...au premier rang des hommes politiques, la haute et incomparable figure d'Henri Bourassa..., l'un des fils dont la race française a raison d'être fière.

Antonio PERRAULT.

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 25 OCTOBRE 1952

A nous, ses amis, un devoir incombe : remercier de tout notre coeur la Prévoyance infinie de Dieu qui a donné Henri Bourassa à la patrie canadienne.

Dr J.-B. PRINCE.

Hommage à HENRI BOURASSA

(1868 - 1952)

Le nom et l'oeuvre de Bourassa remplissent son époque. Il a fourni deux générations d'idées politiques. Dans l'ordre social il était très en avance sur son temps — et sur beaucoup de nos contemporains. Il a secoué les Canadiens français, qui allaient s'endormir dans le lauriérisme. Il s'est battu pour épargner au Canada entier les conséquences d'une grave déviation politique.

Quand on parcourt ses livres et ses brochures, on se dit parfois: "C'est juste, mais ce n'est pas neuf, et tout le monde pense de la sorte". Et voilà le plus bel hommage: car on témoigne ainsi de son succès. Ses idées étaient *neuves, mais il a réussi à les faire pénétrer partout, — jusque chez ses adversaires. Marine Leland écrit avec bonheur:* Ses "hérésies" politiques d'hier et d'avant-hier sont les idées reçues d'aujourd'hui.

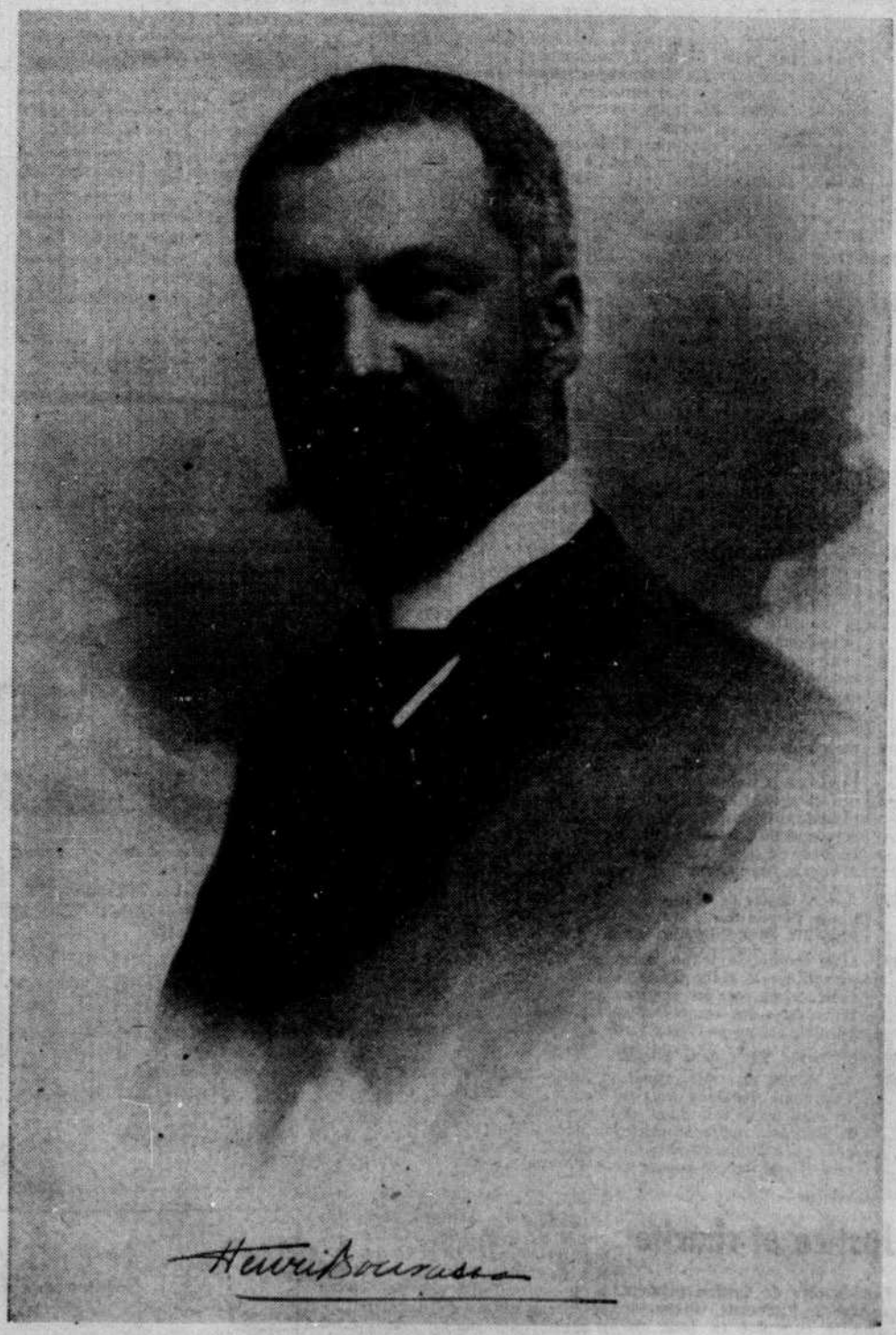
A d'autres moments, on s'étonne. On croyait ces idées-là plus récentes, on pensait qu'elles sont la conquête de notre génération. Mais il avait vu loin.

Bourassa a marqué l'imagination de ses contemporains. Il les a tous passionnés, pour ou contre. A certaines heures privilégiées, il devint leur porte-parole et ils reconnurent en son langage ce qu'ils pensaient obscurément mais ne savaient pas exprimer.

"Il nous a tous réveillés", déclarait un jour Edouard Montpetit. Oui. Sa pensée est perpétuellement en ébullition. Il remet les choses en question. Il inquiète. Il bouleverse. Combien d'hommes, aujourd'hui grands-pères ou disparus, furent saisis par sa parole, arrachés à leur médiocrité, et en sont demeurés marqués à jamais?

Oui, il inquiétait. Même ses amis. Il y avait toujours, chez lui, quelque chose d'imprévisible. Bien assuré quant à l'essentiel — et pour lui l'essentiel fut surtout l'Essentiel —, il gardait une entière liberté d'esprit. Il n'était pas de ceux, même grands, qu'on peut étiqueter une fois pour toutes et dont on prédit presque à coup sûr les réactions, parce qu'elles vont toujours dans le même sens. Il y avait en sa personnalité trop de richesses pour qu'on pût l'enfermer dans une formule. Il n'était pas une formule. Il était Bourassa.

Il faut entendre les contemporains porter témoignages car quelque chose de lui n'est pas passé dans ses articles ou ses discours écrits mais comme journaliste, ce que je suis devenu, je l'ai conquis". *Il était devenu un grand journaliste. Mais Dieu lui avait donné le don d'une parole fulgurante, une éloquence qui arrachait et*



— quelque chose dont on trouve le reflet fugace dans telle phrase vengeresse, dans tel accent qui laisse deviner le son d'une voix et la vivacité d'un geste. Il disait un jour devant nous, avec une humilité si excessive qu'elle en devenait comique: "Le bon Dieu m'a peut-être donné quelque facilité de parole, *transportait. Ainsi a-t-il remué son époque.*

Ses idées, nos collaborateurs les évoqueront au cours des pages qui suivent. Plusieurs crayonneront sa fière silhouette. On énumérera quelques-unes des oeuvres qu'il a inspirées, pas toutes, il s'en faut; car le nombre est incroyable de celles qui sont sorties de lui.

Parmi elles, une à laquelle il a donné le meilleur de lui-même: le journal qu'il a fondé. Le Devoir *est fils de Bourassa. Sans lui, on n'imagine même pas que le quotidien ait pu naître. Il lui a donné la vie, puis des années de soin, il a fait son prestige, il a suscité les dévouements sans lesquels l'oeuvre aurait sombré; et il l'a créé tel que le* Devoir *puisse lui survivre. Jusqu'à son dernier instant, malgré l'extrême délicatesse qui lui dictait de ne point intervenir dans sa vie, il lui est demeuré attaché, et il mêlait son nom à ses ultimes prières. Pourtant, nous ne saurions sans partialité trop le tirer de notre côté. Le* Devoir *vient de Bourassa, mais l'auteur domine et déborde son oeuvre.*

Le chanoine Groulx l'appelle plus loin "cet insigne serviteur de la patrie canadienne, la plus fière incarnation de sa race". Gérard Picard salue en lui un prophète social, et le P. Archambault montre le génie avec lequel il a pénétré et fait rayonner la pensée sociale de l'Eglise. Omer Héroux évoque la scène "extraordinaire, inouïe, invraisemblable presque" où l'orateur fut la voix de toute l'Amérique française. Antonio Perrault voit, "au premier rang des hommes politiques, la haute et incomparable personnalité d'Henri Bourassa... l'un des fils dont la race française a raison d'être fière". Une Américaine, Marine Leland, cite le mot d'un universitaire anglo-canadien: "Henri Bourassa is the greatest living Canadian". *Le Docteur Prince, devant sa fosse, pense spontanément: "C'est* l'Honneur *qu'on enterre". Toutes ces formules expriment une même idée de grandeur, d'intégrité et de puissance. Elles viennent spontanément à l'esprit quand on parle de lui.*

Il fut l'un des plus doués parmi ceux qui passèrent sur ce coin de terre — peut-être le plus doué de tous. Mais il ne s'est pas contenté d'apporter ses richesses, il les a mises en valeur, il les a unifiées. D'un tempérament magnifique il a fait un caractère viril; d'une nature volontiers agressive il a tiré une âme de chevalier. Voilà ce qui lui reste, chez les hommes, de plus incontestable: d'avoir été Henri Bourassa.

Mais il a visé plus haut. Ce n'était pas assez pour lui d'être un grand homme — et même un jour il estima que ce n'est rien. Sa valeur spirituelle dépasse toutes les autres. Il a consacré le meilleur de ses dernières années à la prière. Après avoir été si longtemps le paladin de la justice, il a voulu devenir un instrument de la Charité. Tel est le couronnement définitif de son oeuvre comme de sa vie.

LA DIRECTION

Sommaire

page

Henri Bourassa, par la Direction 1

Notes biographiques 2

Ce numéro spécial, par André L. 2

Le rôle politique de Henri Bourassa, par Lionel Groulx, ptre 3

Souvenirs, Souvenirs..., par Antonio Perrault 5

"Je l'ai suivi avec une admiration et une fidélité sans défaillance", interview du Dr Jean-Baptiste Prince..., par Pierre Vigeant.. 5

Qui était cet homme ? (L'autobiographie de Henri Bourassa) .. 7

Souvenirs d'un gars de Papineauville, interview de M. Georges de Varennes, par Pierre Vigeant . 9

Pourquoi Bourassa a démissionné en 1899, lettre adressée par Bourassa à Laurier 9

L'histoire lui fera une large place, interview de M. J.N. Cabana, par Pierre Vigeant 10

"Comme Canadien", interview de M. Alphonse Milette, par Pierre Vigeant 10

Souvenirs de M. A.-E. Dion, recueillis par P. Vigeant 11

M. Tancrède Marsil évoque les grandes campagnes politiques de Bourassa, par Pierre Vigeant 11

Henri Bourassa et le syndicalisme, par Gérard Picard 12

Le passage de Henri Bourassa à la "Sauvegarde", interview de MM. Narcisse Ducharme et Jean Pasquin, par Pierre Vigeant 13

Graphologie de M. Henri Bourassa, par Fadette 13

Sir Wilfrid Laurier et Henri Bourassa, par Omer Héroux 14

"Comme au meilleur de vos amis...", documents inédits sur les relations entre Bourassa et Laurier 16

Henri Bourassa et la doctrine sociale de l'Eglise, par J.-P. Archambault, S.J. 17

Cinquante années de souvenirs, par Ernest Bilodeau 18

Henri Bourassa ou le causeur prestigieux, par Lionel Groulx, ptre 19

Cinq documents sur le discours de Notre-Dame :

1. En quelles circonstances Bourassa a parlé, par Omer Héroux 20
2. L'allocution de Mgr Bourne 20
3. Le discours de Notre-Dame, texte intégral 20
4. Une entrevue de Mgr Bourne 21
5. Bourassa dégage le sens de l'événement 21

Quel fut le premier journal dirigé par Bourassa ? par Rosario Gauthier 22

Bourassa vu par un Américaine, par Marine Leland 22

Un Anglo-Canadien rend hommage à Bourassa, par Gordon O. Rothney 22

Bourassa vu par un Franco-Ontarien, par E. Terrien 23

Un grand Canadien, par Gérard Filion 25

Henri Bourassa mélomane, par Edouard Biron 25

"Monsieur" Bourassa, solennel et familier, par Louis Robillard 25

Quand M. Bourassa passait par l'atelier de composition, par Lionel Arpin 26

Le patron et l'ouvrier, par Aimé Leblanc 26

"De ? h. a.m. à . . . p.m.", par Léon Trépanier 27

M. Bourassa et... la comptabilité, par Jean Grenier 27

M. Bourassa et son personnel, par Arthur Lefebvre 27

Quand M. Bourassa portait un chapeau... à plume, par L. R. 27

Le grand orateur au déclin de sa carrière, par Paul Sauriol 28

"Non, je ne les ai pas brisés !", par Jean Drapeau 29

A travers le temps, par Lino Lenoir 30

"Mon nationalisme", par Henri Bourassa (1944) 31

Les dernières années de Henri Bourassa, par un témoin..... 33

Une page cinglante et prophétique, sur les missions, par Henri Bourassa (1918) 33

Dernières heures du fondateur du "Devoir", par Omer Héroux .. 33

Est-ce déjà l'heure de la justice ? une revue de presse, par Pierre Laporte 34

Les difficultés d'un quotidien indépendant, par Henri Bourassa ..(1920) 36

Discours et publications diverses de M. Henri Bourassa, un essai de bibliographie 39

Présence de Henri Bourassa, par Edouard Montpetit 40

UN FIL CONDUCTEUR

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

de la vie de Henri Bourassa

(Ce tableau ne prétend pas être complet; à peine donne-t-il les principaux jalons de sa biographie)

1868 Henri Bourassa, le cinquième enfant de Napoléon Bourassa, artiste, et de Marie-Julie-Azélie Papineau — la plus jeune fille de Louis-Joseph Papineau — est né le 1er septembre 1868, à Montréal, sur la rue du Champ de Mars, dans l'une des vieilles maisons qui existent encore à l'ouest de la rue Bonsecours. Il fut baptisé à la paroisse Notre-Dame, par Monsieur Barbarin, p.s.s., et eut pour parrain Monsieur Paul-Médard Galarneau, et pour marraine Madame Luce Perrault, épouse d'Edouard-Raymond Fabre et mère de Mgr Fabre, 2e évêque de Montréal.

Il avait à peine six mois lorsque sa mère mourut. Mademoiselle Ezilda Papineau — soeur de Madame Bourassa — qui dirigeait la maison de son père, recueillit les orphelins et fut pour eux une seconde mère. Dès lors, la famille Bourassa vécut sous le toit de Louis-Joseph Papineau — à Montréal durant l'hiver — et l'été, au Manoir de Monte-Bello.

1871 Ce ne fut pas de longue durée, car Louis-Joseph Papineau mourait le 23 septembre 1871. Son petit-fils Henri à peine âgé de trois ans, se souviendra toujours de la mort de son aïeul, et de bien d'autres faits qui avaient cet été-là frappé sa mémoire précoce.

1872 Après la mort de son père, Mademoiselle Ezilda Papineau quitta définitivement la demeure seigneuriale devenue propriété de son frère Amédée, et se consacra à l'éducation des enfants Bourassa. On revint parfois à Monte-Bello au cours des vacances, mais dans une maisonnette que M. Bourassa avait louée, ou parfois au presbytère de l'oncle Médard Bourassa, curé de la paroisse. C'est donc une légende de dire qu'Henri Bourassa fut élevé au Manoir de Monte-Bello. C'est à Montréal qu'il a été élevé.

1879-80-81 Il fit ses études primaires à l'école Archambault, et ses études secondaires avec

1882-2-3 un professeur particulier, Monsieur Frédéric André — un Français — pour qui il professa toujours une grande vénération;

1885 puis il entra à l'Ecole polytechnique où il se passionna pour les mathématiques, mais l'année suivante,

1886 il passait le premier terme scolaire au collège de Holy Cross à Worcester. Malade, il dut revenir chez sa tante qui venait de s'installer à Monte-Bello dans une maison que M. Bourassa lui avait fait construire. Mademoiselle Papineau désirait finir ses jours dans ce pays cher à son coeur.

1887 Henri Bourassa avait "fini son cours"! il n'était ni docteur, ni avocat, pas même bachelier! (il devait plus tard faire des études de droit à Québec avec le Juge Dorion). Mais la vie à la campagne, tout en le fortifiant physiquement, allait lui donner le loisir de se cultiver par de fortes lectures et par l'habitude de la réflexion qu'il développa au cours de ses longues promenades solitaires, — en voiture, à pied, ou en raquettes.

D'ailleurs, il allait entrer de plain-pied dans une vie très active. Dès son retour du collège, son père lui confiait le soin de débrouiller la succession Papineau, pour la part qui en revenait aux Bourassa et à leur tante. Cela devait l'amener à s'occuper des questions seigneuriales, scolaires, municipales, et à s'intéresser de façon pratique à la colonisation et à l'agriculture. Avec le résultat qu'à 21 ans,

1890 il était maire de Monte-Bello et propriétaire d'une grande ferme qui lui valut en 1893 la médaille du Mérite Agricole.

1891 Mais bientôt le jeune Maire de Monte-Bello passait de la politique locale à la politique fédérale, en prenant une part active aux élections dans les comtés d'Ottawa, Soulanges, Nicolet, et, un peu plus tard, à l'élection de

1893 M. Israël Tarte dans L'Islet.

1894 Au début de cette année, "Tante Ezilda" s'éteignait dans les bras de son neveu qui en avait eu un soin filial; et l'année suivante, M. Bourassa quitta Monte-Bello pour prendre pension à Papineauville, où il eut son domicile et son bureau jusque vers 1904 ou 1905.

1896 Aux élections générales de 1896, Henri Bourassa était élu député du Comté de Labelle et entrait définitivement dans la vie publique.

VIE PUBLIQUE

1896 Première élection Labelle.

1896 (novembre) voyage dans l'Ouest canadien avec M. Tarte.

1898 (automne) secrétaire de la Commission anglo-américaine à Québec.

1899 (hiver) secrétaire de la Commission anglo-américaine à Washington.

1899 (octobre) démission comme député de Labelle, à cause de l'attitude de sir Wilfrid Laurier sur la guerre sud-africaine.

1900 (janvier, 7) élection par acclamation et réélection à l'élection générale le 7 novembre de la même année.

1901 voyage d'étude en Angleterre.

1902-3 Séjour à Québec — études de Droit avec Me Edouard Dorion.

1904 Réélection à Ottawa.

1904 ou 5 La Sauvegarde.

1905 Lutte pour les Ecoles du Nord-Ouest. Mariage: il épouse Joséphine Papineau, arrière petite-fille de Denis-Benjamin Papineau (frère de Louis-Joseph Papineau).

1907 Démission à Ottawa pour se présenter au Provincial dans l'élection partielle de Bellechasse contre l'Hon. A. Turgeon. Défaite.

1908 Election dans St-Jacques et St-Hyacinthe. — Voyage en Europe (avec Me Pierre Gerlier).

1910 Fondation du "Devoir". — Congrès Eucharistique de Montréal. Discours de Notre-Dame.

1910 Voyage en Europe. — Audience de S.S. Pie X.

1912 Congrès de la Langue française à Québec; discours. — Voyage en Europe.

1914 Voyage en Europe; congrès Eucharistique de Lourdes; discours.

1922 Voyage en Europe; séjour à Rome de deux mois; — audience de S.S. Pie XI.

1924 Voyage en Ontario, Ford City, Windsor, etc...

1925 Rentrée dans la politique fédérale: élection dans Labelle.

1926 Election — dans Labelle — à la suite de la crise Bing-Meighen-King — voyage en Europe; audience privée de S.S. Pie XI.

1927 Voyage dans l'Ouest canadien avec Louis Dupire.

1930 Election fédérale.

1930-1 Voyage en Europe.

1932 Démission comme Directeur du "Devoir".

1935 Trois conférences sur le Nationalisme.

1935 Défaite dans l'élection fédérale (14 octobre).

DERNIERES ACTIVITES

1936 Voyage en Europe.

1938 Voyage en Europe.

Conférences et discours —

1941 20 mai — au Plateau: "Famille, Travail, Patrie, Religion".

1941 28 octobre — au Plateau: "Où allons-nous? Où va le monde?"

1942 11 février — au Marché St-Jacques: assemblée contre la Conscription.

1942 5 novembre — au Plateau: "Et après ?"

1942 29 novembre — Ecole St-Jean-de-la-Croix: en faveur de M. Jean Drapeau.

1943 10 février — au Plateau: "Que seront nos enfants ?"

1943 1er août — à Magog: en faveur du Bloc Populaire.

1943 4 août — à l'Ecole Olier, Montréal-Cartier: en faveur du Bloc Populaire.

1943-4 Dix conférences: Mémoires.

1944 21 mai — à Québec: en faveur du Bloc Populaire.

1944 3 août — au Stadium, Montréal: En faveur du Bloc Populaire.

Ce numéro spécial et ceux qui l'ont rendu possible

Le lecteur voudra peut-être qu'on l'oriente, au début de cette livraison assez volumineuse.

Disons d'abord que le numéro n'est pas divisé en chapitres. On trouvera pour commencer des études d'ordre général sur la carrière de M. Bourassa. Après ces quelques pages de préface, on lira des témoignages et des documents sur la carrière du fondateur du Devoir. Nous avons essayé de respecter la chronologie: depuis les souvenirs d'enfance racontés par Bourassa lui-même jusqu'à la profession de foi qui terminait sa dernière conférence publique, le récit de ses années de retraite et une revue de presse à l'occasion de sa mort.

Quelques textes d'allure synthétique coupent le récit. Ce mot de "récit" est d'ailleurs ambitieux: car chaque collaborateur parle souvent d'époques très différentes. Il se produit ainsi des chevauchements et des répétitions qu'on ne pouvait éviter. Ce que perd l'ordre formel, la vie le gagne, du moins nous l'espérons.

•

Improviser un supplément de quarante pages, cela représente un joli travail pour une maison comme la nôtre. Nous l'avons réussi grâce à la ferveur de plusieurs amis. La mémoire de Bourassa a partout servi de clef magique, et très rares furent les refus.

Nous voulons exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont aidés à exécuter cette oeuvre et l'ont fait toujours bénévolement.

Nous remercions d'abord la famille de M. Bourassa, qui nous a permis de puiser, dans ses papiers de famille, des photographies, des documents, des renseignements inédits et de publier des extraits des conférences autobiographiques (dont l'ensemble formera les Mémoires d'Henri Bourassa, à paraître d'ici douze ou dix-huit mois).

Nous remercions également:

— tous les collaborateurs que nous avions requis en vitesse et qui nous ont adressé leur article (ou se sont laissé interviewer) dans un temps record;

— les annonceurs, qui ont rendu financièrement possible la réalisation de ce numéro (chaque insertion correspond à une souscription de valeur égale); ils l'ont fait avec une admirable spontanéité;

— M Alfred Ayotte, journaliste, l'Action Nationale, la Patrie, le studio Albert Dumas, etc.. qui nous ont généreusement permis d'utiliser leurs clichés et leurs collections de photographies;

— toutes les personnes qui diffusent le présent numéro et assureront son rayonnement;

— enfin le personnel du Devoir, qui a joyeusement consenti un labeur très intense.

Chacun a voulu servir de son mieux la mémoire du fondateur du Devoir.

André L.

Justice et charité

Les devoirs de justice priment l'exercice de la charité, surtout de la charité entendue au sens matériel qu'on lui donne généralement.

A cet égard, quoi de plus instructif que l'épisode de la conversion de Zachée?

Zachée était grand propriétaire. Mais la conscience n'était pas morte en lui. Le Seigneur passe et lui jette un regard. Au grand scandale des pharisiens — pas parce qu'il était riche, mais publicain: préjugé de caste et non scrupule de conscience — au grand scandale des pharisiens, Jésus s'invite à loger chez lui. Mais en même temps, il fait pénétrer dans son âme le trait de la justice et la lumière de la charité. Zachée comprend qu'avec toute sa fortune il n'est pas digne de recevoir son Dieu. "Seigneur, s'écrie-t-il, voici que je donne la moitié de mon bien aux pauvres: *et si j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rends le quadruple*". Et parce qu'il a satisfait au double précepte, il mérite le pardon de Dieu et des hommes, il consolide la partie légitime de sa fortune.

("La Propriété". Conférence de M. Henri Bourassa à la Semaine sociale de Sherbrooke, le 11 août 1924).

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

GEORGE ALEXANDER DREW,

chef de l'Opposition au Parlement du Canada

UNE SYNTHESE HISTORIQUE

LE ROLE POLITIQUE DE HENRI BOURASSA

"Cet insigne serviteur de la patrie canadienne, la plus fière incarnation de sa race"

par Lionel GROULX, ptre

On pense tout de suite, et malgré soi, à ses luttes contre l'impérialisme britannique. La culture étendue d'Henri Bourassa l'avait mis en mesure d'aborder la plupart des grandes questions de la politique canadienne et de la vie internationale. Et il n'a pas manqué de leur porter attention. Ses contemporains ont surtout gardé souvenir du rude et intrépide adversaire de l'impérialisme. Au vrai, cette bataille a pris le meilleur de sa pensée et de sa vie. Il s'y est livré tout jeune député, trois ans à peine après son entrée au parlement fédéral, qui est de 1896. A la fin de sa carrière, c'est encore le retour offensif du suprême ennemi qui ramènera le vieillard sur les tribunes publiques.

Impérialisme! Le mot peut signifier l'expansion territoriale, l'ambition de conquêtes presque indéfinies, propre à tous les empires, fatal engrenage qui les pousse à s'organiser constamment de nouveaux glacis ou couvertures, des postes stratégiques, pour équilibrer leur vaste corps, protéger leurs acquisitions. Le mot peut s'entendre aussi d'un impérialisme doctrinaire, pensée, système politique qui vise au renforcement intérieur de l'empire, tâche à rattacher au centre de gravité, en l'espèce à la métropole anglaise, les parties éparses, colonies ou dominions, en vue de constituer un **self-supporting empire,** à la fois unité économique, militaire et navale. Henri Bourassa a mené son long combat contre cette seconde forme d'impérialisme.

Une crise

Et c'est d'elle qu'allait poindre un jour l'une des grandes crises de l'histoire canadienne. Céder aux sollicitations de l'impérialisme doctrinaire, que serait-ce, en effet, de la part du Canada, sinon une déviation essentielle de sa ligne de vie, une rupture avec la plus constante de ses traditions politiques? Je crois l'avoir démontré dans mon petit volume l'**Indépendance du Canada.** Eveillée dans les esprits aux approches de 1837 dans le Bas et dans le Haut-Canada, ressaisie sous l'Union, puis surtout à l'heure de la Confédération, jamais l'aspiration à l'indépendance n'avait consenti à s'éteindre dans l'âme canadienne. En 1865 John A. MacDonald entrevoyait la future fédération comme un simple traité d'alliance entre son pays et la Grande-Bretagne **(I am proud to beleive that our desire for a permanent alliance will be reciprocated in England.)** C'est le même MacDonald qui, en 1885, refusera de laisser entraîner le Dominion dans la guerre anglaise du Soudan.

Causes du recul

Par qui et comment donc a pu se produire le recul vers l'infantilisme politique? Nul mystère pour qui se donne la peine d'observer l'étrange structure de l'empire britannique. Que de contrastes, par exemple, entre lui et l'ancien empire romain: celui-ci si parfaitement équilibré, sa capitale presque à égales distances du delta du Nil et du vallum de la Calédonie, de la Lusitanie et de l'Arménie, des colonnes d'Hercule et de l'embouchure de l'Elbe; celui-là, réparti sur tous les continents, sans autre centre de gravité que la petite île anglaise, située elle-même presque en marge du globe, empire obligé par conséquent à la domination des mers, à la possession de la première flotte du monde, à l'occupation de stations navales le long de toutes les routes océaniques, obligé aussi au maintien de garnisons sur tous les points stratégiques de ses immenses possessions, exigences capables de faire plier le plus fier Titan.

Le Titan fatigué

Qu'arrivera-t-il le jour où le Titan fatigué se sentira faiblir sous le poids de son fardeau? Vienne l'époque où la Grande-Bretagne ne pourra plus recruter suffisamment, chez elle, les marins de sa flotte, ni les soldats de ses garnisons, cependant qu'elle verra monter à l'horizon de redoutables concurrents: l'Allemagne, la Russie, la France, la République américaine, concurrents dans la lutte industrielle et dans la conquête des marchés, concurrents dans le partage des continents arriérés. Au siège de l'empire, que de tentations offrent tout à coup les dominions.

En quête de mercenaires

Les nations impériales se sont toujours cherché des mercenaires, même si, à l'exemple des Romains et pour ménager les susceptibilités nationales, elles ont daigné leur décerner le titre de **socii.** Longtemps toutefois une forte portion de l'opinion en Angleterre s'opposera aux deux formes d'impérialisme. Parvenus au pouvoir en 1880, les libéraux s'obstinent encore à réagir contre l'impérialisme de lord Beaconsfield. Mais voici venir la fin de Gladstone, qui est aussi la fin de l'ère victorienne.

Singulièrement exaltée, en 1897, par le jubilé de Victoria, la volonté de puissance ressurgit avec une véritable fougue. Aux populations et aux forces rivales, qui empêche d'opposer les forces ralliées de l'empire, ces 300 millions de sujets anglais prévus pour 1970 par Goldwin Smith et Charles Dilke, puissance, disait ce dernier, que "nul concours possible d'événements ne pouvait empêcher de naître" et qui ne ferait que des pygmées de tous les rivaux de l'Angleterre?

Pour porter "le fardeau de l'homme blanc"

Evoquons ici une insurpassable propagande, toute cette littérature impérialiste dont Rudyard Kipling est le grand prince et qui va prêcher le regroupement de la race anglaise à travers le monde, la prise en tutelle des races jaunes, noires, pour le splendide motif d'assumer le "fardeau de l'Homme blanc". Et pour inspirer, styler cette propagande, évoquons aussi une figure de visionnaire, incarnation la plus dynamique de l'impérialisme anglais: Joseph Chamberlain, l'homme qui fera une obligation morale, un devoir à ses compatriotes "de coloniser la majeure partie du monde" et qui leur criera: "La race britannique est la plus grande des races gouvernantes que le Monde ait jamais connues".

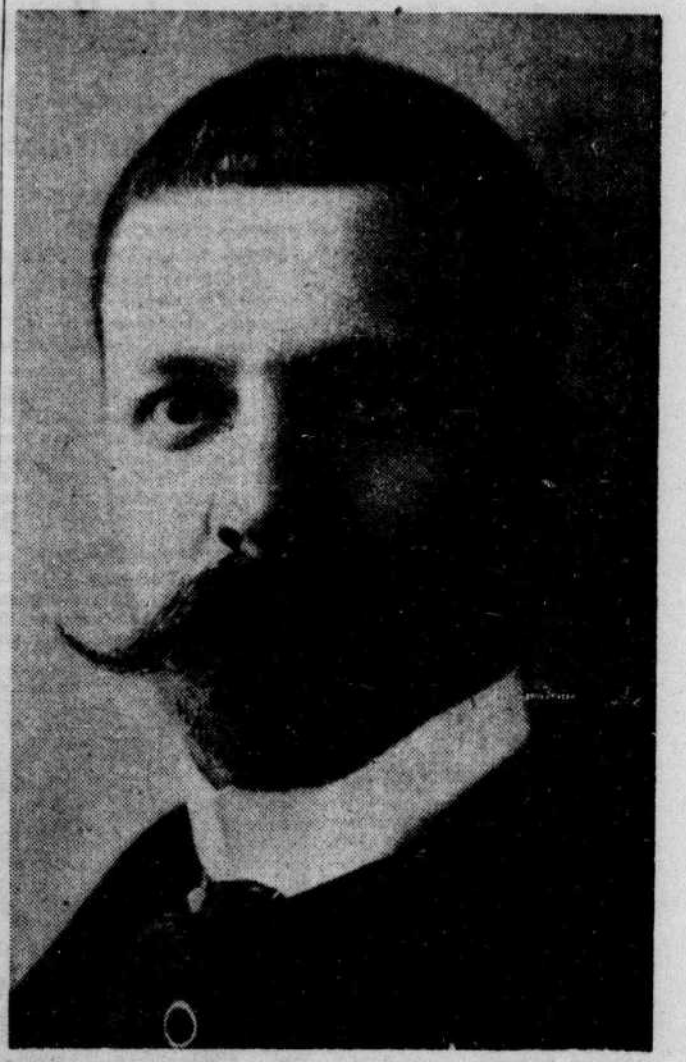
Ici, avènement de Laurier

On voudra se rappeler maintenant que Wilfrid Laurier et le parti libéral accèdent au pouvoir, à Ottawa, en 1896, au lendemain même de l'avènement de Joseph Chamberlain au secrétariat des colonies. Laurier, qu'on s'en souvienne aussi, s'est trouvé présent au jubilé de 1897 dont l'on a voulu faire comme une apotéose de la grandeur impériale. Le premier ministre canadien s'est donc trouvé pris dans les filets déjà tendus par Chamberlain.

Dans les années qui vont suivre, choix spéciaux de gouverneurs, choix de commandants de milice appropriés, conférences coloniales inaugurées en 1887, congrès des Chambres de commerce de l'empire, consortium de journaux, campagnes de presse supérieurement orchestrées, or anglais, décorations anglaises prodiguées aux bons endroits, au besoin pressions ferventes, chantages, tout sera mis en oeuvre par les bureaux de Downing Street pour chauffer à blanc les politiques et les milieux coloniaux. En 1889 la machine n'attend déjà plus que le déclic. Préparée, montée avec une géniale habileté, la guerre des Boers fournit à point l'excitant avidement cherché.

L'intervention décisive de Bourassa

Cette guerre, Henri Bourassa la flétrira un jour comme "la plus infâme des entreprises spoliatrices de l'Angleterre impériale". C'est par lui, par le jeune député de Labelle aux Communes, et presque par lui seul, il faut le reconnaître, que la question de l'impérialisme



EN 1900: le jeune lutteur engage la lutte contre l'impérialisme

s'est un jour posée au Canada. En histoire, le fait est d'ailleurs d'observation facile, il n'y a souvent de problèmes qu'où les prévoyants et les courageux les savent découvrir et osent les poser. Sans Bourassa, nul ne le saurait contester, le pays eût doucement glissé sur la pente de l'impérialisme, sans même éviter l'abîme.

Le jeune député allait trouver là un problème à sa taille. La crise impérialiste durerait un demi-siècle, de quoi employer une vie d'homme. Mais qui n'aperçoit à quelles formidables puissances, en 1899, il fallait tenter de barrer la route et quelle dose de courage et même de crânerie il y aura fallu?

●

L'on a tellement défiguré l'anti-impérialisme de Bourassa. De quoi est-il fait? Ni affaire de race ni affaire de religion, proteste-t-il avec énergie. En chacun de ses écrits ou discours, il aurait pu répéter ce qu'il disait, en 1910, à propos du projet de loi navale: "Vous avez pu constater qu'il n'est pas un seul des arguments que j'ai employés ce soir qui ne s'adresse également à un Canadien anglais, écossais ou irlandais, à un protestant ou à un catholique."

"Avec toute la tradition canadienne . . . "

Bourassa s'insurge tout d'abord contre cette soudaine rupture avec la tradition autonomiste au Canada, tradition dont aucune autorité politique ne s'était départie avant 1899. "Avec toute la tradition canadienne, déclare-t-il, nous continuerons à soutenir que le Canada n'a, envers l'Angleterre, d'autres obligations morales ou légales que celles qui résultent de sa constitution et des engagements positifs qu'il a pris envers la Grande-Bretagne". En 1899 Laurier décide l'envoi d'un premier contingent militaire en Afrique-sud, et le fait par simple arrêté ministériel. Bourassa en appelle cette fois à la constitution et aux droits élémentaires d'un parlement britannique: "Que fait-on de l'axiome par excellence du libéralisme anglais: **no taxation without representation?"** Et le député de Labelle de trancher péremptoirement: "L'impôt du sang constitue la plus lourde des contributions publiques."

L'intérêt supérieur du pays

Pour lui encore, pas de principe plus essentiel que la primauté de l'intérêt canadien. Il dira au début de la guerre de 1914: "Quels que soient le mode et l'importance de la participation du Canada à la lutte des alliés... ses gouvernants avaient... le devoir impérieux de s'inspirer, dans la détermination des mesures à prendreè du seul souci des intérêts généraux et supérieurs du Canada." "Lorsqu'il y a conflit entre ces deux catégories d'intérêts [ceux du Dominion et ceux de la métropole]), les gouvernants canadiens, l'orateur ne craint pas de l'affirmer, doivent soutenir les intérêts du Canada contre ceux de la Grande-Bretagne, tout comme les hommes d'Etat anglais n'hésitent jamais à sacrifier les intérêts des colonies soi-disant autonomes aux intérêts de la Grande-Bretagne et de ses possessions directes".

Nul, assurément, ne porte alors plus haut qu'Henri Bourassa la dignité de son pays. En 1901, lors de la levée d'un troisième régiment pour l'Afrique Sud, d'aucuns lui font-ils observer que c'est là affaire de peu de conséquence, puisque l'Angleterre soldera tous les frais, le député riposte indigné:

(suite à la page 4)



1942, au plébiscite sur la conscription, le vétéran poursuit la même bataille. Il vient prêter main-forte à de plus jeunes que lui: M. Maxime Raymond, alors député de Beauharnois, cause familièrement avec Henri Bourassa à la première assemblée de la Ligue pour la Défense du Canada, au Marché Saint-Jacques.

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

LOUIS-S. SAINT-LAURENT,
premier ministre du Canada

Le rôle politique de Henri Bourassa

(suite de la page 3)

"En sommes-nous vraiment rendus à ce point d'ignominie qu'une question de piastres et de sous a plus d'importance à nos yeux que la dignité et l'indépendance de notre pays?"

Sans compensations

L'impérialisme répugne au nationaliste Bourassa pour un autre et dernier motif : le caractère gratuit et excessif des contributions du Dominion, contributions militaires ou autres arrachées à un pays jeune, faible d'hommes et de moyens pour le profit de la toute puissante Angleterre. Il dira, par exemple, au cours du conflit de 1914 : "De toutes les possessions de l'Angleterre, le Canada est celle qui peut le moins compter sur la protection de la métropole, la seule aussi qui, en cas d'une victoire anglaise, ne saurait espérer la moindre compensation. Cependant, c'est le Canada qui fait dans cette guerre les sacrifices les plus considérables".

Entre la vieille frégate et le corsaire . . .

Pour arracher son pays aux griffes de l'ogre impérial, Henri Bourassa s'est-il arrêté à quelque solution? Des journalistes se sont empressés d'écrire récemment qu'il n'a jamais préconisé l'indépendance canadienne. N'est-ce pas aller un peu vite? Il a dit, sans doute, "je ne désire pas la rupture avec l'Angleterre". Un autre jour il a précisé : "Je ne demande pas l'indépendance maintenant ni d'ici longtemps."

Pour lui, l'indépendance présuppose la maturité économique et politique. Sa solution préférée, il l'a formulée en 1901 : "Entre la vieille frégate anglaise qui menace de sombrer et le corsaire américain qui se prépare à recueillir ses épaves", il eût souhaité, disait-il, que le Canada manoeuvrât sa barque avec prudence et fermeté, "afin de ne pas se laisser engloutir dans le gouffre de l'une ni entraîner dans le sillage de l'autre". Mais, il faut aussi se rappeler qu'à la rigueur, Henri Bourassa eût accepté la fédération impériale, y voyant "l'agent le plus puissant" de la dissolution de l'empire, "le prélude" même de sa dissolution.

Et surtout il a dit : "Si on nous impose le choix entre la rupture et l'asservissement, eh bien! je dirai : Choisissons la rupture... **Plutôt l'indépendance que l'impérialisme!**"

●

D'autres journalistes, ceux-ci canadiens-français pour la plupart, n'ont voulu voir dans Henri Bourassa qu'un nationaliste canadien qui n'aurait été que peu ou point nationaliste canadien-français. Relent de cette pudibonderie qui, même sous un régime fédéraliste, fait estimer étroitesse ou petitesse d'esprit toute forme de provincialisme.

Injustice

Combien c'est là faire bon marché des multiples interventions de Bourassa en faveur du droit minoritaire, identifié, en somme, depuis 1867, avec le droit de l'école française, et qui n'a jamais trouvé au Canada plus éloquent ni plus intrépide champion. Dans l'oeuvre écrite et publiée de l'orateur et du journaliste, c'est négliger, de façon aussi leste, la part consacrée aux intérêts des siens. Pas moins de huit brochures parmi les plus substantielles :

Le Patriotisme canadien-français, ce qu'il est, ce qu'il doit être;

Les Canadiens français et l'Empire britannique;

Les Ecoles du Nord-Ouest;

Religion, Langue et Nationalité;

La Langue française au Canada;

Le DEVOIR et la guerre — Le conflit des races;

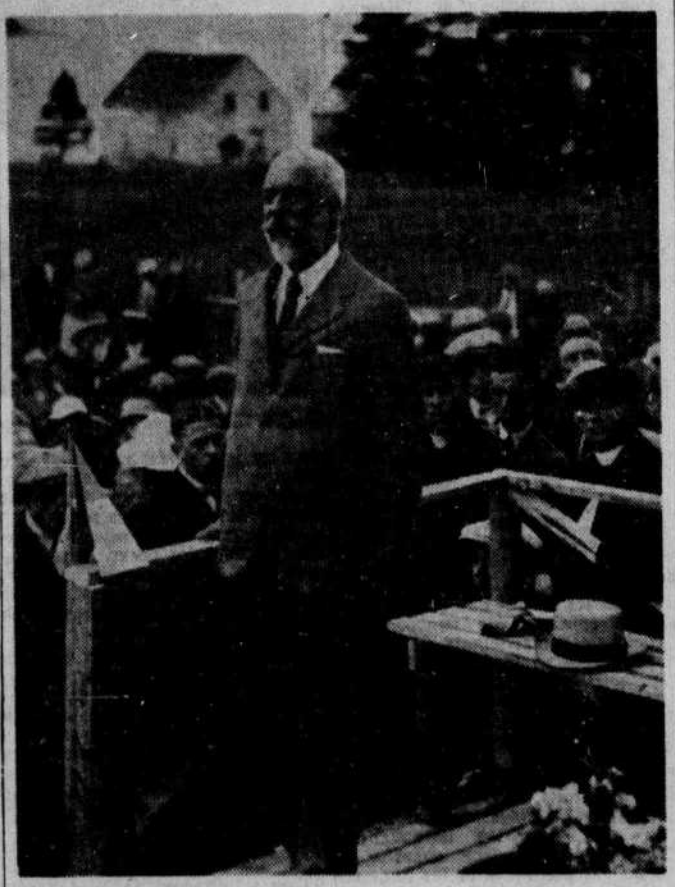
La langue, gardienne de la foi;

Patriotisme, Nationalisme, Impérialisme.

N'est-ce pas tenir encore pour négligeable le discours de Notre-Dame en 1910, passer prestement sous silence le séjour de Bourassa au parlement de Québec où il se fait élire pour tenter un redressement de la politique québécoise?

Fédéralisme de Bourassa

De son grand discours du 8 et 9 mars 1908 à la Chambre provinciale, j'extrais ces deux passages significatifs : "Si nous conservons nos eaux, la province de Québec deviendra nécessairement le plus grand pays producteur d'énergie électrique en Amérique"; puis, à propos d'une résolution pour l'annexion de l'Ungava : "Si un jour ou l'autre on découvre dans l'Ungava un nouveau Yukon, il faut qu'il appartienne à la province de Québec." Qui, encore, plus que Bourassa et plus souvent que lui, a insisté sur le caractère essentiel du pacte fédératif de 1867, sur la "parfaite égalité des races et des croyances proclamée cette année-là au Canada". "La base de la Confédération, affirme-t-il en 1912, à propos de la question des écoles du Keewatin, c'est la dualité des races, la dualité des langues, garantie par l'égalité des droits".



BOURASSA PARLE aux Acadiens. C'est en 1924, dans un village du Nouveau-Brunswick: l'un des nombreux voyages de liaison française accompli par le fondateur du "Devoir". Il en entreprit d'autres en Nouvelle-Angleterre, dans l'Ouest, en Ontario. Car il exaltait le fait français partout où il se trouve, et il ne se lassa point de défendre les minorités. (Cliché Albert Dumas)

Contre nos lâchetés

Certes, il n'a pas ménagé à ses compatriotes les vertes censures. Elles sont de lui ces lignes acerbes : "Il n'y a pas une atteinte portée à la langue française, à l'école catholique et française, aux droits de l'Eglise et de la race, qui n'a trouvé ses apologistes chez nous et parmi les plus huppés des nôtres; c'est précisément à ceux qui ont le plus lâché que nous avons fait le plus confiance, que nous avons prodigué l'encens de nos hommages serviles."

Mais quelle foi ce Canadien français racé gardait en la culture originelle et quel rôle magnifique il assignait à sa nationalité. Il la voulait d'une inviolable fidélité à sa tradition historique, à la tête, aujourd'hui comme dans le passé, de tous les redressements nationaux, de tous les grands mouvements de réforme. Dans **Hier, aujourd'hui, demain**, il adresse aux siens cette adjuration : "Allons-nous abdiquer cette noble vocation, ce rôle, difficile, il est vrai, mais glorieux, d'initiateurs de vrais progrès? Allons-nous renoncer à notre droit d'aînesse pour passer au rang d'esclaves volontaires, dont le maître dispose à son gré comme de son boeuf ou de son âne? Au moment où va peut-être se mouler la forme définitive de la nation canadienne, allons-nous manquer d'apporter à ce grand oeuvre les éléments précieux que nous tenons de notre mentalité catholique et française, de notre glorieuse descendance **de la plus parfaite des civilisations modernes?**"

Notre mission

Dans son étude, la **Langue, gardienne de la foi**, je glane ce paragraphe qui dresse devant les yeux de ses compatriotes une idéale mission de culture et d'apostolat : "Comme tous les dons, comme toutes les forces morales ou matérielles [la langue] nous vient de Dieu, elle appartient à Dieu. Nous devons la mettre au service de Dieu et de l'Eglise, de la vérité, de la justice et de l'honneur. Nous devons également mettre notre vie sociale, familiale, notre vie intime au niveau de l'idéal qu'elle exprime et suggère... Que partout, en Amérique, nos paroles et nos actes soient un vivant témoignage de notre foi, de la supériorité de notre civilisation dont la langue est tout ensemble le produit et le ferment."

●

Je m'excuse de cette longue et pourtant trop brève esquisse du rôde politique d'Henri Bourassa. Je n'ai fait que résumer l'étude plus élaborée que l'on pourra lire dans mon 4e volume de l'**Histoire du Canada français**. L'heure de la justice n'est pas encore venue pour le grand mort. On lui a reproché et on lui tient encore rigueur, en certains quartiers, d'avoir été un semeur de division, un agent de discorde, et surtout d'avoir tenté d'isoler sa province et sa nationalité. Hélas, il faut bien en convenir, Henri Bourassa restera toujours un incompris pour les Anglo-Canadiens et pour ceux-là de sa race qui, sous prétexte d'unité nationale, ne conçoivent le Canada français qu'à la remorque perpétuelle du Canada anglais, petite chaloupe dans le sillage du yacht impérial et en partageant toutes les fausses orientations, toutes les erreurs de manoeuvre, y compris la course à l'abîme.

Une intolérable violation de l'esprit confédératif

Par quelle perversion des faits peut-on tenir l'antiimpérialisme d'Henri Bourassa responsable des discordes nationales au Canada? L'impérialisme était de soi-même la pire semence de discordes, par cela seul que, dans un pays de dualité ethnique, il provoquait la division sur l'un des objets les plus graves pour tout peuple : la patrie. Dès la première crise de 1899, un journal comme la *Presse* de Montréal, perçoit déjà le terrible malentendu : "Nous, Canadiens français, nous n'appartenons qu'à un pays, le Canada... Mais les Canadiens anglais ont deux patries, celle d'ici et celle d'outremer." Les Anglo-Canadiens, le journal montréalais aurait pu l'ajouter, réservaient alors presque unanimement leur plus haute allégeance à la Grande-Bretagne et faisaient bon marché du pays natal et de la seule et unique patrie des Canadiens français.

La vraie semence de discorde

Henri Bourassa s'est toujours gardé de méconnaître l'amour légitime de l'Anglo-Canadien pour "sa vieille et glorieuse patrie". D'autre part, il dénonçait, dans l'impérialisme, une intolérable violation de l'esprit du pacte fédératif. Dans un pays comme le Canada, soutenait-il, où il n'y a "ni maîtres, ni valets, ni vainqueurs, ni vaincus", mais "deux alliés dont l'association s'est conclue sur des bases équitables et bien définies, nos voisins d'origine anglaise n'ont pas le droit de se servir de la force brutale du nombre pour nous faire assumer vis-à-vis de l'Angleterre des obligations nouvelles, fussent-elles toutes volontaires et spontanées."

On a encore écrit que Bourassa ne fut pas séparatiste. Il ne le fut point et pas plus que bien d'autres qu'on a accusés de l'être. Mais comme beaucoup de ses disciples, au lendemain des élections de 1921 qui avaient accusé entre l'est et l'ouest du pays une troublante division, Bourassa ressentit la violence du choc. C'est alors qu'à l'occasion d'un banquet offert à Armand LaVergne vaincu dans son comté, il prononçait, à Québec, ces paroles qu'on peut lire dans le *Devoir* (23 déc. 1921, p. 2, col. 2): "La Confédération a vécu en puissance. Durera-t-elle vingt ans ou trente ans, je l'ignore; mais elle doit se dissoudre un jour. De plus en plus notre vie nationale sera dominée par la rivalité de l'est et de l'ouest... Puisque la Confédération a vécu, nous devons surtout préciser notre programme, le limiter à nous-mêmes... Les Anglais ont voulu employer la Confédération à nous asservir, mais ils n'ont pas voulu de l'association égale avec nous. Cherchons donc ailleurs des appuis."

Il a maintenu

Dans la grande querelle de l'impérialisme, qui avait raison? On se félicite aujourd'hui que les choses aient tourné comme le voulait Bourassa. Et on s'en félicite comme si l'évolution constitutionnelle du pays eût été le résultat d'événements fortuits et comme si le chef nationaliste n'y avait été pour rien ou peu de chose. Ayons la franchise de le reconnaître : si, pendant cinquante ans, les crises impérialistes n'ont pas réussi à détruire le Canada de fond en comble, c'est qu'un homme a fait école, même parmi les Anglo-Canadiens, et a maintenu dans l'esprit de ses compatriotes, une certaine dose de bon sens. Aux mauvais jours de 1917 un politicien, membre du cabinet d'alors, se disait prêt à sacrifier le dernier dollar et le dernier homme pour le salut de la Grande-Bretagne. Aujourd'hui qui peut se cacher que les deux grandes guerres, sans nul profit pour le Canada, auront accéléré le crépuscule de l'empire anglais?



EN PLEINE FORCE: vers 1910

L'autre soir, auprès de son cercueil, et dans ce salon volontairement vide de fleurs, un seul hommage s'élevait vers l'illustre disparu, le seul digne de lui : l'hommage chrétien fait de gratitude et de prières. Comme on se fût honoré en accordant des funérailles nationales à cet insigne serviteur de la patrie canadienne, à la plus fière incarnation de sa race.

Lionel GROULX, ptre

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE de Montréal

Appel en faveur de la minorité de l'Ouest

Si l'on veut que l'Ouest devienne homogène et demeure canadien, qu'il participe à notre vie nationale, qu'il ait une âme soeur de la nôtre, ou plutôt que la même âme anime, pénètre et unisse ces deux grands groupes de l'Est et de l'Ouest, séparés par tant d'obstacles naturels et par des traditions si diverses, il ne suffit pas d'y bâtir des villes, d'y établir des usines et de créer un courant d'échanges commerciaux en construisant des chemins de fer. Le moyen le plus efficace de produire cette unification nationale, le seul peut-être, c'est d'implanter dans l'Ouest un rameau du vieux tronc canadien-français et de l'entourer d'une atmosphère qui lui conserve sa sève native et ses qualités d'origine.

Qu'on laisse venir alors l'Américain, le Doukhobor, le Galicien. Le vieux tronc a résisté à tous les assauts sur les bords du Saint-Laurent, l'arbre nouveau endurera les tempêtes de la prairie; et l'avenir et l'unité du Canada seront assurés.

. . . . . .

Certes, la conciliation est bonne toujours et partout, et dans notre pays elle est nécessaire à l'existence de nos institutions et de notre organisme national.

Mais la conciliation n'est jamais bonne, elle n'est pas même possible, entre deux principes contraires, entre la vérité et le mensonge, entre la justice et l'iniquité.

Chercher l'union des deux races, au Canada, en dehors du respect mutuel qu'elles doivent à leurs droits respectifs, c'est édifier la nation sur une base fragile, c'est lui donner comme pierre angulaire un élément de ruine et de destruction.

Vouloir obtenir l'estime, la confiance et le bon vouloir de nos concitoyens anglais en leur sacrifiant les droits incontestables que nous avons, en consentant nous-mêmes à la rupture du pacte national qui nous garantit ces droits, et en acceptant les spoliations, les empiétements et les insultes de la même manière que nous accueillons les bons procédés, c'est nous vouer d'avance au mépris et à l'asservissement.

Henri BOURASSA.

(Discours sur les écoles du Nord-Ouest, au Monument National, le 17 avril 1905.)

SOUVENIRS, SOUVENIRS...

par Antonio PERRAULT

La mort fit l'unanimité autour de son nom. Journaux et politiques rendirent hommage à sa puissance oratoire, à la clarté et à l'érudition qui marquèrent chacun des articles de ce journaliste, à la noblesse de sa vie, aux services qu'il rendit à la pensée canadienne. L'on a rappelé que sur le plan des idées peu d'hommes publics lui sont comparables. Il s'appliqua à résoudre les problèmes liés à notre destin, à élaborer des solutions conformes à nos intérêts supérieurs dans tous les domaines, ethnique et religieux, social et national, provincial, fédéral, international. Tous ont reconnu le haut rang qu'il occupera dans l'histoire du Canada.

L'on n'ajoutera plus rien à ces éloges. Peut-être est-il plus opportun d'entrer dans les détails de cette longue existence, de montrer, par des faits, l'influence qu'il exerça sur les hommes de sa génération et l'attachement profond et durable qu'il provoqua chez eux. Souvenirs . . . pas tous; les uns sont trop personnels, mais quelques autres révèlent certains aspects de cette haute et forte personnalité.

●

JUILLET 1898. — A LA MALBAIE, le plus beau coin du monde. Je vois sortir de la maison où mon père, Stanislas Perrault, tenait son étude d'avocat, un très bel homme, droit comme un I, à la démarche fière et noble. "C'est Henri Bourassa", répond mon père à mes questions. "Invité de son ami Charles Angers, député fédéral de Charlevoix, il a bien voulu me rendre visite. Je garderai le meilleur souvenir de notre conversation."

Le jeune homme que j'étais n'a pas oublié l'impression que lui fit, dans son village natal, la vue d'Henri Bourassa en ce mois de juillet 1898.

●

1898. — VOYAGE D'ISRAEL TARTE à Winnipeg. Ce ministre des travaux publics dans le premier ministère Laurier se rendit dans la province manitobaine pour aider au règlement de la fameuse question des écoles. Il demanda et obtint d'être accompagné dans cette mission par Henri Bourassa. Israël Tarte était mon oncle, lui et mon père ayant épousé les deux soeurs. Quel plaisir je pris à écouter les membres de la famille Tarte raconter les détails de ce voyage, les entretiens de Mgr Langevin et de Tarte, la joie débordante, l'entrain que le député de Labelle ne cessa de manifester, malgré l'importance et la gravité de cet événement.

●

1899. — JOURS SOMBRES, fatidiques. Elève au Séminaire de Québec, près des Remparts, je vois les navires quittant le port québécois, conduisant quelques milliers de Canadiens combattre pour l'Angleterre contre les Boers. Leur départ mettait un terme à la querelle qui sévissait à Ottawa.

Guerre Sud-africaine. Joe Chamberlain en profite pour pousser de l'avant son impérialisme. Le Canada répondra-t-il à sa demande? Enverra-t-il des soldats lutter contre un petit peuple au profit de l'une des plus puissantes nations? Heures graves à Ottawa. Les ministres n'avaient pas les mêmes vues sur cette question.

Dès le début, Henri Bourassa prit ouvertement position: le Canada ne doit pas participer à cette guerre. Israël Tarte partageait les idées de Bourassa. Mécontent, Tarte demeura quelques semaines à Montréal. Communications nombreuses entre lui et Sir Wilfrid Laurier. Le ministère Laurier imagine ce compromis: le Canada enverra quelques contingents, mais affirmera que cet acte ne constitue pas un précédent.

Henri Bourassa, dans une entrevue qu'il eut avec Sir Wilfrid Laurier, consentit à retirer son opposition si cette déclaration était insérée dans une loi adoptée par le Parlement fédéral. Laurier lui répondit que la chose n'était pas possible et qu'il ne pouvait obtenir de ses collègues et de ses partisans qu'un arrêté en conseil contenant cette fameuse clause. Je tiens ce renseignement d'Henri Bourassa. Celui-ci, non satisfait, démissionna comme député de Labelle. Une élection y fut tenue immédiatement. Tarte empêcha toute opposition à la candidature de Bourassa qui fut réélu par acclamation.

●

VERS LA MEME EPOQUE, Tarte me confia ses difficultés à l'égard de ses collègues anglais. "Que de fois, me dit-il, j'ai été tenté de sortir du ministère en faisant claquer les portes. Mais la réflexion aidant, je me rendais compte qu'après cela, les choses ne seraient pas plus avancées et qu'il valait mieux rester à mon poste, lutter, arracher quelque chose plutôt que de risquer de tout perdre. L'on s'imagine, ajouta Tarte, que la bataille, lorsqu'il s'agit des intérêts des Canadiens français, se livre à la Chambre des Communes. La bataille se livre dans les réunions des ministres. Ainsi dans mon budget des travaux publics, voulant obtenir ce à quoi la province de Québec a droit, j'inscris le chiffre le plus élevé possible. Avec quel acharnement certains ministres anglais, Fielding et Sifton, en particulier, veulent le diminuer. Parfois tous les trois debout, frappant sur la table, nous défendons nos positions. Par malheur, je suis seul. "Mais Sir Wilfrid Laurier est là", lui dis-je. Laurier est au bout de la table et ne dit rien. Et Israël Tarte, élevant la voix et les bras, termina par ces mots: "Ah! si j'avais avec moi au conseil des ministres Henri Bourassa."

●

IL NE TENAIT QU'AU DEPUTE de Labelle d'en faire partie. Bourassa me confia un jour que Laurier lui offrit une place dans son ministère. Bourassa refusa en disant à Laurier que son attitude en politique l'empêchait de se lier de cette façon et qu'au reste il pouvait lui rendre plus grands services en demeurant hors du ministère.

●

PREMIER MARS 1903, fondation de la **Ligue Nationaliste canadienne,** sous la présidence d'Olivar Asselin. Le mardi 8 décembre 1903, grande assemblée de la Ligue à l'Arsenal en la cité de Québec. Le principal orateur fut Henri Bourassa. Etudiant en droit à Arthabaska dans le bureau de mon frère Joseph-Edouard Perrault, je me rendis à Québec entendre le député de Labelle. Rédigeant à cette époque **l'Union des Cantons de l'Est,** l'un des plus anciens hebdomadaires de cette province, je rendis compte dans ce journal de cette assemblée. Je cite de mon article publié le 11 décembre 1903 ces passages:

C'est M. Henri Bourassa qui avait mission d'exposer aux auditeurs le programme de la Ligue Nationaliste. Les organisateurs de cette assemblée ont été habiles. En mettant à l'affiche le nom du député de Labelle, c'était prendre un bon moyen d'avoir un nombreux auditoire; c'était prouver que l'association nouvelle était composée de braves, puisqu'elle se faisait connaître au peuple par l'un des hommes publics les plus courageux de ce pays. M. Bourassa a été applaudi, l'autre soir. Il y a plaisir à écouter un orateur qui vous regarde en face d'un oeil franc, tandis que dans ses éloquentes paroles passe le souffle d'une âme sainement patriotique. On est toujours certain du succès, quand, dans son port, dans ses gestes, dans sa voix, dans ses pensées prin-

(Suite à la page 6)

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

"Je l'ai suivi avec une admiration et une fidélité sans défaillance"

déclare le Dr Prince à Pierre Vigeant

La première fois que j'ai entendu parler de Bourassa, nous dit M. le docteur Jean-Baptiste Prince, c'était en 1896, pendant les vacances du Jour de l'An. Je n'étais encore que collégien. Mon père, marchand de campagne qui avait fait ses études au Séminaire, était l'un des organisateurs conservateurs de la région de Nicolet. Il avait donc reçu chez lui le tribun Cornellier et il le conduisit de Saint-Grégoire à Nicolet le Jour des Rois, par une épouvantable tempête de neige, pour y tenir une assemblée contradictoire. L'adversaire de Cornellier se trouvait être Henri Bourassa.

Bourassa contre Cornellier

A la fin de son discours, Cornellier s'adressa à ses auditeurs en ces termes: *Je ne sais pas si vous allez trouver intéressante la politique que va vous exposer M. Bourassa, mais vous pourrez lui demander où ils ont enterré son grand-père.* Cétait exactement ce qu'il ne fallait pas dire. Le vieux routier de la politique se fit administrer par Bourassa une magistrale râclée.

Je n'assistais pas à l'assemblée contradictoire et c'est de mon père, un conservateur, que je tiens ce récit. Au souper, il me dit: Bourassa est vraiment extraordinaire. J'ai entendu Laurier, j'ai entendu Dorion l'Enfant Terrible, et il les dépasse tous. Je ne verrai pas cela, mais il ira très loin. Suis-le, mon fils. Bourassa va s'illustrer comme chef de parti ou comme grand patriote.

Mon père se trompait, de conclure M. le Dr Prince. Il devait voir cela puisqu'il est mort à 86 ans. Et pour ma part, je devais suivre Bourassa jusqu'à la fin.

●

Au moment de la dernière campagne électorale de Bourassa dans Labelle, en 1935, nous raconte encore le Dr Prince, j'étais en vacances au lac Cameron. Bourassa me rejoignit pour me dire qu'il était seul pour tenir une assemblée à Nominingue et me demander si je voudrais bien l'accompagner. J'acceptai sans hésiter.

L'interrupteur qui raccourcit

Dans le courant de la semaine qui précéda l'assemblée, quelques partisans libéraux avaient acheté des sifflets qu'ils avaient distribués aux enfants dans le but d'empêcher Bourassa de parler. Il n'y eut pas la moindre interruption pendant mon propre discours: je n'en valais sans doute pas la peine. Lorsque Bourassa fut monté sur la grosse roche plate qui servait de tribune devant l'église, l'un des gamins siffla suivant la consigne, mais il reçut immédiatement une taloche d'un bon habitant, le sifflet tomba par terre et aucun autre gamin ne se risqua à suivre son exemple.

Par contre, un bonhomme bien pris se hasarda à interrompre Bourassa dans les termes suivants: Qu'est-ce que vous avez fait pour nous autres pendant la guerre? — Je suis très heureux que vous ayez posé cette question, de répondre Bourassa, et je m'en vais vous l'expliquer. Et pendant une heure et demie Bourassa expliqua son attitude pendant la guerre en s'adressant au même bonhomme. Quand il eut fini, son interrupteur semblait avoir raccourci de six pouces.

●

Entre ces deux souvenirs qui se placent, le premier, au début de la carrière politique de Bourassa et, le second à la fin, M. le Dr Jean-Baptiste Prince ne tient pas à ajouter grand-chose. Il se contente de formuler une sorte de profession de foi et une dernière impression émue:

L'honneur qu'on enterre

"J'ai suivi Bourassa avec une admiration et une fidélité sans défaillance. Et l'autre jour, quand, au cimetière, je regardais sa tombe disparaître dans la fosse, une pensée, que je ne crois pas exagérée, me vint à l'esprit.... Je me suis dit: C'est l'*Honneur* qu'on enterre.

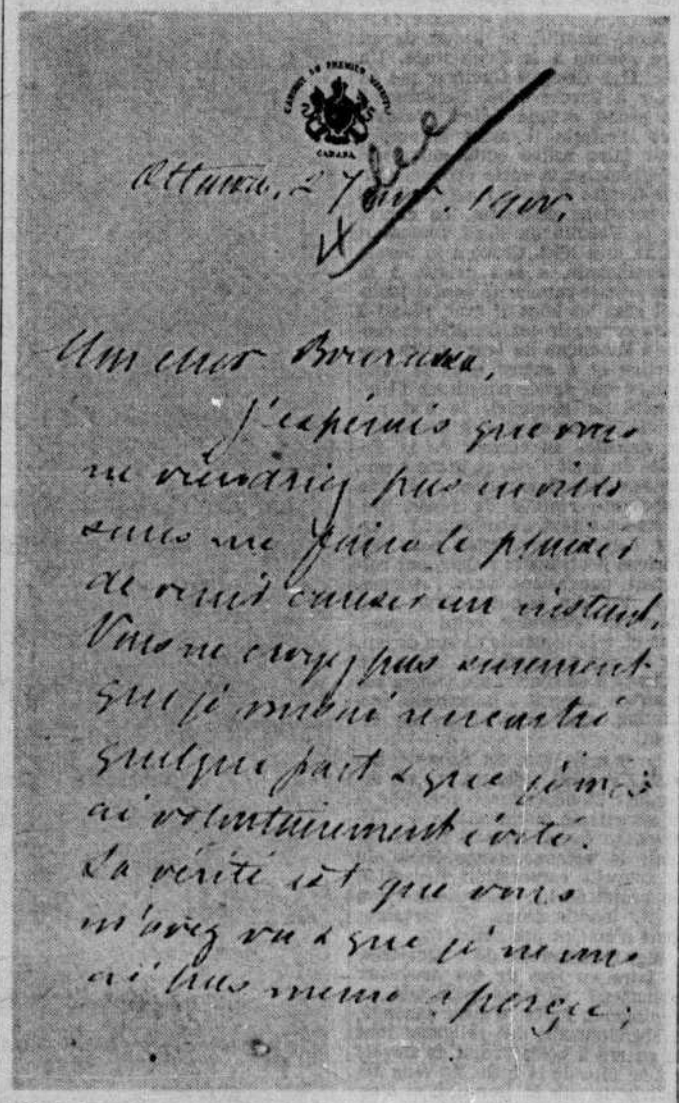
"Quelques minutes auparavant, l'avocat Guy Vanier me demanda d'adresser la parole. Je refusai.

"J'avais si souvent, par le passé, présenté Bourassa à des auditoires canadiens, qu'en cette circonstance, je ne me sentais ni la force ni le courage de le présenter "à la terre". Et si j'avais accepté de dire quelque chose, j'aurais dit à la foule qui était là: "A nous, ses amis, un devoir nous incombe: remercier de tout notre coeur la Prévoyance infinie de Dieu qui a donné Henri Bourassa à la patrie canadienne."

M. le Dr Prince élude toutes les questions que nous lui posons sur son propre rôle dans le mouvement nationaliste. Il a commencé à suivre Bourassa comme auditeur pendant l'affaire du Transvaal. Ayant commencé à pratiquer la médecine à Montréal en 1906, il s'est lancé dans le mouvement nationaliste. Il n'a guère participé aux campagnes électorales, mais il a souvent présenté Bourassa aux auditoires les plus divers. Nombreux étaient ceux qui préféraient ne pas prendre la parole aux côtés de Bourassa tant la comparaison était écrasante, nous explique-t-il avec une pointe de malice, aussi le rôle me revenait-il souvent.

M. le Dr Prince a présidé la plupart des banquets anniversaires du *Devoir* depuis sa fondation. Il est président inamovible des *Amis du Devoir*. Membre du conseil d'administration de notre journal depuis sa fondation, il en est aujourd'hui le président. Il a suivi Bourassa du commencement à la fin de sa carrière.

LETTRE DE LAURIER A BOURASSA



"MON CHER BOURASSA, j'espérais que vous ne viendriez pas en ville sans me faire le plaisir de venir causer un instant. Vous ne croyez pas sûrement que je vous ai rencontré quelque part et que je vous ai volontairement évité. La vérité est que vous m'avez vu et que je ne vous ai pas même aperçu..." On lira plus loin le texte intégral de cette lettre, qui débute comme "une querelle d'amoureux". Mais l'enjeu était grave.

Souvenirs, souvenirs...

(Suite de la page 5)

cipalement, tout indique un homme vraiment homme, qui sait réfléchir, qui n'a point peur de communiquer ouvertement le résultat de ses recherches. M. Bourassa a dit, l'autre soir, qu'il était libéral. Ce n'a été que l'écho de la parole prononcée par lui à la Chambre des Communes, en 1899: "Libéral je suis, libéral je vivrai, libéral je mourrai". Mais il a ajouté: "Avant de donner l'appui de mon vote, de ma conscience, de mes efforts à un parti politique, le meilleur de moi-même, je le réserve et je le promets à ma race, à ma province, à mon pays tout entier". N'est-ce pas très grand? N'est-ce pas l'aspiration que se doivent donner tous les coeurs épris de l'amour vrai du pays, ministres et députés, avocats et journalistes, cultivateurs et ouvriers? Les articles du programme de la Ligue représentent les vues politiques de M. Bourassa. De fait, les membres de cette association ont rédigé le code des idées qui prirent naissance durant les quatre ou cinq dernières années, et qui eurent M. Bourassa pour principal défenseur — j'allais écrire unique défenseur...

Au cours de sa péroraison l'autre soir, le député de Labelle a eu un beau mouvement d'éloquence. Tout son patriotisme a voulu passer dans l'âme de ses auditeurs pour les attacher à l'amour sincère du pays. Dans l'une de ses satires, Louis Veuillot compare les vers bien faits aux clous d'or: ils fixent la vérité dans l'esprit. Que les dernières paroles dites par M. Henri Bourassa soient des clous d'or qui fixent, dans le coeur des citoyens, le désir de travailler avec succès à la gloire de notre race, à la grandeur du Canada. Que, spécialement, les jeunes hommes de cette province soient pour toujours rivés à ce généreux vouloir.

●

DECEMBRE 1919. — M. Bourassa m'invite à sa résidence Avenue du Parc. Il me dit: "En janvier prochain, grande manifestation au Monument National pour marquer le dixième anniversaire de la fondation du **Devoir**. Je vous demande d'y adresser la parole et de rendre hommage à notre journal".

Surpris par cette invitation, j'essayai de la refuser en lui nommant quelques Canadiens français pouvant remplir cette mission. En quelques mots vifs il les écarta les uns après les autres. "Non, non, ajouta-t-il, c'est vous que je veux avoir".

Je lui répondis: "J'accepte mais à une condition. Après mon père et ma mère, je dois beaucoup à mon frère aîné Joseph-Edouard. C'est sa générosité qui me permit de terminer mes études. Il vient d'entrer dans le ministère Gouin. Vous savez les luttes acerbes que vous avez menées contre mon frère, notamment lors de l'élection de Drummond-Arthabaska en 1910. Je ne parlerai publiquement en faveur du **Devoir** que si mon frère y consent." Et je lui citai cette phrase que m'avait écrite Mgr Louis-Alphonse Paquet (un autre homme supérieur qui fit honneur à l'Eglise et au Canada): "Après les devoirs de la morale, il y a les devoirs de convenance auxquels nous devons nous soumettre". "C'est juste", répliqua Bourassa. "Agissez ainsi et vous me communiquerez votre réponse".

Le même soir je téléphonai à mon frère. Avec sa largeur d'esprit il ne fut pas lent à prononcer un **nihil obstat**. Il me déclara: "En dépit des attaques dont j'ai été l'objet, je garde admiration pour M. Bourassa et je continue à lire le **Devoir**. Tu es libre d'accepter cette invitation si tu en as le désir".

Le 13 janvier 1920, je pris part à cette manifestation au Monument National et j'essayai de montrer l'oeuvre intellectuelle et morale accomplie par le **Devoir**.

●

1920. ANNEE DE L'ADOPTION de la première charte civile de l'Université de Montréal. Avocat de cette institution, j'avais été chargé de la représenter devant les comités de la Législature et de m'occuper de la partie légale.

Le projet de loi fut soumis à l'étude d'un comité présidé par Mgr Emard, alors évêque de Valleyfield. Après délibération le comité approuva le projet. Une fois rendu public, tapage. M. Bourassa, se faisant l'écho de certaines personnes, critiqua dans le **Devoir**, ce projet de loi. La raison? Il ne manifestait pas suffisamment le caractère catholique de la nouvelle institution. Des amendements furent préparés, notamment celui reproduit à l'article 9 de la loi: "L'Université a pour objet de donner, conformément aux principes catholiques, l'enseignement supérieur dans ses facultés et ses écoles professionnelles"; celui qui constitua l'article 17 de la loi, article accordant à l'archevêque de Montréal et à ses suffragants la surveillance de l'intégrité de la doctrine, la pureté de la morale et leur reconnaissant à cet égard autorité suprême, décision finale et sans appel. Ces dispositions se retrouvent aux articles 7 et 38 de la loi actuelle régissant l'Université de Montréal, loi sanctionnée le 29 mars 1950, entrée en vigueur le 5 juin 1950 (14 George VI, chapitre 142).

Ainsi modifié, le projet devait être soumis à la Législature. Un soir, Mgr Georges Gauthier me fit venir à l'archevêché. Découragé? Ce grand évêque l'était presque. Que d'efforts il avait accomplis pour faire naître cette université montréalaise. A cette époque, chaque faculté et école constituait des corporations distinctes. La charte de la Faculté de droit remontait au 24 juin 1892. Grâce à sa parole convaincante, à son doigté, à la très grande popularité dont il jouissait chez les laïcs, il avait réussi à faire consentir ces facultés et écoles à l'abandon de leur charte respective et à entrer dans le rang unique qui devait constituer l'Université de Montréal. Je n'ai pas oublié le soir où il vint demander ce sacrifice au conseil de la Faculté de droit. Celle-ci, grâce à une prudente administration, avait une imposante réserve de fonds. Devions-nous tout abandonner? Garder certains privilèges pour les anciens professeurs? Quelques collègues penchaient vers l'affirmative. En dix minutes, Mgr Gauthier fit s'envoler cette opposition et, à la demande de son doyen, sir Horace Archambault, la Faculté renonça à sa charte, abandonna ses réserves d'argent à la nouvelle institution, sans rien exiger en retour.

Le 8 mai 1919, Sa Sainteté Benoit XV avait émis un rescrit accordant l'indépendance complète à la succursale montréalaise de l'Université Laval. Mais il fallait obtenir la reconnaissance civile de la nouvelle corporation. Rédaction du projet de loi, discussions à son sujet, modifications. Et certaines gens n'étaient pas satisfaits.

Mgr Gauthier me dit: "Que dois-je faire en face de ces nouveaux obstacles? Certains collègues de l'épiscopat, après m'avoir secondé, m'abandonnent; des religieux font la guerre à notre projet, le **Devoir** est en tête de la lutte. Je vous demande de voir M. Bourassa et d'essayer de lui faire abandonner son opposition".

J'eus plusieurs entrevues avec le directeur du **Devoir**. Une dernière, à sa résidence Avenue du Parc. Je lui expliquai le projet de loi, lui représentai que les modifications apportées au premier projet reconnaissaient clairement le caractère catholique de l'institution ainsi que la suprématie des évêques de la province ecclésiastique de Montréal. M. Bourassa restait silencieux. Comme dernier argument je lui dis: "Voilà soixante-quinze ans que nous essayons d'avoir à Montréal une université indépendante, à caractère catholique et français. Tous nos évêques montréalais, notamment Mgr Bourget, Mgr Bruchési, Mgr Gauthier ont multiplié dans ce sens leurs efforts. Si cette loi n'est pas adoptée cette année, je crains que nous attendions une cinquantaine d'années avant d'avoir pareille opportunité. En fin de compte que voulez-vous? Aider à la fondation de cette Université ou tuer le projet?"

Bourassa se leva et, se plaçant près de son foyer, les mains derrière le dos, il répliqua: "Je crois qu'il vaut mieux tuer le projet". "Vous avez tort", lui dis-je en prenant congé. "Vous demeurez toujours le même. Quand une idée vous tient, il ne vous est plus possible de la modifier, de l'adapter aux circonstances. Malgré votre opposition et celle de vos conseillers, la Législature adoptera cette loi".

Je vis le premier ministre sir Lomer Gouin et lui fis part de nos difficultés et de mes démarches pour essayer de les aplanir.

Pour faire face à cette opposition nouvelle, Mgr Gauthier avait formé un petit comité de sept membres, chargés d'étudier de nouveau et d'approuver, s'il y avait lieu, le projet tel que modifié. Sir Lomer Gouin me dit: "Faites approuver votre projet ainsi modifié par ce nouveau comité et la Législature l'adoptera".

Nouvelles manoeuvres. Eugène Lafontaine, ancien juge en chef de la province, Auguste Richard, bienfaiteur de l'Université, faisaient partie de ce comité. Mais sept personnes réunies autour d'une table! Il y avait risque de discussions et d'atermoiements.

Le comité des bills publics commençait ses séances à dix heures du matin. Notre projet de loi était en tête de la liste. Je convoquai les sept membres de ce comité à l'Hôtel du gouvernement à Québec, quinze minutes avant l'ouverture du Comité. Tous se hâtèrent de prendre connaissance de la loi et des amendements. Sans discussion j'obtins leur approbation écrite que je remis à sir Lomer Gouin, président du Comité des bills publics. Et le 14 février 1920 la Législature sanctionna la Loi constituant en corporation l'Université de Montréal.

M. Bourassa ne continua pas sa lutte. Tous savent la publicité que, depuis 1920, le **Devoir** donna à l'Université de Montréal et l'aide très précieuse que ce journal lui apporta.

●

1931. — M. BOURASSA ENTRE dans mon étude d'avocat. "Paul Saint-Germain vient d'être nommé juge à la Cour d'appel. Voulez-vous le remplacer, devenir mon conseiller juridique et celui du **Devoir**?" — "Volontiers", fut ma réponse. Depuis, nos relations professionnelles se sont continuées, dominées par l'amitié qui me lia à M. Bourassa, à Georges Pelletier, à Omer Héroux, à Louis Dupire, aux dirigeants actuels de ce journal, collaboration que continue et que continuera, j'espère, mon fils Jacques.

●

M. BOURASSA ME RACONTA l'entrevue qu'il eut à Rome, en novembre 1926, avec Sa Sainteté Pie XI, notamment les remarques que le Souverain Pontife lui avait faites relativement au nationalisme. Dans les articles qu'il écrivit et dans quelques-unes de ses conférences, après cette entrevue, il parut parfois présenter sous une lumière atténuée certains aspects de notre destin national. Je lui en exprimai mon étonnement. "Vous étiez d'absolue bonne foi quand vous avez publié autrefois vos écrits et prononcé vos discours. Il se peut qu'après soixante-dix ans de vie hommes et choses vous apparaissent sous un autre jour. Faut-il pour tout cela revenir en arrière? Je souhaite que vous n'imitiez pas maints hommes politiques qui consacrent la dernière partie de leur existence à essayer d'expliquer la première." Il se borna à répondre: "Que voulez-vous? J'ai des responsabilités que vous et d'autres vous n'avez pas". Toujours chez cet homme une même droiture de caractère, une même sincérité, un sens profond du devoir.

●

20 MAI 1941. — CONFERENCE de Bourassa à la salle du Plateau, au profit des Moniales bénédictines de Sainte-Marie des Deux-Montagnes. L'on me demanda de le remercier. Tâche difficile. Comment retenir l'attention d'un auditoire quand Bourassa avait terminé un discours ou une conférence? Lui présenter des compliments sans provoquer son rire moqueur ou une réplique sans réplique?

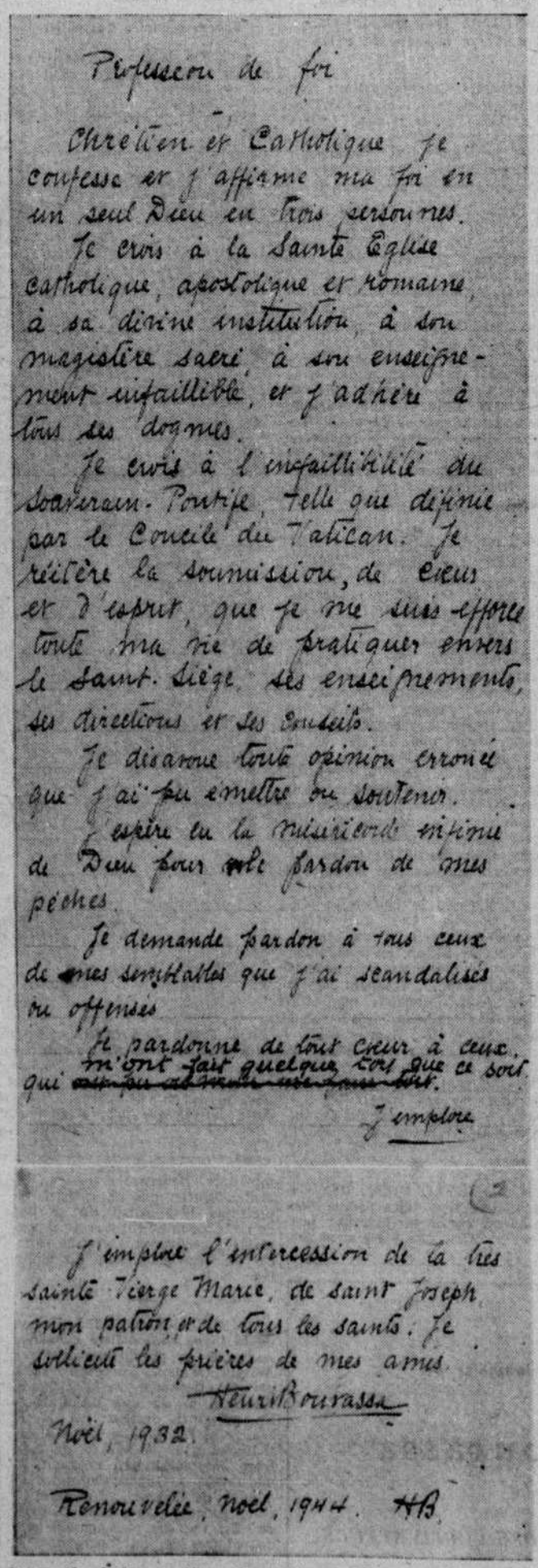
Je rattachai cette conférence de mai 1941 à la longue chaîne, aux anneaux solides et brillants, reliant les unes aux autres toutes les années vécues par M. Bourassa. Je rappelai le privilège qu'avaient eu les hommes de ma génération d'apercevoir, au temps de leur jeunesse, au premier rang des hommes politiques, la haute et incomparable personnalité d'Henri Bourassa, s'imposant à l'admiration de ses concitoyens par une haute tenue morale, la lumière de son esprit, la force de son caractère, son patriotisme éclairé, ses visions prophétiques, si sincères et si lucides, l'un des fils dont la race française a raison d'être fière. Je rappelai à M. Bourassa cette page où Pascal, scrutant la dignité des grands, met en regard les "grandeurs d'établissement" et les "grandeurs naturelles", par les premières — honneurs attachés à certains états, manifestés autrefois par les oripeaux de la noblesse, aujourd'hui par les titres et les rubans; les "grandeurs naturelles", qui, indépendamment de la fantaisie des hommes, tiennent à la supériorité qu'un être humain ne doit, après Dieu, qu'à lui-même. Les "grandeurs d'établissement" s'accompagnent trop souvent extérieurement de politesse et, intérieurement, de mépris; les "grandeurs naturelles" ne sont l'objet que d'estime et d'admiration.

L'auditoire comprit quelles grandeurs marquèrent la vie de Henri Bourassa.

●

QUELQUES ANNEES PLUS TARD, à la résidence de M. Bourassa, rue Holyrood. Après lui avoir donné l'opinion juridique qu'il voulait avoir, nous causâmes. Regards sur le passé, vue du présent; pensées vers les lendemains. Ce soir là mon pessimisme (cette fée qui se plaça près de mon berceau et qui depuis n'a pas cessé de m'accompagner) prit le dessus. Mes réflexions étaient plutôt amères. Je n'envisageais que dangers et inquiétudes pour l'avenir. Bourassa, d'une voix que je ne lui connaissais pas, d'une voix douce, aimable, fraternelle, s'appliqua à relever mon courage, à me montrer qu'il y avait encore en ce monde des choses nobles et belles, des choses pour lesquelles il fallait continuer de lutter. Il ajouta: "Voyez votre situation et la mienne; nous avons suivi des routes diverses; nous n'avons pas toujours partagé les mêmes idées. Et pourtant, malgré ces divergences de vues, nous sommes devenus et nous demeurons deux amis".

Antonio PERRAULT,
ancien bâtonnier de la province de Québec.



Profession de foi

Chrétien et Catholique je confesse et j'affirme ma foi en un seul Dieu en trois personnes.

Je crois à la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine à sa divine institution, à son magistère sacré, à son enseignement infaillible, et j'adhère à tous ses dogmes.

Je crois à l'infaillibilité du Souverain Pontife, telle que définie par le Concile du Vatican. Je réitère la soumission de cœur et d'esprit que je me suis efforcé toute ma vie de pratiquer envers le Saint-Siège, ses enseignements, ses directions et ses conseils.

Je désavoue toute opinion erronée que j'ai pu émettre ou soutenir.

J'espère en la miséricorde infinie de Dieu pour le pardon de mes péchés.

Je demande pardon à tous ceux de mes semblables que j'ai scandalisés ou offensés.

Je pardonne de tout cœur à ceux qui m'ont fait quelque tort que ce soit.

J'implore

j'implore l'intercession de la très sainte Vierge Marie, de saint Joseph mon patron et de tous les saints. Je sollicite les prières de mes amis.

Henri Bourassa

Noël, 1932.

Renouvelée, noël, 1944. HB

Autographe de la magnifique "profession de foi" rédigée par M. Bourassa en 1932 et renouvelée en 1944. Les lecteurs du "Devoir" l'ont déjà lue dans l'édition du 2 septembre 1952.

L'AUTOBIOGRAPHIE DE HENRI BOURASSA

Qui était cet homme ?

Ses antécédents et sa jeunesse, comme il les a lui-même résumés dans sa première conférence-mémoires, au Plateau, le 13 octobre 1943 — Texte inédit

Tout homme, quel qu'il soit, est le produit de son hérédité, de son éducation et des circonstances qui ont entouré sa jeunesse, préparé le développement de son intelligence. Cela vous permettra de conclure que si j'ai fait quelque chose de bien dans ma vie, je le dois surtout à d'autres, et que les bêtises que j'ai faites, et elles sont nombreuses, j'en fais mon mea culpa.

Vous n'ignorez pas que je suis le petit-fils de Louis-Joseph Papineau. Un jour, M. Laurier écrivant à un de ses amis disait: "Bourassa m'explique Papineau, et Papineau m'explique Bourassa." Il y a un peu de vrai là-dedans, mais pas autant que M. Laurier le croyait, ce qui est assez naturel parce qu'il ne connaissait Papineau que par son rôle politique.

En réalité, je ne tiens de mon grand-père que le tempérament oratoire et une invincible indépendance de caractère, une incapacité congénitale de dire ce que je ne pense pas et de ne pas dire ce que je pense.

Respect de Papineau pour la foi des siens

Par bonheur pour moi, et j'en remercie Dieu tous les jours, je n'ai pas subi l'influence des idées de Papineau en matière religieuse. Il avait perdu la foi et cessé de pratiquer sa religion au Séminaire de Québec. Il a vécu et il est mort sans pratiquer sa religion, ou plutôt ayant perdu toute religion. Mais je tiens à dire, et je lui ai une dette



LE PERE et LA MERE: Napoléon Bourassa et son épouse, Azélie Papineau, vers 1864, soit environ quatre ans avant la naissance d'Henri Bourassa

de reconnaissance à cet égard, qu'il a pratiqué toute sa vie le plus profond respect pour la foi de sa femme, de ses enfants et de ses petits-enfants, et pour la foi du peuple qui avait confiance en lui.

Deux exemples. Dans le cadre intime de la famille d'abord. Vers 1850, il perdit un fils qui donnait de hautes espérances, un garçon de 20 ans à qui l'on prédisait un brillant avenir, et qui est venu mourir au manoir de Monte-Bello. Et c'est son père qui l'a préparé à la mort en lui faisant chaque jour des lectures pieuses. Et quand les derniers moments furent bien près, mon vieil oncle paternel, curé de la paroisse, qui allait voir mon oncle maternel tous les jours lui dit : "Gustave, je vous apporterai demain le bon Dieu".

En reconduisant le curé, Papineau lui dit : "Père Bourassa, trouvez-vous que mon fils est assez bien préparé pour recevoir un si grand sacrement ?" Le curé se retourna d'un air surpris, et Papineau reprit avec un sourire triste : "Vous vous étonnez de m'entendre parler ainsi, je n'ai pas la foi, mais mon fils l'a et je tiens à ce qu'il meure dans la plénitude de sa foi."

Quant au peuple qui l'entourait, Papineau, pendant les longues années qu'il a vécues dans sa retraite de Monte-Bello, n'a jamais manqué d'assister à la grand-messe le dimanche, et de suivre la procession de la Fête-Dieu. A 85 ans, il faillit mourir d'insolation parce qu'il avait suivi la procession. Pose, direz-vous ? Non, tout le monde savait, mais comme il disait à son curé : "J'ai le devoir de donner le bon exemple à votre peuple, car j'ai le malheur d'avoir perdu la foi mais je sais que la foi est un grand préservatif pour la famille et le caractère d'un peuple."

Chose étrange, je crois même que dans un de vos cours, M. Groulx, vous l'avez signalé. Papineau a reproché au jeune parti rouge de 1850 de faire de l'anticléricalisme, car, disait-il, n'oubliez pas que l'influence du clergé chez nous est un préservatif moral et social — je ne vous donne pas les mots mais l'idée. En d'autres termes, Papineau était un incrédule et un clérical. Vous voyez que du côté des idées, je n'ai rien reçu de lui.

Du reste, je n'avais que 3 ans quand il est mort, mais je m'en rappelle comme d'hier; je me rappelle avant cela; je n'avais pas encore mes 3 ans quand le matin après le petit déjeuner, il marchait de long en large; je me dépêchais de me lever pour le prendre par la main; je revois le monte-charge qui apportait le déjeuner de la cuisine; la salle, la chambre où mon grand-père est mort et où on nous a conduits recevoir sa dernière bénédiction.

Mais ce n'est pas là que j'ai puisé mes idées.

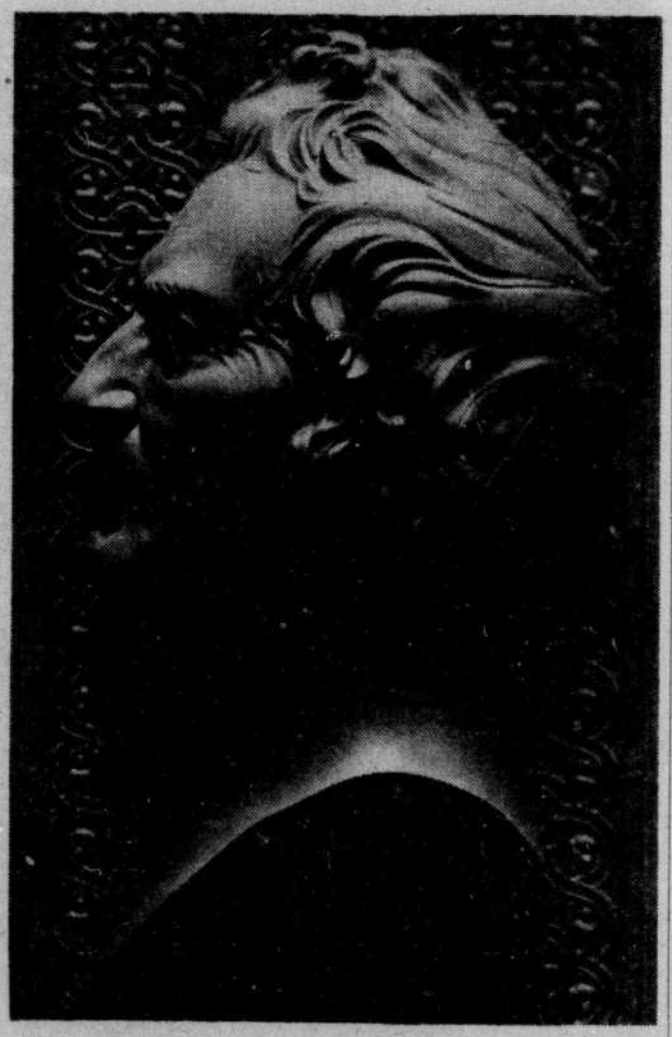
Les origines du côté paternel

Du côté paternel, les origines sont plus modestes, mais assez intéressantes. Mon grand-père Bourassa partit pour les Etats-Unis à l'âge de 14 ans et prit du service dans une famille de presbytériens où il apprit à lire dans une bible protestante et à écrire en anglais; il n'a jamais su écrire en français. J'ai hérité de sa bible protestante. Dans un moment de scrupule, je l'ai jetée au feu. Mon curé m'a dit : "Vous avez eu bien tort, vous auriez pu obtenir la permission de la conserver et c'était un souvenir."

Il est revenu au Canada vers l'âge de 25 ans et il a complètement défriché trois terres de 336 arpents — en bois debout et en marécages — au bout de L'Acadie. En politique, c'était non seulement un conservateur, mais au temps des émeutes de '37 c'était un "chouayen"; il avait horreur de la révolte et il était partisan de la répression — modérée bien entendu. Ce qui compliquait la situation, c'est que son fils François est allé rejoindre les révoltés et qu'il a été obligé de se réfugier aux Etats-Unis.

Ces notes autobiographiques sont empruntées textuellement à la première des conférences-mémoires qu'il a prononcées au Plateau en 1943. On a simplement retranché les passages ou les phrases qui ne se rapportaient pas directement au sujet, et intercalé des sous-titres puisés dans le texte même.

PAPINEAU



Médaillon de Louis-Joseph Papineau fait par son gendre, Napoléon Bourassa (père d'Henri), d'après le masque mortuaire

Ce fils fut pendant 42 ans député du comté de Saint-Jean. Il a été élu député quand le comté a été créé et s'est retiré quand le comté a été rattaché à Iberville. Le bonhomme était intéressant. Lui savait lire et écrire, mais il a siégé 42 ans au Parlement sans jamais apprendre l'anglais. Sir John Macdonald, qui était très intelligent et qui aimait les types originaux, allait souvent causer avec le bonhomme qui était toujours à son siège. Avant la Confédération — de 1854 à 1867 — à peu près la moitié des discours se faisaient en anglais, mais après 1867, les neuf dixièmes des discours étaient en anglais. Un jour sir John va le trouver et lui dit : "Comment se fait-il que vous êtes toujours à votre siège, vous qui ne comprenez pas l'anglais ?" François Bourassa répondit : "C'est pour ça que je reste ici, si je les comprenais je m'en irais."

Mon grand-père, le vieux "chouayen", fut élu au premier conseil de comté organisé sous la loi municipale vers les 1840-50. Comme il aimait à se rendre compte des choses, il venait à Montréal consulter M. La Fontaine qui était déjà pas mal en vedette; le vieux François Bourassa n'aurait pas consulté Louis-Joseph Papineau. La Fontaine s'était pris d'amitié pour lui, ce qui a créé des relations entre La Fontaine et mon père.

Mon père, un homme charmant

Quand mon père, jeune artiste, séjournait à Rome, M. La Fontaine, après avoir quitté le pouvoir, est allé faire un voyage en Italie et mon père lui a servi de cicerone. La Fontaine, enchanté de trouver ainsi un compatriote et le fils de son vieil ami, lui a raconté bien des choses. Mon père, tout jeune et ayant des illusions — il en a eu toute sa vie — lui avait demandé: "M. La Fontaine, votre démission a dû créer une grande sensation, un mouvement considérable ?" La Fontaine, qui n'était pas imaginatif, répondit : "Mon enfant, le seul mouvement que j'aie constaté, c'est celui de mes amis qui voulaient prendre ma place."

De mon père, un homme charmant, je ne tenais à peu près rien, aucun de ses talents, sauf — je l'ai constaté dans mon premier voyage d'Europe — un goût inné pour les choses de l'art — un goût de sauvage — pour la musique, la peinture, etc. Au point de vue politique, non; mon père disait avec son sourire un peu triste et un peu ironique : "Je n'aime pas les couleurs vives, ni en peinture ni en politique." Comme j'étais déjà de couleur très vive mon père me modérait, sans jamais chercher à s'imposer; il a contribué souvent à me faire mettre de l'eau dans mon vin, et à porter des jugements plus équitables sur mes adversaires politiques.

Ma tante

Dans toute carrière d'homme il faut chercher une influence de femme. J'avais une vieille tante, soeur aînée de ma mère, qui tenait déjà le ménage de son père veuf depuis six ans. Ce n'était pas une petite tâche; le manoir de Monte-Bello, en comptant le personnel, les invités qui se succédaient, etc., c'était 20 à 25 personnes en permanence. Ma tante, une naine de trois pieds quatre pouces, menait tout cela au bout de la baguette. Levée à 4 heures du matin, elle grillait et moulait le café du matin tous les jours; elle n'aurait pas accepté qu'on bût du café grillé de la veille.



BOURASSA, à quatre ans

Le déjeuner était préparé et dans l'intervalle elle avait eu le temps de me préparer mon gruau qu'elle portait à ma chambre. Je vois encore le petit pot; elle avait soin qu'il n'y eût pas un seul grumeau. A 8 heures moins 5 la cloche sonnait; le déjeuner était à 8 heures, le dîner à midi et le souper à 6 heures, au grand désespoir de mon père qui n'a jamais pu s'accoutumer à une vie réglée.

Cette petite bonne femme ne connaissait que trois livres : la Bible, Walter Scott et Fenimore Cooper; c'est d'elle que je tiens mon amour de la Bible et de Walter Scott. Elle nous avait élevés dans le culte de Pie IX et de Mgr Bourget; et en même temps dans l'horreur des conservateurs.

Je me rappelle comme si c'était hier des funérailles de Cartier. Il était mort en Angleterre, on avait rapporté ses restes et on lui avait fait des funérailles d'Etat, à Saint-Jacques. C'était la paroisse de la famille de sa femme, la famille Fabre. Le convoi a passé devant la maison chez nous, nous habitions rue Saint-Denis, au coin de Sainte-Julie. Ma tante avait fermé les persiennes et nous regardions le convoi: il n'aurait pas été convenable que la maison de Papineau ait donné une apparence de sympathie au convoi de Cartier.

Tout à coup, j'aperçois mon père dans le convoi. Je demande à ma tante : "Est-ce que papa est bleu ?"

(suite à la page 8)



BOURASSA, à douze ans

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

LA CONFEDERATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA

Qui était cet homme ?

(suite de la page 7)

Grand embarras de ma tante; elle répond : "Tu sais, Henri, il y a des bons bleus, pas beaucoup, mais il y en a." Mon père d'ailleurs n'était pas bleu. J'ai toujours oublié, ces choses-là nous reviennent sur le vieil âge, de lui demander pourquoi il avait suivi le convoi de Cartier.

Mes confesseurs, quatre apôtres

Détail plus intime encore, mais que je recommande aux futurs pères et mères : le choix des confesseurs de leurs enfants. Grâce à Dieu, j'ai eu successivement comme confesseurs quatre prêtres très différents, mais des apôtres. Le premier, je le vois encore quand ma tante m'a conduit faire ma première confession, à 4 ou 5 ans; c'était M. Palatin, un vicaire de Saint-Jacques. Je tremblais dans mes bottes. Quand j'ai eu fini j'ai dit à ma tante : "Mais c'est amusant de se confesser !"

Un an ou deux après mon père faisant un séjour prolongé à Paris nous avait mis en pension chez les sourdes-muettes; l'aumônier était un saint prêtre, M. Trépanier; il était marqué de petite vérole, aussi laid qu'on puisse l'imaginer, mais on ne pensait pas à sa laideur tant la grâce de Dieu rayonnait sur cette figure couturée. Je lui en dois une belle chandelle à celui-là.

Après cela j'ai été pendant deux ans et demi élève à l'école du Plateau, l'ancienne, entre les rues Ontario et Sainte-Catherine; on entrait par la rue Ontario. Comme catéchiste nous avions un vicaire de Notre-Dame, M. Saurin. Il nous donnait une heure de catéchisme par semaine. C'est là que j'ai puisé le fondement de toutes mes croyances et de toutes mes pratiques religieuses; c'était clair, simple, pas une parole ne nous échappait. Cette conférence nous était donnée le vendredi et nous en faisions un résumé que nous remettions le lundi. Nous l'apportions à un bon vieux diacre, qui n'avait pu être ordonné parce qu'il était devenu sourd. Selon que nous avions cachet d'or ou cachet rouge, nous recevions toujours un sac de bonbons, ce qui contribuait naturellement à nous fortifier dans la foi.

Enfin, le catéchisme de première communion; un autre vieux vicaire de Notre-Dame, M. Billion, qui avait fait le même catéchisme à mon frère, me l'a fait à mon tour. Je l'entends encore, un des jours de la retraite préparatoire, qui nous lisait d'une voix un peu tremblotante, l'histoire de saint Tharsicius, martyr de l'Eucharistie. Je pourrais presque rapporter ses paroles. Il pleurait, et nous pleurions.

Jeunes pères et mères de famille, vous ne savez pas à quel point la parole d'un bon prêtre, d'un saint prêtre, pénètre dans l'âme d'un enfant à l'époque où se forment les premières convictions, où le coeur commence à se dilater avant que les passions mauvaises ne viennent couvrir ce qu'il y a de bon, de vrai; vous ne savez pas à quel point ces paroles-là sont salvatrices, combien plus tard, quand viennent les orages de la vie, un souvenir, une parole prononcée 10 ans, 15 ans, 20 ans auparavant peut contribuer à sauver une âme.

Monsieur André

Mes études régulières se terminaient en 1882 à l'école du Plateau. Le reste de ce que j'ai appris, je le dois à celui que j'appelle mon père spirituel, Frédéric André, un des types les plus intéressants que j'aie rencontrés de ma vie. Son père avait été notaire royal à Paris, lui avait étudié au Collège de Chartres; ils avaient été très à l'aise et dans sa jeunesse il avait le goût des aventures. Venu aux Etats-Unis, il avait pris du service comme aide-chirurgien pendant la guerre de sécession; il n'avait jamais fait d'études de médecine; j'avais peut-être tort, disait-il, mais quand j'ai constaté que les médecins en chef n'en connaissaient pas plus que moi j'ai fait de mon mieux; je crois que j'en ai sauvé autant qu'eux. C'est là qu'il avait pris le premier contact avec des Canadiens français.

Retourné en Europe il avait enseigné en Belgique; pendant la guerre de 70 il avait été brancardier dans l'armée française. Venu au Canada, il faisait le cours de préparation à Polytechnique et donnait des leçons particulières. Ses deux premiers élèves ont été les évêques Forbes, et j'ai été son troisième élève; c'était un cerveau encyclopédique, une mémoire phénoménale. Il avait le don de faire aimer ce qu'il enseignait.

J'avais eu un bon professeur de grammaire, M. Archambault; il ne connaissait que sa grammaire, mais il la connaissait; mais je détestais l'arithmétique. M. André m'a fait aimer l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, la trigonométrie, même l'histoire naturelle. Héroux a raconté comment j'ai raté mon discours, mais ce n'est pas sur l'histoire romaine; les sujets étaient la harangue de Charles Martel à ses Francs à la veille de la bataille de Poitiers, et les objurgations de Jean Sobieski. Je n'ai jamais été capable d'exprimer des sentiments que je n'éprouve pas, pas plus à 15 ans qu'à 75 ans; je ne me sentais pas Charles Martel, je ne me trouvais pas Jean Sobieski; j'ai mis trois ou quatre phrases banales, et M. André m'a dit : "Mon cher Henri, vous êtes un bon enfant, vous n'êtes pas bête, mais vous ne serez jamais un orateur." J'avais renoncé à être orateur.



UNE PEINTURE DE NAPOLEON BOURASSA, vers 1880: sa fille, Adine (17 ans), et son fils, Henri (12 ans). Le garçon fait ses études primaires, puis deviendra bientôt élève du professeur André. — Toutes les photos de Bourassa exprimeront cet air rêveur (voir plus loin une photo de 1887), jusqu'au moment où la politique révélera ses prodigieuses qualités d'homme d'action; alors le regard sera direct, presque pointu

Polytechnique et Holy-Cross

Je suis entré à Polytechnique en 85. Je me suis jeté dans les mathématiques, j'étais devenu fort en algèbre; mais au mois de janvier j'étais éreinté. Après avoir passé l'été à Monte-Bello, mon père m'a envoyé l'automne suivant au Collège Holy-Cross à Worcester. Mon père a eu raison. C'est bon de sortir de son trou. C'est un beau trou, la province de Québec, mais c'est un trou. Quand on ne sort jamais de chez soi, on ne voit pas autre chose que son coin. J'étais le seul élève de langue française dans ce collège, où on avait des attentions pour moi à cause de mon isolement, parce que je ne parlais pas beaucoup l'anglais. Ce séjour m'a fait comprendre certains aspects de l'organisation catholique.

Je suis revenu ensuite à Monte-Bello. Et je demande aux journalistes d'écrire Monte-Bello en deux mots. Un abbé a soutenu qu'il fallait l'écrire en un seul mot parce que Louis-Joseph Papineau avait fait amitié avec le duc de Montebello et qu'il avait appelé le manoir en souvenir de ce personnage. C'était très ingénieux, mais c'était faux; Papineau a fait écrire Monte-Bello en deux mots pour que ce soit différent du nom du duc.

Mon grand-père était mort depuis longtemps, et remplacé par son fils, qui était le fils de son père dans l'ordre de la nature, et avait hérité de tout ce qui était mauvais, mais rien de ce qui était bon. Un type original. Il s'est mis protestant pour ne pas payer sa taxe d'église.

L'oncle Médard Bourassa, un Castor

Le curé de la paroisse était toujours mon oncle paternel, Médard Bourassa. Il avait été une des premières recrues des quatre Oblats venus en 1841. C'était un petit homme robuste et tout le portrait de son père; tandis que mon père était le portrait de sa mère. On avait commencé par envoyer mon oncle aux missions sauvages du lac Saint-Jean. En revenant de ces missions, mon oncle fut mis à l'oeuvre des chantiers dont il fut l'un des premiers missionnaires. Vous n'avez pas d'idée de ce qu'était l'état moral des chantiers à cette époque. Mgr Bourget, l'homme d'Eglise par excellence du Canada, l'homme qui a vu tous les maux, qui a cherché, et souvent trouvé le remède à chaque mal, avait compris la nécessité de l'apostolat des chantiers et il l'avait confié aux Oblats. Mgr Guigues avait plus tard sécularisé quelques-uns de ces religieux, notamment mon oncle, et l'avait nommé curé de Monte-Bello.

C'était un vieux Castor. On appelait ainsi un groupe de catholiques laïques et ecclésiastiques absolument dévoués à Mgr Bourget, et aussi à Mgr Laflèche de Trois-Rivières, mais surtout à Mgr Bourget, et qui ont inspiré la **Vérité** de Québec et ont présidé à la fondation de l'**Etendard.** Mon oncle recevait tout cela et par-dessus le marché, chose curieuse, il avait une fort jolie bibliothèque — je l'ai en grande partie chez moi — et c'est chez lui que j'ai appris à lire Louis Veuillot et Joseph de Maistre.

C'est là, dans la bibliothèque et dans la lecture de l'**Univers,** que j'ai puisé pour toujours mes notions sur le rôle de l'Eglise dans la société, sur les relations qui doivent exister entre l'Eglise et les chefs civils. En même temps, j'étais en politique rouge vif. Je n'avais rien pris du côté conservateur, ce qui faisait dire à M. Laurier : "Bourassa, c'est un monstre, c'est un Castor rouge; je n'en ai jamais connu d'autres."

Succession enchevêtrée

Ce n'est pas tout. Je ne me contentais pas de lire. Je recommande cela aux jeunes gens; c'est là que j'ai pris un contact intime et vécu avec tous les problèmes de notre paysannerie. Mon grand-père avait laissé une succession enchevêtrée au possible. Nous héritions pour moitié, mon vieil oncle pour l'autre moitié. Ça ne simplifiait pas les choses d'avoir affaire à cet oncle. Seulement en arrérages de rentes il y avait dans notre part pour $50,000. Mon grand-père tenait pas mal ses comptes, mais sur des petits bouts de papier.

C'est un esprit de famille mal placé que d'employer des parents incapables et stupides sous prétexte que c'est le neveu ou l'oncle, au lieu de prendre des étrangers compétents. C'étaient les écuries d'Augias. Je me suis mis là-dedans; j'ai été de porte en porte chez les habitants; je leur ai fait sortir leurs reçus et leurs contrats. Ça m'a donné une bonne connaissance de leurs problèmes, et en causant avec les gens de la campagne, j'ai pris contact avec les questions municipales.

Mon vieil oncle, qui avait le secret d'emmêler tout ce qu'il touchait, avait trouvé moyen de faire trois procès avec les municipalités scolaire et rurale. Mon père ne croyait pas qu'il pouvait sacrifier les intérêts de ses enfants et les procès continuaient.

J'ai été voir les habitants et j'ai réussi à leur faire accepter un règlement. Aidé de mon curé, de mon père et des habitants, nous avons mis le vieil oncle dans son coin, et nous avons réglé. C'est là que j'ai fait ma popularité. Ce que les gens ont aimé, c'est que je comprenais leurs affaires, et qu'en m'occupant des affaires de ma famille, je m'occupais des leurs.

Maire à 21 ans

On avait voulu m'élire maire à l'âge de 20 ans. Je leur ai expliqué que d'après le Code je n'avais pas le droit de l'être avant 21 ans. Alors ils m'ont élu à 21 ans. Cela m'a préparé à la vie publique. J'étais encore terriblement inexpérimenté. Vous en jugerez par ce fait. Quand au conseil du comté d'Ottawa, où la majorité était conservatrice, on a voulu, à la mort de sir John Macdonald, proposer un vote de condoléance, je m'y suis opposé, j'ai dit qu'on n'avait pas d'affaire à exprimer des sympathies pour un homme qui avait fait pendre Riel. Vous avez là la clef de mes débuts politiques : l'affaire Riel.

Naturellement, je commençais à prendre un peu part aux élections. En 1887 avait lieu une élection partielle provinciale dans le comté d'Ottawa. Je soutenais le candidat de Mercier et c'est à cette occasion que j'ai fait sa connaissance intime. Après son succès Mercier a commencé à gonfler. Quand est arrivée l'élection de 1890, je trouvais les rouges de Québec insupportables de vanité, je trouvais qu'ils avaient besoin d'une leçon. J'ai cherché à faire surgir un candidat libéral indépendant dans le comté. Je n'ai pas réussi, mais cela avait attiré l'attention. A l'élection de 1890, j'ai fait opposition ouvertement, mais ça n'a servi à rien. J'ai combattu en 1892 le coup d'Etat d'Angers. Autant j'avais combattu Mercier au faîte de sa puissance et de sa vanité, autant j'ai trouvé que c'était un précédent dangereux quand Angers l'a congédié. On venait alors de diviser le comté d'Ottawa en deux : Wright et Labelle. J'avais contribué en 1891 à faire élire comme député d'Ottawa Charles Devlin, un bon Irlandais qui a travaillé pour nous et qui ne reniait pas sa race ni sa religion. Devlin se présenta dans Wright et moi dans Labelle.

Dans la politique par la porte de devant

Je le confesse, j'avais grande envie d'aller au Parlement. Tout mon sang de parlementaire bouillonnait, mais je voulais entrer par la porte de devant et sans avoir d'entrave aux pieds. J'ai réuni les principaux libéraux de mon comté et je leur ai dit : "On m'a offert la candidature, je suis prêt à accepter, mais à deux conditions : je me réserve le droit de voter pour ou contre mon parti selon mes convictions, et afin de pouvoir le faire je ne veux pas qu'il entre dans mon comté un sou du fonds

(Suite et fin à la page 9)

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

INTERVIEW DE M. GEORGES De VARENNES

Souvenirs d'un gars de Papineauville

par Pierre VIGEANT

M. Georges de Varennes, architecte, est surintendant adjoint à l'inspection des bâtiments à l'hôtel de ville de Montréal. Ce n'est pas un contemporain de Bourassa, il s'en faut de beaucoup, mais il a été élevé à Papineauville, au coeur du pays des Papineau et des Bourassa. Son père, notaire et registrateur du comté pendant 44 ans, était un ami et un partisan de Bourassa et l'a reçu bien des fois chez lui. Il a entendu des discours de Bourassa quand il n'était encore que gamin et déjà curieux.

M. de Varennes nous parle longuement du manoir seigneurial des Papineau.

Le manoir de Monte-Bello

C'était le lieu d'excursion tout indiqué, nous dit-il, *toutes les fois que nous avions de la visite. Je suis allé au château avec mon père quand j'étais enfant alors qu'il visitait Amédée Papineau. J'avais aussi visité le charnier de la famille qui se trouvait à quelque distance du manoir et où l'on pouvait apercevoir encore les immortelles desséchées déposées sur la tombe de Louis-Joseph Papineau.*

Le premier établissement de Joseph Papineau, seigneur de la Petite-Nation, se trouvait sur l'île Roussin, mais on finit par l'abandonner en raison des glaces qui interrompaient les communications tous les printemps. C'est alors que Louis-Joseph Papineau construisit le manoir sur le promontoire de Monte-Bello. Dans le parc se trouvait un pin gigantesque, dont le tronc était si gros que trois hommes pouvaient à peine l'enserrer, et dont le bouquet dépassait d'une centaine de pieds toute la forêt environnante. Il est disparu au cours des grands travaux qui ont transformé le manoir et le domaine, vendus au Pacifique Canadien, il y a une vingtaine d'années, par les héritiers de Papineau, et qui en ont fait le Seigniory Club *et l'établissement chic de Lucerne-en-Québec.*

Bourassa revenait périodiquement au pays de sa jeunesse. Toutes les fois qu'il y avait un piquenique à Papineauville, il était invité à prononcer un discours. La voix de l'orateur remplissait les bosquets et les auditeurs buvaient ses paroles. M. de Varennes se rappelle tout particulièrement un ralliement où l'on avait invité le sénateur Philippe Landry qui rentrait d'Angleterre où il était allé plaider la cause des écoles françaises de l'Ontario. L'affluence de gens venus de l'Ontario autant que du Québec fut telle qu'il y avait congestion sur toutes les routes environnantes et que les traverses de chalands sur la rivière Outaouais étaient désorganisées. Bourassa avait participé à cet hommage au sénateur Landry.

Conférence à Windsor

M. de Varennes se souvient également d'une conférence prononcée par Bourassa, à Windsor, vers 1925, alors qu'il était établi pour un temps dans la région. Après avoir été reçu au Club LaSalle, qui groupait l'élite bilingue de Windsor et de Détroit, il fut reçu par la Chambre de Commerce de Windsor à un *country club* sur les bords du lac Saint-Clair. Comme officier du Club LaSalle, il assistait à cette conférence prononcée en anglais où Bourassa ne ménagea pas les vérités à ses auditeurs. Il n'en remporta pas moins un éclatant triomphe puisque ses auditeurs montaient debout sur les tables pour l'applaudir et s'écrier: *Why don't we have more men like him in Parliament?*

M. de Varennes, qui à ce moment n'avait pas vu le conférencier depuis près de dix ans, eut l'agréable surprise de voir Bourassa le reconnaître sur la rue, à Windsor, et s'écrier, tant il avait la mémoire des figures et des noms: "Tiens! le fils de mon excellent ami, le notaire De Varennes."

La Ferme Bonsecours

Bourassa n'a pas fait que de la politique dans le comté de Labelle et plus particulièrement dans la région de Montebello et de Papineauville. M. de Varennes nous révèle qu'il avait monté une sorte de ferme modèle à Montebello, vers 1893-94. — La Ferme Bonsecours. L'entreprise n'aurait cependant pas été un succès et Bourassa aurait abandonné son exploitation agricole après que les épreuves de tuberculinisation des inspecteurs du gouvernement l'eurent privé de tout son troupeau.

Parmi ses amis et partisans se trouvait feu Théotime Bonhomme, un industriel au jugement sûr. Bourassa s'associa à lui et devint l'un des gros actionnaires de la Cie Papineauville-Lumberville où le notaire de Varennes avait également des intérêts. C'est par l'entremise de cet industriel qu'il fut mis en contact avec son frère, Philorum Bonhomme, le fondateur de la Sauvegarde, dont il devint le premier secrétaire-trésorier. Bourassa s'employa à faire souscrire à ses amis des actions de la Sauvegarde et M. de Varennes en conserve quelques-unes qu'il a héritées de son père.

Sur la galerie de Madame Hudon

Le plus vivace des souvenirs que M. de Varennes conserve de Bourassa, c'est celui des assemblées qu'il tenait de la galerie de Mme Hudon. C'était une cousine chez laquelle Bourassa se retirait souvent vers 1901-02. Cette cousine, une Papineau, ne fait pas partie de la branche de Monte-Bello, mais de la branche de Plaisance, c'est-à-dire des descendants de Denis-Benjamin Papineau, le frère de Louis-Joseph. Sa maison se trouvait alors à l'endroit le plus passant de Papineauville, au coin de la rue Principale et de la montée de Saint-André-Avellin. Comme elle tenait à la fois le bureau de postes, le bureau de télégraphe et le bureau de téléphone, les gens y entraient constamment.

Bourassa avait l'habitude de se promener sur la galerie qui s'étendait de trois côtés de la maison. Il saluait les gens et échangeait quelques mots avec certains d'entre eux. Quand Bourassa venait à avoir plus d'un interlocuteur, le ton de la voix montait et la conversation devenait un monologue. Les autres personnes qui sortaient du bureau étaient portées à s'arrêter.

Les gamins, parmi lesquels se range M. de Varennes, se répandaient alors dans le village en annonçant partout que M. Bourassa tenait une assemblée. Ils s'attroupaient au pied de la galerie et les adultes finissaient par accourir à leur tour.

Et c'est ainsi que Bourassa se laissait entraîner à prononcer des discours qu'il n'avait pas prévus.

Hommage à

Henri Bourassa

DUPUIS FRERES, LIMITEE

PREMIÈRE RUPTURE

Pourquoi Bourassa a démissionné en 1899!

Texte de la lettre adressée par le jeune député de Labelle au premier ministre Laurier

Le DEVOIR publie ici un document historique : la lettre fameuse, vieille de cinquante-trois ans déjà, par laquelle Henri Bourassa élevait, contre l'envoi au Sud-Africain du premier corps expéditionnaire canadien, une protestation.

Elle marquait le début d'une campagne qui devait se prolonger pendant des années et qui exigerait pour être convenablement racontée un gros volume d'histoire.

On comprendra que nous ne puissions faire aujourd'hui ce travail.

Mais cette lettre définit les positions premières du grand orateur. Elle projette sur ses campagnes subséquentes une pleine lumière.

M. Bourassa a fait tout un livre fortement documenté, bourré de pièces justificatives, son Que devons-nous à l'Angleterre? *sur le sujet.*

Il y a rappelé et prouvé qu'il continuait simplement l'oeuvre des grands Canadiens de langue anglaise comme de langue française, que sir Richard Cartwright, le propre ministre des Finances de M. Laurier, avait jadis déclaré que nous ne devons à l'Angleterre que le pardon chrétien du mal qu'elle nous a fait; il a pareillement rappelé que l'un des plus grands juristes qu'ait produits le Canada anglais, M. John S. Ewart, avait fait, pour en venir à une conclusion voisine à celle de sir Richard Cartwright, le bilan de nos relations avec l'Angleterre.

En fait, la plupart des esprits libres, avant la guerre sud-africaine (nous faisons naturellement abstraction des impérialistes proprement dits) pensaient chez nous comme Bourassa.

Comme je le lui ai moi-même entendu dire dans son bureau du Devoir, *à François Veuillot, il n'a été que l'homme qui disait tout haut ce que sentaient ses compatriotes.*

Mais la propagande impérialiste avait tout de même fait son oeuvre. Ceux qui accompagnaient dans l'un de leurs voyages aux Maritimes, les pèlerins du Devoir, *se rappellent qu'invité à prendre la parole dans l'Assemblée législative de Halifax, M. Bourassa débuta devant son auditoire mixte, par une tirade qui fit grand plaisir aux uns, mais parut un peu surprendre les autres.*

Ainsi parlait, *continua-t-il*, dans cette salle même *(il précisa la date)*, le plus illustre des fils de la Nouvelle-Ecosse, Joseph Howe, et nous avons tellement rétrogradé que ces paroles, aujourd'hui, vous étonnent et vous scandalisent presque...

Ah! celui-là connaissait son histoire politique et la tradition des anciens Canadiens.

Et comme l'on comprend sa révolte devant cette rupture avec le passé, si lourde de conséquences, que constituait notre intervention en Afrique-Sud.

O. H.

Lettre de M. Henri Bourassa à sir Wilfrid Laurier

A Sir Wilfrid Laurier,
P.C., G.C.M.G.,

Premier Ministre du Canada.

Monsieur le Ministre,

Dans une déclaration publiée le 4 octobre par le *Globe*, de Toronto, vous avez dit, à propos de l'envoi de milices canadiennes au Transvaal:

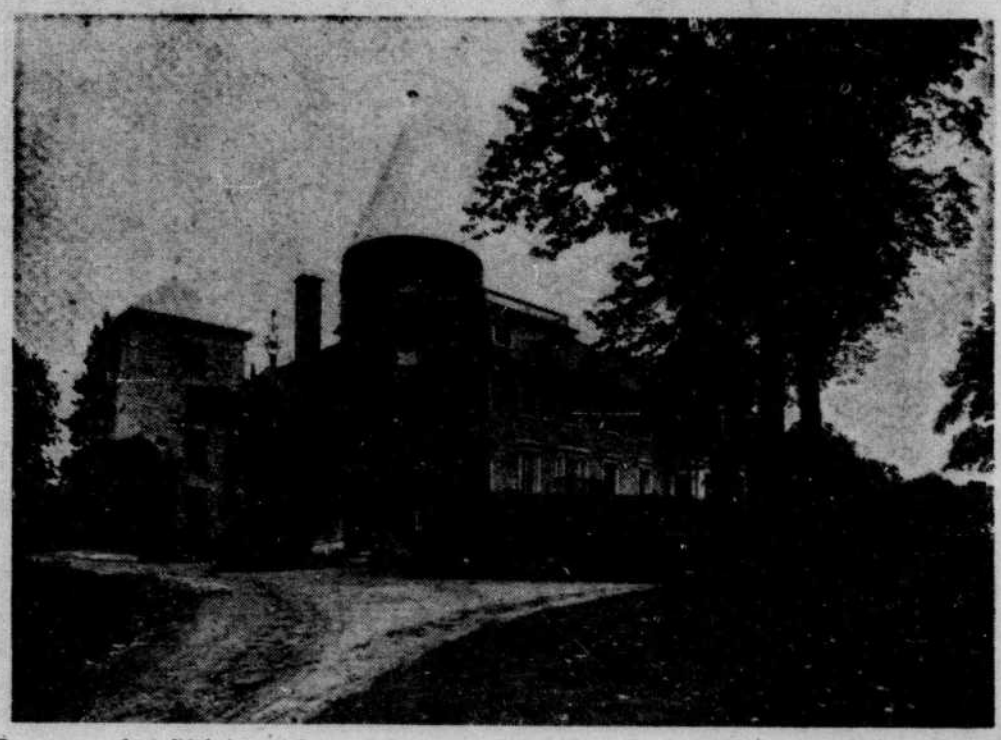
"Suivant mon interprétation de la loi sur la milice, et je puis dire que j'ai étudié cette loi ces jours-ci, nos volontaires sont enrôlés pour la défense du Dominion. Ils forment des troupes canadiennes destinées à combattre pour la défense du Canada... Le Canada n'est pas menacé, et bien que nous puissions désirer envoyer des troupes, je ne vois pas comment nous pouvons le faire. Et, de plus, comment pourrions-nous le faire sans que le Parlement nous votât les deniers nécessaires? Nous ne pourrions rien faire: En d'autres termes, il nous faudrait convoquer le Parlement."

En face de cette déclaration, j'attendais la convocation immédiate des Chambres où chacun des représentants du peuple aurait pu exprimer ses vues sur la situation très grave qui nous est faite en ce moment sans le consentement ni la participation de ceux dont vous tenez le pouvoir.

Au lieu du décret de convocation, les journaux de samedi nous apportent la nouvelle que le ministère fédéral a pris sur lui de constituer un corps de milice volontaire, de les vêtir, de les armer et de les expédier au Sud-Africain, aux frais et dépens des contribuables de ce pays. Et cette démarche sans précédent s'accomplit, non à la demande du gouvernement impérial, mais en réponse à une dépêche du Secrétaire des Colonies acceptant des offres de service

(suite à la page 13)

LE MANOIR DE MONTE-BELLO



Bourassa y vécut, l'été, jusqu'à la mort de son grand-père Papineau (1871). Ensuite sa famille revint quelque temps à Monte-Bello, mais pas au manoir: dans une maisonnette louée par François Bourassa, ou chez le curé, l'oncle Médard Bourassa.

Qui était cet homme!

(Suite de la page 8)

électoral. J'ai le moyen de payer les dépenses électorales légales. Etes-vous prêts à faire mes élections dans ces conditions-là?" Ils ont accepté et ils ont tenu parole.

Je suis venu trouver M. Laurier à Montréal. Il recevait ses visiteurs au bureau de M. Tarte. J'expliquai la situation à M. Laurier: "Etes-vous prêt à m'accepter comme candidat dans ces conditions?" Il était enchanté. L'argent de la Baie des Chaleurs était dépensé et le fonds électoral était mince. Il faut reconnaître à M. Laurier qu'il avait de la largeur d'esprit naturelle.

Quand plus tard je faisais la lutte à Laurier sur la question de la guerre d'Afrique, un jour dans un caucus libéral, un bon rouge de Québec dit: "M. Laurier, vous n'êtes pas capable de le faire taire, ce maudit-là? Il fait des assemblées et les habitants commencent à se monter." Laurier répondit: "Mon cher, je n'y puis rien. Bourassa est dans son droit, il s'est réservé le droit de dire ce qui lui plaît et de voter comme bon lui semble. Voyez-vous, Bourassa fait ses élections à ses frais et dépens, je n'ai pas le droit de le bâillonner." Comme la plupart de ces messieurs n'étaient pas dans ce cas-là, cela a arrêté net la propagande...

Henri BOURASSA

L'HISTOIRE LUI FERA UNE LARGE PLACE

Pierre Vigeant intervioue M. J.-N. Cabana

M. J.-N. Cabana est un fervent admirateur de Bourassa, un vétéran des luttes nationalistes, l'un des plus vieux amis du *Devoir*. Avant de devenir gérant général de la *Sauvegarde* en 1917 et de diriger la réorganisation de cette compagnie canadienne-française, il était courtier en assurances à St-Hyacinthe. C'est là qu'il fit ses premières armes en dirigeant l'organisation électorale des nationalistes qui fit élire Bourassa dans la circonscription en 1908. L'année suivante, il s'occupait de la souscription en vue de la fondation du *Devoir* et c'est M. Samuel Casavant, le facteur d'orgues, qui souscrivait le premier mille dollars.

C'est M. Cabana qui fonda les *Amis du Devoir* et qui en fut le prêmier président. En cette qualité, c'est lui qui présida le banquet du 10ième anniversaire du journal. La fondation des *Amis du Devoir*, deux ou trois ans après la fondation du journal, nous explique-t-il, avait pour but de prélever des fonds afin d'aider à payer les rédacteurs. *La Presse* avait offert un gros salaire à Georges Pelletier pour l'enlever au *Devoir* et l'on se rendait compte du danger qu'il y avait de voir la rédaction se vider.

* * *

La première fois que j'ai rencontré Bourassa, nous raconte M. Cabana, c'est en 1903, à l'assemblée de Laprairie. Laurier était tombé malade à la fin de son voyage triomphal en Europe et Israël Tarte avait commencé à intriguer pour recueillir sa succession. Dominique Monette et Bourassa avaient invité Tarte à les rencontrer en assemblée contradictoire à Laprairie. C'est dire que Bourassa défendait Laurier absent.

Ce fut un régal. de poursuivre M. Cabana. Bourassa avait adopté la formule: "Permettez à mes 35 ans de dire à vos 53 ans..." Et chaque fois qu'il reprenait la formule, il lui assénait un nouveau coup de masse.

Quand Tarte se leva pour donner la réplique, après avoir encaissé une raclée de 35 minutes, il se mit à bégayer un peu plus qu'à l'ordinaire. J'étais tout près de l'estrade avec l'avocat Désiré Desbois. Je ne pus résister à la tentation de l'interrompre, dit M. Cabana.

—Je... je... regrette, de commencer Tarte, je... regrette... —D'être venu... ai-je riposté. —Mon ami, quand on ne change jamais, on finit par porter une chemise bien sale. —Vous changez trop souvent de chemises pour avoir le temps de les salir!

* * *

A partir de 1904, Bourassa commence à dénoncer les abus du gouvernement provincial en s'en prenant particulièrement à Turgeon. Il s'allie au *Nationaliste* qui a remplacé le *Combat* de Chayer auquel collaboraient déjà Olivar Asselin et Jules Fournier. Il rencontre Jean Prévost dans une grande assemblée contradictoire tenue à Saint-Jérôme. Jean Prévost se rallie d'ailleurs à Bourassa avant 1908, apparemment sous l'influence de Laflamme. C'est au temps de l'affaire de Chibougamau, quand le Belge Obalski, ingénieur au service du gouvernement provincial, veut profiter de ses connaissances pour accaparer des limites. Bourassa lance un défi à Turgeon — il était prodigue de défis à ce moment-là — et se fait battre dans Bellechasse au début de 1908.

Lorsque survient l'élection générale de 1908, les nationalistes de Saint-Hyacinthe sont actifs et comptent parmi leurs chefs Samuel Casavant, L.-P. Morin, Albert Morin, Ernest Fontaine, Euclide Richer, tous d'anciens libéraux. Ils offrent la candidature à Bourassa dans Saint-Hyacinthe. M. Cabana lui-même est libéral, mais pas actif. Rencontrant quelques-uns des chefs nationalistes, il leur dit: "Vous êtes en train de faire un beau coup à Bourassa en le faisant battre dans le comté." L.-P. Morin lui répond: "Viens-t'en avec nous et nous tâcherons de gagner."

C'est ainsi que M. Cabana accepta la direction de l'organisation. Il connaissait assez bien la sous-organisation libérale, ce qui lui permit de travailler efficacement. Le soir de l'élection, Bourassa l'emportait par 37 voix de majorité. Et il devait choisir le comté de Saint-Hyacinthe de préférence à celui de Saint-Jacques parce que c'était celui qui lui avait offert la candidature le premier.

Nous pouvions compter sur de grands dévouements, d'ajouter M. Cabana. M. Bourassa m'avait remis 800 dollars pour faire la campagne. J'ai pu lui remettre les 800 dollars après l'élection.

Il s'était tenu une belle assemblée à Saint-Hyacinthe le 8 juin 1908, l'avant-veille de l'élection. Bourassa s'était mesuré à Brodeur, Lemieux et Beauparlant, qui était le bouffon du parti libéral, et il avait obtenu un avantage marqué. L'assemblée se tenait au Marché et les gens regardaient dans les fenêtres du Marché pour voir si Turgeon ne serait pas là. Au début de son discours, Bourassa déclara que si Turgeon était en ville, c'est sous l'estrade qu'il faudrait le chercher.

Les sessions provinciales de 1908 à 1912 furent fort intéressantes avec Bourassa, Tellier, Armand Lavergne et Jean Prévost. C'est alors que Gouin s'est réveillé et qu'il a donné toute sa mesure.

* * *

Il devait se tenir une autre assemblée mémorable à Saint-Hyacinthe — celle où Bourassa vint affronter Lemieux et Béland au lendemain de Drummond-Arthabaska. C'était au mois d'août. Il était venu treize trains bondés et il y avait tellement de monde à Saint-Hyacinthe que la ville se trouva vidée de toutes ses provisions.

Il y avait de belles luttes dans ce temps-là. L'équipe nationaliste comptait des jeunes dévoués et enthousiastes: Lavergne, un orateur dangereux à rencontrer et qui était toujours prêt à donner un coup de poing si les arguments ne suffisaient pas; Lamarche, plus digne; Laflamme, qui est mort jeune; Marcil, qui pouvait engueuler le pape et qui connaissait bien son histoire politique; Ernest Guimont, frêle, mais plein de ressources. Ces jeunes parcouraient la province, parfois accompagnés de Bourassa lui-même, et allaient partout porter la doctrine nationaliste.

* * *



SAUF! Le 8 juin 1908, jour d'élections provinciales, Henri Bourassa battait le premier ministre Lomer Gouin dans le comté de Saint-Jacques par une majorité de 43 votes. Ce même jour, la PRESSE avait écrit: "La victoire de M. Gouin sera éclatante!" Un indépendant, vaincre un premier ministre, et dans Saint-Jacques, le reverra-t-on jamais?... Dans Saint-Hyacinthe, comme le rappelle M. Cabana, Bourassa fut élu par 37 voix. — Le lendemain, en première page, le MONTREAL STAR arborait cette caricature.

J'ai amené un jour Bourassa à mon camp dans le nord, de poursuivre M. Cabana, et j'y ai passé huit jours seul avec lui. Ce sont les huit jours les plus courts que j'aie vécus dans ma vie. Bourassa était toujours intéressant. En voilà un qui connaissait l'histoire du monde.

Qu'est-ce que l'histoire dira de Bourassa Je ne le sais pas. Si on fait le rapprochement avec Papineau, en dehors des questions religieuses, on verra qu'il était l'image parfaite, la réplique de son grand-père. Absolu comme lui. Il a commis des erreurs, mais il les a rachetées et c'est toujours lui qui les a payées.

Après le banquet du 10e anniversaire du *Devoir*, j'allais reconduire Bourassa en voiture. Madame Bourassa et madame Cabana étaient avec nous. Je me permis de lui faire observer qu'il était la réplique de son grand-père. —Vous croyez? me demanda Bourassa. —Moi, je le sais, de reprendre madame Bourassa; j'ai été le paratonnerre dans bien des affaires!

Je ne sais pas ce que l'histoire dira de Bourassa, de conclure M. J.-N. Cabana, mais je sais qu'il y tiendra une large place.

P. V.

"COMME CANADIEN"

A ce titre, M. Alphonse Milette a suivi Bourassa et évoque quelques souvenirs devant Pierre Vigeant

M. Alphonse Milette est un homme d'affaires, un des premiers hommes instruits qui ont préféré une carrière économique à une profession libérale au début du siècle. Il a fondé, dès 1912, avec son frère Albert Milette, décédé depuis, un bureau d'administration et d'immeuble qu'il dirige encore aujourd'hui. Ses relations d'affaires avec feu Guillaume-Narcisse Ducharme l'ont amené à s'intéresser à la *Sauvegarde* et il fait partie du conseil d'administration de cette société d'assurance depuis 1923.

Il a suivi les campagnes de Bourassa il y a une quarantaine d'années et assisté à la plupart de ses grandes assemblées.

Les assemblées monstres

Oui, il a assisté à la grande assemblée de Saint-Hyacinthe. Le souvenir le plus clair qui lui en reste, sauf le triomphe oratoire de Bourassa, c'est que la foule était tellement nombreuse que les auditeurs couraient un réel danger, qu'ils devaient constamment surveiller leur équilibre pour ne pas risquer d'être renversés et foulés aux pieds.

Il assistait à la grande assemblée en l'honneur de Tellier, à Joliette, en 1908. Les convois qui se rendirent de Montréal à Joliette étaient tellement chargés que les gens étaient accrochés aux marches des wagons. Après le banquet, qui eut lieu au collège, nombre de voyageurs durent passer la nuit à bord des wagons en attendant le retour à Montréal.

Il se trouvait devant l'immeuble de la *Patrie* le soir de la double victoire de Bourassa dans Saint-Jacques et Saint-Hyacinthe. La foule paralysait toute circulation. C'est sur une estrade aménagée devant le tableau où la *Patrie*, qui avait appuyé les nationalistes pendant la campagne, annonçait les résultats des élections, que Bourassa revenant de Saint-Hyacinthe adressa la parole à la foule.

A Notre-Dame

Oui, M. Milette a entendu le discours de Notre-Dame. Ce fut un peu par hasard, nous dit-il, puisqu'il n'avait pas de billet et que ce n'est qu'à la dernière minute qu'il se rendit à l'église Notre-Dame et qu'il se réfugia dans l'escalier du premier jubé.

Il ne se souvient pas d'avoir entendu le cardinal Bourne dont la fameuse déclaration sur "l'anglais véhicule du catholicisme en Amérique" avait échappé à la plupart des auditeurs qui ne se sont pas doutés que c'est à lui que Bourassa répondait.

M. Milette ne peut relire le discours de Notre-Dame sans ressentir encore la vive émotion qu'il a éprouvée ce jour-là. Il a surtout retenu l'apostrophe où l'orateur rappela, en s'adressant directement au cardinal Bourne, que les prêtres canadiens-français s'étaient répandus à travers tout le continent et avaient parlé toutes les langues pour prêcher l'Evangile. Il revoit encore la scène quand le légat du Pape, le cardinal Vanutelli, alla donner l'accolade à Bourassa à la fin de son discours.

Le monument qui s'impose

Quelle part M. Milette a-t-il prise au mouvement nationaliste? Il n'avait pas le goût de la politique active et il est demeuré simple spectateur. Tout au plus a-t-il conduit Bourassa dans sa voiture lorsqu'il s'en allait faire campagne dans Labelle. Lorsque nous lui demandons en quelle qualité il a suivi toutes ces assemblées, à Montréal comme au dehors, il nous répond simplement:

— Comme Canadien!

Il faisait pour moi, d'ajouter M. Milette, ce que j'aurais voulu faire moi-même, il disait ce que j'aurais voulu dire. Toute la jeunesse, qui se détachait des vieux partis politiques, suivait d'ailleurs Bourassa.

M. Milette estime que le monument à Bourassa s'impose, qu'il ne s'agit que de choisir le moment. Il rappelle à ce propos qu'il a fallu vingt ans pour organiser l'hommage dû à Louis-Hippolyte La Fontaine. Il faisait partie du comité créé en 1912 par son frère, Charles-Albert Milette, et où l'on voyait encore Mgr Philippe Perrier et l'abbé Mélançon. Le monument n'a été inauguré qu'en 1932. Il faut songer dès maintenant au monument à Bourassa.

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

premier secrétaire de notre compagnie

LA SAUVEGARDE

Souvenirs de M. A.-E. Dion

recueillis par Pierre VIGEANT

M. J.-A.-E. Dion est un avocat qui pratique encore activement à l'âge de 78 ans. Il a été l'un des témoins du mouvement nationaliste. Lorsque nous l'interrogeons sur le rôle qu'il a tenu, il nous répond avec une grande modestie qu'il n'a tenu aucun rôle, qu'il n'a été qu'un sympathisant, un admirateur de Bourassa. C'est peut-être un peu en deçà de la vérité. C'est du moins l'impression qui nous reste en l'écoutant rappeler, non sans humour, ses souvenirs du début du siècle.

M. Dion ne veut pas se risquer à formuler un jugement sur Bourassa. Il se demande ce qu'il pourrait bien dire après tous les éloges que l'on a faits de lui.

Avec Napoléon Bourassa

Avant de connaître le fils, il avait connu le père, Napoléon Bourassa, artiste et écrivain. Napoléon Bourassa venait chez M. Victor Côté à Saint-Hyacinthe, une famille à laquelle notre interlocuteur, qui était alors élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, était apparenté. Napoléon Bourassa frappait avec sa forte chevelure blanche soigneusement peignée; il était jovial, affable.

Plus tard, M. Dion a suivi assidûment les assemblées de Bourassa. Il se rendit même dans le comté de Bellechasse lors de la célèbre assemblée partielle.

— Est-ce que vous faisiez des discours ou de l'organisation ? lui demandons-nous

— Je n'avais pas le goût de me mettre en évidence, nous répond-il, et je n'ai fait le voyage que parce qu'il m'intéressait de voir ce qui se passerait.

Souvenirs de couvent

Madame Dion, Blandine Marin, décédée il y a quelques années, accompagnait son mari aux conférences de Bourassa, au Monument National et ailleurs. Un bon soir, elle l'aborde avec un air important : "Tu ne sais pas qui j'ai rencontré aujourd'hui dans la rue? — Non ? — Joséphine Papineau, mon amie de couvent. Et tu ne sais pas de qui elle est la femme ? —Non ? —De ton ami Henri Bourassa !"

Joséphine Papineau avait fait une partie de ses études au Couvent de la Présentation à Saint-Hyacinthe. Elle se trouvait dans la même classe que madame Dion. Elle avait auparavant étudié quelque temps en Belgique. Ce séjour en Europe lui valait un certain prestige auprès de ses compagnes et elle groupait autour d'elle toutes les étudiantes qui avaient de la curiosité intellectuelle. Cela ne suffisait apparemment par pour la réconcilier avec la vie de pensionnat, car chaque visite de sa mère s'achevait par une crise de larmes et les Soeurs s'empressaient ensuite autour d'elle pour la consoler.

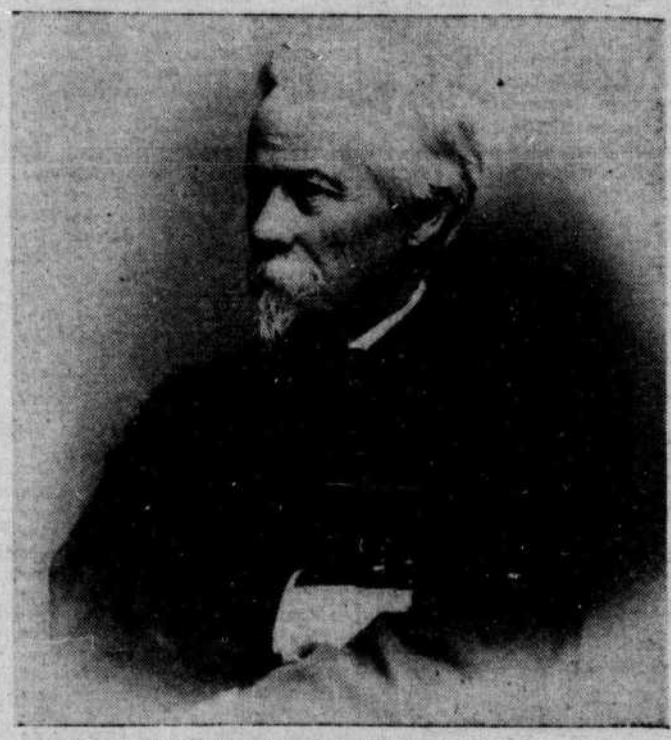
Mariage à Sainte-Adèle

Pour ses compagnes de couvent, parait-il, c'était une chose entendue que Joséphine Papineau devait éventuellement épouser son cousin Henri Bourassa. M. Dion se demande si Bourassa n'a pas dirigé un peu personnellement la formation et les études de sa future femme.

Ce n'est pas à Papineauville ni à Montréal que Bourassa s'est marié, mais à Sainte-Adèle. M. Dion téléphone devant nous au protonotaire de Saint-Jérôme pour faire préciser la date du mariage : c'est le 4 septembre 1905. Il est sous l'impression que Joséphine Papineau se trouvait alors en repos dans les Laurentides parce que l'on craignait pour elle la tuberculose. Il croit que Bourassa a vécu quelque temps à Sainte-Adèle au lendemain de son mariage avant de venir s'installer à Montréal.

Les deux amies de couvent s'étant retrouvées, M. Dion se vit inviter à plusieurs reprises chez Bourassa qui habitait alors sur la rue Saint-Denis, près de la rue des Carrières. Il a gardé un souvenir très vif de ces soirées et de l'accueil qu'il a reçu. Il doit à Bourassa le goût de l'histoire qu'il a toujours conservé depuis.

P. V.



NAPOLEON BOURASSA, père d'Henri, dont M. Dion évoque la silhouette

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

GABRIEL DROUIN
généalogiste

M. Tancrède Marsil évoque les grandes campagnes politiques de Bourassa

par Pierre VIGEANT

M. Tancrède Marsil a fait les grandes campagnes d'il y a quarante ans aux côtés d'Henri Bourassa. Il était, au témoignage des contemporains que nous avons interviewés, l'un des orateurs les plus recherchés de l'équipe nationaliste. Comme Armand Lavergne, qu'il a toujours considéré, nous dit-il, comme un ami, un frère, il aimait la bonne vie, l'aventure, le panache. A 71 ans, c'est encore un jeune homme qui nous parle pour nous raconter ses souvenirs.

Il a étudié le droit parce que sa famille l'exigeait, mais il n'a jamais voulu le pratiquer parce que cela ne l'intéressait pas du tout. Il a suivi l'exemple et les conseils de son propre cousin Charles Marcil, journaliste au *Star* et plus tard député de Bonaventure et président de la Chambre. C'est au *Canada* qu'il a débuté comme journaliste en 1904 et qu'il a appris son métier sous Godfroy Langlois.

Au "Devoir"

M. Tancrède Marsil a été de la première équipe du *Devoir*.

Un mois avant l'ouverture du journal, nous dit-il, *je m'occupais avec d'autres à des travaux de menuiserie. On n'avait pas d'argent et il fallait se débrouiller. Au bout de quelque temps, j'étais désigné comme rédacteur sportif parce que j'avais été directeur du National. Pendant deux ans et demi, j'ai eu la direction du* Nationaliste. *Bourassa était un drôle de type. Il ne m'a jamais fait venir à son bureau pour me donner des instructions comme rédacteur.*

Il en était d'ailleurs de même pour les assemblées publiques. Jamais il ne se donnait la peine de diviser les sujets entre les orateurs qui devaient l'accompagner. Il ne m'invitait pas lorsqu'il désirait que je l'accompagne et que je parle avec lui. C'est par les journaux que j'apprenais que j'étais inscrit au programme de telle ou telle assemblée. Je n'ai jamais aimé à me faire pousser dans les reins, aussi j'appréciais l'initiative que Bourassa nous laissait.

"Toutes les campagnes de Bourassa"

C'est dans Québec-Comté que j'ai commencé à faire les luttes aux côtés de Bourassa. C'est la campagne où nous avons fait élire Lorenzo Robitaille contre Amyot. Laurier avait confié la direction des forces libérales à Rodolphe Lemieux et à Alexandre Taschereau. Pour ma part, j'avais eu l'occasion de me faire connaître dans des campagnes municipales et Bourassa m'avait fait inviter par Asselin.

J'ai fait toutes les campagnes de Bourassa. Et plus particulièrement celle de Drummond-Arthabaska. J'étais venu appuyer à l'élection fédérale de 1908 le candidat de Courval contre le sénateur Lavergne. Lorsque survint l'élection partielle fédérale, notre candidat Gilbert exigea donc d'être accompagné à toutes ses assemblées de Lavergne et de moi-même: il ne fallait pas le lâcher d'un pouce.

En 1911, je me suis présenté dans Bagot où je n'avais jamais mis les pieds à la demande expresse de Bourassa. J'ai d'ailleurs fait la campagne seul, sauf que Bourassa est venu prononcer un discours en ma faveur le dernier jour.

J'aimais beaucoup tenir des assemblées avec Armand Lavergne et Jean Prévost. Ce dernier était un orateur remarquablement doué. Il avait brillamment tenu tête à Bourassa au cours d'une assemblée contradictoire monstre tenue à Saint-Jérôme. Il devait d'ailleurs démissionner quelques mois plus tard comme ministre de la colonisation pour se joindre à Bourassa avant l'élection de 1908. Il avait été en butte à toutes sortes d'accusations de la part de collègues jaloux pendant un voyage en Belgique. Parlant de Gouin, il disait parfois: Sous le coup de minuit, je sens encore le froid du poignard dans le dos.

L'assemblée de Saint-Hyacinthe

Je devais parler à la grande assemblée de Saint-Hyacinthe. Bourassa lui-même ne m'en avait pas averti, mais c'est par un entrefilet de la Presse *que j'appris qu'il m'avait choisi avec Armand Lavergne pour faire face avec lui à Rodolphe Lemieux et autres gros canons du parti libéral.*

La foule était énorme et l'estrade était envahie. Lemieux avait complètement perdu la tête et nous reprochait de monter la foule lorsque nous adressions des saluts à des amis qui nous applaudissaient. Une partie de l'estrade finit par s'écrouler et je tombai sur le père de Rodolphe Lemieux que j'aidai à se relever. La foule était tellement serrée que je n'ai jamais pu revenir sur l'estrade.

Je n'ai donc pas parlé à Saint-Hyacinthe. Armand Lavergne a limité son propre discours pour laisser plus de temps à Bourassa. Ce fut pour Bourassa un succès à tout casser et pour Lemieux un écrasement.

Bourassa est le plus grand tribun que j'aie entendu. Vous pouvez juger combien j'étais humilié d'avoir raté l'occasion de parler à ses côtés à cette assemblée mémorable, et surtout de n'avoir pas d'autre excuse que d'être tombé à bas de l'estrade. Je me souviens encore d'entendre Bourassa me demander en riant après l'assemblée : Où étiez-vous donc, Marsil, que l'on ne vous a pas vu ?

Au théâtre Russell

J'étais au théâtre Russell, au début de la première guerre, quand Bourassa est venu exposer sa politique aux gens d'Ottawa et qu'une bande d'impérialistes a voulu lui faire embrasser l'Union Jack. "L'homme n'est pas né, a répondu Bourassa, qui me le fera embrasser".

C'est Eddie Lepage et moi qui avons fait baisser le rideau d'amiante qui a séparé Bourassa de la salle et de la meute qui voulait lui faire un mauvais parti. Bourassa a continué comme si rien n'était à donner une entrevue aux journalistes de langue anglaise et à leur lire les principaux passages du discours qu'il voulait prononcer. Ça hurlait dans la salle. Ah! vraiment, Bourassa avait des couilles.

Dans le temps...

Quand on vient comme moi de Saint-Eustache, où l'église porte encore la marque des boulets anglais, on ne saurait être impérialiste. Mon père, l'hon. Dr David Marsil, de Saint-Eustache, était un vieux libéral. Il était aussi l'organiste de la paroisse. Quand survenait une campagne électorale et qu'il acceptait la candidature libérale, le curé Guyon montait en chaire et disait que la paroisse comptait un mouton noir qui était candidat du parti de l'enfer. Et la paroisse n'avait plus d'orgue ni de grand-messe chantée pendant trois mois. J'étais libéral, mais je ne pouvais être impérialiste. J'étais donc fait pour m'entendre avec Bourassa.

J'aimais à faire la lutte aux côtés de Bourassa. Il nous demandait du rendement, mais nous en étions fiers. Il parlait si bien et il paraissait si bien. Je fais chanter des messes pour lui. J'aimais Bourassa pour lui-même. Il se passera bien du temps avant que surgisse un autre Bourassa.

Le patriotisme des Canadiens français

Je résume ma pensée en disant que le patriotisme des Canadiens français est exclusivement canadien, et leur tempérament ethnique américain. Les gens qui rêvent d'envahir le monde peuvent lui reprocher son attachement au foyer. Mais après tout, cet amour exclusif du sol et de la nationalité est l'un des traits caractéristiques de tous les peuples robustes et grandissants. Au contraire, la fièvre de l'expansion exagérée et la soif d'une domination orgueilleuse ont toujours été les signes précurseurs de la décadence des nations.

Henri BOURASSA
(Les Canadiens français et l'Empire britannique, 1903)



BOURASSA harangue la foule, en 1911, à la fameuse assemblée contradictoire de Saint-Hyacinthe — celle où M. Tancrède Marsil rappelle avec humour qu'il n'a point parlé

UN PROPHÈTE SOCIAL

HENRI BOURASSA ET LE SYNDICALISME

par Gérard Picard

La pensée sociale de Bourassa n'était pas accrochée aux nuages. Elle s'inspirait de la philosophie sociale chrétienne, se fixait sur la réalité et s'exprimait au fil de l'actualité.

Peu de gens paraissent se souvenir des prises de position de Bourassa sur le syndicalisme. Et il s'agit ici autant de ceux qui l'ont connu que de ceux qui, sans avoir rencontré l'auteur, ont lu ou prétendent avoir lu son oeuvre.

Lorsque la "démocratie triomphante" sortit victorieuse de la première guerre mondiale (1914-1918), les organisations syndicales de travailleurs prenaient de l'expansion un peu partout à travers le monde. Personne, assurément, ne se serait risqué à prédire qu'en 1952 serait lancé un nouveau mouvement, celui de la "démocratie combattante", pour assurer la survivance du régime. L'élite, le patronat et les politiciens du temps se gargarisaient d'antisocialisme verbal. Aujourd'hui, avec les progrès de la civilisation, il nous faut de l'anticommunisme verbal. Un homme public qui n'a pas assez d'imagination pour prononcer au moins trois ou quatre discours par année contre le communisme, peut devenir suspec...

Même s'il y a quelque répugnance à l'avouer, les organisations syndicales de travailleurs, à travers le monde, ont réalisé des progrès durant la guerre 1914-18, tout comme durant la guerre mondiale suivante, celle de 1939-45. Les gouvernants et le patronat (ils sont si souvent ensemble comme larrons en foire) se prenaient à reconnaître que sans la reconnaissance du droit d'association, pour les travailleurs, il serait bien difficile de s'attirer leur coopération. Et ils ont "plongé". Il est vrai qu'après chacune des deux guerres mondiales, on a tenté, en divers milieux, de revenir au passé et d'oublier la civilisation, la chrétienté, la liberté et la démocratie, mais les travailleurs, tout en perdant du terrain, ont conservé des positions de plus en plus avancées.

La constance de Bourassa

Bourassa avait ceci de particulier que la guerre ou la paix n'étaient pas les facteurs déterminants de ses convictions. Il était constant. Dès qu'il était fixé sur un problème et sa solution, rien ni personne ne pouvait changer sa décision. Mais, de toute évidence, s'il paraissait improviser, il n'improvisait pas. Il réfléchissait longuement sur les problèmes difficiles. Et il devait, probablement, nourrir un certain mépris pour ceux qui le critiquaient sans peser ses propositions au mérite. Il ne redoutait pas les divergences de vues; mais il exécrait sûrement la médiocrité, la pusillanimité et les réputations soufflées. Il attaquait, visière levée, et s'attendait sans doute qu'on en fît autant, en l'attaquant.

Un précurseur

Ce grand seigneur ne croyait pas déchoir en se tenant près du peuple. Vers 1919, au moment où, d'après ce que nous avons pu lire, peu de gens se seraient crus de leur temps en abordant la question syndicale d'une manière sympathique, Bourassa montrait la voie. En avril 1919, il écrivait: *Il est légitime, il est juste, il est désirable que les diverses catégories d'hommes voués par vocation ou par nécessité à un ordre particulier d'activités industrielles, morales ou matérielles se rapprochent, se groupent, s'organisent méthodiquement, se protègent à l'occasion et s'entraînent mutuellement à leur perfectionnement moral et matériel, en raison de leurs activités propres, de leur profession, de leur métier. Le principe du syndicalisme professionnel, bien compris et sagement appliqué, est le meilleur, le seul antidote contre l'individualisme prôné par la Révolution française et l'école manchestérienne; c'est également le seul obstacle efficace à opposer au despotisme, qui s'annonce effroyable et prochain, du socialisme étatiste ou communiste.*

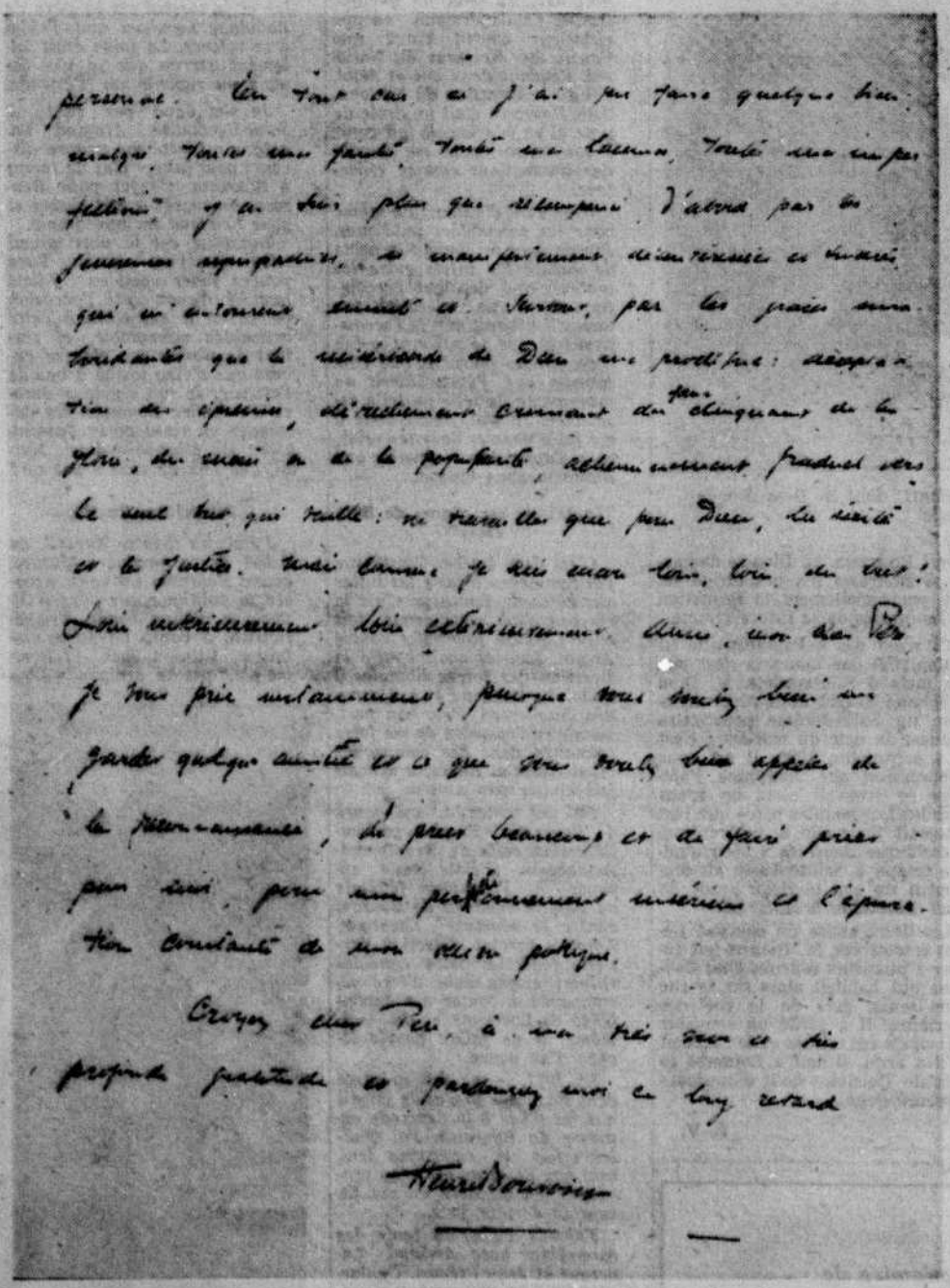
Plus loin, il ajoutait: *Pour que les syndicats professionnels puissent remplir cette double fonction de protéger les individus qui les composent et la société qui les renferme, ils doivent s'appuyer sur le concept chrétien de l'ordre social.*

Et cette réflexion profonde: *Tout en se protégeant efficacement contre les empiétements illégitimes des autres classes et particulièrement des patrons, les travailleurs ont le devoir, et c'est leur intérêt, de placer leurs organisations professionnelles dans l'ambiance des principes, des coutumes, des croyances de la population dont ils font partie, de la communauté nationale dont leurs associations ne sont que des cellules constructives.*

Vigoureuse défense du syndicalisme

C'est du positif. Et c'est clairvoyant. Auprès des patrons, il a rempli le rôle de sonnette d'alarme, et s'est efforcé de leur faire comprendre ce qui suit: *Au Canada, comme partout ailleurs, les patrons répugnent d'instinct à l'organisation syndicale de leurs employés et mettent tout en oeuvre pour soustraire leurs entreprises à ce qu'ils appellent "la tyrannie des unions ouvrières". Les plus pénétrés de l'esprit bourgeois et capitaliste voient dans toutes les revendications des travailleurs autant de provocations insolentes et criminelles qui offusquent leur vanité de parvenus, dérangent les calculs de leur cupidité et troublent leur digestion d'empiffreurs jamais rassasiés. D'autres, moins voraces et plus désintéressés, sont persuadés, de bonne foi, que le principe même du syndicalisme est nuisible à la saine administration des grandes entreprises, qu'il compromet leur succès et leur stabilité. Très peu s'aperçoivent que la plupart des inconvénients ou des dangers qu'ils redoutent proviennent de leurs préjugés, de leurs partis pris, de leur opposition déclarée ou latente aux organisations ouvrières, autant que des exigences légitimes ou déraisonnables des travailleurs. Plus rares encore sont les patrons assez avertis pour voir dans le mouvement syndicaliste la réaction naturelle contre le principe révolutionnaire et faux de l'individualisme outrancier et de la concurrence sans frein, dont les capitalistes ont été partout les protagonistes et les profiteurs, avant d'en être les victimes involontaires. Quant aux chefs d'administration ou d'industrie assez intelligents, assez justes, assez charitables, disons le mot: assez chrétiens de coeur et d'esprit pour aller au-devant des légitimes revendications des travailleurs, pour favoriser avec une efficace sympathie les mouvements et les organisations propres à développer chez les ouvriers le sens de leurs responsabilités sociales autant qu'à leur assurer des conditions équitables de vie, le compte en serait tôt fait, au Canada comme en tout autre pays.*

LETTRE AUTOGRAPHE DE BOURASSA

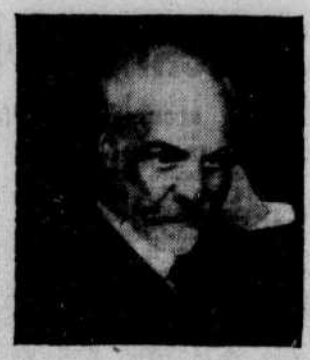


Toujours les préoccupations religieuses demeurèrent au premier plan dans l'esprit et le coeur de Bourassa. Témoin, cette lettre d'un caractère intime, adressée au R.P. Joachim Primeau, s.j., en 1918. Bourassa écrit, avec une profonde humilité:

"...En tout cas, si j'ai pu faire quelque bien malgré toutes mes fautes, toutes mes lacunes, toutes mes imperfections, j'en suis plus que récompensé, d'abord par les généreuses sympathies, si manifestement désintéressées et sincères qui m'entourent, ensuite et surtout, par les grâces surabondantes que la miséricorde de Dieu me prodigue: acceptation des épreuves, détachement croissant du faux clinquant de la gloire, du succès ou de la popularité, acheminement graduel vers le seul bien qui vaille: ne travailler que pour Dieu, la vérité et la justice. Mais comme je suis encore loin, loin du but! Loin intérieurement, loin extérieurement. Aussi mon cher Père, je vous prie instamment, puisque vous voulez bien me garder quelque amitié et ce que vous voulez bien appeler de la reconnaissance, de prier beaucoup et de faire prier pour moi, pour mon perfectionnement intérieur et l'épuration constante de mon oeuvre publique.

"Croyez, cher Père, à ma très vive et très profonde gratitude et pardonnez-moi ce long retard.

"HENRI BOURASSA".



Extraordinaire actualité

Qui oserait prétendre que ces réflexions de Bourassa n'ont pas conservé leur actualité? Et comment ne pas citer, même si cela devait troubler quelques consciences, une des conséquences de ce qui précède et mise en pleine lumière par Bourassa: *Ajoutez à cela que l'absence de classes intellectuelles, jointe à la bassesse d'âme et à la vénalité des politiciens, pris en bloc et dans leurs fonctions collectives de partisans, assure aux hommes d'affaires une influence hors de proportion avec leur valeur intellectuelle et leur compétence sociale. Aussi mal préparés que possible à aborder les problèmes sociaux dans la sphère de leurs activités professionnelles et patronales, ils ne peuvent, dans leur état actuel d'esprit et d'inculture, que pousser les pouvoirs publics à gâcher davantage la situation en appliquant au malaise social des solutions empiriques, particlles ou fausses.*

Pour des syndicats patronaux

Bourassa a fait une suggestion constructive aux patrons. Il leur a suggéré de former des syndicats patronaux, dans les termes suivants: *La preuve la plus tangible qu'ils pourraient donner de leur adhésion au principe du syndicalisme, ce serait d'organiser eux-mêmes des syndicats patronaux; non plus des combines et des cartels dont l'objet unique est de favoriser les appétits cupides de capitalistes en fringale de copieux dividendes; mais des associations de patrons engagés dans la même industrie, dans un commerce identique, et s'unissant pour étudier les méthodes les plus propres à rendre leur industrie ou leur négoce aussi rémunérateurs que possible, à les protéger contre une concurrence déloyale, à rechercher les procédés de fabrication les plus économiques et les plus parfaits et les marchés les plus avantageux, à tirer des matières premières le rendement maximum; puis, dans l'ordre social, à étudier les réclamations du travail, à discuter amicalement avec les délégués des syndicats de travailleurs les améliorations à introduire dans les conditions du travail: traitements, salaires, heures de travail, hygiène, instruction technique, préservation morale, etc., etc.*

L'influence de Bourassa

Du 15 avril au 7 mai 1919, Bourassa a publié dans *Le Devoir* une série d'articles, reproduits en brochure, par la suite, sous le titre suivant: *Syndicats nationaux ou internationaux.* Des quelques extraits cités plus haut, l'on peut facilement conclure que l'auteur s'est prononcé en faveur des syndicats nationaux.

La C.T.C.C. a été fondée en 1921. Sans crainte de faire erreur, l'on peut dire que l'orientation donnée par Bourassa, deux ans plus tôt, a contribué à préciser la pensée sociale d'un bon nombre de fondateurs du mouvement syndical catholique et à réchauffer leur enthousiasme au moment de mettre sur pied une organisation syndicale dont les initiales "C.T.C.C." sont aujourd'hui prononcées avec fierté par les travailleurs syndiqués, et avec respect par les travailleurs canadiens qui ne sont pas dans ses rangs.

Gérard PICARD,
Président général, C.T.C.C.

Pourquoi Bourassa a démissionné en 1899

(suite de la page 9)

dont nous ne connaissons ni l'origine, ni les termes, ni le motivé.

Si des offres ont été faites, d'où et de qui venaient-elles ? L'Empire britannique est-il vraiment en péril et réclame-t-il nos armes pour le sauver ? Ou sommes-nous en présence d'une tentative de fédération militaire de l'Empire, projet cher à M. Chamberlain ?

Voici des questions que le peuple canadien a le droit de poser et d'entendre résoudre nettement avant de se laisser entraîner dans une guerre dont je ne veux apprécier maintenant ni les causes ni la légitimité. Il me suffit de dire aujourd'hui que cette guerre n'est pas le fait du peuple anglais; qu'elle a été condamnée d'avance par plusieurs des hommes d'Etat les plus distingués du Royaume-Uni; qu'elle n'affecte en rien les intérêts propres du Canada ni les intérêts communs de la Grande-Bretagne et du Canada; que de l'aveu des impérialistes les plus bruyants, elle ne met nullement en danger la sécurité de l'Empire.

L'arrêté ministériel qui décrète l'enrôlement et l'expédition de nos troupes réserve, paraît-il, l'avenir et empêche cette action d'être considérée comme un précédent.

Le précédent, Monsieur le Ministre, c'est le fait accompli.

Le principe en jeu est l'axiome par excellence du libéralisme anglais, c'est la base même du régime parlementaire : NO TAXATION WITHOUT REPRESENTATION. Et l'impôt du sang constitue la plus lourde des contributions publiques.

Il s'agit de savoir si le Canada est prêt à renoncer à ses prérogatives de colonie constitutionnelle, à sa liberté parlementaire, au pacte conclu avec la métropole après soixante-quinze ans de luttes — et à retourner à l'état primitif de colonie de la Couronne.

Il s'agit de décider si le peuple canadien sera appelé à prendre part à toutes les guerres de l'Empire sans que les portes du cabinet et du parlement impériaux lui soient ouvertes, sans même que ses représentants et son gouvernement soient consultés sur l'opportunité de ces luttes sanglantes.

Je ne consentirai jamais à appuyer cette politique rétrograde.

Citoyen britannique, fier de ses droits et jaloux de sa liberté, loyal à l'Angleterre et à son auguste souveraine, je suis prêt à payer de ma personne et de mes deniers, de ma parole et de mes actes, pour défendre le drapeau britannique dans toute l'étendue de la confédération canadienne.

Mais loyal avant tout, par-dessus tout et toujours au Canada, j'ai promis aux électeurs de mon comté de travailler au progrès de mon pays sans déroger à l'esprit fondamental de sa constitution. Pour accomplir cette promesse, j'ai donné mon appui à votre gouvernement tant que vous êtes resté dans les limites que le peuple canadien vous a tracées. J'ai approuvé et j'approuve encore votre politique administrative. Mais je vois dans ce dernier acte l'inauguration d'une politique constitutionnelle que la majorité de vos partisans a toujours dénoncée et sur laquelle vous n'avez jamais consulté ni le Parlement ni l'électorat.

Tels sont les principes que j'aurais posés, les opinions que j'aurais fait valoir à la Chambre des Communes.

Privé de ce droit, il ne me reste qu'un moyen d'affirmer et de justifier mon attitude. Il m'en coûte d'y recourir, à cause de l'admiration personnelle que vous m'inspirez et de mon attachement aux autres principes politiques qui vous ont toujours guidé et que je veux continuer à défendre.

Mais la conviction profonde qui m'anime m'empêche d'hésiter davantage. Je me démets donc, aujourd'hui, de mon mandat parlementaire et je me présenterai de nouveau devant les électeurs de Labelle; je leur exposerai loyalement la situation et confiant dans le résultat de l'épreuve, j'attendrai leur réponse avant de reprendre mon siège à la Chambre des Communes.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Henri BOURASSA

Reproduite de la "Patrie" du 20 octobre 1899.

Le passage de Henri Bourassa à la "Sauvegarde"

En interrogeant le président de notre première compagnie d'assurance, M. Narcisse Ducharme, et l'ancien adjoint de Bourassa devenu secrétaire, M. Jean Pasquin

Henri Bourassa a participé à la fondation de notre première société canadienne-française d'assurance-vie — la *Sauvegarde*. Nous sommes donc allés interroger le président de la *Sauvegarde*, M. Narcisse Ducharme, sur son passage dans la maison.

J'ai été très heureux, très fier, nous dit M. Ducharme, de proclamer que Bourassa avait été le premier secrétaire de notre société, puis l'un de ses directeurs pendant quelques années. Je suis cependant trop jeune pour avoir eu connaissance des débuts de la *Sauvegarde* où je suis entré en 1919. Je puis cependant vous dire que c'est à la *Sauvegarde* que mon père, Guillaume-Narcisse Ducharme, a fait la connaissance de Bourassa et qu'il s'est lié avec lui d'une amitié qui devait l'amener quelques années plus tard à participer à la fondation du *Devoir* comme à la fondation de la *Sauvegarde* et de la *Banque Provinciale*.

Philorum Bonhomme

C'est Philorum Bonhomme qui avait amené Bourassa à la *Sauvegarde* dont il était le promoteur et dont il devait demeurer le gérant général jusqu'à sa mort. Incidemment, nous dit M. Ducharme, ce n'était pas un type banal que ce Philorum Bonhomme; il ne doutait de rien, il savait trouver les hommes qu'il lui fallait et il ne cessait de concevoir de grands projets. Après avoir doté ses compatriotes d'une compagnie d'assurance-vie, il voulut leur donner une compagnie d'assurance-incendie et fonda la *Prévoyance*. Il avait encore mis sur pied une agence de renseignements dans le genre de Dunn & Bradstreet — la Compagnie d'informations commerciales limitée — qui eut pendant quelque temps sa publication bilingue. Il avait même acheté un préventorium pour le bénéfice des assurés de la *Sauvegarde*.

G.-N. Ducharme

M. Guillaume-Narcisse Ducharme, premier président de la *Sauvegarde*, a donc connu Bourassa comme secrétaire de la compagnie. Il se prit vite à l'admirer et à l'estimer pour ses idées politiques. C'était un conservateur mais un esprit droit qui ne croyait pas qu'il fût permis à un député de commettre des erreurs. Quand il s'est associé à Bourassa, ce n'était pas pour fonder le parti nationaliste, mais pour régénérer le parti libéral comme Bourassa voulait empêcher Laurier de commettre des erreurs. Il s'est vite aperçu que c'était une utopie. Dès 1911, il était devenu complètement indépendant.

Dans les entretiens qu'il a pu avoir avec son père sur Bourassa, M. Narcisse Ducharme a entendu parler beaucoup plus du *Devoir* que de la *Sauvegarde*. Il nous réfère donc au secrétaire de la compagnie pour les détails du passage de Bourassa à la *Sauvegarde*, ce qui remonte loin en arrière puisque la société va célébrer l'an prochain son cinquantenaire.

Bourassa, secrétaire et député

M. Jean Pasquin, secrétaire actuel de la *Sauvegarde*, nous parle donc d'Henri Bourassa, le premier secrétaire. Il peut le faire avec d'autant plus d'autorité qu'il fut en quelque sorte son adjoint en 1903. Très jeune alors, M. Pasquin était l'adjoint d'un peu tout le monde au bureau de la compagnie naissante.

Henri Bourassa était agréable, nous dit-il, mais il gardait ses distances. J'avais pris l'habitude de classer les lettres dans divers cartables sur lesquels j'avais inscrit au crayon les noms des destinataires: Bonhomme, Bourassa... Il me fit observer que j'aurais dû écrire *Monsieur* Bourassa, et il ne voulut pas démordre même lorsque je lui eus représenté que ces notations ne valaient que pour moi-même.

Il était très méticuleux et faisait reprendre les lettres pour la plus petite incorrection. Comme il était député fédéral en même temps que secrétaire de la *Sauvegarde*, il fallait lui envoyer tous les dossiers à Ottawa et souvent attendre plusieurs semaines pour des affaires assez urgentes. Quand il passait au bureau et qu'il me distribuait mon travail, c'est sur le tapis et non sur la table qu'il classait en piles, en les jetant, les diverses catégories de lettres et de documents. Il fallait ensuite enjamber ces piles de documents pour discuter du travail à faire. Nous perdions un temps épouvantable par suite des absences de Bourassa à Ottawa et la situation ne pouvait se prolonger. Il s'en rendit apparemment compte, ou quelqu'un le lui fit observer, en tout cas il abandonna bientôt le poste en renonçant au traitement qu'il comportait.

Pas un homme de bureau

Bourassa fut nommé membre du Conseil d'administration de la *Sauvegarde*. M. Pasquin nous emmène dans la salle de réunion du Conseil où se trouve la galerie des directeurs présents et passés et nous montre le portrait que nous reconnaissons de loin avec l'inscription—Henri Bourassa, 1904-5. Pourquoi donna-t-il sa démission comme membre du Conseil d'administration? Probablement pour éviter des difficultés à la compagnie puisque quelques-uns des membres du Conseil—notamment les futurs sénateurs Dandurand et Béique — appartenaient au parti libéral et qu'il combattait alors vigoureusement la politique libérale.

Bourassa était un grand orateur, nous dit en conclusion M. Pasquin, son ancien adjoint, mais ce n'était pas un homme de bureau!

P. V.

BOURASSA SPORTIF



C'EST L'ETE, à Ste-Agathe, en 1918. Ainsi que plusieurs collaborateurs le soulignent, Bourassa est grand marcheur. Il s'est dirigé cette fois vers la demeure de l'abbé Allard, son ancien curé de Montebello, qui étale ici sa magnifique barbe de patriarche. Il a rencontré des gens du cru, et il cause, en attendant de repartir.

L'éternelle duperie du régime démocratique

L'histoire démontre que, dans tous les états de société, quelle que soit la forme du gouvernement, la masse populaire est impuissante à réagir contre la perversion générale des classes dirigeantes

... Comment expliquer l'acquiescement apparent du peuple aux violations successives de la constitution auxquelles nous avons assisté depuis quinze ans, à la transformation radicale de l'ordre national ? D'où vient cette docile complaisance à accepter les lourds fardeaux que l'impérialisme nous impose ?

Cela, c'est l'éternelle duperie du régime démocratique. L'histoire démontre que, dans tous les états de société, quelle que soit la forme du gouvernement, la masse populaire est impuissante à réagir contre la perversion générale des classes dirigeantes. Si vous voulez comprendre comment les révolutions s'accomplissent, comment un peuple tout entier peut voir bouleverser en quelques années l'ordre social, religieux, politique, se laisser, sans presque s'en apercevoir, entraîner dans l'anarchie ou fouler par le despotisme brutal, relisez l'histoire de l'établissement du schisme en Angleterre, de la Réforme en Allemagne, de la Révolution en France.

Quelle occasion le peuple canadien a-t-il eue de manifester son opposition à l'impérialisme, sa répugnance pour l'intervention du Canada dans la guerre actuelle ? quelle opportunité de connaître les causes de cette révolution et d'en mesurer les conséquences ? Les deux "grands" partis, à tour de rôle, l'on entraîné dans cette voie; puis, ils se sont donné la main pour le conduire où il se trouve aujourd'hui...

Henri BOURASSA

(Hier, aujourd'hui et demain, 1916).

Graphologie de M. Henri Bourassa

Note. — Monsieur Bourassa avait soumis une étude graphologique, sous le pseudonyme d'Honoré Brousseau, à Madame Maurice Saint-Jacques, plus tard collaboratrice au Devoir : "Fadette" et "Jean Deshayes". Pour sauvegarder son incognito, il avait émaillé son texte de fautes d'orthographe. Monsieur Bourassa avait alors de 30 à 35 ans. (vers 1902). Les graphologues de 1952 pourraient reprendre le travail de Fadette, sur le manuscrit qui apparaît en page 12, et vérifier ses conclusions...

Monsieur Honoré Brousseau est un homme remarquablement intelligent et cultivé malgré sa terrible orthographe. C'est un esprit logique, un jugement équilibré, il a l'esprit d'observation et d'analyse, de la finesse et du tact. Il a l'intuition des gens, il les devine et les combat avec leurs propres armes. C'est un habile mais honnête et loyal. C'est un batailleur d'idées fortement volontaire, qui veut que son idée fasse chemin. Il a une écriture de succès.

Il a de l'orgueil, de la dignité et le sentiment raisonnable de sa valeur personnelle. Il a de l'aplomb. La volonté est forte et autoritaire mais sans raideur — il y a trace d'obstination et même d'entêtement.

Il y a chez Monsieur Honoré une certaine souplesse qui, tout en le conservant fidèle à lui-même et à ses principes, lui permet de se plier aux circonstances. Il a beaucoup de bon sens, et voit les choses et les gens comme ils sont, sans fard comme sans exagération.

Il est très sensible et bon, dévoué, compatissant. Il peut aimer beaucoup, et sera un peu exigeant en amour, demandant autant qu'il donnera, d'ailleurs délicat et affectueux.

Avec l'air d'être expansif, il ne dit que ce qu'il juge bon et inspire beaucoup de confiance aux gens qui se confient à lui, un peu sans s'en apercevoir. Il est généralement mieux renseigné sur ses amis qu'ils ne le sont sur lui. Je le répète, il est très fin et perspicace.

Ce n'est pas un ascète, il jouit raisonnablement des bonnes choses de la vie.

Il a le don humoristique d'observation uni à la bienveillance, ce qui le rend gai et amusant avec une pointe de malice sans méchanceté. Il a une sage entente de la dépense.

Il a assez confiance dans l'humanité en général. Il croit facilement au bien.

L'esprit de justice chez lui est accentué, il doit avoir des colères d'indignation contre ce qui est injuste et déloyal.

S'il apprenait le français qu'il a si tristement oublié, il serait tout à fait digne d'être inscrit sur ma liste matrimoniale. Je préfère, en attendant, lui laisser trouver une fiancée, et lui laisser tout le plaisir d'une fréquentation dont il jouira certainement.

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

ENVELOPPE INTERNATIONALE, LIMITEE

PETITE HISTOIRE D'UNE AMITIÉ ORAGEUSE

Sir Wilfrid Laurier et Henri Bourassa

On a beaucoup parlé des relations publiques et privées de M. Bourassa et de M. Laurier.

Des circonstances heureuses nous permettent d'apporter là-dessus des témoignages d'un très vif intérêt.

Le premier date d'avril 1896. M. Bourassa habitait alors Papineauville. Et, naturellement, les chefs libéraux avaient, pour des raisons que l'on devinera facilement, déjà porté les yeux sur lui. Il apparaissait, dès ce moment, en dépit de sa jeunesse, pour sa valeur propre autant que pour sa popularité dans la région, comme l'un des grands espoirs du parti.

par Omer HEROUX

Le ton de la lettre de M. Laurier à son jeune partisan, le premier texte que nous donnons aujourd'hui, dit assez les sentiments qu'entretenait à son endroit le chef du parti libéral. *Mon cher Henri*, écrivait M. Laurier, qui n'était point, croyons-nous, coutumier de pareilles effusions, *je ne vous cache pas que votre lettre a été une bombe en pleine poitrine. Ce n'est pas seulement parce que Labelle serait en danger, perdu même, si vous renonciez à la candidature, mais les espérances que je fonde sur vous depuis si longtemps s'envoleraient du même coup.*

"Comme au meilleur de vos amis"

Il terminait, c'était le 15 avril, sur ce mot qui n'est pas dans le style ordinaire des chefs de parti parlant à un tout jeune homme : *Parlez-moi franchement, votre santé est-elle la seule cause? Y a-t-il autre chose, mon attitude sur la question des écoles vous embarrasse-t-elle? Parlez-moi franchement, mon cher Henri! comme au meilleur de vos amis.*

Des conditions

Nous ne savons s'il existe une réponse écrite à cette lettre de M. Laurier; mais il était, en ce temps-là, notoire que le futur candidat dans Labelle mettait à son acceptation certaines conditions expresses : 1o qu'il ferait d'abord son élection à ses frais, sans aide de la caisse électorale du parti, à quoi naturellement l'on ne voyait aucune objection; 2o qu'aucun orateur ne mettrait les pieds dans le comté sans son assentiment formel, à quoi probablement l'on n'en voyait pas davantage, les chefs sachant qu'il pourrait se tirer d'affaires seul, ou avec ses amis personnels; 3o qu'il réservait sa complète liberté d'action sur la question scolaire, précisément, et sur celle du tarif. (Il était, en ce moment, plus protectionniste qu'il ne le devint par la suite et l'on prêtait à M. Laurier des déclarations d'un libre-échangisme radical).

La question scolaire

Quant à la question scolaire (il s'agissait alors de celle du Manitoba), il y avait divergence de vues chez les libéraux canadiens-français, et bien qu'il n'eût pris aucune part aux débats parlementaires, (il ne devait être élu qu'au scrutin suivant), M. Bourassa les avait suivis de très près. Il était, pour sa part, très lié avec l'un des principaux dissidents, un homme de haute valeur, M. Charles Angers, alors député de Charlevoix. M. Laurier le connaissait d'ailleurs assez pour savoir que, sa conviction faite, rien ne l'en ferait bouger.

Le fait est que c'est précisément sur cette question que la première rupture publique faillit éclater entre le jeune député et son chef.

Mais cela, c'est une autre histoire et qui serait un peu longue à raconter.

En tout cas, ce qui s'est passé au cours des autres débats sur les questions scolaires (celles de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Keewatin) devait clairement indiquer de quel bois se chauffait M. Bourassa, quel que fût le parti au pouvoir.

●

C'est donc à propos de la question du Transvaal, de l'envoi de troupes canadiennes en Afrique-Sud, que se produisit la première cassure.

Nous publions dans une autre page le texte de la lettre historique par laquelle le député de Labelle signifia et motiva sa démission.

Elle indique les grandes lignes du débat qui devait se poursuivre pendant tant d'années et inscrire dans l'histoire constitutionnelle du Canada et de l'Empire le nom de celui qu'on appelait alors le *jeune député de Labelle*. (Il venait d'avoir ses trente et un ans.)

Sagesse de Laurier

M. Laurier ne jugea pas à propos de relever le défi implicite que constituait cette démission et personne ne s'avisa de faire à la réélection de M. Bourassa une opposition quelconque. M. Laurier, qui flairait comme personne les courants d'opinion, sentait tout le premier que nul ne pourrait, sur ce terrain, et dans Labelle, triompher de Bourassa, que l'inévitable défaite de celui qui tenterait l'aventure ne ferait qu'ajouter à l'éclat du geste du protestataire.

Le premier ministre, du reste, était beau joueur. A preuve, entre autres, cet extrait d'une lettre qu'il adressait, le 27 novembre 1900, plusieurs mois après sa réélection, à son *cher Bourassa*, et dont l'on trouvera ailleurs la photographie :

J'espérais que vous ne viendriez pas en ville sans me faire le plaisir de venir causer un instant. Vous ne croyez pas sûrement que je vous ai rencontré quelque part et que je vous ai volontairement évité. La vérité est que vous m'avez vu et que je ne vous ai pas même aperçu; le tort est tout de votre côté.

Ne manquez pas, je vous prie, de venir me voir la prochaine fois que vous serez en ville. Puisque vous êtes un britisher, *je puis vous dire* that we can agree to disagree. *J'aimerais à relire avec vous votre lettre du 14 août.*

Croyez-moi bien comme toujours, mon cher Bourassa,

Votre tout dévoué,

Wilfrid LAURIER

●

Cette lettre d'un caractère tout intime se passe de commentaire. Elle dit assez quelles relations, en dépit de leurs divergences d'opinions, continuèrent d'exister entre le vieil homme politique et le jeune député de Labelle.

Un autre document, public celui-là, et qui date d'un tiers de siècle plus tard, atteste que les années et les luttes, parfois ardentes, qui les avaient marquées, n'avaient en rien modifié les sentiments des deux hommes.

L'incident

Ce texte date du 22 janvier 1935. Un député dont nous ignorons malheureusement le nom avait interrompu M. Bourassa, retourné aux Communes après son court passage à l'Assemblée législative et qui, incidemment, faisait un bref éloge de M. Laurier, pour lui demander : *Pourquoi avez-vous trahi Laurier?* Le député de Labelle riposta (nous traduisons ce texte du compte rendu officiel des Débats des Communes, numéro du 22 janvier 1935):

Si mon ami connaissait un peu plus l'histoire politique de ce pays, il saurait que j'ai combattu Laurier quand il était au sommet de sa popularité. Quand le parti tory le dénonçait, de l'Atlantique au Pacifique, comme l'instrument du catholicisme et de la domination française, je lui suis resté fidèle (I stood by him). *Quand il était l'idole du Québec, j'ai été presque seul à le combattre pour la défense des principes pour lesquels j'avais lutté toute ma vie. Mais, quand il a été trahi par ses amis libéraux, quand il a été foulé aux pieds pendant la guerre, je suis venu à lui et, librement, je lui ai tendu une main secourable, non point pour gagner, mais pour passer à travers les élections de 1917. Mais puisque j'ai été provoqué par un monsieur qui peut être ou n'être pas dans ses sens, j'ajouterai ceci. La dernière lettre que Laurier a écrite de sa propre main, c'est à moi qu'il l'a écrite pour me dire sa sympathie dans le deuil le plus cruel qui m'ait frappé au cours de ma vie; et la réponse que je lui adressai lui est arrivée au lendemain de son attaque et deux jours avant sa mort. Mais il sait maintenant que, bien que je l'aie combattu, à cause de nos différences de principes, je l'ai aimé toute ma vie; et il le savait alors. Le jour que je passai chez lui, alors qu'il était trahi par des hommes qu'il avait couverts d'honneurs et de faveurs — je n'ai jamais rien reçu de lui et ne lui ai rien demandé — ce jour-là, il me pressa sur son coeur et me dit : "Bourassa, ce qui m'arrive aujourd'hui, vous me l'avez prédit il y a onze ans. Je sais maintenant où sont mes vrais amis."*

Jamais injustement . . .

Et M. Bourassa, évidemment très ému, s'excusant d'avoir révélé ces détails intimes, ajoutait :

Peut-être beaucoup de choses peuvent-elles être pardonnées à un vieillard qui est au déclin de ses jours; mais ceci est aussi sincère que les sentiments que j'ai exprimés quant au premier ministre actuel et à l'actuel chef de l'opposition. Si je sors de la vie publique avec un sentiment, avec une conviction, c'est avec ceux-ci : le regret profond des nombreuses paroles amères que j'ai prononcées dans ma vie, le profond et sincère repentir de toutes mes violences de langage; mais j'espère qu'elles me seront pardonnées par Dieu et par les hommes parce que jamais, au cours de ma vie, je n'ai attaqué personne injustement, de mon point de vue à tout le moins, et sans croire que c'était mon devoir de le faire.

L'un des amis de M. Bourassa, un vieux journaliste de langue anglaise, lui écrivait à ce propos : *Je regrette presque de ne pas connaître le nom de votre interlocuteur Je serais tellement tenté de le remercier de cette interruption...*

Peu de confidences

Le fait est que nous ne connaîtrions très probablement pas

(Suite à la page 15)

LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE QUEBEC (1898)



PREMIER CONTACT DIRECT DE BOURASSA, GRACE A L'AMITIE DE LAURIER, AVEC LA POLITIQUE INTERNATIONALE — Le gouvernement canadien avait à résoudre divers problèmes (pêcheries, frontières, tarifs douaniers, etc.) avec le gouvernement américain; en ces temps-là, cela ne pouvait se faire qu'en présence d'une Grande-Bretagne encore toute-puissante. Pour les pays en cause, cette conférence donna peu de résultats; mais pour Bourassa, ce fut une expérience et un enrichissement décisifs. Sur la photo, on reconnaît (ou ne reconnaît pas), de gauche à droite: DEBOUT: Chs H. BUTLER, conseiller technique des Etats-Unis; C. P. ANDERSON, secrétaire; W. C. CARTWRIGHT, C.M.G.; Henri BOURASSA, M.P., secrétaire; Reginald TOWER, secrétaire de l'ambassade anglaise à Washington. ASSIS: l'honorable John W. FOSTER, l'hon. T. Jefferson COOLIDGE, l'hon. Nelson DINGLEY, l'hon. C. J. FAULKNER, l'hon. John A. KASSON, le sénateur américain Charles W. FAIRBANKS; le très hon. Baron HERSCHELL, lord chancelier d'Angleterre; le très hon. sir Wilfrid LAURIER, premier ministre du Canada; John CHARLETON, M.P.; sir Richard CARTWRIGHT, ministre canadien du Commerce; sir James WINTER, sir Louis DAVIES, ministre canadien de la Marine.

C'est d'une autre photo des mêmes personnages, très proche parente de celle-ci, que Robert Rumilly a écrit: "Elle donne l'impression d'une assemblée de notables, austères et décoratifs. Lorgnons, favoris, redingotes à revers de soie, cannes à pommeau d'or, hauts de forme évasés à l'ancienne mode. Presque tous sont assis, voire enfoncés dans des fauteuils. Deux personnalités, debout, éclipsent les autres, fascinent l'attention. Au centre, Wilfrid Laurier. A l'extrême droite, Henri Bourassa, noir parmi ces chenus et ces chauves, son profil d'épervier surplombant l'assemblée. Bourassa semble tenir en réserve, dans son regard, dans sa volonté, dans sa jeunesse, de quoi faire sauter la conférence".

Sir Wilfrid Laurier et Henri Bourassa

(Suite de la page 14)

la scène dont elle a provoqué le récit, si l'interrupteur n'avait si profondément, et en plein coeur, touché l'ancien député de Labelle. M. Bourassa n'avait point l'habitude de faire confidence au public de pareils traits.

Le fait est aussi que des gens, et c'est mon cas, qui pendant des années et des années, ont vécu dans son voisinage, ne se rappellent point l'avoir entendu raconter quoi que ce soit qui aurait pu le mettre en relief.

Il ne parlait jamais, à moins d'y être directement invité, de ses discours. Et ceci arrivait assez rarement, car la répugnance qu'il avait à toucher de pareils sujets était tellement évidente qu'elle décourageait d'avance les curiosités.

S'il lui arrivait d'en parler, ce n'était point, du reste, pour faire, même indirectement, son éloge. Il avait tôt fait d'esquiver la question.

Il lui est même arrivé, en ma présence, comme on rappelait la fessée de bois vert qu'il avait administrée à un adversaire, de dire franchement : *Je n'aurais pas lieu de m'en vanter. Ce jour-là, j'ai dépassé les bornes.*

●

Ce discours de janvier 1935 eut un retentissement considérable.

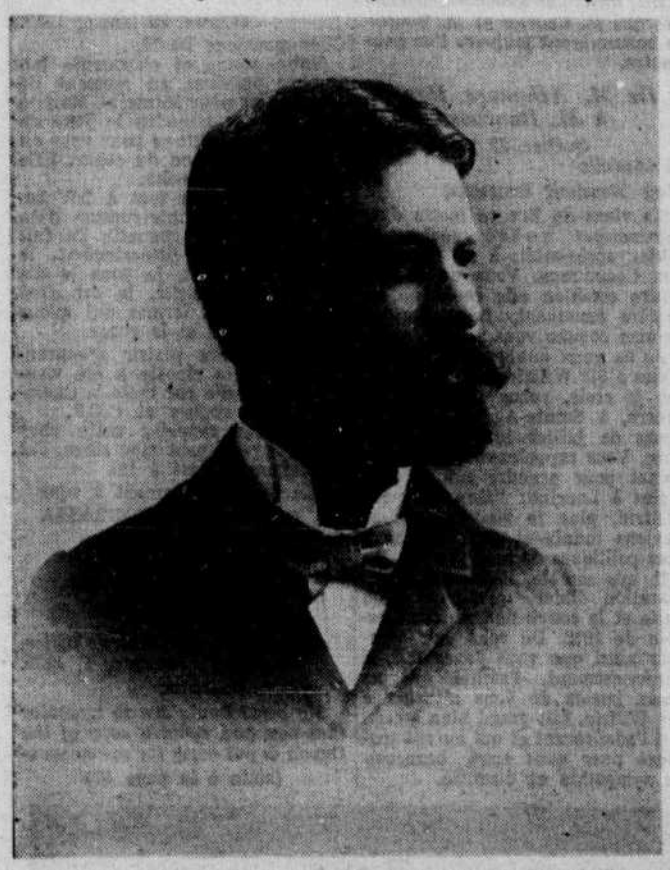
Il valut à l'auteur, entre autres de la part de M. J. C. Walsh, l'ancien rédacteur en chef du *Herald*, qui vivait alors à New-York, une lettre d'un piquant intérêt.

M. Walsh

M. Walsh était né et avait passé la majeure partie de sa vie au Canada. Il avait fréquenté les milieux politiques de chez nous. Il avait même publié sur les questions interimpériales une brochure qui pourrait prendre sa bonne place dans la littérature antiimpérialiste de langue anglaise : *The Mocassin Papers*. Le titre seul décelait un écrivain de race.

Incidemment, il n'est peut-être pas mauvais de rappeler que cet Irlando-Canadien est, pour une bonne part, responsable de l'institution de la Fête de Dollard.

Son absence du Canada ne l'avait point empêché de continuer son abonnement au *Devoir*. C'est par notre journal qu'il prit connaissance du discours de janvier 1935. *Rien, depuis très longtemps*, écrivait-il à M. Bourassa, *ne m'a fait autant de plaisir. Il me semble que jamais je n'ai pendant une minute douté des sentiments qu'entretenait à votre endroit le Vieux chef, ni même, dans les moments où vous le critiquiez le plus vivement, de l'affection fondamentale que vous lui portiez. Comment l'aurais-je pu ? Invariablement, quand je le rencontrais, il me saluait ainsi : "Bien, mon cher Walsh, et comment va votre ami Bourassa ?" Et votre accueil était toujours dans le même style.*



BOURASSA, VERS 1896, au moment où il était élu député. Ce que peuvent faire une coiffure et une barbe! Comparez cette photo avec d'autres, qui datent de 1898 et de 1900: la figure est alors plus austère et plus combative. Cette photo est comme un adieu à la jeunesse.

Sagesse et cheveux gris

Evoquant de vieux souvenirs, M. Walsh rappelait qu'aux funérailles de Charles Devlin, l'Irlando-Canadien qui fut tour à tour député aux Communes d'Ottawa et de Londres, puis ministre à Québec, il assista à la rencontre de MM. Laurier et Bourassa, à la porte de la chambre mortuaire, et entendit le vieux Chef, comme il l'appelait, dire à son cadet : *"Ah ! vous commencez à blanchir, quel malheur que la sagesse ne vienne pas avec les cheveux gris !"* A quoi M. Bourassa aurait répondu : *"C'est toujours ce que j'ai dit de vous."*

Répondant à cette lettre, M. Bourassa écrivait : *Vous avez une mémoire merveilleuse. J'avais complètement oublié cette rencontre avec Laurier aux funérailles de Charlie Devlin. Mais, maintenant que vous me la rappelez, elle me revient très vivement à l'esprit. Mais ce que vous n'avez peut-être pas su, c'est que le même soir, chez lui, Laurier a joyeusement relaté l'incident, devant plusieurs amis.*

Preuve nouvelle que, jamais, les divergences d'opinions n'avaient affecté le fond de leurs relations.

M. Bourassa ajoutait que le *pauvre garçon* (the poor fellow) qui l'avait interrompu aux Communes, lui avait réellement rendu service : il lui avait aidé à faire plaisir à ses amis libéraux, sans déplaire aux conservateurs. *Mon explosion*, disait-il, *a été applaudie par presque tous les députés, excepté l'interrupteur et quelques-uns de ses amis.*

●

M. Athanase David était alors député et ministre à Québec. Elevé dans le voisinage moral de M. Laurier, il était de ceux que ne pouvait manquer de toucher pareille scène. Aussi, dès qu'il en eut pris connaissance par l'*Evénement* du lendemain, s'empressa-t-il de dicter pour M. Bourassa une lettre qui est un nouveau et instructif document sur les relations de l'ancien chef libéral avec son adversaire occasionnel.

Les dates ici valent d'être soulignées : elles prouvent qu'on ne voulait point, ni d'un côté ni de l'autre, perdre de temps. Le discours de M. Bourassa est du 22 janvier, la lettre de M. David du 23. Dès le 25, le député de Labelle adressait d'Ottawa à son correspondant, qu'il avait d'ailleurs connu assez jeune, une lettre autographe dont M. David a bien voulu nous permettre de prendre communication. (On en trouvera ailleurs le texte même). Elle donne sur cette scène historique de nouvelles précisions.

L'incident, disait M. Bourassa, *était tout à fait imprévu. La sotte interruption d'un député tory en goguette l'a fait surgir. Ce fut, littéralement, le cri du coeur; et, je vous le dis en toute simplicité, le cri s'est éteint dans les larmes qui m'ont piqué les yeux et la gorge.*

Il vous fera plaisir d'apprendre que cette riposte a été vivement applaudie par toute la Chambre, "bleus", "rouges" et C.C.F.

Vous me rappelez votre cher père. En reprenant mon siège, j'ai précisément pensé à lui.

●

Et voici un autre incident topique, qui projette sur la nature et le tempérament de l'ancien premier ministre une lumière intéressante.

Nous tenons ce récit de M. Bourassa qui, s'il n'aimait point parler de lui-même, parlait volontiers des autres.

La dernière rencontre

Il s'agit donc de la rencontre — la dernière très probablement — qu'eurent en juillet 1918, chez M. le sénateur David, père, à Sainte-Agathe, MM. Laurier et Bourassa. (On sait que M. Laurier devait mourir le 17 février suivant, à la veille de l'ouverture des Chambres).

On était en pays ami. M. Laurier et M. David étaient des compagnons de toujours. M. Bourassa avait une estime particulière pour M. David, dont il disait que, chose remarquable, il aimait assez son ami Laurier pour lui dire la vérité, même s'il prévoyait qu'elle pouvait lui être désagréable.

Mme Laurier était aussi présente. Elle était trop grande dame pour ne pas accueillir, avec une parfaite courtoisie, l'ami de son mari; mais elle avait vraisemblablement gardé, — cela était tout naturel —, des luttes anciennes un souvenir plus vif que celui qu'en avait retenu M. Laurier lui-même.

"Et je parlais . . .

Dès le début, la conversation prit une allure, non seulement très vive, mais très gaie. Sans s'en apercevoir, M. Bourassa la monopolisait presque. M. Laurier se bornait à poser des questions, toutes de nature à mettre en valeur son interlocuteur, à lui permettre d'évoquer des souvenirs particulièrement intéressant. —*Et je parlais, je parlais...* disait M. Bourassa, qui volontiers se blaguait sur sa volubilité naturelle. *Je parlais sans trop m'apercevoir de ce qui se passait. Vous savez, quand je suis parti, et qu'on me relance... A un moment donné, je vis que M. Laurier glissait un regard amusé vers sa femme, qui avait fini par tourner vers moi un oeil assez attentif. —Eh ! bien, fit-il, ne t'avais-je pas dit, Zoé, qu'il pouvait être charmant !*

—Et je me rendis compte alors de ce qui se passait, du souci qu'avait mon vieil ami de créer autour de moi une atmosphère sympathique.

Cela, c'était du pur Laurier...

●

On me permettra d'ajouter ici quelques brefs souvenirs personnels.

De rappeler d'abord une scène dont une quarantaine de nos amis furent les témoins. C'était au soir du grand banquet par lequel on avait voulu célébrer le vingtième anniversaire du *Devoir*. (Il avait fallu requérir pour cette fête deux grandes salles du Windsor). Le banquet terminé, les organisateurs se réunirent autour du fondateur du journal. La conversation, incidemment, tomba sur M. Laurier, *l'homme le plus aimable, le plus doué de vertus naturelles, que j'aie rencontré*, dit sans hésiter M. Bourassa.

Ceci se passait, notez-le bien, en 1930.

"J'ai aimé Laurier"

Ajouterais-je un autre mot ? Les circonstances ont fait que j'ai vécu de longues années dans le voisinage immédiat de M. Bourassa, et dans le temps où le journal et son directeur combattaient parfois assez vivement M. Laurier et sa politique. *Je ne l'ai jamais entendu parler avec amertume de l'ancien chef libéral.* Plus que cela, sa voix, quand il parlait de lui, se chargeait souvent d'une émotion où l'on sentait parfois, dans les heures tragiques, les larmes assez proches. Je l'ai entendu quelquefois, en public, dire : *J'ai aimé Laurier.* Je n'ai jamais aussi vivement senti la profonde vérité de cette parole que dans nos conversations intimes.

Je ne l'ai jamais, non plus entendu se réjouir, comme d'une victoire personnelle, des échecs qu'il avait pu infliger à la politique de M. Laurier. Qu'on estime qu'il ait eu tort ou raison, ceux qui l'ont vu de près, aux heures les plus graves de sa vie politique, avoueront que son attitude fut commandée par son souci de fidélité à ses principes, non par des rancoeurs personnelles.

Il était au-dessus de cela.

●

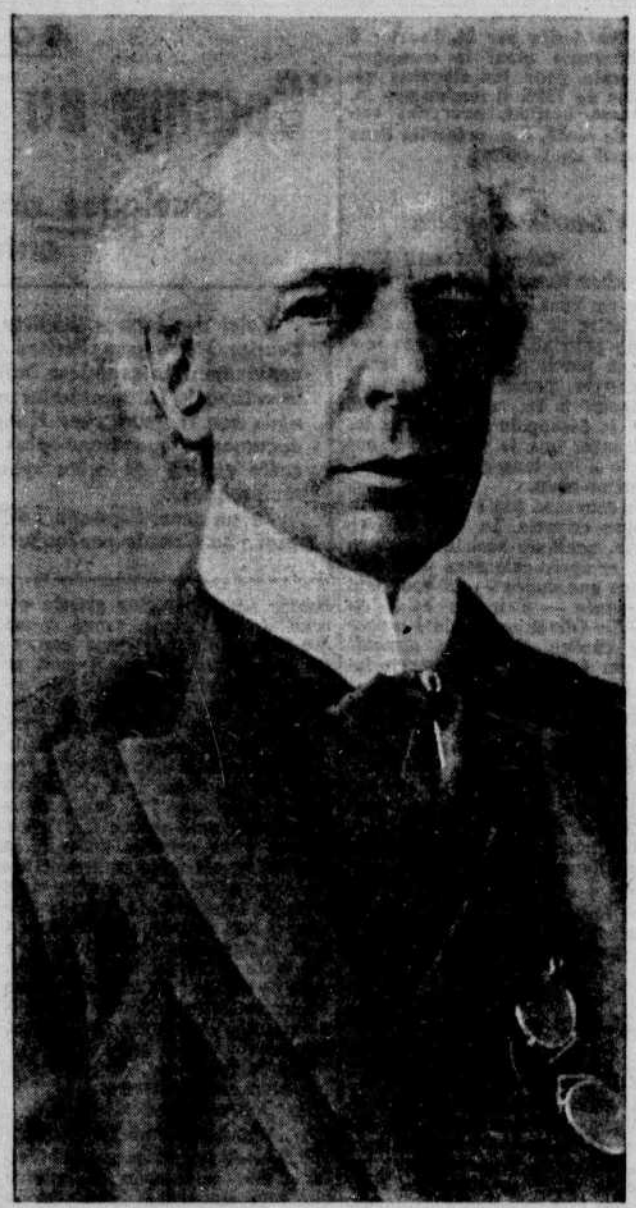
Rappelez-vous le cri qu'au soir de l'élection de 1911, il jetait à la foule qui l'acclamait : *Indépendants nous fûmes, indépendants nous sommes, indépendants nous resterons !*

Cela jaillissait du fond de son coeur.

Ainsi que le rappelait, dans la lettre que lui inspira le discours du 22 janvier 1935, M. Athanase David, les relations de Laurier et de Bourassa ne furent jamais troublées par de mesquines querelles.

Ils ont, certes, différé d'opinion; ils n'ont jamais cessé de mutuellement s'estimer.

Omer HEROUX



SIR WILFRID LAURIER

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

DES AMIS D'AMOS

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

UN GROUPE D'ADMIRATEURS DE QUEBEC

BOURASSA—LAURIER

"Comme au meilleur de vos amis..."

(Laurier)

Quelques documents inédits sur les relations entre Bourassa et Laurier

Voici des lettres inédites, la plupart de Laurier à Bourassa, écrites en diverses circonstances. La première indique dans quelle estime le futur premier ministre du Canada tenait "son cher Henri". D'autres documents montrent plus loin combien cette estime et cette sympathie étaient réciproques.

En un sens, l'époque 1899-1917 est dominée au Canada par les luttes que ces deux hommes se sont livrées. Tout les opposait : tempérament, formation, idées. Aussi, il est émouvant de constater qu'ils n'ont jamais cessé de se respecter l'un l'autre — et pour tout dire, de s'aimer.

Ces documents doivent être lus en fonction de l'article de M. Omer Héroux, qui les éclaire et leur donne leur vrai sens.

La R.

Lettre écrite par M. Laurier à M. Bourassa avant la campagne électorale pour les élections générales de 1896. Il semble que M. Bourassa hésitait, pour des raisons de santé, à se présenter dans le comté de Labelle :

— 1 —

Laurier-Bourassa

Ottawa, 15 avril 1896.

Mon cher Henri,

Je ne vous cache pas que votre lettre a été une bombe en pleine poitrine. Ce n'est pas seulement parce que Labelle serait en danger, perdu même, si vous renonciez à la candidature, que vient le désappointement, mais les espérances que je fonde sur vous depuis si longtemps, s'envoleraient du même coup.

Ne renoncez pas à votre avenir, je vous en prie. La lutte va être courte, quelques semaines tout au plus, et après cela nous vous donnerons une année — s'il vous faut une année — pour vous remettre.

Si Sir Oliver se décide à entrer dans l'arène (le grand obstacle est son âge avancé) il serait facile de le faire présenter dans Labelle, mais qui ferait la lutte pour lui ?

Parlez-moi franchement, votre santé est-elle la seule cause ? Y a-t-il autre chose, mon attitude sur la question des écoles vous embarrasse-t-elle ? Parlez-moi franchement, mon cher Henri ! comme au meilleur de vos amis.

Bien à vous.

(signé) Wilfrid LAURIER

Monsieur Henri Bourassa,
St-Hyacinthe.

— 2 —

De M. Bourassa à M. Laurier

Ottawa, 13 octobre 1899.

Cher Monsieur Laurier,

Je vous ai dit hier soir que la politique d'intervention étant décidée, si toutefois cette décision doit être prise, j'accepterais votre direction quant au choix des deux attitudes que je prendrais : démission ou discours et vote antiministériels.

Toutes réflexions faites, je crois devoir revenir sur cette décision et conserver mon entière liberté d'action et le contrôle exclusif de mon attitude.

Je vous en préviens dès ce matin, désirant conserver à votre égard la position franche et loyale que j'ai prise dès le début sur cette question.

Votre dévoué,

(signé) Henri BOURASSA

— 3 —

De M. Laurier à M. Bourassa

Halifax, le 20 août 1900.

Personnelle.

Mon cher Bourassa,

Je viens de recevoir votre lettre, et quoique je sois très occupé dans le moment, je m'empresse d'y répondre. Vous ne savez pas à quel point vous êtes dans l'erreur. Je n'ai échangé de correspondance, ni personnelle ni officielle, avec M. Chamberlain, excepté sur deux questions qui ne se rattachent en rien à la guerre du Transvaal. J'ai eu seulement occasion de correspondre avec lui au sujet du Sénat et de la conduite du Général Hutton. Voilà tout.

Je n'ai pas lu le discours de prorogation de la Reine, et par conséquent, je ne puis vous en parler. Du reste, l'occasion ne manquera pas de discuter ce sujet à mon retour à Ottawa, si vous me faites le plaisir de venir m'y rencontrer.

Dans tout le reste de votre lettre, mon cher Bourassa, vous êtes encore dans une plus grande erreur. Je n'ai rien changé à ma conduite politique : mes convictions sont les mêmes. Il peut se faire que j'échoue dans le rôle pacificateur que je me suis imposé, mais il n'en reste pas moins vrai que cette politique est la seule qui convienne à notre pays en ce moment, et si, au lieu de suivre la conduite que j'ai suivie dans les événements récents, j'avais adopté votre manière de voir, le résultat aurait été simplement désastreux, et si je dois vous dire toute ma pensée, je vous exprimerai ma surprise qu'un esprit aussi logique que le vôtre ne voie pas cette vérité pourtant si claire.

Je ne dis rien du ton un peu sec de votre lettre. Toutes les opinions sont libres dans notre pays, comme vous le savez.

Croyez-moi bien,
mon cher Bourassa,
Votre tout dévoué,

(signé) Wilfrid LAURIER

P.S. — Votre lettre me fait l'effet d'une déclaration de guerre que vous tenez en réserve pour la lancer en temps opportun; il sera toujours temps d'y répondre, s'il faut en venir là.

Henri Bourassa, Ecr., M.P.
Papineauville, P.Q.

— 4 —

De M. Laurier à M. Bourassa

Ottawa, 27 novembre 1900.

Mon cher Bourassa,

J'espérais que vous ne viendriez pas en ville sans me faire le plaisir de venir causer un instant. Vous ne croyez pas sûrement que je vous ai rencontré quelque part et que je vous ai volontairement évité. La vérité est que vous m'avez vu et que je ne vous ai pas même aperçu; le tort est tout de votre côté.

Ne manquez pas, je vous prie, de venir me voir la prochaine fois que vous serez en ville. Puisque vous êtes un *britisher*, je puis vous dire *that we can agree to disagree*. J'aimerais à relire avec vous votre lettre du 14 août.

Croyez-moi bien comme toujours, mon cher Bourassa,
votre tout dévoué,

(signé) Wilfrid LAURIER

— 5 —

De M. Laurier à M. Bourassa

Ottawa, 5 février 1904.

Personnelle.

Mon cher Bourassa,

A mon sens, vous vous exagérez beaucoup l'importance du discours fait après dîner en Angleterre. Il y a peut-être une cause plus sérieuse à réflexion dans le comité de Défense Impériale dont Borden fait partie. J'étais moi-même sous une fausse impression quand nous en avons causé. J'attends le retour de Borden qui est à Boston pour me renseigner exactement.

Vous vous préparez à me faire des ennuis sur ces deux questions. Que voulez-vous? Il faudra bien que j'essaie de vous convaincre malgré vous. Ces petites affaires n'entament en rien la position que j'ai prise en Angleterre. Rappelez-vous l'antique maxime des Romains : *De minimis non curat praetor.*

Bien à vous,

(signé) Wilfrid LAURIER

— 6 —

Sur les rapports ultérieurs entre M. Laurier et M. Bourassa, voici le témoignage que M. Bourassa lui-même en donnait à la Chambre des Communes, le 22 janvier 1935. Un député ayant interrompu M. Bourassa dans un discours pour lui demander : "Why did you betray Laurier ?", M. Bourassa répondit par cette déclaration (que M. Héroux traduit dans son article) :

"If my friend knew something more about the political history of the country, he would know that I fought Laurier when he was at the height of his popularity. When the Tory party was denouncing him from the Atlantic to the Pacific as the instrument of Catholicism and French domination, I stood by him. When he was the idol of Quebec, I stood almost alone against him in defence of the principles for which I have fought all my life. But when he was betrayed by his Liberal friends, when he was downtrodden during the war, I came to him and freely tendered him a helping hand, not to carry but to go through the elections of 1917. But since I have been provoked by a gentleman who may or may not be in his senses, I will add this. The last letter which Laurier wrote in his own hand, he wrote to me, to express his sympathy for the most cruel bereavement I have had during my life; and the answer I wrote came to him the day after his attack and two days before his death. But he knows now that although I fought him because of differences in principle, I loved him all my life; and he knew it then. The day I passed in his house in 1917, when he was betrayed by men he had covered with honours and favours — I never received anything from him and never asked — that day he pressed me on his bosom and said to me : "Bourassa, what has happened to me to-day you predicted eleven years ago. I know now where my true friends are to be found." May I be pardoned for having disclosed that feeling of intimacy? Perhaps much may be pardoned to an old man in his closing days; but this is as sincere as the sentiments I have expressed with regard to the present Prime Minister and the present leader of the opposition. If I go out of public life with one feeling, with one conviction, it is this : a deep regret for many bitter words that I have used in my life, deep and sincere repentance for all my violences of language; but I hope they will be forgiven me by God and man because not once in my life have I attacked anybody unjustly, from my point of view at least, and without believing it was my duty to do so.

(House of Commons Debates, official report. Edition revisée. 22 janvier 1935.)

— 7 —

Les quatre lettres suivantes, écrites à la suite de ce discours, mentionnent d'autres faits qui illustrent bien l'attachement personnel que M. Laurier et M. Bourassa conservèrent toujours l'un pour l'autre.

De M. Athanase David à M. Bourassa

Québec, 23 janvier 1935.

Personnelle

Cher Monsieur Bourassa,

Je viens de lire ce matin dans l'*Evénement* votre déclaration d'hier après-midi, à la Chambre des Communes. Vous ne sauriez croire combien elle revêt un caractère émouvant, faite par un homme comme vous.

Je ne peux oublier ce que vous disiez à Sir Wilfrid, lors de ce qui fut je crois, votre dernière rencontre à Sainte-Agathe, dans le courant de juillet 1918, chez mon père. Vous rappelez-vous que vous leviez pour prendre congé, vous disiez à Laurier : "Mon cher Sir Wilfrid, plus je vieillis, plus je deviens indulgent pour les hommes politiques de mon pays."

Il m'a semblé, lisant votre déclaration d'hier, qu'elle était la suite et la conclusion de votre parole de 1918. De vous voir affirmer ainsi que vous l'avez fait, si généreusement, l'amitié qui ne cessa jamais de vous attacher à Sir Wilfrid, fait grand bien à ceux qui l'admirèrent et qui eurent toujours pour vous aussi beaucoup de sympathie et d'amitié.

Le temps passe bien rapidement et des querelles du passé, à y bien songer, que restera-t-il, sinon la bonne foi qui fit agir les hommes. Vous avez affirmé la vôtre en déclarant que jamais vous n'avez attaqué sans être parfaitement convaincu de votre droit de le faire. Ceci, je crois, on le dira de vous. Vous avez combattu pour ce que vous avez cru être la vérité et la justice, et il restera de vous le souvenir d'un homme peut-être intransigeant mais qui le fut avec sincérité, probité, honnêteté.

C'est tout à la hâte, mon cher Monsieur Bourassa, que je dicte ces quelques remarques pour bien vous marquer que vos paroles font grandement plaisir à ceux qui aimèrent autant qu'ils admirèrent l'ancien vieux chef du parti libéral.

Veuillez croire à l'expression de mes sentiments toujours très respectueux et très amicaux.

(signé) Athanase DAVID

Monsieur Henri Bourassa, M.P.
Chambre des Communes,
Ottawa, Ont.

— 8 —

De M. Bourassa à M. David

Ottawa, 25 janvier 1935.

Cher monsieur David,

Votre bonne et charmante lettre me parvient au moment de mon départ pour Montréal. Mais je ne veux pas attendre le jour de ma rentrée à Ottawa pour vous en remercier du fond du cœur. Elle m'a vivement touché.

L'incident était tout à fait imprévu. La sotte interruption d'un député tory en goguette l'a fait surgir. Ce fut, littéralement, le cri du cœur; et, je vous le dis en toute simplicité, le cri s'est éteint dans les larmes qui m'ont piqué les yeux et la gorge.

Il vous fera plaisir d'apprendre que cette riposte a été vivement applaudie par toute la Chambre, *bleus, rouges* et C.C.F.

Vous me rappelez votre cher père. En reprenant mon siège, j'ai précisément pensé à lui.

Merci et cordialement à vous

(signé) Henri BOURASSA

— 9 —

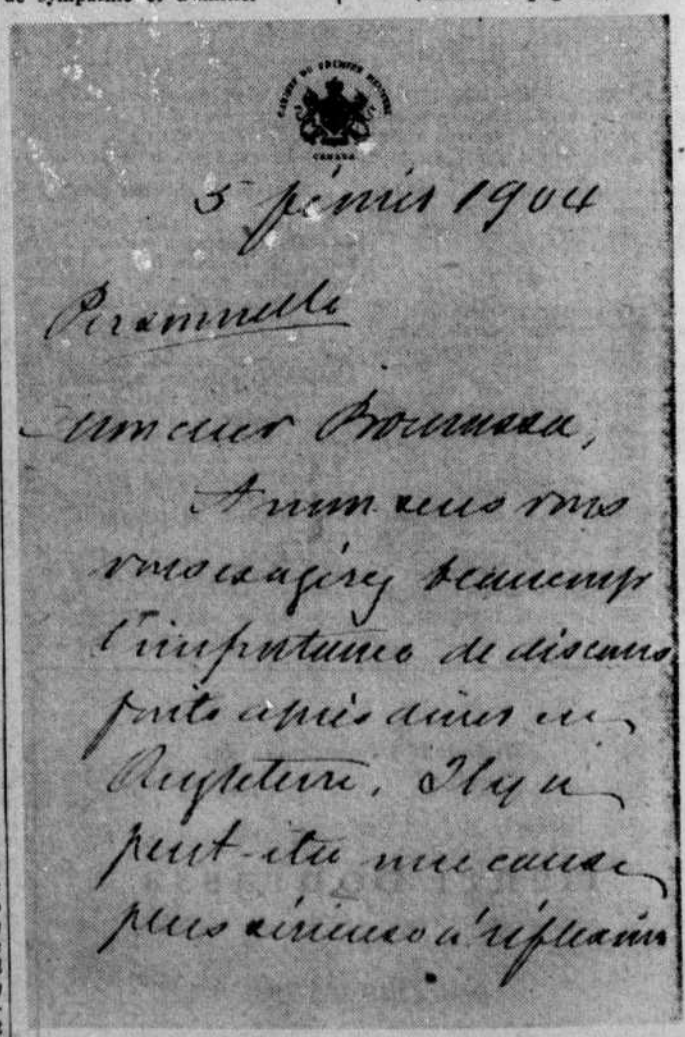
De M. J.C. Walsh à M. Bourassa

United States Attorney's Office, New York, February 1, 1935.

Dear Mr. Bourassa,

My home hours are so irregular that now and again a copy of the Devoir is put away for me so secu-

(suite à la page 17)



5 janvier 1904

Personnelle

Mon cher Bourassa,

J'ai reçu votre message. Beaucoup l'importance du discours fait après dîner en Angleterre. Il y a peut-être une cause plus sérieuse à réflexion

COMMENCEMENT TYPIQUE d'une lettre de Laurier à Bourassa: "Mon cher Bourassa, à mon sens, vous vous exagérez beaucoup l'importance du discours..."

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

PIERRE DES MARAIS,
maître-imprimeur

"Comme au meilleur de vos amis"

(Suite de la page 16)

rely that I fail to see it. Last night I came on one of these and saw your reply to an interruptor.

Nothing has given me so much satisfaction in a very long time. It seems to me that I never for a minute doubted the feeling the old chief had for you, nor even, in your most censorious moods, your fundamental affection for him. How could I? His invariable salutation to me was: "Well, my dear Walsh, and how is your friend Bourassa?" And yours was very much in kind. And of course there was the day at Charles Devlin's funeral when you met in the door and I happened to be present. "Ah, you commence à blanchir! what a pity wisdom does not come with grey hair." "That is what I have always said of you." It was an illuminating flash, which it was my great privilege to witness.

I like, as I look back, to think that he gave me a little place in his mind because he knew that I understood. After the Three Rivers meeting in 1911, I went up to the opening of the campaign at Simcoe. He asked about Three Rivers and I told him it was a great meeting. (It was there, wasn't it? or was it St. Hyacinthe?) Others had been telling him what they thought he wanted to hear, but it was so evident he believed what I told him that good old P.C. Larkin took me off to remonstrate and reprove. I'm afraid I was impenitent. Later, and this time I am sure of my Trois-Rivières, there came a sudden shower, and the whole lot ran for shelter, leaving none to attend him but a Gazette man who had an umbrella. Later still, just on the eve of the election, when I had become angry at the way they left him to do it all, and he was starting off, with a sore throat, on a final expedition, I told him I thought he ought to give the throat the benefit, as by this time "the mind of the people had been made up". This was in the train. He flashed me a glance, and I thought poor Devlin, the only other present, wanted to eat me.

Well, he was a grand gentleman, and what you say of your meeting in 1917 and of the last letter he wrote with his own hand makes me very happy. If I knew who it was that invited the statement I could almost thank him.

At the same time I do not like this "Vale" note in your speeches. First on your own account, and next because you are so little ahead of me that it sets me wondering whether I may not have to leave a lot of "unfinished business" myself. If I had one of those "It is later than you think" sundials I think I would be for putting it in the cellar. Still, there were great days that none can take from me, and I suppose no one can fairly ask more than that.

With all kindest regards,
Cordially yours,
(signé) J. C. WALSH

Henri Bourassa, Esq. M.P.,
Ottawa, Canada.

— 10 —

M. Bourassa à M. Walsh

Ottawa, Ont.
February 5th, 1935.

J. C. Walsh, Esq.,
196, Shonnard Terrace,
Yonkers, N.Y.

Dear Walsh,

How kind of you to have written that good letter, full of old time souvenirs! The more so that I was neglectful enough not to answer your Christmas Greetings. Your card has been on my desk (and on my conscience) for over a month. Almost every day I said to myself: Now, I must write a good long letter to my old friend Walsh; but, as in many other instances, the good purpose remained fruitless.

Really, the poor fellow, who interrupted me the other day, did me a good service and helped me in pleasing my Liberal friends without displeasing the Conservatives. My outburst was applauded by nearly all except the interrupter and a few among his friends.

You have a wonderful memory. I had forgotten all about that meeting between Laurier and myself, at Charlie Devlin's funeral. But now that you remind me of it, it is quite vivid in my mind. But what you may not have known, is that the same evening, Laurier gleefully related the incident in his own house, in the presence of several friends.

As to the Three Rivers meeting, you are probably right. It was one of the first in our fall campaign of 1911. St. Hyacinthe came after.

So you still feel like scolding me for my frequent allusions to my proposed retirement from public life. It is still my determination. But I am not stubborn enough to make it an article of the laws of the Medes and Persians. If it were clearly demonstrated to me, by disinterested men in both parties, or still better, by men outside of all parties, that I can still be of some use in parliament, I might revise my decision.

If you come around these parts, this winter, do not fail to let me know, if possible, a week in advance; so that I could arrange to meet you, either in Montreal or Ottawa.

Cordially yours,

(signed) Henri BOURASSA

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

LA FEDERATION DIOCESAINE DES LIGUES DU SACRE-COEUR

Montréal

LA QUESTION SOCIALE

Henri Bourassa et la doctrine sociale de l'Eglise

par Joseph-P. Archambault, s.j.,
président-fondateur des Semaines Sociales du Canada

J'ai raconté ailleurs l'estime que M. Bourassa professait pour les retraites fermées et combien il avait bénéficié personnellement de leurs bons fruits. On me demande aujourd'hui quelques lignes pour le numéro que le Devoir *consacre à la mémoire de son regretté fondateur. Je pourrais rappeler son action bienfaisante dans maints domaines où je l'ai vu à l'oeuvre de près. Je me bornerai à signaler hâtivement — car le temps ne me permet pas d'en faire davantage — son attachement à la doctrine sociale de l'Eglise.*

Qui repasserait les articles et les discours de M. Bourassa y trouverait maints textes où se manifeste l'importance qu'il accordait à cette doctrine. Ce sentiment lui venait d'abord de son culte pour la papauté. Peu d'hommes publics ont été aussi attachés aux Papes, aussi respectueux de leur autorité, aussi soucieux de suivre à la lettre leurs moindres directives. Si le nationalisme ardent de ce grand Canadien français parut s'attiédir quelque peu à un moment de sa carrière, c'est qu'il lui sembla, lors d'un voyage à Rome, que les consignes pontificales exigeaient cet adoucissement.

En réaction

L'attitude passive de ses compatriotes en face des problèmes sociaux contribua aussi à convaincre M. Bourassa de l'importance de la doctrine sociale de l'Eglise. Il voyait son pays s'engager dans une voie qui avait été fatale à bien d'autres. La dictature économique devenait de plus en plus puissante. Elle dominait les pouvoirs politiques et inspirait leur législation. Inorganisée, la classe ouvrière connaissait une ère de malaise croissant.

Mais pour un grand nombre la question sociale n'existait pas au Canada. Imbus des théories du libéralisme économique, ils jugeaient cette situation normale et ne s'inquiétaient pas de ses conséquences dangereuses. Même des catholiques pensaient ainsi. Comment secouer leur léthargie et leur ouvrir les yeux? Seule la doctrine sociale de l'Eglise en avait les moyens.

Dès les débuts du DEVOIR

L'attachement de M. Bourassa à cette doctrine ne fut pas étranger à la fondation du *Devoir*. Elle était ignorée. Ce journal en serait le véhicule, il exposerait le mal régnant et indiquerait le vrai remède. En fait le programme du *Devoir*, publié dans son premier numéro — 10 janvier 1910 — place la question sociale au premier plan, avant la question politique. Et on y lit ces lignes: *"Rechercher la solution au problème social dans l'application des principes catholiques tels qu'exposés par Léon XIII et dans l'établissement des oeuvres syndicales et coopératives; arrêter l'envahissement des fausses doctrines sociales et religieuses non par la seule négation, mais par des réformes nettes et nécessaires qui prouvent au peuple que le catholicisme n'est l'ennemi d'aucun progrès véritable."*

●

C'est dans les encycliques *Rerum novarum* d'abord, puis *Quadragesimo anno*, que M. Bourassa va puiser la doctrine qu'il veut faire connaître et appliquer. Il lui faut le texte intégral et authentique. Une simple lecture ne lui suffit pas. Il l'étudie, le médite, s'en imprègne. Des découpages ne sont pas son fait. Sans doute il est des passages plus précis, plus énergiques, plus propres à notre situation qu'il citera davantage, mais en tous il reconnaît la pensée de l'Eglise et il n'osera jamais laisser dans l'obscurité, ou traiter à la légère, comme d'aucuns l'ont fait, des déclarations qui pourraient s'accorder moins bien avec ses opinions personnelles.

De là, plusieurs campagnes

Plusieurs des grandes campagnes qu'entreprit le vaillant lutteur: en faveur du syndicalisme catholique, contre la dictature financière, pour une meilleure répartition des richesses, l'acquisition du sens social, la conscience professionnelle, sont nées de sa connaissance profonde, de son assimilation des encycliques. Cette assimilation apparaît, non seulement dans ses articles du *Devoir*, mais aussi dans ses nombreuses conférences et même dans ses discours parlementaires.

Le premier, à la Chambre des Communes, il a cité copieusement les grands papes sociaux. C'est lui qui fit connaître au fondateur du parti C.C.F. *Rerum novarum* et *Quadragesimo Anno*. On sait que M. Woodsworth ne laissa pas sous le boisseau la lumière que son ami venait de lui révéler. Il aimait à utiliser les vigoureuses dénonciations des puissances d'argent que contient *Quadragesimo Anno*. Je l'entendis déclarer dans une conférence publique, devant les bourgeois ébahis de Westmount, que le passage virulent, dont il venait de leur donner lecture, n'était ni d'un communiste, ni d'un socialiste, mais... du grand Pape Pie XI.

Cette doctrine de salut, M. Bourassa désirait la voir enseigner davantage dans nos maisons d'éducation et surtout dans les chaires de nos églises. Il loua vivement, au cours d'une grande assemblée au Monument National, la Lettre pastorale sur les deux encycliques sociales publiée par l'épiscopat de la province de Québec, pour le cinquantième anniversaire de *Rerum novarum*, et, en recommanda avec instance la lecture.

Aux Semaines sociales

A un tel apôtre de l'enseignement social de l'Eglise, la fondation d'une oeuvre destinée à répandre cet enseignement, à le faire pénétrer dans les esprits et les moeurs, ne pouvait être qu'agréable. Aussi accueillit-il avec une vive satisfaction la naissance des Semaines sociales du Canada. Elles obtinrent aussitôt son plus entier appui.

La collaboration du *Devoir* — où nous avions déjà dans la personne de M. Omer Héroux, un de nos membres, et combien dévoué — nous fut des plus précieuses. Sans sa publicité tenace et ses abondants comptes rendus, notre "Université ambulante" aurait pu difficilement se maintenir.

A la première Semaine

M. Bourassa fit davantage. Il nous accorda dès le début le concours de sa parole éloquente. A la première Semaine, tenue à Montréal, en 1920, il prononça lors d'une grande réunion publique au Parc La Fontaine, une allocution vibrante de foi et de patriotisme. En voici les premières paroles: "Dépourvu de tout titre officiel, je veux me borner à dire, au nom des humbles enfants de l'Eglise et de la patrie, au nom des pères de famille, toute notre dette de reconnaissance envers les prêtres et les laïques dévoués qui ont pris l'initiative de ces Semaines sociales et leur dire en même temps ce que nous attendons d'eux.

"Poursuivez, messieurs, votre utile travail, occupez-vous non seulement de la question ouvrière, qui n'est qu'une des faces de la question sociale, mais envisagez dans toute son ampleur la lutte entre les diverses classes de la société, et préparez-vous à offrir au peuple inquiet les solutions pratiques qu'exigent les problèmes divers qui se posent.

"Avec raison, vous avez choisi comme premier objet de vos délibérations l'encyclique *Rerum Novarum*. Vous avez bien fait, d'abord parce que c'est en soi un document d'une portée lumineuse et profonde. Vous avez mieux fait encore, parce que c'est la parole du Pape, que "le Pape et l'Eglise, c'est tout un", a dit saint François de Sales, que "sans le Pape, il n'y a pas de vrai christianisme", a ajouté Joseph de Maistre et que, sans le christianisme, il n'y a de solution vraie et durable à aucun des problèmes qui depuis le commencement du monde angoissent l'humanité."

BOURASSA A 20 ANS



Cette photo date de 1887 environ. Le jeune homme débrouille la succession Papineau, parcourt le comté, et se prépare sans le savoir à devenir maire de Montebello. L'expression garde encore quelque chose de flou et d'inachevé.

"Les abus de la propriété"

Quatre ans plus tard, M. Bourassa prononçait, à la Semaine sociale de Sherbrooke, une des conférences les plus retentissantes qu'aient connues nos assises. Le thème général de la Semaine était la propriété, il devait en indiquer les bornes et les abus. Son entrée en matière laissait prévoir qu'il y aurait des éclats: "Les attentats contre la propriété se multiplient: en bas, vols et brigandages; en haut, surcharge d'impôts, dépossession arbitraire, socialisme, communisme, bolchevisme. Les autorités sociales s'inquiètent, les propriétaires sont pris de peur. Que n'ouvrent-ils les yeux sur les causes profondes du mal?

"Les attaques contre la propriété sont la conséquence rigoureuse des abus de la propriété, des fausses notions dominantes sur le droit de propriété, de l'oblitération du sens chrétien et du simple bon sens, chez les volés autant que chez les voleurs. Au reste, nombre de volés, et des plus huppés, et parmi ceux qui crient le plus fort, ne sont eux-mêmes que des ex-voleurs dont le principal souci est de garder le fruit de leurs rapines.

"Si l'on veut que la propriété reprenne ses droits et sa sécurité, il importe avant tout d'en rétablir la juste notion, de marquer ses bornes et de signaler ses abus."

Pendant près de deux heures l'orateur exposa une thèse, fortement étayée, contre le droit absolu de propriété, et dénonça les abus du capitalisme abusif. Tous ne goûtèrent pas cette vigoureuse étude. Quelques-uns en contestèrent même l'orthodoxie. Ce qui obligea son auteur à en revoir minutieusement le texte avant de le confier à l'imprimeur. Je me rappelle la dernière mise au point, au presbytère hospitalier du St-Enfant-Jésus, où quelques passages plus hardis furent longuement discutés avec deux de ses meilleurs amis, Mgr Philippe Perrier et l'abbé Edmour Hébert, pour en obtenir finalement le *nihil obstat*. La forme pouvait être parfois rude, mais la substance n'était autre que la doctrine sociale de l'Eglise, si chère à M. Bourassa.

●

Cet attachement du fondateur du *Devoir* à l'enseignement social des Papes, — je suis heureux de le reconnaître en terminant, — ses successeurs en ont hérité. L'équipe actuelle s'inspire de son exemple et de ses leçons. Qu'elle continue, pour le plus grand bien de notre pays, à lui rester fidèle.

Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S.J.

Nous avons sauvé le Canada

On nous dit que le Canada est une possession de l'Angleterre et que nous devons nous incliner devant la volonté de la majorité anglaise. A ceci, la réponse est facile. Le Canada est resté anglais à cause de notre fidélité. Lorsque notre race formait la très grande majorité du peuple canadien, le Canada fut deux fois épargné à la Couronne britannique, grâce à nous, et grâce à nous seuls. Nous avons été fidèles à la Grande-Bretagne parce qu'elle nous a garanti des droits et des privilèges déterminés. Nos concitoyens d'origine anglaise ont accepté l'engagement; ils ne doivent pas maintenant profiter de leur prépondérance pour le rompre. Quant aux nouveaux venus du Royaume-Uni qui se fixent au Canada, ils sont tenus de comprendre qu'ils deviennent citoyens d'une Confédération où nous possédons des droits acquis : il ne leur appartient pas de rendre le Canada et son peuple plus britanniques que canadiens.

Henri BOURASSA

(Les Canadiens français et l'Empire britannique, 1903).

Cinquante années de souvenirs

par Ernest BILODEAU

Ce n'est pas chose facile que d'écrire des souvenirs personnels sur M. Bourassa. Je pourrais employer tout d'abord la commode expression de "l'embarras du choix", mais c'est plutôt d'une abondance de matière", qu'il s'agit, d'une foule de détails surgissant à l'esprit, de fantômes du passé qui cherchent à revivre et à prendre part à la reconstitution d'une époque déjà lointaine, dont les contours s'estompent déjà dans la mélancolie des heures écoulées. Car cette grande personnalité a fortement secoué la génération dont j'étais, jeune employé de banque, d'abord au Lac St-Jean puis en Métapédia, ce joli mot qui s'écrivait alors en français "Mé" et non pas à l'anglaise comme aujourd'hui.

Premiers souvenirs

J'avais donc une vingtaine d'années à Roberval lorsqu'un propagandiste de la **Sauvegarde** de Montréal passa dans ce village coquet, que mon père n'avait pas encore eu l'idée de doter d'une charte de ville, ce qu'il fit en 1903. L'un des hommes d'affaires de l'endroit, M. L.-E. Otis, rencontra un dimanche celui dont je porte le nom et lui demanda avec sa typique vivacité: "Il y a un nommé Bourassa qui est venu me solliciter d'acheter des parts de la **Sauvegarde.** Qu'est-ce que c'est que ce garçon-là? Il a l'air de bien parler ?" Et L.-P. Bilodeau de répondre avec exubérance : "Bourassa ? Mais c'est le futur premier ministre de la Province !" Ce qui n'était pas seulement une bouffée d'enthousiasme, car on savait déjà que sir Wilfrid Laurier souhaitait éloigner ainsi son bouillant lieutenant de la scène fédérale, où il commençait à devenir gênant pour certaines menées impérialistes. On se souvient que le parti libéral auquel adhérait alors le député de Labelle lui organisa une grande assemblée au Manège militaire de Québec, afin qu'il pût énoncer ses vues sur les affaires provinciales, tout en faisant apprécier son éloquence, sa distinction et la force de sa personnalité. Je crois que c'est deux ou trois ans avant cela, vers l'époque de la guerre des Boers, que la **Vérité,** de Tardivel, avait publié une série d'articles intitulés **Physionomie d'agitateur,** où l'auteur, M. Dumontier, rendait hommage au jeune tribun, que ses adversaires ne devaient pas tarder, un peu plus tard, à qualifier plutôt de "rhéteur", ce qui était bien leur droit si ça signifiait quelque chose.

Une assemblée en 1907

C'est donc à Amqui que je me trouvais en 1907 lorsque M. Bourassa entreprit une campagne d'assemblées, avec quelques compagnons tels Armand Lavergne, Jules Fournier, Olivar Asselin, N.-K. Laflamme, d'autres encore. Le **Nationaliste** d'Asselin annonça un jour que l'une de ces réunions aurait lieu à Rimouski, non loin par conséquent de mon nouveau milieu, et je ne manquai pas d'arriver à Rimouski la veille de la grande occasion d'entendre, ou de voir comme m'écrivait mon voisin Ferdinand Paradis, futur député, "lever la pâte nationaliste" au moyen d'un discours du célèbre tribun; je restais cependant sceptique à l'annonce de ces conversions du bon peuple, plutôt accoutumé à crier "Hourra pour Laurier !" ce qui était un bien commode **slogan !**

L'assemblée eut lieu le dimanche après-midi, non loin de la belle maison, du manoir plutôt, du docteur Joseph Gauvreau, futur homme d'oeuvres à Montréal, dont "les murs, écrivais-je le lendemain au **Nationaliste,** renvoyaient en échos vibrants certaines des phrases de l'orateur". Et j'appris aussi que certains connaisseurs en éloquence lui avaient attribué toutes les ressources classiques de l'art de persuader. Ce que celui-ci devait nier courtoisement plus tard, lors du voyage que j'eus l'honneur de faire en sa compagnie dans la Nouvelle-Angleterre. Je m'étais tenu en arrière de l'estrade pendant les premiers discours, tout auprès de M. Bourassa qui fumait tranquillement sa courte pipe en attendant son tour, et qui adressa à mon voisin Paradis un aimable compliment sur les articles que, du Lac au Saumon, il adressait fréquemment au **Nationaliste.** Après l'assemblée, où j'avais apprécié la solidité des exposés et l'ampleur de vues du tribun, je lui fus présenté à l'hôtel Saint-Germain où il était fort entouré. C'est donc là, à peu près, mon second souvenir ...

Dans l'Ouest

Mais combien d'autres, et les dirai-je tous ? Deux ans plus tard, j'étais devenu Parisien à ma grande surprise, et j'envoyais de brèves chroniques à l'**Action Sociale** de Québec, ce qui me fit un peu connaître, puis je revins au pays, "pour des raisons personnelles" disait la circulaire de la Banque. J'eus le regret de la quitter en 1913, à la suite d'événements de famille qui me portèrent cette fois dans l'Ouest canadien, à Edmonton où je retrouvai quelques amis d'enfance. J'y arrivai une semaine environ avant un congrès de langue française auquel M. Henri Bourassa devait participer; il serait accompagné de l'éminent journaliste Georges Pelletier, que je connaissais aussi de mon époque métapédienne, car il m'avait amicalement accueilli à l'**Action Sociale.**

En tout cas, nous vîmes un midi M. Bourassa arriver dans la salle à dîner de l'hôtel Cecil, qu'il traversa de son allure seigneuriale qui me fit penser à ce qu'on disait de Chateaubriand : "De taille moyenne et semblant porter sa tête dans les nuées. De fait, je demandai à mes voisins : "Mais où va-t-il la porter ? Sur la tablette de l'horloge ?" ce qui était un peu forcé, mais rendait assez bien la première impression de force, de dignité et de distinction.

Un incident

Je logeais depuis trois ou quatre jours à cette hôtellerie que dirigeait l'un des nôtres, M. Horace Bélanger. Et comme j'avais la meilleure chambre, on me demanda si je la céderais au distingué visiteur, ce que je fis avec empressement. Je vidai donc les lieux et M. Bourassa m'y remplaça, mais un incident imprévu devait se produire le premier jour. L'un de mes meilleurs amis à Edmonton était le pittoresque et érudit J.-Auguste Galibois, qui faisait de la comptabilité pour quelques clients, y compris surtout son vieil ami le docteur Aristide Blais, aujourd'hui sénateur. Auguste venait souvent causer à ma chambre, et Dieu sait s'il causait ! Toute la littérature, la politique et la philosophie y passaient, sans parler de l'histoire, presque toujours commentée selon son idole Chateaubriand... et combien d'autres sujets !

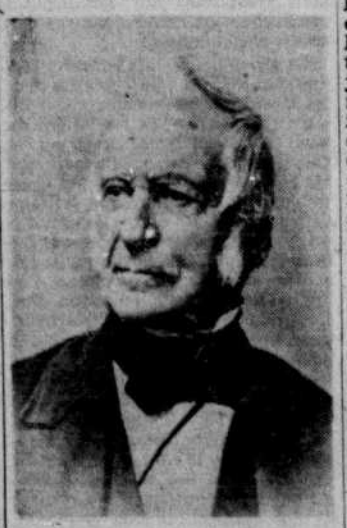
Auguste arriva donc dans "ma" chambre, qu'il trouva vide, et me croyant à me raser dans la toilette voisine, s'installa dans la chaise dont il menaça l'équilibre tout en chantonnant à voix forte, et aussi faux qu'il pouvait, ce qui était remarquable. Puis la porte du cabinet s'ouvrit et livra passage à l'éminent visiteur qui dit simplement un peu narquois : "Bonjour monsieur !" Galibois faillit basculer : "Comment ! s'écria-t-il, Bilodeau n'est pas ici ?" Et de s'excuser en bafouillant tout en filant vers la porte. On en rit dans tout le groupe français, car Galibois eût pu être le crieur de la ville aux temps anciens, sympathique et verbeux, il ne s'arrêtait jam is de parler, et jamais, par la suite, les articles du directeur du **Devoir** ne reçurent à chaque fois dans cette ville, une plus éclatante publicité. Comme autrefois le fabuliste avec son Baruch, on eût pu décrire Galibois parcourant l'avenue Jasper en demandant aux passants : "Avez-vous lu Bourassa ce matin ?" Et de vous lire et réciter des extraits d'articles, dont je ne me défendais pas pour ma part, et c'est ainsi que je vous amène à mon troisième incident, si j'ai bien compté.

J'entre au "Devoir"

On m'avait fort bien traité en Alberta et je n'éprouvais que de la reconnaissance envers tous ces nouveaux amis que m'avait ménagés la Providence, en ce lointain établissement des nôtres; mais des raisons de famille me décidèrent à revenir "dans l'Est" comme on dit là-bas, et je me préparai, avec la nouvelle compagne de mon existence, que j'y avais trouvée, à partir pour Montréal. Ne pouvant révéler ouvertement mes projets d'avenir, je laissais dire que j'allais retourner au service des banques, et c'est ce que je répétais un matin, aux bureaux du **Progrès albertain** de l'honorable Wilfrid Gariépy, à son rédacteur l'excellent Eugène Chartier, originaire de St-Hyacinthe. J'aurais dû me méfier de la vivacité d'esprit des gens de plume, car je n'avais pas fini ma phrase que Chartier s'écriait moqueusement : "Toi, dans les banques? Tu t'en vas tout droit au **Devoir** !" Animal, avec sa seconde vue ! Je ne pus que le conjurer de me garder le secret, sans lui révéler que ma lettre de demande d'emploi à l'adresse de Georges Pelletier était déjà partie.

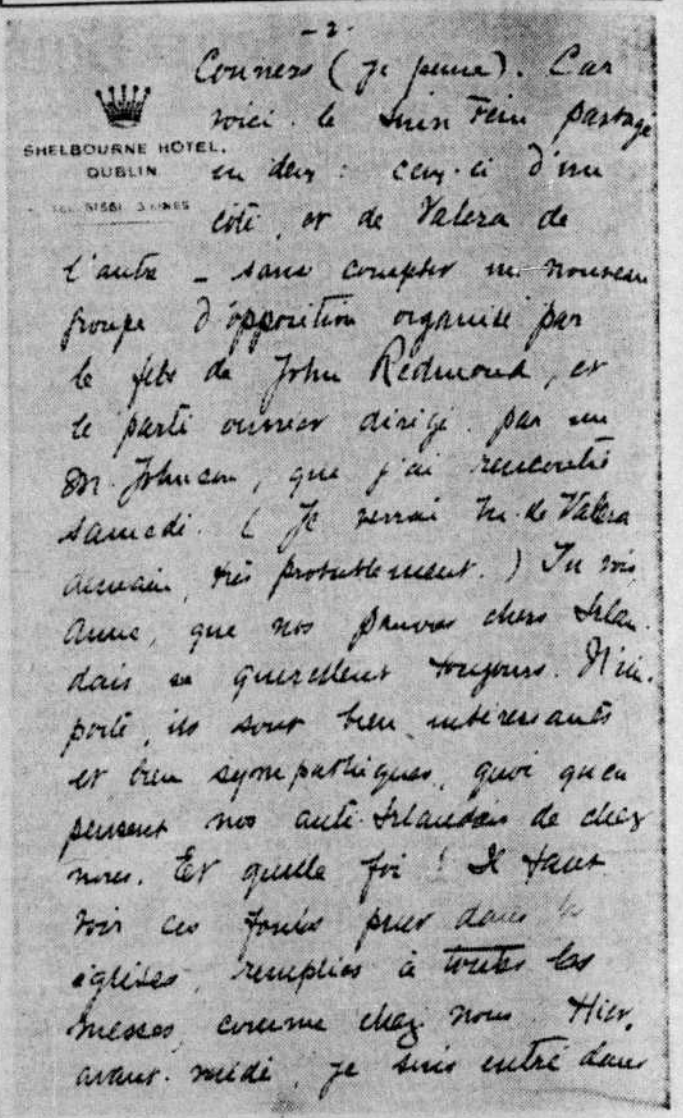
Cette lettre n'eut nullement un effet magique et je dus battre pendant deux ou trois semaines le pavé montréalais "à la recherche d'une situation sociale" comme tel héros de roman. Cependant, M. Pelletier ne m'avait pas découragé, car un confrère distingué, M. Léon Lorrain, songeait à quitter le journalisme et lorsqu'il devint secrétaire de la Chambre de commerce, je fus invité à me présenter à M. Bourassa, rue St-Vincent. Ce devait être aux premiers jours d'octobre 1914, et je n'étais pas brave en entrant vers cinq heures du soir, avec M. Pelletier, dans le bureau de l'homme que j'admirais depuis longtemps, mais préférablement à distance.

PAPINEAU



EST-IL VRAI, comme le suggérera plus loin M. Bilodeau, qu'orateur, Bourassa ressemblait à son fougueux grand-père, et, journaliste (relativement) serein, à son père, l'artiste François Bourassa ? Problème, pour les biographes de l'avenir...

LETTRE DE BOURASSA A SA FAMILLE, EN 1926



-2-

Cousins (je jeune). Car voici le sien Fein parage en deux : ceux-ci d'une côté, or de Valera de l'autre — sans compter un nouveau groupe d'opposition organisé par le fils de John Redmond, et le parti ouvrier dirigé par un M. Johnson, que j'ai rencontré samedi. (Je verrai Mr de Valera demain, très probablement.) Tu vois donc, que nos pauvres chers Irlandais se querellent toujours. Mais, partout, ils sont très intéressants et très sympathiques, quoi qu'en pensent nos anti-Irlandais de chez nous. Et quelle foi ! Il faut voir ces foules pour dans les églises, remplies à toutes les messes comme chez nous. Hier, samedi midi, je suis entré dans

SHELBOURNE HOTEL, DUBLIN

En Europe, Bourassa rencontrait de plain-pied les plus grands personnages: que ce soit en France, en Grande-Bretagne, en Belgique ou en Italie, ses lettres en font foi, les portes des ministres lui étaient ouvertes. Témoin cette lettre, adressée d'Irlande à sa famille. A la page précédente, il racontait que M. Fitzgerald, alors ministre des Affaires extérieures dans le cabinet de Valera, l'a piloté à Dublin, puis qu'il a rencontré Mary Mac Sweeney "et le nouveau président des Sinn Feiners intransigeants, M. CONNORS (je pense)...", etc. Ainsi M. Bourassa pouvait-il prendre un contact direct avec la politique européenne.

L'accueil

Il m'accueillit avec bonne grâce et je me trouvai assis, seul avec lui et m'expliquant comme je pouvais, d'être là, puisqu'il m'avait rencontré à Edmonton l'année précédente. De plus, il n'ignorait pas que j'avais occupé un bon emploi à Paris, et il m'exposait très honnêtement que le **Devoir** était "le plus pauvre journal de Montréal", de sorte que je ne toucherais que de modestes appointements. A cela, je me souviens d'avoir vivement répondu : "Monsieur Bourassa, tout ce que je demande, c'est l'honneur de faire partie de la maison du **Devoir,** ne fût-ce qu'une année."

— Eh mais ! Vous avez justement l'esprit du **Devoir,** s'exclama avec bonne humeur mon nouveau patron en se levant pour me donner congé, et il m'ouvrit lui-même une autre porte d'où j'aperçus M. Héroux, M. Pelletier, Louis Dupire et un ou deux autres, attendant les événements avec une sympathique curiosité. **Dignus es intrare,** j'étais devenu journaliste, et point n'était besoin de m'inculquer des idées nationalistes. J'aurais pu dire comme le héros de Daudet, que cela m'était venu tout seul, peut-être en écoutant le discours de Rimouski dont j'avais, du reste, écrit secrètement un compte-rendu en 1907, dans mon bureau de banquier métapédien, sous le titre de Vox populi.

Débuts

On m'installa le lendemain dans une petite pièce à deux clavigraphes que je partageais avec Jean Dumont, ce "gentilhomme du journalisme" comme je l'ai un jour appelé après sa retraite. J'avais à écrire des articles pour le **Nationaliste,** hebdomadaire, et je commençai par des impressions de mon récent voyage nuptial à Banff, vec grand accompagnement de pics volcaniques, de neiges éternelles et de brumes mélancoliques couronnant le mont Rundle, qui garde encore mon suffrage aujourd'hui. A la fin du jour, je passais ces feuillets à M. Pelletier qui n'en semblait pas mécontent. "Et c'est pour cela qu'on va me payer", me disais-je avec effarement, songeant à mes quinze laborieuses années derrière les guichets de banque.

Bien parler et chanter faux . . .

Ce petit bureau s'ouvrait sur un passage où M. Bourassa aimait parfois aller et venir, en fin de jour, tout en chantonnant sans beaucoup d'harmonie, car c'est de lui que Louis Dupire disait un jour : **"C'est l'homme du Canada qui parle le mieux et chante le plus mal !"** Car il chantait sûrement faux comme bien d'autres qui ne s'en doutent pas. Je ne m'en plaignais pas, car un soir de décembre qu'il se détendait ainsi, il s'arrêta devant le petit bureau où je me trouvais seul, et avec l'un de ses rires brefs il me dit : "Comment aimez-vous le métier ? Vous nous faites en tout cas de jolis **Billets du soir!**" Quand je répétai aux confrères le compliment que j'avais reçu, Pelletier me dit: 'Eh bien, prenez-en note, car ça ne lui arrive pas souvent!"

Chroniqueur parlementaire

En janvier suivant, ayant de mon mieux donné des preuves de bonne volonté, je vis un soir entrer M. Bourassa venant m'annoncer qu'il avait décidé de m'envoyer à Ottawa pour "couvrir" la session du Parlement, à la place de M. Pelletier, devenu indispensable, avec ses qualités d'administrateur, au bureau même du journal. Ce n'était pas une petite tâche et je restai un peu saisi, conscient de mes lacunes, mais enfin, puisqu'on me donnait cette marque de confiance... Je regardai M. Bourassa et je lui dis : "Je tremble d'inquiétude mais puisque c'est vous qui le voulez, vous me diriez de me préparer à devenir gouverneur général, que je répondrais que je veux bien essayer." J'avais donc de plus en plus "l'esprit du **Devoir"** comme il prononçait, mais il ne me le répéta pas cette fois-là, et quelque temps plus tard M. Pelletier vint à Ottawa me préparer à mes nouvelles fonctions, où je n'avais du reste qu'à suivre l'exemple brillant qu'il

(Suite à la page 39)

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

UN GROUPE D'ADMIRATEURS DE CHICOUTIMI

AU PRESBYTÈRE DU MILE-END

Henri Bourassa ou le causeur prestigieux

Par LIONEL GROULX, ptre

Pendant dix ans, de 1916 à 1926 — je compte la chose parmi les bonheurs de ma vie —, j'ai habité le presbytère du futur Mgr Philippe Perrier au Saint-Enfant-Jésus de Montréal. C'est là, plus encore qu'en ses discours ou écrits, que j'ai appris à connaître M. Henri Bourassa, alors paroissien de celui que tout le monde appelait "le Curé".

Présent en ville, le directeur du **Devoir** passait rarement la semaine sans s'accorder une veillée au presbytère. Il arrivait d'ordinaire pendant le repas du soir. Habitué de la maison, il montait de lui-même au fumoir. Il trouvait là, dans un placard, son pot de tabac favori que le Curé avait soin de lui faire préparer chaque automne; il y avait aussi sa pipe — la démocratique pipe de plâtre qu'il affectionnait. M. Bourassa s'installait, les jambes confortablement étendues sous la petite table du centre. Et, dès que nous apparaissions, la conversation, ou plutôt le monologue commençait.

Ses plus belles conférences

Je le lui ai rappelé, un soir au Plateau : j'étais au Monument National le 17 avril 1905. J'ai entendu le discours sur les écoles du Nord-Ouest, le plus puissant, le plus correctement oratoire, à mon sens, jamais prononcé par l'orateur. J'étais aussi à Notre-Dame, en cette soirée dramatique du 10 septembre 1910. Pourtant l'avouerai-je, c'est au presbytère que j'ai entendu les conférences les plus prenantes de M. Bourassa, les plus révélatrices de sa personne et de son talent. Je dis "conférences". Qu'on n'imagine rien de solennel, de guindé, surtout de préparé. L'homme avait assez de talent pour n'avoir pas envie de poser. Tout se passait dans le plus charmant laisser-aller. Après une longue journée de travail, le visiteur du presbytère s'abandonne à une heure de détente. Intarissable causeur, il cause. Il peut causer jusqu'à deux heures du matin, tant que l'on fera cercle autour de lui.

Les amis

Et, certains soirs, le cercle s'élargit singulièrement dans ce presbytère dénommé par des malins "l'Evêché du Nord". J'y aperçois d'abord les paroissiens, les habitués du cercle : le Dr J.-B. Prince, Omer Héroux, le Dr Louis Verschelden, Antonio Perrault, Paul-Emile Lamarche, le Dr Joseph Gauvreau. Mais j'y vois aussi le raffiné Henri d'Arles, la silhouette mince et fine de l'abbé Georges Courchesne, futur archevêque de Rimouski, le frêle "petit Père Rodrigue" (Villeneuve), le futur cardinal, le Père Charles Charlebois, O.M.I., directeur du *Droit*, Mgr Béliveau, l'archevêque de Saint-Boniface, un prêtre franco-américain, que nous appelions le "marquis" de Villandré et ce géant d'abbé Turbide, des Iles-de-la-Madeleine. Que d'autres !

●

Et M. Bourassa cause. Sa causerie prend facilement le caractère du monologue. Nous ne demandions pas mieux. Tout y passe au hasard des événements et des jours, au hasard aussi des questions posées, des interruptions de l'entourage : souvenirs sur les hommes, souvenirs de voyages, souvenirs de lectures, commentaires de faits politiques et autres, problèmes nationaux, internationaux, etc., etc. L'homme a beaucoup voyagé, fréquenté tant de milieux. Qui n'a-t-il rencontré des vedettes de son temps, au Canada, en Angleterre, en France, aux Etats-Unis, à Rome ? D'un trait pittoresque, il excelle à camper un personnage : un sir Wilfrid Laurier qui, pour ramener son jeune ami Bourassa, à ce qu'il appelle le réalisme politique, lui fait observer : *"Mon cher Henri, tant qu'on n'a pas 40 ans, on a toujours un peu vingt ans"*; un Israël Tarte qui pour s'excuser de ses variations politiques, plaide : *"Ce n'est pas moi qui ai tourné; c'est le vent"*; un Churchill qui, pour se débarrasser d'une question gênante, jette à son interlocuteur : *"Aimez-vous le scotch ?"*

Une extrême indulgence

Mais c'est surtout lui-même qu'à son insu, dans ces conversations pleines d'abandon du presbytère, le causeur va peindre. Un trait de son caractère étonnera peut-être : son extrême indulgence pour ceux qui l'ont le plus combattu, lui ont fait le plus de mal. Quelqu'un glisse-t-il un nom avec quelque pitié, un mot sévère. Aussitôt, le causeur se porte à la défense du malheureux; il s'ingénie à plaider les circonstances atténuantes, à faire saillir, en de très pauvres sires parfois, ce qu'il appelle de "louables qualités". Il est toute clémence en particulier pour les "faiblesses" et l'"opportunisme" de son ancien chef, sir Wilfrid Laurier.

Cet homme était grand

Cette mansuétude scandalise parfois quelques visiteurs : en cet homme si dur, si mordant sur les tribunes publiques ou la plume au poing et d'une si haute charité hors des excitations de la bataille, ils croient discerner quelque morbide dédoublement de personnalité. La vérité, c'est qu'il n'y avait en Bourassa rien de petit. L'âme était trop élevée pour se laisser effleurer par la rancune. Avec quel bon rire il nous racontera un soir, après sa réélection de 1925, sa rencontre dans les corridors du parlement d'Ottawa, avec tel gros marchand d'huile et de charbon de Montréal. L'autre, un Anglo-Canadien, lui dit la main tendue : — "Permettez-moi de me présenter; vous ne me connaissez sûrement pas. — Mais si, mais si, de répondre le député de Labelle, de son accent le plus jovial. C'est vous, qui, pendant la dernière guerre, avez supplié qu'on me pendît sur la place publique !"... Il racontera, avec la même bonne humeur, les épreuves de sa vie politique, les lâchages d'anciens compagnons de lutte. Une seule chose l'attriste profondément et lui fait baisser le ton, et c'est, parmi les siens, et surtout parmi les catholiques, le spectacle de la servitude ou de la lâcheté partisanes, les manquements de parole, la vente des consciences, les prostitutions de la dignité humaine. Il trouve alors une façon de dire : "Parlons d'autre chose", qui traduit son suprême dégoût.

Une conscience

Homme tout de loyauté et de droiture, il l'était jusqu'à en donner la sensation. C'était aussi une conscience, et pas seulement une conscience d'honnête homme, mais une conscience de catholique et d'un catholicisme qui n'avait rien chez lui d'un vernis, ni d'une redingote de cérémonie. Que de fois la conversation s'est orientée vers l'Histoire de l'Eglise que ce laïc lisait assidûment. Sa foi faisait corps avec tout son être. Henri Bourassa aimait dire, de sa femme, qu'elle avait été sa conscience et qu'il n'avait jamais pris de grave décision sans prendre son conseil. Sa conscience s'est-elle jamais trompée ? Un soir qu'il venait d'écrire pour le *Devoir*, un article sur une question politico-religieuse, cet homme qu'on a dit très fier, même vigoureusement orgueilleux, n'en venait pas moins nous soumettre son écrit, par crainte de manquer de justice envers certain personnage.

●

Dirais-je qu'il étonnait encore par sa vaste érudition ? Il avait beaucoup observé; il avait aussi prodigieusement lu et prodigieusement amassé. Tous ceux qui l'ont connu ne me contrediront pas, sa culture — (de cette sorte d'esprits, nous n'en avons pas eu une légion) — lui permettait de se trouver de plain-pied avec les personnages les plus huppés, chez lui ou à l'étranger, en quelque milieu que ce fût, politique, diplomatique, culturel.

"Mieux que nous"

Je me souviens de l'un de ces soirs où sa conversation nous avait particulièrement éblouis. C'était sur la fin de la première Grande Guerre. La défaite de l'Allemagne s'avérait plus que probable. Les Alliés parlaient déjà d'un dépècement de l'empire austro-allemand. Que deviendrait la *Mittel Europa* ? Que ferait-on des Balkans ? Quels peuples se remuaient en cet enchevêtrement de frontières, en ce puzzle européen dont l'on connaissait alors si peu la géographie et l'histoire ? Je ne sais plus lequel de nous avait posé ces questions. Nous fûmes servis à souhait. Ce soir-là nous entendîmes une leçon de grand style. Géographie, histoire, histoire politique, économique, sociale, rien ne manqua de ce qu'un spécialiste des questions balkaniques ou de celles de l'Europe centrale eût pu nous apprendre. Bien des fois, en France et dans la bouche des Français et non des moindres, j'ai entendu ce propos : "Votre Bourassa connaît son histoire de l'Europe et en particulier de l'Angleterre et de la France mieux que nous-mêmes et mieux que bien des Anglais."

●

En ses causeries, Henri Bourassa, on le pense bien, révélait d'autres traits de son esprit. La conversation se déroulait dans l'inévitable relâchement. Et pourtant, en ce cerveau admirablement organisé, quel ordre lucide venait quand même classer idées et faits. Il y avait aussi cette facilité, ou plutôt cette spontanéité verbale, don d'orateur qui fait trouver comme d'instinct le mot juste, la phrase correcte.

Le causeur restait causeur

Mais il faut y revenir, le causeur restait causeur. Emporté par le monologue, il brûlait plus d'allumettes qu'il ne fumait de tabac. Le dialogue restait simple, émaillé de digressions, de mimiques, d'étourdissantes saillies. Stimulé parfois par les objections, le ton pouvait se hausser, sans jamais tomber dans l'éloquence.

Même en ses grands discours, le dirai-je encore au risque de paraître émettre un paradoxe, rien n'était moins oratoire que la manière ou l'éloquence de ce grand orateur, au don de parole presque génial. Bourassa ne parlait pas à son auditoire; il causait avec lui. Le plus souvent, l'on eût dit un professeur, ou mieux un avocat exposant, plaidant une cause, avec le seul souci de la précision, de l'objectivité, souci fortement aidé, chez lui, par le don incomparable de clarifier les questions les plus hautes ou les plus embrouillées. Ce qu'on peut appeler les mouvements oratoires jaillissait, explosait spontanément, je veux dire le plus naturellement du monde, au choc d'idées plus émouvantes, à la rencontre d'actes irritants de petitesse ou d'injustice. Car il excellait dans les indignations véhémentes. Alors l'orateur devenait tout frémissant. Il ne tenait plus en place. Il allait à gauche, à droite, le doigt pointé vers l'auditoire ou les poings fermés le long du corps; les idées, les phrases se précipitaient comme au pas de charge; la voix devenait claironnante, haletante. C'était l'emporte-pièce. L'auditoire aussitôt calmé, le discours redevenait causerie avec les hauts, les bas, les mille inflexions de voix et de nuances que peut prendre la conversation.

●

Ainsi causait M. Bourassa au presbytère du Mile-End. J'ai raconté parfois ces souvenirs. On m'a demandé des points de comparaisons. Avais-je rencontré, dans ma vie, aussi agréable et prenant causeur ?

L'incomparable

Certes, je n'ai pas fréquenté bien des mondes. Mais je le dis sans fausse admiration pour un homme que j'ai eu le temps de juger à froid, Henri Bourassa est resté pour moi le causeur incomparable. Les hasards providentiels — on permettra à un homme qui vieillit, cette incursion en ses souvenirs — m'ont promené malgré tout en quelques milieux. Jeune étudiant en Europe, je passai trois mois de vacances, à titre d'aumônier de l'amiral de Cuverville, à son manoir de Crech'Bleiz, en Bretagne. L'amiral en retraite, devenu sénateur du Finistère, avait connu et fréquenté, en sa jeunesse, Lacordaire, Montalembert, Veuillot, Ozanam; il avait été attaché d'ambassade à la cour d'Angleterre, avait passé cinquante ans sur la mer, avait multiplié ses croisières dans toutes les parties du monde; au manoir de Crech'-Bleiz, défilaient des personnages de toute classe. Et je n'ai pas besoin d'ajouter que l'amiral causait et savait causer.

En 1931, chargé de cours en Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris, et promené, avec une amabilité extraordinaire par notre ministre de ce temps-là, en France, M. Philippe Roy, j'eus la bonne fortune de franchir bien des portes qui, en d'autres circonstances, m'eussent été fermées.

Jeune prêtre, dans un château de Senneville où, les dimanches de l'été, j'allais dire la messe pour les châtelains et leur quarantaine de domestiques, j'entendis tout un avant-midi, L.-O. Taillon, alors vieillard, mais resté remarquable causeur, raconter avec verve ses souvenirs politiques. Un autre hasard, un incident du conflit scolaire franco-ontarien, me conduisit, un jour, sans que j'y fusse pour rien, chez sir Wilfrid Laurier qui faisait les honneurs de sa maison et de sa table avec la distinction d'un grand seigneur.

Son magnétisme

Je le répète pourtant, et sans le moindre chauvinisme, rien ne m'a fait oublier les anciennes soirées du presbytère du Mile-End. J'ai entendu de plus grands humanistes. Nulle part, je n'ai trouvé, comme chez Bourassa, cette érudition à la fois simple et éblouissante, cette aisance à passer d'un sujet à l'autre, et surtout cette impeccable distinction d'âme. Nulle part, non plus, (et ceux qui ont entendu le vieillard raconter au Plateau ses mémoires, diront comme moi — car, là encore, il causait) nulle part, je n'ai vu pareil magnétisme retenir et subjuguer un auditoire, le plus restreint comme le plus vaste.

Grand et noble d'esprit. Au Canada, le plus cultivé et le plus élevé sans conteste des hommes publics de son temps, et sans doute aussi, de notre histoire.

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

REID, FOURRURES INC.

De la légende à l'histoire

En quelles circonstances Bourassa a parlé

par Omer HEROUX

— 1 —

Le **Devoir** publie, en ce numéro même le texte du discours prononcé en l'église Notre-Dame de Montréal, à l'occasion du Congrès eucharistique international de 1910, à la fin de l'inoubliable soirée du samedi 10 septembre.

Cela s'imposait, du moment que l'on voulait évoquer les grandes campagnes, à la fois religieuses et patriotiques, menées par le journal et son fondateur.

Car ce discours reste la plus haute, la plus fameuse, la plus retentissante expression aussi de l'esprit qui les animait.

Mais, chose singulière, ce discours de Notre-Dame, passé à l'état de légende, dont les auditeurs survivants ne parlent encore qu'avec un profond émoi, est beaucoup plus célèbre que réellement connu.

Ce que l'on ignore

Pour combien de gens ne se résume-t-il pas simplement en une dramatique et rapide passe d'armes, à propos de la question de langue, entre l'éminent archevêque de Westminster, Mgr Bourne, et le fondateur du *Devoir*?

Or, en fait, ce fut bien autre chose. Le texte que nous reproduisons aujourd'hui le rappelle éloquemment. On y verra que la partie langue et religion n'en couvre que la moitié. Avant de l'aborder, M. Bourassa avait taillé en pleine chair vive, pourrait-on dire, au plus sensible des préoccupations d'alors.

Il avait, particulièrement, réclamé la création de cette organisation syndicale catholique, à laquelle il devait plus tard apporter un si puissant et si dévoué concours. Il avait vigoureusement mis en garde ses auditeurs contre le danger de l'infiltration dans tel ou tel secteur de l'enseignement du neutralisme religieux. Il avait affirmé, avec une ardeur à laquelle son propre passé donnait une singulière éloquence, *le droit et le devoir* de notre province de réclamer la plénitude des droits des minorités catholiques dans toutes les provinces protestantes de la Confédération.

Et c'est ce qui lui valut, non pas la première, mais l'une des plus grandes ovations qui devaient tant de fois se renouveler pendant la dernière partie de son discours. Ce n'est qu'après cela qu'il aborda la question de langue.

Il n'était peut-être pas mauvais que, l'occasion s'y prêtant, on le rappelât.

Les procédés oratoires de M. Bourassa

On a écrit qu'au début de son discours, M. Bourassa, ostensiblement, mit de côté le texte qu'il avait préparé, pour commencer sa réplique à Mgr Bourne. Cela fait très dramatique, mais nous n'avons pas souvenir que les choses se soient ainsi passées.

Il est évident, même s'il eût été, en tout état de cause, décidé à poser ce soir-là la question de langue que M. Bourassa dût improviser, dans la forme tout au moins, la finale de son discours; mais cela ne lui fit point sacrifier le reste.

Du reste, nous doutons fort que le grand orateur eût *écrit* son discours. Cela n'était pas dans sa manière, et il existe très peu de discours qu'il ait *écrits* avant de les prononcer. Son procédé habituel, dans les circonstances les plus graves même, était autre: il méditait profondément sa matière, il traçait du discours projeté un *schéma* très méthodique, souvent aussi très détaillé: sa *feuille de route*, comme il disait. Pour le reste, il se fiait à sa facilité d'improvisation, qui lui permettait d'utiliser les faits imprévus, les incidents de circonstance.

Toute la première partie du discours de Notre-Dame révèle cette méthode, atteste cette tournure d'esprit. On y voit l'auteur faisant allusion aux allocutions prononcées la veille et le soir même par d'autres orateurs.

L'atmosphère et les circonstances

Au fond, c'est toute une étude qu'il faudrait consacrer à la dernière partie du discours de Notre-Dame, à celle qui a laissé dans les mémoires un si profond souvenir, et dont le retentissement fut tellement extraordinaire. Pour expliquer ce qui s'est passé ce soir-là dans la vieille église montréalaise, il faudrait analyser à fond les circonstances et l'état d'esprit qui, seuls, le rendirent possible.

Nous n'avons ni le temps ni la compétence qu'il y faudrait. Bien plus, nous sommes contraint d'écrire ceci au cours d'une convalescence qui est loin d'être achevée. Mais, peut-etre, pour incomplètes qu'elles soient, ces notes d'un témoin, qui tâche de se souvenir fidèlement, offriront-elles quelque intérêt.

Nous les donnons pour ce qu'elles valent, tout simplement.

Nous n'ajouterons, ici, que deux mots. M. Bourassa est entré à Notre-Dame ignorant, comme tout le monde ou à peu près, ce qu'y dirait l'archevêque de Westminster et avec une grande admiration personnelle — qui transparaît à travers sa fameuse réplique même —, pour l'éminent prélat.

Il arrivait là en apologiste peut-être, sûrement pas en gladiateur.

Intervention soigneusement préparée

Du côté Bourne, si l'on ose dire, — mais le vénérable archevêque de Westminster fut-il, en cette affaire, autre chose qu'un instrument de grande classe, entraîné et manoeuvré par d'autres? — l'attaque avait été soigneusement organisée. Nous le tenons de Mgr Bourne lui-même.

Dans l'entrevue, qu'à sa demande, il eut avec M. Bourassa, au lendemain du discours de Notre-Dame (l'archevêque s'était fait accompagner de son secrétaire, Mgr Jackman, et j'accompagnais M. Bourassa), il s'expliqua là-dessus en termes très nets: *Tous les mots de ce discours ont été soigneusement pesés*, nous dit-il. Il ne nous laissa point ignorer non plus que le texte, imprimé ou mimiéographié, nous l'ignorons, et remis par l'orateur au Légat, au moment où il se dirigeait vers la tribune, avait été préalablement vu par d'autres et qu'on avait prévu qu'il pourrait provoquer quelque émoi.

They told me, précisa-t-il, (nous ne nous rappelons point exactement les quelques mots qui suivirent, mais ils faisaient sûrement allusion à ce contrecoup possible) *but that the after results would be so beneficient that it was worth while*. Ainsi ces conseillers, ou ces incitateurs, avaient bien prévu que les paroles de l'archevêque pourraient susciter quelque commotion, mais ils croyaient que les résultats subséquents seraient si bienfaisants que le risque en valait la peine.

Nos souvenirs ne nous permettent malheureusement point de préciser si ce *they* visait des personnages d'Amérique ou d'outre-Atlantique (peut-être de l'un et de l'autre côté de l'océan), car Mgr de Westminster ne s'était pas directement rendu de son archevêché à l'église Notre-Dame: il avait eu le temps de prendre de ce côté-ci de l'Atlantique des contacts particuliers.

C'est un point que pourront essayer d'éclaircir les historiens, et qui ne manquerait pas d'intérêt.

Publicité méthodiquement organisée

En tout cas, le discours avait été soigneusement préparé et l'on avait prévu une partie, tout au moins, de son retentissement possible.

Autre fait, facilement vérifiable et qui montre que des dispositions avaient été prises pour assurer aux paroles de l'archevêque de Westminster un très vaste rayonnement.

C'est le samedi soir qu'eut lieu la réunion de Notre-Dame. La *Gazette* de Montréal ne pouvait en parler que le lundi suivant et elle

(Suite à la page 24)

Nulle intervention n'a frappé les Canadiens français autant que celle-ci. Pour plusieurs, Henri Bourassa reste l'orateur du "discours de Notre-Dame". Aussi avons-nous cru devoir revenir sur cet événement majeur, auquel le numéro spécial du quarantième anniversaire faisait déjà largement écho.

Dans cette page et celles qui suivent, le lecteur trouvera les principales pièces au dossier :

1 d'abord un récit de M. Omer Héroux, qui replace l'événement dans son cadre;

2 puis l'allocution du Cardinal Bourne, occasion de l'incident;

3 ensuite le texte intégral du DISCOURS de M. Bourassa;

4 enfin, des explications données subséquemment par Mgr Bourne, dans une interview à MM. Bourassa et Héroux;

5 comme épilogue, on trouvera des pages de Bourassa qui commentent le fait. Ces pages, M. Bourassa les a écrites comme "avertissement", dans une brochure qui contenait les événements précités. On remarquera comme, par plus d'un côté, elles demeurent actuelles.

L'occasion:

L'allocution de Mgr Bourne

— 2 —

On trouvera plus bas la traduction du texte prononcé par Mgr Bourne, archevêque de Westminster, dans la célèbre circonstance. Les passages en italique seront commentés plus loin par M. Bourassa dans son "avertissement" de 1910. Les sous-titres sont du DEVOIR.

Eminentissime Cardinal Légat,
Eminences,
Messeigneurs,
Révérends Pères,
Mesdames et Messieurs,

C'est à peine une exagération de dire qu'à l'heure actuelle, les regards du monde entier sont tournés vers le Canada. Il est au moins absolument vrai que chez nous, en Angleterre, il y a des hommes de toute condition qui pensent au Canada comme ils n'y ont jamais pensé encore. Pour quelques-uns, c'est le pays où ils espèrent voir se réaliser les espérances d'une prospérité que leur propre patrie est incapable de leur donner. *D'autres se préoccupent des problèmes de la Fédération impériale ou des relations de commerce. Ceux qui réfléchissent ne peuvent perdre de vue la possibilité qu'un jour ou l'autre, la longue étendue des côtes du Pacifique, qui terminent les fertiles régions de la Colombie Britannique, demandent à être protégées contre une invasion venue de l'Extrême-Orient.* C'est vraiment par une disposition spéciale de la divine Providence que Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a convié le Congrès eucharistique à s'assembler dans cette cité, concentrant ainsi sur le Canada l'attention du monde catholique tout entier, à l'heure même où le Dominion commence à jouer, dans l'histoire du monde, un rôle si grand qu'il est impossible de prédire son étendue ou d'exagérer la grandeur de son avenir.

Rôle de l'Eglise

En notre qualité de membres du Congrès, désirant de tout notre coeur l'établissement sur la terre du royaume de Dieu qui est sa Sainte Eglise catholique, nous pouvons nous demander quel rôle l'Eglise jouera dans la croissance rapide d'un grand peuple comme celui-ci. Il y a, dans la réponse à cette question, un problème et une occasion si considérables que l'Eglise, dans sa longue histoire, a eu rarement, sinon jamais, une semblable question à envisager. La solution de ce problème, en même temps que la manière dont on y profitera de cette occasion, influeront non seulement sur les destinées du Canada, mais sur celles de l'Eglise dans le monde entier.

L'histoire primitive

L'histoire primitive du Canada fait partie de l'histoire de l'Eglise catholique. Les premiers colons qui vinrent ici de parlaient qu'une langue et n'avaient qu'une voix pour exprimer leur croyance religieuse; et le développement du pays a marché parallèlement au progrès de la foi chrétienne, dont l'Eglise catholique est la dépositaire. Le Canada a contracté envers l'Eglise catholique une dette que n'oseront guère contester ceux qui sont les plus opposés à ses enseignements. D'autre part, la puissance et l'influence de l'Eglise catholique, pendant toute l'histoire primitive de la colonie, se firent dues, en grande partie, à ce fait que la langue et la littérature du pays étaient tout entières du côté de l'Eglise catholique. La langue française, avec laquelle s'identifie le progrès de toute la vie de la nation, ne rendait qu'un seul et même son, lorsqu'elle exposait au peuple les mystères de la religion; soit que cette prédication fût faite à ceux qui étaient venus de France, patrie de leurs ancêtres, soit qu'elle dût être ensuite traduite aux différentes races qui furent, autrefois, maîtresses du pays.

"Une autre langue"

Aujourd'hui, les circonstances sont considérablement changées. Très lentement d'abord, et maintenant avec une rapidité incalculable, une autre langue est en voie de prendre une importance

(suite à la page 38)

Un sommet dans la vie de Bourassa

Le discours de Notre-Dame

Au Congrès Eucharistique de 1910

— 3 —

Voici le texte intégral du discours prononcé par M. Henri Bourassa, lors de la seconde séance générale du Congrès eucharistique international, le samedi soir, 10 septembre 1910.

Eminences,
Messeigneurs,
Mesdames,
Messieurs,

Depuis deux jours, dans ces séances mémorables, des apôtres de l'Eglise universelle vous ont énoncé les vérités de la foi et prêché le culte de l'Eucharistie; des chefs de l'Eglise canadienne ont rendu témoignage à la religion vivante de leur peuple *(applaudissements)*; des prélats étrangers ont glorifié les magnificences du congrès de Montréal; les hommes d'Etat canadiens ont assuré au représentant du chef de l'Eglise catholique qu'ici l'Etat s'incline devant le magistère suprême de l'Eglise *(applaudissements)*.

Qu'on me permette de prendre ce soir une tâche plus humble, mais non moins nécessaire, — à moi qui ne suis rien, à moi qui sors de cette foule, — à moi qui n'ai qu'une parcelle du coeur des miens à présenter au Pape *(longues acclamations)* — et d'accomplir au nom de tous ce que chacun d'entre nous fait lorsque après être venu à la table sainte chercher un regain de grâce et de vitalité, il formule dans son âme les résolutions qu'il a prises pour devenir meilleur et plus fort.

Voeux

Qu'on me pardonne donc d'énoncer quelques-unes des résolutions que nous devons prendre aujourd'hui comme peuple, après avoir communié tous ensemble à la face de Dieu et des hommes dans le culte eucharistique.

Tout d'abord, faisons voeu de confesser notre foi dans nos actes publics. Que cette foi, qui éclaire nos consciences et fait battre nos coeurs ne soit pas seulement la base de notre religion individuelle, mais l'inspiration de notre vie publique *(acclamations)*.

Combattons le danger qui nous menace peut-être plus ici que dans la vieille Europe, attaquée par ailleurs dans sa foi; je veux dire le danger de la double conscience, qui fait que souvent des hommes qui adorent Dieu avec sincérité au foyer et à l'église, oublient qu'ils sont les fils de Dieu lorsqu'il faut proclamer leur foi dans la vie publique, dans les lois et dans le gouvernement de la nation *(longues acclamations, applaudissements prolongés)*.

Au culte de l'argent, au culte du confort, au culte des honneurs, opposons le culte du devoir, le culte du sacrifice, le culte du dévouement *(acclamations)*.

L'Amérique peut apprendre de l'Europe

L'illustre archevêque de Saint-Paul nous disait hier que l'Amérique est appelée à résoudre plusieurs problèmes des sociétés futures. C'est vrai; mais je crois également que l'Amérique peut encore apprendre quelques leçons des vieilles sociétés chrétiennes de l'Europe *(applaudissements)* et qu'il me soit permis, comme Canadien, dans les veines de qui coule le sang de six générations de Canadiens, de demander à l'Europe de nous donner encore un souffle de son apostolat et de son intellectualité.

Je crois que, dans la recherche de ce culte de l'honneur, du dévouement et du sacrifice, même nous, les Français de la Nouvelle-France, pouvons encore apprendre quelque chose à l'autel de la vieille patrie, dont l'évêque d'Orléans et l'évêque d'Angers nous ont parlé hier et ce soir en des termes qui n'indiquent pas qu'ils soient les chefs spirituels d'une nation morte *(longs applaudissements)*.

Au culte de l'égoïsme, au culte du riche qui s'engraisse et qui dort *(mouvement dans l'auditoire)*, au culte du pauvre qui gronde et qui frémit, opposons le culte des oeuvres sociales; car la foi sans les oeuvres est une foi morte, et Pie X, le pape de l'Eucharistie, a été précédé dans les voies de la Providence divine par Léon XIII, le pape des ouvriers *(longues acclamations)*.

Il faut veiller au salut de l'ouvrier

Eminence, vous avez admiré le spectacle de quinze mille ouvriers canadiens adorant Dieu dans cette église et attendant de vos lèvres la parole des commandements suprêmes qui vous a été déléguée par le Père que nous vénérons tous *(applaudissements)*. Nos ouvriers sont encore catholiques individuellement, mais nos unions ouvrières ne le sont pas; et je croirais faillir à mon devoir et au rôle que j'ai assumé ce soir si je ne disais pas à mes compatriotes qu'il est urgent de veiller au salut des ouvriers, non seulement dans cette grande ville de Montréal, mais dans toutes les villes de la province de Québec *(acclamations)*.

Il ne suffit pas de dire à l'ouvrier: "Sois chrétien, sobre et laborieux, bon père de famille et fidèle à ton patron; redoute les sociétés sans religion." Nous devons encore obéir à la parole du Pape des ouvriers, lui donner des oeuvres pratiques et lui prouver que la foi catholique n'est pas arriérée ni stérile; que la foi catholique peut non seulement sauvegarder les droits de la conscience, mais encore s'allier fructueusement à toutes les organisations modernes qui permettent au travail de se protéger contre la tyrannie du capital.

Il faut prouver à l'ouvrier que la foi, greffée sur les organisations ouvrières, ne les affaiblit pas, mais leur donne une âme qui les fera vivre, vivre plus longtemps et produire des fruits plus nombreux et plus substantiels que les groupements qui n'ont d'autre but que d'unir les ouvriers dans la revendication de leurs appétits et la recherche d'un salaire plus élevé *(acclamations)*.

Politique

Ici encore l'Amérique — l'Amérique de l'illustre archevêque de Saint-Paul *(mouvement)* comme l'Amérique de l'éminent archevêque de Montréal — peut aller demander des leçons à l'Europe et en particulier à ce pays où la mentalité chrétienne, même dans le domaine politique, n'est pas morte, à ce brillant petit pays de Belgique *(applaudissements)* qui, comprimé pendant cinq siècles par les nations étrangères, a su conserver le double trésor de sa foi et de sa pensée nationale *(applaudissements)*. La Belgique prouve aujourd'hui au monde entier que la profession des principes catholiques dans le gouvernement, dans les lois, dans l'administration, n'empêche pas un peuple d'être à la tête de la civilisation et d'offrir au monde la solution la plus pratique et la plus efficace des problèmes ouvriers et des questions sociales *(longues acclamations)*.

Education

Mais s'il est un point sur lequel notre pensée doive s'arrêter particulièrement, s'il est un principe sur lequel, catholiques de toute origine, nous devons nous unir dans une commune résolution pratique, c'est celui de l'éducation chrétienne de nos enfants *(acclamations)*.

Ne laissons pas pénétrer chez nous — la brèche est déjà faite — cette notion fausse que la religion est bonne à l'école primaire, nécessaire au collège classique qui forme les prêtres, mais qu'elle n'a rien à faire dans l'école scientifique ou dans l'école de métiers *(acclamations prolongées)*. La religion fondée par le Fils du charpentier est peut-être plus nécessaire encore à l'ouvrier qui peine et qui sue, qu'à l'aristocrate de la pensée *(longues acclamations)*.

Oui, conservons intact, dans cette vieille province de Québec, — le seul Etat de l'Amérique du Nord qui possède ce trésor, comme l'a si bien dit l'éloquent juge O'Sullivan *(applaudissements)*, — conservons intact ce trésor de l'éducation chrétienne, qui ne consiste pas seulement dans l'enseignement concret et restreint des dogmes théoriques de la religion — si me permettent de m'exprimer ainsi les éminents théologiens qui m'écoutent — mais qui consiste surtout, au point de vue de la foi pratique et vécue, dans la pénétration de toutes les sciences et de toutes les notions humaines par l'idée religieuse, par la foi au Christ, à ses enseignements, à sa morale *(longues acclamations)*.

Charité nationale

Oui, nous nous glorifions à bon droit d'avoir conservé ce trésor dans la province de Québec; mais de même qu'il y a un instant je vous prêchais l'évangile de la charité sociale contre le dur égoïsme de l'individu, je vous adjure maintenant de pratiquer la charité nationale et de vaincre votre égoïsme provincial.

La province de Québec ne mériterait pas son titre de fille aînée de l'Eglise au Canada et en Amérique si elle se désintéressait des causes catholiques des autres provinces de la Confédération.

(suite à la page 37)

LAVERGNE-GERLIER-BOURASSA



Armand Lavergne accompagne Pierre Gerlier (le futur cardinal de Lyon, alors avocat et président de l'A.C.J.F.), ainsi que Henri Bourassa, au transatlantique qui amènera ces deux derniers en Europe. La photo date de 1908, mais Mgr Gerlier reviendra, deux ans plus tard, assister au Congrès Eucharistique de Montréal et il entendra le fameux discours de Bourassa.

Après l'événement:

Une entrevue de l'archevêque de Westminster

— 4 —

Après le fameux incident, Mgr Bourne exprima le désir de voir Henri Bourassa. La rencontre eut lieu en présence de M. Omer Héroux, et d'un prêtat de la suite de l'archevêque.

Le texte anglais de l'entrevue a été préparé sous la dictée de Mgr Bourne par le prêlat qui l'accompagnait, et soumis à Son Excellence, qui l'a approuvé. La version française est de M. Héroux. Les passages en italique sont commentés dans "l'avertissement" de M. Bourassa.

C'est sans doute à cause de la forme condensée en laquelle j'ai traité mon sujet, qu'il s'est élevé quelque malentendu dans l'interprétation de ma pensée. Cependant, si on veut bien lire avec attention ce que j'ai dit, on y verra *que chaque mot est choisi et pesé de manière à n'offenser personne*. Et quelles que soient les associations d'idées qui ont pu se faire dans l'esprit de mes auditeurs, mes paroles ne comportent en elles-mêmes qu'un sens acceptable à tous les catholiques.

La thèse

Brièvement ma thèse était celle-ci: un problème se pose devant l'Eglise du Canada en même temps que se présente une occasion précieuse, tous deux surgissant du développement rapide de l'Ouest. Jusqu'ici, la langue du pays a été surtout française et tout entière au service de l'Eglise. Il en est encore ainsi dans l'Est; mais dans l'Ouest, l'énorme poussée des immigrants constitue une vaste population de langue anglaise. Et cette langue n'est pas au service de l'Eglise, mais au contraire, elle a été, depuis trois cents ans, une source de désunion en matières religieuses.

Saisissant les questions locales et politiques à ceux qui ont le droit et les connaissances voulues pour les traiter, et me plaçant au point de vue plus élevé des intérêts de la religion et de l'Eglise en général, ainsi que du bien spirituel du Dominion tout entier, j'ai recommandé à la sympathie d'une grande réunion internationale un projet d'union de prières auxquelles prendrait part tout le monde catholique, afin que tous les peuples de langue anglaise puissent bientôt rentrer dans le sein de l'Eglise.

Il me semble que nul catholique ne peut trouver à redire au but désiré ou manquer de reconnaître son immense importance. J'ai saisi l'occasion de faire mon appel à Montréal; d'abord parce que le Canada français, à raison de sa foi magnifique et de la situation que la religion y occupe, est plus à même que tout autre pays de promouvoir les intérêts de l'Eglise à cet égard; et ensuite parce que je savais que le zèle apostolique, légué aux Canadiens français par leurs ancêtres, est encore vivace dans leur âme.

Un double aspect

Quant à la langue française, ajoute l'archevêque, je crois que ce serait une *calamité* si elle devait perdre la moindre parcelle du terrain qu'elle occupe. Mais peut-être serait-ce encore *un plus grand malheur* qu'il se développât dans le Dominion un peuple immense de langue anglaise, si ce peuple devait être entièrement non-catholique. Un tel peuple se développe à l'heure qu'il est; et, d'une manière ou d'une autre, il faut que la foi lui soit prêchée et qu'elle soit maintenue chez lui dans sa propre langue, comme elle est prêchée et devra continuer de l'être parmi vous dans votre propre langue. Les moyens d'arriver à ce but ne me regardent pas mais sont du ressort de vos autorités ecclésiastiques. Toutefois, à cause de la position que j'occupe, j'ai cru que nul mieux que moi ne pouvait suggérer cette union de prières, étant convaincu d'ailleurs que je ne pouvais mieux m'adres-

(suite à la page 24)

En conclusion:

Bourassa dégage le sens de l'événement

"L'avertissement" à la brochure de 1910

— 5 —

D'aucuns ont cru voir dans le discours de Mgr Bourne et le mien un débat contradictoire, une sorte de dispute nationale. D'autres ont accepté l'interview de Sa Grandeur comme une explication complète et satisfaisante de son attitude.

Ce sont là des opinions de surface. L'importance de la question mérite une étude plus approfondie.

Pas de contradiction fondamentale

Il n'y a pas, entre la thèse de Mgr Bourne et la mienne, la contradiction qu'on a cru y voir. Il ne me semble pas non plus que les explications de Sa Grandeur soient finales.

Sur la thèse générale de Mgr l'archevêque de Westminster, il ne saurait y avoir de dispute. Ramener à l'Eglise la Grande-Bretagne, l'Empire britannique et toutes les nations anglochtones, est un idéal grandiose, dont les catholiques du monde entier, et plus particulièrement ceux qui habitent les pays de langue anglaise, doivent rechercher la réalisation avec une foi et une ardeur constantes.

Mais, ainsi que j'ai eu l'honneur de le faire observer à Mgr Bourne, dans l'entrevue qu'il a bien voulu m'accorder avec tant de bienveillance et de cordialité, toute thèse générale comporte des applications variées suivant les conditions de temps et de lieu où elle s'applique.

Incidences locales

Sa Grandeur a dit dans son discours et précisé davantage dans ses explications qu'Elle n'avait nullement voulu toucher aux problèmes locaux d'ordre politique de notre pays. Mais ces problèmes n'en existent pas moins; et il ne pouvait manquer d'arriver que la thèse de Mgr Bourne s'y adaptât, dans l'esprit de ceux qui poursuivent l'extinction de la langue française comme de ceux qui veulent son maintien.

L'instinct national de la grande majorité de l'auditoire, ses préjugés, si l'on veut, ou les miens, nous ont peut-être fait lire entre les lignes du discours plus qu'il ne comportait en réalité. D'autre part, il est indéniable qu'il offre aux partisans de l'assimilation anglochtone des points d'appui que Mgr Bourne n'avait sans doute pas l'intention de leur fournir.

●

Est-il bien certain, même après l'interview du 13 septembre, que les préoccupations anglicisantes, impérialistes même, soient totalement étrangères à la thèse de Mgr l'archevêque de Westminster?

"Fédération impériale"

Le premier mot qui m'a frappé comme détonnant quelque peu dans le milieu où il était prononcé, c'est celui de *"Fédération impériale."* Et ma surprise n'a pas diminué lorsque j'ai entendu l'orateur aborder le problème de la défense navale du Canada. Sa Grandeur n'a pas insisté; mais je me suis immédiatement demandé et je me pose encore la question: Quel rapport peut-il bien exister entre la propagation de la foi catholique et la fédération impériale, entre le culte eucharistique et la défense des côtes de la Colombie anglaise?

Les catholiques d'Angleterre sont admirables de foi et de courage. En politique, un grand nombre d'entre eux sont torys et plusieurs sont impérialistes; c'est du reste un droit que nul ne leur conteste.

Mgr Bourne a-t-il voulu se faire leur interprète et prouver que les sujets catholiques de Sa Majesté, désireux d'exprimer leur reconnaissance à la Couronne pour la modification du serment du roi, sont prêts à travailler à l'oeuvre de la fédération impériale?

Je l'ignore; et Sa Grandeur ne s'est pas expliquée sur ce point.

Je me borne donc à dire que l'on peut être bon catholique et fidèle sujet du roi sans partager les opinions du duc de Norfolk contre le Home Rule en Irlande, ou celles de tout autre catholique anglais sur la fédération impériale.

J'ai souligné ce passage afin d'indiquer que dans ce discours, où "chaque mot est choisi et pesé de manière à n'offenser personne", Sa Grandeur a prononcé au moins une parole qui n'était pas "acceptable à tous les catholiques du Canada."

Abordons maintenant la partie principale du discours, celle qui traite de l'emploi de la langue anglaise dans la prédication de l'évangile et le gouvernement de l'Eglise.

Les avantages du français

Il est à noter que Mgr Bourne a surtout, — je pourrais dire exclusivement —, parlé de la conversion des hérétiques, du retour à l'Eglise de ceux qui en sont séparés depuis plusieurs siècles.

Il y aurait peut-être lieu de contester l'exactitude absolue de cette proposition que tous "les enfants des colons qui viennent de pays où l'anglais n'est pas parlé parleront aussi la langue anglaise à leur tour."

En maintes autres circonstances, et souvent en présence d'auditoires anglais et protestants, je me suis efforcé de démontrer tout l'avantage qu'il y aurait, pour l'unité du peuple canadien et le maintien des institutions britanniques au Canada, de propager davantage l'usage de la langue française dans les provinces de l'Ouest. Je n'y reviens pas ici: cet aspect de la question touche au domaine politique, que je veux éviter tout autant que Mgr Bourne. Mais sans sortir de la sphère des intérêts religieux, n'est-il pas quelque peu téméraire de rechercher la principale source du salut de l'Eglise dans l'usage général de la langue anglaise?

La conservation des fidèles

Le vénérable prélat semble oublier un point capital. C'est que si la conversion des hérétiques est une oeuvre admirable que tout catholique doit seconder de toutes ses forces, la conservation des fidèles est une autre oeuvre apostolique également essentielle.

Nous appuyons de tout coeur le voeu héroïque que formule l'illustre prélat dans son âme d'apôtre et de patriote. Et le jour où le monde britannique fera retour à l'Eglise et à la Papauté, nul ne tressaillira d'une allégresse plus profonde et plus vraie que les catholiques canadiens. Mais, dans les courtes limites de la prévision humaine, ce jour ne paraît pas près de luire, ni en Angleterre ni aux Etats-Unis.

En attendant . . .

En attendant l'heure, si ardemment désirée par tous les catholiques, où la langue, la littérature et la mentalité anglaises seront acquises au catholoisme, ces forces morales n'en restent pas moins vouées, dans une large mesure, au service du protestantisme, de l'agnosticisme et, aux Etats-Unis surtout, au culte de l'or et de tous les appétits matériels. Tant qu'il en sera ainsi, ne serait-il pas imprudent de méconnaître la force de conservation religieuse et morale qu'offre le maintien de la langue française, non seulement chez les Canadiens français et les Acadiens, mais même chez les immigrants européens catholiques qui déjà parlent le français ou l'apprendraient de préférence à l'anglais?

●

Sans doute, Mgr Bourne n'a pas préconisé la suppression de la langue française. Il a même déclaré, dans son interview du 13 septembre, que sa disparition serait "une calamité". Mais il ajoute immédiatement: "Peut-être serait-ce encore un plus grand malheur qu'il se développât dans le Dominion un peuple immense de langue anglaise, si ce peuple devait être entièrement non-catholique."

C'est précisément cette manière de poser le problème qui me semble inexacte.

Fausse alternative

Je ne puis accepter, ni comme catholique, ni comme Canadien et sujet britannique, que

(suite à la page 37)

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE de Montréal

1890-96

Quel fut le premier journal dirigé par Bourassa?

par Rosario GAUTHIER

Ne pariez pas pour LE DEVOIR, vous perdriez. Le premier journal dirigé par Bourassa, ce fut un hebdomadaire, l'INTERPRETE; puis il en rédigea un autre, le RALLIEMENT. Quels titres paradoxaux, comme préface à une telle carrière!

Un citoyen de Papineauville, M. Rosaire Gauthier, nous signale donc que Bourassa commença à vingt-quatre ans sa carrière de journaliste. On lira avec intérêt cette rapide rétrospective.

Une période particulièrement intéressante de la vie de M. Bourassa, est celle des débuts, de 1890 à 1896, l'année de sa première élection comme député. Ce fut pour ainsi dire, sa prise de contact avec la politique canadienne active, comme libéral, mais déjà, avec une note d'indépendance. Très tôt, M. Bourassa vint en aide aux députés libéraux des comtés avoisinants. En même temps, il fut tour à tour, maire de Monte-Bello, de 1890 à 1894, puis premier maire du village de Papineauville, de 1896 à 1898.

Henri Bourassa était d'une activité débordante, dans tous les domaines. Il s'intéressait à tout: industrie, agriculture, colonisation, avec un penchant plus prononcé, si possible, pour la politique, tant municipale, que provinciale ou fédérale. Le futur biographe du grand orateur, ne devra pas manquer de bien étudier cette période de préparation.

"L'Interprète"

Ce fut en 1892, qu'il acheta de M. Evanturel, député de Prescott, l'Interprète, journal ayant cessé de paraître depuis 1890. M. Bourassa le remet à flot. Il en est le seul rédacteur, et, dès lors, sa verve s'aiguise dans des articles portant surtout sur des questions politiques. Ces articles ne sont pas signés, mais on reconnaît le lion à sa griffe. Afin d'attirer les lecteurs, M. Bourassa offre "un magnifique portrait de l'hon. Wilfrid Laurier, comme prime, à ceux qui paieront leur abonnement d'avance".

"Le Ralliement"

Vers la fin de 1894, Henri Bourassa quitta Monte-Bello, pour s'établir à Papineauville. Il céda son journal, l'Interprète, à Télesphore Rochon, de Clarence Creek, Ont. Bien que daté de Clarence Creek, la rédaction se fait à peu près totalement à Papineauville. Le journal porte maintenant le nom de Ralliement, et son premier numéro porta la date du 4 avril 1895.

C'est alors que la candidature de M. Bourassa se dessine. Le comté d'Outaouais venait d'être divisé en deux parties. L'ancien député, Charles Devlin, choisit la partie ouest, laissant l'autre partie, à son ami, Henri Bourassa.

La campagne de 1896

L'élection de juin 1896 fut une lutte épique entre deux concitoyens, pour ainsi dire, car M. Remi Poulin, le candidat conservateur, habitait Monte-Bello, que M. Bourassa venait de quitter pour Papineauville. De partout, les candidas libéraux invitent M. Bourassa à venir prendre la parole chez eux. Il accepte généralement, mais à son tour, il invite M. Laurier à venir dans Labelle. Ce dernier y vient, et le 3 décembre 1895, il descend du train à Papineauville, où une réception l'attend, avec fanfare, drapeaux, etc. Une assemblée est tenue, et dans l'après-midi, une autre plus considérable à Saint-André-Avellin. Une centaine de voitures accompagnent le grand chef libéral et les autres orateurs qui sont, outre M. Bourassa, MM. W. C. Edwards, Charles Devlin et Israël Tarte.

Chacun y va de son discours. Henri Bourassa déclare que "si ce parti (libéral) manquait à ses promesses, il n'hésiterait pas à le condamner, comme il condamne le gouvernement actuel." M. Laurier revient à la tribune pour dire que c'était des hommes comme ce dernier qu'il désirait avoir à Ottawa.

●

J'ai rédigé ces quelques notes afin de montrer un Bourassa moins connu, celui des débuts. Il faudrait faire une étude complète des articles qu'il rédigea dans les deux journaux, l'Interprète et le Ralliement. Il fut aussi le principal rédacteur de ce dernier journal, dont les articles, cela se comprend, étaient bien souvent commentés dans les autres journaux. Le Ralliement cessa de paraître, semble-t-il, le 3 juin 1897. La collection de ces journaux que nous avons vue est bien incomplète, surtout celle de l'Interprète. Il en reste assez de numéros, cependant, pour donner une juste idée du nouveau député, Henri Bourassa.

Il était "the greatest living Canadian"

Bourassa vu par une Américaine

par Marine LELAND

Bien des étrangers se sont intéressés à la carrière d'Henri Bourassa. On trouvera ici le jugement fort sympathique d'une universitaire américaine, Mlle Marine Leland, sur le grand politique qui fut en même temps un écrivain remarquable.

Mlle Leland est professeur de littérature française et de civilisation canadienne-française au Smith College, Northampton, Massachusetts, U.S.A.

A la demande du "Devoir", j'ai essayé d'indiquer dans les lignes suivantes quelques aspects de la pensée politique et de la personnalité de M. Henri Bourassa susceptibles de frapper un observateur étranger.

Pendant plus d'un quart de siècle, Henri Bourassa a exposé ses idées presque au jour le jour, soit dans ses discours au Parlement, soit dans des conférences, soit dans les articles de fond qu'il a publiés dans les pages du *Nationaliste* et dans celles du *Devoir*.

Très en avance

Ce qui frappe dans ses écrits comme dans ses discours, c'est que Henri Bourassa s'y révèle très en avance sur son temps. Ses "hérésies" politiques d'hier et d'avant-hier sont les idées reçues d'aujourd'hui. Il n'y a certainement rien qui puisse sembler outré au lecteur moderne dans la définition que donnait M. Bourassa en 1923 du nationalisme canadien tel qu'il le concevait. "Les deux éléments du nationalisme canadien sont", disait-il, "1° Le développement graduel, normal de la société canadienne jusqu'au point où le Canada prendra place au rang des nations libres; 2° Le maintien d'un juste équilibre entre les deux groupes ethniques, ou plutôt linguistiques qui lui ont donné naissance: ce qui comporte l'épanouissement simultané de deux cultures, anglaise et française, modelées largement mais non servilement sur les civilisations dont elles dérivent".

D'où, les incompréhensions

Comme Henri Bourassa était en avance sur son temps, tout au moins du point de vue politique, il n'y a pas lieu de s'étonner que sa pensée ait été mal comprise au moment où il l'exprimait et qu'elle ait été déformée non seulement par ses détracteurs mais aussi par certains de ses admirateurs. Ceux-ci ont vu en lui un patriote à tous crins et étroit à la mesure de leur expérience qui n'était pas la sienne. Les autres se sont crus en présence d'un traître. S'il n'y a rien d'étonnant à tout ceci, avec quelle surprise, par contre, ne parcourt-on pas aujourd'hui le texte d'un discours qu'il publiait en 1914 sous le titre: *The Duty of Canada at the Present Hour*. Encore une fois, il n'y a rien dans ces pages de nature à effaroucher qui que ce soit. Après avoir déclaré qu'il était de *l'intérêt* du Canada d'aider la Grande-Bretagne dans sa lutte contre l'Allemagne, M. Bourassa ajoutait: *"But, if our contribution is to be effective... we must be clear-sighted in dealing with all problems... and they must be viewed primarily from the point of view of Canada's interests"*.

A vrai dire, Henri Bourassa était beaucoup trop logique pour être sentimental. En dépit de la flamme qui était une des caractéristiques de son éloquence, il fut surtout un intellectuel qui raisonne à froid. S'il a parfois semblé agir impulsivement, sous le coup d'une émotion, "ce fut toujours", comme il le disait lui-même avec une pointe d'humour, "après avoir réfléchi".

Amour des institutions anglaises

Ce qui frappe encore chez le chef nationaliste canadien, c'est sa connaissance étendue de l'histoire constitutionnelle anglaise et l'admiration profonde qu'il ressentait à l'égard de l'Angleterre. "Je l'admire tellement", disait-il en souriant, "que je tiens à l'imiter". Cette affirmation était sincère. Le patriotisme de Henri Bourassa fondé sur un sentiment de dignité nationale et personnelle était fort, partant dénué de petitesse et d'amertume. En tant que nationaliste, il reconnaissait aux hommes d'Etat anglais le droit de veiller aux intérêts de leur nation et il désirait que les hommes d'Etat canadiens les imitent en veillant aux intérêts du Canada d'abord. Rien de plus clair et de plus logique!

Un esprit français

D'autre part, cette insistance instinctive sur la clarté et sur la logique à l'exclusion de toute considération d'un ordre pratique, c'est là une forme d'esprit bien française. En effet, ce qui frappe chez Henri Bourassa c'est la tournure essentiellement française de son esprit. La France, il l'a beaucoup admirée, mais, encore une fois, sans servilité et sans amertume. Le français qu'il parlait était très pur. Il s'exprimait dans une langue riche et flexible, mais ce n'était pas "le français de France". C'était celui d'un Canadien français instruit qui se respecte et qui respecte la belle langue qu'ont parlée et que lui ont transmise ses ancêtres canadiens.

Paradoxes de Bourassa

La carrière de Henri Bourassa pourrait se résumer par une série de brillants paradoxes, ce qui ne serait pas pour lui déplaire, croyons-nous. Le plus frappant de ces paradoxes, aux yeux des étrangers du moins, c'est qu'un Canadien aussi français par la forme de son esprit et par son individualisme à outrance ait été aussi profondément pénétré que le fut Henri Bourassa de la pensée politique anglaise et qu'il se soit servi de celle-ci pour mettre en relief la personnalité du Canada et défendre les intérêts de celui-ci contre les empiétements d'un pays, l'Angleterre qu'il a beaucoup admiré, précisément parce qu'il le connaissait à fond.

●

Il y a quelques années, un professeur canadien de langue anglaise et appartenant à une université ontarienne affirmait: *"Henri Bourassa is the greatest living Canadian"*. Aujourd'hui, Henri Bourassa est entré dans l'histoire. Il y est entré avec sérénité et mansuétude. Les traits essentiels de son nationalisme ne feront que s'accentuer avec le temps.

Marine LELAND

Professeur de littérature française et de civilisation canadienne-française.

Smith College,
Northampton, Massachusetts.

UN JUGEMENT HISTORIQUE

Un Anglo-Canadien rend hommage à Bourassa

par Gordon O. ROTHNEY

— I —

En décembre 1950, M. Gordon O. Rothney prononçait une conférence sur Bourassa, au réseau "national" de Radio-Canada. Elle demeure actuelle. On en lira plus bas la seconde moitié (Bourassa depuis 1910).

M. Rothney, professeur d'histoire au Sir George Williams College, est pour un an l'invité de la Memorial University of Newfoundland, à Saint-Jean, Terre-Neuve. Il est également membre du Comité de direction de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, et de diverses sociétés historiques.

La Grande-Bretagne et l'Allemagne s'étaient engagées dans l'une de ces courses aux armements qui se proposent de sauvegarder la paix mais qui conduisent inévitablement à la guerre. Laurier avait entrepris de construire une marine de guerre canadienne. Bourassa comprit aussitôt que c'était là en fait la décision de construire des vaisseaux de guerre qui seraient anglais en temps de guerre, la décision de participer à la lutte qui se poursuivait entre deux groupes de grandes puissances impérialistes dont aucun ne pouvait plus trouver de colonies à conquérir. A ce moment, il était devenu complètement indépendant en politique. Sauf dans les détails, tous les partis fédéraux au Canada s'accordent officiellement sur la politique étrangère — ce qui n'a rien d'étonnant en notre époque de propagande massive. Bourassa avait décidé de tenir compte des candidats eux-mêmes plutôt que des partis.

Par ailleurs, il était dégoûté des cliques d'aspirants politiciens qui introduisaient dans les partis beaucoup plus d'intrigue que d'idéalisme dans leurs luttes pour s'emparer de la machine électorale par des méthodes qui avaient réussi à rendre le mot "politique" répugnant à tous ceux qui avaient la moindre délicatesse.

Le "Devoir"

Bourassa ne fonda donc pas de parti politique, mais il fonda en 1910 un journal quotidien à Montréal qu'il nomma *le Devoir*. Dès le premier numéro, il exposait son programme. Le paragraphe consacré à la politique fédérale se lisait comme suit:

"Autonomie la plus complète pour le Canada, compatible avec la fidélité à la Couronne britannique.

"Autonomie des provinces canadiennes, dans l'esprit des auteurs de la Constitution..."

Le Devoir, qui compte maintenant quarante et une années d'existence, est la preuve la plus tangible de l'influence persistante d'Henri Bourassa. Vous pouvez encore l'acheter tous les jours dans les rues de Montréal et vous y trouverez une indépendance et une originalité de vues qui sont rafraîchissantes. En juin dernier, il dénonça immédiatement l'intervention en Corée comme le prélude de la troisième grande guerre. Et voici ce qu'il dit aujourd'hui: "Nous devons soutenir le gouvernement Saint-Laurent dans la mesure où il se dissocie des excès qui se commettent au sud de notre frontière. C'est notre dernière chance de jouer la carte de la paix."

En 1910, Bourassa reconnut que la course aux armements navals était le prélude de la première grande guerre. C'est pourquoi, à l'élection de 1911, il ne considéra la réciprocité que comme une question d'importance secondaire et il annonça qu'il appuierait "tous les candidats, libéraux, conservateurs, ou nationalistes... qui seront... pour la défense des droits du Canada tout entier contre les entreprises de tous ceux qui veulent nous faire sacrifier notre autonomie." Le résultat fut que la majorité de Laurier dans le Québec ne fut pas assez considérable pour annuler la majorité conservatrice dans le reste du pays. Et c'est ainsi que Robert Borden devint premier ministre et que toute participation canadienne à la course aux armements navals prit fin.

Bourassa prédit les conséquences de la guerre de 1914

En 1914, Bourassa se trouvait en Europe au moment où la guerre éclata. Lorsqu'il rentra au Canada en proie à une crise de sentiment, il se mit à établir froidement à l'aide de documents officiels que chacune des puissances avait agi strictement selon ce qu'elle considérait comme ses intérêts et que le Canada, qui n'avait aucun intérêt immédiat dans le conflit, devrait faire de même. Pendant quatre ans, il défendit courageusement ses positions en dépit des dénonciations frénétiques et des falsifications de ses paroles. Il ne cessa de soutenir que ces luttes pour la suprématie se poursuivaient depuis quatre cents ans; qu'il ne fallait pas s'étonner de voir les grandes puissances se faire la guerre, mais que les petites nations intelligentes qui ne pouvaient rien changer au résultat devaient se tenir à l'écart; que l'idéologie ne représentait au fond rien de plus qu'une partie de la guerre politique; que personne ne pouvait dire au cours d'une guerre quelles seraient les puissances amies et les puissances ennemies dans une prochaine conflagration; que loin d'être une

(Suite à la page 29)

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

N.-G. VALIQUETTE, LTEE

spécialistes du meuble

Bourassa vu par un Franco-Ontarien

Le jeune député fédéral — Les luttes pour les minorités

par Esdras TERRIEN

Tout le monde aujourd'hui, au Canada, admet le talent prodigieux de M. Henri Bourassa. A l'orée de ce siècle, les préjugés et les intérêts contraires en empêchèrent un grand nombre d'apprécier le jeune député de Labelle au verbe prometteur. Dans la suite, son indépendance des partis, ses attaques, même violentes, des gouvernants et de nos chefs politiques, lui aliénèrent l'estime et la faveur de gens qui, par ailleurs, reconnaissaient ses mérites. On ne prisait guère son attitude de franc tireur parce que, même seul, il avait la puissance d'une légion. Nous risquons ici nos impressions personnelles, à la demande de M. André Laurendeau, en apportant quelques éphémérides à l'appui de notre opinion.

Bourassa en 1899

Afin de pouvoir apprécier l'homme remarquable que fut M. Bourassa, situons-le parlant aux Communes, en 1899 d'abord, et ensuite après l'envoi d'un contingent en Afrique.

L'éloquence de M. Bourassa était plus agréable à entendre que facile à décrire maintenant. Tous parlent de ses dons naturels. Ils semblaient complets, tant au point de vue de la présence d'esprit, de la mémoire, de l'ordonnance des idées et de la composition, que de l'élocution humaine. Sa vaste culture le servait avec constance et fidélité, et il semblait ne rien oublier de tout ce qu'il avait lu et absorbé, culture qu'il développait avec rapidité à mesure des besoins, selon les sujets qu'il avait à traiter.

L'homme

Bien bâti au physique, il était très droit et d'une taille moyenne. Une figure des plus expressives avec des yeux noirs, vifs et brillants qui vous pénétraient jusqu'à la moelle; sa barbe noire, bien taillée, donnait à son rictus une grande puissance d'ironie et de sarcasme. Une voix de ténor léger, un peu grêle mais agréable, plutôt aigüe et portant très loin, s'élevant avec la chaleur du débit. Son attitude n'était jamais morne, parfois calme, mais toujours animée, et dans les grandes envolées, qui étaient fréquentes, il se déplaçait de quelques pas, battait du pied, gesticulait fébrilement et tenait tout l'auditoire suspendu à ses lèvres, suivant les mouvements de sa pensée comme de sa personne, respirant à peine et jouissant de cette parole magique, entraînante, captivante. Dans des moments de paroxysme, il mettait toute son énergie physique, toute la force de sa pensée pénétrante, tout son coeur, toute son âme. Sa franchise persuadait immédiatement les auditeurs de sa grande sincérité, et ils étaient d'autant plus touchés qu'ils partageaient ses idées et ses vues. Bourassa possédait une éloquence unique, coulant rarement en ruisseau, plus souvent comme un fleuve et parfois en torrent impétueux.

Après l'avoir entendu dans ses grands discours, on ne voyait rien de semblable chez les autres orateurs, même éloquents. Il n'y avait rien de vulgaire chez lui, tout était digne, respectueux, ordonné. Qui l'avait écouté voulait encore l'entendre, et le trouvait toujours trop court.

Au-dessus des partis

Ayant commencé sa carrière politique comme libéral, il l'est demeuré toute sa vie et citait souvent les grands libéraux et politiques anglais: Gladstone, Bannerman, Asquith, Roseberry, Lloyd George, etc. Mais il ne tarda pas à s'isoler des chefs libéraux, comme des chefs conservateurs du Canada. Deux grandes amours l'ont guidé toute sa vie: sa foi et sa patrie. Sa parole et sa plume étaient au service de la religion catholique et de la langue française au pays, comme elles défendaient les intérêts réels du Canada contre les jingos anglo-canadiens et contre l'Angleterre de Chamberlain dans le temps de la guerre du Sud-africain. Il combattit l'envoi de nos soldats en Afrique, mais une fois la guerre finie, il reprit sa place dans le parti libéral, pour s'en séparer de nouveau, en 1905, à la formation constitutionnelle des deux provinces des Prairies: l'Alberta et la Saskatchewan.

Il avait approuvé le premier projet de loi constitutionnelle présenté par Sir Wilfrid Laurier, comportant des clauses garantissant aux catholiques et aux Canadiens français les droits que leur avait toujours accordés l'Administration des Territoires du Nord-ouest.

La lutte

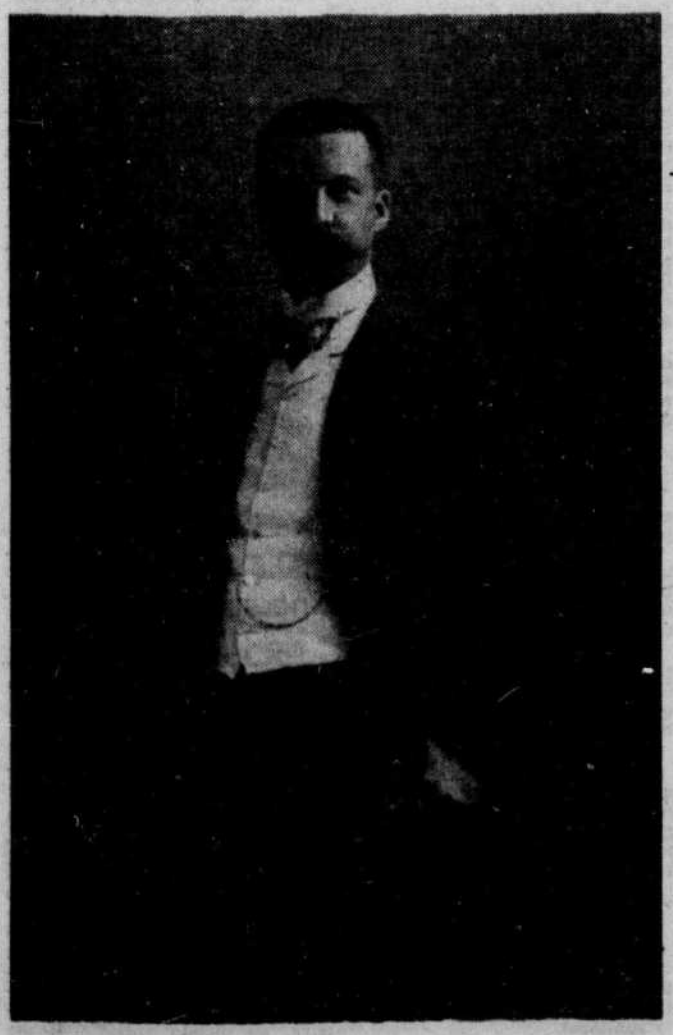
Sitôt le bill déposé en Chambre, une vague de fanatisme s'éleva dans l'Ouest et l'Ontario, contre les prétendus privilèges garantis aux écoles catholiques et à la langue française. Le parti conservateur sous M. R. L. Borden, combattit le projet de Sir Wilfrid; le ministre de l'Intérieur, Clifford Sifton, député de Brandon, démissionna, créant une crise dans le cabinet et alimentant la campagne des protestants orangistes de l'Ouest, dirigés par la *Winnipeg Free Press* et M. Haultain, et ceux de l'Ontario, y compris M. Borden, demeurant dans la Nouvelle-Ecosse, mais forcé de se faire élire dans le comté de Carleton, reconnu comme le château fort des orangistes. Le parti libéral céda aux clameurs enflammées de l'opposition, Sir Wilfrid amenda la clause contestée, enlevant pratiquement tous les droits des catholiques, mais Henri Bourassa s'en tint aux dispositions de la première rédaction.

Il la défendit *unguibus et rostro*, dans un grand discours, par un amendement d'abord, des sous-amendements, de vifs discours chaque fois qu'on lui laissait la parole, des réponses aux critiques pleines d'à-propos et d'ironie, de longues et éloquentes argumentations, où entraient l'interprétation des clauses constitutives de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 91, 92, 93, ainsi que l'esprit des textes ministériels de la Grande-Bretagne et l'histoire des Territoires du Nord-ouest. Attaqué par certains ministres et députés libéraux, entre autres, les Hon. R. Lemieux, L.-P. Brodeur, J. Demers, qui prenaient la part de Sir Wilfrid et de son compromis, et par M. Gladu, dont il qualifia de *harangue de husting* l'attaque de ce député d'Yamaska, sans le nommer, M. Bourassa ne se gêna pas de repartir vivement, parfois vertement, et il ne se tut que lorsque le projet de loi modifié fut définitivement adopté. Plusieurs votes furent pris, où l'on voyait, appuyant M. Bourassa, les députés Bergeron, A. Lavergne, Léonard, Monk, Morin et Paquet.

L'enthousiasme des jeunes

Notre admiration pour M. Bourassa s'explique naturellement. Jeunes, nous appartenions à l'A.C.J.C., où nous étudions les questions historiques, religieuses, nationales. Nous essayions de marcher sur les traces de l'A.C.J.F., qui avait alors pour président Pierre Gerlier, Cardinal actuel de Lyon, et qui a souvent visité le Canada. Comme nous voulions emboîter le pas à leur action, nous favorisions la presse indépendante, détachée des partis politiques et servant les intérêts religieux et patriotiques de la nation française. Les idées qu'énonçait et pratiquait Henri Bourassa, sa foi et son patriotisme, correspondaient parfaitement à notre programme de piété, d'étude, d'action.

Comment des jeunes, épris de leur foi et de leur patrie, voulant protéger l'une en défendant l'autre, pouvaient-ils trouver sur la terre canadienne un plus beau modèle, un homme moins politicien, plus éloquent et surtout plus désintéressé? Sa vue prophétique sur notre politique résultant de l'envoi d'un régiment canadien en Afrique, qui le forçait de rompre avec son grand chef; sa défense des intérêts religieux et linguistiques des catholiques et de ses compatriotes dans la formation constitutionnelle des provinces des Prairies; sa prédication des mesures sociales et des syndicats nationaux, à une époque où nos chefs et nos journalistes étaient surtout préoccupés à défendre un parti politique, même aux dépens de nos intérêts religieux et nationaux, ses discours électrisants aux Communes, à la Législature, à Notre-Dame, à l'Arena, sur les tréteaux politiques, dans tout le pays, partout où se trouvaient des Canadiens français blessés par les lois spoliatrices et persécutrices; *Le Devoir*, où il ajoutait la force de la plume à celle de la parole, toute cette énergie, toute cette éloquence humaine, ne témoignaient-elles pas de la sincérité de ses convictions, de son désintéressement personnel et de son dévouement aux siens?



HENRI BOURASSA en 1898: tel à peu près qu'il était quand M. Terrien commença de l'écouter au Parlement d'Ottawa



BOURASSA (1927) cause avec son collaborateur et ami, Louis Dupire, et le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, M. Cockshutt. Bourassa et Dupire rentraient d'un voyage de liaison française dans l'Ouest. Encore un aspect des activités de M. Bourassa que nous ne pouvons qu'effleurer

La défense des minorités

M. Bourassa, ayant quitté les Communes fédérales pour la Législature de Québec, on le retrouve à Ottawa, au Congrès de l'Association c.-f. d'Education d'Ontario, le 15 janvier 1914. Il y apporte la même éloquence pour défendre les droits violés des Franco-ontariens, qu'il avait aux Communes en 1905, mais il avait en face un auditoire fraternel, communiant à sa pensée et avalant ses paroles avec amour pendant plus d'une heure. Il eut une péroraison passionnée et magnifique. Tout son discours fut haché d'applaudissements.

Au Congrès de l'Association de 1916, où lui et Armand Lavergne étaient attendus avec impatience, ils ne purent se rendre à temps pour la grande soirée, préparée en hommage à M. Samuel Genest. M. Bourassa se contenta, le lendemain, de faire une conférence aux dames d'Ottawa, qu'il sut charmer de ses tendres sentiments, rendus avec son éloquence exquise.

En 1919

Au Congrès de l'Association du 16 février 1919, il y eut grande soirée pour la séance de clôture, une sorte de fête de la tradition. Les petits enfants chantaient les vieux chants français et M. Bourassa avait été prié d'indiquer les origines de nos traditions. Résumant le tableau de la France du XVIIe siècle, il a fait en quelque sorte l'inventaire des traditions religieuses et sociales que nos ancêtres ont apportées de France: une foi solide et éclairée, un profond respect de l'autorité et un juste sens des légitimes libertés, un excellent esprit de famille et un bon esprit social. Il a montré dans la province la cellule sociale qui a été pour nous le foyer de tous les progrès. Puis il a discuté et détaillé les conséquences de la conquête anglaise, qui ont développé entre autres choses un esprit de concession excessif, un faux loyalisme, un faux patriotisme, le régime parlementaire avec ses luttes de parti débilitantes, une certaine défaillance religieuse qui tend à faire considérer ce qui est, à cause de notre voisinage des protestants, comme ce qui devrait être. Contre toutes les faiblesses et les défaillances il a demandé une énergique réaction, et a énuméré les remèdes. Il a parlé avec sa chaleur coutumière, et Mgr l'Archevêque de St-Boniface l'a félicité, lui disant que sa thèse était digne d'un chrétien, d'un patriote, d'un homme d'Etat.

Pour la minorité franco-ontarienne

Nous avons aussi fait le premier voyage du *Devoir* en Acadie, au mois d'août 1924. Il va sans dire que M. Bourassa était le principal et presque l'unique orateur du voyage. Pour les Acadiens, nous étions des pèlerins du Québec. M. Bourassa ne tarda pas à leur parler de son père, auteur du roman *Jacques et Marie*, des nombreux descendants de leur glorieuse race établis dans la province de Québec et dont nous sommes fiers. Il suscita ainsi les plus heureuses et amicales relations entre nos deux races; et tout le long du voyage, répondant aux adresses de bienvenue avec sa chaleur ordinaire, il était acclamé avec ferveur, et parfois avec des larmes, tant les Acadiens étaient émus.

A Halifax, au dîner de la Chambre de Commerce, nous écoutâmes le plus grand et le plus énergique discours que nous avions en-

(Suite à la page 24)

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

EMILIEN ROCHETTE & FILS

Tapis et prélarts

Québec

En quelles circonstances Bourassa a parlé

(Suite det la page 20)

devait, en même temps, raconter tout ce qui s'était passé le samedi et le dimanche. Or, l'on n'a qu'à se reporter à ce numéro du lundi matin, pour constater que le discours de M. Bourassa n'y tient qu'un assez bref espace, dans un vaste compte rendu d'ensemble, tandis que celui de Mgr Bourne y est publié à part, intégralement, avec des titres spéciaux, en place particulièrement visible.

Et nous tenons de Mgr Georges Gauthier, qui était secrétaire du Congrès qu'aux bureaux de celui-ci on reçut quelque soixante-quinze textes de ce genre.

L'on n'avait à peu près rien négligé pour assurer à cette manifestation, faite dans un milieu aux neuf dixièmes français, le retentissement maximum.

L'on paraissait avoir à peu près tout prévu, sauf la riposte de M Bourassa.

La réaction de M. Chapais et celle des trois évêques

Mais il faut ajouter, pour fixer l'atmosphère de pareilles heures, que cette riposte faillit d'abord être celle de M. Chapais. Celui-ci devait parler immédiatement — ou presque aussitôt — après Mgr Bourne. Il avait préparé un discours fort éloquent, où il avait mis le meilleur de sa science et de son talent. Or, il faillit écarter ce discours pour répondre, sur-le-champ, à l'archevêque de Westminster.

Nous le tenons de lui-même. Il ne recula — il lui fallait se décider très vite — que devant la crainte de provoquer d'excessives manifestations.

Mais que pareille tentation ait assailli un homme que l'on ne pouvait sûrement qualifier de tête chaude, qu'il ne l'ait rejetée qu'après une certaine hésitation, suffit à marquer l'effet produit sur les auditeurs immédiats de Mgr de Westminster, ainsi que l'état d'esprit des plus sages et des plus modérés parmi eux et le sens qu'ils attribuèrent au discours de l'illustre prélat.

Mgr Bourne, encore que, ancien élève de Saint-Sulpice de Paris, il dût connaître fort convenablement le français, s'exprima tout naturellement dans sa langue maternelle. Il lisait son texte d'une voix plutôt basse, qui ne paraissait chercher aucun effet. Le sens exact, la portée possible de ce discours durent même échapper à une assez forte partie de l'auditoire. Mais, dans le voisinage de l'orateur, on fut tôt frappé de ce qu'enfermait, en réalité, d'explosif, ce texte d'allure si calme, dont tous les mots avaient été *soigneusement pesés*. Nous venons de signaler la réaction de M. Chapais. Nous noterons tout de suite celles, non moins et peut-être plus caractéristiques encore, de NN. SS. Langevin, Larocque et Latulipe, celle de M. Bourassa lui-même.

"Il ne faut pas que cela reste là!"

Mgr Langevin était dans le choeur, à la première rangée, séparé par M. Jules Allard, alors ministre provincial, de M. Bourassa, qui avait lui-même pour voisin de gauche Pierre Gerlier, le futur cardinal-archevêque de Lyon, alors l'une des hautes espérances du Barreau de Paris. Mgr Larocque était dans la seconde rangée, derrière M. Bourassa et, comme il était un peu dur d'oreille, il se penchait pour suivre le mieux possible les orateurs. Mgr Latulipe était très près de son collègue de Sherbrooke.

A un moment donné, M. Bourassa, soudainement alerté, expliquait à son voisin de gauche, auquel il traduisait la substance des discours anglais: *Il faut m'excuser, il faut maintenant que je suive de très près ce qui se dit.* En même temps, Mgr Larocque, la main en cornet autour de l'oreille, s'exclamait: *Mais qu'est-ce qu'il dit?* et Mgr Langevin, se tournant vers son vieil ami Bourassa, lui jetait par-dessus la tête de M. Allard: *Vous n'allez pas laisser cela, là, Bourassa.* Très calme, mais les traits un peu tendus, M. Bourassa répondait, sans bouger: *Non, Monseigneur, cela ne restera pas là,* tandis que Mgr Latulipe, qui avait entendu le bref dialogue, ajoutait de sa voix lente, grave et ferme: *Il ne faut pas que cela reste là.*

La réaction de ces évêques, tous trois hommes d'âge et d'expérience, tous trois familiers avec les milieux anglophones, était, au fond, aussi significative, aussi tragiquement éloquente, que devait l'être une heure plus tard l'inoubliable manifestation de l'auditoire.

Sans Mgr Bourne, la question eût-elle été posée?

Beaucoup se sont demandé si, sans l'intervention de Mgr Bourne, le grave et brûlant problème qu'il y posa eût été porté à Notre-Dame. Nous confessons n'en rien savoir et n'avoir jamais osé interroger à ce sujet, bien que nous eussions, en ce temps-là, l'occasion de le voir presque quotidiennement, et de causer longuement avec lui, l'homme qui devait apporter au vénérable archevêque de Westmnister la réplique qui fait aujourd'hui partie de l'histoire religieuse de notre pays.

Visiblement, M. Bourassa n'aimait point qu'on lui parlât de cette soirée où il avait été acclamé comme nul, en des circonstances analogues, ne le fut probablement jamais chez nous.

Outre qu'il n'est point de ces parleurs qui ont le goût, si l'on ose dire, de se gargariser de leurs succès, les circonstances avaient été telles, l'effet si prodigieux et dépassant tellement toutes les prévisions, qu'on devinait facilement que l'orateur avait le sentiment d'avoir été le simple et docile instrument d'une puissance supérieure.

De cela, il était trop intelligent, trop profondément chrétien aussi, pour tirer une vanité quelconque.

Le problème qui devait faire l'objet de l'émouvant débat de Notre-Dame hantait et passionnait alors en Amérique française des centaines de milliers d'intelligences. M. Bourassa n'échappait point à ce souci. Deux ou trois jours avant la scène historique, il avait dit, devant un très petit nombre d'amis: *Evidemment, jamais occasion ne s'est présentée et ne se présentera peut-être de poser la question devant un pareil auditoire; d'autre part, il y a le grave danger de paraître abuser d'une aussi exceptionnelle circonstance...*

Sa décision, à ce moment, ne paraissait pas encore prise.

Les sentiments de fond de l'orateur

Mais qu'il eut ou non décidé, au début de la soirée, de poser publiquement la question, il est certain que le grand orateur n'envisageait celle-ci que dans une lumière profondément religieuse, avec un très vif souci du respect de l'autorité.

Ceux qui ont causé avec lui dans le temps, qui connaissaient bien ce que l'on pourrait appeler ses sentiments de fond, ne peuvent avoir là-dessus le moindre doute.

Rien ne saurait le mieux prouver d'ailleurs que ce qui s'est passé et qui a vivement frappé tous les observateurs. L'un d'eux, prélat étranger et qui était l'hôte de l'un de nos amis, le dit en sortant de la réunion. *J'admire,* confia-t-il à son hôte, *que M. Bourassa ait pu faire un pareil discours; je l'admire surtout pour ce qu'il a su ne pas dire.*

Songez aux circonstances. Quelqu'un que je connais bien demandait à l'orateur peu de temps après: *Quelle impression avez-vous éprouvée quand Mgr Bourne aborda cette partie de son discours? — J'ai eu,* répondit-il, — c'était entre intimes — *le sentiment qu'un faisceau de lumière balayait la route...*

Sur la défensive

Toutes ses hésitations, s'il en avait encore, étaient du coup supprimées: on le jetait sur la défensive. L'intervention spontanée des trois évêques confirmait sa réaction propre. Le maître de l'improvisation n'avait plus, pendant les deux ou trois discours qui devaient précéder le sien, qu'à ordonner la matière qui faisait presque partie déjà de sa substance cérébrale, qu'à l'adapter aux circonstances nouvelles.

Pas plus dans la partie que l'on pourrait qualifier de réponse à Mgr Bourne que dans le reste, le texte que le *Devoir* publie aujourd'hui, et qui fut donné, pour la première fois dans la semaine même qui suivit le congrès, n'a été modifié ou altéré en quoi que ce soit. C'est la reproduction littérale de la sténographie faite par l'un des plus remarquables spécialistes du temps, M. L.-A. Cusson.

M. Cusson a eu le soin de marquer les *mouvements* de l'auditoire. Cela était nécessaire à l'intelligence du discours; cela expliquait, par exemple, pourquoi telle pensée n'avait été, pour ainsi dire, qu'indiquée: on n'éprouve pas le besoin de faire de longs développements quand les acclamations de milliers et de milliers de personnes viennent de prouver que votre parole exprime la pensée et les sentiments de tous. Cela explique que selon la formule d'Hello, il y ait dans toute cette partie du discours, plus d'unité *organique* que d'unité *mécanique*.

Cela explique aussi que tel compte rendu qui fait abstraction de toutes ces manifestations de l'auditoire, qui colle simplement côte-à-côte des phrases que séparaient des acclamations et des ovations, donne si peu l'idée de ce qui s'est réellement passé.

L'atmosphère de la soirée

Cela surtout permet de deviner l'atmosphère de la soirée.

En fait, et tous les survivants peuvent le confirmer, ce qui se passa pendant la dernière partie du discours fut quelque chose d'extraordinaire, d'inouï, d'invraisemblable presque, que nul, pas plus l'orateur que ses auditeurs, n'avait pu prévoir.

La grande nef et les tribunes de Notre-Dame étaient remplies à déborder. Cet énorme auditoire, debout, battant des mains, paraissait ne faire qu'un avec l'orateur, ponctuait d'applaudissements et d'acclamations frénétiques presque chacune de ses phrases, les chargeait d'un maximum de sens et d'émotion, semblait y faire passer l'âme même de tous les groupes français d'Amérique.

Le lendemain, un Franco-Américain à qui l'un de nos amis demandait: *Etiez-vous à Notre-Dame?* lui montrait ses mains encore endolories de tant d'applaudissements et disait simplement: *Voyez!*

J'aperçois encore l'un de mes voisins, conférencier connu d'un bout à l'autre de l'Amérique, qui, debout et ne s'entendant probablement pas parler, pointait le choeur d'un geste qui balayait tout et s'écriait: *Il n'y a là personne qui puisse parler comme cela!*

Il n'est pas vrai, comme on l'a écrit, qu'au sortir de l'église la foule improvisa, dans un élan d'enthousiasme, une sorte de bal public: cela n'est pas dans nos moeurs; mais ce qui est vrai, c'est que pendant des heures les auditeurs de Notre-Dame ne purent parler d'autre chose que de ce qu'ils venaient de voir et d'entendre.

Un groupe de Québécois, parmi lesquels, si nous ne nous trompons, Mgr P.-E. Roy et Adjutor Rivard, qui logeaient à l'Institution des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, ne se couchèrent que vers les quatre heures du matin, allant d'une chambre à l'autre échanger observations et commentaires.

La parfaite correction de l'orateur

D'ailleurs, il suffit de causer avec les survivants pour éveiller chez eux, après quarante ans, les échos du vieil enthousiasme.

Lorsque, à son arrivée à Dorval pour les grandes fêtes mariales, trente-sept ans après l'événement, quelqu'un s'avisa de demander à Pierre Gerlier, devenu cardinal et primat des Gaules: *Vous étiez à Notre-Dame, Eminence?* l'ancien avocat à la Cour d'appel de Paris s'exclama: *Si j'y étais... Je m'en souviens comme si c'était d'hier...*

Or, relisez le discours de l'homme, impressionnable comme tous les orateurs de grande classe, qui était au centre de cette tempête et de ce triomphe, que fouettaient ces acclamations sans fin, qui, épuisé de fatigue, se demandait s'il pourrait aller jusqu'au bout de ce qu'il voulait dire, vous n'y trouverez pas un mot qui détonne, pas un accent qui ne soit digne de la Cause qu'il défendait, du milieu où il parlait, des adversaires auxquels il répondait.

Et c'est assurément l'un des aspects les plus beaux, les plus émouvants, les plus étonnants, les plus significatifs aussi, peut-être, de cette extraordinaire aventure.

Pour la petite histoire

Le texte que le *Devoir* publie aujourd'hui se termine d'une façon assez abrupte.

Il y a de cela une explication très simple, plutôt prosaïque, qu'il peut être utile, cependant, de noter, pour l'opposer à des légendes possibles.

Tous les auditeurs purent constater que c'est après que Mgr Bruchési lui eut dit quelques mots que M. Bourassa termina plutôt brusquement son discours.

Que s'était-il passé?

L'orateur, forcé de répondre à une thèse adverse, avait nécessairement dû donner à la partie langue de son discours un développement singulièrement plus considérable qu'il ne l'eût fait, même s'il avait eu l'intention première d'exposer sa propre thèse.

Puis, les acclamations, les ovations qui, tant de fois, lui coupèrent la parole, avaient pris presque autant de temps que cette parole même.

Le grand public, emporté par le tragique passionnant de la scène, ne s'arrêtait guère à y penser, mais l'heure coulait quand même, et le Légat, vieillard qui devait tenir dans la journée du lendemain de si lourdes fonctions, désirait, avant la minuit, prendre une collation. Il sentait à la fois la fatigue et la faim. Il l'indiqua à Mgr Bruchési.

D'où l'intervention du vénérable archevêque de Montréal et la finale hâtivement écourtée du discours.

Epilogue

Le lendemain, au parc Jeanne-Mance, lors de la très solennelle bénédiction du Saint Sacrement, qui devait être l'une des plus imposantes manifestations du Congrès, les auditeurs de Notre-Dame, les milliers et les milliers de catholiques qui s'étaient groupés au pied du mont Royal, avaient la joie de s'associer à la prière que lançait dans le clair azur de ce bel après-midi d'automne la voix pénétrante de l'illustre organisateur du Congrès.

Bénissez notre langue, gardienne de notre Foi! disait Mgr Bruchési et répétait la foule.

C'était la ratification par tout un peuple de la thèse essentielle du discours de Notre-Dame.

Omer HEROUX

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

GABRIEL DROUIN

généalogiste

Bourassa, vu par un Franco-Ontarien

(Suite de la page 23)

tendu de lui en anglais. Il rappela l'histoire de la Nouvelle-Ecosse, les luttes de l'hon. Howe pour leur liberté parlementaire, les tractations engagées par leurs hommes d'Etat lors des conférences précédant l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Il ne craignit pas de proclamer avec chaleur les grandes vérités contenues dans cette loi de la Confédération, les droits de la province de Québec, qui n'a consenti à accepter la Confédération qu'après avoir obtenu les garanties jugées nécessaires à la protection des lois civiles françaises, de la religion catholique et de la langue française. Il était en forme, il avait bien préparé son sujet et obtint un succès éclatant, nonobstant les questions délicates qu'il venait de traiter.

Dernières activités

Nous n'avons pas entendu ses discours aux Communes, après son retour comme député de Labelle, en 1925-35. Nous les avons lus dans les journaux, Bourassa semblait être très écouté comme auparavant et nous avons compris qu'il avait d'abord rendu de fiers services à M. King et au parti libéral. Il se lia en quelque sorte d'amitié par la suite avec M. Woodsworth, chef des C.C.F., en étudiant ses projets de lois sociales, tout en ne les approuvant pas tous.

Pour n'avoir pas voulu s'occuper des menues questions d'achalandages et de faveurs à l'endroit de son comté, il perdit la confiance de ses électeurs en 1935, toujours fidèles jusqu'alors, probablement séduits par des promesses captieuses. Il ne s'était jamais abaissé à faire de l'électoralisme, et il avait toujours été élu à cause de son honnêteté et de sa valeur personnelle. Aux sollicitations d'électeurs urbains, neuf ans plus tôt, de se faire élire dans une ville, il avait répondu: "Je suis entré au Parlement d'Ottawa par la porte de Labelle, j'en suis sorti par la porte de Labelle, j'y rentrerai par la même porte ou je n'y rentrerai pas". Aujourd'hui encore on ne trouve pas trop forte la phrase du chroniqueur L. D. du *Devoir*, le lendemain de la fatidique date, le 14 octobre 1935: "Dans toute l'étendue du Canada il y a des hommes et des femmes qui pleurent à cause du geste de Labelle... ils pleurent la déchéance de tout un comté".

Cette fois le lutteur, invincible encore aux yeux de tous, malade, usé, souhaitait le repos .. Son excès d'estime pour ses électeurs le trompa. Parti tard, il ne ferait pourtant pas de campagne quel que soit le résultat qui l'attende. S'il pouvait servir encore, qu'on l'élise... L'électoralisme veillait.

Au retour de M. King au pouvoir, certains espéraient le voir offrir un siège au Sénat à notre brillant orateur, pour services rendus, mais rien ne se fit. L'électoralisme a encore eu le dernier mot!

Il est tout de même malheureux que des hommes transcendants comme Henri Bourassa, le porte-parole national d'une multitude de Canadiens, ne puissent se faire élire continuellement par des électeurs fidèles, ou recevoir un siège au Sénat, où leur parole bienfaisante pourrait encore servir la patrie.

Esdras TERRIEN

Le colonialisme

L'état colonial, pour être parfois une nécessité, n'est jamais avantageux en soi pour les peuples qui le subissent.

Henri BOURASSA
(*Hier, aujourd'hui, demain.* 1916)

Une entrevue de l'archevêque de Westminster

(Suite de la page 21)

ser qu'aux Canadiens français pour être d'avance assuré du succès.

Voici le problème et l'occasion dont j'ai parlé. Ils sont à vous, non pas à moi; et j'espère avoir fait clairement entendre que j'ai offert ce que je pouvais offrir de mieux pour vous aider à résoudre ce problème et à profiter de cette occasion, en suggérant que l'Archiconfrérie de Notre-Dame-Dame-de-Pitié étendit ses avantages, jusqu'ici réservés à l'Angleterre, au monde entier. Il me semble que ceci est un acte plutôt généreux que blessant.

Un grand Canadien

par Gérard FILION

Empêché par son long voyage de rédiger un nouveau texte pour ce numéro spécial, le directeur actuel du DEVOIR entend néanmoins joindre son hommage personnel à celui de tous nos collaborateurs. On trouvera plus bas la reproduction du premier-Montréal que M. Filion consacrait à Henri Bourassa au lendemain du décès de celui-ci.

Dans cette page et celles qui suivent, le personnel du DEVOIR apporte son témoignage à l'homme qu'il a connu et admiré.

C'est en vérité un grand Canadien qui vient de disparaître. Henri Bourassa fut une des plus riches personnalités que le Canada ait produites. Sous certains aspects, son talent touchait au génie.

S'il eût vécu dans un pays souverain et non dans une colonie de la Couronne camouflée en Dominion, il eût sûrement monté au tout premier rang et eût joué un rôle de premier plan sur la scène internationale. Malgré qu'il ne fût que simple député d'un parlement garrotté par des liens impériaux, il maîtrisa les problèmes de politique internationale au point de discuter d'égal à égal avec les hommes politiques étrangers qui tenaient le sort du monde dans leurs mains.

Henri Bourassa était entré dans l'Histoire de son vivant. Il suffit de lire l'Histoire du Canada de Robert Rumilly pour s'en rendre compte. A partir de 1896, c'est la personnalité du grand chef nationaliste qui prend le devant de la scène. Il y a bien à l'époque des hommes politiques fort prestigieux comme Laurier et fort remuants comme Tarte. Mais Bourassa brasse tellement d'idées, crée des remous si puissants qu'il éclipse tous les autres.

●

On a retenu surtout de la carrière politique d'Henri Bourassa ses luttes épiques contre l'impérialisme. Il faut dire que le jeune député de Labelle avait vu juste quand il dénonça l'envoi de troupes canadiennes au Transvaal. Il prévoyait, d'une certitude presque physique, tout le parti qu'une Angleterre à l'apogée de sa puissance politique et de sa richesse économique tirerait de ce précédent.

Mais Bourassa, député à Ottawa ou à Québec, s'intéressa à une multitude d'autres questions. Son talent était universel et sa facilité de compréhension vraiment étonnante.

Il n'est pas un seul sujet de politique canadienne qu'il n'ait traité à fond, soit dans des discours à la Chambre des Communes, soit dans des conférences, soit dans des articles. Il aborda avec un égal bonheur des questions aussi diverses que les tarifs douaniers, le commerce extérieur, les chemins de fer, la Constitution canadienne, le divorce, etc. Sur chaque sujet, il exprimait des opinions nettement personnelles; on sentait qu'il était allé au fond des choses, qu'il avait lu des documents, consulté des auteurs, examiné des colonnes de chiffres; rien n'avait échappé à son attention.

Durant son bref séjour à l'Assemblée législative de Québec, il s'intéressa à des sujets aussi variés que l'exploitation des richesses naturelles, la lutte des colons contre les marchands de bois, la politique agricole de la province, le régime scolaire, etc. On sait qu'il avait gardé un mauvais souvenir de son séjour à Québec. Il tenait la politique provinciale dans un certain mépris, parce qu'il y voyait peu de politique et beaucoup d'administration. N'empêche que son bref passage dans l'arène provinciale a marqué l'éclosion, là comme ailleurs, d'idées fécondes qui devaient se réaliser plus tard.

●

Henri Bourassa fut essentiellement un précurseur. Son rôle politique consista surtout à annoncer ce qui devait un jour ou l'autre se produire. Certaines de ses prévisions ont presque le ton de prophéties. Un jour qu'il tonnait contre la politique servile du Canada à l'endroit de la Grande-Bretagne, il annonça que les soldats canadiens iraient un jour combattre dans la mer de Chine. A cette époque où n'existaient ni l'avion, ni la TSF, la mer de Chine était aussi éloignée de nous que l'est aujourd'hui la planète Neptune. Or, cinquante ans plus tard, deux régiments canadiens se faisaient pincer à Hong-Kong par les troupes japonaises.

L'exactitude de ses prédictions était le fait d'un esprit logique, capable de tirer des conclusions de prémisses données.

Les précurseurs ne sont généralement pas prisés par leurs contemporains. Ils sont des trouble-fête. C'est pourquoi Henri Bourassa fut si violemment combattu et même détesté.

Et pourtant quand on y regarde de près, dans la perspective de 1952, ses idées politiques n'avaient rien de révolutionnaire. Il réclamait tout bonnement pour son pays l'indépendance politique et pour les siens l'égalité de traitement partout au Canada. Quand ces deux objectifs seront pleinement réalisés, les Canadiens des deux races seront un peu gênés du traitement injuste qu'ils ont fait subir à un homme qui réclamait des choses aussi simples.

●

Au *Devoir*, on n'oublie pas qu'Henri Bourassa en fut le fondateur et le directeur durant vingt-deux ans. C'est parce que la presse de son temps lui était violemment hostile, c'est parce que le besoin d'une presse libre se faisait impérieusement sentir que Bourassa entreprit d'avoir son propre quotidien. Il fallait tout le prestige et tout le talent de Bourassa pour réaliser ce tour de force. Car fonder un quotidien indépendant en 1910 n'était pas une tâche facile. C'est à tort d'ailleurs qu'on parle d'une fondation. Il fallut reprendre la besogne à pied d'oeuvre, une bonne demi-douzaine de fois, afin d'éviter une liquidation qui paraissait inévitable.

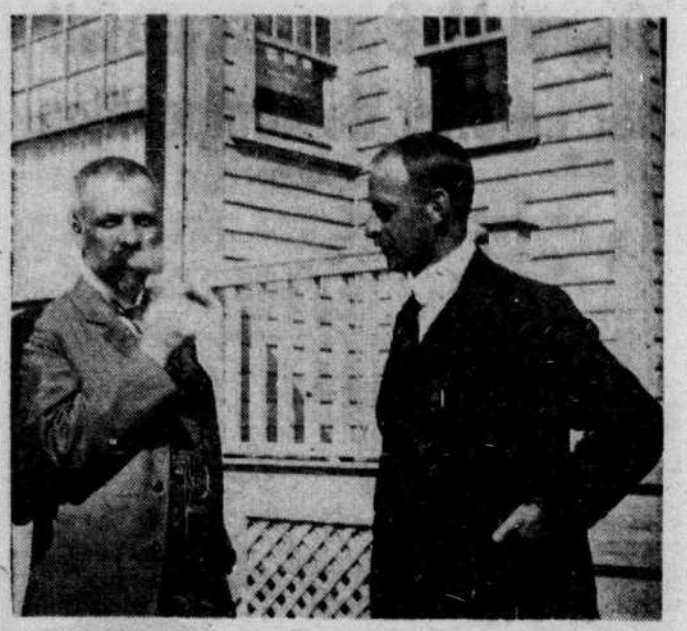
Bourassa voulut dès le début donner au *Devoir* un caractère nettement original. Il savait que le journal ne pourrait vivre ou rester indépendant s'il imitait la formule alors en plein développement de la presse d'affaires. Il voulait qu'au *Devoir* ce soit l'article de rédaction et la chronique qui prît le pas sur la simple information et le fait divers. Il y avait de la place, au Canada français, croyait-il, pour un journal d'opinion indépendante, mais pas pour une feuille d'information. Cette originalité sauva *Le Devoir*. L'expérience a démontré qu'il existe une clientèle, peu nombreuse sans doute, mais sérieuse et fidèle, pour un journal comme *Le Devoir* et que cette clientèle est prête à payer presque n'importe quel prix pour l'avoir.

La présence spirituelle de M. Bourassa est restée très vive dans la maison. Nous connaissons plus d'un rédacteur qui, avant d'entreprendre l'étude d'un sujet, commence par se demander: quelle attitude prendrait M. Bourassa, s'il était encore ici?

Henri Bourassa est peu connu de la jeune génération. C'est un nom prestigieux, mais non pas une présence. Le grand disparu laisse une oeuvre considérable. Il faudra que dans nos universités canadiennes-françaises, des chercheurs se mettent à la tâche de découvrir et d'exprimer la personnalité canadienne la plus forte des soixante dernières années. A Toronto, on est déjà à la besogne. Un professeur de l'Université de la ville-reine publiera dans quelques mois une thèse de doctorat sur Henri Bourassa et son oeuvre.

●

Que tous ceux qui l'ont connu, que tous ceux qu'il a défendus lui fassent l'aumône d'une prière et soient présents, si possible, à son service funèbre.



HENRI BOURASSA cause familièrement avec son collaborateur, qui deviendra son successeur une vingtaine d'années plus tard: Georges PELLETIER. Cet instantané date d'environ 1914.

"Monsieur" Bourassa, solennel et familier

par Louis ROBILLARD

J'occupai de 1921 à 1942 la fonction de chef du service des nouvelles au *Devoir*. On dirait plus pompeusement, aujourd'hui, *directeur de l'information*. M. Henri Bourassa fut donc mon grand patron de 1921 à 1932, époque où il dirigea le journal, durant cette période de ma chefferie. Mais M. Bourassa s'en remettait à ses collaborateurs immédiats du soin de s'occuper de la partie nouvelles; de sorte que les communications entre mon secteur et M. Bourassa étaient peu fréquentes.

Par ailleurs, M. Bourassa se préoccupait surtout de la haute rédaction, en raison de la formule qu'il avait établie, celle de consacrer le frontispice du *Devoir* aux articles de fond, et les pages intérieures, aux informations.

Au surplus, le directeur du *Devoir* s'absentait fréquemment, à cause de ses fonctions de député à la Chambre des Communes, de ses campagnes électorales et de ses voyages.

De sorte que les "fabricants de nouvelles" et leur capitaine avaient surtout affaire à Omer Héroux, à Georges Pelletier et à Louis Dupire. De cette façon, les directives et les observations du directeur nous parvenaient plutôt par intermédiaires.

Toutefois, l'un ou l'autre d'entre nous pouvait avoir l'occasion de rencontrer le patron dans un couloir, ou même d'être appelé à son grand bureau de la rue Saint-Vincent, ou à celui de la rue Notre-Dame; pour recevoir peut-être un compliment, ou... le contraire.

Pour mon compte, j'ai retenu quelques souvenirs des rencontres de M. Bourassa dans les corridors et en son cabinet du premier étage, ou de ses passages à la salle des nouvellistes.

Beaucoup d'eau bénite

Je revois encore, par exemple, M. Bourassa escortant Mgr Perrin, alors curé de Notre-Dame, et curé du *Devoir*, lors de la bénédiction de notre présent immeuble. C'était en 1924. Nous venions de déménager nos presses et nos paperasses de la rue Saint-Vincent à la rue Notre-Dame. Nous avions pris possession d'une ancienne fabrique de chaussures qu'il avait fallu réadapter tant bien que mal en des ateliers et des bureaux. Dès la première installation complétée, le directeur du *Devoir* voulut que l'eau bénite fût répandue dans ces lieux à destination nouvelle. La cérémonie se déroula d'une façon solennelle, comme elle se devait. Mgr Perrin, revêtu de son surplis et de son étole, aspergeait ici et là, muni du bénitier et du goupillon.

Parvenu aux quartiers de la rédaction, M. Bourassa intervint respectueusement auprès du bénisseur:

—Mettez-en, ici; mettez-en abondance, de l'eau bénite; il y en a besoin!

Fin d'après-midi

Rue Notre-Dame, particulièrement, je pus observer que M. Bourassa avait des habitudes bien à lui. Il se rendait souvent au bureau sur la fin de l'après-midi, au moment où tout le personnel se préparait à quitter l'établissement, Leur journée était terminée, tandis que celle du directeur commençait à peine. C'est que le patron avait employé une partie de la nuit à lire ou à écrire, s'était mis au lit au petit matin, et se trouvait ainsi à adopter un horaire bien différent du nôtre. On dit qu'il avait contracté cette pratique nocturne, pendant ses longs

(Suite à la page 26)

Henri Bourassa mélomane

par Edouard BIRON

Les "très anciens" au *Devoir* — il n'en reste plus guère! — doivent se rappeler de quelle allure martiale le "patron", comme nous appelions M. Bourassa, franchissait la distance qui séparait son bureau de ceux de MM. Héroux et Pelletier, ses fidèles conseillers. Se souviennent-ils des fredonnements sonores — qu'on me passe la baroque association de ces deux mots qui jurent de se trouver côte à côte — dont s'accompagnaient ces allées et venues dans les corridors de la rue Saint-Jacques d'abord, de la rue Saint-Vincent plus tard? C'était son inaltérable bonne humeur qui lui faisait ainsi ponctuer sa marche de refrains qu'on eût eu assez de peine à coucher sur la portée musicale.

Pas musicien, mais . . .

L'on a dit assez de bien de M. Bourassa depuis qu'il nous a quittés, l'on a assez proclamé, et combien justement, son incomparable talent d'orateur et d'écrivain pour que je me croie dispensé de lui attribuer un tempérament musical qu'il n'avait d'ailleurs nullement la prétention de posséder. Et si quelqu'un lui eût dit, à l'époque dont je vous parle: "Mon Dieu, Monsieur Bourassa, que vous chantez donc bien!", il eût été accueilli avec ce rire retentissant que nous aimions tant entendre et qui nous réconciliait avec la vie.

M. Bourassa n'était pas musicien, c'est entendu; mais les choses de l'art étaient loin de lui être indifférentes; et son immense culture lui permettait de poser, sur le sujet, des jugements d'une justesse inattaquable. J'en acquis la preuve plus qu'évidente un certain samedi matin où, m'arrêtant au passage, il m'invita, avec sa courtoisie toujours souriante, à entrer causer dans son bureau. Il savait que j'étais, dans le temps, un quelconque maître de chapelle. Il ne fut donc pas question de politique, mais des auditions chorales que, dans son tout récent voyage outre-mer, il avait entendues en Italie et en Allemagne, avec appréciations comparatives de ce qu'on lui avait offert au pays du *bel canto*, puis en Germanie rigide, disciplinée, mais si traditionnellement musicale!

Un esprit universel

Ne me demandez pas combien d'heures je passai là. Pris par le charme de la parole du narrateur, je dus perdre, ce matin-là, la notion du temps. Mais ce que j'ai retenu, c'est qu'il n'est pas de sujet qu'un esprit cultivé comme l'était M. Bourassa ne puisse traiter à son aise et de façon à subjuguer totalement l'attention de l'auditeur.

M. Bourassa n'aimait pas la musique tintamarresque, à l'église moins qu'en tout autre lieu. A la fin de l'inoubliable entretien que je viens de rappeler, me faisant pleinement confiance: "Qui donc, dit-il, est le plus à blâmer pour le peu de progrès accompli dans le domaine de la musique religieuse: les maîtres de chapelle ou les curés?"

Force me fut d'avouer que mes confrères de l'époque n'étaient pas toujours les grands responsables.

S'il revivait et qu'il me fît encore l'honneur de me recevoir, que n'aurais-je pas à lui dire, avec preuves concrètes à l'appui!

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

premier secrétaire de notre compagnie

LA SAUVEGARDE

Quand M. Bourassa passait par l'atelier de composition

par Lionel ARPIN

Etant encore adolescent, lorsque je suis entré au "Devoir" en 1921, en apercevant le premier journaliste portant une barbiche, je me suis dit :

— Tiens, voilà M. Bourassa, j'ai donc vu M. Bourassa ! (Erreur, car en réalité c'est M. Héroux, le fidèle disciple de M. Bourassa et aussi un fervent de l'atelier, que je venais de rencontrer dans le couloir de la maison de la rue Saint-Vincent).

Le seul nom de M. Bourassa piquait ma curiosité et j'avais bien hâte de voir le personnage dont j'avais si souvent et depuis si longtemps entendu parler. Mais, remis de ma méprise, je dus attendre encore plusieurs mois avant d'apercevoir le directeur de la maison, car M. Bourassa ne fréquentait pas le bureau régulièrement à cette époque. Grand voyageur, de temps à autre, on apprenait que M. Bourassa était parti pour quelque terre lointaine....



(Croquis d'un caricaturiste asiatique de passage à Ottawa en février 1929)

Un bon jour, mon désir fut comblé. De sa voix claironnante et de son rire particulier, M. Bourassa annonçait son entrée dans l'atelier. Paternel, se sentant bien à l'aise au milieu de ceux qu'il se plaisait à appeler "la famille du *Devoir*", M. Bourassa, en bras de chemise, turlutant, fumant sa longue pipe de terre cuite rougeâtre, jouissait d'une détente visible à se promener dans l'atelier au milieu des typographes et des linotypistes qui faisaient de leur mieux pour reproduire les articles du grand journaliste dans le *Devoir*.

Avait-il prononcé une conférence, un discours de plusieurs heures aux Communes, publiait-il une série d'articles, M. Bourassa se rendait à la composition faire une dernière revision de ses épreuves qu'il relisait avec minutie et surveillait la mise en page de ses textes jusqu'à la dernière heure.

Très méticuleux, il n'hésitait quand même pas à dire: "Relisez votre texte dix fois, vingt fois, cela ne vous empêchera pas de trouver encore des fautes lorsqu'il sera imprimé dans le journal".

Ne pouvant se séparer de sa pipe, M. Bourassa s'en rapportait à M. Beaudet, le prote, pour l'achat de son tabac, car, on s'en souvient, M. Beaudet connaissait le bon tabac dont les volutes de fumée embaumaient la boutique. Et il revenait à l'apprenti d'aller porter un ballot de tabac chez M. Bourassa qui demeurait avenue du Parc, près Villeneuve.

—Garçon, portez ce paquet chez le patron, disait simplement M. Beaudet.

Ce rôle de messager nous plaisait d'autant plus qu'il nous fournissait l'occasion de voir M. Bourassa, qui nous recevait lui-même à sa porte.

●

L'occasion nous a souvent été donnée de l'entendre parler en public. En 1925, avec quatre compagnons, nous avions fait, un beau dimanche d'été, dans un chemin poussiéreux la distance qui sépare Montréal de Papineauville pour aller l'entendre. Nous avions voyagé dans une vieille Ford (1921) et nous étions rentrés à Montréal vers 3 heures le lendemain matin. Parcourir 180 milles dans la même journée à cette époque était presque un acte héroïque.

Mais mon meilleur souvenir du grand orateur reste celui où à l'assemblée mémorable de l'arena Mont-Royal, d'une loge réservée au personnel du journal, en présence d'une foule enthousiaste, nous l'avions écouté durant quatre heures faire une magistrale revue de la politique canadienne. L'orateur et l'homme politique avait donné ce soir-là la mesure de sa puissance.

Aujourd'hui, la photo du fondateur suspendue au grand mur de l'atelier nous rappelle toujours le souvenir de l'illustre disparu.

dante contre quelques ministres du cabinet Bennett. Le portrait qui se trouvait, je ne sais pourquoi, appendu au mur représentait les associés de "R. B.", photographiés en groupe devant le Parlement. M. Bourassa se mit en frais de me caricaturer la plupart de ces messieurs, qu'il connaissait bien. Arrivé à l'un d'eux, qui avait la tête chauve comme une boule de billard, et le crâne allongé, le directeur dit: "*Celui-là, mon jeune ami, ressemble fort à un veau, mais à un veau... triste*".

La ressemblance du veau mélancolique avec le facies de l'honorable ministre était si criante que je me payai un bon petit quart d'heure de rire aux larmes. Content de son effet d'hilarité, le patron s'en fut dans le corridor voisin, turlutant, comme il en avait l'habitude, et soliloquant cette réflexion: *Ha! ha! ha le jeune homme s'amuse, il la trouve bien bonne!* En effet.

Bourassa "bloc-notiste"

Au chapitre du trait acéré, on repérerait dans les filières du *Devoir* des morceaux de choix. On les retrouverait à une certaine époque, à la rubrique des *blocs-notes*, puisque M. Bourassa tint pendant quelque temps cette colonne, qui fut, je crois, créée par Georges Pelletier pour les besoins de son genre, et qu'il soutint jusqu'à sa mort.

A propos de Pelletier, Louis Dupire me rapporta un jour cette observation caustique de Bourassa qu'il venait de recueillir: — *Pelletier, vous écrivez à la hache!* Bourassa s'empressa d'ajouter: *Et moi aussi d'ailleurs!*

A la hache! Quelle juste image pour caractériser le style rude et la phrase essoufflante de M. Pelletier. Mais le grand bûcheur rendit par la suite ses périodes plus harmonieuses.

Solennités

A quelques reprises, je fus loin de trouver le directeur en son accoutrement des bretelles ballantes. Il s'agissait alors de recevoir le serment du député, car il advenait que j'étais notaire instrumentant, en même temps que journaliste.

Ayant appris ma qualité notariale, M. Bourassa me fit mander par Dupire de bien vouloir l'assermenter. Mais Dupire m'avait prévenu que le directeur entendait prendre Dieu à témoin en suivant le mode le plus solennel. Averti de la sorte, je me dirigeais vers le sanctuaire du patron, muni de mon sceau et de l'édition la plus authentique des Saints Evangiles.

Là, le directeur se levait de son fauteuil et se dressait de toute sa taille. Je lui récitais la formule consacrée de l'assermentation, et la main sur les saints textes, il accomplissait le rite prévu. M. Bourassa requit ainsi mes services notariaux pour attester quelquefois ses dépenses... électorales, d'après les papiers que devaient remplir les élus à la Chambre des Communes.

Evidemment, je me serais bien gardé d'escamoter la procédure et de l'accomplir à la bonne franquette, comme cela se produit quelquefois; encore moins me serais-je abstenu d'apporter l'Ancien Testament, ou quelque simulacre de livre sacré !

Du gros tabac de Montcalm

Il va sans dire aussi que, pour la solennité, M. Bourassa avait remisé sa pipe fidèle parmi la collection de fournaux en plâtre qu'il avait soin de tenir en réserve sur son bureau et qu'il s'employait à culotter à tour de rôle; laissant refroidir l'une des pipes parmi la demi-douzaine de la série, et reprenant l'autre, sans désemparer.

C'est de la sorte que le prote du temps (J.-O. Beaudet) devint lié avec le directeur. Beaudet possédait l'insigne avantage —il s'en vantait du moins — de procurer la provision de tabac de Montcalm qui devait servir à alimenter les pipes directoriales toute l'année durant. Le prote et le directeur, on l'imagine, devaient s'entretenir longtemps des arômes de la dernière récolte de pétun en feuilles. De là, une intimité entre le fournisseur et le grand fumeur. Quant au produit lui-même, les odeurs éternuantes émanant des pipes du patron et du prote témoignaient assez de sa force habituelle.

La veille du Jour de l'an se tenait la réunion traditionnelle de tout le personnel. M. Bourassa la présidait, faisait la revue de l'année, prodiguait ses conseils et formulait ses souhaits. Si l'année avait été bonne, le directeur distribuait le surplus du budget en étrennes monétaires à chacun, expliquant que tout bénéfice du Devoir devait être partagé entre les employés de la maison.

Une fois ou deux, l'enveloppe renfermait deux semaines de paye... supplémentaires. C'était pour nous l'abondance, à cette époque héroïque!

Louis ROBILLARD

"Monsieur" Bourassa, solennel...

(Suite de la page 25)

séjours à Ottawa, à l'époque où les règlements parlementaires permettaient les débats jusqu'à l'aurore.

Le directeur, en ces fins de journée, me trouvait presque immanquablement à mon poste, s'il lui prenait fantaisie de se diriger vers mes quartiers. Le chef des nouvelles s'était transformé à cette heure tardive en un traducteur de textes commerciaux; travail qui m'apportait un supplément dont j'avais besoin.

Familier

A ce moment, le directeur avait habituellement dépouillé tout apparat. Il se présentait avec son inséparable pipe de plâtre aux lèvres, et... débarrassé de ce harnais que l'on appelle "bretelles". M. Bourassa avait adopté la méthode grand-père, en usage avant l'invention des bretelles invisibles. Lorsqu'il voulait se mettre bien à son aise, il rabattait tout simplement ses "bricoles" sur son pantalon et se promenait ainsi du bas en haut de l'immeuble, tout comme chez lui.

Le directeur, s'il était de bonne humeur, me racontait des anecdotes. A cet égard comme à tant d'autres, il était sans pareil. On trouvait en lui un imitateur sans égal.

Le caricaturiste

Un soir, un cadre que nous avions à la salle de rédaction lui fournit l'occasion d'une satire tor-

Hommage du personnel du

DEVOIR

à son fondateur

Le patron et l'ouvrier

par Aimé LEBLANC

Je venais de rentrer au foyer après une marche, le dimanche après-midi, 31 août, lorsque, en ouvrant la porte, j'entendis résonner la sonnette téléphonique. Je me rendis répondre, espérant, comme presque toujours, une bonne nouvelle... J'ouvris l'appareil, un peu essoufflé d'avoir monté deux escaliers: Allo! La voix de l'une de mes filles me répondit: "As-tu écouté une nouvelle-éclair à la radio tantôt, une nouvelle qui va te faire de la peine? On vient d'annoncer que ton grand M. Henri Bourassa vient de mourir à la veille de ses 85 ans!"

Cette nouvelle fut vivement ressentie par celui qui écrit ces lignes. Comment aurait-il pu en être autrement pour celui qui, pendant plus de vingt ans, avait eu le grand honneur de linotyper ses fameux articles et jusqu'à certains bloc-notes qui étaient une bonne détente après ses études sur la politique courante, la vie économique et sociale.

Il a paru tant d'articles élogieux depuis qu'on l'a descendu tranquillement pour son dernier sommeil que j'ai pensé de le situer dans une sphère peu connue de sa vie courante: le patron et l'ouvrier.

Plaisirs du typo

Chaque fois que M. Bourassa faisait une brochure d'une série d'articles comme Que devons-nous à l'Angleterre?, *Hier, aujourd'hui, demain, etc., il m'en remettait toujours une avec la dédicace suivante: "Au fidèle LeBlanc, la perle du compositeur, cordial hommage. Henri Bourassa". Après ce trop grand honneur, il me semble que je ne puis laisser passer l'occasion de ce numéro spécial sans lui témoigner, même au delà de la tombe, l'affection que j'avais pour lui lorsqu'il me faisait remettre, après la parution du journal, les feuillets de ses nombreux articles par mon ancien prote, M. J.-O. Beaudet, qui me disait à mon entrée au journal: "Voici le bon dessert qui vous réjouira plusieurs fois par semaine..." En effet, c'était pour moi un vrai régal que d'être le premier à prendre connaissance de ce qui paraîtrait le lendemain en premier-Montréal. Et quel beau manuscrit! cher lecteur, qui reposait de ceux de MM. Héroux et Dupire... aujourd'hui, je peux dire... et de celui de M. André Laurendeau! Comme compensation, les typos peuvent comparer favorablement le manuscrit du directeur d'aujourd'hui, M. Gérard Filion, avec celui de M. Bourassa.*

Ses égards

J'ai dit: le patron et l'ouvrier. M. Bourassa était d'un commerce agréable avec les ouvriers et le personnel de son journal. Il avait les mêmes égards pour le plus humble apprenti et les autres membres de la maison. Ce n'est pas à moi qu'on pourrait dire qu'il avait un caractère détestable, hautain, bourru. Voici un exemple entre bien d'autres. Un jour que j'étais à faire les dernières corrections de Que devons-nous à l'Angleterre?, *j'eus le malheur de commettre une monumentale coquille, dont je ne me souviens plus. C'était sur la rue Saint-Vincent. M. Bourassa monte à l'atelier et s'amène en souriant et de bonne humeur: "Mais, mon cher LeBlanc, avez-vous envie de me faire pendre? Voyez!" C'était, pourtant, au temps où il était le plus critiqué durant les articles qui devaient former sa fameuse brochure.*

Un autre jour, un compagnon de travail, le gai Edouard Clément, qui voulait avoir de l'influence pour placer un de ses amis à l'Imprimerie nationale d'Ottawa, me demanda s'il serait bien reçu par M. Bourassa. Ayant parlé de la chose à celui-ci, il me répondit: "Voyons, cher ami, je ne suis pas un sauvage! Je le recevrai comme si c'était vous. Mais dites-lui donc que son ami n'essaie pas de rentrer dans le fonctionnarisme. Pour ma part, je n'ai jamais sollicité quoi que ce soit du parti au pouvoir. Par exemple, quand M. Laurier me demandait si je pouvais recommander quelqu'un de mon comté comme maître de poste ou autre fonction, je déclinais ses qualités sans plus!" L'affaire n'eut pas de suite.

Le journal de l'atelier

Mais le jour où nous avons plus prisé l'affection que notre directeur témoignait aux typos, c'est à l'époque où nous sortions un petit journal dans l'atelier qui portait le nom: Le Compositeur. *Il me prit l'idée d'en expédier la plupart des numéros parus à M. Bourassa alors qu'il était député de Labelle à Ottawa. Voulez-vous savoir comment il les reçut? Je n'ai plus qu'à reproduire la belle lettre que voici:*

CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

Ottawa, le 28 janvier 1926.

Monsieur Aimé LeBlanc
(alias Lino Lenoir)
au *Devoir*
Montréal, P.Q.

Mon cher LeBlanc,

Vous n'avez pas d'excuse à me présenter: votre lettre et la série du *Compositeur* m'ont causé un sensible plaisir. Serais-je aveuglé par l'amour paternel que je porte à tout le personnel du *Devoir*? C'est possible. En tout cas, je trouve que les rédacteurs du *Compositeur* ont encore plus d'esprit que ceux du *Devoir*. A vrai dire, ils ont toute chance de donner libre cours à leur verve et à leurs *gamineries*. Nous, du *Devoir* — moi, du moins, — nous sommes forcés d'avoir l'air sérieux.

Afin que mes compliments ne tournent pas la tête à la rédaction du *Compositeur*, je les critique par deux reproches. Premièrement, c'est d'avoir attendu si longtemps pour me faire connaître votre existence. Vous ne pourrez réparer votre tort qu'en m'inscrivant sur la liste de vos abonnés réguliers et en m'adressant ici chaque numéro à paraître. Le deuxième reproche fait suite au premier. En ouvrant le rouleau que Mademoiselle Pampalon m'avait remis — et je n'ai pu le faire qu'après l'ajournement de la Chambre, lundi soir, — j'ai lu d'*affilée* tous les numéros de la collection. Ils m'ont fait faire une pinte de bon sang; mais je me suis couché si tard que le lendemain j'avais mal à la tête, tout comme si j'avais bu une bouteille de Champagne. C'est pourquoi j'insiste pour avoir chaque numéro dès qu'il paraîtra, afin de déguster à petites doses la prose et les vers du *Compositeur*.

Maintenant, un conseil. Pour l'amour de Dieu, n'allez pas vous sentir *gêné* à l'idée que je vais vous lire. Gardez tout votre naturel et votre laisser aller.

Encore une fois, merci.

Votre tout dévoué patron — au sens paternel du mot.

Henri BOURASSA

Un père pouvait-il mieux parler?

A ma visite à sa chambre mortuaire, alors que je m'entretenais avec sa fille, Mademoiselle Marie, elle me dit combien son père s'amusait au foyer en lisant notre petit journal.

Même après sa mort . . .

D'autres plumes plus autorisées que la mienne ont rapporté tout ce qu'il avait fait pour sa chère patrie le Canada et l'affection que presque tous les siens lui ont témoignée à ses funérailles. Je me trouvais sur le parvis de l'église après le service avec un de ses fervents disciples de toujours, Georges Hogue. Nous venions de voir passer un cortège funèbre précédé de trois landaus de fleurs. Mon ami me fit cette réflexion: "Vois-tu ça? Même après sa mort, il nous prêche l'humilité: pas de fleurs, du beau chant grégorien!"

Que sa famille veuille trouver ici l'expression de mes profonds regrets et ma vive reconnaissance pour l'affection qu'il a témoignée à son "fidèle compositeur" durant les belles heures que j'ai goûtées à linotyper ses articles.

L'atmosphère du "Devoir" à ses débuts

"De 7 h. a.m. à .... p.m."

par Léon TREPANIER,

ancien chef du service des nouvelles au "Devoir".

En 1912, LE DEVOIR logeait au 71-a St-Jacques, dans un immeuble séculaire qui avait abrité LA PATRIE de Beaugrand, vingt ans auparavant, puis celle d'Israël Tarte.

Comme pour tous les journaux du temps, l'immeuble était moins que luxueux. Ce qu'on recherchait, c'était l'espace plutôt que le clinquant.

Notre salle de rédaction donnait sur la ruelle Fortification et s'éclairait de deux fenêtres disloquées. Le bureau du "patron" — c'est ainsi que l'on désignait Henri Bourassa, notre directeur, — était enclavée entre la salle de rédaction et le comptoir de l'administration.

Nous avions comme voisin, Le Canada, *antithèse du* Devoir, *mais nous entretenions avec lui de cordiales relations.*

C'était froid...

L'immeuble qui l'abritait n'était guère mieux que le nôtre. Sa salle de rédaction n'avait rien à envier à la nôtre.

Nos heures de travail, au service des nouvelles, était de sept heures le matin jusqu'à des heures indéterminées de la journée ou de la soirée.

En hiver, ce début matinal nous était quelque peu pénible, à cause des fenêtres disloquées et de la ruelle sans soleil qui nous envoyaient du froid plus que nous aurions pu en souhaiter.

Les journaux de France et quelques-uns de nos quotidiens montréalais nous aidaient cependant à tempérer un peu l'atmosphère glaciale de la pièce. Après les avoir émondés, nous nous servions des rebuts pour faire du calfeutrage.

Quand nous nous rabattions sur le préposé au chauffage, l'un de nos bons "amis", le brave homme ne cessait de s'étonner que de ce que "des gens instruits, capables d'écrire dans les gazettes", fussent astreints à commencer leur travail à des heures aussi matinales.

Mais il y avait de la gaieté !

Mais s'il n'y avait pas de soleil dans notre salle de rédaction, il y avait de la joie, et c'est pourquoi le lecteur aurait tort de s'attrister de cette peinture d'une salle de rédaction du temps, au Devoir. *Elle ressemblait à celles de la plupart des journaux de l'époque.*

Il y avait de la joie, ai-je dit. En effet, vers huit ou huit heures et demie, les ciseaux et le pot à colle ayant accompli leur besogne, en alimentant les machines à composer des dernières nouvelles de la nuit, c'était le moment du petit déjeuner. En deux équipes, l'une succédant à l'autre, la salle de rédaction s'amenait à un casse-croûte du Transportation Building où l'on prenait le café et quelques tranches de pain rôti. C'était pour nous des minutes de vraie détente. C'est là que l'on tramait le "bateau" qu'il nous seyait d'infliger à un camarade trop candide, espièglerie d'hommes mûris, qui amusaient fort le patron.

Le patron arrive

Ce dernier faisait son apparition au bureau, le plus souvent vers trois ou quatre heures de l'après-midi, alors qu'on lui remettait, pour changements ou corrections, les épreuves de ses derniers articles.

Sa présence nous était habituellement signalée par les épaisses volutes de fumée que la muraille vitrée nous permettait d'apercevoir. Bourassa était un fumeur de "tabac canadien". Pendant près de quarante ans, son pourvoyeur attitré fut J.-O Beaudet, notre premier chef d'atelier au Devoir, *l'un des ouvriers de la première heure. Sa dernière livraison de tabac, il la lui a faite trois semaines à peine avant son décès.*

Après avoir disposé de ses entretiens avec Héroux, Pelletier, Dumont et le gérant, M. Bourassa venait quelquefois causer avec nous, la pipe toute "boucanante", bien entendu.

Un après-midi, alors que debout près du pupitre du chef du service des nouvelles, il nous entretenait de quelques souvenirs, ses regards se portèrent sur une affiche, clouée au mur, où se lisait en caractère bien gras, l'avis suivant :

Les rasoirs se reconnaîtront à ceci, que l'on ne les invitera pas à s'asseoir.

—Ne vous gênez pas, M. Bourassa, dit l'un des camarades. Vous pouvez vous asseoir.

Ce fut un éclat de rire et le patron approuva l'idée de Lafortune — auteur de l'écriteau — qui suggéra de faire breveter l'affiche et d'en faire distribuer dans les bureaux des ministres à Québec.

Blagues

Nos taquineries nous portaient quelquefois à des mesures audacieuses. L'un de nos camarades avait l'habitude d'accrocher à sa boutonnière, un petit bout de ruban qu'il appelait un "pensez-y bien". Sa femme le chargeait de petits achats, presque tous les jours, et l'innocent petit ruban suffisait à lui rappeler la chose.

Un jour, il trouve sur son pupitre, une lettre signée : Le Directeur, Henri Bourassa.

Depuis quelque temps, disait la lettre, je remarque que vous ornez votre boutonnière, d'un simulacre de décoration. J'ignore si vous voulez jouer au décoré en portant tel colifichet, à moins que vous ayez quelque raison de le faire...

La tête dans nos journaux, avec un oeil discrètement dirigé vers le récipiendaire de la missive, nous voulions en voir l'effet.

A notre grande surprise, le tour avait réussi.

D'un geste qui ne nous laissait aucun doute sur l'effet de la lettre, notre camarade arracha violemment le petit "pensez-y bien" et reprit la lecture de son journal.

Bourassa décoré ?

C'est encore, au petit gueuleton du Transportation Building, qu'un matin, un camarade nous fit part d'une rumeur à l'effet que Bourassa allait être décoré.

— Quelle que soit la décoration et d'où qu'elle vienne, je suis convaincu, dit l'un d'entre nous, que le patron ne l'acceptera pas.

— Je ne suis pas prêt à admettre ce que vous dites, reprit vivement le camarade au ruban d'occasion. Si on lui offre une décoration, il sera peut-être bien heureux de l'accepter.

Nous n'attendions que cela pour entreprendre une discussion qui se termina, comme on le pense bien, par un aveu de culpabilité de la part de celui qui avait monté le bateau.

●

Ce sont ces minutes de détente, comme ces veillées du samedi soir, que nous organisions à tour de rôle, chez soi, qui nous permettaient de fraterniser davantage.

De cette rédaction de 1912, il n'en reste que très peu. Georges Pelletier, Louis Dupire, le colonel Chaballe, Paul-G. Ouimet, Ulderic Tessier-Blay, Nap. Lafortune, le docteur Frédéric Pelletier, s'en sont allés vers le grand repos, précédant de plusieurs années le directeur et fondateur du Devoir. *Partis également, ceux de l'équipe du Nationaliste, doublure dominicale du* Devoir, *Olivar Asselin, Jules Fournier, Pierre-Marcel Bernard à qui nous fournissions une collaboration assidue.*

Quand on évoque ces noms, il nous semble qu'ils vivaient encore hier, tant nous leur sommes resté rapproché, et cependant,il y a déjà longtemps qu'ils ne sont plus.

"Even the old man !..."

C'est en août 1943. Election fédérale partielle dans le comté Montréal-Cartier. M. Paul Massé est candidat du Bloc populaire canadien.

Un soir, grande assemblée dans la cour de l'école Olier.

Foule considérable. Enthousiasme. Discours d'une heure par Henri Bourassa.

Après l'assemblée, des auditeurs s'approchent du candidat Massé et de son épouse.

Une grosse femme dans la soixantaine, — russe ou polonaise —, quitte le perron de sa demeure, d'où elle avait pu suivre les discours, et s'approche de Mme Massé, la salue, lui serre la main, la félicite du succès de l'assemblée :

—"Good meeting, ...very good meeting, ...so good speakers ! ...Even the old man, he was'nt bad either !...

M. Bourassa et... la comptabilité

Par Jean GRENIER

Lorsqu'en janvier 1922, comme caissier, j'entrai au service du DEVOIR, M. Henri Bourassa était le directeur de ce journal. Environ un an plus tard, je devenais comptable et c'est à cette époque que je l'ai le plus souvent rencontré.

M. Bourassa était une grande compétence en comptabilité, tout aussi bien qu'un grand orateur. Il avait le don de trouver l'erreur qui aurait pu se glisser dans les documents qui lui étaient soumis pour son approbation. Très méticuleux, il fallait que les chiffres soient rangés dans un ordre parfait et les livres et autres pièces d comptabilité tenus proprement.

Nous consultons, encore aujourd'hui, des dossiers qu'il avait mis en ordre avant son départ du journal en 1933, et il ne nous est pas encore arrivé de ne pas trouver ce que nous cherchons

Lorsque, pour certaines fins, il y avait un travail spécial à compléter, il me demandait de le rencontrer au bureau le samedi après-midi. Ce n'était pas de la comptabilité que nous faisions ces jours-là : mais j'écoutais une conférence sur différents sujets, remettant à plus tard le travail que nous avions à accomplir.

Combien de fois, durant ces sessions, ne m'a-t-il pas donné ainsi l'avant-première d'une conférence qu'il devait prononcer dans les semaines à suivre ?

D'autres jours, c'était son approbation ou son mécontentement sur certains articles parus dans les colonnes du journal. Sans jamais blesser l'auteur, il me donnait son point de vue sur ces écrits.

Les après-midi passés en compagnie de M. Bourassa resteront à jamais gravés dans ma mémoire.

Justice immanente

La justice immanente réserve parfois aux peuples de singuliers retours de choses. La puissance de l'or est le principal fondement de la domination anglaise dans le monde. Le jour où cette force passera en d'autres mains, l'Angleterre perdra toute emprise sur les peuples multiples, y compris ses propres colons, dont elle a subjugué les chefs et amolli les résistances.

Henri BOURASSA

(Le Devoir *et la guerre, discours au banquet des amis du* Devoir, *12 janvier 1916).*

M. Bourassa et son personnel

par Arthur LEFEBVRE

Quand j'entrai à l'emploi du DEVOIR en 1923, en qualité de caissier, je connaissais M. Bourassa pour en avoir entendu parler, surtout par mon grand-père paternel, et pour avoir lu quelques-uns de ses articles dans le DEVOIR.

Mon grand-père, un cultivateur, m'en avait souvent parlé et m'avait fait son portrait. "Assez grand, plutôt mince, bien droit, les cheveux courts et noirs, portant la barbe, les yeux noirs et très vifs, le regard perçant et le nez plat. Et dans le Haut-Canada et le Bas-Canada, il n'y a qu'un Bourassa, c'est un orateur qui raisonne aplomb comme j'en ai jamais entendu, il était contre la marine de Laurier." Telle était son expression quand il me parlait de M. Bourassa.

A mon entrée au *Devoir*, j'avais donc hâte de le connaître, du moins, de le voir. Or, dès les premiers jours nous étions alors rue Saint-Vincent, je vois entrer un monsieur portant une barbe grise et se dirigeant vers le bureau de la rédaction au 1er étage. Je



m'empresse de demander à mon confrère, M. Grenier : "Est-ce M. Bourassa ? —Non, me dit-il, c'est M. Omer Héroux, rédacteur en chef. Ce n'est qu'une semaine plus tard que j'ai pu connaître M. Bourassa : il venait rarement au bureau.

"Des piastres neuves"

Au service de la comptabilité, nous avions très peu l'occasion de converser avec M. Bourassa. La première fois que j'entrai en contact avec lui, ce fut lorsqu'il se présenta à la caisse en me disant ceci : "Dites donc, M. le caissier, avez-vous des billets propres pour me faire la monnaie d'un dix piastres ?" (Dans ce temps-là nous disions piastres et non pas dollar). Heureusement, j'en avais. On m'apprit, par la suite, que M. Bourassa avait horreur des billets salis. Je le constatai moi-même : chaque fois qu'il avait un paiement à effectuer à la caisse, c'était avec "du papier neuf".

En 1924, le *Devoir* déménagea dans son immeuble sur la rue Notre-Dame. M. Bourassa avait son bureau tout à fait au bout des services de l'administration. Nous le voyions chaque fois qu'il y venait. Ses visites devinrent alors plus fréquentes, car en 1925 il se présenta dans Labelle. A ce moment-là je fus frappé par le dévouement du personnel pour des travaux tout à fait bénévoles : copier les listes électorales du comté de Labelle, adresser des enveloppes, vérifier, etc. Quelque temps après son élection un groupe d'une dizaine de personnes du comté de Labelle était venu le voir au *Devoir;* j'avais dirigé ces personnes vers son bureau et je m'occupais de leur procurer des chaises; j'entendis M. Bourassa à travers le brouhaha des voix : "Non, non, nous ne commencerons pas à discuter tout de suite, laissez-moi bourrer ma pipe avec votre bon tabac canayen." M. Bourassa avait toujours dans ses tiroirs ses pipes en plâtre couleur rouille et en usait abondamment.

Sur Mgr Bourget

En une autre occasion, ayant un renseignement à lui communiquer, je me présentai à son bureau; il était en compagnie de M. Edmond Hurtubise, qui me connaissait bien et qui était un de ses plus fidèles amis. On devait parler de Mgr Bourget, puisque M. Hurtubise lui dit : "M. Lefebvre est parent de Mgr Bourget." Alors, je dus lui raconter que Mgr Bourget était l'oncle de ma grand-mère paternelle et j'ajoutai tout bonnement qu'un parent m'avait raconté que Mgr Bourget était têtu. "Jeune homme, me dit-il, corrigez ce parent car Mgr Bourget n'était pas têtu, mais il était très tenace." Mise au point qui me restera toujours gravée à l'esprit. Il faut ajouter aussi que tous deux, M. Bourassa et M. Hurtubise, étaient grands admirateurs de Mgr Bourget.

Les réunions du personnel

Au seuil de chaque année, lorsque M. Bourassa était directeur du *Devoir*, il faisait ses voeux au personnel réuni pour la circonstance, tradition suivie par MM. Pelletier et Filion, ses successeurs. M. Bourassa faisait une revue de l'année écoulée et des projets pour l'année nouvelle. Or, en 1929, lorsque la crise éclata, je me rappelle fort bien, et mes confrères d'alors peuvent en témoigner, M. Bourassa nous dit ceci : "L'année 1929 a été dure, ne vous faites pas d'illusions, l'année que nous commencerons bientôt sera encore plus dure. Mes amis, serrez-vous la ceinture et soyez prudents, nous en avons pour quelques années avant de retrouver une vie plus normale. Qu'il plaise à Dieu que cette situation ne dure trop longtemps." Combien juste voyait-il !

Mon grand-père avait raison : dans le Haut et le Bas-Canada il n'y eut qu'un BOURASSA.

Quand M. Bourassa portait un chapeau ...à plume

Durant mes années collégiennes, j'avais quelquefois vu M. Bourassa, mais... de loin, sur les grandes tribunes où il prodiguait sa prodigieuse éloquence. A Sainte-Julienne, à Joliette, au Monument National...

Un peu plus tard, je le vis pour la première fois de très près. Déambulant rue Saint-Jacques, j'aperçus un personnage vêtu d'une façon singulière. La démarche et la barbiche du monsieur révélaient qu'il s'agissait bien de M. Henri Bourassa.

Mais il fallait un peu d'attention pour le reconnaître sous ce déguisement inattendu. Il avait revêtu, ce jour-là, un costume que je n'avais pas encore remarqué dans les rues de Montréal; j'étais d'ailleurs frais arrivé de mon village : une culotte étroite, de longs bas de golf, des souliers fins, et un court veston serré à la taille. Mais sa coiffure constituait tout un tableau. Il portait un petit chapeau d'une forme bien particulière dans lequel une large plume était plantée du côté droit, à la façon d'une cocarde.

Je ne fus évidemment pas le seul à suivre du regard le singulier passant, qui faisait figure de revenant, de noctambule ou de personnage exotique, mais peu préoccupé des commentaires qu'il suscitait.

— Est-ce un costume de chasse ? murmuraient quelques-uns sur son passage.

— Non, affirmait un voisin, il s'agit plutôt d'un véritable accoutrement comme en portent les Tyroliens. C'était bien cela, semble-t-il.

Les précisions en sont restées là pour mon compte, et je ne me souviens pas d'avoir obtenu par la suite une explication valable sur l'origine authentique du bizarre costume qui m'avait si fortement intrigué à l'époque.

Il y aurait peut-être un chapitre pittoresque à écrire sur les habitudes vestimentaires de M. Bourassa, en s'aidant de l'"iconographie" nationaliste, des instantanés de journaux et de souvenirs.

Les premières photographies nous le représentent invariablement encarcané du haut faux col antique, mais qu'il délaissa par la suite dans les occasions moins solennelles où il parut en public. Quant à son ancienne redingote et à son gilet de couleur, il y fut longtemps fidèle, car il n'était pas moderniste en matière de garde-robe, bien qu'il fût toujours vêtu d'une façon impeccable.

L. R.

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

LOUIS-S. SAINT-LAURENT,

premier ministre du Canada

Le grand orateur au déclin de sa carrière

Discours et conférences de 1928 à 1944 — Au centenaire de Napoléon Bourassa — La dernière campagne électorale en 1935 — Causerie intime à l'Annonciation — Les conférences-mémoires

par Paul SAURIOL

Quand je suis entré au Devoir, *en août 1928, M. Bourassa ne suivait déjà plus d'aussi près qu'il l'avait fait au début l'élaboration quotidienne du journal dont il devait quitter la direction quatre ans plus tard. Une bonne partie de l'année ses fonctions de député fédéral le retenaient à Ottawa. Durant les périodes où il était au journal les jeunes reporters n'avaient guère affaire à lui, car toutes les questions d'administration courante et de routine relevaient de M. Pelletier. De plus le bureau du directeur se trouvait loin de la salle de rédaction et il ne venait pas souvent de notre côté.*

Le prestige qui l'auréolait dans cette dernière phase de sa carrière politique nous en imposait, de même que la prestance un peu solennelle dont il ne se départait jamais complètement et qui évoquait un autre âge. Cela s'alliait, du reste, à une exquise courtoisie chaque fois qu'il parlait à l'un d'entre nous et même à une cordiale bonhomie que soulignaient sa pipe de plâtre, son rire sonore, et le fait qu'au journal il travaillait sans vestop, en manches de chemise.

Parfois un article retenait son attention et il venait en causer avec son auteur. Ainsi je me souviens qu'en novembre 1928 il était venu à la salle de rédaction féliciter Georges Léveillé pour une actualité sur le dixième anniversaire de l'armistice, ajoutant ses commentaires sur la paix précaire de Versailles.

Premier reportage

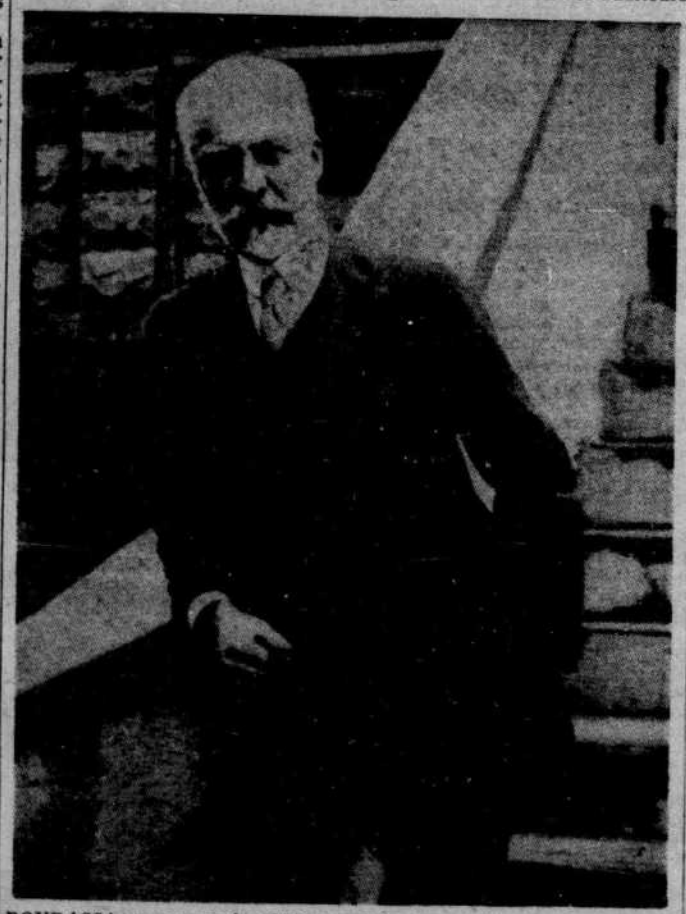
La première fois que j'eus l'occasion de participer au reportage d'un discours de M. Bourassa, ce fut en septembre 1928, lors d'une manifestation à Montebello à l'occasion du centenaire de Napoléon Bourassa. Après la cérémonie religieuse au tombeau de la famille, les pèlerins au nombre de plusieurs centaines, dont la plupart étaient venus de Montréal, s'étaient réunis dans un petit bois près du cimetière où une estrade avait été placée sous un dôme de verdure formé par les rameaux entrecroisés d'un chêne, d'un érable et d'un sapin. Le soleil perçait parfois les nuages lourds d'un ciel d'automne, et le cadre était tout à fait adapté à la circonstance. Plusieurs orateurs représentant diverses organisations patriotiques prononcèrent des allocutions et le principal discours fut celui de M. Bourassa qui, après avoir adressé des remerciements pour l'hommage rendu à son père, évoqua des souvenirs de jeunesse, rappela les leçons, les points de vue et préoccupations qu'il avait reçus de son père, et en particulier l'attitude compréhensive de ce père artiste devant l'orientation politique du fils qui suivait ainsi la trace de ses ancêtres maternels.

A 60 ans, le tribun était encore en pleine vigueur; même si le sujet ce jour-là ne se prêtait pas aux grands élans oratoires, le discours fut remarquable sous tous rapports et d'une éloquence dont les auditeurs gardent le souvenir. Au retour, les moins jeunes notaient seulement que la voix devenait un peu plus aiguë que dix ans auparavant.

●

Au cours des quinze années qui séparent cette manifestation des conférences du Plateau, j'eus souvent la tâche agréable et lourde à la fois de faire les comptes rendus de conférences et d'assemblées politiques de M. Bourassa. Il va sans dire que durant toute cette période *Le Devoir* continua de suivre de près les activités de son fondateur et de faire écho à sa parole, au parlement fédéral et ailleurs.

Quant aux assemblées politiques, je garde un souvenir particulier de deux réunions de la dernière campagne électorale de M. Bourassa, celle de 1935 où il fut défait.



BOURASSA un peu après 1930, vers l'époque où il quitta le "Devoir"

Au Lac des Plages

La première de ces assemblées eut lieu au Lac des Plages, un dimanche après-midi, au début d'août. Comme elle coïncidait avec une fête champêtre au profit de la chapelle en construction, les assistants durent payer un droit d'entrée. Le cas ne doit pas être fréquent — c'est le seul que je connaisse — où les électeurs aient payé pour assister à une réunion politique tenue par leur député pour annoncer sa candidature à l'élection suivante. Cette coïncidence expliquait aussi l'endroit choisi pour la réunion, un terrain situé loin du petit village et dans un site enchanteur.

Les auditeurs étaient probablement plus d'un millier, ce qui veut dire qu'ils venaient de toutes les parties du comté et un bon nombre même du reste de la province, notamment de Montréal, le nombre des automobiles sur le terrain confirmant cette constatation. Le temps était menaçant, il avait même plu dans l'avant-midi, et cela ajoutait encore au témoignage que représentait cette affluence dans un endroit alors peu fréquenté.

M. Bourassa commença son discours sous un soleil de plomb, cependant qu'une partie de l'horizon se chargeait peu à peu de nuages zébrés d'éclairs et que le grondement du tonnerre se répercutait dans les montagnes. L'orateur dut abréger son discours à cause de l'orage imminent, et il venait de terminer quand la tempête, accompagnée de grêle, vint tremper les assistants qui n'avaient pas encore eu le temps de regagner le village. Ce fait aussi en disait long sur l'admiration des auditeurs pour celui qu'ils avaient écouté jusqu'au bout en prévoyant qu'ils paieraient cela par une douche.

Un testament politique

Ce discours, comme la plupart de ceux de cette campagne, avait en quelque sorte le ton d'un testament politique. M. Bourassa prévoyait un peu, ainsi qu'il le disait à l'un de nos camarades à la veille du scrutin, qu'il serait défait, et il avait brossé ce jour-là un résumé rapide de sa carrière politique. Il rendit hommage à la longue fidélité du comté de Labelle. "Je n'ai pas non plus à me plaindre de mes compatriotes, ajoutait-il. Quand je pense à ce qu'était l'esprit de parti chez nous il y a trente ans, alors qu'on abandonnait plutôt sa religion que son parti, que celui qui changeait de parti passait pour un "vire-capot", pour un traître, pour une "couleuvre".

Il rappela de même la campagne constante qui avait été la ligne de force de son action politique: la lutte contre notre participation aux guerres impériales:

Je ne voulais pas que de cette terre canadienne, des hommes de toutes nationalités, venus s'établir parmi nous, non pas pour perpétuer les guerres de l'Europe, mais pour fonder des foyers, partent pour se faire tuer ou pour tuer des humains sur des terres étrangères et pour des causes étrangères à notre pays. J'ai pris cette attitude en 1899 contre les deux partis coalisés pour nous envoyer en Afrique. On disait: Ce n'est rien; il s'agit seulement de permettre aux volontaires d'y aller.

Si vous envoyez deux mille volontaires . . .

Et je disais: Si aujourd'hui vous envoyez deux ou trois mille volontaires pour écraser un petit peuple d'Afrique dont la population n'est pas la moitié de celle de Montréal, combien en enverrons-nous le jour où l'Angleterre sera en guerre contre une grande nation? On répondait: Vous voulez faire peur aux femmes. Mais, dix-huit ans plus tard, nous prenions part à la guerre et vingt mille de nos enfants dorment leur dernier sommeil en France et dans les Flandres, tués dans une guerre où le Canada n'avait aucun intérêt.

Quant à l'avenir, l'orateur ajoutait:

Si nous voulons éviter de prendre part à la prochaine guerre, car il y en aura un jour ou l'autre, dans un an, deux ans ou trois ans... selon les hommes les plus avertis de l'Europe, ne croyez-vous pas utile que la volonté des Canadiens français sous ce rapport soit représentée au Parlement? Je ne dis pas ceci pour moi; mais pour soutenir une opinion publique favorable à cette idée, il faut au Parlement des hommes qui avant d'être des rouges ou des bleus, votent pour garder le Canada en paix et dénoncent toute politique, quel que soit le parti au pouvoir, qui pourrait nous entraîner de nouveau dans la guerre.

Il suffit de citer un tel passage pour constater combien la Grande Guerre II et les événements ultérieurs ont dépassé le climat politique de 1935. Mais avec les ajustements inévitables, les pensées maîtresses qui dictaient cette attitude gardent toute leur validité dans un Canada plus émancipé, et qui doit assumer des responsabilités nouvelles sans pour cela s'inféoder à l'impérialisme de Washington pas plus qu'à celui de Londres.

Sa verdeur

M. Bourassa avait ensuite abordé les problèmes de l'heure, notamment celui de la crise. Dans un auditoire composé en bonne partie de ruraux, il se sentait très à l'aise, car dans sa jeunesse il s'était occupé activement d'exploitation forestière et de colonisation; il savait, sans aucune flagornerie, et sans cesser d'être lui-même, parler aux colons et bûcherons, comme à tous les autres publics, un langage qu'ils comprenaient. Et cette sympathie avait sa récompense dans le fait que les auditeurs les plus humbles se sentaient à l'aise et n'hésitaient pas à poser des questions, voire à faire des commentaires, des interruptions.

Cette assemblée, dans un coin reculé du comté, avait été typique à ce point de vue. Voici, comme exemple, l'un de ces échanges que le tribun acceptait avec bonhomie.

Il parlait des taxes élevées et des demandes exagérées qu'on adressait aux gouvernements. Là-dessus, un auditeur lui coupe la parole: —"Est-ce que les habitants de Saint-Emile demandent de l'argent? —Non, mais ne prenez pas Saint-Emile pour le monde entier —Vous parlez de ce qui fait votre affaire. —Ce qui ferait mon affaire ce serait de me reposer, au lieu d'essayer de faire entrer des idées dans des têtes trop dures pour les comprendre. Ce n'est pas à 67 ans que l'on a besoin de courir après des votes."

Un exemple de sa manière

J'ai choisi cet incident entre d'autres parce qu'il montre à la fois que M. Bourassa pouvait aborder ses auditeurs même les plus modestes avec la plus franche familiarité, tout en leur faisant l'hommage, comme à des égaux, de leur dire toute sa pensé, et sans jamais céder à l'électoralisme; sur ce dernier point il allait même jusqu'à dire carrément qu'il ne s'occupait pas et ne s'occuperait pas de patronage.

Si j'ai un peu insisté sur cette assemblée c'est qu'elle en résume bien d'autres de toute cette période; d'autres thèmes familiers y revenaient d'ailleurs, comme l'appui indépendant qu'il donnait aux libéraux et à M. King plutôt qu'aux conservateurs et à M. Bennett, tout en réduisant la différence entre les deux camps à sa juste mesure; et comme sur ce qu'il pensait des tiers partis.

En petit comité

Je veux rappeler aussi une autre assemblée, à la fin de septembre 1935, à l'Annonciation, non pas à cause de cette assemblée même mais pour évoquer une autre réunion, plus intime, tenue auparavant, et qui montre aussi un aspect familier de M. Bourassa. Il s'était rendu la veille, sans doute pour prendre contact avec les gens et peut-être aussi pour être dispos au moment de son discours; et le reporter du *Devoir* avait dû se rendre aussi le samedi après-midi parce qu'il n'y avait pas d'autre train.

Nous venions de prendre le souper dans le petit hôtel de l'endroit, et M. Bourassa avait à peine allumé sa pipe de plâtre que, la nouvelle de sa présence s'étant répandue, quelques notables arrivaient pour le saluer. Le groupe s'élargit peu à peu, et bientôt il y a là peut-être vingt ou vingt-cinq électeurs de diverses catégories, dont plusieurs rentiers qui peuvent évoquer les campagnes d'autrefois. M. Bourassa cause gaiement, s'informant des nouvelles de la région, des gens qu'il a connus, de l'état des récoltes.

Puis la conversation s'oriente vers la politique, la campagne électorale qui commence, les chances des partis dans l'ensemble du pays. Les questions et les opinions des autres se font plus rares à un moment donné. M. Bourassa est lancé dans une sorte de causerie improvisée sur les problèmes de l'heure, à partir de la crise jusqu'à la politique internationale et aux menaces de guerre. Dans le cadre de cet entretien qui se prolonge assez longtemps et que les auditeurs écoutent dans un silence attentif, M. Bourassa parle un peu de tout, et par une transition dont je ne me souviens pas mais qui devait se rapporter à des souvenirs de sa carrière, il finit par nous parler de l'Inde, de la poli-

(suite à la page 30)

M. Bourassa et le jeune commis-beurrier

Je ne sais pas s'il existe encore à Montréal beaucoup d'endroits où l'on coupe le beurre avec le fil. Maintenant, l'usage est surtout au beurre tout préparé pour la clientèle et que l'on sert en pièces d'une livre ou d'une demi-livre.

Je me souviens pourtant d'un beurrier du marché Bonsecours qui avait conservé l'antique habitude de ne découper le beurre qu'avec un grand fil métallique. Il y fallait du doigté, c'est le cas de le dire, et mon marchand du bas de la ville accomplissait en outre son rite avec grande dignité.

Le hasard, ou plutôt la réputation du beurrier, voulut que je rencontre M. Bourassa chez ce même fournisseur, chaque samedi matin, et cela pendant quelque temps.

La conversation portait évidemment sur l'excellence du produit qu'on y servait. D'ailleurs, la seule présence de M. Bourassa à l'entresol du vieux marché disait assez en quelle haute estime mon patron tenait notre commun beurrier. D'autant plus que M. Bourassa s'y connaissait en fait de production beurrière, puisqu'il avait dirigé autrefois une beurrerie et une fromagerie dans son pays de Montebello, si je ne fais erreur.

Le vieux marchand servait naturellement M. Bourassa avec beaucoup d'empressement et de soin, y mettant visiblement une ferveur... nationaliste. Mais, une fois, il advint qu'en l'absence du patron-marchand, ce fut un jeune commis qui se chargea de dépecer le bloc de beurre avec le fameux fil. Tout allait bien au gré du directeur qui le regardait faire, sauf que le malheureux coupeur avait commis l'extrême inconvenance de conserver sa cigarette au bec pendant le cérémonial du découpage au fil.

— *Mon ami*, dit paternellement M. Bourassa, *on ne coupe jamais, au grand jamais, le beurre, en fumant sa cigarette!*

On peut croire que le commis-beurrier retient la leçon, qui peut aussi bien profiter à d'autres.

L. R.

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

LA CONFEDERATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA

"Non, je ne les ai pas brisés!"

par Jean DRAPEAU

"Brisez-moi ça, et que personne n'en entende plus jamais parler!..", m'avait-il dit, d'un ton qui ne souffre pas de réplique et qui commande l'obéissance.

Fort heureusement des admirateurs s'approchèrent pour le saluer, engagèrent avec lui la conversation et... je me retirai discrètement.

C'était au Plateau, à l'automne de 1943, le soir de la première d'une série de dix conférences au cours desquelles Henri Bourassa devait évoquer devant une foule nombreuse quelques étapes de sa vie.

●

André Laurendeau et moi gardons un fidèle et impérissable souvenir d'une certaine fin d'après-midi de septembre 1943. Nous nous étions rendus chez monsieur Bourassa, le prier de donner, sous les auspices de l'*Action Nationale*, une conférence publique.

Au rendez-vous à l'heure convenue, quatre heures, ce n'est que vers sept heures que nous avons quitté notre hôte. Et ce n'était pas une conférence que monsieur Henri Bourassa avait accepté de donner, mais dix !

Hésitations

Au début de cette visite, il avait hésité un peu. Non pas qu'il refusât carrément, mais que dire ? Quel serait le sujet de la conférence ?

En vérité, il avait beaucoup de choses, trop de choses à dire. Au cours de la conversation qui se prolongeait, il avait revécu pour nous, — et probablement aussi un peu pour lui, — des chapitres passionnants de sa vie. Pour lui c'était des souvenirs qu'il égrenait. Pour nous c'était un cours d'Histoire donné par un personnage qui lui appartenait déjà.

Et nous l'écoutions, émerveillés de tant de précisions historiques, et de tant d'inédit. C'était si vivant, si magnifique.

Tant d'autres

Nous risquâmes une réflexion, que nous estimions n'avoir pas le droit de taire :

— "Monsieur Bourassa, nous savons que des milliers de personnes aimeraient être avec nous en ce moment... Ce que vous dites est tellement extraordinaire !"

Souhaitait-il secrètement notre interruption ? Je serais porté à le croire.

— "Vous pensez que ça pourrait intéresser les gens ?", nous demanda-t-il.

— "Nous en sommes profondément convaincus."

Et Dieu sait que nous l'étions, convaincus !

Son visage trahissait un certain contentement. Trouvait-il ainsi la formule qui lui permettrait de léguer des mémoires sans avoir à écrire ni à dicter, travail que son état de santé ne lui permettait pas d'entreprendre ?

Nous avons eu la première édition

Sans se soucier de l'heure, il se mit à brosser à larges traits ce qui serait le plan général de quelques conférences où il évoquerait ses souvenirs.

Il énumérait des dates, des lieux, des incidents, des conversations, des noms, comme autant de points de repère.

On sentait bien que tout cela lui faisait revivre une vie riche et mouvementée. Il s'y délectait peut-être autant que nous, mais pas pour les mêmes raisons.

Et puis, d'idée en idée, de souvenir en souvenir, d'époque en époque, il se redit compte tout à coup qu'il en avait pour une douzaine de conférences. Craignant que ce fût trop long, il se limita à dix.

Les mémoires parlés

Et l'on sait avec quelle fidélité la foule nombreuse se pressait à l'Auditorium du Plateau les dix soirs de conférences. Notre réflexion était donc juste : des milliers de personnes souhaitaient vraiment entendre ce que le Maître nous avait dit dans l'intimité de son foyer.

Mais ce que l'on ne sait pas, c'est qu'au lendemain de chacune des dix conférences, l'*Action Nationale* faisait parvenir à Monsieur Henri Bourassa un chèque, qu'il n'a jamais encaissé lui-même. Les endossements font foi qu'il les remettait tout simplement à des oeuvres de charité.

●

La première fois que je rencontrai monsieur Henri Bourassa, c'était en février 1942, au Marché Saint-Jacques, à Montréal. La Ligue pour la Défense du Canada lançait sa campagne d'éducation relative au plébiscite du 27 avril sur la conscription.

Tous se rappellent l'immense foule accourue alors au Marché Saint-Jacques pour entendre Henri Bourassa. Il était venu des gens de tous les coins de la province.

Ce soir-là, il me fut donné d'exprimer devant cette foule le point de vue de la jeunesse en face du problème de la conscription.

Parlant au nom de mes jeunes compatriotes, j'avais mis l'accent sur les motifs que nous, les Canadiens français, avions de résister à l'impérialisme britannique et à l'une de ses formes, la plus détestable, la conscription militaire.

Je n'ai jamais oublié la leçon que monsieur Henri Bourassa se chargea de me donner devant la même foule.

Partout au Canada

Il avait eu l'amabilité de préciser que le conseil s'adressait à tous, mais il ne pouvait laisser passer cette occasion que je lui fournissais de réitérer que la lutte à l'impérialisme ne pouvait pas s'engager sur le plan canadien-français.

— "Et je dis que mon jeune ami a tort, réaffirma-t-il, de croire en des motifs purement canadiens-français. L'impérialisme britannique est à combattre partout au Canada, pour des raisons qui doivent être les mêmes partout au Canada. J'ai prêché l'antiimpérialisme d'un bout à l'autre du pays, et je n'ai jamais modifié les raisons de cette politique suivant le milieu auquel je m'adressais. Nous sommes tous des Canadiens, et cette vérité doit suffire à nous faire repousser tout impérialisme, quel qu'il soit !"

J'ai accepté la leçon, et la garde en mémoire.

●

Le dernier dimanche de novembre 1942, veille de l'élection fédérale partielle dans le comté Outremont, Henri Bourassa prononçait à l'école St-Jean-de-la-Croix, un discours qui est maintenant historique.

Sur disques

En effet, cette participation du Maître à la "bataille des conscrits", dépassait de beaucoup la personne du "candidat des conscrits". J'ai voulu que cette participation fût en même temps une occasion d'assurer aux générations futures le privilège d'entendre Henri Bourassa.

Une première tentative d'enregistrer sur disques un discours de ce grand orateur avait échoué en février 1942, les disques s'étant brisés avant que l'opérateur n'ait pu en faire remise à la Ligue pour la Défense du Canada.

Le 29 novembre 1942, la tentative fut plus heureuse. Et je garde ainsi sur disques tout ce discours de plus d'une heure, avec présentation par son vieil ami fidèle, le Dr J.-B. Prince.

●

Le soir de la première de ses dix conférences au Plateau, je l'informai de l'existence de tels disques, et j'offris de les lui faire entendre.

— "Brisez-moi ça, et que personne n'en entende plus jamais parler ! Ce doit être affreux d'entendre cela..."

Oui, c'est affreux... pour ceux qu'il dénonce !

Je n'en ai plus jamais parlé, mais, — maintenant je puis bien le dire, — je n'ai jamais brisé les disques. Bourassa appartenait déjà à l'Histoire : il fallait que sa voix même y passât. C'est fait.

Heureuse désobéissance

Et je suis heureux de ma désobéissance, et je garde jalousement ce précieux souvenir : la voix de Henri Bourassa, orateur politique.

D'ailleurs, cette désobéissance devait prendre les proportions d'une véritable conspiration. Un peu plus tard, l'une de ses dix conférences au Plateau fut également enregistrée sur disques, à l'insu du conférencier... évidemment !

Et c'est la Ligue d'Action Nationale qui garde cet autre souvenir aussi précieux que le premier : la voix de Henri Bourassa, conférencier.

Grâce à une désobéissance et à une conspiration, nos enfants n'entendront pas seulement parler de Henri Bourassa ; — ils entendront parler Henri Bourassa lui-même.



FEVRIER 1942: Jean Drapeau, Henri Bourassa, Georges Pelletier (alors directeur du "Devoir") et plusieurs autres (M. Gérard Filion en était) tiennent au Marché Saint-Jacques une assemblée contre l'impérialisme

Un Anglo-Canadien rend hommage à Bourassa

(Suite de la page 22)

"guerre pour mettre fin à la guerre", comme le disait la propagande, cette guerre comme les précédentes, ne ferait que conduire à une guerre pire; que loin d'assurer le triomphe de la démocratie dans le monde, comme le président des Etats-Unis l'avait déclaré en 1917 (incidemment, ce fut la cause directe de la révolution communiste en Russie, une nation qui combattait aux côtés des Etats-Unis) la guerre était en train de détruire la démocratie. Bref, il prédit exactement quelles seraient les conséquences de la première grande guerre, comme les événements l'ont démontré.

Le grand échec de Laurier

En 1917, Laurier s'opposa à l'introduction de la conscription sans un referendum, ce qui fit qu'il ne l'emporta que dans le Québec dans l'élection tenue au cours de l'année. Il en fut réduit à diriger une minorité presque solidement canadienne-française au Parlement. Sa tentative de maintenir l'unité canadienne par le moyen d'un compromis sur la question fondamentale de la nation canadienne avait manifestement échoué. Ce que Laurier avait réussi, en fait, c'était d'embrouiller la question. Ceux qui ne croyaient pas que les guerres des grandes puissances impérialistes étaient les guerres du Canada avaient été convaincus par lui d'attendre jusqu'à la dernière minute, d'attendre jusqu'à ce que la question de la conscription fût soulevée, avant de résister.

Le résultat inévitable de cette tactique fut que l'impression se répandit à travers tout le Canada anglais, impression absolument fausse, que les Canadiens français étaient des lâches qui voulaient se dérober à leur devoir. Comment pouvait-on s'attendre à ce que les défenseurs sincères de l'impérialisme britannique pussent expliquer autrement le fait que Laurier, après tant de discours éloquents en faveur de l'effort de guerre, n'était plus disposé à soutenir une mesure destinée à rendre cet effort plus efficace ? N'aurait-il pas été préférable pour le Canada qu'il fut un Canadien de langue anglaise, J. S. Woodsworth. Le député travailliste de Winnipeg, l'un des vétérans de la Chambre, s'exprima comme suit :

"Pendant quelque temps, j'ai eu l'occasion de siéger en cette Chambre aux côtés d'un grand Canadien français, Henri Bourassa... Sur bien des questions, j'ai été enchanté, et peut-être un peu surpris, de découvrir que nous avions bien des choses en commun. Ce serait une situation très grave si l'unité entre le Québec et les provinces de langue anglaise n'existait pas."

Une fois de plus, cependant, le lauriérisme devait prévaloir dans le Québec et ce ne fut que lors du plébiscite sur la conscription en 1942 que le pays se rendit compte que cette unité n'existait pas en fait. Une fois de plus, il en résulta de la confusion et de la mésentente entre les deux groupes linguistiques et des frictions entre certains gouvernements provinciaux et le gouvernement du Canada. Bourassa dénonça l'administration King en raison de ce qu'il appela sa conduite antibritannique en suspendant les droits civils et les traditions parlementaires, et aussi en ne respectant pas les vues de la minorité. Il fut encore une fois en butte aux anciennes dénonciations auxquelles certaines gens de gauche dans leur ignorance ajoutèrent la désignation de "fasciste". Il était habitué à tout cela et sa tête vénérable ne se courba pas. Il prédit que la guerre conduirait à la situation où nous nous trouvons aujourd'hui, quoi que pût faire le Canada.

— II —

De 1925 à 1935, Henri Bourassa a de nouveau représenté Labelle à la Chambre des Communes, cette fois comme indépendant. Au cours de la dépression, en catholique ultramontain qu'il est, il aimait à citer la fameuse encyclique du Pape à l'effet que plus coupables que les prédicants de communisme sont ceux qui négligent d'user de leur pouvoir pour corriger les abus d'où naissent les révolutions.

Bourassa avait fondé de grands espoirs sur le petit-fils de William Lyons Mackenzie, mais il s'avéra, de 1925 à 1935, que sous M. King la politique du Canada vis-à-vis de la Grande-Bretagne serait encore : "moi aussi". Que la Grande-Bretagne l'utilisât à la Société des Nation ou que le petit-fils de Joseph Chamberlain la sabotât définitivement à Munich; que le Royaume-Uni se mit à dénoncer l'U.R.S.S. ou à la louer comme une nation pacifique : le Canada approuvait toujours. Notre politique étrangère demeurait toujours simplement, selon le mot de M. King, "le Canada aux côtés de la Grande-Bretagne". Notre allégeance nationale s'adressait toujours à un autre Etat.

En 1939

Comme la deuxième grande guerre découlait directement de la première et n'en était que la continuation, l'attitude de Bourassa fut la même que précédemment. Lorsque le Parlement discuta la question de la participation, en septembre 1939, le premier à prendre la position qu'il aurait prise sa campagne d'éducation relative eût défini son attitude sur les principes fondamentaux de notre politique étrangère en 1899 comme le voulait Bourassa, que sur la question superficielle et embrouillante de la conscription en 1917 ? Nous aurions au moins alors tous su à quoi nous en tenir. De la façon dont les choses se sont passées, la guerre a amené une mésentente grave entre les deux groupes linguistiques. Et nous nous sommes moins avancés que jamais dans la voie qui devait faire du Canada une nation.

Toujours la même chanson

Et nous en arrivons ainsi à 1950. Le lauriérisme est encore en selle et les Canadiens sont encore en marche pour aller combattre outremer comme en 1899. Les Anglais sont encore de la partie, naturellement, quoi que ce soient les Américains qui, cette fois, conduisent le jeu. Nous parlons des Nations Unies, mais nous savons parfaitement bien que les nations ne sont pas unies du tout, qu'une fois de plus les amis d'hier sont les ennemis d'aujourd'hui, qu'à la vérité c'est une grande guerre qui est en train de s'engager, les Etats-Unis et le Royaume-Uni fai-

(Suite à la page 36)

Le grand orateur au déclin de sa carrière

(suite de la page 28)

tique anglaise dans ce pays et des aspirations nationales de cette portion capitale de l'Empire.

Un feu d'artifice

D'autres collaborateurs à ce numéro rappellent combien Monsieur Bourassa se montrait généreux de sa parole; pour une poignée d'auditeurs réunis autour de lui par hasard, voire même pour un seul, il lui arrivait d'improviser un discours, de développer une thèse, d'exposer ses vues sur des problèmes historiques ou des questions d'actualité. Ce soir-là, à l'Annonciation, je fus témoin d'un de ces entretiens brillants, documentés, solides, d'une sorte de feu d'artifice où l'orateur sut atteindre une véritable éloquence sans quitter le ton de la causerie, sans que la chose parut le moindrement hors de propos dans cette modeste salle à manger aux petites tables couvertes de nappes à carreaux, et devant cet auditoire composé en majorité de terriens qui ne devaient pas être faciles à emballer mais qui étaient manifestement suspendus aux lèvres de l'orateur.

Puis tout à coup, avec une certaine brusquerie, comme s'il voulait s'excuser de s'être ainsi laissé aller, M. Bourassa se lève, adresse un bref bonsoir collectif à son auditoire, en annonçant qu'il veut se coucher tôt pour bien dormir, en vue de son assemblée du lendemain. Et après que quelques-uns eurent formulé l'admiration de tous, le petit groupe se dispersa en silence comme si l'on ne voulait pas trop vite rompre le charme afin de mieux protéger un beau souvenir. Des exploits de ce genre, M. Bourassa en a semé sans compter tout le long de sa carrière.

●

Pendant son dernier mandat au Parlement fédéral, les conférences de M. Bourassa se sont faites plus rares, et les plus retentissantes furent les trois qu'il donna au printemps de 1935 sur le nationalisme. Après sa défaite dans Labelle il entra dans un silence dont il ne devait sortir qu'en 1941. Alors prennent place quelques conférences et des discours politiques. Puis en 1943-44 sa grande série de conférences-mémoires au Plateau, et enfin ses deux ultimes discours politiques pour le Bloc populaire au cours des mois suivants. Comme l'on trouvera dans ce numéro des extraits des conférences du Plateau, je n'y insisterai pas.

Méthode de travail

Il convient toutefois de souligner la façon dont M. Bourassa préparait ses conférences. Elles étaient sûrement préparées dans sa pensée, peut-être jusque dans les détails quant à certaines parties, mais il parlait sans textes et même sans notes. Il n'avait devant lui qu'un plan général, un schéma très sec, composé presque exclusivement de noms propres et de dates, avec parfois une courte phrase, voire même un mot qui fera l'objet de tout un développement.

A l'occasion de ces conférences et de plusieurs autres, j'ai eu en main pour mes comptes rendus ces plans que je devais ensuite remettre à M. Bourassa. Je les lui demandais pour la précision des dates et surtout pour certains noms propres de lieux, d'événements et de personnages que je n'avais pas ainsi à chercher ailleurs. Ces feuillets étaient de papier fort, de petit format, environ 8 pouces par 4, et chacun ne contenait que quelques lignes en grosses lettres bien lisibles. Pour une conférence d'une heure et demie ou deux heures, l'orateur n'avait devant lui que ces titres de chapitres, peut-être cinquante mots ou un peu plus.

L'orateur

Et encore il épuisait rarement le programme ainsi tracé. Lors des conférences du Plateau, il me disait presque chaque fois qu'il n'avait pas eu le temps d'aborder tel ou tel sujet indiqué, et qu'il avait dû le laisser de côté. C'est que l'auditoire et l'orateur ne font qu'un lorsque celui-ci a du tempérament, et que devant la salle si sympathique qui le suivit cet hiver-là de façon fidèle, M. Bourassa devait se faire violence pour suivre son plan, tant les souvenirs et les anecdotes affluaient à son esprit. Il avait évidemment la matière de plusieurs séries de conférences, car sa vie avait été extraordinairement remplie et riche, et le fait qu'il ait pu suivre son plan dans toutes les parties essentielles, et sans prolonger outre mesure aucune de ses conférences, dit assez combien à 74 ans il gardait encore la pleine maîtrise de son grand art d'orateur.

Il lui arrivait d'ailleurs de payer la rançon de cette étroite communion de pensée avec son auditoire, et s'il pouvait puissamment remuer et enthousiasmer une foule, celle-ci semblait parfois prendre l'initiative, et l'orateur avouait ensuite qu'il avait été entraîné à dire des choses que de sang froid il aurait mieux aimé taire ou tout au moins exprimer de façon différente.

La vraie exactitude

Sur ce point, j'ai toujours suivi soigneusement une directive que m'avait donnée Georges Pelletier. En invoquant justement ce fait que M. Bourassa était parfois entraîné par son auditoire à outrer certaines formules, M. Pelletier disait: "Nous devons le protéger, et quand vous jugerez qu'une expression ou une phrase est imprudente ou dangereuse, n'hésitez pas à la supprimer du compte rendu."

C'est d'ailleurs un point de vue qui ne répugne pas à l'exactitude de l'information. Car un compte rendu est toujours incomplet, et telle épithète qui paraît dure et inacceptable dans un compte rendu écrit, était atténuée par le ton ou la mimique de l'orateur. Telle saillie qui ne détonnait pas trop dans l'atmosphère d'une réunion pouvait ainsi prendre une tout autre portée dans le compte rendu du journal, de sorte qu'une apparente exactitude matérielle pouvait fort bien être contestable sur le plan d'une information exacte. Je dois dire en tout cas que M. Bourassa, qui dans ces cas-là venait lire les épreuves au journal — et c'était après son départ comme directeur — a rarement rétabli les omissions, du reste exceptionnelles, que le reporter avait cru devoir faire.

J'aurais voulu pouvoir, en terminant ces souvenirs, évoquer l'orateur de 1944, qui n'avait plus la fougue ni l'ardeur de sa jeunesse, mais qui gardait encore une remarquable puissance. Je dois pourtant m'abstenir, car pour paradoxal que cela paraisse, le reporter est sous ce rapport un mauvais témoin. Tandis que les auditeurs regardent l'orateur, suivent en même temps que ses paroles tout ce qu'il dit avec ses gestes et son visage, le reporter est penché sur son carnet de notes et perd presque entièrement la partie spectacle de la conférence ou du discours. Je m'abstiendrai donc de décrire l'éloquence d'un orateur qui devait parfois parler assis, lui qui avait autrefois l'habitude de se promener de long en large pendant ses discours.

Il s'engageait à fond

Toute sa vie, la parole fut pour M. Bourassa une action éminemment dure et fatigante, tant il y mettait de feu et d'énergie; il en sortait tout en nage; si bien qu'il avait pris l'habitude depuis longtemps, pour ses assemblées comme pour ses conférences, d'apporter une petite valise; et le discours fini il se retirait dans une pièce réservée d'avance pour changer complètement de vêtements, précaution nécessaire sans quoi il aurait souvent pris un rhume ou une extinction de voix. Cela dit assez combien dut être épuisante cette longue série de conférences de l'hiver 1943-44, car même assis l'orateur mettait le même feu, et toute la gamme des sentiments y passait, à partir de la plaisanterie et de l'anecdote amusante, de l'ironie mordante, jusqu'aux puissantes émotions de l'admiration et de l'indignation. Une chose est certaine, en tout cas, c'est que jusqu'à la fin de cette magistrale série il sut faire vibrer son auditoire et reçut des ovations chaleureuses qui n'avaient rien de commandé ni d'artificiel.

●

La meilleure conclusion à cet article, c'est sûrement de rappeler qu'à la fin de ces conférences-mémoires où il avait raconté sa vie, et qui prenait le sens d'un testament verbal à l'adresse du peuple canadien-français — car ce furent presque ses derniers discours — ce grand croyant avait tenu à terminer sa dernière conférence, celle du 15 mars 1944, par une ardente et éloquente prière qui avait le ton de celle qu'on a pu lire dans la profession de foi qu'il avait jointe à son testament et que *Le Devoir* a publiée au lendemain de sa mort.

Paul SAURIOL

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

ENVELOPPE INTERNATIONALE, LIMITEE

A travers le temps

par Lino LENOIR

"Où avez-vous connu Henri Bourassa?" Quelques-uns répondront: "Ah! si je me souviens bien, c'est à son élection dans le comté de Saint-Jacques". Un autre dira: "C'est un soir que je ne puis oublier, à la patinoire de la rue Ontario". Celui-ci: "Je n'oublierai jamais l'assemblée Bourassa-Lemieux à Saint-Hyacinthe". Moi je l'ai vu pour la première fois à une première assemblée au marché à foin à Saint-Hyacinthe, vers 1904 je crois, où il avait rencontré Beauparlant *la valise*... C'est loin tout ça!

Pour remonter plus loin encore, j'ai entendu parler de M. Bourassa pour la première fois alors que j'apprenais mes éléments latins au Petit Séminaire de Québec. T'en souviens-tu, Edouard Biron? Le directeur du temps, M. l'abbé O.-E. Mathieu, qui devait devenir plus tard évêque de Regina, sachant que M. Bourassa, après sa séparation avec M. Laurier, devait venir faire un discours à Québec, sur l'Esplanade, avait averti les pensionnaires que quiconque sortirait pour aller entendre M. Bourassa serait renvoyé du séminaire. Seuls, les heureux externes purent nous donner certains aperçus de cette mémorable assemblée. Les élèves plus âgés (les philosophes! comme on les appelait) comprenaient mieux que les jeunes la politique d'alors. Ce n'est que plus tard que j'ai compris ce que devait être le fameux précédent créé par M. Laurier lors de la guerre du Transvaal.

●

En 1908, donc deux ans avant la fondation du *Devoir*, avait eu lieu l'inoubliable élection de Saint-Jacques où M. Bourassa se présentait contre sir Lomer Gouin qu'il battit par 42 voix de majorité si je ne fais erreur. Les plus enthousiastes d'alors, nous suivîmes l'orateur puissant tout le long de la campagne qui devait se terminer par une victoire retentissante. Un soir, passant dans la rue Saint-Hubert, le futur député, debout dans une belle voiture, s'arrêta devant un grand drapeau français qu'il effleura de la main. C'est alors qu'il définit les trois couleurs symboliques de ce drapeau qui nous rappelle les gloires de la France. Ce fut un délire et une ovation que je n'ai jamais vus se répéter.

●

Au grand congrès eucharistique de Montréal en 1910, je n'ai pas eu le bonheur d'entendre son grand discours improvisé de Notre-Dame en réponse à celui du cardinal Bourne, où le *grand blessé* de l'Ouest, Mgr Langevin, venait de dire à son grand ami, son voisin paraît-il, dans le choeur: "Henri, tu ne laisseras pas passer ça de même"..., mais je me souviens de la grande assemblée de l'ancien Arena de la rue Sainte-Catherine, où M. Bourassa parla devant le légat papal, Son Em. le cardinal Vincent Vanutelli, S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, l'avocat Gerlier, représentant de la jeunesse française, aujourd'hui cardinal et archevêque de Lyon, et combien d'autres personnalités éminentes. C'était l'assemblée de la Jeunesse catholique canadienne-française. Il me semble encore voir et entendre M. Bourassa, les bras croisés et, sur la pointe des pieds, faire sa profession de foi catholique devant cette jeunesse qu'il aimait tant. Il avait électrisé cette immense foule qui lui fit une longue ovation pendant que le délégué papal se levait pour aller lui serrer les mains.

●

Un fait, entre autres, qui m'a fort impressionné, c'est quand le *Devoir* logeait rue Saint-Jacques. Je rappelais, un midi, à un de mes anciens coparoissiens que je n'oublierai jamais — Paul Caron, mort lieutenant dans l'armée française durant la première Grande Guerre — les souvenirs des assemblées de la patinoire Ontario où, un soir, un poète avait dit les vers suivants sur M. Bourassa:

Vive Henri Bourassa!
Le patriotisme, il n'y a qu'ça.
Luttons... Luttons...
Un nouveau jour se lève à l'horizon!

Tout à coup, mon ami Paul se mit à dire: "Mon vieux, il faut que je te raconte quelques chose de vrai qui va te faire plaisir. La semaine dernière, un vieillard de 75 ans s'amenait de Châteauguay pour payer son abonnement. Comme j'eus à lui répondre, le bon vieux me dit: "J'aimerais bien entrevoir M. Bourassa. Je ne l'ai jamais vu; si je pouvais l'entrevoir même à travers la vitre, ça me ferait bien plaisir".

"Je lui dis: "Attendez un peu". J'allai frapper à la porte de notre directeur, justement à son bureau. Après lui avoir raconté ce qui venait de se passer, je demandai à M. Bourassa s'il pouvait recevoir cet abonné. Il me répondit: "Certainement, faites-le entrer".

"Je présentai ce respectable visiteur à M. Bourassa. Avant que je n'aie eu le temps de me retirer, celui-ci prit une pipe de plâtre à sa portée et demanda à cet humble abonné qui était assis devant lui: "Avez-vous du bon tabac canadien?" Le vieux sortit sa *blague* et l'offrit à M. Bourassa qui lui dit: "Maintenant, mettez-vous à votre aise et jasons un peu".

"Au bout d'une demi-heure, je voyais sortir ce brave homme, un mouchoir rouge à la main et s'essuyant les yeux. Je lui demandai en passant: "Et puis, êtes-vous content?" — "Ah! oui, Monsieur, il n'est pas gênant et j'ai été bien reçu. Je vous remercie mille fois de me l'avoir présenté".

Et mon ami Paul, étreint par l'émotion, ne put s'empêcher d'essuyer une larme...

L'ancien *petit habitant* de Montebello savait se mettre au diapason du plus humble parmi les hommes. Le fait ci-dessus le prouve surabondamment..

●

Un souvenir que je ne puis oublier, ce fut un jour de la Saint-Jean-Baptiste alors que j'assistais à la messe de la fête à Saint-Alphonse d'Youville. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Leclerc, rédemptoriste. Qui ne se souvient de ce père bâti en athlète, avec une belle tête blanche et une voix qui n'avait pas besoin de micro pour se faire entendre... Les dernières paroles de son sermon résonnent encore à mes oreilles après au delà d'une vingtaine d'années: "Mes chers frères canadiens-français, n'oubliez pas les belles traditions de nos pères. Soyez de vrais Canadiens français et catholiques. Sachez marcher droit dans la vie. Soyez de vrais patriotes, des hommes tout entiers comme Henri Bourassa!"

●

Je me souviendrai toujours aussi avec quelle compassion le fondateur du *Devoir* encouragea notre ami LeBlanc quand il eut mal aux dents (oh! la dent de sagesse). Les anciens de la rue Saint-Vincent doivent se souvenir que celui-ci avait dû laisser pousser sa barbe. Un avant-midi, après une absence assez prolongée, M. Bourassa monta à l'atelier. Apercevant LeBlanc avec une belle barbe, il s'enquit auprès de lui de ce changement. Après que l'*éclopé* lui eut raconté la cause de tout son mal, M. Bourassa lui dit: "Eh! bien, *père* LeBlanc, prenez courage, le mal de dents est celui des grands hommes, celui de mon ami Laurier!"

●

Voilà une poignée de rapaillages qui ne peuvent se prolonger indéfiniment. Je termine par celui-ci. Lors des élections générales provinciales qui venaient d'avoir lieu en 1926, je crois, M. Bourassa avait écrit une série d'articles qui valurent au gouvernement une défaite retentissante dans toute l'île de Montréal. Les journaux de parti jouèrent une sarabande de tous les diables contre le directeur du *Devoir*, tirant comme conclusion qu'il devait être de mauvaise humeur... Et M. Héroux qui causait un jour de ce fait disait à notre ami LeBlanc: "Je ne l'ai jamais vu aussi joyeux que durant cette période!"

Une boutade du Directeur

La rédaction du *Devoir* a toujours disposé d'une abondante provision de volumes de consultation: annuaires, guides, encyclopédies, et surtout lexiques et dictionnaires. La collection s'enrichissait d'année en année, à mesure de la parution des volumes nouveaux, malgré les maigres ressources de l'administration. Un jour même, à la suite d'une longue discussion académique sur des mots latins, nous fîmes l'acquisition d'un dictionnaire français-latin Quicherat. Morne souvenir de nos jours "classiques", mais précieux auxiliaire journalistique!

Le "directeur-gérant" du temps, M. Georges Pelletier, conservait jalousement, dans son bureau, ceux dont la reliure était la plus vulnérable, ou qui avaient coûté plus cher à la caisse. Le nouveau dictionnaire de l'Académie française était du nombre. Il s'appelait "N'y-touchez-pas", ou "N'y touchez qu'avec beaucoup de soin", et dans les cas de grande nécessité. L'*Encyclopedia Britannica* appartenait à cette classe taboue. La série laissée à la basse rédaction prit longtemps place sur de sommaires tablettes confectionnées par un menuisier de fortune. Les poussières du balayeur y avaient librement accès...

Plus tard, — beaucoup plus tard —, le réduit aux dictionnaires prit la forme d'une armoire modeste que nous connaissons encore.

Parmi nos bouquins d'usage courant, nous disposions, depuis un temps "immémorial", d'une collection en six volumes portant ce titre: *"Dictionnaire pratique des connaissances religieuses"*. Un soir, pipe aux lèvres, M. Bourassa vient consulter l'ouvrage qui était muni de tous les compliments de l'épiscopat français.

Le Directeur m'expliqua qu'il avait besoin de connaître la biographie d'un grand catholique allemand qui avait été, disait-il, l'inspirateur d'une encyclique de Léon XIII. M. Bourassa me dit le nom du personnage, que je confesse avoir complètement oublié, et se mit en frais de le chercher. Il fouilla, fouilla, retourna les pages et recommença, mais ne découvrit rien de ce qu'il voulait sa voir. De guerre lasse, le patron remit en place la rangée de volumes au titre pourtant fort prometteur en matière de connaissances religieuses, et maugréa:

— *Ma foi, je crois bien qu'il faut payer pour avoir son nom inséré dans ce dictionnaire...*

Simple boutade, sans doute...

L. R.

"MON NATIONALISME"

Par Henri BOURASSA

Ces pages furent parlées par Bourassa en 1944. Elles n'ont jamais paru intégralement. Nous les extrayons de la dernière conférence-mémoires prononcée au Plateau et qui fut, comme les précédentes, sténographiée.

M. Bourassa avait le sentiment qu'il s'adressait pour la dernière fois au public. (Il consentit par la suite à prononcer deux autres discours politiques pour le Bloc populaire, en mai à Québec, et en août à Montréal). "Je pourrais dire que c'est mon testament", affirme-t-il : d'où le ton plus solennel et l'appel à la jeunesse.

Or qu'a voulu définir M. Bourassa dans ses ultima verba ? *Son nationalisme, comment il s'insère dans sa philosophie de la vie, comment il ne fut pas ce "nationalisme sauvage" qui valut deux guerres à l'humanité. Le fondateur du* Devoir *ne renie pas ses luttes et ses convictions; il cite un texte qui remonte à 1923, et il conclut : "Le voilà, mon nationalisme; je n'en ai jamais eu d'autres..."*

(Rome 1926). Le dernier et le plus important de mes souvenirs à cette époque-là, c'est mon entrevue avec Pie XI.

Au cours de mon séjour à Rome en 1922, j'achetais les journaux anglais et français. Jusque là je ne connaissais rien de l'Action Française... Leur rêve de restauration monarchique, je n'en croyais rien... Ce n'était pas le côté qui m'intéressait.

Le vieux gallicanisme, au service de la Nation

Mais en lisant l'Action Française jour après jour pendant deux mois et demi, j'ai été frappé d'une chose : le rôle que ce journal très limité dans son influence exerçait au point de vue international; il poussait de l'avant l'affaire de la Ruhr, les mesures les plus violentes. Mais là n'est pas le point. J'avais connu quelques-uns des dirigeants de l'Action Française; ils avaient été charmants. Une chose que je ne comprenais pas c'était de voir des catholiques militants se mettre sous la gouverne d'un homme qui faisait profession d'athéisme, Maurras. Je suivais jour par jour leurs articles touchant la question religieuse.

Je me disais : C'est le vieux gallicanisme, mais au lieu d'être la religion au service du roi, c'est au service de la race, de la nation. C'est à partir de ce moment que je les ai qualifiés de jacobins blancs... C'était la religion au service de la France, dans la politique nationale, dans le gouvernement, enfin partout. Et je revins de là convaincu que si le Pape s'occupait jamais de l'Action Française ce serait pour la condamner. Je ne savais pas jusqu'à quel point ce jacobinisme blanc avait pénétré dans les esprits catholiques. Quand la condamnation arriva... il s'est trouvé des catholiques, des ecclésiastiques pour dire que Pie XI a condamné l'Action Française pour faire sa cour à Briand. Peut-on avoir une méconnaissance plus complète des hommes, des situations, des principes, des exigences, des droits de la vérité, de la justice ?...

Beaucoup de mal

A mon dernier voyage, en 1938, le Cardinal X... me disait qu'au point de vue politique l'Action Française a toujours été insignifiante, mais qu'elle a fait un mal profond dans les esprits catholiques et ecclésiastiques en France. C'est là que j'ai compris la condamnation et aussi les procédés ratoureux par lesquels les partisans cherchaient à éluder la condamnation du Pape...

Cela a entraîné la perte de la foi chez un grand nombre de catholiques français qui ne peuvent pas s'arrêter à mi-chemin, ne peuvent pas jouer avec la vérité comme les Anglais et les Slaves peuvent le faire. Ils n'ont pas cette force d'hypocrisie que Walter Scott a si admirablement décrite... Ils sont tout l'un ou tout l'autre.

C'est pourquoi en arrivant au Canada j'avais décidé de tirer ma situation au clair à cet égard. J'ai prononcé alors à Montréal, à la salle du Gesù, une conférence dont je me permets de vous donner un assez long extrait. C'est peut-être la dernière fois que je parle en public. Je pourrais dire que c'est mon testament.

PATRIOTISME, NATIONALISME, IMPERIALISME
(23 novembre 1923)

"Patriotisme outrancier"

Faire de la patrie une idole, mentir pour flatter sa patrie et ses compatriotes, chercher la grandeur de la patrie dans le triomphe de l'iniquité, alimenter l'amour de la patrie par la haine de l'étranger ou de l'ennemi, ce n'est pas du patriotisme chrétien, ce n'est pas même du patriotisme tout court, c'est de la sauvagerie. C'est aussi de la bêtise. La haine, le mensonge et l'injustice sont, comme toutes les oeuvres de l'Esprit du mal, stériles de leur nature. Les fruits qui en sortent contiennent une semence de mort; malheur aux peuples qui s'en nourrissent !

Le diapason actuel des effusions patriotiques, en tout pays, marque à quel point les peuples, vainqueurs, vaincus ou neutres de la Grande Guerre, s'éloignent rapidement du concept chrétien ou simplement naturel du patriotisme, pour tomber dans la sauvagerie. Au reste, c'est l'aboutissement logique des principes de désunion sociale posés par le protestantisme au XVIe siècle et des doctrines matérialistes préconisées en France et ailleurs au XVIIIe siècle. C'est l'efflorescence pestilentielle des ferments de haine jetés dans le monde par la Révolution française et germinés par les flots de sang dont les échafauds de la Terreur et les armées de Napoléon ont inondé l'Europe. Ce faux patriotisme domine aujourd'hui le monde entier : il sévit aux Etats-Unis autant qu'en France, en Allemagne aussi bien qu'en Italie; c'est partout la conviction que la grandeur de la patrie passe avant tout, que le succès légitime tout, que la fin justifie tous les moyens, que la force prime le droit : un Allemand a peut-être dit le mot; tous les peuples pratiquent la doctrine ou l'acceptent.

Nationalisme immodéré

Dans son encyclique Ubi Arcano Dei, *le Souverain Pontife a dénoncé le "nationalisme immodéré" comme l'une des causes principales des maux actuels. Il n'y a là aucune exagération. Dévoyé, affranchi de ses freins nécessaires et, pour tout dire d'un mot, déchristianisé, — donc, pis que païen.*

Il est pire d'apostasier que de n'avoir jamais cru.

Le faux nationalisme aggrave les excès et les périls du faux patriotisme. L'un et l'autre dominent le monde; la plupart des peuples en souffrent et, sous cette double emprise, se haïssent mutuellement.

Impérialisme

Ce nationalisme nouveau, destructeur du vrai nationalisme, plonge ses racines profondes dans le sol vénéneux de la Réforme. En nationalisant les Eglises, le protestantisme a rompu à la fois le lien moral qui unissait les peuples entre eux et le frein qui domptait les ambitions particulières et les tentatives de domination universelle. Les monarchies absolues, en supprimant les aristocraties et les libertés communales, donnèrent au nationalisme une nouvelle et mauvaise impulsion; les rois soumirent les peuples, non plus dans l'obéissance fière et libre, mais dans l'orgueil servile. La Révolution, enfin, abattant tout, nivelant tout, substitua le culte intense de la patrie au culte de Dieu, la cruelle fraternité jacobine à l'universelle fraternité chrétienne.

Sous cette triple poussée d'orgueil, de cupidité et de grossier matérialisme, les peuples se sont rués les uns contre les autres dans tous les domaines : rivalités de frontières, d'expansion ethnique, de puissance militaire, de production économique, littéraire, artistique; non plus cette féconde rivalité qui stimulait la vie, mais cette concurrence acharnée qui mène à la mort : à l'assassinat des plus faibles pour commencer, puis au suicide général prédit par Benoit XV. C'est la genèse de l'impérialisme moderne,

anglais, autant qu'allemand ou russe,

forme pléthorique du nationalisme outrancier, monstrueuse hydropisie dont la civilisation moderne mourra, si elle ne se dégonfle bientôt et radicalement.

Ordre nouveau

Du chaos où toute l'Europe s'enfonce,

n'est-ce pas encore plus vrai aujourd'hui que dans ce temps-là ?

y a-t-il chance qu'un ordre nouveau surgisse ? Oui, assurément. Quel sera-t-il ? C'est le secret de Dieu. Chose certaine, l'ordre véritable ne se rétablira pas dans le triomphe d'un impérialisme ou d'un autre, ni par l'écrasement d'une ou de plusieurs nationalités, encore moins par l'assouvissement des vengeances ou des cupidités d'aucun peuple. La "paix juste et durable" ne régnera en Europe que le jour où toutes les nations reconnaîtront un droit universel, supérieur au droit particulier de chaque peuple. Ce droit supérieur et universel, qui l'établira, qui l'imposera à la conscience des peuples ? Il n'y a pour y parvenir, que deux forces : l'Eglise et la Révolution.

A l'Europe pantelante l'Eglise offre la vie rédemptrice, la Révolution lui apporte la mort niveleuse. A trois reprises déjà, l'Europe aveuglée s'est tournée vers la mort : protestantisme, jacobinisme, bolchevisme, trois tentatives de suicide. De la première, les nations anglo-germaniques portent la plus grosse responsabilité; de la seconde, les races latines; de la troisième, les peuples slaves. Il ne reste guère de fautes à commettre ni de nations ou de groupes de nations à corrompre. De l'Eglise ou de la Révolution, du Pape ou de Lénine, du Christ ou de Satan, de la vie ou de la mort, qui l'emportera ?

•

Il y a vingt et un ans que j'ai prononcé ces paroles; sont-elles plus fausses aujourd'hui que dans ce temps-là ? Il y a une différence; il s'est produit en Russie une évolution intéressante, assez analogue à celle qui s'est produite en France. Je vous parlais de la période Kérenski-Lénine; rappelez-vous le triomphe des Jacobins sur les Girondins. Le maître actuel de la Russie est le maître de l'Europe. Staline me paraît dans une large mesure le Bonaparte contemporain. (La chronique de Pierre Vigeant, dans le **Devoir** d'hier, est très clairvoyante). Il conserve l'idéal du communisme pour flatter la classe populaire dans tous les pays du monde; mais il crée dans le même temps sur le vieux fondement du nationalisme russe, l'arme qui servira aux fins de la guerre actuelle.

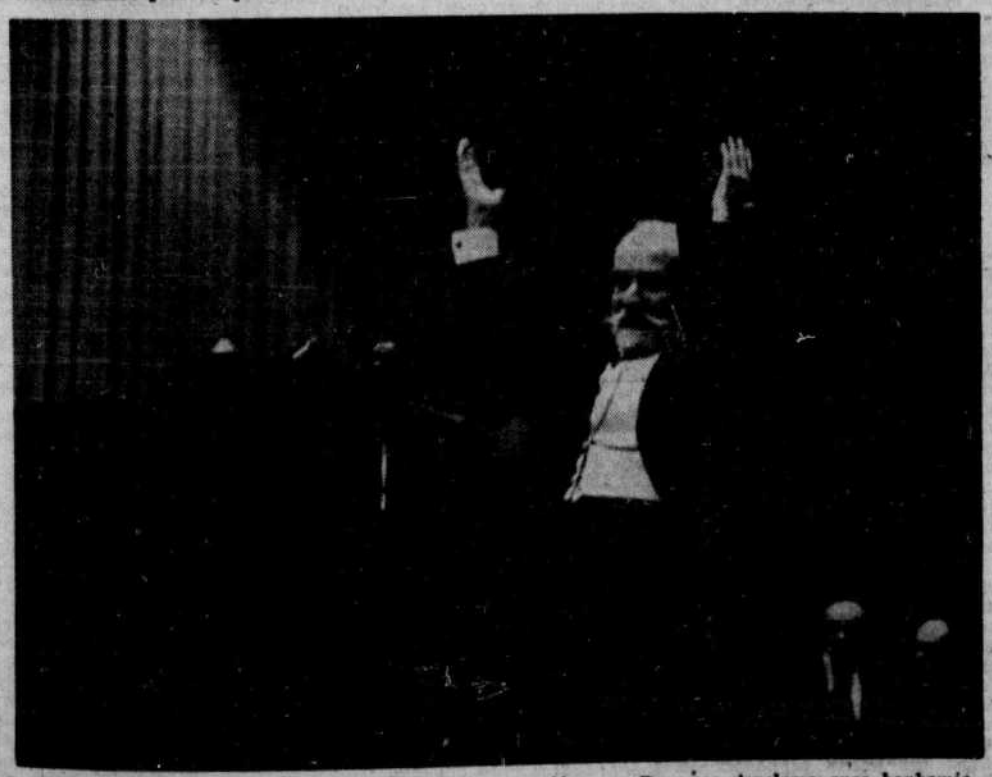
• Attendez le dénouement !

Vous pensez que c'est pour la défense de la religion... Elle a bien des causes, mais la cause de fond, c'est la lutte entre le pangermanisme et le panslavisme, pour la domination des trois quarts de l'Europe. Les Anglais ont joué à la bascule sur ces deux forces depuis trois cents ans. Acculés à l'obligation de choisir entre le pangermanisme et le panslavisme, ils ont adopté le panslavisme. Attendez le dénouement. Du jour où la Russie sera maîtresse de l'Europe, vous verrez l'Angleterre se retourner... et même demander aux Etats-Unis, et à nous en queue de train avec un King quelconque, sans compter le porte-queue Godbout ou autres, de faire la besogne des Anglais...

(Suite à la page 32)



BOURASSA CONFERENCIER: au Plateau, en février 1937



EN FEVRIER 1944: au Plateau, l'une des dernières conférences. Bourassa s'exclame avec bonhomie...

"Mon nationalisme"

(Suite de la page 31)

Chose certaine, c'est que la religion n'a rien à voir dans cette dispute d'appétits, d'orgueil et de cupidité.

•

Permettez-moi de terminer par le message que j'adressais à mes compatriotes, pour leur faire comprendre que le nationalisme que j'ai toujours préconisé n'est pas le nationalisme sauvage qu'on a mis en oeuvre dans tous les pays du monde. Dans ce temps-là comme auparavant, et comme ça pourrait se présenter encore, la forme la plus usitée du nationalisme au Canada c'était la lutte pour la langue. Je me permettais de donner ce conseil à mes compatriotes :

Enseignement de l'Eglise

Dans la lutte pour la langue ne perdons pas de vue les règles d'ordre qui gouvernent, pour des catholiques surtout, les résistances les mieux justifiées, les plus légitimes revendications.

On disait : le Pape, qu'il fasse donc enseigner le catéchisme aux Romains ! —

Ces règles, le Pape Benoît XV nous les a rappelées à propos de la lutte scolaire d'Ontario, comme il les a rappelées aux catholiques belges, au sujet du flamingantisme. Léon XIII nous les avait déjà tracées, à la suite des spoliations que nous avions subies au Manitoba. Les directions de Benoit XV nous ont émus en bien et en mal. Des prescriptions de Léon XIII, nous n'avons tenu aucun compte, sauf pour l'avantage qu'un parti politique a pu y trouver.

Je ne sais pas si vous vous rappelez ce que je vous disais à propos des écoles du Manitoba, quand les rouges prenaient ce qui faisait leur affaire dans l'encyclique, et les bleus aussi; mais ni les uns ni les autres n'ont suivi la direction du Pape.

Pourquoi ce contraste ? Serait-ce parce que, dans le premier cas, il s'agissait de la langue et, dans le second, de la foi ? M. Laurier, qui nous connaissait bien, disait un jour que les Canadiens français se battraient plus volontiers pour leur langue que pour leur religion. Souhaitons que ce jugement soit injuste : s'il était vrai, il en faudrait conclure que nous avons subi un terrible fléchissement moral. Puissent nos paroles, nos agissements, nos efforts démontrer la fausseté de ce pronostic !

Poursuivons avec courage et persévérance, avec foi et charité, sous la direction tutélaire de l'Eglise, oui, poursuivons nos luttes pour la langue et pour la foi, soutenons tous les combats pour le bon droit; mais n'oublions jamais que nos devoirs de catholiques priment nos droits nationaux, que la conservation de la foi, l'unité de l'Eglise, l'autorité de sa hiérarchie importent plus que la conservation de n'importe quelle langue, que le triomphe de toute cause humaine.

Nous le devons à l'Eglise !

N'oublions pas que si nous avons survécu comme peuple, si nous vivons encore avec nos familles, nos traditions, notre langue, avec nos souvenirs et nos espérances, ce n'est pas à la France ni à l'Angleterre que nous le devons : c'est à l'Eglise d'abord, j'oserais dire à l'Eglise seule, à l'Eglise du Christ, à l'Eglise du Pape, à l'Eglise de nos évêques, de nos prêtres, de nos religieuses, de nos pères et de nos mères, si croyants, si respectueux de l'autorité de ceux à qui Dieu a donné le pouvoir de baptiser et d'enseigner toutes les nations.

Tel homme d'Eglise, tel évêque, tel pape même, a pu se tromper sur quelque fait de notre histoire ou de notre situation actuelle; peu importe : c'est encore dans l'Eglise et de l'Eglise que nous avons reçu, que nous pouvons attendre, même en dehors des questions de foi, le plus de lumière, le plus d'ordre, le plus de justice, le plus de bonté. Mais après avoir tant reçu de l'Eglise, et confiants d'en recevoir tant encore, nous ne pouvons, nous ne devons pas demander à l'Eglise de s'écarter des règles que lui tracent sa mission divine, sa constitution, son essence même. L'Eglise reconnaît toutes les patries, et toutes les formes de gouvernement, les droits de tous les peuples; elle tolère tous les nationalismes légitimes, mais elle ne se rapetisse à la mesure d'aucun : elle ne sera jamais nationaliste. *Jamais elle n'a été, jamais elle ne sera l'Eglise* nationale *d'aucun peuple,*

(C'est ce que tous les peuples et tous les rois ont cherché à faire pendant trois siècles; et elle a résisté et résistera jusqu'à la fin des temps, Dieu merci)

l'instrument de domination d'aucun empire. Depuis le temps de saint Pierre et de saint Paul, où s'éleva la querelle entre judaïsants et gentils convertis, jusqu'aux jours où les nations affolées tentèrent de s'arracher la robe sans couture de Benoît XV, successeur de Pierre et vicaire du Christ, l'Eglise et la papauté ont refusé de s'enrôler sous la bannière d'aucun roi, d'épouser les passions d'aucun peuple. Ne demandons pas à l'Eglise d'être française au Canada; soyons certains qu'elle n'y sera ni anglaise ni irlandaise. Ici, comme ailleurs, et toujours, elle est et restera l'Eglise catholique, apostolique et romaine, l'Eglise du Christ mort pour tous les hommes, l'Eglise de Dieu qui appelle tous ses enfants à partager la gloire de l'éternelle patrie. Sous sa tutelle bienfaisante et juste, cherchons pardessus tout le royaume de Dieu et sa justice, le reste nous sera donné par surcroît.

Le voilà mon nationalisme; je n'en ai jamais eu d'autres, et je n'en aurai jamais d'autre, Dieu merci.

•

Je n'ai pas besoin de vous relater l'audience privée que Pie XI daigna m'accorder. Vous savez, quand le Pape reçoit en audience particulière un individu quelconque, qui n'est ni un évêque, ni un ambassadeur, naturellement on lui donne quelques renseignements sur son compte. Sans doute lui avait-on dit que j'avais dirigé le mouvement nationaliste au Canada. Ce que je viens de vous lire, je l'avais écrit et publié trois ans avant cette audience.

Avec Pie XI

Toujours est-il que Pie XI me fit asseoir; et pendant une heure, il me fit une conférence sur ce qu'il y a de légitime et d'illégitime sur le nationalisme contemporain. Je vous dis en toute sécurité de conscience — j'écarte les questions de fait, les situations, la forme — mais comme principes directeurs, ce que le Pape m'a dit dans cette audience, c'était la substance de ce que je viens de vous lire. Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis sorti de là raffermi, réconforté, éclairé pour le reste de mes jours.

Une légende s'est créée à ce sujet-là. Un jour Georges Pelletier a rencontré un bon curé de la région mauricienne qui lui a raconté mon audience de Pie XI. "Vous savez, Pie XI lui a conté ça à Bourassa; il était debout et lui montrait le poing".

Comment s'écrit certaine histoire ! Non, l'audience fut calme. Du reste quand on a connu Pie XI on ne peut pas se représenter PIE XI montrant le poing. C'était l'homme le plus maître de lui-même qu'on puisse imaginer.

Je m'embarquai le lendemain; j'eus tout le temps à bord... : "si je puis exercer une influence d'ici la fin de mes jours ce sera dans le sens de ces directives du Pape."

•

Vous, jeunes gens, car c'est pour vous que j'ai accepté de faire cet effort, décousu, plein de trous et de bosses, de faire cet effort de pensée, de parole et d'idée; je vous répète ce que je vous disais après la première série de ces causeries : Attachez-vous aux principes qui durent, mettez de l'ordre dans vos idées, dans vos directives de conscience, dans ce qui anime vos sentiments. Dieu d'abord, Dieu pardessus tout, Dieu toujours; car comme le disait si bien Garcia Moreno tombant sous le poignard de l'assassin : Dieu ne meurt pas, Dieu seul vit toujours.

Sur la terre, il vit par son Eglise, et donc attachez-vous à cette Eglise dans laquelle vous êtes nés, qui vous prodigue ou qui vous offre sa grâce, sa lumière, et sa force; attachez-vous au Pape; rappelez-vous cette parole de saint François de Sales : l'Eglise et le Pape c'est tout un; et sous ses directives éternelles, vous pourrez aborder la solution des autres problèmes qui s'imposeront à votre conscience.



Perplexe, ou méditant une malice?

Restaurer la famille

Le premier de ces problèmes c'est la restauration de la famille chrétienne. Cette guerre maudite va plus faire pour détruire la famille que cinquante ans de prédication du vice ou de l'incroyance. Pourquoi ? Parce qu'elle atteint la famille dans sa vigueur intime, parce qu'elle corrompt les enfants, les mères, les jeunes gens et les jeunes filles.

Pensez-vous qu'ils s'occupent de ça ?... Ils croient qu'ils vont sauver l'Empire, comme si l'Empire ne pouvait pas se sauver sans eux. C'est la famille qui va le plus souffrir de cette guerre. Il faut se préparer — ceux qui ont un peu d'influence, un peu de moyens — à conserver ce qui va nous rester de la famille, à restaurer tant que nous le pourrons, l'Eglise, la patrie, l'ordre social... à refaire chez nous et chez nos enfants, par tous les moyens possibles, la notion de la patrie — pas l'idolâtrie, mais la notion de la patrie.

Patrie et ordre social

On se doit à sa patrie et non pas aux autres patries d'abord. On doit aux autres patries ce qu'on peut leur donner de coopération, d'amitié, de charité, de compréhension surtout; mais on se doit d'abord à sa patrie, et non pas à l'Angleterre ou à la Chine.

L'ordre social sera aussi avarié dans cette guerre que la famille. N'oubliez pas une chose. C'est que l'ordre social, comme la patrie, comme la race, vaudra dans la mesure où vaudront les individus qui forment les familles; où vaudront les familles qui forment la patrie, qui gouvernent la patrie ou contribuent à la gouverner par leurs représentants. Et par conséquent il faut toujours revenir à cette parole de Pie IX à un Français: Commençons par nous réformer nous-mêmes.

Mais faut-il dire que parce que nous avons souffert les maux de la conquête, parce que nous souffrons des conséquences du fol impérialisme qui a remplacé le nationalisme ordonné d'autrefois, nous devons haïr l'Angleterre ? Non. S'il m'a échappé des paroles qui ont pu vous donner cette impression, je les désavoue. Avec la même conviction que je viens d'affirmer ce que je vous ai dit, je disais il y a quarante ans que nous ne devons à l'Angleterre ni rancune ni reconnaissance, que le bien et le mal qu'elle nous a faits peuvent se compenser.

Un Anglais comme Sir Richard Cartwright a pu dire que nous ne devons à l'Angleterre que le pardon chrétien des injures. Je n'irais pas jusque là. Sans doute elle nous a fait du mal, mais elle nous a fait du bien. Nous avons trouvé à son contact, ou du moins nous aurions pu trouver à son contact des leçons d'énergie ou de persévérance.

•

Que l'Angleterre, au lieu de vouloir dominer le monde par elle-même ou par ses agents, que l'Angleterre renonce enfin, de gré ou de force, à tout ce qu'elle a volé à des nations rivales aussi dignes qu'elle de vivre sur la surface du globe; que l'Angleterre consente à remettre à toute nation le droit de développer son génie propre; alors je dirai : Admirons, aimons l'Angleterre.

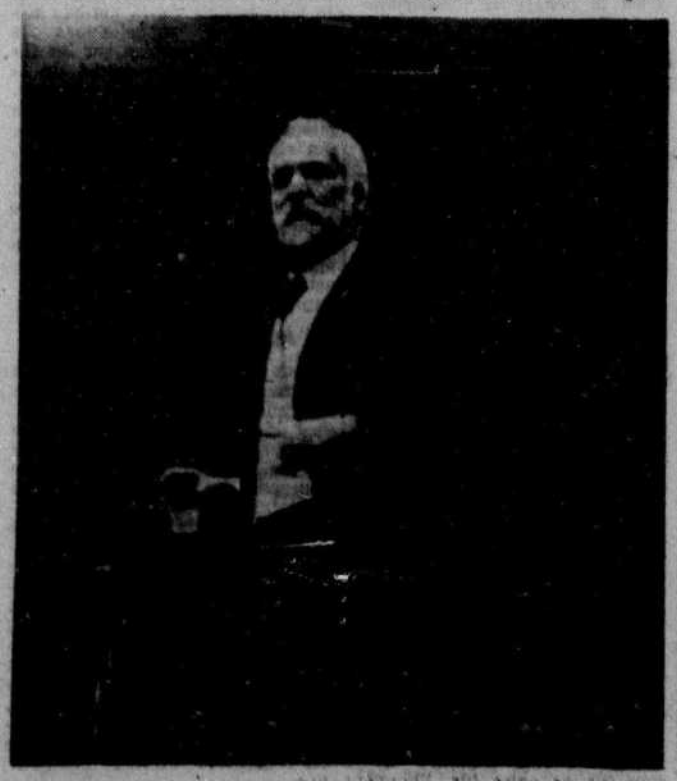
Que l'Angleterre comme pays, les Anglais comme peuple... l'Angleterre impériale — dominatrice par sa flotte, et surtout par la force plus appétissante de son or, par l'achat des consciences de gens, politiques ou autres, qui se mettent à son service en France, au Canada, en Allemagne, en Italie, — que l'Angleterre redevienne une nation chrétienne, fière d'elle-même et de ses droits, et respectueuse du droit d'autrui, et je m'inclinerai devant sa grandeur, devant les titres qu'elle aurait acquis à la reconnaissance de l'humanité, par les exemples d'ordre, de bonne conduite qu'elle a donnés en maintes circonstances.

•

Il me reste un devoir bien agréable et bien doux, celui de remercier les organisateurs de ces causeries, de vous remercier tous de l'attention que vous m'avez prêtée. Et maintenant je vous demande, comme un vieillard près de rendre ses comptes à Dieu, je prie tous ceux d'entre vous qui me portent quelque affection, ou qui ont quelque confiance en moi de répéter dans leur coeur la prière que je fais tous les jours depuis que j'ai commencé cette série de causeries :

O mon Dieu, si j'ai pu semer dans ces intelligences quelque semence de vérité, faites-là fructifier; qu'il en sorte des actes, des actes de générosité, des actes de justice, des actes de vrai patriotisme.

Quant aux multiples erreurs que j'ai pu commettre, aux paroles dures ou aux plaisanteries blessantes qui ont pu m'échapper, j'en demande pardon à Dieu et à tous ceux qu'elles ont pu atteindre. Si la parole me fait parfois défaut, soyez convaincus que le coeur n'est pas mauvais, et que je ne demande qu'une chose : que la vérité triomphe, ici comme ailleurs et partout.



Plus solennel, amorçant son ultime appel aux jeunes

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

J.-HONORE DESY
Sainte-Dorothée

APRÈS LA VIE PUBLIQUE

Les dernières années de Henri Bourassa

par un témoin

Après sa défaite, en 1935, M. Bourassa prit allégrement sa retraite; d'Ottawa, où il était allé évacuer son bureau, il écrivait : "A part la très légère piqûre d'amour-propre, je me sens soulagé d'un grand poids et même enchanté... Physiquement, je suis beaucoup mieux qu'avant la campagne... Demain, je me paierai un petit dîner fin chez Henri — et je dirai adieu au Parlement et à sa capitale."

Jusqu'en 1944, sa santé, — sauf quelques accidents passagers — se maintint assez bonne pour lui permettre de faire deux voyages en Europe (1936 et 38). A Montréal, il faisait de longues marches — M. Bourassa a toujours été un grand marcheur —; sa promenade favorite était d'aller au cimetière de la Côte des Neiges par les sentiers peu fréquentés de la montagne, en égrenant son Rosaire. Le dimanche, "un petit dîner fin" aux Délices; à la maison, la partie d'échecs ou de cartes — voilà quels étaient ses délassements.

SES LIVRES

Mais la majeure partie de son temps était consacrée à la lecture; il aimait surtout à relire ses vieux auteurs (en fumant sa pipe) : l'***Histoire des Papes*** de Pastor, l'***Histoire de l'Allemagne*** de Janssen, Taine, Hanotaux, des Mémoires, des biographies, etc., etc., et son cher Veuillot ! Sans omettre pour tout cela de reprendre chaque année, à leur époque, la vie de ses saints préférés : sainte Catherine de Sienne — "ma chère sainte Catherine !" — saint Vincent de Paul, le Curé d'Ars, les saintes Thérèse — "grande" et "petite". Comme lecture "récréative", Walter Scott avait ses prédilections; il goûtait beaucoup aussi les légendes de Mme Julie Lavergne. Et puis, quand il était "las de lire et d'entendre tant de choses", il faisait appel à la Comtesse de Ségur qui avait enchanté son enfance; bien souvent, le ***Général Dourakine*** et ***François le Bossu*** partagèrent avec Bossuet et Louis Veuillot les honneurs de la table de chevet !

Quelle épreuve ce dut être pour ce liseur acharné, lorsque sa vue se mit soudain à décliner — et très rapidement ! Il en vint même à ne plus pouvoir lire du tout. Mais à la fin de 1942, il avait totalement recouvré la vue, et il la conserva jusqu'à la fin. A la veille de sa mort, il lisait encore pendant deux ou trois heures chaque jour. Mais pour ménager ses yeux et ses forces, on avait gardé l'habitude de lui faire à voix haute une partie de ses lectures.

Les livres qui restèrent inachevés sont : ***Saint Bernard,*** par Ratisbonne, qu'il lisait lui-même; ***Sainte Thérèse d'Avila,*** par Marcelle Auclair; le ***Bx Théophane Vénard,*** par le chanoine Trochu; et ***Portraits de Saints,*** par Louis Veuillot, dont on lui faisait lecture.

UN AVERTISSEMENT

A l'automne de 1944, un premier avertissement de la fin lui fut donné sous la forme d'une thrombose coronaire. Sans crainte, ni regret, il se prépara, fit une confession générale au Père Joseph Lalande, son directeur depuis toujours, revisa ses dernières dispositions, signa de nouveau sa "Profession de Foi". Il attendait la mort avec calme et même avec joie, lorsque son médecin lui dit : "Vous pouvez vous lever; maintenant, il n'y a plus de danger."

On eut plus de peine à le convaincre de se remettre à vivre qu'on en aurait eu à l'avertir de sa fin. Il eut cependant encore de bonnes années, malgré des malaises de plus en plus fréquents. Seules les facultés cérébrales conservaient toute leur vigueur; sa mémoire étonnait encore les personnes qui l'ont vu quelques semaines avant sa mort. Sa mémoire, — et aussi sa grande sérénité !

LA RETRAITE

A dater de ce moment, l'emploi de ses journées devint presque invariable.

Après le petit déjeuner pris au lit, il lisait la messe — ordinaire et propre du jour, avec quelques paraphrases de sa composition (au Memento des vivants, il nommait, entre autres, "***Le Devoir,*** ceux qui le dirigent et son personnel"); puis, en français, le propre du Bréviaire. Ensuite il écoutait la lecture de la vie des saints du jour dans les petits Bollandistes, en fumant une pipe; après la pipe, un chapelet; et ainsi, en alternant lecture et chapelet, il disait son Rosaire. La matinée se prolongeait assez tard. Il se levait pour dîner — seul ou en famille — suivant l'heure assez variable de son repas. L'heure du dîner était l'heure de la causerie, des réminiscences qui se prolongeaient volontiers, dans la fumée du cigare et l'arôme de la tasse de café noir, — le tout, bien "à la française"! Après le cigare, la partie de piquet, la lecture du ***Devoir*** et autres lectures à voix haute. Puis à l'heure où la famille soupait (M. Bourassa ne soupait jamais), il faisait le Chemin de Croix, et tant qu'il en eut la force, il aimait le faire en marchant. Dans la soirée, après la prière en famille — à laquelle il tenait tant et depuis toujours — la partie de bézigue, des lectures à haute voix. Et avant de s'endormir, il lisait encore durant une heure ou deux, en commençant par un chapitre de l'***Imitation de Jésus-Christ*** et un chapitre de la ***Vie de Notre-Seigneur*** de Fouard; le dernier chapitre qu'il lut, dans la soirée qui précéda sa mort : les adieux de Notre-Seigneur à ses Apôtres, après la dernière Cène...

SUR LES MISSIONS

Une page cinglante et prophétique

Bourassa — 1918

Peut-on relire cette page sans en ressentir la brûlure ? Elle conclut le Canada apostolique **(conférence de 1918, reproduite en brochure par l'Action française de Montréal l'année suivante).**

Après avoir recensé ce que le Canada français a donné aux missions catholiques, l'orateur exalte l'internationale de l'Amour. Puis il rappelle le mal que les nations occidentales ont fait aux peuples qu'elle colonisait, surtout en Asie. On trouvera plus bas ses deux derniers paragraphes : Le scandale des gentils, et Expiation nécessaire — lucide anticipation des jours qui approchent.

Il y a dans cet apostolat plus qu'un devoir de charité catholique et internationale; il y a aussi une expiation nécessaire et un utile préservatif contre les justes vengeances de Dieu.

Le scandale des Gentils

Vous êtes-vous parfois posé cette angoissante question : Pourquoi le catholicisme a-t-il fait si peu de progrès chez les nations païennes ? Pourquoi le sang de tant de martyrs est-il resté stérile ? Pourquoi la parole de Dieu, portée jusqu'aux confins de la terre par des milliers de missionnaires, a-t-elle éveillé si peu d'écho dans le coeur et l'esprit des infidèles ?

La réponse est facile : c'est que les nations chrétiennes ont abominablement trahi leur mission providentielle.

Dieu, ne l'oubliez pas, a voulu associer l'homme à l'oeuvre de sa propre rédemption. Oui, Dieu a eu pour nous cette extraordinaire condescendance de nous faire ses collaborateurs, j'oserais presque dire ses fondés de pouvoir, dans l'exécution du traité, à la fois divin et humain, dont le sang du Christ a sanctionné l'inviolabilité. C'est aux hommes que Notre-Seigneur Jésus-Christ a confié la tâche d'établir et de gouverner l'Eglise, de répandre la bonne nouvelle, d'établir partout les maximes et les pratiques évangéliques. Sans doute, il a promis à son Eglise l'indéfectibilité de son dogme; mais il n'a pas affranchi les chefs et les enfants de l'Eglise de la noble tâche d'en faire connaître la doctrine et pratiquer la morale. Or, la prédication la plus efficace, c'est celle de l'exemple.

Quel exemple les peuples chrétiens ont-ils donné aux nations païennes ? De quelle manière les puissances séculières de la chrétienté ont-elles soutenu l'action des propagateurs de la foi en terre infidèle ?

Lisez la vie de saint François Xavier et de tous les conquérants d'âmes, parcourez les annales des missions étrangères depuis quatre siècles; et vous trouverez écrite partout, en lettres de sang et de feu, cette effroyable vérité : les nations chrétiennes, la chrétienté tout entière est responsable de l'endurcissement des infidèles. C'est ce qu'on a si justement appelé le scandale des Gentils.

Scandale du schisme et de l'hérésie qui, en déchirant la robe sans couture de l'Eglise du Christ, a fait douter de l'unité surnaturelle de sa doctrine.

Scandale de la politique pis que païenne des nations dites chrétiennes, spoliant les peuples païens de leurs biens, de leurs territoires, de leur vie même, pour satisfaire les cupidités du mercantilisme sans foi, sans coeur et sans âme.

Scandale de la diplomatie, démontrant aux païens que la ruse, le mensonge, le parjure et la violence sont les pratiques usuelles des nations qui se glorifient de la supériorité de leur civilisation et qui laissent croire aux infidèles que cette civilisation est le fruit de la morale chrétienne.

Scandale plus subtil et plus pernicieux encore de la "protection" accordée par les gouvernements d'Europe aux missionnaires de l'Evangile; car cette "protection", maintenue et utilisée pour des fins purement politiques et mercantiles, fait voir les missionnaires du Christ, aux yeux des infidèles, comme de simples agents de pénétration d'une politique spoliatrice et accapareuse.

Scandale enfin de tous les vices, de toutes les perversions, de toutes les injustices, dont la plupart des "chrétiens" établis en pays païen pour les fins du commerce, de l'industrie ou de la politique, donnent l'exemple démoralisateur aux populations qui les entourent et les subissent en les haïssant. Ces semeurs de scandales, ces impudiques, ces spoliateurs, ces vendeurs d'opium, ces coupeurs de bourses, de provinces et de "sphères d'influence", sont de même race, de même langue et, en apparence, de même religion que les prêtres qui enseignent aux spoliés, aux volés et aux violées, la supériorité de la morale chrétienne sur la morale païenne ! "Mais voyez donc ses fruits chez vos propres nationaux", objectent en fait ou par leurs résistances tous ceux qui, là comme ailleurs, jugent l'arbre à ses fruits.

Interrogez les missionnaires de la Chine ou du Japon, des Indes ou de l'Afrique, et tous vous donneront, en substance, la réponse de l'un de nos évêques missionnaires de l'Extrême-Nord : "Le principal obstacle à la diffusion de l'Evangile, c'est la présence et l'exemple des blancs !"

Expiation nécessaire

Et vous croyez qu'un tel scandale, qui dure depuis des siècles, qu'un tel crime contre la Rédemption du Christ et le droit au salut de milliers d'êtres humains va rester impuni, même en ce monde ?

Non, non, la justice de Dieu s'abattra tôt ou tard sur nous ou sur nos enfants; et elle sera d'autant plus terrible que le scandale aura duré plus longtemps.

Quelle forme prendra le châtiment, je n'en sais rien. Mais si l'histoire se répète — et l'histoire, à qui sait la lire, n'est autre chose que la manifestation des volontés de Dieu sur l'homme et par l'homme — si l'histoire se répète, la chrétienté actuelle subira le sort de l'Empire romain, christianisé mais, comme la société moderne, redevenu païen dans ses moeurs et ravagé par l'hérésie : les nations dites "barbares" lui passeront sur le corps et, après avoir exécuté la sentence divine, elles viendront chercher au coeur de l'Eglise la foi que les nations pseudo-chrétiennes ont empêchée de pénétrer chez elles.

Quoi qu'il arrive, il n'est qu'une manière de désarmer la justice de Dieu et d'atténuer le châtiment : l'expiation, la prière et la réparation du scandale. C'est à cette tâche expiatoire et réparatrice que se dévouent les humbles filles qui nous font aujourd'hui l'honneur de vouloir nous associer à leur oeuvre salutaire. Chaque petite Soeur qui s'en va vivre au service des lépreux, mourir peut-être de la lèpre, est une victime expiatoire. Elle est aussi un paratonnerre qui détourne une parcelle de la foudre qui s'amoncelle. Plus nous les aiderons, plus il en partira pour la Chine, et plus Dieu ménagera notre pays au jour du châtiment.

Quand vous donnerez quelque chose de votre superflu, ou mieux encore de votre nécessaire, ne fût-ce que l'humble denier de la veuve, dites-vous bien que cette aumône sauvera peut-être la vie d'un fils de votre fils, l'honneur d'une fille de votre fille, le jour où passera sur notre continent le flot vengeur des Jaunes, qui couvrira le monde afin de faire goûter aux héritiers de la "civilisation européenne" les fruits de haine, de vengeance et de mort qu'elle a engendrés depuis quatre siècles chez les "barbares" d'Asie et d'Afrique.

Louis-Joseph Papineau a habité rue Bonsecours à Montréal

A quelques douzaines de pieds de l'actuel immeuble du "Devoir", rue Bonsecours, côté ouest, au sud de Notre-Dame, apposée au mur d'un immeuble centenaire, on lit sur une plaque de la Commission des monuments historiques, la notice suivante:

JE ME SOUVIENS

Joseph Papineau (1752-1841),

notaire et député, habitait

cette maison. Son fils,

Louis-Joseph Papineau

(1786-1871),

avocat, homme d'Etat et chef

de l'insurrection de 1837,

y vécut également ainsi

que ses descendants.

Dernières heures du fondateur du "Devoir"

Le dimanche qui devait être le dernier de sa vie terrestre, notre fondateur parut mieux que depuis longtemps. C'était la veille de son anniversaire de naissance et l'on parla même de faire à cette occasion une petite fête de famille. Par une heureuse coïncidence, l'un de ses deux fils religieux, François, était ce jour-là à la maison, avec ses trois filles. Il n'y avait d'absents que le Père Bernard, ainsi que Jean, sa femme et ses jeunes enfants, qui habitent à Dunham, dans les Cantons de l'Est. On sait qu'un autre de ses fils, Paul, apiculteur, est mort l'an dernier.

Le père se sentait tellement bien qu'il proposa de descendre au rez-de-chaussée. On l'en dissuada, mais il dîna en famille, très gai, racontant des souvenirs de jeunesse, etc.

Il achevait sa tasse de café et son cigare quand, sous le coup d'une douleur soudaine, il porta la main à sa poitrine. Il comprit que cette douleur, c'était l'avertissement suprême et, sans plus, il dit à l'aîné de ses fils jésuites : François, donne-moi l'absolution. — Mon père, répondit le jeune religieux, faites votre acte de contrition...

Et sur la tête du vieillard incliné le fils fit aussitôt descendre les paroles du dernier pardon.

Quelques minutes plus tard, Henri Bourassa n'était plus.

Mais jusqu'à la fin, il put donner des signes de conscience, témoigner par ses gestes qu'il s'associait aux prières qui montaient autour de lui.

O. H.

Le Devoir, 11/9/52

UNE REVUE DE PRESSE

Est-ce déjà l'heure de la justice ?

Par Pierre LAPORTE

Le 4 septembre 1952, M. Omer Héroux écrivait dans le DEVOIR que pour M. Bourassa l'heure de la justice ne tarderait pas à sonner.

Il avait intitulé cet article : Le commencement de la justice.

Au cours des dernières semaines nous avons publié un grand nombre de reproductions de journaux. De tous les coins du Canada elles prouvent combien l'unanimité se fait partout au pays sur les points principaux de la doctrine de M. Bourassa.

Déjà on peut prévoir que le jour où le Canada écrira l'histoire de son indépendance Henri Bourassa y occupera une des toutes premières places. Sinon la première.

Nous publions dans cette page une "revue de presse" des commentaires publiés au lendemain de sa mort. On y trouvera trois choses :

1 — l'opinion des journaux anglais sur les luttes antiimpériales de M. Bourassa. (C'est vraiment là qu'on touche du doigt le "commencement de la justice") ;

2 — ce que pensent les journaux du pays, — français et anglais, — de la carrière et de l'influence de M. Bourassa ;

3 — un témoignage, venu de l'Ontario, pour démontrer que l'incompréhension n'est pas encore totalement disparue autour de M. Bourassa.

I — Les luttes antiimpériales

L'*Ottawa Citizen* rappelle quelles étaient les grandes lignes de la politique de M. Bourassa. Son libéralisme était celui de Gladstone et il croyait, avec Cobden "*que les colonies devaient un jour s'émanciper. Ce n'est pas la Couronne qu'il a combattue, mais les attitudes impérialistes*".

Il rappelle les principales étapes de la lutte antiimpériale de M. Bourassa, — guerre des Boers, marine de Laurier, guerre de 1914, — et il admet en terminant "*que beaucoup de ce que M. Bourassa a réclamé est aujourd'hui fait accompli.*"

La guerre des Boers

La *Winnipeg Free Press*, dans son article du 1er septembre, n'a pas été tendre pour M. Bourassa. Elle reconnait son indiscutable talent, son incroyable force de conviction, mais ajoute que ses "erreurs ont été profondes et graves". Elle écrit quand même au sujet de la guerre des Boers :

Beaucoup de Canadiens ont considéré comme infamants ses discours contre l'envoi de troupes canadiennes dans la guerre des Boers. Plusieurs historiens lui en font encore aujourd'hui grief. Et pourtant, si on les lit avec le recul des années, ses exagérations ne nous semblent plus tellement erronées ou étroitement nationalistes. En fait elles ressemblent considérablement, dans leur esprit sinon dans leur ton, à ce que les libéraux tels que John Morley ou Lloyd George déclaraient au sujet de cette guerre des Boers, injuste et inutile.

Un précurseur

Le *Windsor Daily Star* n'y va pas par quatre chemins : Bourassa a été obligé de se battre pour des choses qui nous paraissent tout à fait naturelles aujourd'hui. Si nous les avons, ces choses, nous le devons en bonne partie à Bourassa.

Ce journal écrivait le 3 septembre :

M. Henri Bourassa... n'est peut-être qu'un nom pour la jeune génération de Canadiens. Et pourtant la situation constitutionnelle dans laquelle nous vivons doit beaucoup à son influence. M. Bourassa s'est battu avec ardeur, sans espoir d'intérêt personnel, pour ce que la majorité des Canadiens acceptent aujourd'hui comme naturel et normal...

M. Bourassa fut un antiimpérialiste. Mais son antiimpérialisme n'était pas tant de l'antibritannisme que du procanadianisme. Et l'extrême majorité des Canadiens seraient aujourd'hui opposés à cet impérialisme d'une autre époque contre lequel M. Bourassa s'est élevé...

Il entrevoyait une nation libre, avec un gouvernement indépendant, seule maitresse de ses affaires internes et étrangères. Cela a été obtenu à la Conférence impériale de 1926 et par le Statut de Westminster de 1931...

On n'a plus entendu la voix de M. Bourassa au cours des dernières années, peut-être partiellement à cause de son grand âge. Mais surtout parce qu'il avait gagné la bataille. La plupart de ses ambitions constitutionnelles, sauf peut-être un drapeau distinctif et un hymne national, sont réalisées.

Un traître ? Non !

Dans le feu de la querelle autour de la guerre des Boers et de la conscription, des Anglais ont déclaré avec fureur qu'Henri Bourassa était un traître. Tel n'est pas l'avis de M. D. A. McGregor, qui lui a consacré un long article dans le *Vancouver Province* du 4 septembre 1952. Il écrit :

Il n'était pas un traître. Il n'était même pas antibritannique. Il connaissait bien la Grande-Bretagne et je l'ai entendu dire les choses les plus flatteuses au sujet du peuple anglais et des institutions britanniques... Il ne voulait pas un Canada séparé de la Grande-Bretagne. Il préférait un Canada qui aurait pu compter sur la Grande-Bretagne. Il croyait que le Canada anglais pourrait ainsi être protégé contre les Etats-Unis et le Canada français protégé contre le Canada anglais.

Un prophète

M. B. K. Sandwell, du *Saturday Night*, consacre un bel article à M. Bourassa. Il dit de lui qu'il était un prophète et que si le Canada a pu s'émanciper si vite c'est en bonne partie grâce à lui. Il écrit :

A la mort d'Henri Bourassa à la fin du mois d'août, un jour ou deux avant son quatre-vingt-quatrième anniversaire, presque toutes les questions constitutionnelles qu'il avait soulevées dans les cinquante premières années de sa vie, et qui lui avaient valu d'être dénoncé comme traître par une bonne partie du Canada de langue anglaise, étaient devenues pratiques constitutionnelles établies. Le Conseil privé est disparu de notre système judiciaire canadien. Le gouverneur général est un Canadien nommé par des Canadiens, n'ayant d'ordre à recevoir de personne sauf de Canadiens. Seuls les Canadiens peuvent placer le Canada dans un état de guerre ou lui redonner la paix. Le Canada a maintenant ses propres ambassadeurs partout dans le monde.

Importante contribution

Une autre revue de langue anglaise, *Canadian Forum*, a parlé de l'oeuvre de M. Bourassa dans l'indépendance du Canada. Elle dit que cette oeuvre n'a jamais été bien comprise des Anglais et que M. Bourassa en est peut-être le premier responsable. Elle ajoute :

Mais avec le temps on reconnaitra de plus en plus l'importance de sa contribution à la politique canadienne. En 1899 il a entrepris de donner à ses compatriotes une compréhension plus nette de la nature des relations du Canada avec l'Empire et de la nature des relations entre la loi de la majorité et les droits de la minorité dans la fédération canadienne.

II — L'oeuvre et la carrière de M. Bourassa

L'Action Catholique

Le Dr Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef à l'*Action Catholique* de Québec, résume dans la première phrase de son éditorial du 2 septembre les sentiments de son journal envers M. Bourassa :

Par l'universalité de ses talents, par la droiture de son esprit, par la versatilité de son éloquence, par la vigueur de son style, par la perspicacité de sa pensée, par la profondeur de son catholicisme, Henri Bourassa a dominé son époque de toute la prestance de sa stature, de toute la puissance de son verbe, de toute l'acuité de son nationalisme.

Un grand homme

Le *Montreal Star* a écrit un bel éditorial sur M. Bourassa, le 2 septembre. Il se termine par la phrase suivante :

On doit considérer Bourassa comme un des grands hommes de ce pays. Son influence en politique et dans le journalisme d'idée a été profonde. Toujours honnête et droit, il s'est mérité le respect et souvent l'admiration de ceux qui combattaient le plus violemment ses idées.

Il passe à l'histoire

L'*Ottawa Journal* du 2 septembre racontait la carrière de M. Bourassa. Article nuancé, où perce encore une certaine incompréhension. L'éditorialiste conclut :

(Mais) si l'on doit à la vérité de dire que cet homme fut le chef des forces du mal, on doit ajouter que personne n'a jamais douté de sa sincérité ou de son intégrité, de la pureté de sa vie et de ses motifs, ou nié la puissance de son éloquence. Il aura toujours sa place, et jamais déshonorante, dans un des chapitres troublés de notre histoire."

Il arrachait l'admiration

Le *Globe and Mail*, journal torontois du matin, reste le refuge des préjugés. Il a déclaré, le 2 septembre, que M. Bourassa avait refusé d'accepter certaines conséquences de la bataille des Plaines d'Abraham. Un journaliste de Toronto nous écrit qu'il déplore l'article du *Globe and Mail*. Il dit dans sa lettre : "The *Globe and Mail* had a stinker of an editorial that might have been written back in Boer War days."

Ce journal a quand même cru, — c'est un témoignage à retenir, — devoir conclure ceci de M. Bourassa :

...on peut dire qu'il fut un excellent avocat et un bon jouteur, capable de périodes brillantes qui arrachaient l'admiration et même des applaudissements de ceux qui étaient obligés de le combattre...

Personnalité remarquable

Le *Toronto Star* apporte de grandes réserves à son éloge de M. Bourassa, mais il écrit qu'il fut *l'une des personnalités les plus remarquables de la politique canadienne...* et que s'il avait voulu *ses talents auraient pu lui mériter à peu près n'importe quel poste dans la vie publique.*

Il parle aussi de sa "sincérité", et de son "désintéressement". Cet éditorial était intitulé : "L'homme que Laurier craignait".

Ses grandes qualités

L'*Ottawa Citizen* ne partage évidemment pas toutes les opinions de M. Bourassa, loin de là, mais reconnait, dans un article du 2 septembre, qu'*il (M. Bourassa) avait de plus grandes qualités de coeur et d'esprit que plusieurs de ses disciples reconnus ou de ses adversaires avoués.*

Un grand homme

Deux journaux de l'Ouest, — la *Winnipeg Free Press* et le *News Herald* de Vancouver, — ont publié le même éditorial de Max Freedman.

On y lit les passages suivants :

Les grands hommes, a dit Burke, sont la pierre angulaire et le fondement de l'Etat. Henri Bourassa, qui vient de mourir à un âge avancé, fut un grand homme dont on peut maintenant parler avec la liberté de l'histoire... Ses erreurs ont été grandes et profondes ; elles étaient marquées au coin du génie et étaient une tache à sa renommée ; mais personne ne pouvait douter de son intégrité totale ni de ses vastes talents..."

...on n'oubliera pas de sitôt la mémoire de Bourassa, et pas toujours pour la critiquer, car il s'est battu avec intégrité et éloquence pour sa conception du Canada."

Le plus grand chef

Henri Bourassa a été un grand défenseur des minorités de langue française. Le *Droit*, d'Ottawa, lui a rendu, le 3 septembre, l'hommage qu'il méritait. Sous la signa-

suite à la page 35



Québec, au Palais Montcalm, le 21 mai 1944, dans une assemblée pour le Bloc Populaire canadien : avant-dernière apparition publique de Bourassa, la dernière étant celle du Stadium, à Montréal, le 3 août de la même année. Tel il demeure dans la mémoire des plus jeunes, mais...

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

Est-ce déjà l'heure de la justice?

(Suite de la page 34)

ture de son rédacteur en chef, M. Camille L'Heureux, on lit:

Dans la personne de M. Henri Bourassa, homme politique, puissant orateur, polémiste, écrivain, journaliste catholique et fondateur du Devoir, le Canada français perd son plus grand chef national depuis la Confédération...

Nous, Canadiens français des provinces anglo-canadiennes, ne pourrons jamais oublier ce que nous devons à cet homme pour avoir défendu nos droits à nos écoles, à notre langue et à notre culture. Les Franco-Ontariens, en particulier, ont trouvé, en M. Bourassa, un défenseur intrépide, aux heures les plus sombres de leur histoire scolaire...

M. Bourassa laissera, au Canada français, le souvenir d'un homme intègre, d'un catholique convaincu et d'un Canadien profondément patriote."

Personnalité admirée

La Voix de l'Est, quotidien de Granby, a rendu hommage à M. Bourassa dans son édition du 6 septembre:

L'une des personnalités les mieux connues et les plus admirées du Canada français depuis cinquante ans vient de disparaître.

Profondément catholique, journaliste et écrivain de renom, orateur d'une éloquence incomparable, Henri Bourassa restera toujours pour ses compatriotes le champion du nationalisme, des droits minoritaires et familiaux.

Droit et franc

L'abbé Omer Genest a écrit de M. Bourassa, dans le *Progrès du Saguenay* du 4 septembre:

M. Bourassa aurait pu parvenir aux postes les plus élevés; mais il refusa certaines compromissions qui l'auraient diminué. Il préféra servir son pays en parlant toujours droit et franc, même au risque de déplaire à tout le monde."

Un défricheur

L'important quotidien de Windsor, le *Windsor Daily Star*, écrivait le 3 septembre:

M. Bourassa fut un défricheur dans le développement constitutionnel du Canada au cours du dernier demi-siècle, comme un autre Canadien indépendant d'esprit, feu M. J. S. Woodsworth, le fut dans ses progrès sociaux. Cela prouve l'influence que des hommes de valeur peuvent exercer en politique, même en dehors des grands partis politiques."

Brillante exception

La *Tribune*, de Sherbrooke, a particulièrement rendu hommage à M. Bourassa, orateur et journaliste. Elle écrivait le 3 septembre:

Bien rares sont les hommes politiques de chez nous qui, à l'instar et à l'égal d'Henri Bourassa, surent être tout à la fois remarquable journaliste et très grand orateur. Il fut à cet égard, l'une des plus brillantes exceptions et, peut-être bien, la plus remarquable de toutes.

Clairvoyant et tenace

De la brillante carrière politique de M. Bourassa *Le Nouvelliste* a spécialement souligné, le 3 septembre, un des traits les plus marquants: sa lutte contre l'impérialisme.

L'état actuel de la libération politique au Canada, écrit-il, ne s'est pas imposé tout seul.

Il y eut des penseurs qui l'ont préparé. Parmi ceux-là le Canada n'en a pas connu de plus clairvoyant ni de plus tenace qu'Henri Bourassa. Il fut à l'avant-garde d'un mouvement qui profite aujourd'hui au Canada tout entier. C'est pourquoi tous les Canadiens, de quelque origine qu'ils soient, doivent saluer en lui l'un des grands précurseurs du Canada moderne."

Les seules possibles

Henri Poulin, de *Samedi-Dimanche*, est le fils du premier adversaire politique de M. Bourassa dans Labelle, en 1896. Il écrit dans l'édition du 6 septembre:

Henri Bourassa disparaît au moment où ses idées politiques, jadis considérées comme révolutionnaires, sont acceptées par le pays comme les seules possibles. Il a su, au cours de sa longue carrière, insuffler à ses compatriotes un sentiment national d'une telle force et surtout d'une telle justesse qu'aujourd'hui, ce sentiment s'exprime le plus spontanément du monde dans les lois du pays...

Il semblait antibritannique, il n'était que procanadien et ce sera son plus beau monument d'avoir exprimé et répandu l'idée d'un patriotisme strictement canadien.

Au-dessus des politiciens

M. Dominique Beaudin, de la *Terre de Chez Nous*, a rendu à M. Bourassa le bel hommage que voici:

Henri Bourassa appartient maintenant à l'histoire canadienne. Après l'effacement de la vieillesse, il y entre afin d'occuper une des toutes premières places. Il n'a été ni ministre ni chef d'Etat. Son nom, cependant, sera au-dessus de ceux des politiciens à réussite. Mieux doué que la plupart de ses contemporains, il n'a voulu servir que l'Eglise catholique, que le canadianisme le plus franc, que le Canada français tout entier.

Il termine ainsi:

Il reste un exemple. Sa vie invite nos jeunes à une meilleure formation professionnelle, religieuse et patriotique. Bourassa est mort, mais il n'a pas cessé de grandir.

Il n'en avait pas besoin

Le *Petit Journal* du 7 septembre écrivait:

Il (M. Bourassa) est parti, accompagné des prières de toute une foule, mais sans fleurs, parce qu'il n'en voulait pas. Ce colosse n'en avait d'ailleurs nul besoin pour parachever sa gloire terrestre.

Exemple inspirateur

L'Evénement-Journal écrivait le 2 septembre que si l'on racontait toutes les prouesses de M. Bourassa bien des jeunes pourraient croire que l'on exagère.

De la vie militante d'Henri Bourassa, écrit-il, il reste un grand exemple inspirateur, celui d'une culture bilingue indispensable à ceux de ses compatriotes qui veulent étendre leur influence dans la vie nationale. Henri Bourassa mérite le respect dû à la vaillance et aux talents exceptionnels.

Un géant...

Arthur Blakely, correspondant de la *Montreal Gazette* à Ottawa, n'a pas personnellement connu M. Bourassa. Mais il en a entendu parler autour de lui, chez les confrères qui étaient ses contemporains ou qui ont connu les dernières années de sa carrière à Ottawa.

Il écrivait le 2 septembre, dans sa lettre d'Ottawa:

Henri Bourassa, qui est mort en fin de semaine, a été l'un des géants de la vie parlementaire canadienne du présent siècle. Les vétérans qui l'ont vu à ses plus belles heures disent qu'il était le dernier des orateurs à l'ancienne mode à siéger aux Communes. Quelques-uns disent qu'il fut le plus grand de tous. Chez les bilingues il n'avait certainement pas son pareil. Son éloquence était aussi irrésistible, passionnée et élégante en anglais qu'en français.

Générateur de courage

De l'Acadie est venu l'hommage du groupe français, que M. Bourassa avait connu, aimé et visité. *L'Evangéline*, sous la signature de son rédacteur en chef, M. Emery Le Blanc, déclare:

Ici, en Acadie, la mémoire de M. Bourassa est restée bien vivante. Imprégné de son esprit, le journal qu'il a fondé a toujours été un ami ardent des Acadiens. Lui-même, par ses visites répétées, a su inculquer au petit peuple acadien durant une période difficile de son histoire, ce courage et cette énergie qui ont donné les belles réalisations d'aujourd'hui.

L'éloquence est disparue...

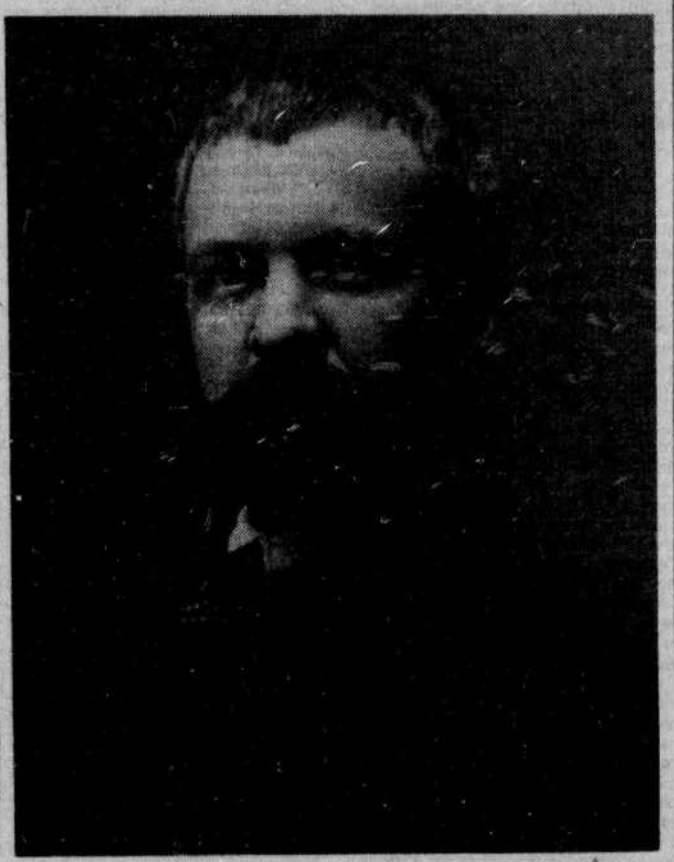
Le *Vancouver Province*, dans son édition du 4 septembre, parle avec grands éloges de l'éloquence de Bourassa:

Avec la mort d'Henri Bourassa l'éloquence disparaît au Canada. Nous avons beaucoup de bons orateurs, gens qui peuvent prononcer un brillant discours de dix minutes ou un solide discours d'une heure ou deux. Mais nous n'en avons plus qui peuvent, comme Bourassa, hausser leur auditoire au sommet de l'enthousiasme, le faire rire, pleurer ou voter.

Entré vivant dans l'histoire

Roger Duhamel, rédacteur en chef à *La Patrie*, a consacré à M. Bourassa deux excellents articles. Du premier, publié le 2 septembre, nous extrayons le paragraphe suivant:

Henri Bourassa est entré tout vivant dans l'histoire. Il y occupera une place digne de son talent, de sa droiture, de son dévouement à la chose publique, de son action, des services qu'il a rendus. Toute sa vie il fut un stimulant, un animateur; plusieurs des idées qu'il défendit sont aujourd'hui acceptées de tous, même si elles suscitèrent de vives réactions quand il les énonça. A plusieurs égards il fut un précurseur d'une admirable lucidité de pensée. Nous nous inclinons devant la tombe d'un grand Canadien, d'un catholique et d'un patriote exemplaire sur lequel se fait aujourd'hui l'unanimité de l'opinion publique.



...Mais c'est peut-être ainsi que la postérité se souviendra de lui: l'homme de 1912, vigoureux, fulgurant, "insigne serviteur de la patrie canadienne, la plus fière incarnation de sa race" (Groulx).

Réveiller le sentiment national

Léopold Richer, directeur de *Notre Temps*, a écrit le 6 septembre qu'Henri Bourassa

...a surtout eu le mérite de réveiller le sentiment national de ses compatriotes, à un moment où l'esprit de parti et singulièrement l'idolâtrie dont la personne de sir Wilfrid Laurier était l'objet, étaient en train de les habituer à une habitude de consentement à une politique extérieure dangereuse.

Et en éveillant le patriotisme de ses compatriotes il a formé une élite qui puise encore dans sa pensée la force de s'opposer à tout ce qui rappelle un colonialisme attardé et une servitude passive aux puissances étrangères.

Un grand citoyen

Le Canada, de Montréal, n'a pas toujours pensé comme M. Bourassa. On peut même dire qu'il n'a que rarement, sinon jamais, partagé ses opinions. Ce qui ne l'a pas empêché d'écrire le 3 septembre:

Nous saluons en M. Bourassa un grand citoyen canadien qui a profondément marqué notre monde politique et dont l'influence n'est pas près de s'éteindre. Nous saluons aussi en lui un maître du journalisme, le disciple que Laurier aurait peut-être voulu pour successeur s'il lui était resté politiquement fidèle, un ami et un conseiller d'Ernest Lapointe, un appui précieux de Mackenzie King à des heures particulièrement critiques, et un homme d'une exemplaire incorruptibilité.

Dans le même article *Le Canada* dit que M. Bourassa a fait oeuvre utile.

...Faire réfléchir et discuter trois ou quatre générations, écrit-il, cela vaut bien la construction de plusieurs ponts et routes. Nous convenons donc avec empressement que M. Bourassa a accompli une grande oeuvre.

Et la relève?

La Feuille d'Erable, de Tecumseh, Ont., s'inquiète surtout de trouver des successeurs à ce grand homme que fut M. Bourassa. Le 11 septembre, sous la signature de Jean de Fierbois, elle écrivait:

Chaque fois que disparaît un homme de la taille et de l'envergure de Bourassa nous nous demandons qui comblera le vide créé par cette mort. Et cette question, nous la posons tout particulièrement à notre jeunesse contemporaine... Il faut en effet à de tels hommes des remplaçants et des successeurs. La patrie canadienne y a droit et ses enfants ont le devoir de les lui fournir.

Il a fait contrepoids

L'Action Médicale n'a pas voulu passer sous silence la mort de M. Bourassa. Dans son édition de septembre, sous les initiales L. R., elle disait:

Pour les jeunes générations, c'est (M. Bourassa) peut-être un homme ordinaire, mais pour ceux qui ont vécu les trente ou quarante premières années du siècle, il ne peut pas avoir passé inaperçu. Quand on a connu l'état colonial du Canada au siècle dernier, quand on a connu notre intrusion dans les guerres étrangères, quand on a connu l'asservissement impérialisant de beaucoup de politiciens et l'incompréhension fanatique de nombreux Canadiens, on ne peut que rendre hommage à l'un de ceux qui ont fait contrepoids, avec une verve, un talent, une ténacité incomparables.

Ardent patriotisme

La Survivance, d'Edmonton, écrivait le 3 septembre:

Bourassa a pu commettre quelques erreurs. Qui peut se vanter de n'en avoir jamais commis? Mais toute sa vie fut celle d'un homme de droiture, de sincérité, d'ardent patriotisme; d'un homme politique aux visions nettes et à la conscience incorruptible; et par-dessus tout d'un catholique convaincu.

D'autres astres ont pu briller au firmament, mais sont aujourd'hui disparus et tombés dans l'oubli. Le nom de Bourassa passera à l'histoire.

Eveilleur national

Le Temps note que:

Henri Bourassa était entré vivant dans la légende. Il fut, au début du siècle, un des éveilleurs nationaux qui permirent au peuple canadien-français de se ressaisir, de préciser ses buts et d'imposer à l'impérialisme des limites...

Bourassa fut un des grands moments de notre histoire. Bourassa n'est pas mort. Si sa dépouille mortelle est maintenant en terre sa légende continue de vivre et son oeuvre continue de porter des fruits. Il n'est pas de plus beau sort que celui-là.

Pensée sociale

Le président général de la C.T.C.C., M. Gérard Picard, a rendu particulièrement hommage à la pensée sociale de M. Bourassa. Dans *Le Travail* du 12 septembre, il déclarait:

Bourassa prévoyait les transformations qui se sont opérées dans la vie économique et sociale du Canada et de la province de Québec. A maintes reprises avant la fondation de la C.T.C.C., il a attiré l'attention des travailleurs, des employeurs et de l'Etat sur les problèmes qui se dessinaient, et il les incitait à se familiariser avec les problèmes sociaux chrétiens.

(Suite à la page 36)

Hommage à la mémoire de

Henri Bourassa

GEORGE ALEXANDER DREW,
chef de l'Opposition au Parlement du Canada

AU 10e ANNIVERSAIRE DU "DEVOIR"

Les difficultés d'un quotidien indépendant

Quelques extraits du discours d'Henri Bourassa, au Monument National, le 13 janvier 1920

Si je n'écoutais que mes goûts personnels... et mes dégoûts, amoncelés dans un contact de vingt ans avec la politique et les politiciens, je vous dirais tout de suite: soyez sans crainte, jamais plus le *Devoir* ne s'occupera de politique.

Cette parole, je n'ai pas le droit de la prononcer. Aucun journal, aucun journal catholique surtout, n'a le droit de se désintéresser de la politique de son pays, ni de la politique du monde. Obligé par sa mission d'éclairer ses lecteurs, un organe de principes et d'idées catholiques n'a pas le droit de ne pas exprimer, dans la mesure de sa compétence, une opinion franche et loyale sur tous les problèmes politiques concrets, car il n'en est aucun qui, par un côté ou un autre, directement ou indirectement, n'affecte les intérêts de la société civile ou les principes et les droits de la société ecclésiastique. Quelle question politique ne touche ni à la morale, ni à la justice, ni au droit, ni à l'ordre social, ni à la vérité?

Or, je vous le demande, comment le journal catholique parviendra-t-il à éclairer l'opinion, à faire revivre les justes notions de la vérité sociale, de la justice sociale, de la foi sociale, s'il n'amène pas ses lecteurs à faire chaque jour l'application des principes aux questions concrètes qui se posent dans la vie courante de la nation et qui appellent la sanction du vote populaire?

N'est-ce pas l'absence, durant de longues années, d'une presse catholique, d'une presse de principes et d'idées, *s'occupant de politique sans être liée à la politique*, qui a permis, chez nous, ces effroyables déchéances de la conscience nationale, cette baisse générale et constante de la moralité publique, dont les ignominies politiques sont l'inévitable résultante? N'est-ce pas la nécessité de l'application concrète des principes de la morale chrétienne à la vie politique, sociale et professionnelle qui a fait souhaiter par tous les papes de notre époque la création d'une presse catholique appelée à prolonger l'action sociale du père de famille, de l'éducateur, voire celle du catéchiste et du prédicateur?

Le seul journal qui ait, autrefois, rempli cette tâche, c'est la *Vérité* (de Québec), M. Perrault [1] a rappelé la mémoire de l'homme de très grand mérite qui en fut à la fois le fondateur, le directeur, le rédacteur et l'imprimeur, M. Tardivel. Nous avons tous le devoir de rendre hommage au pionnier de la presse catholique laïque au Canada français.

Je suis donc forcé de vous dire qu'en dépit de nos répugnances à tous et de mes dégoûts personnels, le *Devoir*, parce que journal de principes et d'idées, parce que journal catholique, continuera à s'occuper de politique, à parler des choses et des hommes de la politique...

Obstacles et difficultés

Dès avant sa naissance, le *Devoir* a vu se dresser devant lui de formidables obstacles. Il en a rencontré plusieurs sur sa route. Il en aperçoit de nombreux à l'horizon. Il ne s'en plaint pas. Les contradictions morales et les difficultés matérielles sont les conditions nécessaires de toute oeuvre humaine, de toute *bonne* oeuvre surtout. C'est dans l'épreuve et la lutte que les oeuvres se trempent et trouvent à la fois la démonstration de leur utilité et la force persévérante qui en assure le succès. Encore faut-il que ceux qui s'y intéressent aient la claire vision de ces obstacles, le courage de les vaincre et l'esprit de sacrifice et d'endurance nécessaire pour en venir à bout. La confiance en Dieu n'exclut ni la prudence, ni le travail. *Aide-toi, le ciel t'aidera*, doivent se répéter sans cesse les hommes d'oeuvres.

Dans l'ordre des difficultés matérielles, — intrinsèquement matérielles ou résultat de causes morales—, le *Devoir* a dû et doit encore faire face à trois catégories d'obstacles: 1°, ceux que rencontrent, de nos jours et dans notre pays, tous les journaux quotidiens; 2°, ceux qui s'opposent au succès des organes de principes ou d'idées, jaloux de leur indépendance morale; 3°, ceux qui tiennent à la situation particulière du *Devoir*.

Un journaliste de longue expérience me disait, à l'époque où le *Devoir* a été fondé, qu'un journal devait compter sur dix à douze années de déficit avant de pouvoir boucler son budget. Il estimait à un quart de million le capital minimum nécessaire à l'établissement d'un nouveau quotidien à Montréal et à son maintien pendant les années de croissance. Ces calculs, notez-le bien, étaient basés sur les prix d'il y a dix ans et s'appliquaient à un journal ordinaire, acceptant toutes les catégories d'annonces.

Le *Devoir* a débuté avec un capital de cent mille piastres. Dès sa naissance il a exclu de ses colonnes de nombreuses annonces, fort payantes, qui font le plus clair du budget des journaux d'*affaires* et des organes politiques. Il s'est interdit toute subvention des partis politiques, des sociétés financières, grosses ou petites, des lanceurs d'affaires de toutes sortes. Au temps où il faisait la lutte au ministère libéral, il a même poussé le scrupule jusqu'à refuser de publier, avec ou sans subsides, les articles-réclames de la Ligue anti-réciprociste, dont les organes officiels du parti libéral remplissaient leurs colonnes, moyennant finances.

On a beaucoup parlé, et jusqu'au Parlement, de subventions versées au *Devoir* par les organisateurs du parti conservateur, durant les élections de 1911. C'est une bonne blague, et une méchante calomnie, qui vaut tout juste l'histoire, répandue par certaines feuilles bien connues pour leur vénalité chronique, des fonds secrets venus d'Allemagne alimenter la caisse du *Devoir*.

Tout ce que nous avons retiré de notre campagne de 1911, c'est le prix régulier d'abonnements éphémères servis aux électeurs de certains comtés du Québec et de l'Ontario, à la demande du comité conservateur. J'ai raconté cette histoire dans le temps. Elle n'a certes rien de déshonorant pour le *Devoir*. Si elle a mis les chefs du parti tory en mauvaise posture, ce n'est pas notre faute.

L'accroissement de tirage et de recettes que ces abonnements supplémentaires nous ont valu s'est répété au cours de la campagne contre la conscription. Cette fois, le recrutement s'est fait surtout parmi les libéraux. La crise passée, le tirage est retombé, comme après la campagne de 1911, à son cours normal. Quant aux recettes, elles n'ont figuré, dans l'un et l'autre cas, que pour une minime fraction de notre budget ordinaire.

La vérité, c'est que le *Devoir* n'a pas plus connu les subventions du parti conservateur que celles du parti libéral; il n'a pas plus palpé les dollars de sir Hugh Graham, de Mackenzie et Mann, du *Tramway* ou de toute autre clique de *schemers* politiques ou financiers que les livres sterling de Northcliffe ou de Beaverbrook et les mark du Kaiser ou du comte Bernstorff. Le *Devoir* a les mains nettes... et la bourse légère.

La vérité, c'est que si les campagnes politiques ont valu au journal quelques succès passagers, elles lui ont attiré la haine et la rancune des politiciens de tout acabit. Les deux partis ont pratiqué contre lui le désabonnement systématique, et ils y ont mis beaucoup plus d'ardeur et de constance qu'à lui fournir des recrues, aux heures où ils trouvaient profit à s'abriter derrière lui.

La vérité, c'est que l'indépendance du journal, ses luttes constantes pour l'Eglise, le Pape, la patrie, les droits fondamentaux des Canadiens français, lui ont enlevé de nombreuses annonces de commerce; et que les négociants canadiens-français et catholiques, sauf de rares exceptions, n'ont pas encore compris qu'ils doivent, dans une certaine mesure, empêcher l'affamation de la presse catholique et indépendante par la finance et le commerce mis au service des ennemis de l'Eglise et de la race. De ce seul fait, le budget du *Devoir* a subi d'énormes coupures, en plus de celles qu'il a pratiquées lui-même par l'exclusion volontaire d'annonces qui lui paraissaient incompatibles avec son caractère.

Obstacles particuliers

Les obstacles que je viens d'énumérer ne nous sont pas absolument propres. Nos confrères de l'*Action Catholique* et du *Droit* en ont rencontré de semblables. Tout journal catholique, jaloux de sa dignité et de son indépendance, les trouverait sur son chemin à des degrés divers d'intensité. Mais il en est d'autres qui tiennent au caractère particulier du *Devoir*, de son personnel, du milieu où il se publie.

Et d'abord, la fondation et le maintien d'un journal comme le *Devoir* sont nécessairement plus coûteux à Montréal qu'à Québec, par exemple.

Ensuite, au caractère moral du journal, qui lui ferme les sources de profit interdites à tout organe catholique, s'ajoute la composition de son personnel, entièrement formé de laïques, ayant tous des charges de famille — même les célibataires — et obligés, comme le journal lui-même, à une dignité de vie qui ferme la porte aux pécules illicites ou simplement louches. De plus, ses rédacteurs sont appelés, de par leur situation, à collaborer à une foule d'oeuvres extérieures, plus méritoires que rémunératrices.

Le genre de rédaction adopté — celui des articles signés — a valu à nos collaborateurs d'appréciables compensations morales et intellectuelles et de légitimes succès personnels. A plusieurs, il a ouvert la voie vers des situations plus avantageuses. On est venu les chercher chez nous, à cause de la réputation qu'ils s'y étaient faite — parfois aussi pour embarrasser le journal. Nous n'en voulons pas à ceux qui nous ont quittés: d'autant moins que la plupart ont conservé avec nous d'agréables liens de sympathie. N'empêche que ces départs successifs ont alourdi le fardeau de ceux restés fidèles au poste et entraîné des dislocations temporaires de service qui ont ajouté aux embarras de l'administration.

Mais le plus gros obstacle, peut-être, c'est le fait que le *Devoir* se publie dans le milieu le plus contaminé de la province, sinon du pays, par la presse à tapage, à ramage et à images. Plusieurs de nos congressistes, dans l'intention sincère de nous aider, nous ont posé cette question: "Ne pourriez-vous donner au *Devoir* un cachet plus populaire, dans le fond et dans la forme? le faire plus volumineux, avec des titres plus saillants? publier quelques illustrations, portraits, etc.? donner moins d'espace aux articles trop sérieux, aux reproductions trop littéraires, et faire plus large la part des nouvelles et des rubriques populaires?"

A cette question — et je remercie sincèrement ceux qui l'ont posée — quelques réponses péremptoires s'imposent.

Tout ce qui tend à accroître le volume du journal, à l'heure actuelle, est inacceptable, tant à cause du coût du papier que de l'accroissement formidable de la main-d'oeuvre. Notez bien ceci: les journaux *jaunes*, et même les journaux convenables dont le numéro dépasse huit ou dix pages, fournissent au lecteur et à l'abonné un objet dont le coût matériel excède, et de beaucoup, le prix reçu. Ce sont les annonceurs qui remboursent aux journaux le déficit dont profite l'abonné. En retour, la plupart des journaux font plier leurs principes au gré de leurs gros annonceurs. C'est ce que personne, parmi nos amis, n'attend du *Devoir*.

En second lieu, le *Devoir* ne peut perdre de vue l'objectif qu'il s'est proposé: réagir, même dans la forme, contre le mal causé par la presse *jaune*, par la *grosse* presse. Céder au goût faussé du public, c'est contribuer à entretenir le mal.

En troisième lieu, ces changements ne profiteraient pas au journal. Ce qu'il gagnerait avec une certaine catégorie de lecteurs, il le perdrait avec une autre, la sienne propre, celle dont il satisfait les goûts, dont il nourrit les idées. Et puis, indépendamment du coût de ces modifications, nous ne pourrions pas, nous ne voudrions pas les pousser au point de rivaliser avec les journaux *jaunes*. Aucun de nos amis, parmi ceux mêmes qui ont suggéré ces changements, ne tolérerait aucune atteinte à la morale, à la vérité, au sens commun. Là-dessus, tous sont d'accord. Il n'y a eu qu'une voix, au congrès, pour nous dire: "Gardez intacts vos principes, vos idées, votre indépendance, votre tenue morale et intellectuelle". Nous pourrions donc, tout au plus, faire du *Devoir*, à prix d'argent que nous n'avons pas, une mince réplique de la *Presse* et de la *Patrie*. Nous y perdrions dans l'estime des gens de goût; nous n'y gagnerions pas grand-chose auprès des habitués du *brûle-gueule* et du *tord-boyaux*.

Qu'on retienne bien ceci. *Le Devoir réussira, même matériellement, dans la mesure où il se distinguera, même dans la forme, des autres journaux.* Cette conviction, je l'avais au premier jour. Une expérience de dix années, confirmée par le témoignage de la grande majorité de nos amis, l'a fortifiée à demeure.

Cet obstacle, très réel, nous avons donc le devoir, non de nous y buter ni de quitter la voie droite pour le contourner, mais de le renverser par une action persévérante sur le goût et l'esprit du public.

Oh! je le sais, ce n'est pas la route du succès prompt et facile. Que voulez-vous? Le *Devoir* n'est pas appelé à suivre les pentes douces... qui souvent mènent aux fondrières. Oeuvre de sacrifices et d'efforts constants, il se maintiendra par le sacrifice et l'effort...

(1) Me Antonio Perrault, conférencier des Amis du DEVOIR ce soir-là. (N. de la R.)

Un Anglo-Canadien rend hommage à Bourassa

(Suite de la page 29)

sant échec à l'U.R.S.S. et à la Chine, une guerre dont l'issue ne sera pas modifiée par les effectifs que le Canada pourra y engager. Comme d'habitude, deux blocs de puissances se disputent la suprématie, deux énormes monstres de ce monde poursuivent leur course folle vers la destruction mutuelle. Les Suisses qui ont de l'expérience et les Suédois qui sont intelligents jugent sage de demeurer chez eux et de sauver ce qu'ils peuvent d'une civilisation qui s'effondre. Il en est de même des Mexicains de gauche et des Argentins de droite, des Irlandais catholiques et des Sud-Africains protestants. Mais le Canada, une fois de plus, se précipite sur les pas des géants. L'avenir nous apportera-t-il une nouvelle crise de conscription qui nous révélera une désunion nationale? Je me le demande.

L'Inde et le Canada

Bourassa aurait pu être le Nehrou du Canada. L'Inde est devenue une véritable nation, dans le cadre du Commonwealth, suivant résolument sa propre voie de la neutralité en politique internationale, se réservant de façon réaliste pour la médiation dans le monde en général et pour l'établissement de l'harmonie et de la compréhension entre ses divers groupes culturels chez elle. Le Canada a préféré laisser Henri Bourassa en minorité. Cela ne l'a cependant jamais découragé. Toute sa carrière a été un long plaidoyer pour les principes contre l'opportunisme, pour l'intellectualité contre la sentimentalité, en politique. Et quelle satisfaction plus grande peut-il retirer que de savoir qu'il a consacré sa vie à ce qu'il considérait comme son devoir, ce "devoir" auquel il avait consacré son journal?

"Ma jeunesse est envolée, ma santé fait défaut, disait-il à la Chambre des Communes, le 30 janvier 1934, mais il est une chose qui demeure jeune parce qu'elle est éternelle et c'est la croyance en Dieu, au devoir envers son pays et au devoir envers l'humanité. Par humanité, j'entends tous les gens de ce pays, qu'ils soient Grits ou Tories, catholiques ou protestants, juifs, musulmans ou incroyants; j'entends tous les hommes et toutes les femmes qui sont réunis sur cette terre".

Un grand Canadien

Voilà les paroles d'un Canadien français catholique qui s'est toujours sérieusement efforcé d'appliquer le christianisme à toutes les phases de la vie, qui n'a jamais permis que l'on utilise les maximes chrétiennes pour déguiser une politique qui n'était pas chrétienne. Ce sont aussi les paroles d'un grand et courageux Canadien car le canadianisme d'Henri Bourassa, le fils le plus illustre de Montréal, transcende de haut le dévouement étroit à une seule race ou une seule croyance.

S'il est à l'écoute ce soir, en cette semaine de Noël, je puis, j'en suis sûr, lui offrir au nom de ses compatriotes canadiens nos meilleurs souhaits de bonne et heureuse année.

Gordon O. ROTHNEY

Est-ce déjà l'heure de la justice?

(Suite de la page 35)

III — Ceux qui n'ont pas compris

Contribution... nulle

"Henri Bourassa était une figure pittoresque et flamboyante dans la politique canadienne; un homme qui a fait beaucoup de bruit dans le monde, mais qui n'a jamais été pris au sérieux, sauf par une poignée de fidèles ardents dans le Québec. En dépit de ses opinions très ancrées, et sans aucun doute sincères, sa contribution à l'édification du Canada a été pratiquement nulle."

C'est le dernier paragraphe de l'article écrit le 2 septembre par le *Times Journal*, de St-Thomas, Ont. Le reste de l'article est de même farine.

Nous l'avons cité parce qu'il a quelque chose d'original: C'est le seul qui met en doute l'influence qu'a exercée au Canada M. Bourassa. D'autres journaux de langue anglaise critiquent certains aspects de sa politique, certaines de ses attitudes, mais tous admettent qu'il a été un homme d'une extraordinaire influence. Certains journaux le remercient même de ne pas avoir provoqué une rébellion à une époque où on l'aurait suivi, même dans une marche sur le gouvernement fédéral.

Le *Times Journal* est ou bien très mal informé ou bien en quête d'originalité.

Pierre LAPORTE

Hommage à

Henri Bourassa

D'UN AMI DEPUIS 1908

Le discours de Notre-Dame

(Suite de la page 21)

Plénitude des droits minoritaires

Nous avons — et permettez, Eminence, qu'au nom de mes compatriotes, je revendique pour eux cet honneur — nous avons les premiers accordé à ceux qui ne partagent pas nos croyances religieuses la plénitude de leur liberté dans l'éducation de leurs enfants *(applaudissements)*. Nous avons bien fait; mais nous avons acquis par là le droit et le devoir de réclamer la plénitude des droits des minorités catholiques dans toutes les provinces protestantes de la Confédération *(acclamations prolongées. L'auditoire fait à l'orateur une longue ovation)*.

Et à ceux qui vous diront que là où l'on est faible, là où l'on est peu nombreux, là où l'on n'est pas riche, on ne doit pas réclamer son dû, mais le mendier à genoux, je réponds: Catholiques du Canada, traversez les mers, abordez le sol de la protestante Angleterre, faites revivre l'ombre majestueuse d'un Wiseman, d'un Manning et d'un Vaughan, si dignement représentés par un Bourne *(applaudissements)*, et allez voir si là les minorités quémandent la charité du riche et du fort *(acclamations)*.

Les catholiques anglais, fiers de leur titre de catholiques et non moins fiers de leurs droits de citoyens britanniques, réclament, au nom du droit, de la justice et de la constitution, la liberté d'enseigner à leurs enfants ce qu'ils ont appris eux-mêmes *(applaudissements)*. Et l'Angleterre a commencé à se convertir au catholicisme le jour où la minorité catholique, réveillée par le mouvement d'Oxford, a cessé d'être une minorité timide et cachée pour devenir une minorité combattive *(applaudissements)*.

Nous aussi, nous sommes citoyens britanniques *(mouvement)*, nous aussi, nous avons versé notre sang pour conserver à l'empire son unité et sa puissance, et nous avons acquis par les traités, que dis-je? nous avons acquis par l'éternel traité de la justice, scellé sur la montagne du Calvaire dans le sang du Christ *(acclamations)*, le droit d'élever des enfants catholiques sur cette terre qui n'est anglaise aujourd'hui que parce que les catholiques l'ont défendue contre les armes en révolte des anglo-protestants des colonies américaines *(longues acclamations)*.

Ayant formulé quelques-unes des déterminations que, j'espère, nous avons déjà prises comme nation et que nous fortifierons demain en faisant cortège au Christ-Jésus, je vous demande maintenant d'adopter avec moi une résolution d'un autre ordre.

Celle-ci n'a plus pour objet la revendication de nos droits et de nos relations avec ceux qui ne partagent pas nos croyances, mais l'union véritable de tous les catholiques dans la pensée d'une commune dévotion à l'Eucharistie, à la Vierge Marie et au Pape, que l'on a si bien définie ce soir comme les trois principaux chainons de la foi catholique *(applaudissements)*.

●

Je remercie du fond du coeur l'éminent archevêque de Westminster d'avoir bien voulu toucher du doigt le principal obstacle à cette union *(mouvement)* et d'avoir abordé le plus inquiétant peut-être des problèmes internes de l'Eglise catholique au Canada *(mouvement)*.

La langue

Sa Grandeur a parlé de la question de langue. Elle nous a peint l'Amérique tout entière comme vouée dans l'avenir à l'usage de la langue anglaise; et au nom des intérêts catholiques elle nous a demandé de faire de cette langue l'idiome habituel dans lequel l'Evangile serait annoncé et prêché au peuple.

Ce problème épineux rend quelque peu difficiles, sur certains points du territoire canadien, les relations entre catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française *(mouvement)*. Pourquoi ne pas l'aborder franchement, ce soir, au pied du Christ, et en chercher la solution dans les hauteurs sublimes de la foi, de l'espérance et de la charité *(longues acclamations)* ?

Ce que l'Eglise doit à l'Irlande

A ceux d'entre vous, mes frères par la langue, qui parlez parfois durement de vos compatriotes irlandais, permettez-moi de dire que, quels que puissent être les conflits locaux, l'Eglise catholique tout entière doit à l'Irlande et à la race irlandaise une dette que tout catholique a le devoir d'acquitter *(applaudissements)*. L'Irlande a donné pendant trois siècles, sous la persécution violente et devant les tentatives plus insidieuses des époques de paix, un exemple de persévérance dans la foi et d'esprit de corps dans la revendication de ses droits que tout peuple catholique doit lui envier, au lieu de lui en faire reproche *(applaudissements)*.

A ceux d'entre vous qui disent: L'Irlandais a abandonné sa langue, c'est un renégat national; et il veut s'en venger en nous enlevant la nôtre, je réponds: Non. Si nous avions passé par les épreuves que l'Irlandais a subies, il y a longtemps peut-être que nous aurions perdu notre langue *(mouvement)*.

Quoi qu'il en soit, la langue anglaise est devenue l'idiome de l'Irlandais comme celui de l'Ecossais. Laissons à l'un et à l'autre, comme à l'Allemand et au Ruthène, comme aux catholiques de toutes les nations qui abordent sur cette terre hospitalière du Canada, le droit de prier Dieu dans la langue qui est en même temps celle de leur race, de leur pays, la langue bénie du père et de la mère *(longs applaudissements)*. N'arrachez à personne, ô prêtres du Christ! ce qui est le plus cher à l'homme après le Dieu qu'il adore *(applaudissements frénétiques, longues acclamations)*.

Soyez sans crainte, vénérable évêque de Westminster: sur cette terre canadienne, et particulièrement sur cette terre française de Québec, nos pasteurs, comme ils l'ont toujours fait, prodigueront aux fils exilés de votre noble patrie comme à ceux de l'héroïque Irlande, tous les secours de la religion dans la langue de leurs pères, soyez-en certain *(applaudissements)*.

Mais en même temps, permettez-moi — permettez-moi, Eminence — de revendiquer le même droit pour mes compatriotes, pour ceux qui parlent ma langue, non seulement dans cette province, mais partout où il y a des groupes français qui vivent à l'ombre du drapeau britannique, du glorieux étendard étoilé, et surtout sous l'aile maternelle de l'Eglise catholique *(longues acclamations)*, de l'Eglise du Christ, qui est mort pour tous les hommes et qui n'a imposé à personne l'obligation de renier sa race pour lui rester fidèle *(l'auditoire, debout, fait à l'orateur une longue ovation)*.

La meilleure sauvegarde de la foi . . .

Je ne veux pas, par un nationalisme étroit, dire ce qui serait le contraire de ma pensée — et ne dites pas, mes compatriotes — que l'Eglise catholique doit être française au Canada. Non; mais dites avec moi que, chez trois millions de catholiques, descendants des premiers apôtres de la chrétienté en Amérique, la meilleure sauvegarde de la foi, c'est la conservation de l'idiome dans lequel, pendant trois cents ans, ils ont adoré le Christ *(acclamations)*.

Oui, quand le Christ était attaqué par les Iroquois, quand le Christ était renié par les Anglais, quand le Christ était combattu par tout le monde, nous l'avons confessé et nous l'avons confessé dans notre langue *(longues acclamations)*.

Le sort de trois millions de catholiques, j'en suis certain, ne peut être indifférent au coeur de Pie X pas plus qu'à celui de l'éminent cardinal qui le représente ici.

Mais il y a plus encore. Non pas parce que nous sommes supérieurs à personne, mais parce que, dans ses décrets insondables qu'il n'appartient à personne de juger, la Providence a voulu que le groupe principal de cette colonisation française et catholique constituât en Amérique un coin de terre à part où l'état social, religieux et politique se rapproche le plus de ce que l'Eglise catholique, apostolique et romaine nous apprend être l'état le plus désirable des sociétés *(applaudissements)*. Nous n'avons pas au Canada — qu'on me pardonne de rompre avec les formules de la diplomatie usitées même en des lieux comme celui-ci *(mouvement)* — nous n'avons pas au Canada l'union de l'Eglise et de l'Etat: ne nous payons pas de mots. Nous avons, dans la province de Québec — la concorde, la bonne entente entre les autorités civiles et religieuses. Il est résulté de cette concorde des lois qui nous permettent de donner à l'Eglise catholique un organisme social et civil qu'elle ne trouve dans aucune autre province du Canada ni dans aucune autre portion de l'Empire britannique *(applaudissements)*.

La petite paroisse de Québec . . .

Grâce à ces lois, nos diocèses s'organisent, nos paroisses se fondent. Oh! la petite paroisse de Québec, échelonnée depuis le golfe de Gaspé jusqu'au lac Témiscamingue, cette petite paroisse dont l'église au clocher joyeux est le centre, et qui faisait dire à l'éloquent évêque de Nancy, Mgr de Forbin-Janson: "O Canadiens français! peuple au coeur d'or et aux clochers d'argent!" *(applaudissements)*; cette petite paroisse canadienne, où se concentre l'effort du plus humble comme du plus riche des citoyens catholiques, dont l'organisation, le mode d'impôts et le fonctionnement sont garantis par les lois de notre province, c'est l'assise sociale la plus forte de l'Eglise catholique en Amérique *(longues acclamations)*.

Nos lois reconnaissent encore dans la province de Québec seulement, autant que l'Eglise peut le désirer, la constitution et le libre fonctionnement des communautés religieuses.

Notre effort d'apostolat

Quel a été le résultat de cet état social? C'est que, débarrassée des soucis matériels, n'étant pas obligée, comme dans le reste du Canada, aux Etats-Unis et dans la plupart des autres pays, de rechercher toutes sortes de moyens artificiels et incertains pour se constituer civilement et socialement, l'Eglise de Québec, en repos du côté légal et matériel, a pu donner la plénitude de son effort d'apostolat *(applaudissements)*, et cet effort a dépassé de bien loin le diocèse de l'archevêque de Saint-Paul *(applaudissements)*.

De cette petite province de Québec, de cette minuscule colonie française, dont la langue, dit-on, est appelée à disparaître *(mouvement)*, sont sortis les trois quarts du clergé de l'Amérique du Nord, qui est venu puiser au séminaire de Québec ou à Saint-Sulpice la science et la vertu qui ornent aujourd'hui le clergé de la grande république américaine, et le clergé de langue anglaise aussi bien que le clergé de langue française du Canada *(longs applaudissements)*.

Apôtres de l'Amérique du Nord

Eminence, vous avez visité nos communautés religieuses, vous êtes allé chercher dans les couvents, dans les hôpitaux et dans les collèges de Montréal la preuve de la foi et des oeuvres du peuple canadien-français. Il vous faudrait rester deux ans en Amérique, franchir cinq mille kilomètres de pays, depuis le Cap-Breton jusqu'à la Colombie-Anglaise, et visiter la moitié de la glorieuse république américaine — partout où la foi doit s'annoncer, partout où la charité catholique peut s'exercer — pour retracer les fondations de toutes sortes — collèges, couvents, hôpitaux, asiles — filles de ces institutions-mères que vous avez visitées ici *(longs applaudissements)*. Faut-il en conclure que les Canadiens français ont été plus zélés, plus apostoliques que les autres. Non, mais la Providence a voulu qu'ils soient les apôtres de l'Amérique du Nord *(acclamations)*.

Que l'on se garde, oui, que l'on se garde avec soin d'éteindre ce foyer intense de lumière qui éclaire tout un continent depuis trois siècles; que l'on se garde de tarir cette source de charité qui va partout consoler les pauvres, soigner les malades, soulager les infirmes, recueillir les malheureux et faire aimer l'Eglise de Dieu, le pape et les évêques de toutes langues et de toutes races *(acclamations prolongées)*.

Nous ne sommes qu'une poignée

"Mais, dira-t-on, vous n'êtes qu'une poignée; vous êtes fatalement destinés à disparaître; pourquoi vous obstiner dans la lutte" *(mouvement)*? Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et par les richesses *(longues acclamations)*. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai; mais nous comptons pour ce que nous sommes, et nous avons le droit de vivre *(ovation)*.

Douze apôtres, méprisés en leur temps par tout ce qu'il y avait de riche, d'influent et d'instruit, ont conquis le monde *(applaudissements)*. Je ne dis pas: Laissez les Canadiens français conquérir l'Amérique. Ils ne le demandent pas. Nous vous disons simplement: Laissez-nous notre place au foyer de l'Eglise et faire notre part de travail pour assurer son triomphe *(acclamations)*.

Rédemption

Après la mort du Christ, saint Pierre voulut un jour marquer la supériorité des Hébreux sur les Gentils. Saint Paul, l'apôtre des nations, lui rappela qu'il devait être le père de toutes les races, de toutes les langues. Le pape le comprit; et depuis dix-neuf cents ans, il n'y a pas eu de pape hébreux, de pape romain, de pape italien, de pape français, mais le Pape, père de toute la grande famille catholique *(longues acclamations)*.

Montons plus haut, montons jusqu'au Calvaire, et là, sur cette petite montagne de Judée, qui n'était pas bien haute dans le monde, apprenons la leçon de la tolérance et de la vraie charité chrétienne *(applaudissements)*.

Les peuples de l'antiquité, dans l'attente du salut, montèrent jusqu'au Christ, pour en recevoir le mot de la rédemption éternelle. Depuis le Christ, toutes les races et toutes les nations, lavant dans son sang leurs préjugés, doivent s'unir pour constituer son Eglise. Que dans le Christ et dans l'amour commun de l'Eucharistie, toutes les races du Canada, ayant appris à respecter le domaine particulier de chacune, à conserver à chacune les forces d'expansion nationales qui lui sont propres, sachent enfin s'unir étroitement pour la gloire de l'Eglise universelle, pour le triomphe du Christ et de la papauté *(applaudissements)*; et, ajouterai-je en terminant, pour la sécurité de l'Empire britannique, car c'est dans l'unité de foi des catholiques canadiens, des Canadiens français surtout, que l'Empire britannique trouvera, dans l'avenir, comme dans le passé, la garantie la plus certaine de sa puissance au Canada *(longue ovation)*.

Le rôle d'un poignée de paysans

Si, aujourd'hui la tolérance et la liberté existent pour l'Eglise catholique dans l'empire anglais, je crois fermement que vous le devez en partie, Messeigneurs, Mesdames et Messieurs, à la lutte qu'une poignée de paysans catholiques et français, oubliés alors de la France et de l'Europe tout entière, ont faite pendant près d'un siècle pour faire triompher la tolérance dans la partie de l'empire britannique où la Providence de Dieu les avait humainement abandonnés à leurs seuls efforts.

Henri BOURASSA

(Discours à Lourdes, 23 juillet 1914)

Hommage à

Henri Bourassa

DUPUIS FRERES, LIMITEE

Bourassa dégage le sens de l'événement

(Suite de la page 21)

l'Eglise soit réduite à l'alternative de choisir entre l'abandon de la langue française et l'arrêt de son apostolat, — entre "une calamité" et "un plus grand malheur".

A la thèse que l'avenir du catholicisme au Canada dépend principalement de la diffusion de la langue anglaise, j'oppose la thèse que dans l'avenir comme dans le passé, le catholicisme ne peut et ne doit être ni anglais ni français, mais essentiellement catholique.

A l'opinion que l'Eglise doit s'appuyer tantôt sur une race et tantôt sur une autre, propager aujourd'hui une langue et demain une autre, je réplique humblement qu'elle doit s'appuyer sur toutes les races et les évangéliser toutes dans leurs langues respectives.

On me répondra peut-être que la conclusion du discours de Mgr Bourne est absolument identique, puisqu'il souhaite que l'Evangile soit enseigné à "chaque enfant de la nation canadienne dans sa langue maternelle."

Oui, mais cette conclusion fait suite à l'idée, qui ressort plutôt de l'ensemble du discours que des paroles mêmes de l'orateur, que l'avenir de la foi est en danger dans les provinces de l'Ouest à cause d'une absence trop marquée de la langue et de la mentalité anglaises dans la prédication et le ministère apostoliques.

Il n'y a pas d'obstacles

Le plaidoyer de Mgr Bourne en faveur de la langue anglaise aurait été très opportun et sa conclusion logique s'il existait quelque part au Canada le moindre obstacle à la diffusion de l'anglais dans le gouvernement de l'Eglise.

Qu'il n'y ait pas un nombre suffisant de missionnaires de race et de langue anglaises dans les régions de l'Ouest, c'est possible et même probable. Mais ceci tient à deux causes: le défaut de croissance normale de la population catholique de langue anglaise dans les provinces de l'Est, — conséquence de son émigration constante aux Etats-Unis; — et le peu de vocations religieuses qui se manifestent dans cette population, surtout pour les missions lointaines.

Je ne crois pas qu'on puisse signaler, dans toute l'étendue du pays, un seul cas où un évêque français ou canadien-français ait refusé à une paroisse ou à une mission, en majorité anglochtone, un prêtre capable d'exercer le ministère dans la langue anglaise. Si le défaut de sujets a souvent empêché la nomination de prêtres de la nationalité des fidèles, on y a toujours désigné des pasteurs parlant la langue de la majorité et exerçant le ministère dans cette langue.

Singulier

Par contre, dans plusieurs diocèses gouvernés par des évêques de langue anglaise, les Canadiens français ou les Acadiens ont été privés systématiquement de prêtres de leur langue et de leur nationalité; et l'enseignement du français a été proscrit ou restreint.

Ce qui m'a paru singulier, — et l'auditoire de Notre-Dame semble avoir spontanément partagé mon impression — c'est que Mgr Bourne ait cru devoir faire un plaidoyer si chaleureux en faveur de l'usage de la langue anglaise, que personne n'entrave dans l'Eglise canadienne, et qu'il n'ait trouvé aucun conseil à donner aux prélats américains et canadiens qui travaillent avec ardeur à la suppression de la langue française, c'est-à-dire à ce que Sa Grandeur appelle Elle-même "une calamité".

●

Si l'on veut bien saisir la pensée de ces assimilateurs, qu'on relise la relation qu'un journaliste de Paris, M. Louis Madelin, a publiée dans la *République Française*, et que le *Canada*, de Montréal, a reproduit, le 1er août 1908, sous le titre: *"Impressions d'outre-mer"*. M. Madelin fait le récit d'une entrevue que lui avait accordée Mgr l'archevêque de Saint-Paul et il exprime son opinion sur le clergé américain:

(Suite à la page 38)

L'allocution de Mgr Bourne

(Suite de la page 20)

supérieure dans les choses ordinaires de la vie. Il serait, en vérité, extrêmement regrettable que la langue française, qui fut si longtemps l'expression unique de la religion, de la civilisation et du progrès de ce pays, perdît jamais une partie de la considération et de la culture dont elle jouit au Canada. Mais personne ne peut fermer les yeux sur ce fait que, dans les nombreuses villes dont l'importance augmente constamment dans toutes les provinces de l'Ouest du Dominion, la plupart des habitants emploient l'anglais comme leur langue maternelle, *et que les enfants des colons qui viennent de pays où l'anglais n'est pas parlé, parleront aussi la langue anglaise, à leur tour.*

L'avenir de l'Eglise et la langue anglaise

Et cette réflexion nous amène à la racine même du problème et en démontre toute la complexité. Car, hélas! tandis que la langue française était autrefois synonyme d'unité dans la croyance religieuse, la langue anglaise a été, pendant plus de trois cents ans, l'organe de la discorde, de la désunion et de la dissension, chaque fois qu'il s'agissait des vérités chrétiennes. Et cependant si la puissante nation que le Canada deviendra doit être gagnée et gardée à l'Eglise catholique, cela ne s'accomplira qu'en faisant connaître à une grande partie du peuple canadien, dans les générations qui vont suivre, les mystères de notre foi par l'intermédiaire de notre langue anglaise. *En d'autres termes, l'avenir de l'Eglise en ce pays, et la répercussion qui en résultera dans les vieux pays de l'Europe, dépendront, à un degré considérable, de l'étendue qu'auront définitivement la puissance, l'influence et le prestige de la langue et de la littérature anglaises en faveur de l'Eglise catholique.*

L'enjeu

Les différentes organisations religieuses non-catholiques connaissent parfaitement ces nouvelles conditions. Il ne vient pas un seul colon d'Angleterre en ce pays sans qu'on aille le rencontrer là même où il débarque, et tout est mis en oeuvre pour le tenir en relation avec les influences religieuses qu'il a connues dans son pays. Dans toutes les régions qui sont des centres de progrès, on établit immédiatement, comme je l'ai vu récemment de mes propres yeux, des temples, afin de perpétuer cet enseignement de division qui est donné dans le monde, partout où la langue anglaise est parlée. On dépense pour le même objet des sommes considérables, on fait un travail individuel intense. L'avenir nous montrera si, une fois encore, à notre honte et à notre douleur, notre langue anglaise doit être l'organe des divisions religieuses; ou si, par l'effet de la grande miséricorde de Dieu envers cette nation du Canada, avec ses anciennes et glorieuses traditions catholiques, l'Eglise est capable de donner au peuple Canadien, exprimée dans la langue anglaise, cette unité de croyance religieuse, que seule elle a le pouvoir d'accorder.

Importance de la question

Mes vénérés frères, les archevêques et évêques du Canada, me pardonneront de traiter un sujet qu'ils connaissent beaucoup mieux que moi, et de faire allusion à des problèmes dont ils voient parfaitement l'existence. Mon seul objet est de permettre à ceux qui jouissent comme moi de l'hospitalité de ce grand pays, de saisir quelque peu l'importance de ces questions, qui, je le crois fermement, auront une influence pour le bien ou pour le mal, non seulement sur les habitants catholiques de l'Amérique britannique du Nord, mais sur l'Eglise de Dieu tout entière, dans toutes les parties du monde; c'est encore afin que ces problèmes à résoudre soient l'objet de notre sympathie, de nos pensées et de nos prières.

"En plein accord"

Et, s'il m'est permis, j'aimerais à proposer que tous s'unissent dans la prière pour que l'influence de la langue anglaise puisse enfin, malgré tout le mal qu'elle a fait dans le passé touchant les questions religieuses, être amenée par Dieu à devenir une force puissante pour le soutien et l'extension de l'unité et de la vérité religieuses. En 1897, le Saint-Père Léon XIII, d'heureuse mémoire, instituait l'archiconfrérie de Notre-Dame-de-Pitié pour susciter des prières dans le but d'obtenir le retour de l'Angleterre et du pays de Galles au bercail de la seule véritable Eglise de Jésus-Christ. Il a confié la direction de cette Archiconfrérie à la Compagnie de Saint-Sulpice, et je suis heureux, aujourd'hui, de pouvoir donner un témoignage public de ma reconnaissance aux prêtres de cette vénérable Compagnie, pour le zèle et l'esprit de sacrifice qu'ils ont manifestés dans l'accomplissement de leur tâche. Plus tard, l'action de cette Archiconfrérie s'étendit sur l'Ecosse. Mais le Royaume-Uni, tout important qu'il soit, n'est qu'une partie du monde de langue anglaise; et j'aimerais à profiter de l'occasion que m'offre ce Congrès catholique international, le second tenu à l'ombre du drapeau britannique, pour proposer qu'on demande au Saint-Siège de rendre le but de l'Archiconfrérie de Notre-Dame-de-Pitié plus universel encore, de telle sorte que de toutes les parties du monde, la prière monte vers le Trône de Dieu pour obtenir que toutes les nations de langue anglaise sans exception, puissent être amenées à l'unité de la Foi catholique et à l'obéissance au Siège apostolique. *Ce n'est qu'en faisant servir la langue anglaise à la cause de la vérité que le Canada peut devenir, dans le vrai sens du mot, une nation catholique;* et le spectacle du Canada uni, exprimant également en français et en anglais les mêmes vérités religieuses, serait pour l'Eglise de Dieu tout entière, une puissance d'une force irrésistible. J'ai confiance que ma proposition ne vous paraîtra pas trop hardie et qu'elle trouvera chez vous, une généreuse et sincère approbation. Je fais cette suggestion de plein accord avec Leurs Eminences les cardinaux de Baltimore et d'Armagh et le supérieur général de Saint-Sulpice.

Une occasion unique

Qu'on me permette de résumer ma pensée. Dieu a permis que la langue anglaise se répandît dans tout le monde civilisé, et elle a acquis une influence qui grandit toujours. *Tant que la langue anglaise, les façons de penser anglaises, la littérature anglaise — en un mot la mentalité anglaise tout entière n'aura pas été amenée à servir l'Eglise catholique, l'oeuvre rédemptrice de l'Eglise sera empêchée et retardée.* Toutes les nations de langue anglaise peuvent aider à cette grande tâche: l'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse, les puissants Etats-Unis d'Amérique, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et les Indes britanniques. Mais le Dominion du Canada, à cause de ses traditions catholiques si anciennes et si profondément enracinées, à cause des perspectives magnifiques de progrès qui s'ouvrent devant lui, peut aujourd'hui, plus que tous les autres, rendre un grand service en ce sens. Et en accomplissant sa part de travail, l'Eglise catholique du Canada non seulement contribuera à faire avancer sa cause sacrée, mais, en même temps, elle donnera un courage plus grand aux catholiques de langue anglaise dans le monde entier, et deviendra une source de force toujours croissante et inlassable pour l'Eglise universelle. Il y a là une occasion qui ne se présentera peut-être jamais plus. Au point de vue humain, si on laisse échapper cette occasion, la perte sera incommensurable et irréparable.

La langue maternelle

J'ai pu paraître m'écarter du but d'un Congrès eucharistique, qui est de glorifier et de promouvoir la dévotion en la Très Sainte Eucharistie. Permettez-moi de vous rappeler que, à l'ouverture du Congrès eucharistique, Son Eminence le cardinal légat nous a fait nous ressouvenir que le Saint-Sacrement a pris possession du Canada, dès l'origine du pays. Cet empire de Notre Divin Maître s'est étendu graduellement, à mesure qu'Il daignait prendre possession des humbles tabernacles établis dans chaque village fondé sur le sol canadien. Mais cet empire ne sera pas complet tant qu'un tabernacle n'aura pas été établi dans chaque groupe de ces colonies du Grand Ouest et tant que, près de ce tabernacle, des fidèles fervents ne seront pas réunis pour adorer, dans la parfaite unité de leur foi, leur Seigneur et leur Roi. *Et ce jour, que nous espérons tous avec tant d'ardeur, ne peut pas se lever tant que les doctrines de l'Eglise catholique n'auront pas été portées à la connaissance de chaque enfant de la nation canadienne dans sa langue maternelle, et n'auront pas été acceptées et exprimées par lui dans la langue qu'il a apprise des lèvres de sa mère.*

Avec les républiques latines d'Amérique

(...) Si nous nous décidons jamais à jeter les yeux par-dessus la clôture de notre bergerie, nous constaterons sans peine qu'après les Etats-Unis, celles des nations du monde avec lesquelles nous pourrions, à certains égards, établir les relations les plus avantageuses se trouveraient parmi les républiques latines du midi. N'y eût-il que le fait primordial que ces pays sont, comme nous, situés en Amérique, cela suffirait à solliciter ces relations. Ce serait déjà fait, si l'abêtissement colonial, français ou anglais, et le délire impérialiste n'avaient totalement oblitéré chez nous la notion des réalités les plus élémentaires. (...)

Combien de nos hommes d'Etat, "constructeurs" de nations et "sauveurs" d'empires, ont pensé à cet aspect de notre situation, qu'entrevoyait déjà *La Fontaine*, il y a près de quatre-vingts ans? Et pourtant, qu'ils le veuillent ou non, les lois inexorables que Dieu a imposées au monde obligent le Canada à entrer dans le concert des nations d'Amérique.

Henri BOURASSA
(Hier, aujourd'hui, demain, 1916.)

La justice vaut mieux que l'iniquité

Lors même que dans chacune des provinces protestantes du Canada, je verrais mes coreligionnaires et mes compatriotes foulés aux pieds, l'injure infligée à la foi que je pratique et à la langue que je parle, je vous dirais: "Respectons les droits et la liberté des protestants de notre province, fussions-nous seuls à prouver que la justice vaut mieux que l'iniquité!" Au lieu de murmurer à voix basse: "Vengeons-nous sur les Anglais du Québec!" réclamons hautement et toujours, au nom de nos droits de citoyens britanniques, au nom des sacrifices que nous avons faits pour l'intégrité de la nation canadienne, réclamons pour les nôtres la même mesure de justice et de liberté que nous sommes toujours prêts, fussions-nous persécutés, fussions-nous calomniés, à accorder à la minorité protestante du Québec.

Henri BOURASSA
(Discours sur les écoles du Nord-Ouest, au Monument national, le 17 avril 1905).

Pour une paix juste

Il ne suffit pas de vociférer, avec nos avaleurs de sabres, que la seule paix possible, c'est l'anéantissement de l'Allemagne et le triomphe de nos alliés. Comme l'a fort bien dit Benoît XV, comme le concèdent tous les esprits élevés et réfléchis, une telle paix ne serait ni bonne ni durable. Toutes les nations, toutes celles surtout qui n'auront fait ou subi aucune conquête, aucun morcellement de territoire, — ce sera notre cas —, devront veiller à ce que la paix ne laisse aucune plaie béante dans le flanc d'aucune nation vaincue. Elles devront faire rendre aux peuples conquis ou opprimés le droit à la vie et à la liberté; rentrer dans leurs bornes les grandes nations spoliatrices; et, par-dessus tout, réduire au minimum les causes futures de guerre.

Henri BOURASSA
(Hier, aujourd'hui, demain, 1916.)

Bourassa dégage le sens de l'événement

(Suite de la page 37)

Un clergé "patriote"

C'est un clergé patriote. Je ne sais si j'ai trouvé ailleurs plus d'orgueil américain. Et je ne sais si aucune force agit plus efficacement pour l'américanisation des immigrants. Jamais les prélats américains, — même ceux dont les parents sont venus d'Irlande ou d'Italie — n'ont admis l'existence de groupes catholiques nationaux. Pas d'Eglise canadienne, pas d'Eglise italienne, pas d'Eglise irlandaise dans l'Eglise catholique américaine. "C'ETAIT UN GRAND DANGER POUR LA DISCIPLINE, me disait Mgr Ireland. ON PRECHE EN ANGLAIS, ON CONFESSE EN ANGLAIS, SAUF AU DEBUT, ET ON ENSEIGNE EN ANGLAIS." Qui n'aperçoit le service rendu dès lors par l'Eglise catholique à la nationalité américaine?

M. Madelin, on le voit sans peine, semble fortement atteint de cette disposition singulière qui porte certains publicistes français à admirer tout ce qui tend à détruire l'influence française dans le monde. Mais cette note admirative est précieuse en l'occurrence: elle nous enlève tout doute sur la bonne foi de l'écrivain et fortifie l'authenticité du récit.

●

Ceux qui ont vu et entendu Mgr l'archevêque de Westminster et Mgr l'archevêque de Saint-Paul auront peine à croire que ces deux éminents prélats puissent se rencontrer sur le même terrain, — sauf, bien entendu, celui des principes fondamentaux du catholicisme, où tous, pasteurs et fidèles, nous sommes d'accord. Mais même sur cette question de langue, qui est essentiellement libre et discutable, ils diffèrent plus par le ton, par le langage et par le geste que par le fond.

Au fond

Tous deux voient le triomphe de l'Eglise dans la prédominance de la langue anglaise et de la mentalité anglo-saxonne, — américaine chez Mgr Ireland, britannique chez Mgr Bourne —, et dans l'assimilation anglochtone de tous les catholiques d'Amérique.

La nuance discrètement impérialiste de l'un est remplacée chez l'autre par une teinte assez forte de jingoïsme.

Mgr Bourne fait une réserve en faveur de la *conservation* de la langue française chez les Canadiens français, mais non pas, qu'on le remarque bien, de sa *diffusion*, pas même chez les immigrants de langue française ou étrangère. Mgr Ireland, lui, ne fait aucune réserve. Il veut tout assimiler, — les Canadiens français comme les autres.

Ils ont choisi

Or la thèse de Mgr Ireland compte beaucoup d'adhérents aux Etats-Unis. Au Canada, elle a plus de partisans que celle de Mgr Bourne.

Dans l'esprit des tenants de cette école, l'alternative à peine esquissée par Mgr Bourne se pose d'une manière absolue. Entre la "calamité" de voir disparaître le français, — et aux yeux de plusieurs ce n'est guère une calamité — et le "malheur plus grand" de ne pas répandre suffisamment l'usage de l'anglais, leur choix est fait et leur décision prise. Invoquant le vieil axiome qu'entre deux maux il faut choisir le moindre, ils font des efforts considérables pour faire accepter leurs idées à Rome; et, pour ce qui regarde le Canada, ils ont trouvé jusqu'ici un appui dans la personne et l'influence de Mgr Sbarretti.

●

Ce que j'ai craint, lorsque j'ai entendu Mgr Bourne développer sa thèse, c'est que les disciples de Mgr Ireland ne prissent dans ce discours que les arguments favorables à leur cause.

Si j'avais gardé le silence, on n'aurait pas manqué d'affirmer que le Congrès, dont les neuf-dixièmes se composaient de Canadiens français, avait ratifié tacitement les déclarations de l'éminent archevêque et même les déductions que les assimilateurs s'efforceront d'en tirer.

Approbations

La manière significative dont l'auditoire a souligné les réserves que j'ai cru devoir faire, les approbations nombreuses que j'ai reçues de toutes parts, et des sources les plus autorisées, me permettent de croire que j'ai touché la note juste.

Je regretterais vivement qu'on dépassât ma pensée et qu'on exagérât la portée de mes paroles. En relisant le compte rendu sténographié d'un discours improvisé dans des circonstances assez périlleuses et très émouvantes, je crois pouvoir me rendre le témoignage que je n'ai pas outrepassé les bornes du respect dû à un vénérable prélat.

Je suis heureux de répéter ici que les observations qu'il m'a semblé nécessaire de formuler à la suite du discours du primat d'Angleterre ne peuvent diminuer en rien l'admiration profonde qu'inspirent à tous, catholiques et protestants, Français et Anglais, le zèle, la vertu et la haute distinction du digne successeur des grands évêques qui ont illustré le siège de Westminster.

Henri BOURASSA
Montréal, 26 septembre 1910.

Les droits des minorités

Ai-je tort d'affirmer que ce que vous demandez, ce que demandent non seulement les Canadiens français et les catholiques du Dominion, mais tous les hommes d'honneur et tous les vrais Canadiens, c'est que la parole donnée au nom de la Couronne britannique soit TOUJOURS respectée, c'est que les engagements et les contrats moraux du parlement canadien soient TOUS respectés. Disons donc aux ministres: "Conservez les droits de la minorité, protestante ou catholique, comme vous conservez les droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson." Sans doute ces droits ne produisent pas de dividendes, ils n'ouvrent pas les portes de la Chambre des lords; mais ce sont des droits sacrés, ce sont des droits dont la source remonte à l'âme même de la nation.

●

Mais non; voici que trente ans plus tard, on gratte des bouts de papier, on fend les cheveux en quatre, on déplace les points et les virgules, et on dit: "A un moment donné, dans tel statut, on a négligé de mentionner le principe de la justice." En vérité, je vous le demande, si dans une édition incomplète de la Bible, qui tomberait entre les mains d'un ministre de la Couronne, ne se trouvait pas cette parole du Christ: "Ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse à vous-mêmes", cette parole cesserait-elle d'être le dernier mot et le fondement de tout société chrétienne? Et des juristes spécieux viendront-ils nous dire, après trente-cinq ans de confiance dans la parole d'honneur des hommes qui ont gouverné le pays: "A un moment donné ils ont oublié d'imprimer le texte: la loi est périmée, la parole ne compte plus!"

Messieurs, je ne sais pas ce que le parlement fera, mais, quoi qu'il fasse, le droit reste, la justice reste, et nous continuerons de la réclamer, après comme avant.

●

Mais, ajoute M. Pelletier,(1) devrons-nous imposer deux systèmes d'écoles aux gens du Manitoba?

Mon Dieu, en mourraient-ils? Nous avons dans la province de Québec deux systèmes d'écoles. (...) En sommes-nous plus mal? Vous sentiriez-vous heureux, vous, mes compatriotes, à qui souvent l'on reproche avec dédain d'être pauvres — moins riches que les "gentlemen Adventurers" de la Compagnie de la Baie d'Hudson —, vous sentiriez-vous heureux à la pensée que vous faites instruire vos enfants aux dépens de la minorité protestante?

Henri BOURASSA
(Pour la justice, discours sur la législation scolaire au Nord-Ouest, au Monument National, 9 mars 1912).

(1) Ministre des Postes dans le cabinet Borden. (N. de la R.)

Cinquante années de souvenirs

(Suite de la page 18)

en avait donné lui-même pendant plusieurs années.

Je rapportai donc, de janvier à juillet, les débats parlementaires, où brillait encore la haute personnalité de Laurier, et ceci fait je revins à Montréal où l'on m'employa pendant quelques semaines à la "petite rédaction", où l'on traduit des dépêches anglaises et autres menues besognes.

Conférences en Nouvelle-Angleterre

Je m'y occupais un certain après-midi lorsque M. Pelletier passant près de moi dit à mon voisin : "M. Bourassa vient d'accepter de faire, le mois prochain, en Nouvelle-Angleterre, une tournée oratoire qui durera environ trois semaines."

"Bon ! me dis-je, il va m'emmener comme secrétaire et me voilà parti pour les **Etats** où j'ai de la parenté à visiter !" — Simple intuition dont la justesse me fut confirmée quelques jours plus tard. Et nous allons donc parler maintenant d'une série d'improvisations ambulantes auxquelles j'eus la faveur d'être présent en septembre 1915.

Le compagnon de voyage

M. Pelletier m'avait dit : "Vous allez voir comme il est agréable et délicat compagnon de voyage" et je m'en aperçus constamment. Je ne citerai là-dessus que l'incident de la plage d'Old Orchard, où nous nous étions baignés en passant. Mais c'était en septembre et j'avais trouvé l'eau un peu froide, de sorte qu'au retour à l'hôtel j'éprouvai le besoin de me coucher un peu. En voyant cela, M. Bourassa vint dans ma chambre et me dit : "Tenez, des amis m'ont fait cadeau d'une petite bouteille de cognac et il m'en reste un peu, cela vous remontera." Ce qui eut lieu en effet. Mais pour revenir à notre départ, ce fut un dimanche soir, gare Windsor, et le lendemain matin nous arrivions à Nashua, dans le New-Hampshire, où nous attendaient quelques personnalités avant à leur tête le président de l'**Union St-Jean-Baptiste d'Amérique**, M. Henri-T. Ledoux. Un bon déjeuner à l'hôtel et je pus me croire resté dans la province de Québec, car tout ce monde parlait français et M. Bourassa évoquait des souvenirs de sa première année de collège en cette ville, où ses parents l'avaient envoyé à quinze ans pour apprendre l'anglais.

— Je crois connaître assez bien l'usage et les ressources de la langue anglaise, me disait-il plus tard, et ce n'est qu'à quinze ans que j'en ai appris les premiers rudiments; l'enfant doit maîtriser d'abord sa langue maternelle.

Dans un magasin où j'entrai, le patron ne parlait que de la venue du grand orateur canadien et quand je lui eus dit que j'en étais le compagnon, cet homme ne se possédait plus et me suppliait de l'amener à son établissement, mais c'était trop demander. De plus, il devait y avoir dans l'après-midi une assemblée en plein air avec courses, musique et amusements sportifs, ainsi qu'un banquet moins considérable le soir dans une salle d'hôtel. Je n'assistai pas à ce dîner, mais on me rapporta que l'orateur, très apprécié, avait taquiné ses deux voisins, l'un démocrate et l'autre républicain, en les mettant au défi d'expliquer quelle différence, en fin de compte, séparait ces deux étiquettes politiques. Je crois que ce fut le lendemain midi, après une visite et des allocutions dans une ou deux maisons d'éducation, que le groupe prit le repas du midi, un peu en dehors de la ville, dans une coquette villa où la jeune maîtresse de céans avait préparé un succulent repas. L'hôtesse était charmante et ses qualités ménagères m'avaient frappé, semble-t-il, au point de me faire taquiner d'importance par Bourassa. Au surplus, quand nous fûmes montés dans une automobile pour une longue course, M. Bourassa s'écria : "Bilodeau, vous avez de magnifiques qualités d'insinuation : on est quatre tassés sur un siège, il s'y ajoute discrètement comme cinquième, et personne ne s'en aperçoit." En effet, comme eût dit Lindbergh, "nous" ne prenions pas grand place, mon crayon et moi, car je ne m'étais pas encombré d'un clavigraphe, d'une écriveuse, comme on eût dû désigner tout de suite ces commodes machines.

Assez typique

C'est dans l'une des villes où l'on conduisit le distingué visiteur que se produisit un incident caractéristique. Ce n'est pas souvent, en effet, qu'un homme public dont la venue et les talents sont partout publiés depuis un mois, change d'idée sur place et refuse d'adresser la parole à un grand auditoire. C'est pourtant ce qui arriva, dans une grande estrade devant laquelle une foule s'entassait, mais s'intéressant tout d'abord aux bruyants amusements à peu près autant qu'au programme patriotique. Aux sièges d'honneur, cependant, je crois que se trouvait entre autres l'honorable Aram-J. Pothier, gouverneur de l'Etat où nous étions, et qui prit la parole en excellent français. Pour mon humble part, je m'étais placé dans la foule pour mieux voir, et ce n'est pas sans inquiétude que je vis tout à coup M. Bourassa, à la place d'honneur de l'estrade, se lever nerveusement, dire quelques mots brefs à ses voisins, puis remettre son chapeau et s'en aller à pas décidés. Je ne fis qu'un bond pour le rattraper... et je ne le trouvai pas de bonne humeur. "Ces Américains, grognait-il, avec leurs fichues mécaniques ! Vous avez vu cette "balloon", comme ils disent, à l'autre bout du champ, puis cette douzaine de motocyclettes au tapage infernal, qui se sont poursuivies, en pétaradant à n'en plus finir. Je leur ai dit que si ça les amuse, moi, ça m'a donné mal à la gorge."

Trente ans plus tard j'ouvris pour la première fois la bouche sur cet incident, et c'était à la propre soeur de M. Bourassa, très âgée alors mais toujours souriante celle-là et, bien entendu, d'une extrême distinction, mademoiselle Adine. Elle riait doucement en répétant : "Ah ! C'est Henri, cela, c'est bien Henri."

Réparation . . .

Je sentais qu'elle le voyait, de mémoire, tel que dans sa jeunesse et je me suis toujours dit que peu d'hommes publics auraient eu pareil courage même avec raison. Je me hâte d'ajouter que deux semaines après environ, à Worcester où se tenait un grand congrès de l'**Union St-Jean-Baptiste**, M. Bourassa vint me trouver dans ma chambre et me dit : "Je reçois une lettre de nos amis qui avaient si mal organisé leur affaire l'autre jour; ils m'invitent à parler cette fois dans une bonne salle; qu'est-ce que vous en pensez ?"

Je répondis sans hésiter : "Je pense, M. Bourassa, que votre télégramme d'acceptation est déjà parti et j'en suis bien content pour eux."

— Bon, bon, fit-il en affectant de grogner, on ne peut rien vous cacher. Et il s'en retourna en chantonnant. Trois jours plus tard, je rencontrai M. Ledoux et lui demandai des nouvelles de cette assemblée. Il était enchanté.

"Il a parlé pendant une heure et demie, me dit-il, et nos gens n'avaient jamais rien entendu de semblable."

Un discours bilingue

Une autre grande assemblée eut lieu à Lewiston, Maine, où l'orateur canadien prit la parole dans les deux langues, devant deux ou trois mille personnes. Il m'avait dit cependant qu'il détestait ce genre d'effort et les répétitions qu'ils imposent. Mais il s'y plia de bonne grâce, et je me souviens encore de l'étonnement qu'il causa à ce grand auditoire lorsqu'il lui fit remarquer que la langue anglaise n'est pas officiellement autorisée aux Etats-Unis.

"Car, disait-il, si je le niais, quelle clause de votre Constitution pourriez vous me montrer pour me confondre ? Il n'en existe pas, ce n'est nullement spécifié et ce n'était pas nécessaire, pas plus qu'il ne l'était au Canada d'affirmer que la population continuerait de parler sa langue ou de respirer par le nez; c'est simplement une question de droit naturel, de droit des gens comme disent les légistes." De nombreuses personnalités vinrent le féliciter et le questionner sur divers aspects de sa dissertation.

Dans les maisons d'enseignement

Mais ce n'était pas là l'objet principal de son voyage : c'est aux maisons d'éducation, à leurs élèves et à leurs maîtres, religieux des deux sexes ou laïques, qu'il avait accepté d'adresser partout des exhortations à la fidélité. Envers l'Eglise, mère et protectrice de l'humanité, envers la langue, gardienne de la foi, envers le pays canadien des ancêtres et la France, fille aînée de l'Eglise, qui nous a légué de fiers exemples et de nobles traditions. On trouverait là-dessus plus de précisions dans les modestes compte-rendus que j'en adressais à mesure au **Devoir**, et que j'ai conservés. J'en connais les lacunes et la trop rapide construction, mais ils doivent former un bon tableau de ces trois ou quatre douzaines de riches, chaleureuses et substantielles allocutions. On arrivait dans un couvent ou un collège, les autorités réunissaient une centaine de grands élèves, on présentait l'éminent conférencier, puis celui-ci sautait sur une chaise ou s'approchait sans façon et se mettait à causer familièrement, clairement, avec une franche simplicité, mais le ton s'élevait vite à celui de la pensée profonde et de l'éloquence du coeur, où le visiteur se laissait emporter, vivant exemple de ce qu'il prêchait si bien. L'impression, est-il besoin de le dire, était à chaque fois profonde et sans doute durable.

Puis l'orateur redescendait de ces hauteurs en s'essuyant le visage, M. le curé l'invitait avec nous à passer au presbytère et l'on s'y rendait, tout en continuant d'écouter M. Bourassa qui démontrait une idée nouvelle à M. le curé... et continuait encore lorsqu'on était arrivé, le verre de vin en main, autour d'une table chargée de fruits et autres gâteries. Lorsqu'il s'en apercevait, le tribun s'excusait et nous dit une fois : "Quand j'ai prononcé un discours, j'en ai pour une heure avant de m'arrêter." On n'en doutait pas...

●

Mais ces notes dépassent déjà de beaucoup les limites assignées et il est grand temps d'y mettre fin. Il est cependant deux ou trois autres incidents qui eurent leur importance. Nous attendions un train, un matin, sur le quai d'une gare tout en échangeant de menus propos lorsque sur je ne sais laquelle de mes paroles, M. Bourassa me dit soudainement : "Vous savez, moi, je suis Veuillotiste".

Louis Veuillot comme maître et comme modèle ! J'avoue que je restai saisi de tout ce que comportait cette déclaration, faite d'un ton presque un peu gêné, mais décidé. Emu de cette évocation du grand penseur catholique, il me vint instantanément à la mémoire une formule typique de celui-ci faisant un jour l'obituaire d'un évêque assez obscur : "Sans prétendre à de hautes aptitudes, écrivait à peu près Veuillot, son âme fidèle se préoccupa en toutes choses de savoir et de vouloir ce que voulait Dieu".

Toute l'explication de la carrière d'Henri Bourassa ! Je n'oublie pas un tempérament parfois tendu, des sautes d'humeur, voire des outrances d'expressions ou de décisions en dépit de sa puissance cérébrale et de l'ampleur habituelle de sa réflexion. Quoi qu'il en soit, je répondis vivement que sur ce terrain-là, il me trouverait toujours à ses côtés.

"Querelle d'amoureux"

C'est bien vingt-cinq ans après cela qu'ayant cessé d'être député, M. Bourassa me rendit visite à la Bibliothèque comme il faisait quelquefois, et je me permis de lui faire une observation psychologique sur lui-même. "Vous êtes-vous jamais aperçu, demandai-je, que vous n'avez jamais haï personne, même de vos adversaires ? Toujours prêt à bondir et à rugir d'indignation sur la sottise échappée par l'autre, vous n'en étiez pas moins prêt à lui faire visite et compatir à ses ennuis. Vous avez même offert un jour d'aller fumer la pipe avec le fanatique docteur Edwards..."

Mon distingué visiteur souriait et ne disait pas non. Mais je fus assez surpris de ce qu'il me répondit :

— Je crois bien, en effet, qu'avec M. Laurier, ce ne fut qu'une querelle d'amoureux.

Car au fond, ces deux hommes d'exception n'avaient jamais cessé d'être attirés l'un vers l'autre et de souffrir de leur séparation.

Un dernier souvenir, pourtant. Un jour qu'il me rendait visite, je lui dis : "Si vous me permettez, j'ai découvert que lorsque vous parlez, c'est Papineau; mais la plume à la main, vos travaux et vos articles, c'est autre chose : tout à fait l'allure sereine, la phrase précise, calme et informée de Napoléon Bourassa dans ses chroniques mensuelles et sérieuses, sur les événements et les tendances politiques en Europe. Comme Chapais a fait après lui, plus nerveusement". Il me répondit : "Mais vous avez peut-être raison!"

Mon bon ami Ubald Baudry, qui fut de la rédaction du **Devoir**, m'a écrit un admirable récit des funérailles émouvantes qu'on vient de faire au grand patriote, et auxquelles je n'ai pu assister comme j'ai fait à celles de son père. Je lui ai répondu que si j'avais été là et qu'on m'eût invité à parler, voici ce que j'aurais dit le plus sobrement possible :

— Vers la dernière année où M. Bourassa était encore député à Ottawa, j'étais comme aujourd'hui fonctionnaire et il m'arriva, un dimanche d'hiver, de conduire deux ou trois de mes jeunes enfants à l'église St-Joseph, de la paroisse de langue anglaise, où je savais que le Saint Sacrement serait exposé ce jour-là. Or, il s'y trouvait à ce moment peu de monde, mais ayant fait quelques pas vers l'autel, je reconnus tout de suite dans l'un des premiers bancs, les bras croisés, la tête penchée en attitude de prière et de méditation une silhouette familière. Mon fils aîné me dit tout bas : "Mais c'est M. Bourassa !"

Les journaux avaient annoncé qu'il serait ce soir-là l'hôte d'honneur du théâtre Régent, où il parlerait pendant une heure environ, au Forum qui s'y tenait chaque dimanche. J'ai oublié quel sujet avait choisi le tribun un peu vieilli mais toujours vigoureux, profond et érudit. Mais je savais désormais à Qui, à quel divin Conseiller il demandait secours et assistance, à tout les moments, dans toutes les phases de sa carrière, de grand chrétien.

Ernest BILODEAU

Discours et publications diverses de M. Henri Bourassa

(Essai de bibliographie)

EN FRANÇAIS

Grande-Bretagne et Canada	1901
Le Patriotisme canadien-français	1902
Les Canadiens français et l'Empire britannique	1903
Devant le tribunal de l'histoire	1903
Les Ecoles du Nord-Ouest	1905
La Publicité (prospectus)	1909
Le Projet de Loi navale	1910
Religion, Langue, Nationalité	1910
La Convention douanière	1911
Le Conférence impériale	1911
Pour la Justice	1912
La Langue française (Congrès de Québec)	1912
Le Spectre de l'Annexion	1912
Le Canada et l'arbitrage international	1913
Le Canada à Lourdes	1914
Le Politique de l'Angleterre	1914
"Le Devoir", origine, passé, avenir	1915
La Langue française au Canada	1915
Que devons-nous à l'Angleterre ?	1915
"Le Devoir" et la guerre	1916
Hier, Aujourd'hui et Demain	1916
Le Problème de l'Empire	1916
L'Intervention américaine	1917
La Conscription	1917
L'Emprunt de la "victoire"	1917
Le Pape, arbitre de la paix	1918
Le Pape, arbitre de la paix (luxe)	1918
La langue, gardienne de la foi	1918
Le Canada apostolique (luxe)	1919
Le Canada apostolique (demi-luxe)	1919
Le Canada apostolique (ordinaire)	1919
Syndicats nationaux ou internationaux	1919
La Mission Jellicoe	1920
"Le Devoir", ses promesses d'avenir, etc.	1920
La prochaine Guerre impériale	1920
La Presse catholique et nationale	1921
Une mauvaise Loi	1921
Le Pape	1920-21
Pour l'Exemple	1921
L'Occupation de la Ruhr	1923
Henri Bazire	1923
Patriotisme, Nationalisme, Impérialisme	1923
"Le Devoir" a l'honneur de recevoir	1924
L'Eglise et les Survivances nationales	1924
A quand la vraie Paix ?	1924
La Propriété	1924
Divorce et Mariage	1925
Femmes-Hommes ou Hommes et Femmes	1925
Le Problème des Races au Canada	1925
Esquisse d'un Programme de Politique nationale	1926
Le Canada, Nation libre (Papineauville)	1926
La Politique et les Partis (Arena)	1926
La Conférence impériale	1927
Angleterre et Russie	1927
Examen de conscience nationale	1927
La Situation politique (Saint-André-Avellin)	1927
L'Affaire de Providence	1929
Deo Gratias	1929
La Paix romaine	1929
Pie XI et Mussolini	1929
"Le Devoir", ses origines, etc.	1930
Le Divorce	1930
Loi des Accidents du Travail	1931
Capitolisme, Bolchevisme, Christianisme	1931
Honnêtes ou Canailles	1932
La Crise, trois remèdes	1932
Le Canada et la Paix	1935
Impressions d'Europe	1938

EN ANGLAIS

Great Britain and Canada	1901
The French Canadian in the British Empire (reproduit du "Monthly Review", septembre et octobre)	1902
The Reciprocity Agreement	1911
Why the Navy Act should be repealed	1912
The Spectre of Annexation	1912
Imperial Relations (Empire Club, Toronto)	1913
Canada and International Arbitration	1913
French and English	1914
Ireland and Canada	1914
The National Duty of Canada	1915
The Foreign Policy of Great Britain	1915
Canadian Nationalism and the War	1916
Independence or Imperial Partnership	1916
Conscription	1917
"Win the War" and lose Canada	1917
The United Church Bill	1924
Bonne Entente	1925

(Ces livres et brochures sont à peu près tous épuisés)

Présence de Henri Bourassa

Par Edouard MONTPETIT

On me demande de réunir quelques souvenirs autour de la figure d'Henri Bourassa.

Je n'en ai pas beaucoup qui soient précis. Sa vie, pour les hommes de ma génération, du moins pour certains d'entre eux, est comme disséminée et constituait une présence dont ils s'accommodaient, même si, au premier abord, ils en étaient troublés, mais sur laquelle ils comptaient. Ce n'est que plus tard, quand l'événement qu'il avait prédit se réalisait, que nous songions qu'il avait eu raison. A ce point, — à moins que je ne m'abuse — que le nationalisme qu'il prêchait, ou si l'on veut le canadianisme, finit par pénétrer l'esprit de tout notre peuple, même à son insu.

J'ai vu Bourassa pour la première fois à Papineauville sur la presqu'île où je passais mes vacances avec ma famille. Je n'étais qu'un gosse insoucieux des choses de la politique. Le jeune député de Labelle me frappa pourtant par sa vivacité, sa parole aiguë, son impeccable tenue. Est-ce à ce moment que l'on m'expliqua que nous étions cousins par mon grand-oncle à qui je dois tant, Jean-Marie Papineau ?

Je le retrouvai quelques années plus tard à l'Université, rue Saint-Denis. J'étais étudiant en droit. Il vint nous faire une conférence. Je sortais de rhétorique et je m'exaltai à cette éloquence mordante, vigoureuse, remplie de logique, animée de la plus chaude conviction.

Devenu secrétaire général de l'Université de Montréal, je demandai à Bourassa s'il accepterait de prendre la parole devant nos étudiants. Il accepta et je l'en remerciai. "Où donc avez-vous été élevé, m'écrivit-il avec le sourire, vous qui pensez à dire merci aux gens ?" Peut-être est-ce de ce simple geste que jaillit non pas une amitié à laquelle je n'aurais pu prétendre, mais un accueil aimable qui se traduisait dans des propos sympathiques chaque fois que la vie ou un événement me rapprochait de lui, soit à l'Université, soit ailleurs, parfois comme un jeune compagnon de lutte; et même dans ce restaurant de la rue Saint-Denis, face à l'Université, où je le retrouvais par hasard, tout seul dans un coin à droite, et où il voulait bien évoquer pour moi des étapes de sa prodigieuse carrière : poursuites à travers l'Europe, rencontres, combats d'idées, attrait des gens et des choses d'un monde dont il goûtait la civilisation jusque dans certains de ses raffinements. Car il était gai, jovial à l'occasion, et très "honnête homme", épris de beauté et de recherche, maître de ses discernements. Il ne m'a jamais paru sévère. Il était ouvert, fin causeur, d'une érudition inouïe, incisif sans doute, mais soucieux quand même de charité, au point de s'interroger sur telles de ses attitudes.

A l'écouter ainsi, je me rappelais ce que me disait de lui mon beau-frère, Edmond Hurtubise, féru comme lui d'histoire, en particulier d'histoire de l'Eglise, et qui ne tarissait pas de me peindre un Bourassa intime, à la fois universel et humain.

●

L'hommage collectif que le Devoir rend à son fondateur comportera sans doute des nuances, voire des réserves sinon des contradictions. Ne nous a-t-on pas avertis que nous avions pleine liberté d'exprimer notre opinion et de choisir, dans une carrière si remplie, les attitudes qui conviendraient le mieux à notre entendement ou à nos tendances ?

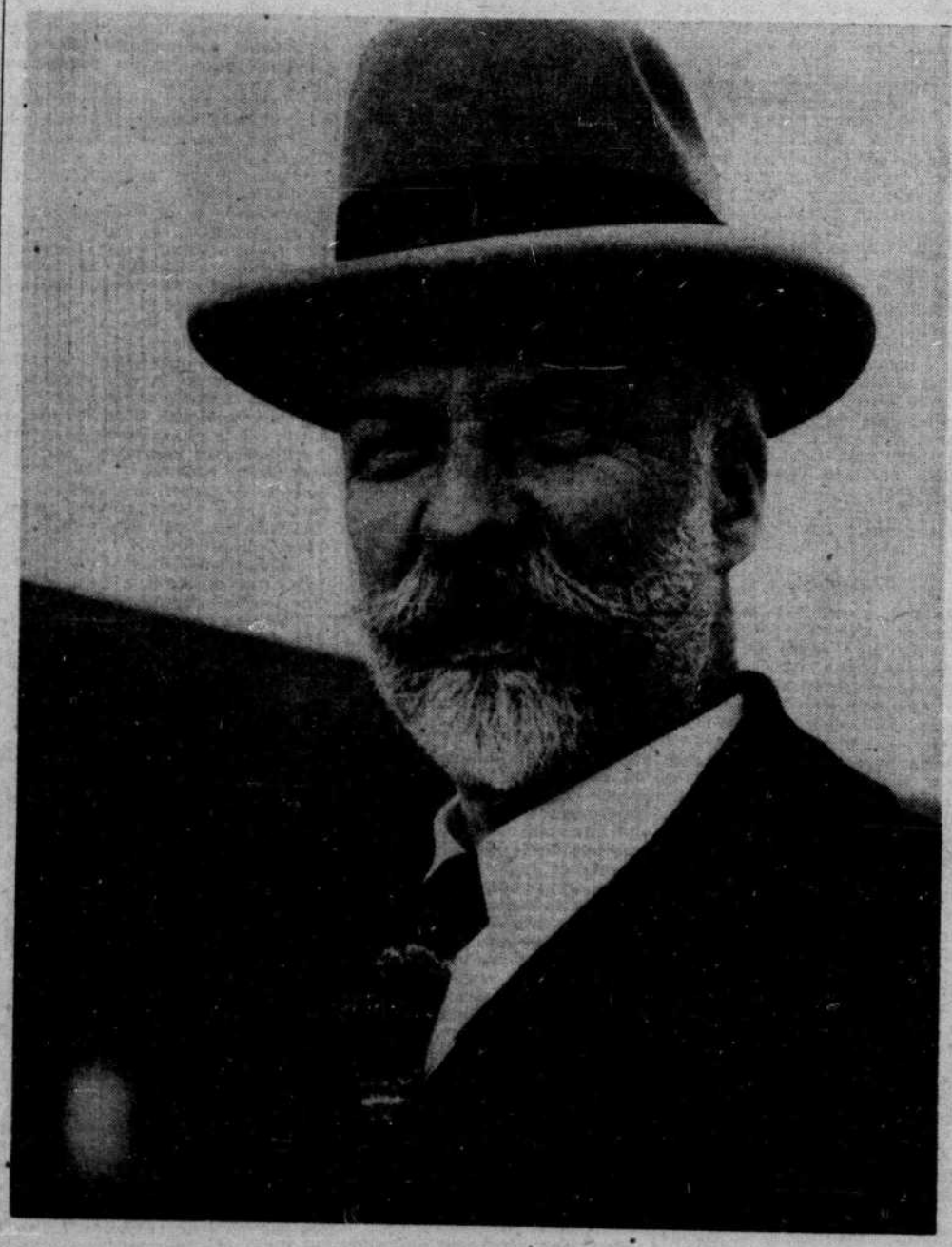
Je laisse à d'autres, plus avertis que moi, de dresser sa conduite politique. Je préfère, en ce lendemain du Congrès de la langue française et des fêtes splendides qui ont couronné le centenaire de l'Université Laval, invoquer le témoignage de Bourassa sur les périls et les chances, sur la valeur, aussi, de la civilisation que, de notre libre choix, nous avons retenue et développée sur la terre d'Amérique; car il nous apporte, ce témoignage, la confirmation des espoirs que nous entretenions depuis longtemps et où se dessinaient les destins d'harmonie, d'épanouissement et même de pérennité, sinon de salut, de notre patrie canadienne.

Ces souvenirs, je les recueille encore le long de notre chemin de jeunesse : ils justifient le titre de ces notes trop hâtives.

Bien des préoccupations hantaient notre esprit. Toutes, fût-ce sur des modes différents, s'inquiétaient du sort de notre civilisation au sein du régime de la quantité qui nous envahissait. Nous étions convaincus que la lutte pour notre survie, nécessairement renouvelée par l'événement, s'engageait cette fois sur le plan de l'intérêt matériel.

A ce flot qui se déversait sur "toute la terre" depuis les rugueuses falaises de notre Atlantique, que pouvions-nous opposer sinon une connaissance et une poursuite intensifiée des valeurs qui jaillissent de notre innéité française ?

A notre tour, nous y allions de notre couplet, d'un élan qui comportait de la naïveté et dépassait parfois les bornes de la sobriété dans l'exaltation. On me l'a fait comprendre, dans le temps. Nous étions jeunes et nous ignorions encore les réserves de l'expérience.



Tels nous étions, croyant faire neuf, persuadés de découverte et de renouveau.

Or, ce que nous disions, nous n'en connaissions pas la source, la source ici même. Nos conclusions étaient bien nôtres; nous y étions arrivés par notre propre enquête, sans nous douter que nos pensées, que nous voulions généreuses, nous en avions emprunté la sincérité sinon l'ardeur à Henri Bourassa. Si bien que ces souvenirs se confondent aujourd'hui avec le sien.

Nous rêvions aussi d'un argument qui nous parût propre à l'amorce d'une unité canadienne. Nous proposions les ressources de notre civilisation d'origine française : richesse que nos ancêtres avaient apportée à notre pays et dont nous avions assumé la poursuite. Il nous paraissait que, au milieu des problèmes qui germaient de l'épanouissement américain, au sein de l'emprise et de la prédominance des Etats-Unis, le sort du Canada était rivé à la persistance des éléments qui constituent notre double civilisation. Ils agissaient, ces éléments, comme des catalyseurs ; et nous n'étions pas peu fiers de cette image dérobée de confiance aux arcanes de la science.

Or, dans "La langue française au Canada, ses droits, sa nécessité, ses avantages", Bourassa, en une forte synthèse, après avoir affirmé et démontré nos droits à notre parler et justifié la proscription dont il était l'objet au Canada de la part de majorités à courte vue, avait depuis longtemps ouvert la voie où nous nous engagions et fortifié d'avance nos attitudes de son autorité. Nous portions en nous, même sans nous en douter, l'inspiration de sa pensée.

Cette langue qu'il a défendue si ardemment, Bourassa — faut-il le rappeler ? — y était passionnément attaché. Il la jugeait, certes, mais avec mansuétude. Il en reconnaissait "l'alourdissement", la pauvreté relative; la vitalité aussi et surtout chez l'habitant de nos campagnes — notre profonde noblesse —; et même dans la pollution des villes. Il haussait la langue jusqu'à en faire le véhicule de la foi. "Cette langue qui nous vaut plus que la puissance du nombre, des richesses et de la force, il ne suffit pas de la défendre contre ses ennemis, il faut l'aimer, la respecter, la glorifier, la sanctifier. Comme tous les dons, comme toutes les forces morales ou matérielles, elle nous vient de Dieu, elle appartient à Dieu. Nous devons la mettre au service de Dieu et de l'Eglise, de la vérité, de la justice et de l'honneur. Nous devons également mettre notre vie sociale, notre vie familiale, notre vie intime, au niveau de l'idéal qu'elle exprime et suggère."

Par quoi Bourassa atteignait à notre patrimoine entier, inspirateur de la tâche que seuls "les Canadiens français et les Franco-Américains peuvent remplir en Amérique." Ils l'accompliront par la fidélité à eux-mêmes, à leur langue et à leurs institutions ; à leur personnalité soumise à la vigilance de l'esprit, aux liens de la famille et de la paroisse qui trament leur histoire, aux organismes de défense dont, avec quelle patiente énergie, ils ont disséminé les recommencements dans la vaste étendue d'une patrie si lourde à conquérir.

J'ai insisté sur ces propos parce qu'ils révèlent la pensée d'un Bourassa témoin de notre langue, de notre foi et de nos traditions. Témoin du Canada français, mais témoin aussi de la France, celle du classicisme hérité d'un long passé, celle aussi de nos jours qu'il ne reniait pas mais où il discernait, fût-ce au prix d'éblouissants réveils, la constance d'un fondement chrétien.

Et cela suffit à dépouiller Bourassa de la légende qui embue si facilement la stature des grands hommes. Il n'a été ni antianglais, ni antifrançais, ni antiaméricain, par une sorte de volupté non conformiste, — le nombre des amis qu'il comptait en France, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Europe, le démontre, de même que la foule de toutes les religions et de toutes les langues qui suivait son deuil. Il a été procanadien, en plénitude, dans toute l'acception, dans toute la responsabilité du mot.

Il venait à son heure, celle qui précédait "la voix sans regard" que l'on évoquait hier. Nous étions pris par l'ingéniosité industrielle, menace d'une folle, mais prodigieuse effervescence. Contre elle, il dressait la prudence paysanne et le mépris de l'or, non sans reconnaître pourtant la nécessité de notre défense économique bornée à l'oeuvre modérée, à l'entreprise modeste, construite dans le souci et la promesse de la pondération et du recueillement.

●

"Je le croyais mort depuis longtemps", disait un passant étonné de la foule qui entourait le cercueil du grand tribun. D'autres qui n'avaient pu rien retenir de sa parole vivante, qui n'avaient pas pu partager ses émois ni ses discordes, ne comprenaient peut-être pas tout ce que Bourassa représentait pour nous. Il s'était retiré dans un oubli volontaire, et du monde et de soi-même. D'admirables dévouements entouraient sa vieillesse. Ses yeux, par malheur, le trahissaient. On lui faisait la lecture. Qui nous dira ce que comportait encore d'intensité sa longue méditation ! Dans son testament, il a demandé pardon à ceux qu'il aurait blessés. L'erreur est humaine, infinie la divine bonté. Il repose, "mort selon la chair, mais toujours vivant dans l'âme immortelle."

Aujourd'hui, supplément de 40 pages en hommage à Bourassa

SS. Crépin et Crépinien, martyrs.

ENSOLEILLE AVEC QUELQUES PERIODES NUAGEUSES

Minimum 35
Maximum 48

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOL. XLIII — No 253 — MONTREAL, SAMEDI, 25 OCTOBRE 1952 — Dix sous le numéro

"La C.T.C.C. est opposée au communisme par conviction et non par peur. Elle est opposée au communisme parce qu'il est athée, et qu'il n'a aucun respect pour la personne humaine et la famille."

Gérard PICARD, président général de la C.T.C.C.

AUX NATIONS UNIES

"C'est à nous de décider si l'ennemi est sincère"

(M. Acheson)

Discours de 3 heures salué de louanges — Le secrétaire d'Etat américain dénonce carrément l'aide russe aux Nord-Coréens — Célébration du 7e anniversaire de l'O. N. U. — Un haut fonctionnaire de cet organisme avoue avoir déjà appuyé les communistes

Nations Unies, 25. (P.C.) — Le secrétaire d'Etat américain Dean Acheson a déclaré hier que les Nations Unies doivent décider si les communistes veulent vraiment un armistice en Corée et agir en conséquence.

Le délégué américain a présenté à la Commission politique une résolution appuyée par vingt pays, dont la Grande-Bretagne, la France et le Canada, et demandant à l'assemblée d'approuver en particulier le principe du rapatriement volontaire des prisonniers de guerre. C'est le seul obstacle à une trêve en Corée.

La résolution demande aussi au président de l'assemblée, M. L. B. Pearson, ministre canadien des Affaires extérieures, de faire appel aux communistes chinois et nord-coréens pour qu'ils acceptent une trêve fondée sur les dernières propositions des Nations Unies.

Le discours de M. Acheson a duré deux heures et 42 minutes et a été accueilli par les acclamations des délégués occidentaux, qui y voient un "magnifique" exposé du problème coréen.

Un délégué asiatique a dit que le ministre des Affaires étrangères de Russie, M. Andrei Vichinsky, qui doit parler lundi quand la commission politique reprendra ses séances, devra se surpasser s'il veut détruire la logique de la condamnation par M. Acheson des agresseurs nord-coréens et de leur obstruction aux efforts de trêve.

M. Acheson a déclaré que si les communistes désirent un armistice "honnête", le gouverement américain fera tout ce qu'il peut pour l'obtenir. Et il a ajouté :

Se préparer au pire

"Mais s'il n'en est pas ainsi et si la résistance doit continuer, nous devrons examiner notre position et notre capacité de continuer cette résistance".

Si les communistes veulent la guerre, dit-il, "nous devons nous préparer en conséquence".

Alors que M. Vichinsky était assis à deux sièges seulement de lui, M. Acheson a dit qu'à partir de 1945, la Russie elle-même a "recruté, entraîné, équipé et conseillé pratiquement et stratégiquement" l'armée nord-coréenne.

M. Acheson a raconté en détail comment la Russie a repoussé depuis 1945 les efforts américains pour unifier la Corée et la rendre indépendante en vertu de l'accord intervenu au Caire en 1942 et comment les Russes ont au contraire entraîné l'armée nord-coréenne jusqu'à l'attaque contre la Corée du Sud en juin 1950.

Au sujet du rapatriement des prisonniers de guerre, M. Acheson a cité 17 traités signés par la Russie depuis la deuxième guerre mondiale dans lesquels l'Union soviétique maintient le principe de ne pas forcer les prisonniers à retourner dans leur patrie, le même principe que repoussent les négociateurs communistes à Panmunjom.

Le 7e anniversaire

Les Nations Unies ont célébré hier leur septième anniversaire dans une atmosphère devenue habituelle d'hostilité, relevée de louanges pour l'ambition de paix mondiale de l'organisation.

Les Russes ont boycotté une réunion spéciale de l'Assemblée générale convoquée pour honorer ceux qui sont morts pour appuyer les principes des Nations Unies. D'autres membres du bloc soviétique se sont montrés seulement après que l'Assemblée eut terminé une minute de silence pour les morts.

Le président de l'Assemblée, M. L. B. Pearson, a déclaré aux délégués que leur devoir leur commande d'utiliser l'organisation mondiale d'une façon intelligente et sans égoïsme, pour empêcher une troisième guerre mondiale.

C'est le bon travail et non les bonnes paroles qui allégeront le fardeau de la crainte, a déclaré le ministre canadien des affaires extérieures.

Dans les villes et les villages des Etats membres, le drapeau des Nations Unies a flotté hier au-dessus des édifices publics comme symbole de confiance envers les buts et les principes de la charte.

Le premier ministre Saint-Laurent a envoyé au secrétaire général, M. Trygve Lie, à l'occasion de l'anniversaire, un message l'assurant que "le Canada continuera ses efforts vers la réalisation des buts des Nations Unies et le gouvernement et le peuple canadiens savent apprécier les réussites importantes accomplies par les Nations Unies dans les sept ans de leur existence."

Le ministre de la santé, M. Paul Martin, chef de la délégation canadienne, a déclaré à l'occasion de l'anniversaire que tous les pays doivent s'unir pour ratifier la convention des Nations Unies sur le génocide, qui déclare crime international les assassinats en masse pour fins raciales ou religieuses. Quarante pays, dont le Canada, ont signé la convention jusqu'à ce jour.

Aveu de Zablodowsky

New-York, 25 (P.A.) — Le chef du service des publications des Nations Unies a enfin reconnu hier qu'il avait participé à une organisation communiste clandestine en 1936; mais il a assuré avec insistance qu'il ne s'était jamais inscrit au parti communiste.

David Zablodowsky, qui est né aux Etats-Unis, a été qualifié de communiste pour la première fois en 1945; mais à ce moment il a nié qu'il fût un communiste ou qu'il eût "un lien de quelque espèce que ce soit avec le communisme".

Avant-hier, M. Whittaker Chambers l'a dès gué comme un aide clandestin d'avant-guerre et 24 heures plus tard Zablodowsky l'a reconnu devant un sous-comité du Sénat américain sur la sécurité intérieure.

Peu de temps après l'aveu de Zablodowsky, le sénateur James O. Eastland, démocrate du Mississippi, président intérimaire du sous-comité, a lancé une attaque contre les Nations Unies et a déclaré que les employés américains de l'O.N.U. formaient "la plus grande concentration de communistes que ce comité ait jamais rencontrée."

M. Chambers, ancien courrier d'une organisation communiste d'espionnage, a déclaré hier au sous-comité que Zablodowsky avait affirmé être un communiste au temps où ils étudiaient tous deux à l'Université Columbia, après 1920.

M. Zablodowsky a qualifié cet ancien aveu d'exagération, probablement causé par un enthousiasme d'étudiant.

M. Lie a déjà déclaré qu'il ne veut pas des employés aux Nations Unies qui ne sont pas loyaux à leur propre pays. Mais il a ajouté qu'il ne prendra aucune mesure contre qui que ce soit "sur de simples soupçons ou de simples racontars".

* * *

M. Lie a dénoncé hier soir ce qu'il a appelé une attaque sans retenue du sénateur Eastland contre les Nations Unies et il a ajouté que la "loi Lynch" ne s'appliquerait jamaise aux Nations Unies.

M. Lie a dit que la déclaration de M. Eastland à New-York hier l'avait "choqué" et qu'il ne croyait pas que le sénateur se faisait le porte-parole du gouvernement ni même du Sénat américain.

Eisenhower promet de se rendre en Corée, s'il est élu président

Washington, 25. (P.A.) — Le général Dwight D. Eisenhower a promis hier soir que s'il est élu président, il se rendra en Corée pour tenter personnellement de mettre fin à la guerre.

Il avait été accusé plus tôt par le gouverneur Adlai Stevenson de préconiser à l'endroit de la Corée une politique de retrait rapide et furtif que le candidat démocrate qualifie de dangereuse.

Première tâche

Parlant à Détroit, M. Eisenhower a dit que la première tâche du gouvernement est de mettre fin au conflit en Extrême-Orient.

"Cette tâche requiert un voyage personnel en Corée", dit-il. "Je ferai ce voyage. Ce sera la seule façon de savoir comment je pourrai le mieux servir le peuple américain dans la cause de la paix. J'irai en Corée".

M. Eisenhower a placé toute la responsabilité de la guerre sur l'administration Truman. Quelques heures plus tôt, M. Stevenson avait déclaré à Rochester, N.-Y., que la guerre n'est pas celle du président Truman, mais celle de l'humanité et il avait ajouté :

"L'enjeu de ce conflit est trop grave et trop grand pour donner lieu à de la politique de parti. Et il est faux de proposer un retrait rapide et furtif de la Corée.

"Mon adversaire a prétendu que nous pourrions laisser les Sud-Coréens faire la lutte seuls contre les communistes. Les Asiatiques devraient se battre entre eux.

"Si nous suivions la politique du général, nous risquerions un Munich en Extrême-Orient, avec la probabilité d'une troisième guerre mondiale à brève échéance".

14 discours

M. Stevenson a passé l'une de ses journées les plus occupées, prononçant 14 discours en autant d'heures au cours de brefs arrêts dans le nord de l'Etat de New-York.

M. Eisenhower, faisant campagne dans le Michigan en se rendant à Détroit, a accusé les démocrates de mener une "campagne de crainte" en parlant de dépression, de chômage et de réductions des bénéfices de sécurité sociale si les républicains prennent le pouvoir en novembre.

C'est là une "grave erreur", dit le général, ajoutant:

"Quand les gens n'ont rien d'autre à vendre que la peur, ils trouvent un bien pauvre marché..."

Le président Truman est revenu à la Maison Blanche après avoir fait campagne pour le gouverneur Stevenson.

Le sénateur John Sparkman, candidat démocrate à la vice-présidence, a dû abandonner temporairement sa campagne à cause d'une laryngite. Il se rétablit après un séjour à l'hôpital de Bethesda, Maryland.

Son adversaire républicain, le sénateur Richard M. Nixon, s'est rendu dans le Wisconsin pour la première fois et a demandé au peuple de réélire au Sénat "mon bon ami, Joe McCarthy".

La loi du libelle mise à l'étude en Angleterre

Londres, 25. (Reuters) — Si le président des Etats-Unis qualifiait un ministre du cabinet britannique de menteur et qu'un journal britannique reproduisit la déclaration, ce journal pourrait être poursuivi pour libelle par le ministre.

Ce cas hypothétique a été cité aujourd'hui à la Chambre des Communes pour illustrer les lois restrictives qui régissent présentement le libelle en Angleterre. Les Communes ont discuté un projet de loi visant à relâcher ces restrictions et à donner plus de liberté à la presse.

Le débat portait sur une clause permettant aux journaux de rapporter les débats des parlements étrangers sans crainte d'être poursuivis en libelle.

Les Communes ont d'abord rejeté la clause, mais la Chambre des lords l'a replacée dans le bill. Les Communes l'ont enlevée de nouveau aujourd'hui et les deux Chambres tenteront maintenant d'en venir à un compromis.

A OTTAWA

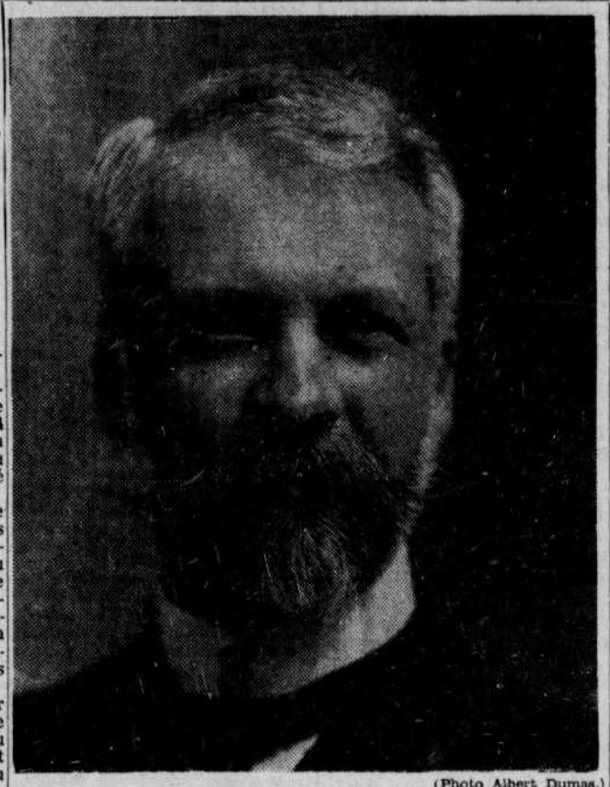
Nommera-t-on un autre ministre ?

Ottawa, 25 (P.C.) — Le *Citizen*, d'Ottawa, a assuré hier que le premier ministre Louis Saint-Laurent nommera bientôt un ministre adjoint de la défense nationale.

Une telle mesure serait rendue possible par l'admission dans le cabinet de M. George McIlraith, adjoint parlementaire du ministre du commerce, M. Howe.

"Ce remaniement permettrait la nomination du solliciteur général Ralph Campney, ancien adjoint parlementaire du ministre de la défense, au poste de ministre adjoint de la défense, tandis que M. McIlraith deviendrait solliciteur général", dit le *Citizen*.

Toutefois, quand il a nommé M. Campney dans le cabinet récemment, M. Saint-Laurent a dit qu'il ne projetait pas d'autre changement dans le cabinet d'ici les prochaines élections générales, qui doivent avoir lieu l'an prochain.



(Photo Albert Dumas.)

40 pages d'articles, de photographies, d'autographes et de reproductions, en hommage au fondateur du "Devoir"

Du français sur les ondes de l'Atlantique aux Rocheuses

C'est demain soir, dimanche, que l'extension du réseau français de la Société Radio-Canada entrera officiellement en vigueur.

Les postes français de la radio nationale, jusqu'à maintenant situés dans notre seule province, seront demain reliés à d'autres postes échelonnés du Nouveau-Brunswick à l'Alberta. Le réseau français groupe aujourd'hui 14 postes. Il en comptera dimanche soir 21.

Cet événement d'une portée considérable dans notre vie nationale sera marqué par un programme spécial, qui sera diffusé demain soir.

M. David Dunton, président du bureau des gouverneurs, le docteur Adrien Pouliot, un des gouverneurs de la société, et M. Marcel Ouimet, directeur du réseau français, profiteront de l'occasion pour dire quelques mots. Les personnes à l'écoute entendront ensuite un sketche inédit de Guy Dufresne auteur des biographies du "Ciel par-dessus les toits".

Le programme spécial de demain aura le caractère d'un hommage des Canadiens français du Québec à leurs frères de l'est et de l'ouest.

On parlera du passé sans doute, mais surtout de l'avenir, du lien nouveau qui unira ainsi presque tous les centres français du pays...

Comme La Verendrye franchit un jour les plaines de l'ouest, ainsi les voix françaises nées au Québec auront un écho jusqu'au mur des Rocheuses.

Pour sa part, Radio-Canada espère que les postes affiliés au réseau français collaboreront à des émissions nationales. En ce moment, la plupart des programmes ont leur origine à Montréal ou à Québec.

Leurs postes affiliés sont libres de capter les programmes du réseau qui leur conviennent. Le service leur est offert gratuitement. Mais ils doivent en retour diffuser un certain minimum de programmes de Radio-Canada.

Disons enfin que pour assurer la réalisation de ce projet, il a fallu installer des lignes électriques d'une longueur considérable.

Ce travail a été confié aux compagnies de télégraphe. Il leur a fallu surmonter de nombreuses difficultés techniques qui ont exigé plus d'un mois d'efforts.

Les sept postes qui seront officiellement reliés demain au réseau français sont ceux des villes suivantes : Edmundston, N.-B., Timmins, Sudbury, St-Boniface, Gravelbourg, Saskatoon et Edmonton.

Suggestion pour l'établissement de cours postscolaires en politique

John Diefenbaker a exprimé cette opinion dans un discours à l'Université McMaster

Hamilton, Ont., 25 (P. C.) — Un député progressiste-conservateur aux Communes a dit, hier soir, que les universités canadiennes devraient étudier l'établissement de cours postscolaires en politique pratique.

M. John Diefenbaker, député de Lake Centre, en Saskatchewan et deux fois candidat à la direction de son parti, a exprimé cette opinion dans un discours préparé à l'intention de la collation d'automne des diplômes à l'Université McMaster.

Il recommande également que des bourses soient créées afin de permettre aux étudiants diplômés de poursuivre des travaux postscolaires pendant une année, en qualité d'adjoints dans les recherches qu'entreprennent les députés au parlement.

M. Diebenbaker, âgé de 56 ans, est avocat et a étudié le droit à l'Université de la Saskatchewan. Il a pris la parole après avoir reçu un doctorat honorifique en droit de l'Université McMaster.

M. Diefenbaker est député aux Communes depuis 1940 et il a souligné qu'il espère que "les jeunes hommes et les jeunes femmes passionnés pour le service public recevront tout l'encouragement nécessaire pour participer à ce service."

Il a ajouté :

"Pour accomplir cela, plusieurs universités canadiennes devraient songer à créer une chaire de politique... afin que les jeunes hommes et les jeunes femmes imbus du désir d'entrer au parlement, ou à la législature, ou encore dans le service civil, puissent avoir l'avantage de poursuivre des études postscolaires, au delà du cours des sciences politiques, alors qu'ils pourront étudier la politique pratique.

"Des parlements universitaires pour la formation des hommes publics, à l'exemple des unions Oxford et Cambridge, dans les universités canadiennes, s'avéreraient une aide précieuse pour développer le goût de la politique et des gouvernements. Ces unions ont été les "centres de recrutement" des parlements britanniques.

Retrouvera-t-on la tombe de Champlain !

Québec, 25. (P.C.) — On vient de commencer à Québec de nouvelles recherches pour trouver le tombeau et les restes de Samuel de Champlain, le fondateur de Québec, décédé le jour de Noël 1635.

Cependant, M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Conseil de la Vie française en Amérique, dit entretenir bien peu d'espoir qu'on puisse jamais les retrouver... "à moins de découvrir des documents plus explicites et plus authentiques pour nous guider," a-t-il déclaré.

Plusieurs équipes ont commencé des recherches au cours des dernières années. Le plus récent effort pour découvrir un indice du lieu d'ensevelissement de Champlain se concentre dans un des quartiers historiques de Québec, limité par les rues Buade, du Fort, Ste-Anne et du Trésor, par la basilique de Québec, le Château Frontenac et le vieux Bureau de poste.

Les recherches actuelles ont découvert un mur et les chercheurs se demandent s'il pourrait faire partie de la chapelle qui a abrité les restes du fondateur ou s'il n'est qu'un vestige du système de drainage que la ville a construit vers 1840.

M. l'abbé Gosselin a déclaré que si la découverte n'était qu'une partie de l'ancien système d'égout, on aurait alors bien peu de chances de jamais découvrir une trace des restes du fondateur.

Le typhon menace maintenant les Philippines

Manille, 25. (P.A.) — Une nouvelle tempête tropicale, portant des vents d'une vitesse de 165 milles à l'heure, a changé d'itinéraire aujourd'hui et menace maintenant les Philippines où le typhon de mercredi a causé au moins 443 morts. Un nouveau rapport reçu hier a augmenté de 217 à 367 le nombre des disparus.

La météo de Manille a déclaré qu'un avion de la marine américaine, décollé de Guam, avait repéré la plus récente perturbation à environ 700 milles à l'est de l'île Samar, dans les Philippines centrales.

La Croix-Rouge des Philippines a reçu aujourd'hui un rapport de la province Carmarines mandant que 150 pêcheurs de 11 navires du village de Calabanga sont disparus.

La première évaluation des dommages dépasse $40,000,000.

Le chemin de fer de l'Ungava sera bientôt parachevé

Québec, 25 (P.C.) — L'achèvement de la ligne de chemin de fer de 350 milles de long dans le coeur de l'Ungava est prévu pour l'an prochain, soit un an plus tôt qu'on ne l'avait prédit, a déclaré hier le premier ministre de la province de Québec, M. Duplessis.

M. Duplessis a dit que les directeurs de l'*Iron Ore Company of Canada* et de la *Hollinger North Shore Exploration Company* lui ont rendu visite cette semaine pour l'informer que les rails ont été posées sur une distance de plus de 135 milles. L'aménagement de la voie ferrée est terminé sur une distance de 40 à 50 milles.

Le chemin de fer, construit au coût de $125,000,000, reliera Septiles, sur la rive nord du Saint-Laurent, à Burnt Creek, centre minier.

Burnt Creek se situe sur le côté québécois de la frontière disputée du Labrador. M. Duplessis a dit que le nom de "Burnt Creek" sera éventuellement remplacé par un autre plus "approprié".

Le chemin de fer, a-t-il déclaré, ne bénéficiera pas seulement aux compagnies intéressées au développement minier mais "ouvrira tout le territoire de l'Ungava au commerce, à l'industrie et à la civilisation."

Aux Etats-Unis

Demande des producteurs de bitume

Washington, 25. (P.A.) — Une majorité des producteurs de bitume des Etats-Unis ont formellement demandé hier au stabilisateur économique Roger Putman de renverser la décision de la Commission de stabilisation des salaires et d'approuver l'augmentation de $1.90 par jour obtenue par John L. Lewis.

M. Putman a aussitôt commencé à étudier la requête de l'industrie qui était signée par M. Harry Moses, président de l'Association des producteurs de charbon mou. Un porte-parole a dit que M. Putman ne ferait aucun commentaire aujourd'hui.

Les mineurs de charbon mou de Lewis sont en grève par suite de la décision de la Commission de stabilisation des salaires de réduire de 40 cents l'augmentation de $1.90 consentie par l'industrie aux mineurs. La commission a exprimé l'avis que l'augmentation complète serait inflationnaire.

A la suite de cette décision, M. Putman a dit que la commission avait agi "très courageusement" et a laissé entendre que c'était une bonne décision.

La requête de M. Moses n'a pas été appuyée par Lewis, qui s'est abstenu de tout pourparler avec le gouvernement concernant le contrat de travail.

M. Moses représente les producteurs du Nord et du Mid-West. On croit savoir que M. Joseph E. Moody, président de l'Association des producteurs de charbon du Sud, n'a pas endossé la requête, pour le moment du moins.

Le gouvernement travaille cependant dans les coulisses pour trouver une solution qui mettrait fin à la grève.

On rapporte que M. David L. Cole, directeur du service fédéral de médiation, rencontrerait Lewis et Moses.

La baisse des impôts dépend de l'accroissement du revenu canadien

Victoria, 25 (P.C.). — Le ministre des finances, l'hon. D. C. Abbott, a dit hier que tout espoir de voir diminuer les impôts dans un avenir rapproché dépend de l'accroissement du revenu national du Canada.

"Il ne faut pas perdre de vue que nous avons un fort imposant budget et qu'il en sera de même pour quelque temps encore", a-t-dit, dans un discours devant la Chambre de commerce de Victoria. "Cela signifie que nous devons imposer des taxes si nous voulons l'équilibrer".

"Notre espoir réel, dans un avenir rapproché, repose, non pas autant dans la possibilité de réduire les dépenses sensiblement que dans l'accroissement de notre revenu national qui rendra le fardeau relativement moins lourd".

M. Abbott a fait allusion aux impôts comme il l'a fait tout récemment dans un discours prononcé à Vancouver, laissant entendre qu'il se produirait probablement un dégrèvement possible du lourd fardeau des impôts par l'entremise d'une production accrue.

A Vancouver, lundi dernier, il a dit à la Chambre de Commerce:

"Notre espoir réel d'effectuer des réductions sensibles dans les taux des taxes repose dans la perspective d'une production accrue qui allégera le fardeau des taxes, que l'augmentation annuelle de la production nationale s'accroîtra afin d'améliorer notre standard de vie. Aussi, je suis d'avis que nous pouvons espérer dans ce sens".

Cette déclaration tendait à laisser entendre qu'il y aurait probablement des réductions d'impôt assez prochainement, mais dans une entrevue, peu après, M. Abbott a précisé qu'il était "peu probable" qu'il y ait des réductions d'impôts dans le prochain budget qui sera présenté en avril.

Le gouvernement, a dit M. Abbott aujourd'hui, se sert généralement de l'argent des taxes pour défrayer les dépenses, et comme instrument de politique fiscale. Cependant, cette année il ne servira qu'à rencontrer les dépenses.

"Au cours de cette année, a-t-il dit, on s'attend que notre budget soit neutre dans le sens fiscal... la taxation fédérale sera soumise à suffisamment de réclamations de l'économie privée pour rencontrer les dépenses du gouvernement, tout juste, et pas plus.

"Ainsi, si l'impression existe que les taxes sont actuellement trop élevées, ce n'est pas parce que nous voulons réaliser un imposant surplus, mais parce que, en tant que nation, nous avons décidé d'acheter plus d'articles que nos moyens nous le permettent".



(Ecrit spécialement pour LE DEVOIR par Jacques Hébert, auteur de l'"Autour des trois Amériques", "Autour de l'Afrique" et "Autour du monde" qui entreprend en compagnie de son épouse un nouveau voyage en automobile au Sahara et en Afrique Occidentale).

ARTICLE 36

LES EUROPEENS OUBLIENT QU'ILS SONT LES HOTES DU MAROC

Soirée chez les Berbères — Les colons européens ont refoulé paysans et pasteurs vers les villes — Les Français sont les hôtes des Marocains, déclare Mgr Lefebvre, vicaire apostolique de Rabat — Les colons aux villas roses . . .

Nous étions donc les invités d'un caïd de l'Atlas. Il a préparé une grande fête en notre honneur et elle dure toute la journée. Un dîner somptueux qui a coûté la vie à plusieurs moutons, à huit poulets et à treize pigeons. Un groupe de musiciens et de danseurs chleus venus de Marrakech. Une excursion à la montagne. Un souper à la grande maison du caïd. Une soirée remplie de musique et de danses berbères auxquelles participent les populations des villages environnants réunies pour la circonstance dans l'enceinte du château, comme cela se faisait en Europe au moyen âge.

Conflit

Samedi, le 4.

Après dîner, le chauffeur du caïd nous conduit très loin à l'intérieur de ce rude pays de montagnes. Ciel radieux, rochers brillants, sable, cailloux, pierres précieuses, la vallée riche et verte. On ne peut pas dire que l'agriculture soit très développée. Non. Mais au moins, ça pousse, le maïs redresse la tête et nous sommes loin des déserts qui entourent Marrakech. La raison de cette prospérité relative, c'est la présence d'un oued discret et modeste mais qui coule. Dès qu'il y a de l'eau, le Maroc est fertile.

— Mais il y a beaucoup d'eau dans cette région, demandons-nous à des amis marocains qui nous accompagnent, comment expliquez-vous qu'il y ait encore beaucoup de terres désertiques ?

— Les villages des environs ne peuvent utiliser que le *tiers* de l'eau de l'oued.

— Et où va le reste ?

— Plus bas, dans la vallée, où elle fertilisera les vastes terres d'une poignée de colons européens.

Je ne suis évidemment pas en mesure de vérifier cette affirmation, mais elle me paraît conforme à l'attitude générale des colons qui sont ici les *maîtres* et souvent les mauvais maîtres. Avec la complicité de l'Etat protecteur, ils se sont habilement installés dans les meilleurs endroits et sur les terres les plus fertiles. De plus, leurs méthodes dynamiques devaient bouleverser l'économie agricole des musulmans qui n'étaient pas en mesure, sur leurs positions réduites, de concurrencer une agriculture capitaliste et de conception moderne. De là l'afflux des populations rurales (paysans et pasteurs) vers les grandes villes et le bourgeonnement irrésistible de ces misérables campements de prolétaires que sont les bidonvilles.

Les autorités françaises ont fait quelques efforts pour remédier à cette situation et le meilleur exemple en serait sans doute l'organisation des fermes collectives pour des communautés indigènes. Mais les colons n'aiment pas ça. Les colons n'aiment rien de ce qui pourrait élever le niveau de vie des fellahs et faire monter le salaire de la main-d'oeuvre rurale, qui est actuellement inférieure à un dollar par jour.

Les hôtes du Maroc

Bien sûr,, les puissances colonialistes savent que pour bien *tenir* un pays, il faut bien tenir la terre. Et après seulement quarante ans de *protectorat* français, les colons européens possèdent les meilleures terres du Maroc. Cette importance accordée à l'accaparement du sol est bien marquée par le mépris que l'on porte à l'Européen qui vend sa terre à un Arabe ou à un Berbère. Cette attitude suffirait à démontrer que les colons ne se conduisent pas comme les *hôtes* des Marocains, mais comme des conquérants qui veulent s'assurer la propriété foncière, dominer absolument et assimiler le pays.

C'est à ces hôtes peu scrupuleux que s'adressaient dernièrement ces conseils de Mgr Lefebvre, vicaire apostolique de Rabat :

"Il est plus urgent que jamais que les chrétiens du Maroc règlent leur conduite sur l'Evangile, et mettent au premier rang de leurs préoccupations le don de soi aux autres. Par là, leur vie spirituelle rayonnera sur les populations *dont ils sont les hôtes*, et les aidera à se développer selon le plan de Dieu, qui veut que son règne arrive, chez nous, comme sur toute la terre." Puisse ce message chrétien être entendu en ces pays déjà secoués par la fièvre nationliste et où les solutions chrétiennes devraient être substituées aux solutions de violence avant qu'il ne soit trop tard.

Jusques à quand ?

Avec l'automobile du caïd, sans nous en rendre compte, nous avons gagné de l'altitude. L'air est devenu frais et sec. Les paysans Chleus ont l'air de geler sous leur d'jelaba déchirée. Et cet hiver, il fera certainement très froid dans ces infâmes gourbis de terre battue où s'entassent des familles toujours nombreuses. Ici et là, un bungalow de béton rose aux volets clos mais aux jardins bien entretenus.

— Qui habitent ces jolies maisons ? demandai-je.

— Des colons français de la plaine. Ils viennent ici pendant les chaleurs de l'été, passer les week ends...

Décidément, ces colons ne manquent de rien. Ils ne sont pas très nombreux, mais ils représentent le groupe le plus vigoureux des 375,000 Européens établis au Maroc. Ils contrôlent presque toute l'agriculture d'exportation, laquelle contribue, avec les produits de la pêche, 67% des exportations marocaines. Il n'y a pas à s'étonner que les colons aient une voix aussi puissante pour faire entendre leurs revendications, même lorsqu'elles sont criantes d'injustice à l'égard de la population marocaine proprement dite. Rien d'étonnant qu'ils puissent obtenir de l'Etat des privilèges extraordinaires et que leur influence réactionnaire s'exerce même sur la politique coloniale de la France.

Le plus grand obstacle auquel ont à faire face les nationalistes de l'Afrique du Nord, ce n'est pas de France qu'il vient, mais du Maroc : la volonté farouche des colons tout-puissants qui ne veulent rien entendre, rien changer, surtout rien céder. Et ces colons sublimes, il y aura toujours quelque petit Paul Reynaud pour les défendre. Ils peuvent dormir tranquille. Mais jusques à quand ?

N.B. — Poste restante, DAKAR, Afrique Occidentale Française.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

Le "Devoir" d'hier et d'aujourd'hui

par André LAURENDEAU

Marthe de Noaillat, travailleuse sociale, apôtre et missionnaire dans la Cité

Chaque fois, et peut-être plus souvent, que revient la belle fête du Christ-Roi, je ne peux m'empêcher de penser à Marthe de Noaillat qui, pendant six années a travaillé au referendum universel dont le succès était la condition posée par Rome pour l'instauration de cette nouvelle fête dans l'Eglise. Et pourtant, je ne la connaissais pas. Ou si peu. Une très lointaine information dans une revue française m'avait appris son nom, son rôle, dans une de ses nombreuses oeuvres, et l'anniversaire probablement de sa mort subite. Jamais je n'ai pu mettre la main sur sa biographie que j'ai cherchée tant et plus à cette époque. Mais une amie de la Page Féminine qui était au courant de ces recherches passées, m'a apporté dernièrement, cette biographie enfin découverte dans une bibliothèque semi-publique. Je viens d'en finir la lecture et, comme le dit le préfacier, un des évêques qui l'ont le mieux connue : "C'est une révélation." Tellement qu'on sentirait le besoin de s'agenouiller pour en parler. Une seule chose étonne : la silence persistant, sans défaillance, qui entoure et ce nom et cette oeuvre dans tous les milieux quand il y aurait tant d'intérêt et de profit pour la fierté catholique à faire connaître l'un et l'autre, quand il y aurait tant de leçons d'idéal à tirer de tous les aspects de cette existence prédestinée.

Sans doute l'ensemble de sa vie n'est pas un modèle pour l'humanité courante, surtout celle de ce siècle, n'est pas facile d'accès non plus ni à la compréhension ni à l'imitation, mais quel enseignement tout de même on pourrait en dégager sur de nombreux plans, étant donné la richesse de sa personnalité, l'étendue de ses dons et de son savoir, les divers terrains de son labeur et de ses oeuvres d'apôtre, son sens familial si généreux qui la faisait se mettre au service de ses proches comme de ses amis d'ailleurs, malgré sa carrière surchargée, et les contrastes saillants de son rang social avec son esprit de pauvreté, de détachement et de renversante austérité. Et pourtant, elle savait plaire, aux foules qui l'écoutaient en conférences, comme au soldat malade qu'elle convertissait ou à la femme du monde qui avait recours à ses bons offices ou à la mendiante qui lui demandait du pain et à qui elle redonnait une âme en plus. S'il est un cas où la vertu n'avait nullement l'aspect rébarbatif qu'on lui reproche souvent, c'est bien celui-là. Est-ce là une des raisons qui expliqueraient un peu le silence étonnant qui l'entoure, dans trop de milieux catholiques ? C'est vrai qu'elle est disparue très tôt après l'achevement de l'oeuvre qui lui était le plus chère, si vite et si détachée de tout qu'elle est partie sans la moindre décoration... Alors, sans étiquette et sans panache, comment voulez-vous qu'on reconnaisse tout seul la valeur, surtout à notre époque de spécialisation et de catalogage à outrance ?

●

Comment, aussi, avec le caractère de la chronique journalière qui est de courir, d'un sujet à un autre, et du même souffle du titre à la signature, réussir à présenter un peu convenablement l'incomparable figure de Marthe de Noaillat ? C'est de la présomption, sans doute, mais publicité et propagande et agences de presse nous présentent à l'année longue tant de fausses étoiles, de célébrités de papier mâché et de vedettes-papillons qu'il est peut-être permis, à l'occasion, de vous présenter une vraie valeur, un luxe comme un autre, de vous indiquer au moins qu'elle a existé et que l'on peut en retrouver la trace dans ses oeuvres qui demeurent et sous la plume avertie de sa biographe. Si jamais vous pouvez lire cette biographie vous ferez peut-être ensuite comme moi, vous ajouterez à votre itinéraire de France, — pour un éventuel voyage là-bas —, Paray-le-Monial et ce musée du Hiéron où Marthe de Noaillat a tant travaillé, tant prié, tant espéré et où elle a trouvé sa mort tragique.

●

Dès l'âge de huit ans, la petite Marthe Devuns, ardente et généreuse, projette de consacrer sa vie à Dieu et d'entrer en religion, une fois ses études terminées. Effectivement, elle entre au noviciat d'Auteuil, en 1888, mais doit en revenir cinq mois plus tard raisons de santé. Elle qui n'avait jamais été malade jusque-là, se reprend un peu plus tard dans une autre communauté. Cette fois, elle tombe, assez gravement atteinte, pour que la maîtresse des novices lui donne un congé sans retour. Deux autres essais porteront à sept années les séjours de Marthe au couvent. C'est avec ce qui lui restait de forces physiques, dont elle exigea toujours le maximum et qu'elle ne ménagea jamais qu'elle devint missionnaire dans le monde et conférencière d'action patriotique et sociale. Après un premier refus, (elle désirait demeurer dans la maison d'enseignement où elle s'occupait de multiples oeuvres d'apostolat) on réussit à avoir son adhésion à la Ligue Patriotique des Françaises, fondée à l'époque de l'anticléricalisme aigu en France et où il s'agissait d'éveiller l'opinion publique sur les lois néfastes aux communautés religieuses et de préparer l'élection de candidats catholiques dans les divers départements. On n'a aucune idée ici de ce que pouvaient être ces tournées de conférences dans la France d'alors, à toutes les saisons, sous toutes les températures et dans des conditions de déplacements et de logements très variées et pas toujours pour le mieux. Son effort physique était plus épuisant cependant que son effort intellectuel : sa santé intellectuelle étant de beaucoup plus vigoureuse que sa santé physique. Et si l'on songe à son austère règle de vie et que, pendant trente-six ans, elle a récité chaque jour son bréviaire comme un missionnaire, fait une rentraite mensuelle, etc., on a un aperçu de ce que pouvait être l'ardeur de cette vie donnée tout entière à la royauté sociale du Christ.

On applaudissait la conférencière, dit sa biographe et collaboratrice, on admirait plus encore l'apôtre. Est-il étonnant qu'une vie si mortifiée ouvrit des sources de grâces sur son apostolat ?

Certes, elle avait un talent de parole qui pouvait expliquer en partie ses réussites. Ses études philosophiques et théologiques avaient donné à sa pensée, avec la clarté et la solidité, une logique sûre. Son goût naturel qui se greffait sur un rare don d'expression — les "Notes" de Jérusalem en sont une preuve indéniable — assurait la richesse des images et l'allure entraînante de la phrase. La chaleur de son âme colorait sa pensée, la sensibilité de son coeur mettait de l'émotion dans ses accents, et à tout cela s'ajoutait encore l'attrait d'une puissante originalité, témoin cette parole de Pierre l'Ermite qui, en 1909, l'ayant invitée à venir parler à ses jeunes gens, lui dit :

— Mademoiselle, pour vous prouver ma reconnaissance et ma satisfaction, permettez-moi de vous donner un conseil : soit que vous parliez, soit que vous écriviez, restez toujours vous-même, sans vous occuper des avis qui pourraient vous être donnés. Ne laissez pas entamer votre personnalité. Etre soi est un très grand mérite; ce mérite, vous l'avez à un rare degré, gardez-le précieusement.

Dans son contact avec les âmes, *continue sa biographe*, son éloquence était donc une force, mais sa vie de prière et de mortification lui en était une bien plus grande encore. C'est pourquoi elle n'hésitait jamais à négliger la préparation de ses conférences, plutôt que d'en prélever le temps sur ses exercices de pénitence et de piété.

Et cependant, dans son apostolat de conférencière, son effort, tant pour s'adapter au milieu que pour se renouveler, a été constant, et l'on peut dire qu'elle fut pour ses auditoires une infatigable pourvoyeuse d'idées. *Disons encore qu'à ces séries de conférences apostoliques s'ajoutaient des causeries littéraires sur les poètes et les écrivains catholiques que sa grande culture lui permettait d'analyser et de présenter avec avantages. Faut-il dire aussi qu'elle fut de nombreuses fois déléguée, et pour y prendre la parole, à des congrès régionaux, nationaux et même itnernationaux, notamment au Congrès international eucharistique de Madrid, en 1911, où elle présenta un rapport qui fut remarqué comme tous les précédents.*

●

Depuis plusieurs années Marthe Devuns travaillait à la Ligue avec Mlle Simone de Noaillat qui l'entraina à s'intéresser aussi à la Société du Règne et au Musée du Hiéron, auxquels était attaché M. Georges de Noaillat, son frère, avocat du Barreau de Paris, conférencier des mouvements d'Action catholique, historien, écrivain, etc. Bientôt le trio travailla en collaboration étroite jusqu'au jour où Mlle de Noaillat se maria. Il apparut alors à M. de Noaillat que la collaboration avec Marthe Devuns devenait plus difficile sinon impossible et que les oeuvres dirigées ou soutenues en commun en souffriraient. Il songea alors à donner son nom à Marthe et après de nombreuses consultations de part et d'autre, Marthe devint madame Georges de Noaillat et la collaboration au travail ne fut pas entravée davantage et c'est ensemble qu'ils organisèrent et menèrent au succès ce referendum universel exigé de Rome pour l'institution de la fête du Christ-Roi et dont l'histoire est extrêmement intéressante. C'est à la fin de l'année jubilaire de 1925 que le Pape Pie XI célébra dans sa basilique vaticane, la première messe du Christ-Roi. M. et Mme de Noaillat avaient leurs places réservées dans une tribune toute proche de l'autel de la Confession.

Quelques semaines après les journées mémorables de Rome, c'est l'accident qui emporte brusquement Marthe de Noaillat. Un an plus tard, la Revue du Christ-Roi, qui avait annoncé en février 1926, la mort de sa fondatrice, faisait part aux Amis du Hiéron du départ de son directeur, Georges de Noaillat, pour une abbaye bénédictine : trois ans après il était ordonné prêtre.

Que de choses il y aurait encore à souligner dans la vie ou le caractère de cette travailleuse sociale, de cette apôtre de la royauté sociale du Christ, de cette catholique de France qui rachète si merveilleusement tant de démissions et d'abstentions pénibles. Le premier voeu à faire ici c'est que soit rééditée cette biographie, de façon à ce qu'elle ne soit pas introuvable à l'époque du très prochain vingt-cinquième anniversaire de la Fête. Voilà des frais d'édition et une dépense de papier qui se justifieraient d'eux-mêmes.

Germaine BERNIER

Carnet mondain

RECEPTION

Mmes Magalli et Claude Jauniere recevront à un coquetel d'adieu en l'hôtel Windsor, lundi le 27 octobre, à 5 heures.

LES AMIS DE L'ART

Lors de la réception dansante donnée samedi soir prochain en l'hôtel Windsor, à l'occasion du 10e anniversaire de fondation de la société les Amis de l'Art, et à laquelle assisteront Son Exc. le lieutenant-gouverneur et Mme Gaspard Fauteux ainsi que M. le maire de Montréal et Mme Camillien Houde, le Dr et Mme A.-D. Archambault, Mme Manolita del Vayo de Gallagher, le notaire et Mme Paul Gauthier, M. Eugène Issalys, Mlle Gisèle Lalande, le notaire et Mme G.-H. Séguin accueilleront les invités. Parmi eux, mentionnons : M. et Mme J.-P. Dagenais; le notaire et Mme Marcel Bertrand, M. et Mme Paul Véronneau, le Dr et Mme François Telmosse, M. et Mme André Aird, le Dr et Mme Pierre Rouleau, Me Charles Lussier, M. Pierre Elliett Trudeau, Mlle Jeannine Bisson, MM. et Mmes P.-E. Côté, Maurice Jarry et J.-A. Fotin; Mlle Cécile Chabot, M. et Mme H.-J. Duhamel, M. Alfrend-A. Goulet, M. et Mme André Turbide, Me Raymond Daoust, M. et Mme Roméo Parent, M. Henri Turbide, Mme Claude Choquette; Mlles Irène Sénécal et Gaetane Dussault; MM. Jacques Bertrand et Jacques Therrien; Mlle Juliette Parent, M. et Mme Rosario Fortin, Mme Mireille Fortier-Kingsbury et Mlle Manon Lafrance.

POUR LES MISSIONS

La partie de cartes mensuelle au profit des oeuvres de Son Exc. Mgr Gérard Bertrand, p.b., et du Père Eugène Bérichon, p.m.e., aura lieu mercredi, le 29 octobre, à 2h., en la salle Saint-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, sous la présidence d'honneur de Mme J.-B. Mérineau.

Pour renseignements, prière d'appeler Mme Valéry Langevin, AM. 8294 ou Mme J.-E. Pelletier, EX. 5888.

A cause du manque d'espace, la Clinique de l'Ecole des Parents paraîtra lundi. Nous nous en excusons auprès des lecteurs.

A FLEUR DE PEAU — La peau, qui est plus qu'une couverture générale de peu de valeur, constitue un des organes les plus importants du corps humain. Si l'on veut que la peau remplisse sa fonction nécessaire, qui est de protéger l'organisme contre la maladie et d'autres risques, il faut la traiter avec considération et la tenir scrupuleusement propre. Les parasites et les bactéries nuisibles trouvent un foyer de reproduction sur une peau sale et négligée ou sur des blessures qui ne sont pas pansées. On doit signaler toute éruption résultant d'un travail industriel. La plupart des industries ont une salle de secourisme ou un médecin qui est un spécialiste des maladies cutanées industrielles.

NOURRITURE ET FATIGUE

Vous sentez-vous de plus en plus fatigué au cours de votre travail avez pris au déjeuner. Si vous vous avez pris au déjuner. Si vous vous êtes contenté de boire à la hâte une tasse de café, sans prendre de nourriture solide, c'est là probablement ce qui cause la fatigue. Un bon déjeuner est même plus important qu'un bon dîner, car, d'habitude, c'est la première nourriture que l'on absorbe après une période de jeûne de douze à seize heures. Sans déjeuner, l'organisme aura probablement un besoin pressant d'alimentation. Du jus de fruit, une céréale chaude, un oeuf ou du bacon avec des rôties, ainsi qu'un breuvage chaud, aideront à vous tenir alerte durant la matinée.

LES ACTIVITES FEMININES

JEAN-LOUIS BARRAULT A LA SOCIETE D'ETUDE ET DE CONFERENCES

M. Jean-Louis Barrault est l'invité de la Société d'étude et de conférences à sa quatrième réunion régulière, mardi, le 28 octobre. Il a choisi comme titre de sa causerie "Amour du métier."

M. Barrault a déjà plus de 20 ans d'expérience théâtrale, comme comédien, metteur en scène, sociétaire à la Comédie française et comme fondateur et directeur de la Compagnie Renaud-Barrault. Avec ce groupe de comédiens et autres personnalités du théâtre qu'il a côtoyées, M. Barrault a recueilli nombre de souvenirs qu'il voudra faire goûter à ses auditeurs.

Cette conférence aura lieu mardi, à 3 h., dans le "Windsor Hall" de l'hôtel Windsor. On pourra se procurer des billets à la porte du Salon avant la conférence.

AUX HIRONDELLES

Sous les auspices de l'Amicale "Les Hirondelles", une partie de cartes aura lieu samedi, le 8 novembre, à 2 h., dans les salles du lycée. Les bénéfices seront versés pour le fonds d'une bourse d'études. On est prié d'apporter cartes et marqueurs. Pour renseignements, s'adresser à la présidente, Mme A. Grothé, 7365, avenue de Tilly, Ville Mont-Royal, ou à la secrétaire, Mme E. Delongchamp, 5555, avenue des Cèdres, Cité-Jardin.

INSTITUT CULTUREL JEUNESSE

Les cours de la semaine prochaine:

Lundi, 27 octobre, 7 h. 30, à l'école Cherrier, la Syntaxe pratique; professeur, M. Richard Bergeron. Sujet du cours: "La ponctuation".

Mardi, 28 octobre, 7 h. 30, à l'école Cherrier, Culture personnelle par l'histoire littéraire; professeur: R.P. Pierre Angers, S.J. Sujet du cours: "La poésie".

Jeudi, 30 octobre, 7 h. 30, à la Bibliothèque municipale, Initiation à la poésie; professeur: M. René-Salvator Catta. Sujet du cours: "Le nombre en prosodie".

Jeudi, 30 septembre, 8 h. 30, à la Bibliothèque municipale. Psychologie de l'enfant; professeur: Mme M.-P. Vinay. Sujet du cours: "Reste tranquille, gare à ton petit frère."

HOPITAL MICHAUD

●

DRUMMONDVILLE



magasinez ! comparez ! d'avance nous sommes convaincus que vous admettrez que l'endroit idéal où acheter vos fourrures est, sans contredit, chez

DESJARDINS



Desjardins célèbre présentement sa 75ème année **de suprématie dans le commerce de la fourrure...** Sa haute et enviable réputation repose tant sur la qualité exceptionnelle de ses capes et manteaux que sur leurs justes prix. En toute circonstance, l'achat d'un manteau de fourrure Desjardins **est une** garantie d'entière satisfaction. Profitez dès maintenant des aubaines de la grande vente **Anniversaire.**

VISON JAPONAIS (Cape) à partir de $695.
(Manteau) à partir de $1595.

VISON D'ELEVAGE (Cape) à partir de $850.
(Manteau) à partir de $3250.

VISON SAUVAGE (Cape) à partir de $1125.
(Manteau) à partir de $3950.

VISON BLEU (Cape) à partir de $1050.
(Manteau) à partir de $5950.

NOS CADEAUX D'ANNIVERSAIRE

A chaque cliente Un soldie support spécialement conçu pour les manteaux de fourrure !

A chaque 25ème cliente Desjardins offre un substantiel escompte de 50% de son achat total !

Notre représentant pour le Nord-Ouest du Québec est :
IVAN JACQUES
153, rue Principale
ROUYN

FRANÇOIS DESJARDINS, PRESIDENT
DESJARDINS
Chas. Desjardins & Cie, Limitée
1170, rue SAINT-DENIS
MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE

POURQUOI PORTER DES SOULIERS QUI VOUS FONT MAL AUX PIEDS ?

Consultez-nous:

Service d'ajustement scientifique sans charge additionnelle.

● POUR HOMMES ● FEMMES ET ENFANTS ●



L'ajustement scientifique ne suppose pas nécessairement que vous devrez porter la forme carrée ou la bottine haute . . . loin de là, nous pouvons y remédier à l'aide d'un modèle nouveau. Sans cela diminuer l'efficacité de la correction. Nous avons toujours en magasin la pointure qu'il vous faut.



Choix des meilleurs souliers pour enfants

● PACKARD
● MacFARLANE
● SAVAGE
● BROWERS RESEARCH

et plusieurs autres spécialités de JACQUES BERNARD Limitée.

CENTRE D'AJUSTEMENT
Jacques Bernard LIMITEE
PRÈS CHERRIER
BE. 7819
3680 ST. DENIS
VENDREDI OUVERT JUSQU'A 9 HEURES



Madame — Si vous désirez enjoliver votre salon, salle à diner, vivoir, chambre, consultez-nous. Nos créations de bon goût vous satisfairont.

● ECONOMIE
● SERVICE
● QUALITE

MAGASINS
6602, St-Hubert CR. 2898
1574 est, Mt-Royal FR. 6206
6595, St-Hubert VI. 2018

E. Lecompte LIMITEE

Pour des fenêtres gaies et à la page . . . LECOMPTE en est le gage

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A 5 H. 30 DU LUNDI AU VENDREDI
LE MAGASIN FERME A 1 HEURE LE SAMEDI

LUNDI et MARDI
Jours d'aubaines
chez
EATON



Offres vedettes pour 2 jours
Vêtements d'hiver pour tous!

Vous connaissez la nouvelle ! Préparez-vous à venir tôt lundi ou mardi. Profitez de ces économies exceptionnelles. Douze grandes pages de vêtements d'hiver ou d'articles pour la maison !

677 ouest, rue Ste-Catherine coin rue de l'Université.
THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

Membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 25 OCTOBRE 1952

Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulations

Nomination du Dr Marc Trudel

Québec, 25 (P.C.). — Le Dr Marc Trudel, ancien ministre d'Etat dans le gouvernement Duplessis, a été nommé président de la Commission du salaire minimum, succédant au magistrat F.-X. Lacoursière, qui prend sa retraite.

La nomination du Dr Trudel a été annoncée, hier, par le premier ministre de la province de Québec, M. Duplessis, qui a également déclaré que depuis 1938 des augmentations de salaires atteignant $650,000,000 annuellement ont été accordées.

La Commission du salaire minimum se composera désormais du Dr Marc Trudel, président, et de MM. Candide Rochefort, vice-président, Thomas Aubry, Bruno Brais et Eugène Dussault, commissaires.

Le maire Houde poursuit en libelle la 'B.U.P.' et le 'Toronto Daily Star'

Le maire de Montréal accuse l'agence de nouvelles et le journal torontois d'avoir publié et répandu une nouvelle "fausse et mensongère" de nature à l'exposer "à la haine et au mépris" — M. Houde demande des dommages exemplaires et punitifs au montant de $199 — Le concours de patinage avec le maire Lamport

Le maire Camillien Houde, par son procureur, Me Edouard Masson, a inscrit hier à la Cour de magistrat de Montréal, une action en libelle contre l'agence de nouvelles *British United Press* et le *Toronto Daily Star*, et demande aux défenderesses de payer au maire de Montréal une somme de $199.00 à titre de dommages exemplaires et punitifs.

La déclaration du demandeur expose ainsi le motif de son intervention auprès des tribunaux :

"Le 21 octobre 1952, vers les onze heures du soir, une personne qui s'identifia comme étant représentante du *Toronto Daily Star*, téléphona de Toronto au demandeur à sa résidence, à Montréal, pour lui parler *"about a skating contest between you and Lamport"*.

"Le demandeur lui répondit : *"I don't want to have anything to do with the "Toronto Star"*.

"Comme ladite personne persistait à parler, le demandeur ajouta : *"I don't want to talk to you; I don't want to deal with anyone from the "Toronto Star" and you know the reasons why; why do you call me on silly thing like that at eleven o'clock at night ?"*

"L'inconnu répondit : *"Than I'll call you in the morning"*, ce à quoi le demandeur répondit : *"I won't answer to you"*.

"Le lendemain, vers les 2 h. 30 de l'après-midi, le demandeur a appris avec surprise que les défenderesses avaient répandu à Montréal et fait publier par plusieurs journaux du pays et d'ailleurs, une nouvelle que le *Toronto Daily Star* a reproduite comme suit :

"Make enough fool of myself. — — No games with Lamport" — Houde.

"Montreal, Oct. 22 (BUP). — Mayor Camillien Houde said today he won't have anything to do with the proposed skating match with Toronto's Mayor Allan Lamport.

"I make a big enough fool of myself without pulling on a pair of skates and playing games with Lamport", he said. "I will have nothing to do with Lamport, and nothing to do with the Toronto city council."

"The match, proposed in Toronto, would have put Lamport into intercity competition for the second time in recent week. He recently bested Mayor Charlotte Whitton, of Ottawa, and other mayors in a plowing contest at Carp, Ont.

"The match reported was proposed by a Houde representative, but apparently without the Montreal mayor's knowledge."

Le maide Houde accuse la *B.U.P.* d'avoir été la complice du *Toronto Daily Star*, auteur de la nouvelle précitée. M. Houde allègue que cette nouvelle est *"fausse et mensongère"*, qu'elle *"expose le demandeur à la haine et au mépris"*, et qu'au surplus, *"elle constitue directement, ainsi que par insinuation et dérision, un outrage et une insulte à sa réputation."*

M. Houde dit dans sa déclaration que pour les raisons susmentionnées, il a subi dans son honneur et sa réputation un tort considérable, qu'il veut bien réduire à des dommages exemplaires et punitifs au montant de $199.00.

M. Houde réaffirme qu'il a toujours eu pour la ville de Toronto, ses officiers, son conseil et ses membres, toute l'estime et toute la considération auxquelles ils ont droit.

La Commission de transport possède une grande indépendance

Le pouvoir de la Régie des services publics, soutient Me Emery Beaulieu, se borne à la revision des tarifs, elle n'a pas le droit de s'immiscer dans les actes administratifs de la Commission —Plaidoyer de la ville de Montréal, lundi après-midi

L'appel de la ville de Montréal auprès de la Régie des services publics entre la majoration des taux décrétée par la Commission de transport est entré dans sa phase finale, hier après-midi. Me Emery Beaulieu, au nom de la Commission de transport, a prononcé son plaidoyer en faveur du maintien du tarif nouveau, et lundi après-midi, Me Claude Choquette, chef du contentieux municipal, fera valoir les arguments de la ville, à l'encontre de la hausse tarifaire, en vigueur depuis le 26 septembre.

Lundi matin, les procureurs des municipalités de la banlieue présenteront leurs plaidoiries pour justifier l'uniformisation du tarif qu'elles demandent pour tout le territoire des 18 municipalités que desservent les autobus et les tramways de la Commission. Ensuite, la Régie prendra vraisemblablement les deux appels en délibéré et rendra son jugement ultérieurement.

Sur la fin de l'après-midi d'hier, Me Beaulieu a exposé le point de vue de la Commission de transport en faveur du maintien du présent tarif. On a écouté là, un plaidoyer clair et bien ordonné, qu'il y avait plaisir à entendre.

Me Beaulieu a fait valoir un point important, à savoir que suivant le texte re la loi provinciale et du règlement municipal qui lui a donné suite concernant les pouvoirs de la Commission de transport de Montréal, cette dernière commission est revêtue d'une grande indépendance du point de vue administratif. La Commission, dit Me Beaulieu, ne détient pas ses pouvoirs de son *mandant*, qui est la ville de Montréal, mais de la loi. En sorte que cet organisme détient des pouvoirs administratifs sans contrôle et sans réserve.

La Régie des services publics n'a même pas un pouvoir de contrôle sur la Commission; tout ce que peut faire la Régie, aux termes de la loi, c'est de reviser les taux, si elle les croit non équitables. La Régie, soutient Me Beaulieu, n'a pas le droit de s'immiscer dans les actes administratifs de la Commission; aucun texte ne lui confère cette prérogative, sauf s'il s'agissait de cas de fraude, ou d'extrême gravité.

Le procureur de la Commission de transport soutient même que la Régie, aux termes de la loi, doit accepter la situation administrative et financière de la Commission telle qu'elle lui est faite ainsi que le programme de gestion de l'entreprise qui lui est confiée. Tout ce que la Régie peut décider, c'est la revision des tarifs, si elle ne les juge pas équitables, car la loi ne parle que de tarifs "équitables". Ici, il s'agit d'interpréter le terme *équitable*. Me Beaulieu argue qu'au regard de l'exposé fait antérieurement par M. Arthur Duperron, président de la Commission, et des documents produits devant la Régie, le tarif que la Commission demande est équitable.

Le fardeau de la preuve du contraire appartient à la ville de Montréal, ajoute le procureur, qui demande le renvoi de l'appel de la Ville.

Dans la matinée d'hier, la ville de Montréal avait fait entendre un vérificateur expert, M. Alexander Ballantyne, qui a exprimé l'opinion, à l'aide de multiples calculs, que la Commission pourrait, en pratiquant certaines économies qu'il indique, obtenir même un surplus.

M. Rosaire Courtois, vérificateur de la Commission, exprime un avis contraire à celui de son confrère Ballantyne.

Les billets d'écoliers

Me Philippe Beauregard, procureur de la ville de Montréal, avait demandé des précisions à la Commission concernant le coût des billets d'écoliers. La Commission répond que si le tarif était modifié de façon que les écoliers paient 4 sous, au lieu de 4 1-6, la diminution nette de revenus pour l'ensemble du réseau de transport serait de $28,100.77.

Le coût de l'impression des billets d'écoliers est d'environ $6,000 pour une année.

La Commission ajoute que l'abolition des billets pour enfants d'écoles aurait pour effet de multiplier par 6 ou par 7, le temps requis pour faire la monnaie pour les écoliers à bord des tramways et des autobus. La Commission dit aussi que bon nombre de parents préfèrent remettre des billets à leurs enfants, plutôt que de l'argent.

C'est demain que les autobus apparaîtront boul. St-Laurent

La Commission de transport annonce d'autres changements importants—Nouveau règlement de stationnement en vigueur lundi

La Commission de transport de Montréal annonce pour demain matin de grands changements dans son service; ces changements, dit-elle, dans un communiqué, "compteront parmi les plus importants de l'histoire du réseau de transport montréalais".

La plus importante de ces améliorations consistera dans la substitution des autobus aux tramways, dès la première heure, demain. La Commission explique qu'elle a pris livraison en quelques semaines de 165 nouveaux autobus et trolleybus.

Voici des précisions sur les nouveaux services qui commenceront demain, suivant le communiqué de la Commission:

"Rue Saint-Laurent, des autobus ultra-modernes d'une capacité de 45 voyageurs assis (séries 2700 et 3700) circuleront sur les lignes "55", Craig-Crémazie, et "77", Craig-Jean-Talon ou Craig-Bernard, selon les besoins du service. Simultanément, les services "Mont-Royal No. 7" et "Park Avenue No 43" seront augmentés, tandis que la ligne Rachel No 9 circulera uniquement dans la rue Rachel, entre Saint-Laurent et Iberville, et que la ligne Mont-Royal No 52 cessera d'exister. Le circuit d'autobus "Ville Saint-Michel-Rosemont" sera prolongé du boulevard Rosemont jusqu'à la rue Dumouchel. Rue Notre-Dame est, où la circulation est interrompue par les travaux d'un pont du Pacifique Canadien, des tramways "ligne 22" voyageront entre la Place d'Armes et la rue du Havre, tandis que d'autres (ligne 20) circuleront entre Viau et George V. Le service d'autobus de la rue Sainte-Catherine est sera proportionnellement augmenté pour répondre aux besoins du secteur non desservi de la rue Notre-Dame. Ces changements suivent de près ceux qui ont été effectués rue Frontenac et Iberville, où circulent maintenant de nouveaux trolleybus (série 4100)".

Le stationnement

A compter de lundi prochain, la ville de Montréal mettra en vigueur un nouveau règlement de stationnement pour les autos et les camions, sur le boulevard St-Laurent, par suite du remplacement des tramways par les autobus, qui doit s'effectuer, demain.

Du *côté est* de la rue Saint-Laurent, depuis la rue Craig jusqu'à la rue de Castelnau, tout stationnement sera prohibé en tout temps, y compris le soir et le dimanche.

Quant au *côté ouest* de la rue Saint-Laurent, tout stationnement sera interdit, depuis la rue Craig jusqu'à la rue de Castelnau, de 7h. 30 à 9h. 30 de l'avant-midi et de 4h. 30 à 6h. 30 de l'après-midi; entre ces heures d'affluence, le jour, un stationnement de 10 minutes sera permis de la rue Craig à l'avenue du Mont-Royal; un stationnement de 30 minutes sera autorisé de l'avenue du Mont-Royal à la rue de Castelnau. Le stationnement sera permis sans restriction depuis 6h. 30 du soir jusqu'à 7h. 30 du matin, ainsi que le dimanche.

Nécessité d'une forte personnalité

La conférence de Me Louis-A. Lapointe devant l'Institut d'administration publique, à l'hôtel Windsor

Me Louis-A. Lapointe, directeur des services municipaux à l'hôtel de ville de Montréal, était le conférencier, hier soir, au banquet annuel de l'Institut d'administration publique du Canada qui tient son quatrième congrès dans la métropole. Me Lapointe avait donné pour le titre à sa causerie de l'hôtel Windsor: "Gouvernement illimité contre Liberté".

Le directeur des services municipaux a mis l'accent sur la nécessité pour les citoyens de se constituer une forte personnalité.

"Redevenons des individus, afin que notre travail et notre effort puissent donner naissance de nouveau à cette dignité humaine qui produira un Etat renforcé par la valeur de chacun de ses citoyens, et qui ne serait pas le maître de tous, par suite de la nullité de tous. Nous obtiendrons alors, poursuit le conférencier, avec l'aide de Dieu, ce pour quoi des générations d'êtres humains ont combattu pendant des siècles, c'est-à-dire, un monde constitué de pays possédant des gouvernements forts mais composé d'individus libres, plutôt que de gouvernements dictatoriaux régnant sur des populations asservies."

M. Lapointe dit qu'il ne faut pas oublier qu'il peut parfaitement exister un régime soi-disant démocratique dans lequel se trouvent des dictateurs et des esclaves, si nous nous conduisons de façon à permettre l'installation graduelle de dictateurs et le maintien d'esclaves. Il sera peut-être trop tard pour changer ce régime, lorsque l'Etat sera devenu le maître de chacun des moments de notre existence, du berceau à la tombe.

Le conférencier rappelle que les administrateurs de la chose publique et les fonctionnaires sont des associés. Une politique de coopération doit guider les uns et les autres, plutôt que l'antagonisme et la férule.

Les fonctionnaires ne méritent pas, dit-il, l'appellation de "bureaucrates", avec tout le sens péjoratif que le terme comporte dans l'opinion populaire.

M. Lapointe cite à ce propos une phrase de Théodore Roosevelt en faveur de la bonne entente, de l'harmonie et de la confiance mutuelle qui doivent exister entre les gouvernants et les fonctionnaires.

Lemay est convaincu que son épouse est vivante

Montréal, 25 (P.C.). — M. Georges Lemay a déclaré, hier soir, avoir la preuve que sa femme, que l'on croit avoir été victime d'un meurtre ou d'un enlèvement en Floride en janvier dernier, est vivante.

L'agent d'immeubles de 26 ans, de Montréal, a fait cette déclaration en commentant une nouvelle de Key West lui attribuant la même remarque.

"Il est vrai que j'ai déclaré à Susan McAvoy, du "Citizen" de Key West, que je suis convaincu et que j'ai la preuve que ma femme est vivante", a-t-il déclaré aux journalistes de Montréal.

"Il est également vrai que j'ai l'intention de demander un divorce l'an prochain."

M. Lemay a contredit une déclaration de James O. Barker, shérif adjoint du comté de Monroe, Floride, qui prend sa retraite, à savoir que des vêtements tachés de sang avaient été trouvés dans sa voiture lors de la disparition de Huguette Lemay, le 4 janvier dernier.

"Je prouverai", a dit Lemay, "que ces vêtements n'ont jamais existé ailleurs que dans l'imagination d'un policier à la recherche de publicité."

Dans une déclaration écrite, Lemay a dit hier qu'il se rendrait à Key West pour éclaircir la disparition de sa femme dès que le shérfi Barker abandonnera son poste.

Il a fait cette déclaration parce que le shérif-élu John Sportswood a confirmé le fait que Barker devait quitter son poste dans "quelques semaines".

NOUVEAUX PRIX REDUITS

POUR L'EUROPE

EN CLASSE TOURISTE A BORD DES AVIONS

A COMPTER DU 1er NOVEMBRE

MONTREAL-LONDRES ET RETOUR $409.30

MONTREAL-PARIS ET RETOUR $445.30

SERVICES REGULIERS : AIR FRANCE, B.O.A.C., K.L.M., T.C.A.

VOYAGES HONE

1460 AVENUE UNION — MONTREAL — HA. 9108

Chez POMPONNETTE

Magnifiques **SACOCHES**

EN VERITABLE CUIR ALLIGATOR

importées de Cuba



Vous serez orgueilleuse de posséder une magnifique sacoche dont le revers est fabriqué d'un alligator entier. La vignette représente 3 des 8 modèles que nous avons en magasin. Peuvent être portées dans la main ou sur l'épaule. Choix de deux couleurs : naturel ou foncé.

PETIT MODELE : $15.00 MODELE 536 : $27.50

MODELE 804 : $25.00 Autres modèles : $12 à $50

Faites mettre la vôtre de côté pour cadeaux des fêtes !

POMPONNETTE

J. BRASSARD, prés.

256 EST, STE-CATHERINE

MONTREAL BE. 3038

LOUEZ

Un ROYAL 1952 neuf

$5.00 par mois



Les frais de location servent de versement initial en cas d'achat. Solde à termes faciles.

Pineault & fils

466, Mt-Royal E., PL. 8594



Confiez la transformation de vos bijoux à un professionnel

J. Omer Roy

M.H.B.
Maître horloger-bijoutier

1658 est, Mont-Royal, AM. 2618

Au Canada, la femme d'intérieur exige un chauffage ★ EFFICACE ★ PRATIQUE ★ CONFORTABLE!

Le NOUVEAU et SILENCIEUX

RADIATEUR ELECTRIQUE à l'eau Mark Hot



Nouvelle Grille!

Chauffez efficacement vos pièces froides à peu de frais ! Le nouveau radiateur "MARK-HOT" est muni d'un thermostat qui maintient dans la pièce le degré de chaleur désiré. C'est le seul radiateur à chaleur humide sur le marché. Il est puissant et ne coûte en électricité que quelques sous par jour.

PRIX : $75.00

Cabinet en acier des plus attrayants.

Choix de 4 couleurs : beige, ivoire, gris, blanc

ACHETEZ-LE CHEZ VOTRE MARCHAND D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Pamphlets explicatifs fournis sur demande



L.P. MARCOTTE LTÉE

Les élections municipales

Auraient-elles lieu en novembre au lieu du mois de décembre ?

Il est sérieusement question de ce changement de date à l'hôtel de ville

Les prochaines élections municipales à Montréal auront-elles lieu le second lundi de novembre au lieu du premier lundi de décembre ? La chose est possible, et l'on en parle sérieusement dans les milieux autorisés à l'hôtel de ville.

L'amendement n'est pas compris dans le projet de modifications à la charte que le contentieux municipal a adressé ces jours-ci aux législes provinciaux, mais il en serait question à la séance échevinale du novembre, et le Comité exécutif serait prêt, dit-on, à appuyer toute proposition que le conseil municipal ferait en ce sens.

Le conseiller Alfred Gagliardi avait déjà présenté une résolution à cette fin à ses collègues, exposant qu'il vaudrait mieux rapprocher de quelques semaines, la date du scrutin municipal, afin que les campagnes électorales et la formation du Comité exécutif qui s'ensuit ne se fassent pas à l'approche des fêtes du Nouvel An, comme ci-devant. Le Comité exécutif, après étude de la proposition, l'a jugée fort à propos.

D'autre part, M. Georges Vernot, directeur du service des estimations, et M. J.-A. Mongeau, greffier de la ville, sur lesquels retombe le fardeau de la préparation des listes électorales, se disent opposés au changement de date de la prochaine élection, alléguant qu'ils ne disposent pas déjà de trop de temps pour compléter leur travail, en vue du scrutin qui devrait avoir lieu normalement, le 11 décembre 1953, suivant les termes actuels de la charte.

Il faut venir en aide aux municipalités

Au cours d'un forum tenu hier après-midi à l'Université McGill par les congressistes de l'Institut d'administration publique du Canada on a affirmé que les provinces devraient aider plus généreusement les municipalités à remplir les devoirs qui sont les leurs.

Il y a deux façons de le faire: a) céder des sources de taxation plus nombreuses; b) accorder des subventions directes aux administrations municipales.

M. J. W. Judge, un des conférenciers invités, a dit ce qui se fait actuellement en Saskatchewan. M. Judge est sous-ministre des affaires municipales dans cette province. Il a raconté qu'on a créé l'an dernier un fonds d'aide aux municipalités, dans lequel le gouvernement verse une partie des impôts perçus sur l'huile.

Il a dit que les municipalités de cette province reçoivent du gouvernement une aide de plus en plus grande. Il juge qu'il doit d'ailleurs en être ainsi, car les responsabilités des municipalités augmentent sans cesse, sans que leurs revenus n'augmentent proportionnellement.

M. Carl Goldenberg, avocat de Montréal, a exposé le travail accompli en Colombie canadienne par une commission royale d'enquête sur les problèmes municipaux. Cette commission a conclu que la province doit s'intéresser aux problèmes municipaux. Elle a particulièrement déclaré que les services sociaux devraient être assumés par la province et que c'est elle aussi qui devrait contribuer pour une part au pavage des rues et autres services dont toute la population bénéficie. La commission a également recommandé que les octrois provinciaux aux municipalités soient rajustés de temps à autres.

Il a conclu en disant que le gouvernement de la Colombie canadienne a accepté certaines des recommandations de la commission et qu'il a fait beaucoup pour aider les municipalités.

Une discussion générale a suivi.

Cette réunion était sous la présidence de M. Charles de L. Mignault, président de la Commission municipale de Québec.

Loi contre les véhicules trop lourds

Québec, 25. (P.C.) — Le gouvernement de la province de Québec étudie présentement la possibilité de saisir les "mastodontes" de la route et les véhicules lourds et trop larges afin d'empêcher les "bus", a annoncé le premier ministre Duplessis, hier.

Il a déclaré à sa conférence de presse hebdomadaire que le gouvernement étudie un projet de loi qui sera présenté à la session qui s'ouvrira le 12 novembre et aura pour but de faire entendre raison "aux têtes dures".

La saisie des camions surchargés sera portée devant la Cour. M. Duplessis a dit que le gouvernement en est venu à une décision définitive sur ce point mais qu'il la considère comme une mesure draconienne pour libérer les routes de ces "menaces à la sécurité publique et aux bonnes routes".

Des lois sont déjà appliquées pour surveiller les camions transportant de lourdes charges, a dit M. Duplessis en soulignant que souvent les lois ont besoin d'avoir des "crocs".

Répondant aux rumeurs voulant que le gouvernement songe à imposer une amende de $100 pour tout excès de vitesse, il a déclaré: "C'est une très intéressante suggestion que nous n'avons pas encore étudiée mais que nous prendrons en considération.

Un emprunt de $25,000,000 sur le marché de New-York

Québec, 25. (P.C.) — Des négociations ont été entreprises entre le gouvernement de la province de Québec et la First Boston Corporation pour lancer, sur le marché de New-York, un emprunt de $25,000,000 pour une période de vingt ans.

M. Duplessis, premier ministre de la province, a souligné, en annonçant cette nouvelle hier, que la First Boston Corporation, pour éviter toute répercussion éventuelle, a accepté de payer le gouvernement de Québec en devises canadiennes.

On sait que l'argent canadien fait actuellement prime aux Etats-Unis.

Grand ralliement des amicales maristes à l'Adoration nocturne

Le Conseil et les membres des amicales maristes de Dorval, Laval, Champagnat et Rosemont sont invités à un ralliement qui aura lieu jeudi, le 30 octobre, à 9 h., à la chapelle du Sacré-Coeur, 430, rue St-Sulpice. Le ralliement se tiendra sous les auspices de l'Adoration nocturne et les membres des amicales assisteront à l'heure d'adoration du jeudi, qui sera faite à leurs intentions.

Les prochaines Quarante-heures paroissiales auront lieu à 7 h. 30, dimanche, le 26 octobre, à l'église St-Enfant-Jésus, rue St-Dominique, près du boul. St-Joseph.

Enregistrements "Longue durée" sur disques RCA Victor 331/3 R.P.M.

CHOIX PREPARE A L'INTENTION DES MELOMANES



— OPERAS —

CAVALLERIA RUSTICANA de MASCAGNI —
Beniamino Gigli, ténor; Luna Bruna Rasa, soprano; Giulietta Simionato, contralto; Gino Bechi, baryton; Maria Marcucci, mezzo-soprano.
Orchestre et choeurs de LA SCALA de Milan sous la direction de Pietro-Mascagni $11.90

AIDA de VERDI —
Beniamino Gigli, ténor; Maria Caneglia, soprano; Gino Bechi, baryton; Italo Tajo, basse; Maria Huder, mezzo-soprano.
Choeurs et orchestre de l'Opéra de Rome dirigés par Tullio Serafin $23.80

PELLEAS et MELISANDE de DEBUSSY —
Irène Joachin, Germaine Cernay, Jacques Jansen, Paul Cabanel
Orchestre dirigé par Roger Desormière $17.85

QUELQUES SUGGESTIONS...

DIVERTIMENTO en mi bémol majeur de MOZART.
Jascha Heifetz, violoniste; William Primrose, viola; Emanuel Fuerman, violoncelliste ..... $ 5.95

CONCERTO No 3 en ré mineur, op. 30
Pianiste : Vladimir Horowitz avec l'Orchestre R.C.A. Victor dirigé par Fritz Reiner ..... $ 5.95

OUVERTURES de ROSSINI —
Barbier de Séville — La Gazza Ladra — Cinderella Il Signor Bruschino — Orchestre Symphonique de la N.B.C. dirigé par Arthur Toscanini ..... $ 5.95

Ed. Archambault INC

500 est, rue STE-CATHERINE — MA. 6201

Le Magasin de Musique le plus complet au Canada

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue de Notre Dame à Montréal par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant : Gérard Filion.
"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations, et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : EDITION QUOTIDIENNE (un an) : Canada (sauf Montréal et la banlieue), $12.00; Montréal et banlieue, $16.00; Etats-Unis et Commonwealth, $14.00; Union postale, $16.00. EDITION DU SAMEDI (un an) : Canada, $4.00; Etats-Unis et Union postale, $5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa

Téléphone : BElair 3361*

SAMEDI, 25 OCTOBRE 1952

Le "Devoir" d'hier et d'aujourd'hui

Un journal catholique qui n'engage que lui-même

Quand on écoute parler les anciens, il semble parfois qu'aux beaux jours de M. Bourassa le *Devoir* connaissait une vie dure mais sûre: lecteurs nombreux, public confiant, abonnés satisfaits.

Il y a toujours du vrai dans les légendes. A la première époque du *Devoir*, la puissante personnalité de M. Bourassa unifiait le mouvement nationaliste; elle lui communiquait un rayonnement et un prestige incomparables.

Mais les lecteurs n'étaient pas nombreux. M. Bourassa, dans une campagne d'assemblées, pouvait rassembler deux cent mille personnes; le tirage de son journal dépassait rarement les douze mille. Le public de ce temps-là avait ses inquiétudes, et ne s'en cachait pas. L'abonné était passionné, fidèle, mais pas toujours content.

On s'en rend compte en relisant les brochures de M. Bourassa consacrées au *Devoir*. Qui s'en étonnerait, lorsqu'on songe à ce que ses attitudes avaient d'abrupt et de nouveau pour le temps?

●

A une province archi-partisane, où les divisions entre bleus et rouges constituaient une sorte de dogme, M. Bourassa offrait une politique indépendante. C'est-à-dire qu'il refusait de se lier d'un côté ou de l'autre, et qu'en même temps il refusait la neutralité.

Qu'a fondé Bourassa? la formule est de lui: "*une presse catholique, de principes et d'idées, s'occupant de politique sans être liée à la politique*".

Concevait-il son journal comme siégeant au plafond, dans les nuages des hauts principes? Il le voulait au contraire attaché à l'actualité, et suivant les idées jusque dans leurs dernières applications:

> *Or, je vous le demande, comment le journal catholique parviendra-t-il à éclairer l'opinion, à faire revivre les justes notions de la vérité sociale, de la justice sociale, de la foi sociale, s'il n'amène pas ses lecteurs à faire chaque jour l'application des principes aux questions concrètes qui se posent dans la vie courante de la nation et qui appellent la sanction du vote populaire?*

Et quand c'est un Bourassa qui tient la plume, cette *application* se fait au fer rouge: elle est souvent brûlante, elle tenaille l'adversaire.

Comme les deux partis commettent des erreurs, les deux sont frappés, et parfois en même temps. Le journal se crée donc des adversaires partout; et il exige de ses amis un désintéressement peu commun. L'aide qu'il reçoit passagèrement d'un parti — quand il advient que la politique du journal coïncide avec la sienne sur un point donné — ne fait jamais contrepoids à la lutte sourde, constante, absolue, que les partis ne cessent de lui faire.

Le journal de M. Bourassa a connu ces difficultés à l'époque où il le dirigeait. Le directeur-fondateur l'a dit avec sa franchise coutumière. Il a dû, et cent fois plutôt qu'une, rassurer les timides et les inquiets. De loin, cela apparaît comme des incidents sans importance; dans la vie quotidienne, et M. Héroux pourrait l'écrire avec une bien autre autorité, cela représenta un handicap constant, et eut comme conséquence les pires difficultés financières.

●

Or, à tout cela se rajoutait un paradoxe d'un autre ordre.

Etant ce qu'il était, M. Bourassa ne pouvait fonder qu'un journal ardemment catholique. Le *Devoir* a fait partie dès ses débuts de la presse catholique militante.

Mais comment un journal catholique militant pourra-t-il jouer le rôle politique défini plus haut? Est-ce que, dans une certaine mesure, il n'engagera pas l'Eglise, laquelle doit et entend rester en dehors et au-dessus des partis?

M. Bourassa avait réfléchi sur les expériences de la presse catholique en Europe au 19e siècle. Il en tira la conclusion que le journal devrait garder un caractère laïque — on voit tout de suite dans quel sens.

Le journal de M. Bourassa serait dirigé et rédigé par des laïcs catholiques; mais il n'aurait dans l'Eglise ni un rôle officiel, ni un rôle officieux. Catholique dans son inspiration, il n'engagerait pourtant que lui. Cette tradition fut maintenue par M. Georges Pelletier, elle reste vivante sous M. Gérard Filion, qui l'a réaffirmée à plusieurs reprises.

Ainsi le journal reste libre de s'attaquer aux sujets politiques les plus brûlants, et il ne compromet aucunement les autorités de l'Eglise. Bien sûr, il leur est soumis: comment ne le serait-il pas, étant catholique? Mais il l'est sans posséder de mandat particulier. S'il condamne la politique extérieure de M. Borden ou de M. Saint-Laurent, la politique sociale de M. Taschereau ou de M. Duplessis, tout le monde comprend qu'il le fait en son nom propre, et rien qu'en son nom.

C'est le point de vue de base. Or, il en a inquiété plusieurs, parmi les mieux disposés. Car, se demandait-on, un tel journal sera-t-il vraiment catholique? le demeurera-t-il? ne lui arrivera-t-il pas de se tromper? En 1920, M. Bourassa relevait l'objection suivante: "On n'est pas assuré, en certains milieux [cléricaux], que le *Devoir* soit et surtout *reste* un journal vraiment catholique". Ainsi la liberté était considérée comme un danger d'hétérodoxie. A cela le directeur répondait d'abord: "L'on constatera sans peine que la presse religieuse laïque — ....au sens où nous l'entendons au *Devoir* — a rendu, dans l'ensemble, plus de services à l'Eglise et lui a causé moins d'embarras que les journaux rédigés par des prêtres sous l'autorité personnelle des évêques". Il montrait ensuite que le *Devoir* est resté fidèle à ses engagements. Il ajoutait qu'en ce bas monde nul ne saurait, sauf l'Eglise infaillible, apporter des garanties absolues, mais que toutes les précautions étaient prises pour assurer l'orthodoxie de son oeuvre.

Quant à lui, on sait avec quelle fougue, quelles rigoureuses exigences il l'a maintenue.

●

Pour l'équipe qui a le troublant et le pesant honneur, non de le remplacer, mais de continuer humblement son oeuvre, d'autres jugeront.

Nous avouerons que dans les articles qui célèbrent aujourd'hui, en supplément, la mémoire de Bourassa, un paragraphe du R. P. Joseph-Papin Archambault, s.j., nous a paru singulièrement réconfortant.

Le président-fondateur des Semaines Sociales du Canada, le directeur de l'Institut Social Populaire, ayant parlé d'Henri "Bourassa et la doctrine sociale de l'Eglise", conclut son article de la sorte:

Cet attachement du fondateur du Devoir *à l'enseignement des Papes, — je suis heureux de le reconnaître en terminant, ses successeurs en ont hérité. L'équipe actuelle s'inspire de son exemple et de ses leçons. Qu'elle continue, pour le plus grand bien de notre pays, à lui rester fidèle.*

C'est un éloge que nous nous efforcerons de toujours mériter.

André LAURENDEAU

La législation sociale de l'Argentine

La codification du droit social

Ce qui a été fait — L'idéal réalisé — Vers la codification

par Cecilio CONDITI

—V—

En 1943 existait un nombre réduit de lois sociales, de bonne inspiration, mais de mauvaise application. L'intention du législateur de bonne volonté était frustrée par l'action bureaucratique. Dans l'administration prévalait, pour ce qui est des droits ouvriers, l'orientation antisociale du gouvernant. Les exceptions temporaires ne servent qu'à confirmer la triste règle commune.

Une loi ouvrière aurait pris 20 ans à se cristalliser. Une loi de prévoyance, presque contemporaine à celle à la quelle nous avons fait allusion, dut être réformée.

Sur cette législation sociale commença un travail délicat, zélé et transcendant, avec la création de la Secrétairerie de Travail et de Prévoyance. On corrigea les erreurs, on élimina ce qui était mauvais, on améliora ce qui était bon; le tout fut notablement développé.

Il parut évident que le défaut n'avait pas tant sa racine dans la loi que dans l'esprit des hommes qui simulaient son respect et son exécution. La lettre de la loi était lettre morte, car ceux qui étaient chargés de l'appliquer ne savaient ou ne voulaient pas lui donner la vie. Il manquait une sensibilité sociale, un esprit social, une grandeur d'âme sociale. Il manquait un organisme actif et surtout une volonté intense mise au service du peuple. Il manquait un concept clair de la gravitation du social dans la vie présente et future de la nation. On insuffla de la vie dans ce qui était inerte. Sur les ruines du Département national du Travail, où on ne faisait pas ce qui devrait se faire et où on réalisait ce qui ne convenait pas, s'éleva l'imposante structure de la Maison des Ouvriers. La mystique de la justice sociale remplaça dans ce dernier édifice l'indifférence qui était la règle dans l'autre. Le changement fut si profond qu'il parut un miracle.

Les lois, comme instrument de la justice furent mises en mouvement. Elles acquirent non seulement la vie mais la vitalité; c'est-à-dire une force suffisante pour un procédé spirituel et pratique idéal et réel, qui se traduirait en des initiatives et des faits.

Les ouvriers commencèrent à avoir confiance. Les sources d'espérance et de foi furent activées dans l'esprit de ceux qui n'avaient souffert que des désillusions. Et partout apparut une indomptable volonté de coopération. Comment ne pas travailler au bien social maintenant qu'un soleil nouveau surgissait pour illuminer le panorama social argentin, pour montrer ses maux, rendre visibles ses défauts, se rendre compte de ses possibilités et donner une direction à l'action transformatrice de ses conditions, qui était la même direction que marquait, en secret, la pensée la plus chère de chaque ouvrier?

Le franc appui fit s'intensifier la volonté et ressortir encore davantage les aptitudes isolées. Les ouvriers ressentirent la noble et encourageante sensation d'avoir trouvé leur chef, leur chemin. Et il y eut redoublement d'efforts féconds, d'action et de pensée en accord.

Les décrets-lois de la période 1943-1946 montrent combien il était possible de réaliser sans sortir d'une orientation légale. Les améliorations sociales de cette même période démontrent d'une façon manifeste quelles grandes réalisations sont possibles quand il y a une disposition énergique en faveur de la justice.

On accomplit, sans doute, beaucoup plus qu'on ne l'espérait, ce qui est la caractéristique du véritable homme d'Etat, qui doit être au poste d'avant-garde et non un point dans la facile et quelquefois inopérante arrière-garde.

Ces décrets et ces lois de la période constitutionnelle ont enrichi la législation sociale argentine. Il y a de nombreuses et importantes dispositions qui garantissent les droits et donnent une forme vigoureuse et équilibrée à un droit nouveau. Cet ensemble est d'une importance extraordinaire pour aujourd'hui et pour toujours. Mais il y a plus et aussi digne de mention: c'est la conscience du droit social qui s'est élaborée dans l'esprit des ouvriers argentins.

Tous, dans ce noble pays, savent qu'ils ont un droit et jamais ne renonceront à quelque chose, pour peu que ce quelque chose paraisse, qui fasse partie de ce droit. Cette conscience inébranlable vaut un monde de lois.

Idéal réalisé

L'Argentine est un pays socialement juste. Elle ne l'est pas seulement parce que cela est écrit dans la Constitution justicialiste, ni seulement par le contenu de sa législation sociale; elle l'est par l'esprit de ses hommes, par le coeur de ses femmes, par la mentalité de ses gouvernants, par l'émotion qui nous unit et nous rend frères.

L'Argentine a réalisé, avec son peuple, un idéal. Elle l'a réalisé en accomplissant la réforme sociale. La Constitution de 1949 et les lois sanctionnées nous assurent que cet énorme bien sera l'heureux héritage des générations futures.

L'Argentine a conscience d'avoir assisté à une grande transformation en y jouant un rôle positif. Les temps de l'opprobre sont restés en arrière; nous avons entrepris la marche triomphale d'une façon décidée, décisive, le 17 octobre 1945. On ne retournera plus en arrière. Au contraire nous voulons aller de l'avant.

L'Argentine peut aujourd'hui montrer au monde une législation sociale qui a conquis un poste d'avant-garde. Et c'est avec une profonde satisfaction que nous pouvons dire que ce n'est pas un amoncellement de dispositions, puisque chacun de ses préceptes, comme les fibres d'un organisme vivant, s'appliquent dans l'accomplissement d'une volonté en tension permanente. La loi est un élément et la réflexion d'une réalité sociale. Nous avons obtenu les conquêtes désirées et c'est aujourd'hui avec joie que nous voyons se refléter dans la conscience des autres peuples la mystique qui est venu tonifier le nôtre.

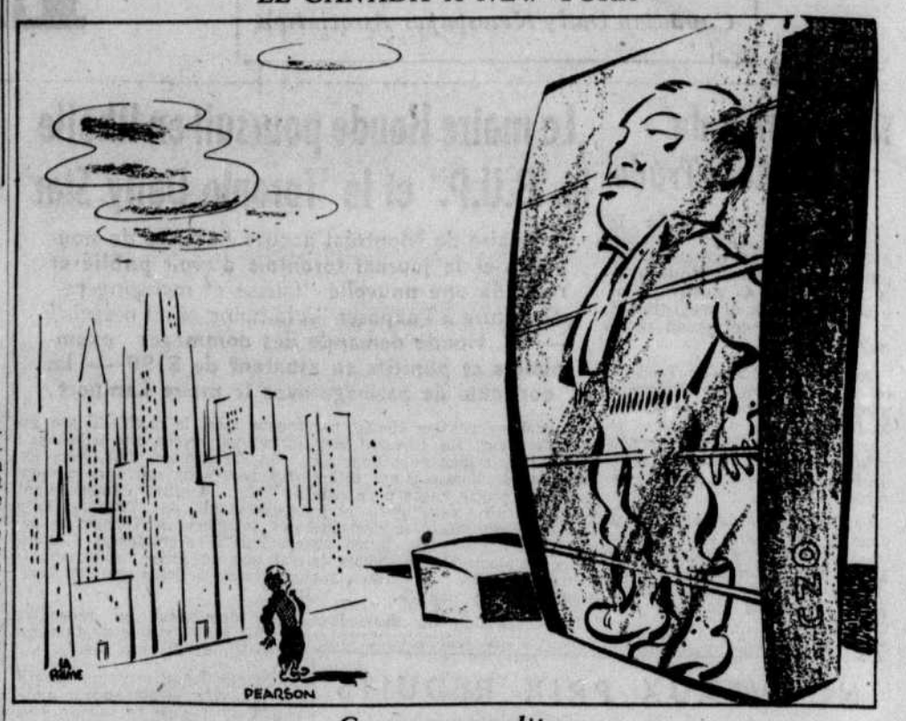
Vers la codification

Nous sommes en marche. Nous ne nous arrêterons pas. A la stabilisation légale de la réforme, nous ajouterons, au moment opportun, la codification du droit social.

Il ne s'agit pas de proclamer seulement le code du travail: on ira plus avant, pour réunir, coordonner et compléter dans un tout organique toutes les dispositions en vigueur sur la vie et l'activité du peuple ouvrier.

Dans la Constitution justicialiste on a inclus le code de droit social parmi ceux que doit promulguer le Congrès de la nation. C'est une tâche substantielle qu'on accomplira en réponse au précepte que l'essentiel pour le législateur c'est de faire des lois qui contribuent au bonheur du peuple.

LE CANADA À NEW-YORK



Ça nous grandit.

LE COURS CLASSIQUE — I

Les "modernes" semblent l'emporter dans leur querelle avec les "anciens"

(par Pierre LAPORTE)

L'Université de Montréal annonçait, en juillet dernier, des modifications au cours classique. L'Université Laval a emboîté le pas il y a quelques semaines.

Quelles sont les causes de ces changements? Quelle en est la nature exacte? Quelles en seront les conséquences?

Quelques articles de Pierre Laporte tenteront de répondre à ces questions.

Le 9 juillet, le recteur de l'Université de Montréal annonçait la création d'un nouveau baccalauréat "latin-sciences", parallèle aux humanités gréco-latines.

C'est la continuation de l'évolution, — quelques-uns disent "révolution", — commencée il y a huit ans dans notre cours classique.

Le nouveau programme, celui du baccalauréat "latin-sciences", élimine presque complètement le grec. Il lui substitue des mathématiques. Pour le reste, il demeure substantiellement le même que celui du baccalauréat traditionnel.

Pourquoi?

Ces changements, fruit de longues études, veulent être un effort d'adaptation.

Les humanités gréco-latines n'ont rien perdu de leur valeur formatrice. Elles préparent toujours, selon le mot de M. Edouard Montpetit, "une élite pénétrée d'idées générales...". Elles sont, toutefois, devenues un outil qui seul ne répond plus complètement aux nécessités modernes de la spécialisation. Elles font aussi obstacle, non par leur nature, mais par ce qu'elles coûtent, à la "démocratisation" de plus en plus réclamée de l'enseignement. Il y a encore beaucoup de jeunes qui renoncent à des études supérieures faute de moyens pécuniaires.

On peut ramener à trois, d'après les conversations que nous avons eues avec les autorités, les raisons principales qui ont motivé le changement:

1— répondre aux exigences modernes;

2— mieux préparer les élèves à l'étude des carrières auxquelles ils se destinent;

3— faciliter à un plus grand nombre d'étudiants l'accès à l'université.

Exigences modernes

Deux thèses s'affrontent depuis longtemps déjà au sujet du cours classique.

M. Louis-Philippe Audet, qui a fait l'histoire de notre système scolaire, exposait ainsi l'opinion des traditionalistes:

> *"Bien suivies, les études classiques constituent une supériorité. Cependant, en dépit des innombrables générations d'écoliers qu'elles ont formées et à qui elles ont dispensé une culture générale, on rencontre périodiquement des personnes qui se donnent pour mission de mettre en doute cette valeur formatrice ou tout au moins qui dénoncent ce qu'ils appellent son manque d'esprit pratique".*

L'autre thèse, celle des réformateurs, a trouvé en M. Ignace Brouillet, directeur de l'Ecole Polytechnique de Montréal, un défenseur brillant et pondéré. Dans une conférence qu'il prononçait devant les membres de l'ACFAS le 14 octobre 1951, il déclarait:

> *"...Je n'entends pas médire de la formation classique dont je me plais à reconnaître les mérites, mais il me semble que, tout en conservant son caractère humaniste, il serait possible de ne pas négliger un certain ordre de valeurs dont la nécessité se fait aujourd'hui impérieuse...*
>
> *"...Ce qu'il (l'enfant) perdrait en étendue, il le gagnerait en profondeur".*

Il semble que cette thèse triomphe actuellement.

Meilleure préparation

L'université veut adapter son enseignement aux exigences nouvelles. Certains élèves voudront s'assimiler une culture humaniste complète, mais d'autres souhaiteront, tout en acquérant une formation supérieure, devenir plus directement, et plus efficacement, des savants, des ingénieurs, des techniciens.

L'université se rend compte qu'elle aurait tort de vouloir lutter trop à fond contre la tendance moderne, à la spécialisation. Le voudrait-elle qu'elle n'y parviendrait pas.

Mais si les professions scientifiques insistent sur l'aspect science, l'université se garde d'oublier la formation. Selon l'expression de l'archevêque de Québec, Son Exc. Mgr Maurice Roy, elle ne veut pas de "barbares instruits". Les modifications qu'elle apporte au cours classique faciliteront l'accès des élèves aux carrières scientifiques, mais, dit le communiqué de l'université, "ne sacrifient rien de ce qui fait la valeur et la force traditionnelle de notre enseignement secondaire".

La culture reste la base du cours classique. On continuera d'enseigner pratiquement les mêmes matières qui composent les humanités, mais en les dosant différemment. On aura en vue le pratique, sans jamais lui permettre de prendre le pas sur la formation.

"Démocratisation"

Avec les changements annoncés par l'Université de Montréal il sera désormais possible aux élèves extra-collégiaux de faire trois années de latin, de passer l'examen d'immatriculation et d'être admis directement en belles-lettres dans les collèges classiques ordinaires.

Le nouveau programme mettra, — s'il est appliqué avec tous ses corollaires, — les études supérieures à la portée d'un plus grand nombre de jeunes Canadiens français.

Chez les Anglais, les quatre premières années du cours classique se font dans les écoles de la Commission scolaire, (au High School), aux frais de tout le monde. L'élève subit ensuite un examen *(senior matriculation)* et entre en Belles-Lettres. Le jeune Anglais bénéficie donc de 11 années d'école gratuite: 7 ans de primaire, 4 ans de high school.

Le jeune Canadien français qui fait son classique n'a que 7 ans de scolarité gratuite, à l'école primaire. Il doit ensuite faire quatre ans dans un collège classique. Il en coûte de $200. à $500. par année à ses parents pour ces quatre années.

La Commission scolaire, si elle le veut, pourra désormais donner les quatre premières années du cours classique gratuitement.

BLOCS-NOTES

Qu'en pense M. Lapalme?

L'Ontario a signé une entente fiscale avec le gouvernement du Canada. Cette volte-face, — cette province avait été jusque là très autonomiste, — est un événement important dans l'histoire des relations fédérales-provinciales. La province de Québec, qui pouvait jusque là compter sur sa puissante voisine comme alliée, est maintenant seule pour mener la bataille.

Il faut plus que jamais faire l'union sacrée dans le Québec pour la sauvegarde de nos droits. Nous avons le droit — et le besoin, — de connaître qui est pour l'autonomie et qui est contre. S'il y en a qui sont tièdes nous voulons le savoir. Surtout des partis politiques.

Nous connaissons l'opinion de l'Union nationale. Son chef et au moins deux de ses principaux lieutenants ont pris position de façon catégorique. MM. Duplessis, Rivard et Gagnon ont déclaré: "La province ne signera pas, quelle que soit l'attitude des autres provinces". Il y a quelques jours le chef du gouvernement de Québec a dit qu'il porterait la bataille dans le camp de l'adversaire si on le réduisait à cette extrémité.

L'Union nationale s'est engagée. Peut-être qu'elle ne fera pas de conquêtes, en dépit des belles paroles de son chef, mais elle sauvera "l'essentiel: elle ne signera pas.

Le parti libéral provincial n'a pas fait connaître son attitude.

Dans le *Devoir* du 9 septembre, André Laurendeau écrivait:

> *"Le premier ministre de l'Etat provincial a parlé. On comprendrait difficilement que le chef provincial du parti libéral se taise. On interpréterait son silence comme une adhésion ou comme une complicité, et on identifierait son attitude à celle des libéraux fédéraux. Il y a des devoirs qu'il faut remplir sur l'heure, il y a des occasions qu'il ne faut pas manquer".*

Depuis le 9 septembre M. Lapalme n'a pas abordé ce problème. Il a tenu un caucus de ses députés et de ses candidats. Il n'a rien déclaré à l'issue de cette réunion. Il a accepté définitivement de rester chef du parti libéral provincial. Il a annoncé qu'il serait candidat dans le comté d'Outremont aussitôt que le gouvernement y tiendrait une élection. Sans se prononcer sur le problème fiscal modifié par l'attitude ontarienne.

Il a eu deux occasions excellentes de faire connaître l'opinion de son parti. Il a été conférencier au congrès biennal des jeunes libéraux, à Trois-Rivières, le 12 octobre. Jeudi soir, il était conférencier à la tribune des *Affaires de l'Etat*, à Radio-Canada. Il n'a pas soufflé mot du problème politique no 1 de la province de Québec.

Il ne pourra pas aborder le sujet en Chambre, puisqu'il n'y sera probablement pas, au moins pour la première session de la Législature.

On a prétendu que des libéraux ont fait pression pour qu'on ne discute pas de relations fédérales-provinciales au congrès des jeunes libéraux.

M. Lapalme ne peut pas se dérober plus longtemps au devoir d'exposer clairement l'attitude de son parti. Si l'occasion ne se présente pas il devra la faire naître.

A moins qu'il ne préfère que la réputation de son parti à ce sujet, — qui n'est pas déjà tellement brillante, — ne se détériore encore.

M. Lapalme nous renverra peut-être à sa déclaration faite dans le *Devoir* avant l'élection. Il y a le fait nouveau de la signature de l'entente par Toronto. M. Lapalme a d'ailleurs évité à peu près totalement d'aborder le sujet dans ses discours électoraux.

Tirons dans le même sens

L'Union des municipalités de la province de Québec veut une conférence fédérale-provinciale municipale. Elle l'a demandée dans son mémoire de la semaine dernière au premier ministre de la province de Québec.

On doit supposer que ce mémoire était déjà rédigé quand la *Chambre de Commerce de la province de Québec* a réclamé, lors de son congrès d'Ottawa, une commission d'enquête sur les problèmes municipaux et scolaires. Dans le cas contraire, nous croyons que l'*Union des municipalités* aurait décidé d'endosser la proposition des hommes d'affaires et d'ajouter son influence à la leur.

Les problèmes municipaux sont nombreux et graves. Pour qu'on y apporte des solutions rapides et équitables, il faut que tous les corps publics intéressés à leur solution tirent dans le même sens.

Une conférence fédérale-provinciale-municipale ne donnerait aucun résultat pratique. Nous l'avons affirmé il y a dix jours et cette opinion coïncide avec celle qu'exprimait le premier ministre aux délégués des municipalités.

Réclamons la commission d'enquête suggérée par la Chambre de Commerce. Elle permettra de connaître tout le problème et de ne pas y apporter des solutions partielles ou temporaires.

P. L.

La Semaine de la famille ouvrière

C'est le 26 octobre, en la fête du Christ-Roi, que commence cette année la Semaine de la famille ouvrière, organisée par la L.O.C. Elle s'adresse aux ouvriers d'abord, mais aussi aux autres classes de la société. Aux premiers elle permet d'étudier leur situation morale et matérielle, de faire le point depuis l'an dernier, de prévoir les progrès pour la nouvelle année; aux autres elle aide à mieux connaître une classe qu'ils ignorent trop souvent: sa situation économique, sa mentalité, ses souffrances, ses espoirs. Bénie par l'Eglise, placée sous le patronage du Christ-Roi, cette Semaine de la famille ouvrière mérite les encouragements de tous. Elle peut largement contribuer à améliorer le sort de la famille ouvrière, à donner à ses membres, pour le plus grand bien de la société tout entière, plus de bien-être matériel et moral.

(I.S.P.)

Messages à divers pays

Dans un message du mois dernier au congrès des catholiques autrichiens, le Souverain Pontife a abordé de nouveau la question sociale, et il a prononcé sur les rapports entre le capital et le travail, en particulier sur la cogestion, des paroles bien catégoriques que tous liront avec intérêt. Le Pape profite ainsi des messages qu'il adresse à divers pays, à l'occasion d'une célébration ou d'un congrès, pour rappeler quelques vérités importantes ou donner de précieuses consignes. Le numéro 48 des Actes Pontificaux qui vient de paraître, — c'est le premier de la huitième série, — contient de ces messages, tous d'une grande actualité et dont la plupart des directives s'appliquent aux catholiques du monde entier, quel que soit le pays qu'ils habitent. Ce fascicule se vend 30 sous à l'Institut Social Populaire, 25 ouest, rue Jarry, Montréal. (I.S.P.)

L'ACTUALITÉ

La dernière intervioue de sir Mathias Tellier

Quelques jours avant sa mort, sir Mathias Tellier voulait bien consentir à m'accorder une intervioue chez lui à Joliette. Le doyen des juristes et des hommes politiques de notre province ne révélait rien de son âge à première vue: le visage était frais et sans rides, les yeux clairs, le pas ferme et la démarche allègre. C'est avec la plus exquise politesse qu'il m'accueillit et je n'oublierai jamais ma confusion quand ce vieillard de 92 ans insista pour m'aider à revêtir mon paletot au départ.

Je venais lui parler de Bourassa et des luttes qu'ils avaient menées ensemble à l'Assemblée législative de Québec de 1908 à 1912. Sur les événements politiques auxquels il avait été mêlé, M. le juge Tellier se déroba, lui qui avait toujours eu le scrupule de la précision et de l'exactitude. Pendant la plus grande partie de sa vie, nous dit-il avec un sourire, on peut dire qu'un homme en apprend chaque année, mais à partir d'un certain âge il faut plutôt dire qu'il en oublie chaque année. Et il ajoutait qu'il avait cru de son devoir de démissionner comme juge en chef de la province une douzaine d'années plus tôt, bien avant que sa mémoire commence à le trahir.

M. le juge Tellier nous accorda cependant une intervioue de plus de deux heures au cours desquelles il aborda toutes sortes de sujets et évoqua des souvenirs intimes. Ce sont les souvenirs de sa jeunesse qui l'attiraient davantage et cela nous a valu une évocation de la vie sociale et intellectuelle à Saint-Hyacinthe, qui était une sorte de petite capitale provinciale en l'an de grâces 1882.

●

Sir Mathias Tellier faisait alors sa cléricature chez son frère Louis Tellier avant d'entrer à l'Université Laval. Ce frère dirigeait une importante étude: Tellier, De la Bruère et Beauchemin. Louis Tellier se fit d'ailleurs élire député conservateur de Saint-Hyacinthe contre Honoré Mercier et fut élevé à la magistrature bien avant sir Mathias. Saint-Hyacinthe comptait alors nombre d'avocats remarquables, dont Honoré Mercier lui-même. Saint-Hyacinthe comptait également une quinzaine d'étudiants en droit.

Ces avocats avaient même organisé des cours de droit au bénéfice de leurs clercs. Ces cours de droit se donnaient au Séminaire de Saint-Hyacinthe et Tellier et Mercier comptaient parmi les professeurs. Les avocats avaient l'habitude de retourner à leur bureau une ou deux heures chaque soir après être passés par le bureau de postes. Il était alors loisible aux étudiants de leur rendre visite et de discuter avec eux de questions professionnelles.

Le Barreau dominait toute la vie intellectuelle et sociale de Saint-Hyacinthe. C'était un Barreau extrêmement brillant qui honorait cette petite ville de province. (M. l'avocat J.-A.-E. Dion nous révélait quelques jours plus tard qu'un cadre renfermant les avocats de Saint-Hyacinthe à cette époque avait été découvert en ces dernières années à Lavolle par le shérif de Saint-Jean, et que le Barreau de Saint-Jean en avait fait cadeau au Barreau de Saint-Hyacinthe. Des 17 ou 18 avocats

(suite à la page cinq)

M. Houde à l'Electronical Society

Le maire de Montréal, Son Honneur M. Camillien Houde, adressera la parole lors de lo prochaine réunion de l'Electrochemical Society à un déjeuner à l'hôtel Mont-Royal le 27 octobre.

Ce déjeuner est un des événements des travaux du 102e congrès de l'Electrochemical Society tenu à Montréal les 26, 27, 28, 29 et 30 octobre. Le président du groupe local est M. A. W. Whitaker, jr, vice-président et gérant général de l'Aluminum Company of Canada, Limited.

Les séances du comité exécutif et la présentation des commonications aurint lieu les 26, 27 ,28 et 29 octobre.

Le 30, quelques-uns des congressistes visiteront les usines de l'Aluminum of Canada (Alcan) dans la région du Saguenay.

ACTUALITE

(suite de la page 4)

qui apparaissent sur cette photo, nous disait M. Dion, tous, presque sans exception, sont devenus par la suite des figures marquantes dans la vie québécoise).

Les mardis et jeudis, nous dit encore M. Tellier, il y avait des soirées chez l'un ou l'autre de ces avocats. On commençait par étudier et discuter une question juridique. Souvent des ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Hyacinthe venaient se renseigner sur des questions se rattachant à l'état civil ou au droit paroissial. Après la discussion, il y avait un goûter et la danse pour terminer la veillée.

●

Parlant de Bourassa lui-même, M. Tellier nous dit qu'il avait été très intime avec lui. Je l'avais d'abord connu à Saint-Hyacinthe, dit-il, chez les Dessaules, précisément au temps où je faisais ma clérica-ture en 1882.

Au Parlement à Québec, nous vivions ensemble pendant les sessions. Nous logions au Château Frontenac où nous occupions deux chambres voisines, deux chambres attenantes. A moins de mauvais temps, nous nous rendions ensemble à pied à l'hôtel du Parlement. Le vendredi soir, nous voyagions dans le même train pour rentrer chez nous, lui à Montréal, moi à Joliette.

La collaboration entre nous à Québec était pleine et entière. Il avait un talent prodigieux, il était particulièrement ferré sur les questions d'histoire et de philosophie. J'ai beaucoup appris de lui, mais je puis ajouter qu'il m'a plus d'une fois consulté sur les questions de droit.

Je n'ai pas eu d'ami plus intime que Bourassa. Lorsqu'il eut quitté la politique provinciale, je lui rendais visite chaque fois que je venais à Montréal. J'ai fait campagne avec lui pour recruter des actionnaires au Devoir. *J'ai naturellement donné l'exemple et je n'ai jamais manqué une assemblée d'actionnaires. Il est plus d'une fois venu camper avec moi dans mon chalet au lac.*

Que pensez-vous de Bourassa ? demandons-nous à la fin à M. le juge Tellier. La réponse ne se fait pas attendre : C'est l'homme le plus extraordinaire que j'aie connu.

On sait quelle opinion avait Bourassa de Mathias Tellier : La plus haute conscience que j'aie connue.

Pierre VIGEANT

Avis de décès

BOULE. — A Longueuil, le 23 octobre 1952, à l'âge de 72 ans est décédée Evelina Boulé, fille de Toussaint Boulé et de Célina Lefebvre et soeur de Mgr Romain Boulé, curé à Longueuil. Les funérailles auront lieu lundi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Pitre, 68 Saint-Charles ouest, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil où le service sera célébré à 9 h., et de là à l'église de St-Constant où un deuxième service sera chanté à 10 h. 30. Inhumation au cimetière de St-Constant. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Tél. : CR. 5700
MAGNUS
POIRIER
Entrepreneur
Pompes Funèbres
Expert
Embaumeur
6603, rue
ST-LAURENT



Georges Godin
Successeur d'Arthur Landry Enrg.
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES
SERVICE D'AMBULANCE
Salons : 518 RACHEL EST
Bureau : 528 RACHEL EST
FAlkirk 3571

Avantages offerts par l'Ecole textile de St-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 25 (Spécial)—La 4e cérémonie annuelle de graduation de l'Ecole des textiles de St-Hyacinthe a eu lieu ces jours derniers.

Quinze étudiants de l'école, où l'on donne un cours au niveau universitaire sur la théorie, la pratique et le finissage des textiles, ont reçu des diplômes. Parmi les invités on remarquait des représentants du ministère provincial du Bien-être social et de la Jeunesse qui administre l'école, de l'industrie des textiles primaires, qui a fourni de l'outillage et de la machinerie à l'école, de même que de nombreuses bourses d'études aux étudiants, ainsi que des représentants des autorités religieuses et civiques de St-Hyacinthe.

M. S.-F. Toupin, directeur de l'école, a fait remarquer qu'un octroi provincial de $708,000 a permis d'agrandir l'école et que les travaux vont déjà bon train. Il a ajouté que l'aide constante d'individus et de compagnies permettra à l'école d'augmenter la valeur du travail qu'elle accomplit de même que de doubler le nombre de ses élèves.

M. Clément Tremblay, secrétaire-trésorier et directeur de Ayers Limited, s'est fait le porte-parole de l'industrie des textiles primaires et a dit que l'école des textiles de St-Hyacinthe donnait une occasion unique aux jeunes gens du Québec de se tailler des carrières dans une importante industrie canadienne.

"Sans l'apport de ceux qui ont rendu possible la fondation de cette école, dit-il, il est probable que plusieurs des jeunes gens, diplômés de cette école depuis 1945, auraient été forcés de devenir des bûcheurs de bois et des porteurs d'eau, métiers qui ne sont pas déshonorables mais qui sont tout de même peu prometteurs pour la jeunesse de la province, de nos jours".

M. Gustave Poisson, sous-ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, a aussi adressé la parole.

Il a souligné le grand rôle joué par l'industrie textile dans le succès de l'école et a prédit qu'une telle coopération ne pourrait que mener à une plus grande expansion de l'entrainement technique profitable à l'industrie, à la province et au pays tout entier.

Son Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, a, lui aussi, souligné les avantages que comportent, pour les jeunes gens de la province, les enseignements reçus à l'école des textiles de St-Hyacinthe. Il a ajouté que l'industrie a toujours été intimement liée au développement du Québec et a fourni un heureux exemple de ce qui peut être accompli par la bonne volonté et la coopération entre l'entreprise privée et les autorités laïques et religieuses.

Parmi les autres conférenciers, on remarquait MM. E.-J. Chartier, député de St-Hyacinthe, à l'Assemblée législative, et Son Honneur M. E.-O. Picard, maire de St-Hyacinthe.

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître sur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les remises se font en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse du "Devoir" 434 est, Notre-Dame, Montréal.

ALYS — D'entrée de matière, je vous dirai que la complexité de vos réactions vous rend parfois perplexe et confuse. Votre versatilité et votre mobilité vous étonnent vous-même, à certains moments. Quant aux autres, ils ne savent pas toujours ce que vous leur réservez. Vous êtes fermée, discrète, réticente, et dissimulée. Vous tâchez d'imposer vos vues; vous voulez être plus importante; vous voulez être désirée et respectée. D'une part, votre fierté et votre distinction vous imposent à vous-même des attitudes conformistes; d'autre part, vous voulez très souvent vous libérer des usages établis et agir indépendamment de votre milieu. Vous n'acceptez que de rares intimes dans votre amitié; vous refermez la porte sur eux; et votre petite tendance à la jalousie veut occuper toute la place, à l'exclusion des autres. Si l'on vous contrarie, vous vous indignez; et vos ripostes peuvent être mordantes, à l'occasion. Vous êtes intelligente et ingénieuse; vous êtes loyale et persistante. Lorsque vous avez pris une décision sérieuse, vous culbutez les obstacles. Mais trop souvent, la multiplicité de vos ambitions et la diversité de vos desseins vous rendent influençable. Vous aimez beaucoup l'activité physique; vous possédez beaucoup de rythme et de dextérité. Par-dessus tout, vos émotions sont profondes, durables, et impétueuses. Vous sentez les choses en profondeur; et votre âme vibre avec intensité sous les chocs émotifs de l'amour et de l'art; en particulier de la musique. Car, votre intuition, alliée à votre capacité d'absorption, ouvre aisément votre âme à la beauté. Vous êtes affectueuse, passionnée et sensuelle; mais vous échappez généralement à la rudesse à la médiocrité et à la vulgarité. Enfin, vous gardez longtemps la mémoire des joies et des peines dont vous aurez été l'objet... Puisse cette esquisse de votre caractère se compter au nombre de vos petites satisfactions.

Mark ELLERY

● On ne devrait jamais lire, écrire ou faire d'autres travaux de précision à une lumière trop faible ou trop forte. Cela peut fatiguer les yeux et donner des maux de tête. L'éclairage, pour les travaux de précision, devrait être confortable, ni trop éblouissant ni trop tamisé.

MM. C. Houde et G. Delage chez les marchands de bois

L'Association des manufaturiers et marchands de bois détaillants du Québec tiendra son troisième congrès annuel les 3 et 4 novembre prochain en l'hôtel Mont-Royal de Montréal, sous la présidence de M. Armand Dupuis.

S.H. M. Camillien Houde, maire de la métropole du Canada, accueillera les congressistes, et Me Gérard Delage, président de l'Unon des artistes lyriques et dramatiques et secrétaire de l'Association des hôteliers de la province de Québec, sera le conférencier au déjeuner d'ouverture de ce congrès.

M. Hubert Forest, président du Comité d'organisation du congrès, nous affirme que les congressistes conserveront longtemps un excellent souvenir de l'hospitalité qui leur aura été offerte par l'Association des manufacturiers et marchands de bois du Québec. Le programme est très élaboré et constructif, comportant des invités de marque de Vancouver à Halifax, un conférencier de grande renommée, des forums intéressants, des attractions complimentaires pour les compagnes des congressistes et, enfin, une visite officielle au nouveau poste de télévision de Radio-Canada.

● Pendant la saison fraiche, un bon breuvage chaud est le bienvenu dans la boîte à lunch de l'écolier ou du travailleur. Du lait chaud, du chocolat ou des soupes crémeuses dans une bouteille thermos donnent de l'intérêt à un repas qui, d'habitude, est froid.

Le troisième tome de l'Histoire du Canada français

A des titres déjà innombrables à la reconnaissance de ses compatriotes, le chanoine Lionel Groulx a entrepris depuis deux ans d'en ajouter un autre, capital. Il leur donne en effet la première véritable "Histoire du Canada français".

Deux tomes étaient déjà parus à partir de maintenant, on peut se procurer le troisième qui a pour titre "Vers l'autonomie". Dans ce volume de quelque trois cent vingt-cinq pages, l'auteur étudie la lente évolution de notre pays vers la jouissance du gouvernement responsable. C'est l'heure décisive de notre histoire, celle où l'on peut trouver les raisons d'une survivance qui ne cesse d'étonner l'étranger. Chacune des formules de gouvernement que nous connûmes alors est étudiée, analysée. Plusieurs chapitres sont consacrés aux événements qui conduisirent à l'épreuve de force de 1837-38.

Chacun voudra posséder ce volume indispensable à tout Canadien français, écrit dans une langue très pure et avec un souci exigeant de la vérité. Aux Editions de l'Action Nationale, $2.75, édition courante, et $3.50, édition de luxe.

Les catholiques en Australie

Le nombre des catholiques est en augmentation en Australie. Ils étaient 1,395,000 en 1951; ils sont actuellement 1,510,000. On compte 2,400 églises et 1,492 écoles catholiques ainsi que 1,758 prêtres et 882 religieux. (I.S.P.)

...depuis 1892
"TRANCHEMONTAGNE"
TEXTILES EN GROS
459 St-Sulpice, Montréal
BE 4428

d'après
Michel Normandin



1. "LA RONDELLE EST MISE AU JEU . . ."
La joute débute lorsque vous commencez à économiser. C'est le signal du départ dans la voie de la réussite, c'est la poussée vers le but visé.



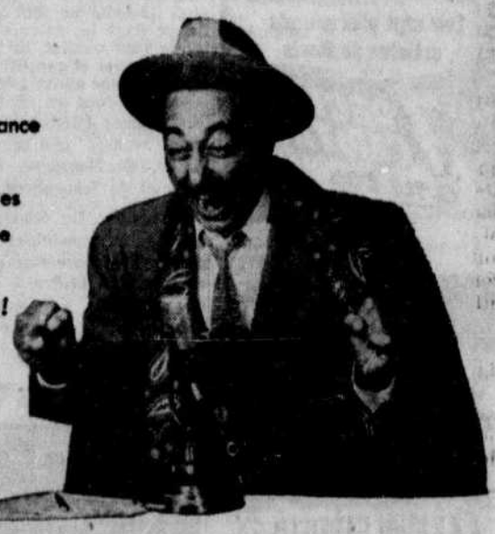
2. "LES ÉQUIPES ONT MANQUÉ DE BELLES OCCASIONS DE COMPTER..."
Les occasions que vous avez eues de compter ne reviendront plus. Profitez de celle qui se présente à vous maintenant, grâce aux Obligations d'Epargne du Canada.



3. "LA MISE EN ÉCHEC FUT RUDE..."
Dans la vie, l'imprévu, les revers portent souvent de durs coups. Les gens prévoyants, ceux qui ont économisé, sont mieux préparés pour parer ces échecs.



4. "IL LANCE... ET COMPTE..."
Vous vous dirigez avec confiance vers un but certain lorsque vous économisez. Vos réserves d'économies prévalent contre les offensives adverses. *Vous gagnez par l'économie!*



PLUS AVANTAGEUSES QUE JAMAIS

Obligations d'Epargne du Canada, 7e émission. *Echéance:* 10 ans et 9 mois. *Rendement:* 3.44% par année si conservées jusqu'à l'échéance. *Encaissement:* en tout temps à leur prix d'achat plus les intérêts à n'importe quelle banque au Canada. *Coupons:* à chaque Obligation sont attachés dix coupons d'intérêt de 3¾%, le premier payable le 1er août 1954 (1 an et 9 mois après la date d'émission); les neuf autres payables le 1er août de chaque année de 1955 à 1963. Si une Obligation est encaissée avant que le premier coupon soit payable, elle rapportera 2.14% d'intérêt simple par année, calculé sur une base mensuelle. Le rendement augmente d'une année à l'autre et atteint une moyenne de 3.44% par année à l'échéance. Les Obligations de la septième émission sont offertes en coupures de $50, $100, $500, $1,000 et $5,000. Tout particulier peut en posséder jusqu'à concurrence de $5,000. Les Obligations sont enregistrées aux noms de leurs détenteurs. Elles ne peuvent être ni cédées ni transférées.

Épargnons, achetons des
OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
7ÈME ÉMISSION

en vente
chez les courtiers de placement, dans les banques et au moyen de retenues sur le salaire.
S'ENCAISSENT EN TOUT TEMPS, À LEUR PRIX D'ACHAT PLUS LES INTÉRÊTS

La Vie musicale

par Jean Vallerand

Enseigner à écrire ou enseigner à penser

En face de cette question très complexe que constitue l'enseignemnet de l'écriture musicale, l'opinion des élèves musiciens se partage de façon générale entre deux attitudes presque diamétralement opposées. Il y a d'abord le clan de ceux qui ne voient dans ces études qu'un entraînement à des recettes et surtout à des défenses très strictes; il y a ensuite le clan de ceux qui, conquis par la musique contemporaine, parviennent mal à s'expliquer pourquoi on les entraîne à écrire dans un style désuet, s'y soumettent de mauvais gré, protestent intérieurement contre un mal prétendu nécessaire ou refusent catégoriquement d'y prêter la moindre attention. Le premier clan est évidemment composé d'élèves sans grande personnalité et qui se trouvent heureux à partir du moment où ils obéissent au "magister dixit". Le deuxième clan réunit des musiciens d'esprit indépendant, qui veulent penser par eux-mêmes et dont l'attitude devant les études d'écriture se résume dans ce jugement qu'à tort ou à raison l'on prête à Debussy : "Il faut apprendre l'harmonie, mais l'oublier ensuite".

Remarquons tout de suite, au sujet de cette phrase, qu'elle peut s'entendre de plusieurs manières. Je ne suis pas du tout sûr que Debussy voulût y recommander une obéissance passive à un enseignement reconnu à l'avance inutile. Il voulait probablement dire que l'étude de l'harmonie d'école constitue une gymnastique indispensable qui doit toutefois, dans la réalisation d'une oeuvre, s'incorporer à la pensée musicale, s'**oublier** dans la vie de la pensée au lieu de se manifester comme une structure trop apparente; en d'autres termes la pensée doit conduire la technique et non la technique, la pensée. De la même façon, le comédien doit apprendre à parler, il doit s'entraîner à la diction et à l'articulation; mais une fois sur la scène, il oublie ce mécanisme non pas pour en nier les directives nécessaires, mais pour lui donner forme dans un texte vivant.

N'oublions pas par ailleurs que Debussy a fait ses études au Conservatoire de Paris au moment où l'ostracisme académique y était total, où l'enseignement de l'écriture semblait destiné à tuer la personnalité des élèves; l'harmonie, dont il affirmait qu'on devait l'oublier, était peut-être après tout celle que l'on enseignait au Conservatoire.

L'étonnement de Debussy devant l'enseignement de ses maîtres, étonnement qui provenait des différences facilement constatables entre cet enseignement et les oeuvres des maîtres classiques, frappe un jour ou l'autre en plein front tout élève vraiment musicien que l'on force à sécher trop longtemps dans ce désert que sont la majorité des traités d'harmonie. Il a raison de croire qu'un enseignement qui apprend aux élèves à se méfier des oeuvres de Bach est un bien drôle d'enseignement. On lui dira : "Oui certes, Bach se permet cette **licence**, mais il était Bach". On oublie que ce qu'on appelle licence dans les traités ne l'était pas pour Bach : c'était une nécessité de pensée; on oublie aussi que Bach — ceci n'est pas un paradoxe — ignorait qu'il était Bach. On ne peut même pas dire : "Bach s'est **permis** ceci, nous pouvons nous le permettre". Bach ne se **permettait** pas ceci ou cela, il **fallait** qu'il fît ceci ou cela; ce que l'on croit une licence est donc en réalité un principe positif dont l'application fait naître le beau. Ne disons même plus : "Puisque cette progression harmonique est belle, nous pouvons nous le permettre", mais plutôt : "Puisque cette progression est belle, nous **devons** l'accepter dans notre vocabulaire."

L'inquiétude la plus profonde de l'élève provient cependant d'une question beaucoup plus troublante et complexe : "Puisque je ne pourrai pas, en toute sincérité, composer de la musique dans un style du passé, style très beau et très pur en lui-même mais qui ne répond plus à la sensibilité moderne, pourquoi m'astreindre pendant des mois ou des années à une écriture qui me sera complètement inutile". Notons immédiatement que l'écriture musicale enseignée par les traités ne correspond pas vraiment au style classique mais à un style d'école dont on trouve des applications dans quelques oeuvres du XIXe siècle : celles de Gounod et de Saint-Saëns en particulier. Ne méprisons pas ces compositeurs, mais avouons que leur style ne possède pas la plasticité du style classique et que leur écriture n'a pas cette franchise et cette spontanéité humaines que possède celle de maîtres mineurs du siècle précédent, Telemann, Dittersdorf ou les fils Bach.

Je crois qu'il existe une façon d'enseigner l'écriture musicale classique (je veux dire celle où s'est exprimée la pensée profonde de Bach) qui, loin d'être préjudiciable à l'élève compositeur, qui, loin de diminuer sa personnalité et sa sincérité, ne peut que le confirmer dans les valeurs essentielles de l'art musical, lui permettre de se **trouver** et constituer en même temps une assise technique valable pour tous les styles et tous les systèmes d'écriture, fussent-ils aussi "avancés" que ceux de Stravinsky, de Honegger, de Hindemith ou de Schoenberg.

En résumé, les études d'harmonie, de contrepoint et de fugue sont de façon générale destinées à apprendre à l'élève à écrire; ne devraient-elles pas être réorientées **de manière à lui enseigner à penser.**

"MUSIQUE EN TETE" AU SAINT-DENIS

"Musique en tête", l'un des plus grands films musicaux, mettant en vedette Jacques Hélian et son orchestre, ainsi que le célèbre ténor Rudy Hirigoyen, prend aujourd'hui l'affiche au Saint-Denis.

C'est l'histoire d'un nouveau ténor qu'une marque de disques veut lancer. Pour ce faire, un grand concours est organisé : "Qui est Mario Stelli ?". Pendant la durée du concours, notre ténor doit rester anonyme, c'est pourquoi tous ceux qui l'entourent, y compris Jacques Hélian et son orchestre, sont étroitement surveillés. Pour éviter toute indiscrétion, le directeur de la maison de disques décide de tous les enfermer dans sa propriété à la campagne, sous la responsabilité de sa nièce Monique. Mais les musiciens ne l'entendent pas ainsi et faussent compagnie à leur charmante geolière. Ils garderont l'incognito, mais en liberté. Toute la bande va passer huit jours de vacances et de folie dans un petit village dont le principal attrait est un pensionnat de (grandes) jeunes filles. Après les scènes de chahut, d'aubades et de sérénades, le film se termine par l'émission vedette du concours qui a lieu sur la place du village, et par plusieurs mariages.

"Musique en tête" est un film de jeunesse, de chant, de musique et d'amour où il fait bon respirer la joie de vivre.

En programme double : "Le Bagnard", la dramatique aventure d'un praticien poussé au crime par sa passion du jeu. Pris, il est condamné aux travaux forcés à perpétuité, mais fuyant le bagne, conscient de sa faute, il fera tout pour se racheter.

En 2e semaine au Ciné de Paris

Les sept péchés capitaux, un film aussi varié que les péchés qui le composent, est gardé à l'affiche, au Cinéma de Paris, pour une deuxième semaine. On ne peut plus dire: "Laid comme les sept péchés capitaux". Dans le film monumental qui leur est consacré, ils apparaissent sous les traits des vedettes les plus populaires et les plus séduisantes de l'écran. Qu'on en juge: Michèle Morgan, Viviane Romance, Jacqueline Plessis, Andrée Debar, Isa Miranda, Henri Vidal, Paolo Stoppa. Ces sept vedettes prêtent leur personnalité et leur visage à "L'Orgueil", "La Luxure", "La Paresse", "L'Envie", "La Colère", "La Gourmandise" et "L'Avarice". Sept autres grandes vedettes sont les partenaires de celles déjà mentionnées. Ce sont: Frank Villard, Noël-Noël, Louis Seigner, Claudine Dupuis, Françoise Rosay, Jean Debucourt et Gérard Philippe. Des metteurs en scène et des artistes de genres très différents ont apporté à cette merveilleuse réalisation leur cachet personnel, allant de la gaieté au drame.

Yves Montand au cinéma universitaire

La Société du film de l'Université de Montréal présente ce soir, samedi le 25 octobre, deux des meilleurs films français de ces dernières années. D'abord le troisième film de la célèbre trilogie de Carné, "Les portes de la nuit" (les deux autres étant "Les visiteurs du soir" et "les enfants du paradis") avec Yves Montand et Nathalie Nattier. Carné et Prévert, son scénariste, y traitent encore ce thème de l'amour impossible qui triomphe de tout. Le film est magnifiquement servi par la musique de Kosma. Et c'est dans ce film que nous pouvons entendre les deux plus célèbres chansons de Prévert: "Les feuilles mortes" et "les enfants qui s'aiment".

Comme deuxième grand film, la Société du film présente un grand prix de Cannes '47, "Antoine et Antoinette" de Jacques Becker, et interprété merveilleusement par Roger Pigaut et Claire Maffei. Le film raconte les aventures d'un jeune ménage qui gagne huit millions à la loterie nationale. On y retrouve là une certaine ressemblance avec un des chefs-d'oeuvre de René Clair: "Le Million". Le thème, cependant est traité dans la veine humoristique plutôt que dans la veine comique.

Le public est cordialement invité. Le programme débutera à 8h. 15 précises. Et toujours au même bas prix.

Un récital de PAUL DOYON

Un récital de Paul Doyon constitue toujours un événement majeur au calendrier artistique. Cet excellent musicien de chez nous, pianiste aveugle "aux doigts de lumière", interprète avec une égale maîtrise le répertoire classique et les oeuvres modernes.

Virtuose accompli, il traduit avec une indéfectible fidélité jusqu'aux nuances les plus subtiles des pièces qu'il présente, en les illuminant d'une exceptionnelle vision intérieure, d'une sorte de "joie de vivre", pourrait-on dire, qui se reflète en permanence jusque sur les traits de l'artiste. Rien d'étonnant, par conséquent, si chacun des récitals de Paul Doyon est couronné d'un remarquable succès.

Ses maîtres de jadis, Alfred Cortot pour le piano et Louis Vierne pour l'orgue, ne se trompèrent pas en disant de lui: "C'est un musicien qui ira très loin". On aura de nouveau l'occasion de s'en rendre compte *jeudi, le 7 novembre*, à 8 h. 30, à l'Auditorium du Plateau.



Lana Turner et John Garfield dans une scène du film "Le Facteur sonne toujours deux fois". Au Champlain.

LE MONDE . . .

DEUX FILMS DE JOHN FORD

J'ai bien peu de temps pour démêler les raisons qui me font aimer **The Quiet Man** (au Palace), le dernier film de John Ford, mais je tiens à dire que je sors de la salle de projection absolument charmé. Charmé comme je l'ai été rarement au cinéma.

The Quiet Man peut se définir comme une sorte de pastorale; une pastorale irlandaise. Des paysages tout verts, aux formes arrondies, de vieilles petites maisons charmantes, des gens au coeur jovial, prompts au rire comme à la colère... Arrive dans le pays un ancien boxeur qui s'est promis de ne plus se battre après avoir tué (accidentellement) un adversaire, et qui vient reprendre possession de la maison natale. Il se heurte dès l'abord à une sorte de brute, terreur du village, dont la soeur est, par une inexplicable fatalité, ravissante. Il finira par épouser la jeune fille, mais il lui faudra livrer audit frère une bonne bataille — quelque chose d'homérique, avec la participation de tout le village — pour mettre vraiment tout le monde d'accord, y compris le jeune ménage.

Les vedettes : Maureen O'Hara, John Wayne et Barry Fitzgerald, jouent merveilleusement; une distribution aussi typiquement irlandaise qu'on voudra, les entoure. John Ford a imprimé à son film un mouvement assez subtil, paresseux d'abord, pour nous en mettre plein la vue des beaux paysages d'Irlande — **The Quiet Man** est l'un des seuls films où la couleur paraisse vraiment nécessaire —, puis nerveux et saccadé pour la séquence finale.

Un des plus beaux films de l'année.

Un autre film de John Ford, que je n'avais pu voir à la première, repasse actuellement dans un cinéma du centre de la ville : **What Price Glory** (à l'Imperial). Nous sommes loin de **The Quiet Man.** Mais le métier du metteur en scène et les interprétations remarquables de James Cagney et Dan Daley donnent à ce film une perfection de son ordre qui n'est pas négligeable.

G. M.

. . . DU CINEMA

PAR LA FAUTE DE M. HERTZ

PAR GÉRARD PELLETIER

TEXTES COMIQUES

J'ai souvent déploré ici la rareté des textes vraiment comiques sur nos ondes. Ils jalonnent de loin en loin l'histoire de notre radio : FRIDOLIN, les CARABINS du début, CARTE BLANCHE. Rien d'étonnant à cela; il est très ardu d'être drôle à la petite semaine. On ne peut l'exiger de personne et ceux qui l'exigent d'eux-mêmes ont souvent tort de le faire.

Heureusement, il reste les "à côté" de la radio. Et si cette dernière est trop rarement c o m i q u e dans ses programmes mêmes, elle provoque de temps à autre, bien involontairement, certaines explosions de la bouffonnerie la plus authentique. Je veux p a r l e r, on le devine, des règlements émis par la Société Radio-Canada et des réactions récentes des postes privés.

J'en parlerai à la blague. Non certes que le sujet manque d'un aspect sérieux. Quand, par exemple, la Société décrète que tous les postes devront mettre à l'affiche tel pourcentage d'émissions canadiennes, elle fait sans contredit du nationalisme culturel. Et l'on sait les dangers d'une pareille tendance.

Il ne faut pas toutefois exagérer ces dangers. La Société exige que 40% des programmes diffusés par nos postes soient d'inspiration canadienne ; je me demande qui peut voir là une menace grave de chauvinisme envahissant. Je me demande même comment une radio pourrait s'appeler canadienne et tenir à l'écoute des Canadiens si ce minimum n'était pas respecté.

Aussi, je soupçonne les directeurs de postes privés d'avoir l'épiderme beaucoup plus sensible encore à la seconde partie de ces règlements, ceux qui restreignent la proportion des textes publicitaires qu'on peut introdulre dans chaque quart d'heure d'émission. La Société y précise, par exemple, qu'on ne pourra vanter les mérites d'un dentifrice ou de la cire à plancher que trois minutes sur quinze.

Voilà, je dois le dire, une mesure qui me paraît tout à fait sage, et qui sera, à mon avis, très populaire auprès des auditeurs. Car l'auditeur a la simplicité de croire que la radio doit diffuser surtout de la musique ou des textes. Mais vous imaginez facilement la colère de ceux pour qui la radio est d'abord une façon de faire de l'argent, c'est-à-dire de la publicité, quitte à glisser quelques disques ici et là pour lier ensemble les "annonces".

Ceux-là ont donc bondi à l'annonce des derniers règlements. Et dans leur juste indignation, ils ont eu des mots d'une drôlerie d'autant plus achevée que parfaitement involontaire. Le gérant général des postes privés a proclamé, par exemple, que cette tentative de régir la radio "ressemble aux efforts, pour régir et restreindre l'imprimerie à ses débuts".

Entre nous, le vieux moine Gutemberg a dû drôlement rigoler dans sa tombe quand il a entendu ça ! Vous voyez cette bannière héroïque brandie vers le ciel pour défendre les "singing commercials", les âneries de l'annonce-éclair et le droit de nous ahurir plus de 60% de la journée avec des disques de chansonnettes ou de jazz américain ? Voilà le combat qu'on veut comparer aux luttes pour la liberté de parole et de presse qui marquèrent les débuts de l'imprimerie ! C'est un peu fort de café. (Chase and Sandborn ou Maxwell).

Car la vraie liberté, celle qui touche les opinions, on sait ce qu'en font les mêmes postes privés. Il faut avoir tenté de prononcer sur leurs ondes une causerie syndicale, par exemple, pour connaître la censure la plus tâtillonne, la plus arbitraire et souvent aussi la plus stupide. Or, cette censure, ce n'est pas Radio-Canada qui l'impose aux postes privés. Il arrive même, anomalie sans précédent, que la Société d'Etat nous en délivre quand les postes exagèrent !...

Il faut avoir assez peu le sens du ridicule pour nous représenter les magnats de la radio privée, actionnaires de l'ordre établi, comme des croisés de la liberté. Mais que voulez-vous, elle est bien commode la liberté, avec ses arguments qui claquent comme des drapeaux, quand il s'agit de défendre des intérêts.

La vérité, hélas ! c'est que cette pauvre liberté est de toutes parts menacée, à la fois par Radio-Canada et par les postes privés. Je doute, pour ma part, qu'en période de crise, le peuple reste maître de s'exprimer sur les ondes de la Société. Et quant aux postes privés, ils sont, pour la plupart, contrôlés par des intérêts dictatoriaux.

Notre consolation, d'ici le réveil et l'organisation des auditeurs, c'est la rigolade. Remercions le gérant de l'association des postes privés : il la favorise efficacement.

LA GAZETTE ARTISTIQUE

HORAIRE DES CINEMAS

SAINT-DENIS : "Musique en tête" — 1 h. 03, 3 h. 30, 6 h. 35, 10 h. "Le bagnard", 1 h. 35, 5 h., 8 h. 25.
CINEMA DE PARIS : "Les sept péchés capitaux", 11 h., 1 h. 30, 4 h. 10, 6 h. 50, 9 h. 30.
CHAMPLAIN : "Le facteur sonne toujours deux fois", 12 h. 15, 3 h. 35, 6 h. 55, 10 h. 30. "La route du Caire", 2 h., 5 h. 25, 8 h. 45.
ELECTRA : "La belle de Paris", 12 h., 3 h. 18, 6 h. 36, 9 h. 57. "Johnny Apollo", 1 h. 48, 5 h. 06, 8 h. 27.
LA SCALA : "Le démon de la danse" 12 h. 30, 3 h. 37, 6 h. 42, 9 h. 47. Le Juif polonais : 2.11, 5.18, 8.23.

Spectacles et Concerts

24 octobre, etc. : "La répétition ou L'amour puni", de Jean Anouilh, au Her Majesty's, par la troupe Barrault-Renaud.
30 octobre : Irmarg Seefried, soprano, au Ladies' Morning Musical Club (Ritz-Carlton).
24 octobre, etc. : "Dinner for Three", avec Barry Morse, Elli Koenig et Herbert Kramer, salle du Gesù.
24 octobre : Récital conjoint d'André Turp et Constance Lambert, au Plateau.
25 octobre au 1er novembre : Les Marionnettes de Salzbourg.
26 octobre : Le "Fine Arts Quartet", à Pro Musica.

EXPOSITIONS

Huiles d'Ernest Neumann et Moe Reinblatt et lithographies de Jack Nichols, jusqu'en fin de mois, au Musée des Beaux-Arts.
Ludwig Plancer, au Y.W.C.A., 1355 ouest, Dorchester, du 18 octobre à la fin de novembre.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

LA STRUCTURE DE NOTRE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT DOIT ETRE ETUDIEE

par Marcel de GRANDPRE, C.S.V.

Depuis une vingtaine d'années, j'ai lu avec beaucoup d'attention et, je puis dire, toujours avec un intérêt sincère, à peu près tous les articles qu'on a publiés dans nos journaux et revues, sur le cours classique. J'ai eu connaissance également de beaucoup de critiques qui se disent, mais qu'on n'écrit pas.

J'ai raconté, la semaine dernière, comment, encore collégien, j'avais eu l'avantage de lire et d'analyser en détail avec l'un de mes maîtres chacun des articles parus dans L'ORDRE, le journal d'Olivar Asselin, autour de 1934. Or, ce professeur s'était payé, à cette époque, le plaisir de lire, à la bibliothèque, une bonne quantité d'anciennes brochures canadiennes dont beaucoup remontaient largement avant 1900 et qui portaient sur le cours classique. Ce qui l'avait frappé dans ces recherches, c'est que les attaques contre les collèges classiques ont l'habitude de revenir, au Canada français, avec une périodicité assez précise.

Dans cette perspecive, les articles récents de M. Roger Rolland, comme ceui de M. Roger Lemelin, dans *MacLean's*, prennent figure de phénomène social assez intéressant à observer. Au Canada français, de génération en génération, on se transmet la tradition des mêmes attaques, lancées tous les dix ou quinze ans, contre les mêmes institutions, avec les mêmes méthodes et les mêmes arguments.

Au pays de Québec, quand on a des aspirations intellectuelles, ce qui est bien, mais qu'on trouve qu'on est à peu près seul à en avoir, ce qui est singulièrement inexact, on en met la faute sur l'enseignement fait par le clergé. Quand on sent qu'il y a des progrès qui s'imposent, que certaines situations semblent conduire à des impasses, sans étudier plus que cela les causes qui ont mené là, ni les facteurs en jeu, ni les moyens pratiques à prendre, on publie son petit article : messieurs si cela val mal, c'est bien simple, c'est parce que les curés ont le monopole des collèges classique ! Selon son tempérament, on conclut en laissant entendre plus ou moins nettement qu'il faudrait supprimer le cours classique, ou en faire disparaître les "curés". Ou les deux à la fois, si on est généreux... Et l'on peut jouir en paix de son petit effet de scandale.

Avoir des aspirations intellectuelles, vouloir se perfectionner toujours davantage, c'est très bien. Et c'est justement pour qu'à la génération suivante, on puisse en avoir un peu plus pour son appétit, qu'ici les "curés" ont travaillé, depuis le régime français, dans des conditions matérielles impossibles, insuffisantes pour le laïque le plus sincèrement dévoué, à préparer non seulement de nouveaux prêtres pour le ministère, mais aussi des remplaçants dans l'enseignement secondaire et, on ne saurait trop le souligner, des professionnels compétents et des universitaires à la hauteur de leur tâche.

Le centenaire récent de l'Université Laval a remis en mémoire les dépenses d'énergie et d'argent que les prêtres du Séminaire de Québec se sont imposées pour établir une institution d'études supérieures pour les professions laïques. Toute la querelle de la succursale de Montréal se ramène au fond à la même chose. Mgr Bourget tenait pour si nécessaire l'organisation d'une institution locale autonome d'études supérieures *pour les professeurs laïques* qu'il y a sacrifié la bonne entente avec certains de ses collègues de l'épiscopat et du "haut clergé".

Parce que les prêtres ont le dos large et qu'en pays latin on éprouve un malin plaisir à "manger du curé", sans scrupule, depuis des décades et des décades, les controverses sur notre enseignement secondaire ont tendance à se maintenir, de façon pitoyable, toujours au même niveau, sans renouvellement des arguments, sans étude véritable des problèmes.

Problèmes à étudier

Et Dieu sait que ce n'est pourtant pas la matière qui manque ! Le problème réel de l'enseignement secondaire actuel comporte des données nouvelles qui n'existaient pas dans les périodes précédentes. Il est autrement complexe et autrement profond.

Ce n'est pas simplement affaire d'engager un certain nombre de professeurs laïques. Il y en a déjà, mais ils demeurent peu nombreux pour des raisons d'ordre financier. Cependant, même si on pouvait en engager tout de suite même si, du jour au lendemain, on remplaçait par des laïques tous les prêtres qui enseignent dans les collèges classiques, le problème principal ne serait pas résolu automatiquement.

Il s'agit de plus que cela. Il s'agit de l'idée que l'on va se faire, dans la province de Québec, de tout l'enseignement au niveau secondaire, de même que de l'enseignement privé.

Le cours primaire supérieur est du niveau secondaire et il s'est développé dans les écoles publiques en marge de la loi provinciale aux yeux de laquelle il n'existe pas. Il faura bien, un bon jour, le rendre légal et se demander si ceux qui veulent faire le cours secondaire classique devront toujours être obligés de payer double taxe, comme nos compatriotes des écoles séparées dans les autres provinces.

Il faudra alors étudier le statut de l'enseignement privé. Par exemple, les collèges classiques demeureront-ils définitivement dans une situation presque semblable à celle des écoles séparées : quasi totale impossibilité de trouver les ressources suffisantes pour donner l'enseignement dans des conditions comparables aux écoles publiques. Nos compatriotes de Maillardville on eu tous nos encouragements quand ils ont essayé d'obtenir du gouvernement de Colombie canadienne un régime qui leur aurait permis de recevoir pour leurs écoles privées une juste part des taxes scolaires qu'ils déboursent. Nos collèges classiques devront-ils demeurer aussi des parents pauvres condamnés à périr ou à survivre par la charité publique, parce qu'ils n'appartiennent pas à l'Etat ? L'Etat sera-t-il le seul à enseigner ?

Ce sont là des questions qui appellent une réponse de plus en plus urgente, parce que bien des choses se sont modifiées, depuis cinquante ans. Autrefois, il suffisait de peu d'argent pour administrer un collège et les parents payaient en nature une bonne part des frais de pension. La dévaluation de l'argent, la hausse du coût de la vie, l'augmentation du nombre des élèves, les exigences légitimes plus grandes sur l'intallation scolaire, le coût effarant de la construction, entre autres causes, contribuent à mettre nos institutions privées dans une situation de plus en plus difficile.

En 1922, à la fondation de l'Université de Montréal, il y avait douze collèges classiques de garçons qui ont continué à travailler, pendant que l'université s'organisait de son côté. Ces collèges ont plus que doublé en nombre et il en apparaît de nouveaux, chaque année. Tous également ont beaucoup plus d'élèves qu'autrefois. Cela amène des problèmes nouveaux dans le travail en commun qui prend nécessairement un aspect administratif où on retrouve moins aisément l'atmosphère de petite famille, si agréable aurefois. Cela crée le besoin d'un personnel assez nombreux et compétent au service de l'ensemble des collèges.

L'université a progressé sans que les contacts avec les collèges classiques soient très fréquents ni très intimes; ils étaient, à l'époque, suffisants. Dans les autres provinces, les études du niveau du baccalauréat se font le plus souvent sur le campus universitaire même. Ici, une décentralisation plus grande rend l'enseignement plus accessible, moins dispendieux et plus adapté. Mais, les collèges classiques ne faisant pas administrativement partie de l'université, l'absence de relations assez suivies les a empêchés d'avoir un sentiment très vif de leur appartenance à l'université, personne morale. A l'université, les mêmes circonstances ont fait qu'on ne sent pas "les collèges" comme une partie intégrante de l'ensemble; on a parfois l'impression que c'est un groupe plus ou moins étranger, et lourd à remuer. De part et d'autre, on gagnerait au développement d'un état d'esprit plus favorable au travail en commun. Le bien général l'exige.

Nos universités ont de plus en plus besoin du budget de l'Etat. Elles sont des "écoles de haut savoir" et des "sources de directives sociales". Jusqu'ici, elles n'ont guère rempli ce rôle pour ce qui regarde l'enseignement public. La commission de coordination de l'enseignement, qui a été formée, l'an dernier, par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, est le premier lieu de rencontre d'universitaires avec des spécialistes de l'enseignement public et des collèges classiques pour étudier et guider l'évolution de notre système d'enseignement. Cette collaboration devra devenir permanente sous une forme ou sous l'autre. Les besoins de l'éducation dans la province forment un tout indissociable. Nos universités devront devenir des sources de haut savoir pédagogique et de directives pédagogiques. Les problèmes de structure doivent donc être étudiés.

Tout cela n'est qu'une partie du problème de l'enseignement dans la province de Québec. Il y a donc place pour des mouvements d'opinion basés sur autre chose que des critiques superficielles. Nos mouvements ouvriers et nos Chambres de Commerce viennent de découvrir l'importance du Conseil de l'Instruction publique. Elles semblent vouloir influer désormais sur la nomination des membres laïques. C'est de leur domaine et c'est leur affaire. La Fédération des Associations d'anciens élèves des Maisons d'Enseignement secondaire classique (F.A.M.E.S.) s'est formée, il y a peu d'années et fait du bon travail. Il y a place pour l'activité de tous les laïques disposés à collaborer. Ce ne sont pas les seuls indices qu'il y a du nouveau, et dont il faut se réjouir.

Les gouvernants, en pays démocratique, ne peuvent grand-chose s'ils ne sont appuyés par une opinion forte et éclairée. Quand des suggestions constructives leur seront présentées avec insistance par les mouvements influents, ils trouveront l'argent pour l'éducation à tous ses niveaux, aussi bien que pour les routes et... les élections.

Il faut donc se donner la peine d'étudier les problèmes, et ils sont nombreux. Il faut prendre le soin de les considérer dans leur contexte complet et chacun doit se demander ce qu'il peut étudier ou quelles démarches il peut faire pour hâter les solutions. Il ne sert de rien de critiquer les politiciens, si on ne fait rien soi-même. Tout comme il est tout à fait stérile de répéter indéfiniment toujours les mêmes rengaines de domination cléricale; elles étaient déjà vieilles, il y a cinquante ans.

Il y a de la place pour les laïques dans l'enseignement secondaire, comme dans tous les milieux, mais là comme ailleurs es problèmes ne trouvent pas tout seuls leurs solutions; les problèmes complexes ne peuvent se résoudre sans une action *positive* des individus et des groupements qui disposent d'une influence quelconque sur l'opinion publique ou sur les politiciens.

ST DENIS climatisé
Jacques Hélian et son orchestre dans "MUSIQUE EN TETE" avec Rudy Hirigoyen et en programme double "LE BAGNARD" avec Alexandre Rignault.

Cinéma de Paris
A L'AFFICHE
Les sept plus grands artistes de Paris dans LES 7 PÉCHÉS CAPITAUX à ne pas manquer!

2e FILMS D'ACTION
JOHN GARFIELD
MICHELINE PRELLE
dans "La Belle de Paris"
JOHNNY APOLLO
avec TYRONE POWER
ELECTRA
STE-CATHERINE ET ANNESLY CH 9177

ABM
200, RUE SHERBROOKE ST. W.
festival de folklore artiste invité : Alan Mills accompagné par Gilbert Lacombe guitariste Samedi, le 25 octobre.
8:30 P.M. INF. 81 4797

LA SCALA
PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921
EN DOUBLE PROGRAMME
LE JUIF POLONAIS :
Drame puissant, avec le tragédien HARRY BAUR

2 GRANDS FILMS
TURNER GARFIELD
"Le Facteur Sonne Toujours Deux Fois"
LA ROUTE DU CAIRE avec Eric Portman
CHAMPLAIN
1680 ST-CATHERINE E... FA.1680

Une révolution dans la polycopie!
LE MERVEILLEUX DUPLICATEUR
REX-O-GRAPH
Pas d'encre
Pas de stencil
Pas de gélatine
Pas de caractères

FINI DE SE TACHER LES MAINS D'ENCRE
Imprime directement de la copie maitresse — jusqu'à 4 couleurs en 1 seule opération.
La copie maitresse peut être écrite à la main, au dactylo imprimée ou dessinée.
VITE : Imprime jusqu'à 125 copies par minute... et plus de 400 avec la même copie maitresse.
SOUPLE : Imprime n'importe quelle grandeur depuis la carte postale de 3 x 5 jusqu'à 9 x 14 grandeur régulière.
ECONOMIQUE : Copies plus nettes à un coût plus bas que tout autre procédé de duplication.
ALIMENTATION, IMPRESSION, COMPTAGE et EMPILAGE AUTOMATIQUES.
Landry Caisses Enregistreuses Cie
Caisses enregistreuses - Balances - Dactylographes - Machines à additionner - Coffres-forts - Horodateurs (time-clocks).
Agents exclusifs pour la province de Québec du Duplicateur REX-O-GRAPH
915, boul. SAINT-LAURENT, (près Craig)
Tél. : HArbour 2330 Montréal





LE XVe ANNIVERSAIRE DE FIDES — La photo du haut a été prise jeudi de la semaine dernière, au grand dîner qui a marqué le 15e anniversaire de fondation de la maison FIDES, et au cours duquel Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, prononça une importante allocution sur les lectures. On voit ci-haut, à la table d'honneur, de gauche à droite : le R. P. Laurent Lapalme, C.S.C., supérieur provincial des Pères de Sainte-Croix; Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal; Son Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe; le R. P. Paul-Aimé Martin, C. S. C., directeur de Fides; Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, et Son Exc. Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield. — La photo de droite représente l'exposition de livres et de revues organisée par la maison Fides à l'occasion de cet important anniversaire. Il y a là, sans doute, de quoi rendre jalouses plusieurs maisons d'éditions . . . De multiples collections, scientifiques — "Notre Milieu", "Bibliothèque économique et sociale" — littéraires — "Le Nénuphar", "L'Hermine" —, populaires, etc. On ne contemple pas sans une certaine nostalgie la superbe rangée des "Gants du ciel" . . .

Un poème inédit de Francis Jammes

Le 7 septembre dernier, à Tournay (Hautes-Pyrénées), une plaque commémorative a été apposée sur la maison où Francis Jammes naquit le 2 décembre 1868. Cette cérémonie était organisée par l'Académie des Lettres pyrénéennes et la Société des Amis de Francis Jammes et patronnée par un comité d'honneur placé sous la présidence de M. Paul Claudel.

A cette occasion, l'hebdomadaire "Arts" a présenté à ses lecteurs, grâce à l'obligeance de Mme Francis Jammes, un poème composé par le poète à l'âge de vingt ans, en 1888. Il est extrait d'un ensemble de poèmes, écrits sur un petit carnet, d'où Francis Jammes a tiré les principales pièces de *De l'Angélus de l'aube à l'Angélus du soir*. Ces poèmes inédits de la vingtième année seront publiés prochainement dans la thèse de Robert Mallet sur *Francis Jammes et le Jammisme*.

JE SAIS QUE JE NE POURRAIS . . .

Je sais que je ne pourrais jamais
dire ni faire comprendre cela
Qu'est-ce que ça vous fait, dites,
de lire qu'elle s'était assise là,
de savoir que je l'ai fait bien rire
et que je l'ai fait bien pleurer,
qu'elle voulait sur les pierres voir
luire l'eau douce que l'on voit couler
sur les cressons pleins de boue, au goût fort, et qu'elle avait, cette chérie,
des bas marrons, qu'elle m'a dit :
j'ai tort de vous aimer pour qu'on en rie.

La Bible vous parle

Que chacun dise la vérité; ne sommes-nous pas membres les uns des autres? Emportez-vous, mais ne commettez pas le péché, que le soleil ne se couche pas sur votre colère, il ne faut pas donner prise au diable.

(Eph. IV, 25-27)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

La Correspondance Claudel-Jammes-Frizeau

De toutes les grandes Correspondances éditées par Gallimard ces dernières années, celle de Paul Claudel, Francis Jammes et Gabriel Frizeau est la seule qui soit échangée entre catholiques. De la première lettre de Jammes, en date du 2 mai 1897, à celle du 24 octobre 1904, où Claudel exprime sa joie de voir son correspondant disposé à entrer dans l'Eglise, ce volume ne retient que quelques notes, et de peu d'importance; les lettres sont beaucoup plus nombreuses après la conversion de Jammes. Quant à Gabriel Frizeau — un riche bourgeois de Bordeaux, très cultivé, qui compta pour amis Jammes, Gide, Rivière, Lhote, etc. —, il fut, au dire de Claudel, "le premier qui, ramené à Dieu par mes drames et sachant y voir la religion dominer tout, me fit penser : je n'ai donc pas écrit en vain". Sa première lettre, le 10 décembre 1903, est un appel au secours; et la réponse de Claudel, une pressante objurgation de revenir à l'Eglise, à laquelle Frizeau ne résista pas longtemps. Dès la page cinquante, les jeux sont faits, les trois correspondants sont totalement d'accord sur les questions de fond. Que se diront-ils maintenant ?

La question se pose surtout pour Claudel, dont le Père Blanchet, préfacier et annotateur de cette Correspondance, écrit très justement : "S'il est tellement tourné vers les aures, ce fut chez lui désir de les voir partager sa foi, nullement pente naturelle ou facilité de sympathie." Pour ce Claudel un peu inhumain qui s'exclame dans une lettre à Frizeau : "Que ces Pyrénées sont belles et qu'il fait bon sur ces sommets où les hommes ont disparu !", et dont Georges Mounin a pu raisonnablement soutenir que spontanément il n'aimait pas les hommes... Les lettres magnifiques qu'il écrivit à Rivière, à Suarès, à Gide, elles lui étaient arrachées par le désir de convaincre, de convertir, de servir la cause de Dieu en ce monde. Il était provoqué par l'incroyance de ses correspondants, dans la seule chose qui fût en lui vraiment fraternelle : sa foi. Aussi bien, ses espoirs de convertisseur déçus, coupa-t-il net les liens qui l'unissaient à ses "patients" (le mot est de lui). Un spécialiste ne s'attarde pas auprès des incurables.

Dans sa correspondance avec Jammes et Frizeau, Claudel ne rencontre pas de telles provocations, de sorte que ses lettres s'établissent à un niveau beaucoup moins essentiel : politesses, petits services demandés et rendus, ci et là seulement des confidences précieuses, des aperçus pénétrants sur les choses et les gens du temps. (Je retiens cette excellente définition d'André Gide : "Gide est avant tout un effarouché; il est comme un homme à qui on aurait fait, étant enfant, une grande peur dont tous ses nerfs sont encore vibrants." Jammes, lui, écrit peu, et se livre encore moins; on n'est pas loin de sentir dans ses lettres une certaine hostilité à l'égard de Claudel. Frizeau, qui est le correspondant le plus régulier et le plus abondant, se fait avant tout le commentateur passionné de l'oeuvre claudélienne; il est intelligent, juste dans ses analyses, mais un peu court. Ce que je trouve le plus touchant, dans ces propos quotidiens d'intellectuels, c'est leur tonalité humblement chrétienne, l'aspect "petite paroisse". La suffisance littéraire — j'entends, non pas les petites vanités d'écrivains, mais certaine façon de concevoir la littérature comme un privilège absolu — en est totalement absente. Voici trois convertis, deux grands écrivains; ils ont soumis une fois pour toutes leur vocation littéraire à leur vocation chrétienne, et leur principal souci est, par l'exemple et la parole, de faire partager à leurs frères incroyants la lumière dont ils ont hérité. D'où la fondation de cette modeste "Coopérative de prières", qui avait pour buts d'assurer une liaison plus intime entre les nouveaux convertis, et d'aider "les jeunes gens que l'éducation moderne plonge et maintient dans d'affreuses ténèbres intellectuelles et morales". Entreprise toute spirituelle, et qui demeura tellement obscure qu'il a fallu attendre la publication de cette Correspondance pour en apprendre l'existence. L'association dura vingt ans; elle comptait, à la fin, plus de cent membres. Elle disparut avec la condamnation de l'*Action française*, parce que, d'une part, on n'y voulait pas garder ceux qui n'acceptaient pas cette condamnation, et que, d'autre part, des laïcs ne se reconnaissaient pas le droit de s'exclure les uns les autres au nom du dogme ou de la morale.

La fondation, l'évolution et la mort de cette "Coopérative" sont, avec la conversion de Frizeau (deux lettres seulement), le seul *drame* de cette Correspondance. Est-ce suffisant pour maintenir l'intérêt durant quatre cents pages ? Non, bien sûr. Il faut être reconnaissant au Père Blanchet d'avoir réuni et annoté cette volumineuse correspondance, très utile à qui veut connaître complètement le mouvement spirituel qui anima une partie des lettres françaises au début de ce siècle et dont nous profitons encore, mais on n'y retournera pas bien souvent, je pense. Tandis que les grands dialogues de Claudel avec Rivière, Gide et Suarès ne cesseront jamais de nous offrir des thèmes de réflexion.

Gilles MARCOTTE

Correspondance de Paul Claudel, Francis Jammes et Gabriel Frizeau (1897-1938) avec des lettres de Jacques Rivière. Préface et notes par André Blanchet. Chez Gallimard, à Paris.

FRANCE-LIVRE
vous offre
tous les nouveaux livres parus ainsi qu'un grand choix de livres d'occasion
VENTE et LOCATION
1325 est, Ontario CH. 5471



LA JOIE DE LIRE

L'avènement de Prométhée	
Joseph Folliet	2.50
Le triomphe du héros	
Ch. Baudoin. (Coll. Présences)	2.25
La fin des temps modernes	
Romano Guardini	1.75
Histoire de l'atome	
Pierre Rousseau	2.25
Demain c'est l'an 2000	
Gaston Bardet	2.10
Le travail intellectuel	1.75
Initiation à la connaissance de l'homme — Pierre Mabille	2.25
Les invités de la pentecôte	
Yvonne Estienne	2.00
Le Messie	
Remy	2.00
Lettres d'Antonin Artaud à J. L. Barrault	2.25
La brise du matin	
Charles Morgan	2.50
Le bon sens et la vie	
Clément Vautel	2.50
La vie intérieure	
Pierre Trahard	1.65
Comment ils ont réussi	
Dale Carnegie	2.00

Distributeur en gros des revues françaises

Librairie J. A. Pony Ltée
554 est, rue Ste-Catherine
PL. 3837



COURROIES TEXROPE en V
POULIES en V
TEXLITE ET MAGIC GRIP.
DOMINION BELTING
971 St-Jacques O. Montréal

LIVRES REÇUS

Velléda, roman, par R.-M. Albérès. Au Portulan, chez Flammarion.

"Velléda" est d'abord une oeuvre de plein air où les vastes horizons de l'Amérique du Sud servent de cadre à l'aventure d'une Française qui cherche l'indépendance et la pureté dans une tentative d'individualisme orgueilleux.

Critique littéraire et analyste du roman contemporain, R.-M. Albérès semble vouloir échapper dans son récit aux cadres de ce roman. Il en élargit très heureusement les horizons et les décors tant psychologiques que pittoresques.

Les errances de Bernard Dello et de Velléda Denisie, à travers tout un continent, sans rien gâter d'une fraîche histoire d'amour, traduisent les soucis et les obsessions de l'homme moderne, étroitement ramassés autour des exigences de celui-ci, mais éventés par les brises du large et les vents de l'aventure.

CENTRE DE PUBLICATIONS INTERNATIONALES
SERVICE GENERAL D'ABONNEMENTS
PERIODICA
4234 de la Roche, MONTREAL-34, Canada

Aux Editions Fides

LE GRAND MARQUIS
Guy Frégault, Ph.D.

Le Grand Marquis est le livre d'un maître historien. J'ajouterai qu'il est écrit dans une langue remarquablement élégante et précise, et se laisse souvent lire comme... une oeuvre de littérature. **Gilles MARCOTTE.**

488 pages : $3.50

HISTOIRE DU CANADA PAR LES TEXTES
M. Brunet, G. Frégault, M. Trudel

Un livre auquel je prédis beaucoup de succès.
René GARNEAU

Volume des plus intéressants qui nous livre des sources historiques importantes. **Guy SYLVESTRE.**

298 pages, reliure toile : $3.50

LES ORIGINES RELIGIEUSES DU CANADA
Georges Goyau

Ce livre écrit par une plume catholique et française est un chef-d'oeuvre. A la chaleur de l'enthousiasme se mêlent l'érudition et l'art d'un historien de première valeur. Un livre qui nous rend fiers de nos origines ! **André TILLY.**

302 pages : $1.25

LES GRANDS NOMS OUBLIES DE NOTRE HISTOIRE
Mgr A. Fortin

Ce volume forme un utile supplément à nos grands ouvrages d'histoire générale. Ni dans Garneau ni dans Chapais ni dans Groulx, on ne trouvera toute la substance et tous les détails que Mgr Fortin apporte sur les personnages qui forment l'objet de son étude. **Rex DESMARCHAIS.**

286 pages : $2.00

Ajoutez 10% pour frais de port.

FIDES
25 est, rue St-Jacques
Montréal (1) PL. 8335

UNE GRANDE NOUVEAUTE CANADIENNE !
Jeanne Desjardins-Rivest
LES FOUS DE L'ILE HEUREUSE
ROMAN
L'auteur signe ici, dès son premier livre, l'une des plus belles pages de notre jeune littérature. Un livre plein de poésie, plein d'amour et de tendresse, dont chaque page laisse éclater une contagieuse joie de vivre.
INSTITUT LITTERAIRE DU QUEBEC



A l'occasion de l'ouverture d'un nouveau
rayon d'ameublement de bureau
Pineault & Fils Ltée
doit diminuer l'espace réservé à son "Rayon du Livre" et vous offre
25,000 VOLUMES REDUITS DE 40% A 70%
3 LOTS — 39c — 59c — 79c — 3 PRIX
Voici une liste partielle de ces volumes classés par auteurs :

39¢
Nos : 1 à 76

1—Aho J. La Femme du Pasteur
2—Aimery C. Les jours sans pain
3—Aubry C. Miroirs déformants
4—Baillargeon P. Médisances de Claude Perrin
5—Bailly Auguste Le Cardinal Dubois
6—Bartoli Doménico Victor Emmanuel
7—Bedel M. Géographie de mille hectares
8—Benilan J. Coup de Bambou
9—Bringuier Paul Le Bon Dieu a fait payer d'avance
10—Brun R. Agnès Sorel
11—Brunet B. Les Hypocrites
12—Butler G. Le Coeur et l'Esprit
13—Catalogne G. (de) Entretiens dans la Tourmente (III)
14—Cerf André Si jeunesse savait
15—Charbonneau R. Fontile
16—Chicoine R. Circuit 29
17—Clancier G.-E. La Couronne de Vie
18—Colas S. Le Manoir aux Quatre Vents
19—Corcos Fernand Suggestions pour la IVe République
20—Cordier Daniel Problèmes de médecine de guerre
21—Cronyn G. W. La Taverne de la Sirène
22—De Chamisso Merveilleuse histoire de Shlemihil
23—Des Essarts P. La Tourmente
24—De Gumpre P. Marie-Louise des Champs
25—De l'Ange Xavier L'Eminence Rouge
26—De Lys C. Superstitions Populaires
27—Deyglun Henri La France vivra
28—Dilelot R.-F. Une Femme chantait
29—Dindelot R.F. Le Maitre du Village
30—Dugas M. Paroles en Liberté
31—Dumas Robert Les loups entre eux
32—Dumas Robert L'Embardée
33—Dumas Robert La marque du triangle
34—Dumas Robert Agent double
35—Dumas Robert Le Masque de vitriol
36—Dumas Robert L'élixir de suicide
37—Ernst-Erich-Noth La Guerre pourrie
38—Fernet A. La Cosaque
39—Focillon H. Témoignage pour la France
40—Forlière M. et L. Qui fut Jeanne d'Arc ?
41—Garreau Albert Barrès
42—Gaubert H.-A. Dramaturgie de Shakespeare
43—Goffin R. Patrie de la Poésie
44—Gottmann Jean Relations commerciales de la France
45—Groulx, Minville, etc. Education Nationale
46—Hamilton Charles Les Compagnons du Pacifique
47—Helvihamalainen L'Eau du Fossé
48—Hertel F. Strophes et Catastrophes
49—Huxley Julian La Revolution actuelle
50—Jourde P. Chitalpur
51—Keyser (de) E. Malgré l'Amour
52—Laforges Choix de poésies
53—Laugier H. Combat de l'exil
54—Le Couteur E.-N. Joséphine
55—Le Sédaner L. Le Commencement de la Fin
56—Mac Orlan P. François Villon
57—Malcolm M. La Rose Epineuse
58—Mandelstamm, V. "V 5"
59—Marlio, L. Problèmes d'aujourd'hui
60—Menzeline G. Tony l'accordeur
61—Mtr. Mirkine-Guetzébitch B. Les Doctrines politiques modernes
62—Mossé Robert La France devant la reconstruction économique
63—Pelletier Jos. Quinze jours chez les colons du Nord
64—Poulin Major 696 heures d'Enfer
65—Pryre J. Proie des Ombres
66—Saint-Roc Sacrée drôle de guerre
67—Saint-Cygne Mylene au Coeur secret
68—Scanziani P. La Clé du Monde
69—Sébille René Le Silence du Matin
70—Severinsen H. Il peut se passer tant de choses en 8 jours
71—Shute Nevil Confidentiel
72—Simon Y. Par delà l'expérience du désespoir
73—Siomare P. Monsieur de Lally
74—Stein G. Paris-France
75—Vautel Clément et de la Fouchardière G. La Grande rafle
76—Woret J. Le Labyrinthe

59¢
Nos : 77 à 158

77—Auclair M. Anne Fauvet
78—Aveline Claude Le Point du jour
79—Barbarin Georges L'Oeil de la Tempête
81—Belloc H. La Grâce d'Allah
82—Berle Prise de sang
83—Boelens J. Jusqu'au Sang
84—Bove E. Non-lieu
85—Brentano-Funk Féodalité et Chevalerie
86—Cariou C. Les cahiers secrets
87—Collette Sept dialogues de bêtes
88—Corthis A. Les rameaux rouges
89—Couturier (R.P.), O.P. Chroniques
90—Daviault P. Le baron de Saint-Castin
91—David A. Amour charnel de la Patrie
92—Decrets J. Le Troisième Oeillet
93—De Catalogne G. Les compagnons du Spirituel
94—Delly Ma robe couleur du Temps
95—De La Brie Paul Barras est Roi
96—De Roux Frs. L'Ombrageuse
97—De St-Jean Robert Démocratie, beurre et canons
98—Duhamel Georges Lieu d'Asile
99—Dussane Reines de Théâtre
100—Einoraillo La couronne de sapin
101—Elster Torrolf Mystère à l'Est
102—Feral R. La maison sans amour
103—Gandon Y. Le dernier blanc
104—Gauthier Myrto La Dame de Sahib
105—Gignoux Colbert
106—Giraudoux J. Film de la Duchesse de Langeais
107—Gulusar Contes et légendes du Kurdistan
108—Huter Catherine Miracle Inutile
109—Jensen T. Terre
110—Kessel L'Equipage
111—Klitgaard M. Les Plumets rouges
112—Lacretelle (de) J. Libérations
113—Laurent Fernand Un peuple ressuscite
114—Lavergne E. Saint-Didier
115—Lazareff Pierre De Munich à Vichy
116—Lemontow M. Le Héros de notre Epoque
117—Longpré Lyse Le destin s'amuse
118—Leskov Nicolas Le Pèlerin enchanté
119—Marcellin P. La bête de Musseau
120—Marenis J. Une femme et le désert
121—Mauriac F. Trois grands hommes devant Dieu
122—Mazeline G. Souffle de l'été
123—Mémoires Laval parle...
124—Michel Georges Bohème à New-York
125—Miquel R. Vie des Milliardaires
126—Molnar Ferenc A coeur perdu
127—Morris Phil Kay Mr. John et Josephine
128—Mouron M. Lisa de Roquemale
129—Mouron M. L'ombre portée
130—Mouron M. Le soir finit par tomber
131—Neret Jean-Alexis Capitaine Jacques Cartier
132—Nerval (de) G. Sylvie
133—Norht M. Le répit
134—Pastre G. Le capitan Alvez
135—Pender K. Le Dilemme France-E.-U.
136—Pouey Fernand L'audience est ouverte
137—Roblès Emannuel Les hauteurs de la ville
138—Rode Henri Chariot de jeunesse
139—Romains Jules Comparutions
140—Roquebrune (de) R. Contes du soir et de la nuit
141—Rougier L. Les accords Pétain-Churchill
142—Roussel Jean Mesure de Péguy
143—Sandy I. La maison des femmes seules
144—Santos Jesus Goytortua Pensativa
145—Simard R. Sous les balles de la Gestapo
146—Simenon Monsieur La Souris
147—Simenon La fuite de Mr. Monde
148—Simenon La mauvaise étoile
149—Simenon Les sept minutes
150—Simenon Les rescapés du Télémaque
151—Simenon Malempin
152—Simenon Les Soeurs Lacroix
153—Torris J. Narvik
154—Vignaud Jean Fille de Loire
155—Vioux M. Fille de Roi
156—Wersinger La chute dans le néant
157—En coll. Perles de la poésie française
158—En coll. Perles de l'Eloquence religieuse

79¢
Nos : 159 à 248

159—Artus Louis La chercheuse d'amour
160—Artus Louis La plus belle histoire d'amour
161—Baillargeon Pierre Commerce
162—Baillargeon Pierre La neige et le feu
163—Beaumont Germaine Agnès de rien
164—Béraud Jean Initiation à l'Art dramatique
165—Bernanos Mr. Ouine
166—Bibesco (Princesse) Feuilles de Calendrier
167—Blasco-Ibanez V. Les quatre cavaliers de l'Apocalypse
168—Bordeaux Henri Le remorqueur
169—Choquette Robert Les Velder
170—Claudel Paul Connaissances de l'Est
171—Cohen Grande Clarté du Moyen Age
172—Collection Nathan Les contes de Perreault
173—Collection Nathan L'île au trésor
174—Corthis André Destinées
175—Dekobra Maurice Satan refuse du Monde
176—Dekobra Maurice Sept ans chez les Hommes Libres
177—Dorgelès Roland Les Croix de Bois
178—Duhamel Georges Inventaire de l'Abime
179—Duhamel Georges La pierre d'Horeb
180—Du Veuzit Max Fille de Prince
181—Du Veuzit Max L'homme de sa vie
182—Du Veuzit Max L'inconnue de Castel Pic
183—Du Veuzit Max Petite Comtesse
184—Eylan Claude Jardin 26
185—Fiedler Arkady Groupe 303
186—A. Glion Dictionnaire juridique angl.-fran.
187—Giroux André Au delà des Visages
188—Goll Claire Arsénic
189—Halévy Daniel Trois épreuves 1814-1874-1940
190—Hello Ernest Contes Extraordinaires
191—Hello Ernest Physionomies de Saints
192—Ludwig Staline
193—Ludwig Beethoven
194—Maritain A travers le Désastre
195—Maritain Principes d'une politique
196—Maritain Message
197—Maritain Pour la Justice
198—Maritain St-Paul
199—Massis Henri Découverte de la Russie
200—Maurois Etudes Littéraires
201—Maurois, 201-a-b Histoire de France, 2 vols., .80 ch.
202—Maurois, 202-a-b Histoire des Etats-Unis, 2 vols., .80 ch.
203—Maurois, 203-a-b Mémoires, 2 vols., .80 ch.
204—Maurois Souffrances et Bonheur du Chrétien
205—Maurois, Terre Promise
206—Maurois Toujours l'Inattendu arrive
207—Murger Henry Scènes de la Vie de Bohème
208—Nexo Martin Une fille du Kattegat
209—Parent C. Ave Maria
210—Péladeau Paul On disait en France
211—Pertinax, 211-a-b Fossoyeurs, 2 vols., .80 ch.
212—Picard Roger Artifices et mystifications littéraires
213—Radcliffe Ann Udulpho
214—Réquisitoire et Plaidoiries Le procès du Maréchal Pétain
215—Richard René et de Serigny A. Révélations sur l'Enigme d'Alger
216—Riemens Hendrick Les Pays-Bas
217—Ringuet Fausse monnaie
218—Ristelhueber René Mission Française
219—Ristelhueber René Voyages en Forme de Croquis
220—Saint-Clair Simone Ravensbruck
221—Simard Jean Félix
222—Simard Jean Hôtel de la Reine
223—Triolet Elsa Le premier accroc coûte 200 francs
224—Verneuil Rideau à 9 heures
225—Collaboration Voix des poètes
226 à 230—Garneau, F.-X. Histoire du Canada
Vol. V — Le différend des frontières — La guerre de sept ans — Montcalm et Lévis.
VI — De l'ancien régime au nouveau — L'Acte de Québec — La révolution américaine.
VII — La constitution de 1791 — La guerre de 1812 — La paix de Gand.
VIII — La question des subsides — La crise de 1837 — Quatre-vingt-douze résolutions.
IX — Les troubles de 1837 — L'union des deux Canadas — Index alphabétique.
231 à 248—Robert Rumilly Histoire de la Province de Québec
Tome VI — Les Nationaux; VII — L. O. Taillon; VIII — Laurier; IX — Marchand; X — Tarte; XI — S. N. Parent; XII — Ecoles du Nord-Ouest; XIII — Bourassa; XIV — Lomer Gouin.
XV — Bruchési; XVI — Défaite de Laurier; XVII — Ecoles du Keewatin; XVIII — Règlement XVII; XIX — 1914; XX — Landry; XXI — Courcelette; XXII — La Conscription; XXIII — L'Armistice.

N.B. — *Profitez de cette offre jamais vue en librairie en achetant plusieurs exemplaires des meilleurs titres — pour cadeaux, ou garnir votre bibliothèque à peu de frais. Pas de taxe de vente sur les livres* — **LIVRAISON GRATUITE** *dans tout le Canada pour toute commande de $2.25 et plus, payée d'avance. Charge additionnelle de $0.05 par volume, sur commandes inférieures à ce montant. Prière de l'ajouter si le paiement est fait d'avance. — Au cas où une demande trop forte aurait épuisé certains titres, indiquez les numéros de 2 volumes supplémentaires comme second choix.*



FONDEE EN 1911 PL. 8594
La grande librairie au centre de Montréal
466 est, ave MONT-ROYAL, Montréal
Découpez et conservez cette annonce

UTILISEZ CE BON DE COMMANDE
PINEAULT & FILS LTEE
466 est, ave Mont-Royal
Montréal, P.Q.

Veuillez m'expédier les livres suivants que j'indique par numéro. Chèque ou mandat [ ] Paiement sur livraison [ ]

Nos .....
.....
.....
NOM .....
RUE .....
VILLE .....
L.D. 25-10-52

RADIO

SAMEDI, 25 OCTOBRE

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Club de la police.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.
CFCF-Supper Club.

6.15 P.M.
CBF-Beau temps.
CBM-Pgm. musical.
CKAC-Bon appétit.
CJAD-Ballroom.
CHLP-Grands succès.

6.30 P.M.
CBF-Orch de la NBC.
CBM-Dixieland Jazz.
CKAC-Forum des sports.
CKVL-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.

6.45 P.M.
CKAC-Nouvelles.
[illegible] Suns.
CFCF-Sports.

7.00 P.M.
CBM-John Fisher.
CKAC-Cr du Rosaire.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Un peu de tout.
CFCF-All Canadian.

7.15 P.M.
CBM-Sports College.
CKAC-Valses.
CJAD-Suit Yourself.

7.30 P.M.
CBF-A travers le temps
CBM-Roy Rogers.
CKVL-Radio-Gazette.
CJAD-Comedy Theatre.
CHLP-Bal musette
CFCF-Corliss Archer.

7.45 P.M.
CKAC-Contes du samedi
CHLP-Causerie politique

8.00 P.M.
CBF-A la volette.
CBM-CBC Sports Page.
CKAC-Dansons.
CKVL-Tom Duchesne
CJAD-Gunsmoke
CFCF-Ozzie and Harriet.
CHLP-La bonne chanson

8.15 P.M.
CKAC-Le trio des petits

8.30 P.M.
CBF-Mag des sports
CBM-Share the Wealth
CKAC-La chronique
CKVL-On danse à Paris
CJAD-Heure chrétienne.
CHLP-Veillée du terroir
CFCF-I Was a Comm...

9.00 P.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Les montagnards
CKVL-On danse à Paris
CJAD-Gunsmoke.
CHLP-Concert
CFCF-Top Guy.

9.15 P.M.
CBF-Radio-hockey.
CKVL-Reporter ambul...
CKAC-Causerie politique

9.30 P.M.
CKAC-Succès américains
CKVL-On danse à Paris
CJAD-Steve Allan.
CHLP-Saludos Amigos.
CFCF-Defense Attorney.

10.00 P.M.
CKAC-Gilbert Darisse.
CKVL-Charles Antel.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Chansons de gen.
CFCF-Mystery is My...

10.15 P.M.
CBM-Bandstand.
CHLP-La ronde de...
CJAD-Lac St-Louis

10.30 P.M.
CBF-Musique légère.
CBM-Musique d'orgue.
CKAC-La tribune des o
CKVL-Le monde ce soir
CHLP-Charles Trenet.
CJAD-Nouv et sports
CFCF-King Cole.

10.45 P.M.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-On danse à Paris
CJAD-Dick Jurgens and
CHLP-Intermède.

11.00 P.M.
CBF-Adagio.
CBM-Variety Bandbox...
CKAC-Bonsoir les sports
CKVL-Journal.
CJAD-Sports.
CHLP-On danse à Mont
CFCF-Nouv et sports.

11.15 P.M.
CKAC-Chanteur de gen.
CJAD-Prelude to mid...
CFCF-Lister Morris.
CKVL-Let's Have a Parti

11.30 P.M.
CBF-La fin du jour.
CBM-Prairie Schooner.
CKAC-Oscar Dumont
CKVL-Nouvelles
CJAD-Orch de danse

MINUIT
CBF-Fin des émissions
CBM-Nouv et ferm.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-Let's have a party
CJAD-Nouvelles.
CHLP-On danse à...
CFCF-Nouvelles

12.30 A.M.
CKAC-Orchestre.
CFCF-Dean Kay Show.

1.00 A.M.
CHLP-Fermeture.

DIMANCHE, 26 OCTOBRE

6.00 A.M.
CKVL-Musicale.

7.00 A.M.
CKVL-Sunrise Serenade.

8.00 A.M.
CBM-Nouvelles BBC.
CKAC-Ouverture.
CKVL-Voices of Proph...
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Jr. Playhouse.

8.15 A.M.
CBM-Post Mark.
CKAC-La province se...
CJAD-Business Men.
CFCF-Treasury of...
CHLP-Ouverture.

8.30 A.M.
CKVL-Serenade.
CJAD-Church of the Air.
CHLP-Nos missions.
CFCF-Treasury of Mus.

8.45 A.M.
CKVL-Lessons in Liv...
CJAD-Christian...
CHLP-Coffret musical.

9.00 A.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Oratoire.
CKVL-Calval. de la mus.
CJAD-Sunday School.
CHLP-Coffret musical.
CFCF-Homespun.

9.15 A.M.
CBF-Musique légère.
CBM-Piano.
CKAC-Can. Food En.

9.30 A.M.
CBF-Heure du concerto.
CBM-Musique.
CKAC-Vive le dimanche.
CKVL-British Israel.
CHLP-La bible et le...
CJAD-Power Biggs.
CFCF-Salvation Army.

9.45 A.M.
CKVL-Here's...
CHLP-Nouvelles.

10.00 A.M.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Can. Food En.
CKVL-Voices you know.
CJAD-Lutherian Hour.
CFCF-Messe of ...a...
CHLP-Messe du Gesù.

10.15 A.M.
CBM-Neighbourly News.
CKAC-Déjeuner méd...
CJAD-E. Power Biggs.

10.30 A.M.
CBM-Récits.
CKVL-Eternal Light.
CJAD-Children's Play...
CFCF-Songs of Judea.

10.45 A.M.
CFCF-Songs of Judea.

11.00 A.M.
CBF-Moment musical.
CBM-Church Service.
CKAC-Messe à l'Oratoire
CKVL-Protestant Hour
CHLP-Concert léger.
CJAD-Nouvelles.

11.15 A.M.
CJAD-L'heure de St-Fr.
CFCF-The three Suns.

11.30 A.M.
CJAD-Sunday at its best
CHLP-Concert léger.
CFCF-Hour of Faith.

MIDI
CBF-Tableaux d'opéra.
CBM-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Good old Days.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Echo d'outre-mer

12.15 P.M.
CBM-Here and There.
CKAC-Mus. classique.
CJAD-The Good Old.
CFCF-A World of music
CKVL-Sunday War.

12.30 P.M.
CBF-Jardins pittoresques
CBM-Harmony Harbour
CKAC-Aux 4 coins...
CKVL-Billy Munro's.
CJAD-H. K. Smith.
CFCF-Piano Playhouse.

12.45 P.M.
CBF-Au clavier.
CKAC-Chans. de Paris.
CJAD-Mélodies.
CFCF-Singing Canaries.

1.00 P.M.
CBF-Institutions pol...
CBM-Folk Songs.
CKAC-Actualités.
CKVL-Nouvelles.
CFCF-Bing Crosby.
CHLP-Mélodies.
CJAD-Highlights.

1.15 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Just Mary.
CKAC-Ecole de mus...
CKVL-Luis Mariano.
CJAD-Sammy Kay.
CFCF-Vic Obeck.

1.30 P.M.
CBF-L'art dans la vie.
CBM-The Way of the...
CKAC-Guy Lombardo
CKVL-Histoire de Dieu
CJAD-Music for You.
CHLP-L'Art dans les...
CFCF-Bing Crosby.

1.45 P.M.
CBM-Hero of Faith.
CKAC-Piano pop.
CHLP-S. Templeton.

2.00 P.M.
CBF-Grandes vocations.
CBM-Capital Report.
CKAC-Symphonettes.
CKVL-Em. Prud'homme
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Orch. de Paris.
CFCF-Nouvelles.

2.15 P.M.
CBM-Capital Report.
CKAC-France dimanche
CKVL-Les étoiles de...
CJAD-Catholic Hour.
CFCF-Ottawa vs Alouet

2.30 P.M.
CBF-Clovis et Maracas.
CBM-Religious Period.
CKAC-Invitation à la
CKVL-Parade des...
CJAD-Pops Concert.
CHLP-Georges Guétary

3.00 P.M.
CBF-Les chefs-d'oeuvre
CBM-British Concert.
CKVL-Sunday Star.
CHLP-Baseball.

3.30 P.M.
CBM-Sunday Concert

4.00 P.M.
CBF-Heure du thé.
CBM-Oliver Twist.
CKAC-Société du B.P.F
CKVL-Fern Robidoux.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Comedies mus...

4.15 P.M.
CKAC-Gai Paris.
CKVL-Tour du monde
CJAD-Family Theatre.
CHLP-Jacques Hélian.

4.30 P.M.
CBM-Cri. Speaking.
CKAC-Studio.
CKVL-Tour du monde.
CJAD-People's Church.
CHLP-Radio-N.-Dame.
CFCF-Church of the Air

4.45 P.M.
CKAC-Intermède.
CKVL-Bon vieux temps
CHLP-La bonne nouv...

5.00 P.M.
CBF-Géographie hum...
CBM-Fiddle Joe's Yarns.
CKVL-Occupons-nous ...
CHLP-Voix d'enfants.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Cuckoo Clock...

5.15 P.M.
CKVL-La Bible et moi
CHLP-Les étoiles de
CJAD-Automn in N.Y.

5.30 P.M.
CBF-Musicale.
CBM-Once Upon a Time
CKAC-Ensemble.
CKVL-Primeurs du dis...
CJAD-Broadway's My...
CFCF-Voice f Youth.

5.45 P.M.
CBF-La Survivance...
CKAC-Une vedette...
CKVL-Le journal de...

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-J.-L. Garnon.
CKVL-Guy Lombardo.
CFCF-Don Wright Chor.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

6.15 P.M.
CBF-La Météo...
CBM-N.N. On the Rec...
CKAC-L'accordéon qui...
CJAD-Guy Lombardo.
CHLP-Boston Pops.

6.30 P.M.
CBF-Nos romanciers.
CBM-Parlow String...
CKAC-La vedette sport...
CKVL-French School...
CJAD-H. Hornblower.
CFCF-Movie Town.

6.45 P.M.
CKAC-Nouvelles.
CHLP-Geo. Boulanger.

7.00 P.M.
CBF-Match.
CBM-Sunday Chorale.
CKAC-C.-H. Grignon.
CKVL-Hit Parade.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Twenty Century.
CHLP-Parade

7.15 P.M.
CKAC-Croisade du Ros.
CJAD-Hit Parade.
CKVL-Junior Singing.

7.30 P.M.
CBF-Les Petites Symp...
CBM-Les Petites Symp...
CKAC-Mél. à l'orgue.
CKVL-World News
CJAD-Suit Yourself.
CFCF-Amos 'n Andy.
CHLP-Prélude au soir

7.45 P.M.
CKAC-Ens. Markowski.
CKVL-Junior Singing

8.00 P.M.
CBF-"La caverne des...
CBM-Musical Comedy...
CKAC-Les arias célèbres
CKVL-Vue du monde.
CFCF-Edgar Bergen.
CHLP-Les plus jolies v...

8.30 P.M.
CKAC-Rideau.
CKVL-Charles Antel.
CJAD-Meet Millie.
CFCF-Leslie Bell Singers
CHLP-Bing Crosby.

8.45 P.M.
CKAC-Ensemble.
CKVL-Community...

9.00 P.M.
CBF-Studio.
CBM-Stage 53.
CKAC-Vous n'êtes pas...
CKVL-Behind ...
CJAD-Hold Your Man.
CFCF-Opera Concert
CHLP-Piano classique

9.30 P.M.
CKAC-Refrains du soir.
CKVL-Gipsy Caravane.
CFCF-Time for Music.
CHLP-Black and White.

9.45 P.M.
CKVL-Here's Health
CHLP-En battant...

10.00 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Weekend Review.
CKAC-Nations Unies
CKVL-Soubhles
CJAD-Nouvelles.
CFCF-With a Song in...
CHLP-A votre santé

10.15 P.M.
CBF-L'inquiétude spir...
CBM-Weekend Review
CKAC-Mélodie mystér...
CKVL-Parliament Hill.
CJAD-Mus. from the...
CHLP-Sérénade.
CFCF-Laehute Golf Pgm

10.30 P.M.
CBF-Artistes de renom
CBM-Artistes de renom.
CKAC-Tribune des...
CJAD-News and Sports
CFCF-Concert.
CHLP-Nouvelles.

10.45 P.M.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Hour of Decision
CJAD-Facts with Key
CHLP-Intermède.

11.00 P.M.
CBF-Adagio.
CBM-Orch. de Vanc...
CKAC-Bonsoir les spor...
CKVL-Spotlight on Songs
CJAD-Sports Final.
CFCF-Elmer Ferguson.
CHLP-Aux 4 coins de...

11.15 P.M.
CKAC-Chans. de genre
CJAD-Prelude
CFCF-Inspiration point

11.30 P.M.
CBF-La fin du jour.
CBM-Ed. Lincoln. plan...
CKAC-Orchestre.
CFCF-Roosevelt Orch.

MINUIT
CBF-Fin des émissions
CBM-Fin des émissions
CKAC-Orchestre.
CJAD-Nouv et ferm..
CFCF-Nouv et ferm.
CHLP-Heure préc. ferm
CKVL-Masterwork of m...
CFCF-Orchestre.

12.30 A.M.
CKAC-Orchestre.

1.00 A.M.
CBF-Fin des émissions
CBM-Fin des émissions
CKAC-Journal et ferm

SUR NOS ONDES

SAMEDI, 5 OCTOBRE, A CBF

2 h. p.m. : **L'heure de l'opéra** — "L'Impresario" de Mozart, "Les Joyeuses commères de Windsor", de Nicolai.
8 h. 30 p.m. : **Orchestre de la NBC** — Direction: Jonel Perles.

8 h. p.m. : **A la volette** — Anna Malenfant, contralto, et orch. sous la direction d'Hector Gratton.

9 h. 03 p.m. : **Radio-hockey** — Michel Normandin décrira la joute entre les Canadiens et le Détroit.

11 h. 30 p.m. : **La fin du jour.**

A CBFT

5 h. 30 p.m. : **Tic-Tac-Toc** — Programme-questionnaire avec participation directe d'un groupe d'enfants spécialement choisis en vertu de l'habileté qu'ils ont montrée lors d'un concours tenu la semaine précédente. Nombreux prix décernés.

6 h. p.m. : **(Relâche).**

8 h. p.m. : **Foreign Intrigue** — Aventures policières

8 h. 30 p.m. : **Le Nez de Cléopâtre.**
9 h. p.m. : **Hockey** — Les deux dernières périodes de la joute disputée au Forum de Montréal entre les Canadiens et les Red Wings de Détroit. Commentateur: René Lecavalier.

A CKAC

6 h. p.m. : **Le club de la police** — Le capitaine Ovila Pelletier reçoit plusieurs invités.
7 h. 45 p.m. : **Conte du samedi** — Paul Dupuis en donne la lecture.
8 h. p.m. : **Dansons avec Léo Lesieur.**
8 h. 30 p.m. : **Théâtre populaire.**
10 h. p.m. : **Gilbert Darisse** et son orchestre de danse.

DIMANCHE, 26 OCTOBRE, A CBF

9 h. 30 a.m. : **L'Heure du concerto.**
1 h. p.m. : **Institutions politiques** — M. Jean-Charles Bonenfant étudiera les institutions de l'Australie.
1 h. 30 p.m. : **L'art dans la vie** — La discussion entre Jean et Fernande Simard et Julien Hébert portera aujourd'hui sur: "La couleur".
2 h. p.m. : **Grandes vocations** — M. Guy Boulizon nous parlera du paysan dans la littérature.
3 h. p.m. : **Chefs-d'oeuvre de la musique.**
5 h. p.m. : **Géographie humaine.**
7 h. 30 p.m. : **Les petites symphonies.**
8 h. 30 p.m. : **Nos romanciers** — Entretien du docteur Philippe Panneton avec Yves Thériault. Robert Charbonneau présentera les personnages de ce romancier.
8 h. p.m. : **Théâtre de Radio-Collège** — "La caverne des songes" de E. El Hakim. Commentaires de Jean-Marie Laurence.
9 h. p.m. : **Studio.**
10 h. p.m. : **Radio-Journal.**
10 h. 13 p.m. : **Clément Locquell** — Cette chronique sur "L'Inquiétude spirituelle de notre temps" portera aujourd'hui sur "L'exigence naturelle du surnaturel." Blondel, "L'Action", 1893.
10 h. 30 p.m. : **Les artistes de renom** — Albert Pratz, violoniste, Léo Barkin, pianiste. Sonate en mi mineur, et "La Capricieuse" (Elgar).
11 h. p.m. : **Adagio.**
11 h. 30 p.m. : **La fin du jour.**

A CKAC

3 h. p.m. : **"The Symphonette"** — L'ensemble est sous la direction de Miahel Piastro. Au programme, des oeuvres de Tchaikovsky (Lac des cygnes) Saint-Saëns (Danse macabre) Berlioz (Symphonie fantastique), Chopin (Concerto No 1 en mi mineur).
2 h. 30 p.m. : **La Philharmonique de New-York** — Au pupitre, Dimitri Mitropoulos. Soliste, Zino Francescatti dans le Concerto en ré majeur de Beethoven.
5 h. p.m. : **Occupons-nous de nos affaires** — Forum consacré à la L.O.C.
7 h. p.m. : **Le journal de Claude-Henri Grignon.**
7 h. 30 p.m. : **George Wright** à l'orgue dans l'interprétation de ballades populaires.
8 h. p.m. : **Images de France** — Reportage de Ferdinand Biondi.
8 h. 30 p.m. : **Rideau.**
9 h. p.m. : **Vous n'êtes pas des spectateurs** — Grande mission spéciale de l'UNESCO, en marge de "La journée des Nations Unies". Mme Véra Korene, secrétaire de la Comédie française et quelques autres vedettes racontent l'histoire de l'humanité.
10 h. 30 p.m. : **La tribune des conférenciers.**

A CBFT

2 h. 10 p.m. : **Football.**
5 h. 30 p.m. : **Pépinot et Capucine.**
8 h. p.m. : **Holiday in Paris** — Variétés musicales ayant la Ville-Lumière pour cadre.
8 h. 30 p.m. : **Your Host** — Programme de variétés.
9 h. p.m. : **L'Ile aux pommes** — Oeuvre dramatique de Guy Dufresne: le drame moral d'un ermite, qui vit seul dans une île, et qui se trouve en conflit avec la personnalité de deux naufragés qui ont échoué sur la grève. Avec Gilles Pelletier, Thérèse Cadorette, Denyse Pelletier et Budha Bradon.
9 h. 45 p.m. : **An Approach to Painting.**
10 h. p.m. : **Ballets de France.** — Janine Chart et Claire Sombert en vedette dans cette série régulière.

LUNDI, 27 OCTOBRE, A CBF

3 h. p.m. : **Chefs-d'oeuvre de la musique.**
3 h. p.m. : **Vie de la terre** — M. P.-E. Auger: "Les minéraux et les roches".
5 h. 15 p.m. : **La Nature** — M. P.-A. Bricourt étudie les "Grands phénomènes de la nature". Aujourd'hui: "Le ravonnement calorique".
8 h. p.m. : **Connaissances de l'homme** — Fernand Séguin parlera de "La Vie dans le sein maternel". — Entretien du docteur Paul Dumas avec le docteur Albert Royer: "Le nourrisson et les soins qu'il requiert."
8 h. 30 p.m. : **Baptiste et Marianne** — Jacques Normand et l'orch. de Henry Matthews.
9 h. p.m. : **Théâtre lyrique Molson.**
10 h. 15 p.m. : **Symphonie de Radio-Canada** — Direction: Ettore Mazzoleni
11 h. 30 p.m. : **La fin du jour.**

A CKAC

7 h. 30 p.m. : **Les contes de la pluie et du beau temps** — Votre narrateur, Pierre Dagenais.
9 h. p.m. : **Radio-théâtre d'Hollywood** — A l'affiche: "My Son John" avec Joyn Lund et Dean Jagger.
10 h. 30 p.m. : **Le quart d'heure de Concordia.**

A CBFT

5 h. 30 p.m. : **Tales of Adventure** — Série de programmes à l'intention des enfants, adaptés spécialement de l'oeuvre de Jules Verne: "20,000 lieues sous les mers".
8 h. p.m. : **L'actualité.**
8 h. 15 p.m. : **Trois chansons.**
9 h. p.m. : **The Big Revue.**

Fête ukrainienne dimanche

Nous recevons le communiqué suivant:

La Fédération nationale ukrainienne au Canada représente avec ses membres et ses sympathisants une majeure partie des Canadiens et des Néo-Canadiens de langue ukrainienne. A travers tout le Canada les filiales de cette fédération fêtent cette année leur 20ème anniversaire de fondation.

La Fédération nationale ukrainienne à Montréal porte à l'aimable connaissance de ses amis Canadiens qu'elle marquera son 20ème anniversaire par une manifestation culturelle au Plateau, samedi, le 25 octobre 1952, à 8 h. du soir. De courtes allocutions seront prononcées et M. W. Hultay, de Toronto, membre du Comité central exécutif de la fédération sera le principal orateur. Au programme, le choeur "Ukraine" donnera un concert de chansons ukrainiennes; le groupe de danseurs de la section des jeunes présentera un cycle de danses nationales et des enfants se manifesteront dans un tableau de danses et de chants en costumes nationaux. Dimanche, le 26 octobre, à 3 h. 30 p.m., la Fédération donne pour ses membres et ses sympathisants une réception à son local, 7, rue Prince-Arthur ouest.

Il est juste de remarquer que, depuis sa fondation, la Fédération nationale ukrainienne à Montréal, par ses activités culturelles, éducatives et sociales, a su donner à ses membres et à une grande partie de la colonie ukrainienne un élément constructif dans la création d'une atmosphère proche des traditions nationales de leur pays d'origine et une ambiance de langue et de sentiment ukrainiens. Elle a créé par là même, les facilités d'intégration dans la vie du Canada, la patrie adoptive. D'autre part, la Fédération nationale ukrainienne, à côté des deux Eglises ukrainiennes au Canada, a tenu toujours, depuis sa fondation, la ligne active dans la défense des libertés canadiennes contre l'infiltration des idées communistes-russes.

TELEVISION

Poste CBFT

SAMEDI, 25 OCTOBRE

5.30—**Tic-Tac-Toc.**
8.00—**Foreign Intrigue.**
8.30—**Le Nez de Cléopâtre.**
9.00—**Hockey — Détroit-Canadien.**

DIMANCHE, 26 OCTOBRE

2.10—**Football — (Alouettes).**
5.30—**Pépinot et Capucine.**
8.00—**Holiday in Paris.**
8.30—**Your Host.**
9.00—**L'Ile aux pommes.**
9.45—**An Approach to Painting.**
10.00—**Ballets de France.**

LUNDI, 27 OCTOBRE

5.30—**Tales of Adventure.**
8.00—**L'Actualité.**
8.15—**Trois chansons.**
8.30—**Studio.**
9.00—**The Big Revue.**

MARDI, 28 OCTOBRE

8.00—**CBC Newsreel.**
8.15—**Variétés musicales.**
8.30—**Images d'Espagne.**
9.00—**Les Escholiers de la Grande Ecole.**
9.30—**March of Time.**
10.00—**Lutte.**

Radiographies pulmonaires

La Ligue antituberculeuse de Montréal, Inc., invite toutes les personnes au-dessus de 15 ans qui désirent une radiographie de leurs poumons à se présenter aux endroits suivants, aux heures et dates indiquées:

ECOLE GILSON (chambre no 10)
1020 rue Harvard

Lundi, 27 octobre: 1 h. à 4 h. et 7 h. à 9 h.; mardi, 28 octobre: 9 h. à midi et 1 h. à 4 h.; mercredi, 29 octobre: 9 h. à midi, 1 h. à 4 h. et 7 h. à 9 h.; jeudi, 30 octobre: 9 h. à midi et 1 h. à 4 h.; vendredi, 31 octobre: 9 h. à midi et 1 h. à 4 h.

EGLISE N.-D.-DES-NEIGES
(sous-sol de l'église
5366 Côte des Neiges

Lundi, 27 octobre: 1 h. à 4 h. et 7 h. à 9 h.; mardi, 28 octobre: 9 h. à midi et 1 h. à 4 h.; mercredi, 29 octobre: 9 h. à midi, 1 h. à 4 h. et 7 h. à 9 h.; jeudi, 30 octobre: 9 h. à midi et 1 h. à 4 h.; vendredi, 31 octobre: 9 h. à midi et 1 h. à 4 h.

Etant donné qu'il n'est pas nécessaire de se dévêtir, cet examen dure moins d'une minute.

Chaque personne examinée recevra un rapport personnel.

Aucun examen physique n'est complet sans radiographie pulmonaire. Un examen pulmonaire radiologique peut permettre de déceler non seulement les lésions de tuberculose au début, mais aussi les tumeurs bénignes ou malignes et certaines maladies du coeur.

Don d'une centaine de livres par le consulat des E.-U.

Cet après-midi, en la salle H-404 de l'Université de Montréal, le consul général des Etats-Unis à Montréal, M. Richard Butrick, fera remise, au nom de son gouvernement, d'une centaine de livres à la section d'études anglaises de la Faculté des lettres. On s'attend à la présence à cette occasion de nombreuses personnalités universitaires, consulaires et mondaines.

Ces volumes touchant à la littérature et à l'histoire s'ajouteront à ceux que la république voisine et divers organismes ont déjà octroyés, au nombre de plusieurs centaines, à la bibliothèque de la section et, selon les paroles du directeur de ladite section, le professeur Thomas Greenwood, permettront aux étudiants de mieux poursuivre leurs travaux de recherche en vue de l'obtention des diverses maîtrises.

Cette réunion sera la première manifestation du cercle littéraire anglais de l'Université pour la saison et sera présidée par le doyen de la Faculté, le chanoine Arthur Sideleau.

La France entière a fait peau neuve dans sa technique

Pareille tâche d'irrigation a été réalisée au sud de la Garonne, où les cours d'eau demeurent ordinairement à sec tout l'été. Ce mal a été compensé par une série de canaux suivant le contour de la base des collines et se distribuant en épi à travers les campagnes. Celles-ci ont reçu comme nouveaux exploitants des colonies entières de Bretons.

"Un pays, a dit M. Deffontaines, à son second cours, se mesure aujourd'hui à ses rivaux par sa politique de l'énergie électrique et sa bonne circulation, d'où une rénovation entière du réseau ferroviaire français, par son électrification accrue".

La dernière guerre mondiale avait réduit ce réseau à zéro ou presque. De 35,000 locomotives et wagons, il lui en restait 3,000, chauffant à la houille grasse, déjà rare en France. En fabriquant du nouveau matériel roulant, on a prévu l'électrification de toutes les lignes dans les régions particulièrement dépourvues de ce combustible.

Mais une réforme plus capitale encore a consisté à supprimer les petites lignes à faible revenu plutôt de chercher à les disputer inutilement à la concurrence croissante du camionnage.

"Depuis la dernière guerre mondiale, la France a fait peau neuve dans tous les domaines, industriel, agricole, routier, etc., et c'est une véritable "nouvelle France" qui s'érige maintenant sur notre sol, sous l'angle technique".

C'est en ces termes que M. Pierre Deffontaines, directeur de l'Institut français de Barcelone, concluait ses récentes conférences publiques sur "quelques aspects géographiques du plan de modernisation de la France", prononcées en l'Université de Montréal sous les auspices conjoints de la Société de géographie de Montréal et de l'Institut scientifique franco-canadien.

A la première de ses deux conférences sur ce sujet, M. Deffontaines avait traité surtout du problème de l'électrification et de l'irrigation en France. Il avait signalé en particulier les immenses travaux d'aménagement hydro-électrique sur le Rhône et sur la Dordogne. Ce dernier affluent de la Loire est encore plus torrentueux que le Rhône et il n'a pas fallu moins de cinq barrages pour en régler le cours et rendre ses eaux productrices de courant électrique.

Mais, du même coup, on a préservé diverses régions de leurs inondations annuelles coutumières, et à éviter qu'elles continuent de se dépeupler.

La S.N.C.F. a même fait mieux et réussi à décongestionner Paris. Désormais les envois de la Mayenne, par exemple, n'ont plus besoin d'accomplir un détour par la capitale pour atteindre le Midi; ils emprunteront plutôt les nouvelles grandes "voies diagonales".

Les P.T.T. n'ont pas été négligés non plus. En particulier, on a remplacé de nombreuses lignes aériennes de télégraphie par des cables souterrains, moins encombrants et disgracieux pour le paysage.

Marché des oeufs et de la volaille

Par suite de la rareté des approvisionnements, le marché des oeufs montre une tendance très ferme et accuse des gains de 5, 9 et 5 cents respectivement en ce qui a trait à la catégorie A, gros seurs Gros, Moyens et Petits, depuis notre dernier rapport. Les offres ne répondent pas au.. besoins actuels et certains grossistes n'ont pas d'oeufs ou en ont très peu pour fournir leurs clients.

On cote les expéditions triées sur place aux cours suivants, caisses gratuites: catégorie A, grosseurs Extra gros et Gros 70, Moyens 64, Petits 42-43; catégorie B, 45; catégorie C, 34.

Les expéditions non triées, caisses retournées, rapportent les prix suivants aux producteurs: catégorie A, grosseur Gros 65-67, Moyens 59-61, Petits 37-38; catégorie B, 40-42; catégorie C, 29-31.

Les prix de gros aux détaillants pour les oeufs en vrac sont comme suit: catégorie A, grosseur Extra gros 73-77, Gros 71-75, Moyens 65-68, Petits 47-48; catégorie B 47-52; catégorie C, 35-40.

Voici les prix de détail aux consommateurs pour les oeufs en cartons d'une douzaine: catégorie A, grosseur Extra gros 78-88, Gros 76-85, Moyens 68-72, Petits 50-55; catégorie B, 50-55; catégorie C, 38-45.

Une allure putôt calme a succédé à l'activité qui a marqué le trafic sur le marché des volailles abattues d'avant le dernier congé, la demande pour les dindons ayant ralenti considérablement. Les grosses poules et les poulets de bonne qualité demeurent l'objet d'une demande assez bonne.

Les commerçants paient les prix suivants pour les volailles en boîtes, livrées: poulets, moins de 3 livres, catégorie Spéciale 39-44, A 38-44, B 34-39, C 20-25; 3 à 4 livres: Spéciale 41, A 40, B 34, C 22; 4 à 5 livres: Spéciale 41-42, A 40-41, B 31-35, C 23-25; plus de 5 livres: Spéciale 45-50, A 44-49, B 34-37, C 25-28; poules, moins de 4 livres: Spéciale 26-29, A 25-28, B 23-26, C 18-20; 4 à 5 livres: Spéciale 29-31, A 29-30, B 27, C 21-23; plus de 5 livres: Spéciale 31-33, A 31-32, B 29, C 23-25; jeunes dindes, moins de 18 livres: A 50-52, B 45-47, C 35; jeunes dindons, plus de 18 livres: A 44-45, B 40-42, C 35.

Les réceptions de poules vivantes ont diminué cette semaine, mais comme la qualité ne s'est pas améliorée sensiblement le marché a fléchi à l'endroit de ces oiseaux. Les poulets, plutôt nombreux, se vendent bien. Les poulets de gril, moins recherchés, ont vu leurs cours faiblir.

Les producteurs obtiennent les prix suivants pour les volailles vivantes, livrées: poulets, moins de 3 livres et 3 à 4 livres 32-35; 4 à 5 livres 32-34; plus de 5 livres 32-36; poules, moins de 4 livres 16-20, 4 à 5 livres 18-22, plus de 5 livres 23-24; jeunes dindes, moins de 18 livres 32; canards, 32.

La hausse des ventes de véhicules neufs s'est continuée, en août

Suivant le Bureau fédéral de la statistique, la tendance à la hausse des ventes de véhicules automobiles neufs qui a débuté en mai cette année s'est poursuivie en août, mais à un degré moins prononcé. On a vendu au cours du mois 26,823 voitures d'une valeur de détail de $66,208,586, soit une augmentation de 24 pour cent du nombre et de 20 pour cent de la valeur au regard d'août 1951.

Les ventes de voitures particulières neuves ont augmenté de 26 pour cent quant au nombre pour atteindre 18,275 comparativement à 14,477, et de 20 pour cent quant à la valeur pour s'établir à $44,074,715 comparativement à $36,659,335. Les ventes de véhicules commerciaux ont augmenté de 19.5 pour cent quant au nombre pour s'établir à 8,548 comparativement à 7,154 et de 20 pour cent quant à la valeur pour atteindre $2,133,871 contre $18,421,900.

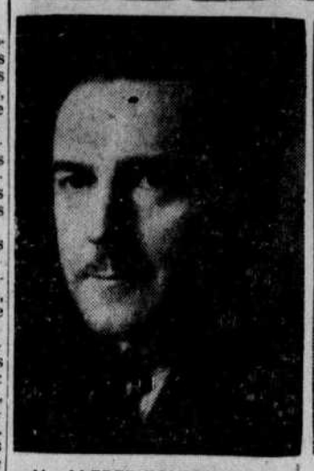
Les voitures particulières étant comptables de l'augmentation, les ventes de voitures neuves financées ont augmenté de 17 pour cent quant au nombre en août pour atteindre 13,286, — soit la moitié du nombre vendu, — comparativement à 11,321. La valeur engagée a augmenté de 41 pour cent pour atteindre $23,165,381 comparativement à $16,903,732.

On compte 9,524 voitures particulières dont la vente a été financée. La somme engagée s'élève à $15,774,474, soit une hausse de 35 pour cent quant au nombre et de 74 pour cent quant à la valeur au regard d'août 1951. Le nombre de véhicules commerciaux dont la vente a été financée en août a diminué à 3,762 comparativement à 4,277, mais la valeur engagée est passée de $7,862,341 à $7,990,907.

Le financement des ventes de véhicules usagés qui a suivi un mouvement ascendant au cours de tout 1952 a continué à augmenter en août mais à un rythme moins prononcé qu'au cours des derniers mois. Le nombre de voitures particulières usagées dont la vente a été financée s'est établi à 31,972 comparativement à 23,962 et la valeur de financement a été de $25,152,837 comparativement à $18,023,352.

Les meubles de bureau les plus modernes
ATOMIK
Ménard & Lachapelle
261 est, Craig LA. 3262

COMMERCE et FINANCE


Me ALFRED TOURIGNY, C.R.


J.-ERNEST LAFORCE


Me EUGENE POIRIER

Par suite du récent décès de M. J.-V. Desaulniers, président de la Société Nationale d'Assurances, le conseil d'administration vient de faire les nominations suivantes: Me Alfred Tourigny, vice-président, devient président de la Société; M. J.-Ernest Laforce, administrateur, lui succède à la vice-présidence; Me Eugène Poirier, notaire, est appelé à combler la vacance créée au sein du conseil.

Sur le marché des animaux à boucherie

2672 BOVINS EN VENTE

Les arrivages nombreux de bovins comprennent un assez bon nombre de bouvillons de qualité moyenne à bonne; la demande, qui était bonne pour les bouvillons, était peu soutenue sur les vaches et les taureaux qui subirent une baisse d'environ $1.00. Des bouvillons de choix de 1100 lbs et plus ont rapporté de $24.50 à $25.00, les bons $23.50 à $24.00, les moyens $17.00 à $22.50, quelques communs $10.00 à $16.50. Les taures moyennes valaient de $14.00 à $16.00, quelques-uns $17.00, les communs variaient de $8.00 à $13.00. Les bonnes vaches se vendaient de $13.00 à $14.00, les moyennes $11.00 à $12.50, les communes $10.00 à $11.00, les très communes $6.00 à $9.50. Les bons taureaux rapportaient de $13.00 à $15.50, quelques-uns $16.00, les communs et moyens $9.50 à $13.00.

2430 VEAUX EN VENTE

Les veaux s'écoulaient très lentement à $2.00 meilleur marché que la semaine dernière; les bons veaux de lait rapportaient de $27. à $28.00, les communs et les moyens $17.00 à $26.00. Les gros veaux gras se vendaient de $15.00 à $17.00, les veaux d'herbe $8.00 à $11.00, avec environ 400 qui demeuraient non vendus jeudi.

3066 AGNEAUX ET MOUTONS EN VENTE

Les agneaux se vendaient à des prix stables, soit $23.00 pour les moyens à bons, de $14.00 à $17.00 pour les communs, avec quelques ventes à $22.00 et $22.50 pour ceux non classés. Les moutons variaient de $4.00 à $11.00.

9000 PORCS EN VENTE

Les porcs demeuraient stables à $26.00 pour ceux de la catégorie A, les truies $17.00.

Emprunt scolaire de St-Honoré (Tém.)

L'émission de $47,000 d'obligations par séries quinze ans des commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Honoré, dans le comté de Témiscouata, a été adjugée, jeudi soir, au Crédit Interprovincial, Ltée. Le prix payé était de 97.19 pour des obligations à 4% 1953-67. Le coût net de l'emprunt se trouve être de 4.654%. Le Secrétaire de la province a accordé, pour cette émission, un octroi total de $27,332.

Cette corporation scolaire en est à sa première transaction sur le marché des obligations.

Les obligations, qui peuvent être rachetées par

La première position sera en jeu ce soir, au Forum

Si le Canadien gagne contre le Détroit il passera seul en tête de la Nationale

Les joueurs de Dick Irvin feront un gros effort pour devancer leurs adversaires dans la course au championnat — Dickey Moore ne pourra s'aligner avec le Tricolore — Les autres joutes de fin de semaine

(Par X.-E. NARBONNE)

Les partisans du Canadien ont été heureux de constater que Maurice Richard a pu enaegistrer ses premiers buts de la saison jeudi soir dernier alors que le Canadien en venait aux prises avec les Eperviers, au Stade de Chicago, car les admirateurs de notre fameux ailier du Tricolore ont alors réalisé que le "rocket" sorti de sa léthargie allait devenir une menace pour les cerbères de la Ligue Nationale et ce soir les amateurs qui se rendront au Forum pour assister à la joute Détroit-Canadien ne manqueront pas d'encourager notre grande étoile à loger la rondelle dans les filets de Terry Sawchuck afin de pouvoir, dès ce soir, atteindre et même dépasser le nombre de buts comptés par Nelson Stewart.

Jeudi soir, Maurice a compté les deux premiers points de la partie à Chicago et ces deux buts ont permis au club montréalais de faire partie nulle avec les Eperviers, car au cours de la rencontre Gerry Couture, un ancien porte-couleurs du Canadien, a réussi à déjouer McNeil à deux reprises.

Le club montréalais aura probablement la tâche plus difficile contre les Ailes Rouges de Détroit car les joueurs de Tommy Ivan sont sûrement plus redoutables que ceux dirigés par Sid Abel, quoique les Eperviers aient affiché une meilleure tenue que par le passé mais sur l'alignement du Détroit l'on trouve d'habiles compteurs qui ont accumulé 28 points depuis l'inauguration de la présente saison contre 16 pour les Eperviers et 13 pour le Bleu Blanc Rouge.

Les spectateurs à la joute de ce soir, au Forum, porteront une attention toute spéciale aux deux grands rivaux, Richard et Howe, et l'on surveillera également la performance des deux cerbères aux prises, Terry Sawchuck et Gerry McNeil. Ce dernier a eu le dessus sur Sawchuck, car 15 fois seulement le gardien de buts du Canadien fut déjoué tandis que celui du Détroit a été pris en défaut à seize reprises.

Ce n'est pas seulement la course aux honneurs qui intéressera les joueurs et les spectateurs, mais c'est surtout la première position du classement qui sera en jeu ce soir. Une victoire pour le Tricolore donnerait, temporairement du moins, la possession de la première place de la Ligue Nationale, car actuellement le Bleu Blanc Rouge est sur un pied d'égalité avec le Détroit et le Chicago pour la tête du circuit Campbell, et comme les Eperviers sont inactifs ce soir, les joueurs de la Ville des Vents descendront sûrement d'un cran, quittes à se reprendre demain soir alors qu'ils recevront la visite des Bruins de Boston.

L'instructeur Dick Irvin est confiant de voir ses hommes l'emporter ce soir, car il connaît l'esprit combattif de ses joueurs et comme Richard a réussi à "briser" la glace, il espère voir le "rocket" compter ou un plusieurs points à chacune des prochainse joutes du club montréalais.

Aucun changement ne sera apporté à l'alignement du Tricolore ce soir: Dickey Moore ne pourra revenir au jeu pour encore plusieurs semaines, car dans deux ou trois jours Moore entrera à l'hôpital pour y subir une autre opération à son genou malade; d'ailleurs, Dick est satisfait du travail accompli par ses hommes jusqu'ici. Le Canadien a subi un rude échec à Détroit dimanche dernier, mais par contre le Bleu Blanc Rouge avait réussi à l'emporter lors de sa première rencontre avec les détenteurs de la coupe Stanley. Une victoire pour nos Habitants ce soir ne serait nullement une surprise pour le dirigeant du Canadien. Espérons que nos hommes se montreront à la hauteur de leur position et qu'ils l'emporteront sur les champions de l'an dernier.

Le Détroit pourra se reprendre demain soir au cas où il baisserait pavillon devant le Canadien au Forum ce soir, car les gars de la ville de l'automobile auront à batailler contre les Rangers au Madison Square Garden, et comme les New-Yorkais n'ont pu gagner aucune partie depuis le commencement de la saison, on prévoit une victoire pour les hommes de Tommy Ivan.

Dans les autres joutes à l'affiche en fin de semaine, les Bruins en viennent aux prises avec les Leafs à Toronto, dans la Ville Reine, ce soir et demain Boston se rendra à Chicago pour disputer la palme aux Eperviers.

Hockey amateur et professionnel

CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Détroit à Canadien
Boston à Toronto
LIGUE SENIOR
Québec à Ottawa
LIGUE PROVINCIALE
Lachine à Ste-Thérèse
St-Jérôme à Joliette
LIGUE JUNIOR
Galt à Trois-Rivières

DEMAIN
LIGUE NATIONALE
Détroit à Rangers
Boston à Chicago
LIGUE SENIOR
Chicoutimi à Royal
Québec à Shawinigan
Sherbrooke à Valleyfield
LIGUE PROVINCIALE
Ste-Thérèse à St-Jérôme
St-Hyacinthe à Lachine
LIGUE JUNIOR
Galt à Québec
Trois-Rivières à Canadien

L'ouverture lundi soir

Tout est prêt pour l'ouverture de la prochaine saison de la ligue de hockey Dépression, qui se fera à l'arena St-Laurent lundi prochain. Deux parties seront disputées. A 8h. 15, le Totem rencontrera les Grads, et les Sages seront opposés aux Hobos à 9h. 30.

On a annoncé que Mark Lacoste reviendra au jeu avec les Hobos cette saison, tandis que Mario DuMont sera l'instructeurs des Sages.

Tous les clubs sont prêts en vue de la prochaine saison.

La ligue a annoncé que Bob LeSiège agira encore comme publiciste du circuit, tandis que Guy Daviault l'assistera. Pierre Paquette sera le statisticien, et Gérard Paquette, chronométreur en chef, avec René Lapointe, Bernard Archambault et Claude Parent comme adjoints.

Lord Anthony Spears sera au St-Jacques lundi soir

Le fameux lutteur anglais sera opposé à Maurice Robert en finale lors de la séance du promoteur Gerry Legault — Autres combats à l'affiche

Les amateurs de lutte des parties est et nord de la métropole, auront une occasion unique de voir à l'oeuvre lundi soir, au marché Saint-Jacques, le fameux gladiateur anglais, lord Anthony Spears. En effet ce dernier y apparaîtra en finale contre l'expérimenté et robuste Maurice Robert.

La venue de cet excentrique lutteur au Saint-Jacques est tout à l'honneur du promoteur Gerry Legault, sur lequel les amateurs peuvent compter pour leur présenter des attractions hors pair. Lundi dernier c'était le blond et rude Guy Powers qui causait à son début au marché une forte surprise. Cette fois-ci ce sera un athlète à la mise impeccable et aristocratique à son arrivée, mais un rude et sournois adversaire dès son entrée dans l'arène.

Lord Anthony Spears, est toujours accompagné de son valet, qui se tient tout près de l'arène, canne en mains. Cet objet qui n'est censé n'être qu'un article de toilette de luxe, devient cependant parfois une arme des plus efficaces, lorsque le valet s'en sert à l'insu de l'arbitre contre l'adversaire de son maître.

Lord Anthony Spears, qui pratique le sport de la lutte plus par plaisir qu'intérêt pécuniaire, n'est pas seulement qu'un excentrique. Partageant son temps entre le sport du matelas et les échecs, c'est un lutteur des plus expérimentés et qui n'a pas son pareil, pour se servir des tactiques chères à nos vilains locaux.

Après que plusieurs lutteurs eurent refusé de faire face au lord anglais, Legault a offert le match à Maurice Robert. Ce dernier, qui réclamait une finale à la suite de ses récents succès, a tout de suite accepté la rencontre, ne se souciant nullement de la renommée de son rival.

En semi-finale, les frères Léo et Albert Lemay feront face au gros canon de la famille Lortie, alors que le champion Paul remplacera Ray, avec Bob dans cette rencontre par équipes. Paul tient à venger l'échec subi lundi dernier et les Lemay devront être à leur meilleur, contre le rude champion.

Dans le deuxième match, Guy Powers tentera de continuer sa série victorieuse contre Ted Germaine, tandis que Georges Celci affrontera Jim Burnett en préliminaire.

Il veut briser deux records

Vienne, 25. (P.A.) — Emil Zatopek, le coureur de longue distance le plus rapide au monde, a adhéré au parti communiste et a promis de briser deux championnats mondiaux, aujourd'hui, "en l'honneur" de cet événement.

Radio-Prague mande que Zatopek, major dans l'armée tchèque et gagnant olympique, n'avait pas d'affinité politique auparavant.

Il a promis d'établir, aujourd'hui, deux nouveaux records: le 25 et le 30 kilomètres.

Trois joutes chez les Juniors

Trois parties sont à l'affiche en fin de semaine dans la ligue Junior. Ce soir les Eperviers de Galt en viennent aux prises avec les Reds de Trois-Rivières et demain les représentants de l'Ontario seront opposés aux Citadelles à Québec pendant que les Trifluviens de Jack Toupin viendront à Montréal pour faire la lutte au Canadien de Sam Pollock.

Le Chicoutimi contre Royal

Le Royal de Pete Morin mène actuellement dans la ligue Senior du président George Slater et le club montréalais entend bien garder la première position jusqu'à la fin de la présente saison pour ensuite se mériter la participation aux séries de la coupe Alexander.

Le Royal a gagné cinq de ses parties jouées à date et jeudi soir l'équipe de Pete Morin l'emportait sur les Braves de Valleyfield pour briser une égalité dans le classement et comme les Saguénéens n'ont pas encore gagné dans les présentes séries l'on est porté à favoriser le club local dans la joute de demain après-midi, au Forum.

Dans les autres joutes à l'affiche ce soir les As de Québec se rendront à Shawinigan pour faire face aux Cataractes de Don Penniston pendant que le Sherbrooke jouera à Valleyfield. Ce soir le Québec joue à Ottawa.

J.-P. Lamirande avec Chicoutimi

Chicoutimi, 24. (P.C.) — Jean-Paul Lamirande, brillant joueur de défense du club Chicoutimi de la ligue Senior du Québec, a signé, hier, son contrat pour la saison 1952-53. Lamirande jouera sa première joute, dimanche, contre le Royal à Montréal. Les conditions du contrat n'ont pas été révélées.

La saison se terminera demain au Parc Richelieu

Le Provincial Raceways a préparé un programme de tout premier ordre pour la dernière matinée de 1952—Neuf courses seront disputées ce soir

La Provincial Raceways Inc. présente sa dernière fin de semaine de courses à la populaire piste du Parc Richelieu... Ces programmes seront les 92e et 93e de la saison. Pas besoin d'ajouter que ces présentations seront de premier ordre, et serviront à clôturer en beauté la plus longue saison de courses sous harnais du pays. On sait que les sportifs de la vieille Capitale, MM. Michaud et Simard, ont été les instigateurs de cette gigantesque entreprise, et les succès formidables remportés par eux cette saison dénote un peu le calibre de leurs présentations, de même que celle de leur organisation.

On a eu beau prétendre que ce sport était exclusivement du domaine rural, on a maintenant une preuve du contraire. Sans doute a-t-on profité des expériences malheureuses du passé, qui fit que le sport du trot et amble ne fut jamais considéré par la majorité comme étant autre chose qu'un passe-temps dominical et exclusivement associé aux gens de la "terre". On a maintenant une autre preuve du contraire, et nous sommes en mesure de souligner que ce sport rencontre les faveurs des citadins, qui eux se font un plaisir de patroniser tout genre d'attractions de calibre, telles les présentations de cette fin de semaine.

Et ainsi, les fervents auront à nouveau d'occasion d'assister à 2 autres programmes de gala, jusqu'à la reprise des activités le printemps prochain. L'attraction principale de fin de semaine sera un free for all amble, qui mettra aux prises les fameux Bandleader à Lucien Dugré, de Sherbrooke. Bandleader possède la distinction d'avoir amblé le mille en 2.06 2-5 le printemps dernier, et nul doute qu'il sera établi de favori pour remporter les honneurs de cette course demain après-midi. Toutefois il est à prévoir que l'opposition ne fera pas défaut, si l'on prend en considération le fait que les rapides Frisky Frisco, Canada Direct, Edwin C., Wilson Abbe, Bert Lee Can, Niles C. Grattan, et Corporal Bob seront de la mêlée. Du temps rapide est prévu pour cette classique, qui devrait fournir de l'action à satiété.

Outre cette attraction d'envergure 5 autres classes des mieux balancées compléteront ce programme de tout premier choix.

Incidemment la saison des courses est à peine terminée que la direction a ordonné la construction de nouvelles écuries, l'agrandissement de l'estrade principale, qui pourra loger dorénavant 5,000 spectateurs. Le drainage de la piste sera également effectué, dès la semaine prochaine, tout comme la construction d'un pari mutuel qui pourra accommoder les amateurs d'une manière tout à fait parfaite. Si par contre on a connu une saison fructueuse on n'entend pas se laisser damer le pion, en fait de courses sous harnais, et les améliorations apportées à la piste ne devraient faire autre chose que de promouvoir l'intérêt du sport du trot et amble, qui, dans le court espace de six mois devenait une attraction qui couvrait les manchettes des plus importants journaux du pays.

Le tournoi du Golden Ball au Mont-St-Louis mercredi

Le tournoi annuel du Golden Ball, entre les clubs seniors de Montréal, commencera mercredi prochain au gymnase du Mont-Saint-Louis. Le club De LaSalle rencontrera les Westmount Grads dans la partie d'ouverture à 8 h., et l'Université de Montréal en viendra aux prises avec le nouveau club Millcraft de la ligue senior.

La ligue intercollégiale de ballon au panier doit commencer ses activités dès demain, dimanche. Le collège Brébeuf juvénile visitera le Mont-Saint-Louis à 1 h. 30. L'entrée est gratuite.

Tatum et les Globetrotters au Forum le 7 novembre

Le plus fameux bouffon du monde du ballon au panier, l'extraordinaire Reece "Goose" Tatum, sera à nouveau la principale attraction de la soirée quand les Harlem Globetrotters nous reviendront pour une 3e visite annuelle au Forum, vendredi soir le 7 novembre prochain. Cette fois, les Globetrotters seront opposés aux Generals de Washington dans la principale joute de la soirée tandis que dans l'autre partie, les Philadelphia Sphas seront en lice contre les Boston Whirlwinds. Naturellement, et comme à l'ordinaire, il y aura présentation d'attractions diverses, durant l'intermission entre les deux joutes, une coutume établie depuis longtemps par les Globetrotters.

Tatum mérite d'être reconnu comme le plus extraordinaire de tous les "basketteurs". Il peut faire à peu près ce qu'il veut avec le ballon en plus d'être un fameux joueur, on le sait. Il est un comédien né et il est un des rares athlètes du ballon au panier capable de tenir la foule en haleine et de la très bien divertir, presque à lui seul, durant plus d'une heure. Il a facilement fait fureur à Montréal en 1950 et 1951, lors des visites précédentes des Globetrotters et nul doute que ses milliers d'admirateurs, à Montréal, voudront l'applaudir à nouveau le 7 novembre.

Les Globetrotters seront à nouveau au grand complet pour leur joute du 7 novembre ici, contre les Generals de Washington. C'est dire que les extraordinaires Marques Haynes, Babe Pressley, George "Rookie" Brown, Ermer Robinson, Clarence Wilson, Johsua Grider et tous les autres seront au poste. Ils sont plus fameux que jamais et viennent de terminer une autre année de jeu sensationnel à travers le monde, ayant joué devant plus de trois millions de sportifs, aux Etats-Unis et outremer, ayant pris part à 341 joutes, remportant 333 victoires et ne subissant que huit défaites seulement. On voudra donc, plus que jamais, les voir au jeu, au Forum, dans quelques jours, lorsqu'ils offriront une autre fameuse exhibition de leur magie des courts.

Turpin renonce à son titre

Londres, 25. (P.A.) — Randy Turpin, de Grande-Bretagne, a abandonné, hier, son titre de champion européen des poids-moyens. Il a déjà détenu le titre de champion mondial.

Son gérant, George Middleton, a déclaré que Turpin abandonne la couronne européenne de crainte qu'il ne soit forcé de la défendre à un temps où il lui serait possible d'obtenir un match pour le titre mondial.

Turpin est encore détenteur de trois titres: champion des boxeurs poids-moyens et mi-lourds de Grande-Bretagne et champion poids-moyen de l'empire britannique.

La venue prochaine des Ice Capades à Montréal

Les "Ice Capades" sont en route vers Montréal et c'est là une merveilleuse nouvelle pour les amateurs de beaux spectacles car c'est dire qu'encore une fois on pourra passer une soirée plus qu'agréable, au Forum, du 16 au 23 novembre prochain.

Encore une fois, les "Ice Capades" offriront un spectacle tout à fait somptueux et absolument nouveau et comme leur tradition l'exige, ils offriront comme numéro principal celui qui voit se dérouler sur glace une comédie musicale à grand succès. Cette année, c'est le conte charmant "Brigadoon" qu'on raconte et vit de façon magnifique et si vous aimez les costumes et les décors hors de l'ordinaire associés à du patinage vraiment exquis vous serez servis à souhait. Le réalisateur et propriétaire, John Harris, a plus que jamais encore délié les cordons de sa bourse et vous n'en croirez pas vos yeux tant tout est merveilleux.

Ce somptueux numéro de "Brigadoon" n'est qu'un des 10 numéros magiques et à grand déploiement offerts, numéros qui permettent à une phalange d'artistes nouveaux et anciens de faire valoir leur grand talent sur les lames d'acier. Harris qui n'est jamais satisfait tant qu'il n'a pas atteint la perfection, a réussi un coup de maître cette année en s'assurant les services des trois gracieuses patineuses qui se sont classées 1-2-3 aux championnats du monde disputés à Paris l'hiver dernier. Nous voulons parler de la jolie Française, Jacqueline DuBief, de l'élégante patineuse de Brooklyn, Sonya Kaye, et de la charmante blonde de Détroit, Ginny Baxter. Elles vous enchanteront toutes trois. Mlle Baxter, pour sa part, est la grande vedette de "Brigadoon" aux côtés de votre patineur favori, Bobby Specht.

Vous ferez connaissance avec Pillar et Curtin, un jeune couple de patineurs-acrobates fameux; vous reverrez avec grand plaisir les extraordinaires joueurs de badminton Forgie et Larson et vous voudrez applaudir à nouveau tous vos favoris, dont les Old Smoothies, le fameux duo des Maxson, Bobby et Ruby; Allan Konrad, Paul Castle, Charley Slagle, les comédiens loufoques Lynam et Jackson et une foule d'autres patineurs fameux. Oui, vous voudrez à tout prix voir les *Ice Capades de 1953*, un spectacle sur glace qui fera sensation à Montréal du 16 au 23 novembre.

Un marathon au parc La Fontaine

Un coureur de la ville de Québec est inscrit dans la course de 12 milles qui aura lieu aujourd'hui au parc La Fontaine. Cette course est sous les auspices de la Palestre Nationale et organisée par Roland Bouffard et André Gougeon.

Paul-Emile Gosselin est le coureur le plus qualifié de Québec et il se classera sûrement dans les cinq premiers. Gosselin a déjà participé à des courses de 26 milles, 19 milles, 12 milles, 10 milles, 5 milles et 3 milles; et dans sa ville natale, il a toujours gagné toutes les épreuves.

Il aura des adversaires redoutables en Gérard Côté, le meilleur coureur du Canada, Valdu Lillikas, futur champion olympique, Lloyd Evans, champion du 10 milles en raquettes et une vingtaine d'autres.

Voici la liste des coureurs ainsi que le numéro qu'ils porteront: 1. Valdu Lillikas, Montreal Track and Field Club; 2. Gérard Côté, St-Hyacinthe; 3. Lloyd Evans, Valleyfield; 4. Richard McDonald, Montreal Track and Field Club; 5. Gordon Gilmour, Olympic A.C.; 6. Paul-Emile Gosselin, Québec; 7. Antoine Dossaer, Les Francs-Amis; 8. Jean Pauzé, Les Francs-Amis; 9. Maurice Brunet, Les Francs-Amis; 10. Jean-Paul Baillargeon, Les Francs-Amis; 11. Gérard Loiselle, Les Francs-Amis; 12. Gérard Thérien, Les Francs-Amis; 13. Roland Bouffard, Les Francs-Amis; 14. Raymond Caron, Les Francs-Amis; 15. Emile Cyr, Les Francs-Amis; 16. Roger Milette, Les Francs-Amis; 17. Paul Paquin, Les Francs-Amis; 18. Léopold Bouffard, Les Francs-Amis; 19. René Montpetit, Canadien St-Henri; 20. Fabien Lamontagne, Canadien St-Henri; 21. André Thiffault, Cap-de-la-Madeleine.

Les Alouettes au stade dimanche

Les Alouettes ont fait bien piètre figure depuis le commencement de la saison dans le Big Four car notre club montréalais n'a pu l'emporter sur ses rivaux et à moins d'un réveil soudain notre équipe connaîtra une piètre saison et pourrait bien établir un record peu enviable.

Le gérant Walker a annoncé hier que Phil Adrian, un produit local qui a du rester inactif depuis le début de la saison à cause d'une blessure à l'épaule, reviendra demain alors que les Alouettes recevront la visite des Tiger Cats d'Hamilton. Le pilote des Alouettes a également annoncé que Dawson Tilly restera au repos et qu'il en sera de même pour Findlay, qui n'est pas complètement remis de sa blessure. Par contre Tom Tofaute et Dave Tomlinson seront à leurs postes.

Les Tiger Cats sont considérés cette saison comme l'une des plus formidables équipes jamais réunies dans l'est du pays. Les experts les favorisent pour se qualifier pour la grande finale de la coupe Grey à Toronto.

Les Tiger Cats comptent dans leurs rangs de dangereux compteurs dont Hal Waggoner, Bernie Custis, Ray John Dillon, Tip Logan et Blake Taylor. Le pilote Walker des Alouettes croit que son club est sur le point de décrocher sa première victoire et ne serait pas surpris s'il battait Hamilton.

La Chambre de Commerce des Jeunes a déclaré que plusieurs jeunes filles avaient fait parvenir leurs inscriptions pour le concours de "Mlle Alouette". Le comité désignera la semaine prochaine la gagnante qui prendra part au concours à Toronto pour élire Mlle "Coupe Grey".

La décision à Ezzard Charles

New-York, 25. — Ezzard Charles, ancien champion mondial des poids lourds à la boxe, a été déclaré vainqueur aux points hier soir, au Madison Square Garden, à la fin d'un combat de dix rondes contre Cesar Brion, boxeur argentin, qui n'a jamais été mis hors de combat. Les deux juges ont accordé 7 onres à Charles et 3 à Brion. L'arbitre a donné 7 rondes à Charles, deux à Brion et une nulle. Chares s'assure donc la victoire par décision unanime.

Cité de Montréal

Modification du plan général de la Cité

Par le tracé sur ledit plan d'une ligne homologuée en vue de l'établissement d'un pan coupé à l'intersection nord est de la rue Laurendeau et de l'avenue Rockland, ledit pan coupé mesurant environ 86 pieds le long de la rue Laurendeau et environ 149 pieds le long de l'avenue Rockland; telle ligne étant indiquée en couleur rouge et marquée des lettres A et B au plan L-19 Emard en date du 30 septembre 1952 et préparé à cette fin par le service des travaux publics.

Avis est donné que le dix-neuvième jour de novembre 1952, à 10.30 du matin une requête sera présentée à la Cour supérieure, division de pratique, chambre no 31, au Palais de Justice, à Montréal, demandant la permission de modifier le plan général de la cité par le tracé de la ligne homologuée susdite, le tout conformément au plan L-19 Emard, en date du 30 septembre 1952, préparé à cette fin par le service des travaux publics, sous la signature de M. H.-A. Gibeau, directeur et de M. J.-A. Gravel, directeur adjoint; lequel plan peut maintenant être examiné à l'hôtel de ville et dont copie certifiée sera produite sur présentation de ladite requête.

CHOQUETTE & BERTHIAUME,
Procureurs de la cité requérante.
Montréal, le 25 octobre 1952.

Petites annonces

AUTO A VENDRE

OCCASION

Pour communautés religieuses, couvents, collèges, hôtels.

De Soto Suberban 1948 — fluid drive, radio, chaufferette, air conditionné — 3 sièges en cuir crème — 9 passagers, grande valise, espace sur le toit pour bagages, moteur neuf de trois mois. Sacrifiera $1,200.00. Prix neuf $5,000.00. S'adresser chez Les Compagnons — AM. 7739.
Aussi "trailor" neuf, en bois franc, tout équipé, licence 1952, $125.00.

CHAMBRE A LOUER

Pour personne propre et distinguée belle grande chambre avec tout confort et commodités: frigidaire, poêle électrique, téléphone à 4211 ouest, Dorchester. 27-10-52

CHAMBRE DEMANDEE

Garde-malade désirerait chambre dans maison moderne, famille privée. Appelez à HU. 8-4440. 27-10-52

EMPLOI DEMANDE

Garde-malade désire travailler chez médecin ou dentiste. GI. 3240. 25-10-52

MEUBLES

LES ENCHERES CHERRIER

Maison essentiellement canadienne-française. Aubaines neufs et usagés. Meubles de toutes sortes. UN. 6-4797 967 St-Antoine.

TARIF

Annonces classifiées
"Le Devoir" — BElair 3361
434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h a m pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 3 h. le vendredi).

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 25c pour 2 lignes (12 mots).

Compter 6 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Ajouter 4 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 5c.

GROS CARACTERES — Une ligne en caractère gothique 12 pointe (20 lettres ou espaces) équivaut à 3 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 3 cents le mot, minimum 50 cents.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
CH. 47A 204, Notre-Dame ouest
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS

Trudeau, Beaulieu, Ethier & Morel
AVOCATS ET PROCUREURS
Maurice Trudeau, C.R., Roger Beaulieu, J.-Alfred Ethier, François Morel
204 ouest, Notre-Dame - LA. 1126-7-8

VANIER & VANIER
Anatole Vanier, c.r. Guy Vanier, c.r.
AVOCATS
57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HAibour 2841

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic et Alfred Bastien
1510, rue Drummond, MONTREAL

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10c écrivez
ALBERT FOURNIER
PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION
934 STE CATHERINE EST MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"TOUT POUR LE BUREAU"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, fichiers, pupitres, chaises, armoires, etc. etc
Canada Dactylographe Enr.
44 o., rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6968 R.-T. Armand

Achetons chez les annonceurs du "Devoir", nous y gagnerons.

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona silencieux, régulier et portatif. Protecteurs de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service. Echange, location, achat.
N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEURY
(Entre Vitré et Lagauchetière) BE. 2318

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
LAnc. 2264
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

IMMEUBLE

C. E. H. BASTIEN CL. 4671 — E. MOQUIN CL. 2687
BASTIEN & MOQUIN
IMMEUBLES
Administration de propriétés
3814 St-Denis PL. 6047

LAITERIE

CH. 6988 — 2599 Holt, ROSEMONT
LAITERIE
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.c.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires
FR. 5252 816, Sherbrooke est

REPARATIONS GENERALES

FRontenac 1447
J.-A.-ALBERT JEAN
Satisfaction garantie - Prix modérés
REPARATIONS GENERALES
25 ans d'expérience
Menuiserie, peinture, plâtrage, tapissage, blanchissage, etc.
2246, rue DELORIMIER, MONTREAL

ASSURANCES



Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME Président

FORUM

Dim., 26 octobre, à 2.30 P.M.
LIGUE DE HOCKEY SENIOR
CHICOUTIMI
vs
ROYAL
Prix: sièges réservés: $1.50, $1.25, $1.00. Enfants, .50 dans les sections non réservées.
Billets en vente samedi matin à 10 heures.

Dim., 26 octobre, à 8.30 P.M.
LIGUE DE HOCKEY JUNIOR
TROIS-RIVIERES
— vs —
CANADIENS
Prix, sièges réservés: $1.00, .75. Admission générale, .50. Enfants, .25. Billets en vente samedi après-midi, à 1 heure.

Billets réservés pour toutes les joutes en vente aux guichets Atwater et Closse.

Cigarettes
British Consols
BOUT ORDINAIRE ou EN LIÈGE

LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire naturelle
RECONNUS D'UTILITE PUBLIQUE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC
Adresse : 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal

Chronique No 1112 — Samedi, 25 octobre 1952

Les mannes de Saint-Jean (les éphémères)

par Bernadette FORTIN,
Laboratoire fédéral d'entomologie, Saint-Jean, Qué.

Un soir, voulant m'évader du tumulte de la ville, j'ai dirigé mes pas sur le pont qui relie Saint-Jean à Iberville. Le temps était splendide, la paix du soir était descendue et enveloppait les alentours d'un silence religieux. La rivière Richelieu, aussi limpide qu'une masse d'huile était le rendez-vous des pêcheurs amateurs de dorés, d'achigans, de brochets, de perchaudes, de crapets ou même de simples barbottes.

La promenade aurait été un vrai délice si, comme trouble fête, une myriade de petites mannes venant de la rivière et voltigeant çà et là, ne nous eût assaillis avec un sans-gêne incomparable; ces insectes étaient si nombreux que l'air en était rempli au point que les deux mains suffisaient à peine à les éloigner. Même une entomologiste avec un penchant naturel plein d'indulgence pour les insectes était exaspérée par ces petites pestes qu'elle aurait voulu à cent lieues de là.

Accoudée au garde-fou du pont, je réfléchis et cherchai le moyen pratique de se débarrasser de ces ennuyeuses mannes. J'en vins d'abord à me demander: Quel rôle utile jouent-elles dans la nature? Et puisque tous les êtres qui ont reçu la vie sur terre ont un rôle à remplir, je me demandai ce qu'il adviendrait si les mannes disparaissaient à jamais du Richelieu. Pour répondre à ces deux questions, je décrirai les mannes et leur biologie ainsi que le rôle qu'elles jouent dans l'alimentation des poissons, comparé aux ennuis qu'elles nous causent.

Biologie

Les mannes sont des insectes appartenant à l'ordre des Ephémères et la famille des Ephémérides. On les appelle Ephémères (éphemeron), mot grec qui remonte au temps d'Aristote, pour désigner leur vie souvent d'un seul jour. La brièveté de leur vie à l'état adulte est en effet bien éphémère; elle varie de quelques heures à deux ou trois jours. Par contre, leur vie larvaire est de longue durée; si quelques espèces, au milieu de l'été, complètent leur cycle vital en quelques semaines, en règle générale, une génération prend de un à trois ans pour se développer. Cette vie larvaire se passe dans l'eau et le Richelieu compte des millions d'individus. Après que la larve atteint son stade adulte, c'est-à-dire, après trois ans selon certaines espèces, l'insecte émerge de l'eau muni d'ailes pour voler: ce sont les mannes que vous connaissez. Attirés par les lumières électriques, ces insectes dont le nombre est incalculable, apparaissent par myriades dans les villes situées près des lacs et des rivières. Plusieurs espèces, en l'espace d'une seule nuit, muent deux fois, s'accouplent, pondent leurs oeufs et meurent avant que le soleil se lève. Cette courte vie terrestre leur a bien valu le surnom d'Ephémères. Les mannes appelées en anglais, Mayflies, sont des insectes très délicats et sans défense. Elles ont le corps très peu chitinisé et ont la faculté de muer une dernière fois après avoir développé leures ailes, cas unique dans le monde des insectes. (Dans les autres ordres d'insectes, la caractéristique de l'adulte est l'apparition des ailes, et la faculté de muer appartient aux stades larvaire et nymphal).

Les mannes ont des ailes qui les distinguent facilement des autres insectes. Les ailes forment un triangle; les ailes supérieures sont beaucoup plus grandes que les ailes inférieures qui manquent complètement dans certaines espèces. Les adultes avec des pièces buccales très rudimentaires ne prennent aucune nourriture, leur rôle étant de s'accoupler et de transmettre l'espèce. Pour nous, ils sont une nuisance parce que leur nombre nous incommode et que leurs cadavres s'accumulent dans les coins des fenêtres ou dans les rues et laissent dans l'eau une odeur fétide. Ne prenant pas de nourriture, leur tube digestif n'est pas nécessaire et n'est pas fonctionnel; il se remplit d'air comme une bouffie (ballon) et une fois gonflé il favorise le vol de l'insecte.

Les femelles pondent leurs oeufs dans l'eau: quelques petites espèces déchargent le contenu de leurs ovaires en une masse; d'autres espèces pondent les oeufs graduellement, une partie d'abord et le reste plus tard; quelquefois ils sont déposés sur le dessus des roches régulièrement, de manière à former un cercle d'une seule couche d'oeufs contigus.

La métamorphose est incomplète, c'est-à-dire graduelle; les ailes se développent à l'extérieur et s'allongent un peu à chaque mue; il y a parfois jusqu'à vingt mues. Cette forme immature naïade ou nageante est adaptée à la vie aquatique. Dans la plupart des espèces, la forme du corps des naïades ou larves est allongée et terminée par trois longues queues plumeuses qui sont les "cerci". Dans les premiers stades, l'abdomen de la nymphe est orné sur les côtés de sept paires de branchies plumeuses. Les larves sont ou sédentaires ou actives et toujours herbivores; elles se nourrissent en grande partie de branches et de feuilles aquatiques se contentant souvent de débris spécialement de l'épiderme, des mousses et des racines, d'algues et de diatomées.

Les larves n'ont pas toutes la chance d'arriver à l'état adulte, car certaines sont la proie des poissons et des grenouilles qu'abritent les rivières. Comme le Richelieu est poissonneux, eh bien ce sont les anguilles, les dorés, les achigans, les brochets, les perches jaunes (perchaudes), les crapets et les barbottes qui se régalent des mannes, avec d'autres animalcules qu'on appelle plancton. C'est leur viande fraîche. Pour nourrir tous les poissons du Richelieu, vous imaginez le nombre incalculable de larves de divers insectes qui doivent naître. Comme il existe un équilibre biologique dans tout cours d'eau naturel, équilibre qui est basé sur l'alimentation et les moyens de survie et qu'en règle générale, les petits servent à la nourriture des gros, il y aura toujours des poissons dans les rivières à la condition qu'ils y trouvent assez de nourriture pour croître et se multiplier. Le nombre de larves qui survivent et deviennent les mannes, est absolument nécessaire pour perpétuer l'espèce et fournir des larves pour nourrir d'autres poissons.

A la rigueur, nous pourrions tuer toutes les larves d'insectes du Richelieu par l'emploi du DDT ou d'autres insecticides qui s'avéreraient très efficaces.... Mais qui oserait prendre cette responsabilité, car pas de mannes pas de poissons, et plus de poissons dans le Richelieu plus de pêcheurs qui, le soir, vont au fil de l'eau demander à la rivière une détente aux fatigues du labeur quotidien.



"LE CIEL PAR-DESSUS LES TOITS" — Pour la 6e année consécutive, le Comité des fondateurs de l'Eglise canadienne a entrepris de faire entendre, durant les 22 prochaines semaines, le programme de radio connu sous le nom "Le ciel par-dessus les toits". Cette émission du dimanche soir sera diffusée sur tout le réseau français de Radio-Canada. Des auditions ont été tenues il y a quelques jours, en vue de ce programme. La photo ci-dessus a été prise à cette occasion. On y reconnaît (de gauche à droite) M. Gilles Pelletier, Mlles Sylvaine Picard et Huguette Oligny (qui tiendra le rôle-titre de Mère Marie de l'Incarnation), M. Guy Dufresne (l'auteur des textes), Mme Charlotte Boisjoly, M. Guy Mauffette (réalisateur de l'émission) et Mme Ginette Letondal. Ce programme commencera le 2 novembre.

Abus des feux intermittents sur les véhicules

Dans une lettre adressée à Me Louis-A. Lapointe, directeur des services municipaux, M. Dave Rochon signale le cas de véhicules qui utilisent des feux intermittents ("red flashers"). Ces lumières ne sont permises que pour les ambulances, les voitures de la radio-police et celles des pompiers, aux termes des règlements municipaux.

M. Rochon demande que les autorités municipales interdisent l'usage de ces feux intermittents à ceux qui n'en ont pas le droit.

Le conseil de ville a d'ailleurs adopté une résolution dans ce sens et dont le conseiller English était le parrain.

Les libéraux ont obtenu plus de votes qu'en 1948

Causerie de Me Georges Lapalme aux Affaires de l'Etat

"Lors de la dernière élection, le parti libéral provincial a vu augmenter de 36% à 45% son pourcentage du vote. Le parti libéral a recueilli 764,260 votes alors que l'Union nationale en a reçu 855,360. Sur un total de 1,679,218 voix le parti ministériel n'a obtenu qu'une majorité de 91,100 votes. Cela veut dire que si le jeu de la loi électorale permet à l'Union nationale d'avoir beaucoup de députés alors qu'elle n'a qu'une petite majorité de votes, cela ne lui permet pas de dire qu'elle est le porte-voix officiel de toute la province de Québec".

Après avoir cité ces quelques chiffres et dégagé des faits une leçon générale, le chef du parti provincial, M. Georges Lapalme, ajouta au cours d'une causerie radiophonique prononcée hier au programme *Les Affaires provinciales*, qu'en conséquence du vote donné à l'élection de juillet "le parti au pouvoir ne peut pas proclamer qu'il a reçu un mandat lui donnant droit de tout faire".

M. Lapalme note ensuite que l'un des premiers résultats de la dernière campagne électorale a été de forcer la main au gouvernement et de l'obliger à adopter quelques-unes des réformes préconisées par les libéraux: "Un jour, par exemple, alors que je venais de demander un prêt agricole plus élevé, le premier ministre Duplessis me répondit que cela prenait beaucoup d'argent et que je n'en fabriquerais pas. Or l'élection étant terminée, il vient d'annoncer que la promesse du parti libéral en matière de prêt agricole est devenue une promesse de l'Union nationale. L'idée libérale a triomphé. L'Union nationale enregistre la leçon de l'élection. Il en est ainsi de la loi des véhicules-moteurs que nous avons dénoncée. Le premier ministre annonce qu'elle n'était pas bonne et qu'il faut la changer. Ces deux exemples devraient nous éclairer".

Passant ensuite aux méthodes électorales de l'Union nationale, M. Georges Lapalme rappelle le cas d'un père de famille "auquel le parti ministériel avait donné $10. pour voter contre nous".

"Il avait accepté l'avantage temporaire d'un billet de $10., mais dès le mois de septembre il payait $40. pour envoyer ses petits à l'école et il les paiera encore pendant trois autres années. D'ici quatre ans, il aura déboursé $160. contre $10. qu'il aura reçus d'un organisateur duplessiste. On dira après cela qu'il n'y a pas de justice immanente".

En terminant, M. Lapalme répète qu'il sera candidat dans le comté d'Outremont dès que le gouvernement assumera ses responsabilités démocratiques en annonçant une élection complémentaire.

20ème congrès de l'Union des ligues de propriétaires de la province de Québec

Le congrès de l'Union des Ligues de propriétaires de la province de Québec coïncide cette année avec le vingtième anniversaire de cette association, et l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province sera le conférencier d'honneur au banquet de clôture de ce congrès en l'hôtel Château Frontenac, de Québec, sous la présidence de M. H.-P. Cimon, président de l'Union des Ligues.

Ce grand ralliement qui réunira quelque 400 propriétaires représentant une soixantaine de ligues de propriétaires, réparties dans toute la province, aura lieu à Sillery, les 27 et 28 octobre prochain.

Les assises de cette convention seront tenues dans la ville de Sillery et les congressistes logeront au Château Frontenac de Québec. Lors de ces importantes assises, de nombreuses questions concernant le propriétaire foncier seront étudiées telles que la taxe fédérale, les emprunts municipaux, la loi provinciale sur les loyers, la taxation, la taxe de vente provinciale, les élections scolaires, le cens d'éligibilité municipal, l'habileté aux charges municipales, la fiscalité municipale, l'estimation des biens imposables, la commutation de taxes, l'immigration, la loterie provinciale, la concentration des établissements industriels et l'appel à la régie des services publics.

Depuis quelques semaines, nous sommes témoins de certains faits qui préoccupent énormément les propriétaires et les locataires et parmi ces faits, le plus culminant est sans contredit celui de la loi provinciale sur les loyers; or, on nous assure que cette question sera vivement discutée lors de cet important congrès.

De nombreuses personnalités ont été invitées à ce congrès dont les discours sauront intéresser les assistants alors que ceux-ci auront trait à leurs problèmes particuliers. Parmi les invités nous comptons donc, outre le premier ministre, Son Honneur le maire de Sillery, M. Gérard Guay, l'honorable Bona Dussault, ministre des Affaires municipales, M. J.-Antonin Marquis, député de Québec et M. W.-J. LeClair, président de la Fédération canadienne des Associations de propriétaires.

Voici les grandes lignes du programme:

Lundi, 27 octobre: 10 h. a.m., enregistrement des congressistes, Terrace Room, Château Frontenac; 12 h. 30, dîner libre; 2 h. p.m., assemblée générale, hôtel de ville de Sillery, rapport du président, rapport du trésorier; 4 h. p.m., ajournement de l'assemblée, dîner libre; 8 h. 30 p.m., reprise des séances, Terrace Room, Château Frontenac.

Mardi, 28 octobre: 10 h. a.m., assemblée générale, hôtel de ville de Sillery; 12 h. p.m., dîner, (réunion du Conseil d'administration. Les congressistes sont libres); 2 h. 30 p.m., assemblée générale, hôtel de ville de Sillery; 5 h. 30 p.m., ajournement de l'assemblée; 7 h. p.m., grand banquet annuel de l'Union des ligues de propriétaires de la province de Québec, salle de bal, Château Frontenac, conférence de l'honorable Maurice Duplessis.

Quatre milles à l'heure

Entre autres demandes à la Législature, la ville de Montréal sollicitera le pouvoir de limiter à 30 milles à l'heure la vitesse des autos dans les rues de la municipalité.

Toutefois, aux termes d'un vieil article de sa charte, (datant de 1915), la métropole possède le privilège de limiter la vitesse des camions automobiles transportant des effets, des marchandises ou des matériaux dans les rues de la Cité. La ville peut décréter que "ces camions ne pourront circuler que sur les rues que la Cité désignera et ne pourront aller à une vitesse plus grande que *quatre milles à l'heure*".

Quatre milles à l'heure? Evidemment, il s'agit d'une lente allure rappelant l'époque où l'auto était à son enfance; nous dirions aujourd'hui une allure de cortège funèbre!

Les ouvriers de la bière demandent une hausse de 15 cents

M. Léopold Lavoie, conseiller technique de l'Association canadienne des ouvriers de la bière, Inc., nous annonce que lors d'une grande assemblée générale, les membres de l'Association ont adopté à l'unanimité les amendements qui doivent être prochainements soumis aux autorités des compagnies Dow et Kingsbeer en vue du renouvellement de leur convention collective de travail.

Voici les principales demandes:

1° Semaine de 40 heures payée pour quarante-cinq heures;

2° Augmentation générale de salaire de 15 sous l'heure;

3° Temps supplémentaire avant et après les heures régulières de travail et durant la semaine normale de travail, soit après 8 heures par jour et quarante heures par semaine. Temps et demi le samedi, temps double le dimanche.

4° Formule Rand s'appliquant à tous les employés couverts par la convention. Formule Rand et préférence syndicale dans le cas de renvoi temporaire.

5° Boni de vie chère à 40 sous pour chaque point d'augmentation dans l'indice du coût de la vie.

6° Boni d'équipe: 5 sous pour tout travail fait avant minuit et 10 sous pour travail fait après minuit;

7° 3 fêtes additionnelles chômées et payées;

8° 1 semaine de vacances après un an de service; 2 semaines de vacances après 3 ans de service; 3 semaines de vacances après 15 ans de service; 4 semaines de vacances après 25 ans de service;

9° Plusieurs autres demandes établissant une plus grande consultation entre les parties, en ce qui concerne les relations quotidiennes entre les dirigeants de la compagnie et de l'union.

Amicale mariste Rosemont

La fête aux huîtres annuelle de l'Amicale mariste de Rosemont aura lieu ce soir à 8 hres 15. Tous les anciens professeurs, les amicalistes, les membres honoraires et les nombreux amis y sont cordialement invités sans autre avis.

L'entrée est gratuite pour ceux qui ont leur carte de membre 1951-52. Les autres doivent s'adresser à M. Fernand Corbeil, 5474, 5e avenue, Rosemont, FA. 0202, ou à 2870 Dandurand, CH. 9428.

Offices de l'Eglise

DIMANCHE, 26 OTOBRE

Christ-Roi, *double 1ère cl.* (Ornements d'or ou blancs.) Messe propre: *Dignus est*, avec *Gl.* et *Cr.*; 2e or. du 21e dim. après la Pentecôte. préface propre; dernier Evangile du dimanche. — II Vêpres du Christ-Roi avec mémoire du dimanche.

SAMEDI, 1er NOVEMBRE

Toussaint, *double, 1ère cl.* (blanc). Messe: *Gaudeamus*, avec *Gl.* et *Cr.*; une seule oraison., préface commune. — Aux II Vêpres, mémoire du dimanche XXII (I Vp.).

Revision du code du notariat

Québec, 25. — A la prochaine session provinciale, la Chambre des notaires de la province présentera un projet de revision du Code du notariat et des règlements de la Chambre.

UNE EPARGNE
Sauvez du temps et de l'argent en faisant vos copies avec la nouvelle machine à impressions.
le duplicateur COPYREX
pas de stencil... pas de gélatine... pas d'encre... pas de caractères.
Vous obtenez jusqu'à 5 couleurs sur la même impression.



Seulement $75.00

DUPLI-COPY Ltée
486 rue St-Jean, Montréal, P.Q.
Veuillez m'envoyer votre dépliant sur le COPYREX.
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Comté .....

Retraites fermées
Hommes d'affaires - Marchands .... dim. 2 nov. au ven. 5 nov.
St-Marc ..... jeudi 6 nov. au dim. 9 nov
Ville Saint-Laurent ..... dim. 9 nov. au merc. 12 nov.
St-Henri — St-Zotique ..... jeudi 13 nov. au dim. 16 nov.
A LA NOUVELLE VILLA SAINT-MARTIN
sous la direction des Pères Jésuites
7729 ouest, boul. Gouin, Ste-Geneviève (près Cartierville)
Pour retenir une chambre, tél. : BY. 1297

A LOUER
Edifice neuf
SOCIÉTÉ DES ARTISANS
1 bureau — 200 pieds
1 bureau — 300 "
1 bureau — 875 "
1 bureau — 875 "
POSSESSION IMMEDIATE
S'adresser: Suite 102, 333 est, rue Craig

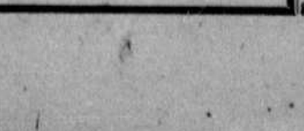
Le Matin lavez aussi votre estomac, votre foie, vos reins en absorbant à jeun un grand verre de Lithinés Groc formule n° 33. — Vous voilà désintoxiqué et en place pour une dure journée de labeur.

A MIDI, toute la famille, petits et grands, bien portants ou malades, se maintiendra en bonne santé en buvant pendant les repas cette eau minérale de table et de régime agréable, alcaline, digestive et économique pour le budget, boîte de 16 pintes (moins de 3 cents la pinte).

LE SOIR, les Lithinés Groc chassent les EXCÈS D'ACIDE, vous procurent une digestion facile et un sommeil reposant.

Les Lithinés du Dr Groc N° 33
(PRODUIT FRANÇAIS)
remplacent les eaux minérales naturelles françaises dans le traitement des affections arthritiques du foie, des reins, de la vessie, de l'estomac, de l'intestin, et des rhumatismes.

Un échantillon est envoyé gratuitement. Ecrivez à F. DUCROS, Importations françaises, 200, rue Vallée, Montréal.



Le "DEVOIR" doit grandir
- Le DEVOIR a été l'oeuvre principale d'Henri Bourassa.
- Notre journal a été le meilleur instrument de diffusion des idées et des principes de ce grand Canadien français.
- La meilleure façon de contribuer à la continuation et au prolongement de l'action féconde du fondateur disparu, c'est d'aider au progrès de son oeuvre de prédilection.

TARIF DES ABONNEMENTS

QUOTIDIEN	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
CANADA	3.00	6.00	12.00
Montréal et banlieues	4.00	8.00	16.00
Etats-Unis et Empire Britannique	3.50	7.00	14.00
Union Postale	4.00	8.00	16.00

Chez les dépositaires : 10 sous le numéro Abonnement de soutien $15.00.
Veuillez m'adresser Le DEVOIR immédiatement.
Ci-inclus la somme de $..... pour ..... mois d'abonnement.
Nom ..... Adresse .....

"Toby" arrivera à Granby, lundi

Granby (Spécial). — "Toby", lionceau mâle, don de la cité et du Jardin zoologique de Winnipeg à la ville et au Zoo de Granby, arrivera à Granby, en grande pompe, lundi prochain, 27 octobre.

A cette occasion, une forte délégation de citoyens de Granby ayant à sa tête S. H. le maire, M. P.-H. Boivin, les membres du Club Lions de notre ville, ainsi que M. Ambroise Comeau, président de la Société zoologique de Granby, se portera à la rencontre du nouveau pensionnaire à son arrivée dans la Princesse des Cantons de l'Est.

C'est à la suite d'une rencontre entre le maire Garnet Coulter, de Winnipeg, et le maire P.-H. Boivin si Granby reçoit un fils du roi de la forêt.

Ce lionceau s'ajoutera aux zèbres, mouflons, lamas, bisons, civette, coyottes, pélicans, cygnes et une foule d'autres espèces d'oiseaux et d'animaux qui font les délices des milliers de visiteurs qui se rendent régulièrement dans ce coin touristique de la Princesse des Cantons de l'Est.

Une forte délégation représentant les Clubs Lions de l'est du Canada, ayant à leur tête le lieutenant-gouverneur du district, viendra conduire à son sanctuaire de Granby ce lionceau qui fera les délices des petits et des grands. Les différents Clubs Lions de l'est du Canada ont décidé de s'occuper de l'entretien de leur "protégé" pour les années à venir.

Le maire Fyon démissionnera

Le maire J. H. Fyon, de Côte-St-Luc, se dit dégoûté de son conseil municipal, et abandonnera son poste, le 4 novembre. M. Fyon ajoute même qu'il demandera aux autorités provinciales de nommer un administrateur pour sa municipalité.

Le maire Fyon s'est opposé à son conseil dans le cas d'un contrat de $228,000 pour la construction d'égouts, en alléguant que l'entreprise aurait pu être effectuée pour une somme de $14,000 en moins. M. Fyon s'est aussi déclaré dissident de ses collègues du conseil, alors que ces derniers ont autorisé la vente à une compagnie immobilière de 800 terrains appartenant à la ville, pour le montant de $50 chacun. Il s'agit d'un prix ridiculement bas, a dit le maire, qui a inscrit son veto à l'encontre de la transaction.

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 samedi compris — Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir — PLateau 5151

Chez DUPUIS
TISSU EXCLUSIF PROVENANT D'UNE DES MEILLEURES FILATURES D'ANGLETERRE

Alaskan



Le meilleur paletot au Canada

TISSU ELYSIAN ANGLAIS

doux comme l'oreille d'un chaton . . . cependant un des plus chauds et des plus confortables paletots que nous connaissions. Léger comme une plume sur les épaules . . . Confectionné d'après les plus récentes dictées de la mode masculine pour accommoder les statures ordinaires comme les plus corpulentes. Toutes les teintes populaires pour plaire à tous les goûts. Sans contredit, cette étoffe importée haute qualité est le choix des hommes les plus difficiles.

69.50

Confection pour hommes DUPUIS - rez-de-chaussée, rue St-Christophe

Paiements faciles si désiré

Dupuis Frères